



LA SCULPTURE DE THASOS

CORPUS DES RELIEFS II

RELIEFS À THÈME HÉROÏQUE

par **Bernard HOLTZMANN**

TEXTE

LA SCULPTURE DE THASOS

CORPUS DES RELIEFS

II

RELIEFS À THÈME HÉROÏQUE

ÉTUDES THASIENNES
XXV

LA SCULPTURE DE THASOS

CORPUS DES RELIEFS
II
RELIEFS À THÈME HÉROÏQUE

par
Bernard HOLTZMANN

TEXTE

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES
—
2018

Directeur des publications : Alexandre FARNOUX
Responsable des publications : Géraldine HUE puis Bertrand GRANDSAGNE

La sculpture de Thasos : corpus des reliefs. II. Reliefs à thème héroïque/
par Bernard Holtzmann. Athènes : École française d'Athènes, 2018
ISBN 978-2-86958-311-5
(Études thasiennes ; 25)

1. Fouilles archéologiques — Grèce — Thasos (Grèce ; île)
2. Sculpture — Grèce — Thasos (Grèce ; île)
3. Relief (sculpture) grec — Grèce — Thasos (Grèce ; île)
4. Héros (personnes) — Culte — Thasos (Grèce ; île)

Bibliothèque de l'École française d'Athènes

Ouvrage publié avec le soutien de la Fondation Bettencourt Schueller et du Fonds de dotation de l'École française d'Athènes

Suivi éditorial : EFA
Révision des textes : EFA, Béatrice DETOURNAY, puis Jacky KOZŁOWSKI-FOURNIER
Conception graphique de la couverture : EFA, Guillaume FUCHS
Réalisation, photogravure, impression et reliure : n.v. PEETERS s.a.

© École française d'Athènes, 2018 – 6, rue Didotou, GR – 10680 Athènes, www.efa.gr

ISBN 978-2-86958-311-5

AVANT-PROPOS

*Uns überfüllts. Wir ordnens. Es zerfällt.
Wir ordnens wieder und zerfallen selbst.*

R. M. RILKE, *Duineser Elegien* VIII, 68-69

Vingt ans ont passé depuis la parution du premier volume consacré aux reliefs de Thasos ; c'est fâcheux, je le reconnais bien volontiers. Sans reprendre ici l'exposé général des motifs et des modalités de cette publication placé en tête du précédent volume¹, il convient de rendre compte de ce retard.

À peine la trame de ce corpus des reliefs était-elle constituée que l'ordre tant bien que mal établi dans les réserves encombrées de l'ancien musée de Thasos, avec l'aide initiale de J. Marcadé en juillet 1970², s'est trouvé détruit, en 1983, par les grandes manœuvres préliminaires à l'extension du musée : celle-ci devant être construite sur l'emprise des réserves et du jardin postérieur, les fragments de reliefs se sont trouvés entassés par centaines dans une salle subsistante de l'ancien musée, ainsi que dans un dépôt extérieur³. Les reliefs les mieux conservés – stockés comme des livres : sur leur tranche – étaient désormais impossibles à voir et à manipuler. Cette situation devait durer une dizaine d'années, durant laquelle je pus cependant élaborer et soutenir en 1988 une thèse d'État dirigée par J. Marcadé et consacrée à cet abondant matériel, puis produire un premier volume d'*Études thasiennes* regroupant reliefs votifs et reliefs de passage sous l'intitulé *Reliefs à thème divin* ; peu nombreux, certains étaient conservés in situ ou hors de Thasos, d'autres ne nécessitaient pas une nouvelle autopsie. Lorsque, en 1995, le gros œuvre du nouveau musée étant achevé, il fallut redéployer le matériel sculpté dans la nouvelle réserve des marbres, sculptés et inscrits, je ne pus malheureusement pas y participer, étant retenu à Paris, de 1993 à 1996, par des circonstances familiales impérieuses.

1. *ÉtThas* XV, p. IX-XIII.

2. HOLTZMANN 2014, p. 325.

3. La partie droite du rez-de-chaussée du bâtiment athonite situé sur le vieux port de Liménas et connu sous le nom de Caloyérico.

À mon retour, en 1997, je dus affronter une situation comparable à celle que j'avais connue à mes débuts : un encombrement à peine organisé. Grâce au concours de D. Braunstein et de R. Jacob, puis de G. Biard, des restaurations et des regroupements limités à certaines séries ont pu être réalisés, tandis que progressait le catalogue informatisé de la ronde-bosse et qu'était menée à bien, avec R. Jacob, la publication des fragments sculptés trouvés dans la fouille du terrain Valma⁴. Tous ces travaux d'« apothèque » n'auraient pu avoir lieu sans la confiance généreuse que nous ont constamment manifestée nos collègues grecques responsables du musée de Thasos : M. Sgourou, disparue prématurément avant d'avoir pu mener à bien l'aménagement du nouveau musée⁵ ; puis D. Malamidou. La latitude de travail dont nous leur sommes redevables compense largement les défauts d'agencement de la nouvelle réserve, au reste atténués désormais par les engins introduits par D. Braunstein.

Cette reprise de contact progressive avec un matériel abondant eut au moins cela de bon que sa dispersion obligeait à fureter et à manipuler, souvent non sans peine, la plupart des fragments sculptés, ce qui est toujours positif. La remise en chantier du second volume du corpus des reliefs qui en résulta allait cependant être freinée par deux revers informatiques : la défaillance d'un disque dur qui s'avéra irrécupérable, puis le vol de l'ordinateur lui-même – péripéties qui me persuadèrent, « mais un peu tard », qu'il fallait multiplier copies et sauvegardes... C'est ainsi que certains chapitres – notamment l'introduction générale sur les héros et le commentaire aux reliefs à banquets – ont fait l'objet de trois, voire de quatre rédactions successives. Deux de ces états antérieurs ont été communiqués à des collègues qui en avaient besoin pour compléter leur propre recherche : la version initiale (1973) du chapitre sur les reliefs à banquet a enrichi l'étude désormais classique de J.-M. Dentzer⁶ et la version de 1988 du chapitre sur les reliefs à cavalier a été utilisée par H. Koukouli, rédactrice en chef de l'article correspondant du *LIMC*⁷. Quant aux inscriptions, elles ont été revues dernièrement avec P. Hamon et J. Fournier, que je remercie de leur expertise.

À la fin de 2013, le texte final de la deuxième partie du corpus : *Reliefs à thème héroïque* (cavaliers et banquets), était enfin prêt quand je m'avisai que le second volume, qui devait initialement comprendre, en troisième partie, les autres reliefs funéraires, allait être énorme ; de plus, le temps passé à remettre au point cette troisième partie risquait de défraîchir derechef le texte de la deuxième... J'ai donc décidé de publier sans attendre cette deuxième partie du corpus, ce qui a l'avantage de mettre en valeur ces séries caractéristiques de la production thasienne, où l'on peut suivre, mieux que partout ailleurs il me semble, le passage du votif au funéraire durant la période hellénistique.

Il fallut dès lors compléter aussitôt l'illustration de cette partie, établie pour l'essentiel par les photographes qui se sont succédé à Thasos depuis les années soixante-dix du siècle passé : G. Reveillac, G. Constantinopoulos, H.-P. Coulon et Ph. Collet. Il revint à ce dernier de compléter, mais surtout d'harmoniser tant soit peu, à l'occasion de leur numérisation, les clichés pris jadis par ses prédécesseurs. Qu'il en soit chaleureusement remercié, de même que pour sa patience, depuis 1978, et son talent à satisfaire les exigences particulières de la photographie scientifique de sculpture.

Certains s'étonneront sans doute de l'ampleur octroyée ici à l'illustration de documents souvent ingrats et à peine présentés dans la plupart des musées – y compris au nouveau musée de Thasos... Eh bien oui : que ce volume soit l'occasion, au moins une fois, de faire sortir ces parias de l'ombre

4. B. HOLTZMANN, R. JACOB, « Les abords Nord-Est de l'agora de Thasos III. Les sculptures », *BCH* 134 (2010), p. 223-299.

5. Un colloque s'est tenu à sa mémoire à Thasos, en septembre 2006 : *Colloque Sgourou 2017*.

6. DENTZER 1982.

7. *LIMC* VI, H. E.

où ils sont relégués en dépit de leur intérêt, plus sociologique qu'esthétique, j'en conviens. Je considère du reste que, dans les publications de sculpture, le texte se périme généralement en une génération, alors qu'une illustration bien faite est un instrument de travail pérenne, que l'affolement mercantile qui s'est emparé de cet aspect de l'édition depuis une vingtaine d'années rend de plus en plus difficile à obtenir.

Cet ouvrage, comme le précédent, a été entrepris, repris et complété à la bibliothèque de l'École française d'Athènes, ce magnifique instrument de recherche sur la Grèce ancienne, incessamment développé et modernisé par les différents directeurs qui se succèdent à la tête de cette institution qui m'est chère. En le confiant à son service des publications, j'ai pleinement conscience du privilège que constitue le fait de pouvoir en disposer depuis quarante-cinq ans ; puisse-t-il n'en être pas indigne.

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ

Athènes, avril 2015

AVERTISSEMENT

Présentation du catalogue

Le volume actuel reprend, à très peu de choses près, la présentation du précédent, dont il continue la numérotation des reliefs. Le lemme initial de chaque entrée donne successivement les circonstances de la découverte, les dimensions en centimètres (hauteur, largeur, épaisseur ; saillie du relief), l'état de conservation ; n'en diffère que l'exposition de la bibliographie éventuelle, désormais abrégée selon le système dit américain. L'abréviation Arch, qui apparaît souvent lorsqu'il s'agit d'établir la provenance d'un relief, désigne les archives de l'École française d'Athènes, où sont conservés carnets, rapports, lettres et mémoires inédits des membres de l'École¹.

Lieux de conservation

Les reliefs dont le lieu de conservation n'est pas indiqué se trouvent au musée archéologique de Thasos.

Musées

Abréviations du nom des principaux musées mentionnés :

AntM	Bâle, Antiken Museum
BrM	Londres, British Museum
NCG	Copenhague, Ny Carlsberg Glyptotek
KhM	Vienne, Kunsthistorisches Museum
MAcr	Athènes, musée de l'Acropole
Mép	Athènes, Musée épigraphique
MetrMNY	Metropolitan Museum of New York
MFA	Boston, Museum of Fine Arts
MNAth	Athènes, Musée national d'archéologie
StaatM	Berlin, Staatliche Museen

Les autres musées sont désignés par le nom de la ville où ils se trouvent, précédé ou suivi de M, de MN ou MArch.

1. Le fonds thasien a été identifié et répertorié par M.-E. Notara durant les années 1970, avec ma collaboration. Il a fait depuis l'objet d'une nouvelle cotation malencontreuse qui a entraîné de nouvelles consultations.

DEUXIÈME PARTIE

LES RELIEFS À THÈME HÉROÏQUE

INTRODUCTION

Les reliefs dont l'imagerie procède du culte des héros sont particulièrement nombreux à Thasos ; inégalement répartis entre deux thèmes iconographiques, cavalier et banquet, ils constituent à eux seuls plus d'un tiers des reliefs connus. L'intérêt de ces séries n'est pas dans leur nombre – encore moins dans leur qualité, la plupart du temps médiocre ; il réside dans leur continuité chronologique. On peut y saisir, mieux que partout ailleurs peut-être dans le monde grec, le changement de sens qui a affecté ces thèmes iconographiquement très stables, les faisant passer du votif au funéraire.

Avant de présenter les documents thasiens, on rappellera brièvement la place des héros dans les croyances grecques, la manière dont ils ont été représentés et les témoignages concernant les cultes héroïques à Thasos.

LES HÉROS GRECS : NATURE ET FONCTIONS

La nature exacte de ces personnalités religieuses, qui participent à la fois de l'humanité et de la divinité, a beaucoup sollicité l'attention des Modernes¹. Plutôt que de chercher à les définir par leur origine – dieux déchus ou mortels divinisés – ou par leur fonction, ce qui accentue leurs différences, il convient de mettre en évidence les traits communs à cette « société très bigarrée », suivant l'expression de M. P. Nilsson². C'est ce qu'a tenté A. Brelich, au terme d'une longue enquête³, en montrant que le héros est une entité cohérente, même si elle admet, comme tous les

1. Pour un historique rapide de la question, BRELICH 1958, p. 11-16. Excellente mise au point par K. A. RHOMAIOS, *AM* 39 (1914), p. 189-235, à propos des reliefs de Tégée, et, plus récemment, par DENTZER 1982, p. 472-480. Aux études d'ensemble anciennes de DENECKEN 1886-1890, BURKHARDT 1898, FARNELL 1921, FOUCART 1922, il convient d'ajouter : HÄGG 1999 ; PIRENNE-DELFORGE, SUAREZ DE LA TORRE 2000 ; BOEHRINGER 2001 ; EKROTH 2002, avec bibliographie exhaustive p. 257-390 ; *ThesCRA* II (2004), s.v. « Heroisierung », p. 129-158, pl. 22-24 ; HIMMELMANN 2009 (compte rendu dans *RA* 2012, p. 195-197) ; BURKERT 2011, p. 278-285 ; R. PARKER, *On Greek Religion* (2011), p. 103-123 : « The Power and Nature of Heroes » ; Gr. NAGY, *The Ancient Greek Hero* (2013), sur la notion de héros dans les textes littéraires archaïques et classiques ; M. E. GORRINI, *Eroi salutari dell'Attica* (2015), sur les héros guérisseurs.
2. NILSSON 1961, p. 185.
3. BRELICH 1958, p. 313-314 et 373-389.

phénomènes religieux grecs, un certain jeu⁴. Le héros apparaît toujours comme un mortel sortant du lot commun, soit physiquement (beauté, force, grandeur, difformité), soit spirituellement (dons artistiques, qualités ou perversités morales), soit socialement (roi ou aristocrate, fondateur de cité ou législateur, bienfaiteur, brigand). Comme la force surhumaine (δαίμων) qui a animé ces personnalités exceptionnelles (κρείττονες τὴν φύσιν⁵) durant leur vie continue à se manifester après leur mort, il importe que leur tombe soit entretenue et le rituel funéraire pérennisé⁶. En fait, c'est la tombe qui fait le héros : pour devenir héros, il n'est pas nécessaire d'avoir eu une existence héroïque⁷ ni même d'avoir existé, il suffit d'une tombe – ne serait-ce qu'un cénotaphe⁸ ; nombre de héros génériques ou anonymes ne tiennent qu'à elle⁹. Aussi le héros est-il très local : fixé à un site, sa puissance ne dépasse jamais le groupe qui entretient sa tombe. Les calendriers cultuels retrouvés en Attique¹⁰ montrent bien le foisonnement de ces cultes minimes¹¹, mais scrupuleusement observés. Par là, les héros sont beaucoup plus proches des vivants¹² que les grands dieux, surtout dans les campagnes¹³.

Si le besoin d'honorer la part divine échue à un mort ou à une figure de légende témoigne de la faculté, très marquée chez les Grecs, de reconnaître et d'exalter la valeur individuelle, la façon dont cet hommage est rendu révèle un autre trait de leur comportement, opposé et complémentaire : l'importance du groupe. Ces êtres d'exception, à l'efficiences singulière, sont en effet récupérés par la communauté – les descendants, les voisins, un corps de métier, la cité... – qui en fait ses patrons :

4. BRELICH 1958, p. 362-368 : Héraclès héros-dieu et Dionysos dieu-héros.
5. Plutarque, *Vie de Cléomène* XXXIX 3, à propos de son héroïsation à Alexandrie.
6. Sur le rituel aristocratique des funérailles, qui est à l'origine de l'héroïsation, L. MALTEN, « Leichenspiel und Totenkult », *RM* 38-39 (1923-1924), p. 300-340 ; A. SCHNAPP-GOUBEILLON, « Les funérailles de Patrocle », dans GNOLI, VERNANT 1982, p. 76-88 ; L. H. JEFFERY, « Lordly Tombs: An Epigraphic Sidelight on Archaic Attic Society », dans *Πρακτικά του Η' διεθνούς συνεδρίου ελληνικής και λατινικής επιγραφικής*, Αθήνα, 3-9 οκτωβρίου 1982 (1984), p. 52-54 ; C. ANTONACCIO, *An Archaeology of Ancestors: Tomb Cult and Hero Cult in Early Greece* (1995) ; M. DEOUDI, *Heroenkulte in homerischer Zeit*, BAR 806 (1999).
7. HIMMELMANN 2009, p. 7-28, a souligné cette différence fondamentale entre les héros grecs et les héros modernes ; *id.*, « Helden und Heroen », dans MEYER, HOFF 2010, p. 28-39.
8. Les *hērōa*, sauf exceptions comme les deux baldaquins de l'Érechtheion (HOLTZMANN 2003, p. 171-175), sont très peu monumentalisés : ce ne sont généralement que des enclos plus ou moins bornés, comme « Le monument argien des "Sept contre Thèbes" » découvert par A. Pariente sur l'agora d'Argos : M. PIÉRART (éd.), *Polydipsion Argos*, *BCH Suppl.* XXII (1992), p. 204-216.
9. On peut distinguer trois types de héros, par ordre décroissant de prégnance : les héros individualisés, qui ont un nom, une histoire, une figure ; les héros génériques ou fonctionnels, dont la personnalité se résume au nom qui indique leur caractéristique ; les héros anonymes enfin, qui ne sont désignés que par le toponyme du lieu où se trouve leur tombe.
10. Les quatre principaux (Marathon, Thoricos, Erchia, clan des Salamiens) ont été commodément réunis (sans traduction) par EKROTH 2002, p. 343-355. Le calendrier de Thoricos (*IG I³* 256 bis), acquis en 1979 par le musée Getty, a été restitué à la Grèce en mars 2012 : Mép 13 537 (*infra* n. 13 p. 80) ; celui d'Aixônè a été complété et étudié récemment : STEINHAEUER 2004.
11. KEARNS 1989 en a établi le catalogue, p. 139-207.
12. « Les dieux sont distants, les héros sont proches », résume BURKERT 2011, p. 284.
13. Cette familiarité est plaisamment mise en scène dans l'*Ἡρωικός* de Flavius Philostrate (vers 230-240), dont le protagoniste est un vigneron d'Éléonte qui déclare partager son domaine idyllique avec le héros homérique Protésilas devenu le génie du lieu, où il apparaît régulièrement. Voir la traduction commentée de ce dialogue par MACLEAN, AITKEN 2003.

il s'agit par le culte de se concilier leur virulence¹⁴, de transmuier en bienfaisance ce que leur personnalité peut avoir eu d'excessif, voire de monstrueux. Le caractère social, voire politique de ces cultes héroïques est donc très marqué, puisqu'il faut qu'un groupe de vivants soit d'accord sur la personnalité d'un mort pour qu'il soit élevé au rang de héros¹⁵.

Bien entendu, les critères de l'« héroïcité » ont changé avec l'évolution de la société grecque : les héros, ce furent d'abord les rois des VIII^e et VII^e siècles¹⁶, les chefs de guerre, les grands propriétaires ; puis les fondateurs de cités et les législateurs ; ensuite les artistes et les « grands hommes » de toute espèce ; finalement le commun des mortels. Cette dévalorisation progressive¹⁷ aboutit à une dilution complète de l'héroïque dans le funéraire, du moins pour les représentations : initialement liées au culte héroïque¹⁸ et marquant l'exception, celles-ci ont fini par s'appliquer à n'importe quel défunt¹⁹.

L'ICONOGRAPHIE DES HÉROS²⁰

Ce n'est qu'à Sparte, où le culte des héros était particulièrement développé²¹, que des reliefs en pierre les représentant sont attestés dès le début du VI^e siècle : l'amphiglyphe de Magoula²², deux reliefs

14. C'est ainsi que le brigand Drimacos, qui avait longtemps terrorisé Chios, devint, après sa fin sublime, le Héros Euménès, selon Nymphodore de Syracuse cité par Athénée (VI 265d-266e) ; GRAF 1985, p. 121-125.
15. On s'est efforcé récemment de trouver des arrière-plans politiques au culte des héros. Pour A. Snodgrass (« Les origines du culte des héros », dans GNOLI, VERNANT 1982, p. 107-119), le foisonnement des héros dans les régions où la petite propriété libre se développe à partir du VII^e s. (Attique, Argolide, Messénie) viendrait de ce que les paysans se seraient mis sous la protection de héros locaux pour échapper à l'emprise de la féodalité traditionnelle. Cl. Bérard, lui, suppose (« L'héroïsation et la formation de la cité », dans *Architecture et société* 1983, p. 43-62) que les tyrans ont pu favoriser l'éclosion de nouveaux cultes héroïques pour diminuer l'influence des grandes familles présidant aux cultes des héros-ancêtres de l'aristocratie. Sur les implications politiques du culte des héros, voir aussi Fr. de Polignac, dans *La naissance de la cité grecque* 1995, p. 151-176.
16. Il faut en distinguer le culte de souverains vivants, attesté depuis le V^e s. ; HABICHT 1970, p. 200-205 : ses rapports avec le culte des héros. Voir aussi TAEGER 1957 ; CERFAUX, TONDRIAU 1958, et la recension de ces deux études par É. WILL, *RPhil* 86 (1960), p. 76-85. Si l'on divinise ainsi les potentats vivants, au lieu de les héroïser, c'est bien parce que, étant vivants, ils ne sauraient bénéficier de cet attribut constitutif du héros qu'est la tombe.
17. Sur les pratiques hellénistiques en la matière, FABRICIUS 1999, p. 21-108.
18. EKROTH 2002, p. 303-341, s'est attachée à montrer que les rites dont les héros font l'objet ne diffèrent pas fondamentalement de ceux pratiqués envers les dieux olympiens, du moins jusqu'au début de l'époque hellénistique.
19. Cette héroïsation généralisée est particulièrement sensible en Haute Macédoine depuis la fin de l'époque hellénistique : A. RIZAKIS, I. TOURATSOGLU, « Mors macedonica », *AEphem* 2000, p. 250-252. Au II^e s. apr. J.-C., si l'héroïsation exceptionnelle d'Antinoos et de Polydeukion par la volonté d'Hadrien et d'Hérode Atticus s'efforce de revenir à la plénitude ancienne de l'héroïcité, elle en diffère cependant sur un point essentiel : elle est imposée par des individus disposant d'un grand pouvoir et non pas organisée par des groupes pérennes ; M. GALLI, « Antinoos *heros* e gli eroi della Seconda Sofistica », dans *Κλασική παράδοση* 2012, p. 523-536.
20. Aperçu d'ensemble chez F. T. VAN STRATEN, *Hiera kala* (1995), p. 92-100.
21. Pausanias mentionne vingt-huit *hērōa* en Laconie contre seize en Attique : ANDRONICOS 1956, p. 306 ; LE ROY 1982, p. 284, n. 25.
22. MArch Sparte 1. M. Dumas (« Hélène ou Ériphyle ? », *RA* 1983, p. 3-12) a reconnu Amphiaraios, dont l'*hērōon* est bien attesté à Sparte, dans le personnage masculin de la face 1. L'assimilation des deux serpents aux Dioscures, d'abord formulée par PICARD 1935, p. 455, puis développée par CHRISTOU 1955, p. 106-110, ne s'impose pas : les serpents signifient simplement le caractère héroïque des personnages représentés, comme c'est l'usage. La parenté des silhouettes masculines avec celles des « jumeaux d'Argos » de Delphes suggère une date vers 580-570.

dédiés aux Dioscures²³ et les premiers reliefs à banquet assis²⁴. Sur tous ces documents, divers par leur taille, leur forme, leur type iconographique, sont figurés un ou deux serpents qui signifient la nature héroïque des personnages représentés, selon un usage qui se banalise en même temps que l'héroïsation²⁵. Ces reliefs archaïques sont tout à fait exceptionnels ; en Laconie comme ailleurs, les offrandes figurées faites à des héros étaient généralement beaucoup plus modestes : de simples plaquettes²⁶ accrochées à une surface verticale, suspendues ou fixées à un arbre du *téménos*²⁷ ou plus souvent à une paroi. Un passage d'Énée le Tacticien (XXXI 15-16) montre qu'au milieu du IV^e siècle ce type d'offrande restait tout particulièrement lié aux modestes *hèrôa* de campagne : l'auteur y suggère d'utiliser un *πινάκιον ἡρωϊκόν* pour porter hors d'une ville assiégée un message secret dont le texte sera recouvert par l'image d'un cavalier vêtu de blanc et montant un cheval blanc. Depuis la seconde moitié du V^e siècle, le motif du cavalier est en effet devenu l'un des thèmes majeurs de l'iconographie héroïque.

23. 1) MArch Sparte 575 ; M. N. TOD, A. J. B. WACE, *A Catalogue of the Sparta Museum* (1906), p. 191, fig. 65. La date floue de Wace – VI^e s. – convient certes aux silhouettes des Dioscures, mais le couronnement en fronton peut indiquer une date plus basse, dans la première moitié du V^e s. 2) Relief du musée de Sparte publié par CHRISTOU 1955, fig. 1 p. 92. La date proposée par celui-ci (580-570) paraît trop haute d'une trentaine d'années, eu égard à la silhouette de *couroï* des Dioscures.
24. ANDRONICOS 1956 a étudié en détail neuf reliefs de ce type datant de 550-540, à propos du petit relief MNath 4455. Le plus ancien et le plus célèbre, celui de Chrysapha (Berlin, StaatM Sk 731), est communément daté de 550-530 (BLÜMEL 1963, p. 22-25, n° 16). La série n'a cessé de s'enrichir depuis : *ArchDelt* 28 (1973), *chron.*, p. 166, pl. 145-146 (trois reliefs) ; LE ROY 1982 : relief de Gytheion. Sur le caractère « héroïque » de ces reliefs laconiens, voir aussi D. HIBLER, « The Hero-Reliefs of Lakonia: Changes in Form and Function », dans O. PALAGIA, W. COULSON (éds), *Sculpture from Arcadia and Laconia* (1993), p. 199-204. On notera que ces reliefs, dès le VI^e s. av. J.-C., comportent toujours un serpent qui assure la nature héroïque du personnage représenté, alors qu'il n'apparaît ailleurs qu'après 350 av. J.-C.
25. KÜSTER 1913, p. 72-85 ; OGDEN 2013, p. 250-254. DENTZER 1982, p. 495-501, a commodément réuni les témoignages littéraires attestant la connotation héroïque du grand serpent (δράκων ; sur son identité zoologique, *infra*, n. 52 p. 35) : les plus explicites sont ceux de Plutarque (*Vie de Cléomène* XXXIX), d'Artémidore (*La clef des songes* IV 79) et de Diogène Laërce (V 89-91). Il souligne justement que le serpent n'apparaît dans aucune représentation funéraire antérieure à la dégradation des thèmes héroïques.
26. En bois (σανίδες) ou en terre cuite (πίνακες) portant des figures peintes : J. BOARDMAN, « Painted Votive Plaques », *ABSA* 49 (1954), p. 183-201. Les panneaux de bois de Pitsa (*EAA* VI, p. 200-206) et les plaquettes de terre cuite de Penté-Scoufia (E. PERNICE, « Die korinthischen Pinakes im Antiquarium der königlichen Museen », *JdI* 12 [1897], p. 9-48) en sont les exemples les plus connus. Les plaquettes en terre cuite à relief sont partout abondamment attestées, notamment pour le culte des héros dans le Péloponnèse : aux trouvailles de l'« *hèrôon* du fleuve » (A. J. B. WACE, « Sparta: The Heroön », *ABSA* 12 [1905-1906], p. 288-294, fig. 5-6), on peut adjoindre à Sparte celles de l'« *hèrôon* d'Agamemnon et d'Alexandra » (*BCH* 81 [1957], *chron.*, p. 549-551, fig. 4-9 ; *BCH* 85 [1961], *chron.*, p. 685, fig. 4, 7-9) ; voir aussi celles de Voïdokilia (Messénie), où le culte d'un héros s'est développé auprès d'une tombe mycénienne à *tholos* : E. PEPPA-PAPAIOANNOU, *Πήλινα αναθήματα από την Πύλο* (2012), p. 35-50, p. 127-144, fig. 1-59 : neuf plaquettes de 0,20 × 0,25 m et quarante-cinq de 0,09 × 0,10 m représentent un cavalier au galop. Pour l'Asie Mineure, voir le dépôt très abondant trouvé à Troie : des centaines de plaquettes figurant un héros cavalier au galop avec, dans 85 % des cas, un serpent : A. E. BARR, « Horses and Rider Plaques at Ilion... », *Studia Troica* 6 (1996), p. 133-157.
27. Voir par exemple : 1) l'*oïnochoè* attique du Louvre S 1659 (vers 450) : libation faite par deux femmes à un héros cavalier, représenté auprès de sa monture ; dans un arbre, deux plaquettes votives suspendues. 2) Le cratère en cloche attique BrM E 494, vers 430, qui représente le sanctuaire de Chrysè (*JHS* 70 [1950], p. 36, fig. 1. 3). La fresque de la chasse royale qui orne la façade de la tombe II de Verghina : le premier arbre à gauche porte des bandelettes et une tablette dont le fond est peint en blanc. La présence à droite d'un haut pilier portant trois statuettes (?) indique que cette partie de la composition évoque un modeste *téménos* champêtre ; SAATSOGLOU-PALIADELI 2004, p. 88-90, pl. 11a et 23a.

Le thème du héros cavalier²⁸ remonte vraisemblablement à l'époque géométrique, où l'héroïsation concernait surtout des chefs de famille aristocratiques disposant des ressources nécessaires à l'entretien d'une écurie²⁹ : les témoignages littéraires et archéologiques attestent cette liaison entre hippisme et aristocratie³⁰, ce qui va à l'encontre de l'interprétation eschatologique proposée jadis³¹. À partir de la fin du v^e siècle, le cheval est devenu un attribut presque obligé des héros, notamment à Athènes³², où l'essor des reliefs à cavalier³³ s'explique probablement, comme celui des stèles funéraires et des reliefs votifs en général, par l'existence d'une génération de sculpteurs marbriers formés au Parthénon.

L'iconographie du héros cavalier, d'abord limitée aux types du cavalier monté au pas ou bien à pied guidant sa monture (« Pferdeführer »)³⁴, s'enrichit de deux types : au iv^e siècle, le cavalier en armes lancé au galop ; à la fin de l'époque hellénistique, le chasseur³⁵ de sanglier, ce « cavalier thrace » dont la fortune sera considérable à l'époque impériale. Tous ces types, qui figurent dans la série thasienne, seront présentés ici indépendamment de leur caractère votif ou funéraire, d'ailleurs parfois difficile à déterminer.

28. LIMC VI, H. E., où la plupart des variantes locales et iconographiques du thème sont envisagées.

29. DENEKEN 1886-1890, col. 2583-2585 ; DENTZER 1982, p. 492-493.

30. L'onomastique elle-même le confirme : les noms à composante hippique sont nombreux dans les grandes familles ; L. CURTIUS, *Antike* 3 (1927), p. 162-165. Dans le « rituel funéraire aristocratique » (B. HOLTZMANN, *Dictionnaire de la Grèce antique* [2000], s.v., p. 1162-1165), qui apparaît comme la préfiguration du culte héroïque, les chevaux jouent un grand rôle : Achille immole quatre juments sur le bûcher de Patrocle (*Iliade* XXIII 171-172) ; quatre chevaux avaient été sacrifiés lors des funérailles du héros dont le monument, datant de 950 av. J.-C., a été retrouvé à Lefkandi d'Eubée ; M. R. POPHAM, P. G. CALLIGAS, L. H. SACKETT (éds), *Lefkandi II: The Protoegeometric Building at Toumba, ABSA Suppl.* 23 (1993), p. 21, pl. 22. Les mêmes immolations de chevaux se retrouvent aux viii^e et vii^e s. dans les tombes royales de Salamine de Chypre (V. KARAGEORGHIS, *Salamis on Cyprus* [1969] : tombes 2, 3, 31, 47, 50, 79), au iv^e s. sur la tombe de Philippe II à Verghina (ANDRONICOS 1984, p. 69) et jusqu'au début du ii^e s. apr. J.-C. sur la tombe d'un grand propriétaire terrien (D. TRIANTAPHYLLOS, D. TERZOPOULOU, « Le tumulus de Mikri Doxipara-Zoni à Kyprinos (Thrace, Grèce) », dans A. GARDEISEN [éd.], *Les équidés dans le monde méditerranéen antique* [2005], p. 11-27). Voir *ibid.*, p. 143-151, la liste de tombes grecques avec chevaux établie par Th. G. Antikas. Par ailleurs, l'enchaînement chronologique entre tombes mycéniennes et géométriques, cultes héroïques avec offrandes représentant des cavaliers, et concours avec épreuves hippiques est attesté aussi bien à l'agora de Corinthe (O. BRONEER, « Hero Cults in the Corinthian Agora », *Hesperia* 11 [1942], p. 128-161) qu'à celle d'Athènes (H. THOMPSON, « Συνέπειαι τινες τῆς λατρείας τῶν ἡρώων εἰς τὰς ἀρχαίας Ἀθήνας », *EEAth* [1963-1964], p. 276-284). Sur le rôle militaire et politique de l'aristocratie cavalière aux époques archaïque et classique, voir les p. 27-31 dans A. ALFÖLDI, *Die Herrschaft der Reiterei...*, *AK Suppl.* 4 (1967), p. 13-47, pl. 1-14, et certaines contributions au colloque sur les équidés cité plus haut.

31. L. MALTEN, « Das Pferd im Totenglauben », *JdI* 29 (1914), p. 179-256 ; réfuté par LANGENFASS-VUDUROGLU 1973, p. 102-114.

32. Le relief votif attique d'un père présentant son fils à Thésée, qui n'est pas cavalier (Louvre, MA 743 ; HAMIAUX 2001, p. 142, n° 135 ; G. EKROTH, « Theseus and the Stone: The Iconographic and Ritual Contexts of a Greek Votive Relief in the Louvre », dans J. MYLONOPOULOS [éd.], *Divine Images and Human Imaginations in Ancient Greece and Rome* [2010], p. 143-169), date du moment, à la fin du v^e s., où la morphologie et l'iconographie des reliefs votifs en marbre sont en train de se fixer dans les ateliers athéniens.

33. DENEKEN 1886-1890, col. 2562-2563, avait déjà constaté le caractère attique du thème, également bien représenté en Béotie. WILL 1955, p. 70-76, a repris la question de manière moins cursive. Le recensement de LANGENFASS-VUDUROGLU 1973 illustre la prééminence des reliefs attiques : pour les v^e et iv^e s., trente reliefs en Attique (p. 34-36) contre huit en Béotie (p. 48-49), dont certains procèdent de compositions attiques. Voir maintenant TILLIOS 2010, p. 68-84 : « die Reiterheroenreliefs » (vingt-six exemplaires catalogués).

34. VOUTIRAS 2010, p. 85-95.

35. Dans le chapitre initial de son *Art de la chasse*, Xénophon propose une liste, non exhaustive, de héros chasseurs (I 1-16).

La même démarche s'impose a fortiori pour l'autre grand thème de l'iconographie héroïque : le banquet³⁶. Sa signification est claire : il représente un seigneur servi et accompagné, dans une ambiance de luxe et d'oisiveté. Comme le cavalier, c'est donc un thème aristocratique qui a pris une valeur héroïque, et pour la même raison : parce que les héros de l'époque archaïque ont été surtout de grands personnages. Lorsque la prégnance héroïque du thème n'a plus été suffisamment perçue, des éléments iconographiques isolés à haute teneur héroïque – le cheval et le serpent, mais aussi parfois le *polos* et les adorants – ont été introduits pour réaffirmer son caractère héroïque, donc votif. Ainsi s'est enrichie, par agglutination progressive, une composition d'emblée artificielle, puisque la contiguïté de ses deux éléments constitutifs – le banqueteur couché que sert un échanton et l'épouse assise en face de lui – est contraire aux usages grecs et suffit à faire de la scène un montage symbolique³⁷.

À partir de la fin du iv^e siècle, la dévalorisation rapide de la notion de héros³⁸, avec la multiplication des héroïisations politiques et privées³⁹, entraîne la dérive des thèmes héroïques vers l'iconographie funéraire, au moment même où celle-ci se restreint à quelques types stéréotypés⁴⁰, car l'accroissement de la demande provoque le déclin de la créativité en ce domaine⁴¹.

Les très nombreux reliefs funéraires thasiens avec cavalier et banquet illustrent cette sclérose progressive, même si certains détails d'iconographie ou d'exécution leur conservent parfois, jusqu'au iii^e siècle apr. J.-C., quelque saveur.

36. Comme l'a prouvé l'étude exhaustive de DENTZER 1982, p. 72-216.

37. J.-M. Dentzer a bien montré que l'iconographie du banquet n'a de cohérence qu'idéologique : « Le cheval au banquet funéraire », dans G. SIEBERT (éd.) *Méthodologie iconographique* (1981), p. 79-83. La présence de la femme aux côtés du héros, que l'on constate également sur d'autres reliefs dédiés à des héros, peut s'expliquer par l'hommage rendu par ses descendants à un couple d'ancêtres héroïsés. La tendance à doter les héros d'une parèdre féminine est particulièrement sensible dans le calendrier cultuel de Thoricos (*infra* n. 13 p. 80) où presque tous les héros mentionnés sont flanqués d'héroïnes anonymes, auxquelles est rendu un culte mineur : elles ont droit à un plateau garni, non à un sacrifice sanglant. J. LARSON, *Greek Heroine Cults* (1995), p. 32-34, a comparé leur position à celle d'un chœur féminin par rapport au coryphée.

38. FOUCART 1922, p. 136-163 ; H. J. ROSE, « The Degradation of Heroes », dans G. E. MYLONAS, D. RAYMOND (éds), *Studies Presented to D.M. Robinson on his Seventieth Birthday* 2 (1953), p. 1052-1057. Sur l'ambiguïté de la notion de héros à l'époque hellénistique, voir aussi les considérations de P. M. FRASER, *Rhodian Funerary Monuments* (1977), p. 76-81 ; PFUHL, MÖBIUS 1977, p. 47-48 ; FABRICIUS 1999, *supra* n. 17.

39. M. ROSTOVITZ, *The Social and Economic History of the Hellenistic World* II (1941), p. 1115-1126 ; C. SCHNEIDER, *Kulturgeschichte des Hellenismus* II (1969), p. 215-217 ; SCHMIDT 1991, p. 141-146 : « Der Bürger als Heros ». Un bon exemple d'héroïsation sociale est fourni par IG II² 1326, datant de 176/5 : l'association des orgéons de Dionysos, au Pirée, pour honorer la mémoire de son administrateur et bienfaiteur, décide (l. 45-47) d'en faire un héros, qui sera parèdre du dieu en son temple, tout comme l'est déjà son père. Voir aussi la collection de reliefs héroïques attiques du iv^e s. rassemblée par Hérode Atticus, vers 160-170, dans sa villa d'Éva (Arcadie) en l'honneur de ses chers disparus : G. SPIROPOULOS, *Νεκρόδειπνα, Ηρωικά ανάγλυφα* (2006), *passim*.

40. PFUHL, MÖBIUS 1977, p. 44-45.

41. SCHMIDT 1991, p. 39-42, 104-116. L'apparition de noms thraces, surtout dans le sud de Thasos, résulte plutôt de l'accession à la représentation funéraire d'une population rurale jusque-là occultée que d'un regain de peuplement thrace, il me semble. Sur ce phénomène, DANA 2014, *passim*.

HÉROS ET HÉROÏSATION À THASOS

Il est communément admis que les héros étaient plus nombreux, la tendance à l'héroïsation plus marquée dans les régions non ioniennes du monde grec⁴². L'exemple de Thasos, pourtant issue de l'ionisme insulaire le plus pur et exposée assez vite à l'influence de l'ionisme oriental, infirme cette théorie. Avant d'aborder l'étude des reliefs à thèmes héroïques, dont certains sont sûrement votifs, il convient de rappeler brièvement les autres témoignages concernant ces cultes à Thasos⁴³.

Le plus important est fourni par un règlement judiciaire de la fin du iv^e siècle (M^{Arch} inv. 1451) qui fixe les jours où les dénonciations sont interdites : parmi ceux-ci, le jour des Hèroxénies⁴⁴, c'est-à-dire de la fête des Héros, marquée par un banquet auquel ceux-ci sont censés participer. Cette même fête est mentionnée quatre siècles plus tard (vers 50 apr. J.-C.), à l'occasion d'un décret (M^{Arch} inv. 1273) qui héroïse les frères Micas et Euphrillos, donateurs du portique Sud-Ouest de l'agora, où sera installé leur *hèrôon*⁴⁵. Or ces Hèroxénies sont sans parallèle exact, même si quelques rites peuvent leur être comparés⁴⁶ ; sans doute ne sont-elles qu'une variante des Théoxénies, elles bien connues⁴⁷, mais le fait qu'il y ait eu à Thasos une fête spécialement consacrée aux héros ne peut manquer d'être significatif. L'importance, dans la religion locale, de divinités d'origine héroïque – Dionysos, Héraclès⁴⁸, Asclèpios⁴⁹, les Dioscures⁵⁰, Théogénès⁵¹ – est un autre signe de cette particularité religieuse.

42. DENEKEN 1886-1890, col. 2453-2459 ; KÜSTER 1913, p. 73. NILSSON 1961, p. 191, adopte une position un peu différente : les héros sont rares en Ionie parce qu'il n'y avait pas là de tombes anciennes autour desquelles un culte héroïque aurait pu se développer. Explication peu convaincante, puisqu'il y a eu une colonisation mycénienne sur ces rivages, mais surtout parce que l'apparition de héros ne réclame pas en fait un terreau historique très épais : aussi bien que religieux, le phénomène est social et lié, à son origine, à la structure clanique de la société grecque.

43. *Guide* 2000, p. 232-233.

44. SALVIAT 1958, p. 254-259.

45. *ÉtThas* V, p. 93-99, n° 192, l. 23.

46. SALVIAT 1958, p. 255, en a rapproché les Ἡρόχια connues par Hésychios, les Ἡροφάνεια de Mégare (*IG* VII 48) et une scholie de Pindare (*Néméennes* VII 68) : γίνεται ἐν Δελφοῖς ἥρωσι ξένια ἐν οἷς δοκεῖ ὁ θεὸς ἐπὶ ξένια καλεῖν τοὺς ἥρωας. EKROTH 2002, p. 282-286, assimile ce rite aux *théoxénia* mieux attestés.

47. Fr. DENEKEN, *De Theoxeniis* (1881) ; M. P. NILSSON, *Griechische Feste* (1906), p. 160-162 et 418-420 ; F. PFISTER, *RE* (1934), s.v., col. 2256-2258. SALVIAT 1958 a montré, p. 256-257, l'ambiguïté de ces banquets cultuels où les héros étaient souvent autant à l'honneur que les dieux.

48. *Supra* n. 4. Sur la double nature – héroïque et divine – d'Héraclès à Thasos, voir la mise au point de J. POUILLOUX, « Héraclès thasien », *REA* 76 (1974), p. 305-316, et les contributions plus récentes d'A. Verbanck-Piérard citées dans *Les panthéons des cités*, *Kernos Suppl.* 8 (1998), p. 115, n. 33.

49. SALVIAT 1958, p. 353-357.

50. Presque toujours représentés en cavaliers ; à Thasos même, voir *ÉtThas* XV, p. 140-142, n°s 79-80, pl. XLVIII.

51. *ÉtThas* III, p. 62-105. On a trouvé depuis, dans le sud de l'île, une dédicace à Théogénès, Dieu Épiphané, datant du i^{er} s. apr. J.-C. (*BCH* 86 [1962], p. 594-596, fig. 15) et une quatrième dédicace (inv. 2326) a été publiée dans *BCH* 91 (1967), p. 579-581, fig. 3. Son autel sur l'agora a été restitué par Fr. CHAMOUX, *Thasiaca* (1977), p. 143-153. Nouvel essai d'appréciation par J. POUILLOUX : « Théogénès de Thasos... quarante ans après », *BCH* 118 (1994), p. 199-206. Une anecdote racontée par Plutarque, *Conseils politiques* (*Moralia* 811 E), montre le redoutable athlète prenant part lui-même à un banquet en l'honneur d'un héros, où son irascibilité provoque une rixe générale. Sur le sens des héroïisations ou divinisations d'athlètes, J. FONTENROSE, « The Hero as Athlete », *CalStudClassArch* 1 (1968), p. 73-104 ; F. BOHRINGER, « Cultes d'athlètes en Grèce classique », *REA* 81 (1979), p. 5-18 ; M. BENTZ, Chr. MANN, « Zur Heroisierung von Athleten », dans R. VON DEN HOFF, S. SCHMIDT (éds), *Konstruktionen von Wirklichkeit* (2001), p. 225-240.

L'anecdote racontée par Plutarque (*Apophthegmes lacédémoniens* 25), selon laquelle les Thasiens auraient proposé au roi de Sparte Agésilas de le diviniser – et cela en 394, à un moment où ces divinisations politiques n'étaient pas encore usuelles – va dans le même sens⁵². Le culte rendu à la famille impériale⁵³ est moins caractéristique : il se retrouve dans la plupart des cités grecques – mais l'*hèrôon* dédié au moins partiellement à Lucius César sur l'agora en est un témoignage original⁵⁴. Dans une ambiance aussi propice à l'héroïsation, on s'attendrait à ce que le culte de Télésiclès, fondateur de la cité, soit présent sur l'agora, comme dans nombre de cités coloniales. Il n'en est rien, mais les fouilles ont retrouvé le cénotaphe de Glaucos, compagnon d'Archiloque lors de la seconde vague de la colonisation parienne : ce monument construit au VII^e siècle, puis remanié, était vraisemblablement surmonté, dans son état final, d'une stèle qui le représentait⁵⁵. D'autres héros, inconnus par ailleurs, sont attestés par des inscriptions : Agrôn⁵⁶, Sôsiôn l'Archégète⁵⁷, un héros au nom illisible associé à Dionysos⁵⁸, Euphrillos et Micas⁵⁹.

52. J. Pouilloux (*ÉtThas* III, p. 104) a souligné justement que l'aplomb des ambassadeurs thasiens, affirmant que les Thasiens avaient effectivement le pouvoir de diviniser les hommes, n'est pas une forfanterie destinée à les tirer d'embarras face à l'ironie d'Agésilas, mais la confirmation d'une particularité de la vie religieuse de Thasos, encore singulière à cette époque. Sur le rapport de ces divinisations politiques avec l'héroïsation, *supra* n. 16.
53. *ÉtThas* V, p. 59-70, pour la dynastie julio-claudienne. Une dédicace faite par une prêtresse de Livie et une base au nom d'Agrippa Postumus, éphémère successeur désigné d'Auguste, ont confirmé le zèle des Thasiens à développer ce culte politique ; J. FOURNIER, « La société thasienne et l'Empire sous les Julio-Claudiens », *BCH* 130 (2006), p. 499-518.
54. Fr. CHAMOIX, « Un portrait de Thasos : Lucius Caesar », *Mon Piot* 44 (1950), p. 83-96, pl. 9-10 ; *ÉtThas* V, p. 61-62 ; *Guide* 2000, p. 73.
55. *Guide* 2000, p. 69-70. Les fouilles avaient, dès 1920, révélé le monument de Glaucos, à l'insu de son fouilleur, l'inscription l'identifiant n'ayant pas été remarquée (*BCH* 45 [1921], p. 94-95 : « une base à plusieurs ex-votos »...). Le cliché p. 95 présente, dans l'axe de la deuxième assise, une cavité oblongue d'encastrement et, à l'est, le départ d'une autre cavité semblable. La fouille de 1954 (*BCH* 79 [1955], p. 348-351 ; fig. 8 : plan) a montré que ces encastresments étaient en fait le vide central plus ou moins large régnant entre les blocs de cette assise, dont le bloc médian nord a désormais disparu. La légère saillie que présentent vers l'intérieur les blocs de cette assise semble indiquer qu'ils devaient porter, en retrait, un troisième niveau où pouvait effectivement être encastree une stèle, une statue (*ibid.*, p. 351) étant exclue par l'exiguïté du socle ainsi formé. L'existence de stèles commémoratives, voire honorifiques (quand le personnage est vivant) est bien attestée : Pausanias (VIII 48, 1) en a vu deux sur l'agora de Tégée, l'une représentant les quatre législateurs de la cité et l'autre un héros local, Iasios ; il a vu de même, sur l'agora d'Élatée (X 34, 6), une stèle représentant Élatos, héros fondateur de la cité, dont il n'a pu déterminer si c'était un monument commémoratif ou l'*hèrôon* de cet archégète. Dans le *bouleutèrion* de Iasos ont été retrouvés les fragments d'un haut relief en marbre représentant un banqueteur, très vraisemblablement le héros fondateur de la ville, Iasos Ktistès, connu par ailleurs : S. ANGIOLILLO, « Il rilievo dal Bouleuterion di Iasos: proposte di lettura », dans I. JENKINS (éd.), *Sculptors and Sculpture of Caria and the Dodecanese* (1996), p. 105-108, fig. 178-193. Sur ces stèles commémoratives et honorifiques, qui n'impliquent pas que le personnage est héroïsé, au sens religieux du terme : HIMMELMANN 2009, p. 76-80 ; DESPINIS 2013, p. 13-38, fig. 1-14. Le relief 315 (*infra*, Appendice II) pourrait être de ce type.
56. Inv. 659 : bloc de mur remployé sur l'agora ; vers 430 (*ÉtThas* III, p. 87, n° 14, pl. 9, 2).
57. Inv. 243, trouvé en 1928 dans le quartier de la porte d'Hermès ; fin du V^e siècle (*ÉtThas* III, p. 335, n° 127, pl. 36, 1). La restitution Σω[τ]ίων[ι], acceptée par J. Pouilloux, est peu satisfaisante, alors que le nom Sôsiôn est fréquent à Thasos. Rien ne prouve qu'il faille identifier avec ce héros l'Archégète anonyme mentionné par Hippocrate (*Épidémies* I 5) : cette épiclese, qui peut être portée également par certaines divinités, notamment Apollon Pythien patron des fondations coloniales (T. RITTI, *Hierapolis* I [1985], p. 108-109), n'est pas l'apanage d'un seul héros par cité (O. JESSEN, *RE* [1895], s.v., col. 443-444).
58. Inv. 888 ; règlement de culte trouvé dans les magasins nord-est de l'agora (*Guide* 2000, p. 68 : le prytanée ?) ; au plus tôt de la fin du IV^e s. (*ÉtThas* III, p. 344, n° 129, pl. 37, 5).
59. *Supra* n. 45.

Quant aux Ἀγαθοί, dont une inscription du milieu du IV^e siècle⁶⁰ fixe en détail les honneurs qui leur sont dus ainsi qu'à leur famille, c'est aller trop loin que d'en faire des héros : citoyens morts au champ d'honneur, ils forment un groupe anonyme qui peut s'accroître indéfiniment, alors que les héros sont toujours des individus d'exception ou, comme les morts de Marathon, des Thermopyles ou de Platées, un groupe distingué par un exploit précis. Le préjugé de conduite héroïque dont sont gratifiés les Ἀγαθοί n'est donc pas suffisant pour les faire accéder à la condition religieuse de héros.

Enfin, un héros Ponto(médôn) est attesté au III^e siècle av. J.-C. par une dédicace des apologues.

101. Inv. 257 : dédicace au héros Ponto(médôn) d'un grand relief votif (pl. I a, b)

Découvert en 1924 dans la fouille d'une partie du Dionysion.

16,5 × 54 × 19,5 ; hauteur de l'épistyle inscrit : 7 ; épaisseur de la plaque sculptée : 7,5. Hauteur des lettres, de la première ligne : 2,5-3 ; des deux autres : 1,5.

Marbre thasien à grains moyens ; épiderme usé et noirâtre.

BCH 48 (1924), *chron.*, p. 502 ; *BCH* 50 (1926), p. 238-239, n° 15, fig. 2 (publication de l'inscription par G. Daux) ; *IG XII Suppl.* 431 ; Y. GRANDJEAN, *BCH* 136-137 (2012-2013), p. 252-254, n° 6.

Partie supérieure gauche d'un grand relief votif, brisé à droite et en bas, où ne subsiste qu'un tout petit fragment du champ sculpté. La corniche est cassée à gauche sous la première antéfixe. Le couronnement est composé : en avant, d'une partie inclinée large de 6 cm, scandée de trois rangées de couvre-joints (distance d'axe en axe : 13 cm) ; au sommet, d'une bande plane large de 5 cm ; à l'arrière, d'un *kymation* lesbique large de 7 cm. Le revers est dressé.

Sur l'épistyle, inscription en trois lignes :

Ἀπολόγοι ἥρωι Ποντο[μέδωντι]
Θευλέτης Ἀπολλοδώρου Κριτόβο[υλος.....]
Ἑκτορίδευς [ca 10 l.] Σατύρου [.....]

La disposition en deux lignes du nom des magistrats composant à Thasos le collège des apologues conduit à proposer une restitution courte de la partie droite du relief, si l'on accepte, à la suite des observations argumentées de P. Bernard et Fr. Salviat, que le nombre des apologues soit passé de sept, bien attesté au IV^e siècle, à trois dès le III^e siècle⁶¹. Si l'on s'en tient au contraire à un collège de sept magistrats, à la suite de J. Pouilloux et de P. Hamon⁶², qui date l'inscription du « premier tiers du III^e s. environ », mais avant deux dédicaces à sept apologues, il faut admettre une restitution longue à droite, qui donne certes au relief une ampleur exceptionnelle, mais qui convient bien à ce cadre architectural très soigné, destiné à ménager au relief un ample surplomb : sa largeur totale aurait alors nettement excédé un mètre et sa hauteur 0,50 m.

Quant à la restitution Pontomédôn, et non Pontos comme le conjecturait G. Daux, elle est rendue très vraisemblable, même dans l'hypothèse d'un relief étroit, par l'existence d'une inscription qui assure l'existence locale d'un héros -omédôn, auquel les apologues font une dédicace⁶³. Si l'on

60. Inv. 1032 ; *ÉtThas* III, p. 371-378, n° 141, pl. 39, 6 – aujourd'hui complétée : J. FOURNIER, P. HAMON, « Les orphelins de guerre de Thasos : un nouveau fragment de la stèle des Braves (ca 360-350 av. J.-C.) », *BCH* 131 (2007), p. 309-381 ; P. HAMON, « Un troisième fragment de la stèle des Braves ... », *BCH* 134 (2010), p. 301-315.

61. *BCH* 90 (1966), p. 469 : liste de neuf dédicaces d'apologues des IV^e et III^e s.

62. HAMON 2019, n° 68.

63. L. ROBERT, *CRAI* 1972, p. 437. Issue d'un dragage du vieux port, en 1969, cette inscription, gravée sur une petite colonne qui devait porter une offrande, n'est jamais entrée au musée ; longtemps entreposée sur le quai, elle a été

préfère la version plus large du relief, on peut y ajouter une épithète évoquant le caractère bienfaisant ou redoutable du héros Pontomédôn.

Celui-ci est inconnu par ailleurs, mais cette épithète fonctionnelle – « celui qui règne sur la mer » – est bien attestée pour Poséidon et même pour Priape (*Anthologie Palatine* X 16, 11). Le lieu de trouvaille – le Dionysion – n'est peut-être pas significatif, car un tel fragment peut aisément avoir été déplacé après le débitage du relief et le rapport du héros Pontomédôn avec Dionysos reste obscur⁶⁴ ; il pourrait aussi bien provenir du Posideion voisin, où ces magistrats judiciaires⁶⁵ ne sont toutefois pas signalés jusqu'ici.

On voit donc que, loin d'être absents de Thasos, les cultes héroïques semblent plutôt y avoir été particulièrement développés. L'abondance des reliefs à thèmes héroïques – cavaliers et banquets – en fournit d'ailleurs une confirmation éclatante. En revanche, la dévaluation du terme héros, employé désormais pour le commun des mortels, n'a laissé que peu de traces dans l'épigraphie thasienne : les reliefs funéraires recourent abondamment à l'iconographie des héros, mais rarement en appelant ainsi les défunts⁶⁶, peut-être parce que l'imprégnation héroïque de ces représentations détournées restait suffisante à cause de la survivance de lieux de culte où ces reliefs anciens étaient toujours visibles.

déposée dans la partie nord du portique nord-ouest, où elle n'est plus visible aujourd'hui : Y. GRANDJEAN, *loc. cit.* : « III^e s. av. J.-C. ».

64. On notera cependant que d'autres héros sont mentionnés avec Dionysos (*supra* n. 58) et qu'un autel à foyer creux est consacré dans le Dionysion à Agathos Daimôn (*BCH* 47 [1923], *chron.*, p. 538 ; *Guide* 2000, p. 93), qui y reçoit aussi une dédicace. L'aspect héroïque de la personnalité de Dionysos (BREICH 1958, p. 365-368) aurait-il donc été particulièrement marqué à Thasos ?

65. M. LAUNEY, *BCH* 57 (1933), p. 404-405 ; *ÉtThas* III, p. 393-399 et 401-402.

66. Voir 114 (cavalier chasseur), auxquels on peut ajouter : 1) le fragment supérieur droit (inv. 3662, provenant de la démolition d'un mur à Liménas ; 24 × 25 × 12) d'un relief conservant le torse et la tête du banqueteur dans un encadrement de type ancien présente sur l'épistyle les restes d'une inscription se terminant par ΗΡΩΑ ; III^e-II^e s. ? 2) Sur un grand relief fragmentaire avec banquet de type récent sans numéro d'inventaire (57 cons. × 83 × 16), qui se distingue par l'ajout à droite de l'arbre au serpent, les défunts Pindaros et Parmenousa sont qualifiés de héros : après l'inscription officielle, une autre main a cru bon de graver légèrement dans une écriture penchée, peut-être après la mise en place de la stèle, ΗΡΩΕΣ (I^{er} s. av. J.-C.). 3) Sur l'épistyle d'un édifice funéraire rectangulaire découvert en 1990 à Nysterni (sur la côte, à l'ouest de la ville antique) a été lue la dédicace ΗΡΩΙ ΔΗΜΟΦΩΝ[ΤΙ] ; *AD* 46 (1991), *chron.*, p. 315. Le même datif se trouve sur un « autel » funéraire avec chasseur thrace de Thessalonique, aujourd'hui perdu : ΗΡΩΙ ΠΑΤΡΟΒΙΩΙ ; *IG* X 2, 1, 463 (II^e-III^e s.) ; *infra* n. 185 p. 72. 4-7) *IG* XII 8 n'en fournit que deux occurrences d'époque impériale, sans relief : 458 sur le sarcophage d'un notable ; 519 sur la stèle d'un garçon mort à dix ans. *ÉtThas* V en procure deux autres, également tardives : p. 139, n° 274 (fragment de sarcophage vu par Ch. Avezou en 1911) et p. 294, n° 384 (vu par A.-J. Reinach en 1911).

CHAPITRE I

LE THÈME DU CAVALIER

CATALOGUE

Les reliefs sont présentés ici suivant un classement iconographique, de manière à mettre en lumière les variantes pratiquées à Thasos, qui sont au nombre de trois : le cavalier en majesté, à pied ou monté ; le cavalier guerrier galopant ; le cavalier chasseur. Pour chacune d'entre elles, les documents sont classés dans la mesure du possible par ordre chronologique.

LE CAVALIER EN MAJESTÉ

Ce type, le plus ancien, est représenté à Thasos sous ses deux variantes : tantôt le cavalier, à pied, conduit sa monture par la bride ; tantôt, monté, il s'avance au pas. Souvent un autel placé devant lui assure qu'il s'agit d'une figure cultuelle.

1. LE CAVALIER DEBOUT AUPRÈS DE SON CHEVAL

102. Inv. 31 : relief attique avec libation et adorants (pl. I)

Découvert en 1927, dans la nécropole de Patarghia (?)¹

39,5 × 51,5 × 11 ; 4,5 ; champ sculpté : 32 × 44,5 × 4,5 ; tenon : 7,5 × 8.

Marbre du Pentélique. Épiderme usé de couleur beige. Les têtes des deux protagonistes et du cheval sont brisées. Cassures récentes de la plinthe à gauche et sur la jambe droite de l'homme. La partie centrale de la plinthe, avec le tenon, a été recollée.

1. Le texte *BCH* 52 (1928), *chron.*, p. 496 – « un bas-relief provenant de la nécropole de Patarghia a été apporté au Musée » – suggère qu'il s'agit, comme c'est fréquemment le cas, d'une trouvaille fortuite faite durant l'hiver, alors qu'aucun archéologue n'est présent pour en vérifier la provenance exacte. Comme la plupart des reliefs trouvés fortuitement de la sorte sont funéraires, on aura pensé que celui-ci provenait lui aussi de la nécropole, alors qu'il provient probablement du sanctuaire d'un héros sis dans la ville antique.

BCH 52 (1928), *chron.*, p. 496 et fig. 7 p. 495 ; VAN STRATEN 1974, p. 187-188, n° 6 ; *LIMC* VI, *H. E.*, n° 47 (fig.) ; *Guide* 2000, p. 259-260, n° 30, fig. 200 ; HOLTZMANN 2005, p. 169 et 177, fig. 3.

Cadre architectural formé de deux pilastres, dont la moulure de couronnement fait retour sur les côtés, et d'un épistyle étroit surmonté d'une corniche ponctuée de sept antéfixes schématiques. Tranche dressée ; revers dégrossi.

À gauche, un homme vêtu d'une tunique courte, serrée à la taille par une ceinture, la chlamyde rejetée dans le dos, est représenté presque de face ; mais la jambe gauche sur laquelle il s'appuie est tournée de trois-quarts vers la droite, tandis que la jambe droite, fléchie, s'écarte sensiblement vers l'arrière. De la main gauche, il tient par la bride un cheval, dont la jambe antérieure droite est levée et dont la tête devait être tournée vers l'extérieur, à en juger par la silhouette qu'a laissée sur le fond son arrachement. De la main droite, l'homme tend au-dessus d'un monticule ovale une phiale légèrement inclinée, dans laquelle une femme, dont l'attitude est exactement symétrique de celle de l'homme, verse le contenu d'une *oinochoè*. Elle est vêtue d'un *chiton* talaire, dont les fins plis verticaux sont visibles sur le sein droit et le bas des jambes, alors que le reste du corps est enveloppé dans un manteau qui couvre l'épaule gauche et l'avant-bras ramené contre la taille ; elle tient une couronne dans la main gauche. Derrière elle, trois personnages de petite taille : les deux plus grands, d'après le drapé de leur manteau, qui couvre l'épaule gauche et laisse nue la partie droite du torse, sont de sexe masculin, tandis que l'enfant qui est au premier plan semble plutôt être une petite fille, qui tient contre elle un oiseau. La scène déborde de part et d'autre du cadre : l'arrière-train du cheval à gauche et le second personnage masculin à droite se détachent en avant des pilastres latéraux.

À en croire la chronique des fouilles du *Bulletin de Correspondance Hellénique*, ce relief aurait été trouvé au lieu-dit Patarghia, où s'étendait la nécropole de Thasos depuis le iv^e siècle, mais la scène représentée et la forme même du relief, avec son axe principal horizontal, conduisent à y voir une offrande : un héros accompagné de sa femme fait une libation au-dessus d'un autel à *eschara*, en présence d'adorants qui pourraient être ses descendants. Cette composition apparaît sur une dizaine de reliefs, dont la liste, d'abord dressée par F. T. Van Straten², a été complétée par E. Voutiras³. Parmi eux, seuls les reliefs d'Athènes⁴, de Mégare⁵ et de Thèbes⁶ fournissent des parallèles exacts ; sur d'autres exemplaires, l'*eschara* est remplacée par un *bômos*⁷ ; enfin d'autres reliefs présentent à gauche le même schéma iconographique du héros à pied auprès de sa monture, mais avec sa femme debout faisant

2. *Loc. cit.*

3. VOUTIRAS 1990, p. 142-144 : le relief de Thasos est mentionné p. 143, n. 71, à propos du relief de Pella dédié au compagnon héroïque d'Alexandre (Thessalonique, MArch 1084 ; *CatSalonique* I, p. 40-41, n° 23, fig. 44).

4. MNArch 1410 : SVORONOS 1937, p. 359, n° 108, pl. 65 ; VAN STRATEN 1974, p. 188, fig. 34 ; VOUTIRAS 1990, p. 142, n. 66 ; *LIMC* VI, *H. E.*, n° 45 (fig.).

5. Mégare, MArch 376 : *AD* 25 (1970), *chron.*, p. 113, pl. 83a ; *BCH* 96 (1972), p. 626, fig. 91 ; VOUTIRAS 1990, p. 142, n. 68 ; *LIMC* VI, *H. E.*, n° 44 (fig.).

6. Thèbes, MArch 62 : *AM* 3 (1878), p. 376-377 : n° 138 ; *AM* 4 (1879), pl. 16 ; dessin repris par P. STENGEL, *Die griechischen Kultusaltertümer*³ (1920), pl. 4 n° 20, et par H. V. HERRMANN, *Omphalos* (1959), p. 196, pl. 6-2 ; VOUTIRAS 1990, p. 143, n. 70 ; SCHILD-XENIDOU 2008, p. 332-333, n° 100, pl. 40.

7. 1) Mégare, MArch 378 : VOUTIRAS 1990, p. 142-143, n. 69. 2) Tanagra, Berlin StaatM Sk 807, K 112 avec avant-train de cheval seulement : BLÜMEL 1966, n° 77, fig. 113 ; VAN STRATEN 1974, p. 188, fig. 35 ; VOUTIRAS 1990, p. 143, n. 73 ; *LIMC* VI, *H. E.*, n° 43 (fig.) ; SCHILD-XENIDOU 2008, p. 318, n° 86, pl. 34. 3) Pergame (?), Totteridge, coll. privée : Ch. WALDSTEIN, *JHS* 7 (1888), p. 250, pl. C.2 ; Ph. LE BAS, S. REINACH, *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure* (1888), p. 121, pl. 139 ; *LIMC* VI, *H. E.*, n° 49 ; VOUTIRAS 1990, p. 143-144, n. 74. 4) Florina, MArch 104 : VOUTIRAS 1990, p. 143, n. 72, fig. 9 : pas après 330.

le geste de l'*anacalypsis* ou assise, ou bien encore associé à une scène de banquet⁸. Tous ces reliefs remontent probablement à un prototype attique : le motif du cavalier à pied auprès de sa monture pourrait s'inspirer de la frise ionique du Parthénon, où il apparaît plusieurs fois, sur le côté ouest et au début du côté nord, sans toutefois présenter avec celui des reliefs votifs une analogie précise⁹.

Trois indices permettent de dater approximativement ce relief : l'ampleur et la précision du cadre architectural, qui n'apparaissent qu'à l'extrême fin du v^e siècle¹⁰ ; la pondération du cavalier, avec une jambe libre écartée de la jambe d'appui, formule qui se répand dans le deuxième quart du iv^e siècle ; le vêtement et l'attitude de la femme (identiques sur les reliefs d'Athènes et de Mégare), très proches d'œuvres de la fin du premier tiers du iv^e siècle¹¹. S'il est ainsi possible de dater le prototype attique de 370 au plus tôt, il serait difficile d'apprécier le décalage chronologique existant entre celui-ci et cette réplique si le nettoyage dont elle a bénéficié récemment n'avait révélé qu'elle est elle-même attique : réalisée en marbre du Pentélique, c'est un autre témoignage de la présence à Thasos, durant le troisième quart du iv^e siècle, d'un atelier attique d'envergure¹². Beaucoup plus grand que les reliefs de Mégare et de Thèbes, c'est aussi le mieux venu de la série : la vivacité frémissante du cheval, le naturel et la souplesse avec lesquels les deux protagonistes sont campés dans l'espace tranchent heureusement sur la raideur et le schématisme graphique des autres répliques.

À ce relief attique s'apparente un relief disparu.

103. Relief disparu avec cavalier à pied et *dexiôsis*

Vu à Patarghia par Ch. Picard en 1911 : Arch THASOS 2-C THA 3, p. 19, sans croquis.

83 × 73 × 10.

Description de Ch. Picard : « Face arrière à bossage avec scellement de chaque côté. Scène : poignée de main entre homme et femme drapés. La femme est d'un beau mouvement (iv^e s.). Coiffure à *calathos*. Derrière la femme, arbre et serpent. Derrière le jeune homme, cheval à petite tête. Un vieillard, le torse nu, drapé dans un *himation*, lève la main vers le jeune homme. Les deux hommes ont la tête brisée. Tête de la femme indistincte. Derrière la femme, petite fille avec oiseau (?) et objet indistinct. Derrière l'homme, petit serviteur. Les figures, très ressenties, se détachent fortement (au moins les trois principales). Pas de pilastres. Plinthe en bas. Attitude jolie des deux personnages. »

De cette note cursive, prise sur le vif, il est difficile de déduire l'agencement précis de la scène, faute d'indications de côté : la place du vieillard qui lève l'avant-bras dans un geste de salut révérentiel¹³ n'est pas claire. Logiquement, il devrait être en face du jeune héros, du côté de la femme, de l'arbre au serpent et de la servante, c'est-à-dire probablement à droite, le héros et son cheval étant très

8. Relief avec *anacalypsis* : Attique (?), Turin, MAnt 591 (fin v^e s.) : L. CURTIUS, *Babesch* 29 (1954), p. 4, fig. 1 ; M. GUARDUCCI, *Il museo di Antiquità di Torino* (1959), pl. 63.2 ; LANGENFASS-VUDUROGLU 1973, n° 77 ; L. MERCANDO, *Xenia* 19 (1990), p. 102, fig. 19. Relief avec femme assise : Thessalonique, disparu ? (i^{er} s. av. J.-C.) : D. FEISSEL, M. SÈVE, *BCH* 112 (1988), p. 459-460, n° 15, fig. 14 (Ch. Avezou). Reliefs avec banquet, *infra* n. 42 p. 86.

9. BERGER, GISLER-HUWILER 1994, p. 37-56 et 104-105.

10. NEUMANN 1979, p. 48-51.

11. Comme le relief votif MNath 1343 : SVORONOS 1908, p. 261, pl. 34.6 ; daté de 380-370 par H. K. SÜSSEROTT, *Griechische Plastik des 4. Jahrhunderts vor Christus* (1938), p. 111-112, pl. 17.2.

12. B. HOLTZMANN, *loc. cit.*

13. Pour le sens de ce geste : salut à la divinité – voir NEUMANN 1965, p. 41-48, et DENTZER 1982, p. 353-357, mais parfois aussi prière – voir D. JACOV, E. VOUTIRAS, *ThesCRA* III (2005), s.v. « Prière », p. 122. Pour quelques exemples de dédicants faisant ce geste face à un héros cavalier à pied, voir, outre le relief mentionné *supra* à la note 32 p. 17 et les reliefs n°s 1, 2, 3 et 5 cités *infra* à la note 34 p. 30, le relief attique du musée Torlonia inv. 433 : HOLTZMANN 2003, p. 211-212, fig. 189.

généralement représentés à gauche et tournés vers la droite¹⁴. La composition de ce relief serait alors très proche de celle d'un relief de la collection R. Käppeli¹⁵, qui n'a pas non plus de pilastres latéraux, mais dont les dimensions plus réduites et surtout l'axe horizontal sont plus proches du commun des reliefs « héroïques » que la verticalité et l'ampleur du relief thasien, où le geste de la *dexiôsis* oriente également vers une fonction funéraire.

Si l'on considère la présence de l'arbre au serpent¹⁶, le haut relief des figures et l'absence d'encadrement, on datera cet intéressant document au plus tôt de la fin du IV^e siècle, sans qu'une date beaucoup plus avancée dans l'époque hellénistique puisse pour autant être exclue.

2. LE CAVALIER MONTÉ AU PAS

104. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : avant-train d'un cheval monté (pl. II)

Trouvé dans la partie sud de Thasos.

49 × 39.

Marbre blanc à grains fins. Épiderme usé, de couleur blanche ; les petits trous que présente la surface en certains points indiquent un long séjour dans la mer. Fragment brisé de toutes parts sauf en bas.

HOLTZMANN 1973, p. 151-153, n° 6, fig. 6 ; *LIMC* VI, *H. E.*, n° 68.

Sont conservés l'avant-train d'un cheval monté, tourné vers la gauche et, dans la cassure à gauche, une forme impossible à identifier qui lui fait face. La présence de cette figure ou de cet obstacle pourrait expliquer l'attitude impatiente du cheval, dont la tête est nettement dressée vers le ciel, ce qui est très rare dans les représentations grecques, tandis qu'il piaffe de sa jambe antérieure droite, fléchie. Du cavalier ne subsiste que la jambe gauche et, sur l'encolure du cheval, son poing gauche tenant la bride, entraîné en avant par le mouvement de la tête de l'animal.

La gracilité du cavalier, qui monte à cru et près de l'encolure, et la raideur des jambes du cheval conduisent à rapprocher ce relief de quelques documents du dernier tiers du VI^e siècle, date à laquelle le thème du cavalier se répand sur les reliefs¹⁷ : la frise sud du Trésor de Siphnos¹⁸, le relief

14. Exceptions, avec cheval et cavalier sinistroverses, outre le relief *LIMC* VI, *H. E.*, n° 9 : 1) Égine, MNAth 1385 : SVORONOS 1911, p. 330, pl. 51 ; G. WELTER, *AA* 1938, p. 532-533, pl. 1 ; LANGENFASS-VUDUROGLU 1973, n° 111. Vers 440-430. Le sens de ce relief reste mystérieux : l'absence de tout comparse et d'autel, l'axe vertical du relief inclineraient plutôt à le déclarer funéraire, si le thème se rencontrait sur des stèles funéraires avérées. 2) Aix-en-Provence, musée Granet 821.1.58 (aujourd'hui en dépôt au musée Calvet d'Avignon) : E. ESPÉRANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs, statues...* I (1907), n° 72 ; M. BESNIER, *CRAI* 1912, p. 641-644 : rapporté de Grèce par Tournefort en 1705 ; T. DOHRN, *Attische Plastik...* (1957), p. 120-121 : entre 403 et 393 av. J.-C. ; Br. FREYER-SCHAUENBURG, *Gymnasium* 86 (1979), p. 478, pl. 42-1 ; LANGENFASS-VUDUROGLU 1973, n° 118 ; *Les chevaux de Saint-Marc, Venise*, Galeries nationales du Grand-Palais, Paris 10 avril-10 août 1981 (1981), n° 122 (fig.) ; O. CAVALIER, *Musée lapidaire (Musée Calvet) : collections grecques* (s.d.), p. 8, fig. 10. 3) Épidaure, MNAth 1392 : SVORONOS 1911, p. 341-345, pl. 57 ; LANGENFASS-VUDUROGLU 1973, n° 114. Extrême fin du V^e s. ou plutôt première moitié du IV^e s. 4) Carystos (Eubée), MNAth 2125 : SVORONOS 1937, p. 634-635, pl. 138 ; LANGENFASS-VUDUROGLU 1973, n° 109 ; *LIMC* VI, *H. E.*, n° 4. Fin V^e ou début IV^e s. 5) Argos : *AD* 28 (1973), p. 109, pl. 103 b. Début du IV^e s. ? Bien que de type attique et en marbre du Pentélique, aucun de ces reliefs n'a été trouvé en Attique.
15. E. BERGER, *Kunstwerke der Antike: Sammlung Robert Käppeli* (1963), A 6 (fig.) ; LANGENFASS-VUDUROGLU 1973, n° 81. Première moitié du IV^e s.
16. Sur la date d'apparition de ce motif, *supra* n. 25 p. 16 et *infra* n. 48 p. 34.
17. LANGENFASS-VUDUROGLU 1973, p. 2-4 : neuf reliefs recensés pour le VI^e s., tous postérieurs à 530 av. J.-C.
18. *Fouilles de Delphes* IV 2 (1928), p. 117-119, blocs K et L (hors texte XII) ; P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, Ch. PICARD, *Sculptures grecques de Delphes* (1927), pl. 10, 1 et 2 ; LA COSTE-MESSELIÈRE 1936, p. 365-368 (en céramique).

de Chios¹⁹, les reliefs de l'Acropole inv. 3702²⁰ et inv. 3706²¹, le relief fragmentaire en calcaire de Mégara Hyblaea²² et les « prédelles » de stèles attiques du musée Barracco et MNAth 31²³ offrent, sinon des parallèles exacts, du moins des analogies assez marquées. Le relief MAcr 3706 notamment, d'un style tout différent du fragment thasien, pourrait offrir un schéma iconographique voisin, avec la jambe antérieure du cheval touchant le sol de la pointe du sabot et un personnage masculin debout à gauche. Pour le style, le rapport semble plus direct avec la prédelle peinte MNAth 31, dont G. Richter a noté que le cheval y est dans un état de « *lively anticipation* » ; cependant les reliefs de Mégara Hyblaea et de Chios et la frise sud du Trésor de Siphnos, attribuée par La Coste-Messelière à un maître « clazoménisant » de l'Ionie septentrionale²⁴, montrent que le thème n'est pas seulement attique. Fr. Willemsen²⁵ a d'ailleurs émis l'hypothèse que les plaques à cavaliers très mutilées retrouvées au Céramique puissent être l'œuvre de l'artiste ionien du relief de Chios. C'est de cette veine ionienne du Nord, souvent décelée à Thasos aussi bien en sculpture qu'en céramique²⁶, que pourrait procéder ce relief de Thasos, dont la mutilation et l'usure rendent difficile la datation précise : on proposera sous toute réserve la fin du VI^e siècle.

105. Inv. 1286 : relief votif avec cavalier au pas et adorant (pl. II)

Date et lieu de découverte inconnus. Inventorié en 1954.

31 × 34 × 13,5 ; 1,5 ; hauteur de la plinthe inférieure : 5.

Marbre à grains fins. Épiderme très usé, de couleur grise. Brisé à gauche sur toute la hauteur. Tranche dressée ; revers dégrossi.

BCH 88 (1964), p. 495, n. 2 (ex-voto aux Dioscures).

À droite, un cavalier au pas s'avance vers la gauche. Un manteau retombe de ses épaules jusque sur la croupe du cheval, dont la jambe avant droite est levée et fléchie. Devant le cavalier, un autel rond, à moulure inférieure saillante, repose sur un socle rectangulaire. À gauche de l'autel, un adorant vêtu d'un *himation* et tourné vers le cavalier fait un geste d'accueil ou de vénération, l'avant-bras droit levé²⁷. En haut à gauche, juste à droite de la cassure, un fragment de relief indistinct appartient probablement à la ramure de l'arbre qui fermait la composition à gauche.

Le motif du cavalier au pas, se dirigeant vers un autel près duquel se dresse un arbre, dont la fonction est de servir de support à un grand serpent indiquant la nature héroïque du cavalier, est attesté depuis le III^e siècle ; parfois, un adorant lui fait face, comme c'est le cas ici²⁸. Antérieurement

19. Fr. WILLEMSSEN, « Stelen », *AM* 85 (1970), pl. 13-2, daté vers 525, p. 34 ; BERGER 1970, p. 39 fig. 38.

20. W.-H. SCHUCHHARDT, dans H. SCHRADER, *Die archaischen Marmorbildwerke der Akropolis* (1939), p. 298-299, n° 419, pl. 173 et fig. 346 : fragment d'un relief amphiglyphe ; vers 500.

21. *Ibid.*, p. 315, n° 434, fig. 360 p. 314 : fragment inférieur gauche d'un relief ; vers 500 av. J.-C. ?

22. FUCHS 1993, p. 472, fig. 554 : cavalier s'avançant vers la droite ; couronnement en fronton, avec triglyphes dans le tympan ! Vers 500.

23. G. M. A. RICHTER, *The Archaic Gravestones of Attica* (1961), p. 45-46, n° 64, fig. 154, vers 525 ; p. 48-49, n° 71, fig. 163-164, vers 510-500.

24. LA COSTE-MESSELIÈRE 1936, p. 419-428.

25. *Loc. cit.*, *supra* n. 19.

26. *Guide* 2000, p. 238 et 289.

27. *Supra* n. 13 p. 25.

28. PFUHL, MÖBIUS 1977, n° 1377, pl. 200 : Brousse, MArch 4291, avec adorante. Sans adorant, *ibid.*, n°s 1314-1372 ; avec adorant, n°s 1374-1384 et 1389-1390.

(fin v^e-iv^e s.), le motif est limité au face à face d'un cavalier et d'un adorant²⁹. L'adjonction de l'autel et de l'arbre est donc une recharge héroïque, comparable à celle qu'a connue le thème du banquet au même moment³⁰. La seule originalité de ce relief est l'orientation inusitée de la composition : alors que d'habitude le cheval se dirige vers la droite, il est ici sinistroverse³¹. L'extrême usure du relief interdit toute appréciation du style et rend toute datation précise hasardeuse. Seule la forme de l'autel donne ici une indication : l'autel rond sur base quadrangulaire apparaît au iii^e siècle et devient très commun aux ii^e et i^{er} siècles³². C'est donc de la basse époque hellénistique que l'on datera avec le plus de vraisemblance ce modeste document.

106. Théologo, école : relief à cavalier au pas (pl. III)

Encastré à l'angle gauche de la façade.

55 × 41.

Marbre blanc à l'épiderme très usé, gratté avec un instrument qui a créé des stries parallèles. Manque l'angle inférieur droit. Tête brisée.

BCH 79 (1955), p. 366 et fig. 48 p. 369.

De l'encadrement ne subsiste qu'une moulure saillante, en haut à gauche ; le cadrage actuel est plus étroit que le cadre primitif : la queue du cheval, interrompue presque à sa naissance, le prouve. La silhouette du cheval, dextroverse, est assez fine, tout comme celle du cavalier, derrière lequel se déploie un manteau aux plis raides.

Ce relief est trop mutilé pour qu'on puisse juger de l'iconographie et du style. i^{er} s. av.- i^{er} s. apr. J.-C. ?

29. Par exemple : 1) Athènes, pente nord-ouest de l'Aréopage, MNath 3531; C. WATZINGER, *AM* 26 (1901), p. 323-324, fig. 16 ; une date haute, à la fin du v^e s., serait suggérée par l'absence d'encadrement latéral, le strict profil des figures et leur faible relief ; mais ces traits peuvent aussi indiquer une œuvre modeste beaucoup plus récente. 2) Tanagra, Berlin StaatM 806, en marbre du Pentélique ; A. FURTWÄNGLER, *La collection Sabouroff* I (1883-1887), pl. 34-1 : « fin du iv^e s. » ; en tout cas, après 350. 3) Vérone, Museo Maffei sans inv. ; SCHUCHHARDT 1978, fig. 13 p. 86 : « début du iii^e s. » ; RITTI 1981, p. 91-92, n° 37, avec fig. : 325-300 av. J.-C.
30. Cheval et serpent sur les reliefs à banquet, *infra* p. 178-179.
31. Autres exemples de cavalier sinistroverse : 1) Tanagra, MNath 1386 ; G. KÖRTE, *AM* 3 (1878), p. 380, n° 143 ; SVORONOS 1911, p. 330-331, pl. 52 ; *LIMC* VI, *H. E.*, n° 602 (fig.) ; SCHILD-XENIDOU 2008, p. 297-298, n° 67, pl. 27, « 400-390 » (?). 2) Autrefois à Brocklesby ; A. MICHAELIS, *Ancient Marbles in Great Britain* (1882), p. 234, n° 53 : cavalier athénien galopant ; iv^e s. 3) MetrMNY 12.229.1, en marbre du Pentélique ; G. M. A. RICHTER, *Catalogue of Greek Sculptures...* (1954), p. 73, n° 120, pl. 92b : cavalier au galop ; vers 350 av. J.-C. 4) Apollonia d'Épire, Louvre MA 837 ; HEUZEY-DAUMET 1876, pl. 31-4 : cavalier en armes avec lance, au galop ; couronnement en fronton ; vers 350 av. J.-C. 5) Syracuse, MN 839 ; E. LANGLOTZ, *Die Kunst der Westgriechen* (1963), pl. 154 en bas : cavalier en armes, au galop, sous lui un serpent ; iii^e s. 6) Athènes, MNath 1401 ; trouvé à l'Asclépieion, avec inscription : Θεόδορος Ἴππος ; SVORONOS 1911, p. 350-351, pl. 33-8 ; SCHUCHHARDT 1978, fig. 14 ; SCHLEIERMACHER 1981, pl. 6-2 ; *LIMC* VI, *H. E.*, n° 76 (fig.) ; ii^e s. av. J.-C. 7) Malésina (Béotie), église du monastère de Haghios Gheorgios ; G. KÖRTE, *AM* 3 (1878), p. 381-382, n° 146 : cavalier au pas, autel, adorant avec porcelet ; i^{er} s. av. J.-C. 8) Mytilène, trouvé au « castro », MArch 242 ; PFUHL, MÖBIUS 1979, n° 1385, pl. 201 ; inachevé, pas d'adorant ; autour de notre ère. 9) Leuctres, église des Saints Pierre et Paul : AD 28 (1973), *chron.*, p. 284, pl. 236 ; indatable d'après la photographie.
32. D. BERGES, *Hellenistische Rundaltäre Kleinasiens* (1986), p. 29-31. Aucun autel de ce type n'ayant été jusqu'ici retrouvé à Thasos, les marbriers thasiens s'inspirent donc d'un type iconographique insulaire ou micrasiatique.

107. Casaviti, église : relief funéraire avec cavalier au pas (pl. III)

Vu par C. Fredrich en 1904, dans la même maison que l'inscription *IG XII 8*, 628 ; provenance indiquée : « près de la mer ». Vu par Ch. Picard en 1910, sans doute à sa place actuelle : « à l'école de Casaviti » (*Arch THRACE* 2, f. 47, avec croquis).

47 × 38 (champ sculpté : 32 × 32) ; 2,5. Hauteur des lettres : 3.

Marbre blanc à l'épiderme usé ; la tête du cavalier, la tête et la queue du cheval sont réduits à une masse indistincte.

IG XII 8, 630 ; DANA 2014, p. 219 (avec cinq autres occurrences de ce nom thrace à Thasos).

Le cavalier, allant au pas vers la droite, occupe tout le champ carré du relief. L'autel est relégué à l'arrière-plan, dans l'angle inférieur droit ; il est décoré d'une guirlande et de moulures sommairement indiquées ; sur son plateau s'élève une flamme pyramidale. Cheval trapu, monté à cru par un cavalier en tunique et manteau, qui tient les rênes contre l'encolure.

Cette variante réduite du thème est assez fréquente à l'époque impériale³³. Elle illustre sa dégénérescence funéraire, à un moment où l'autel rond est lui-même devenu un monument funéraire : il ne reste qu'à supprimer, comme ici, les éléments héroïques (adorant, serpent) pour obtenir une représentation funéraire cohérente.

Sous le relief, l'inscription permet de dater approximativement le relief du 1^{er} siècle apr. J.-C.

Μέστος Ἡρωδώ-
του χάρει

3. FRAGMENTS INCERTAINS**108. Inv. 2651 : fragment avec adorant, autel et cheval (pl. IV)**

Date et lieu de trouvaille inconnus. Inventorié en 1968.

35,5 × 25,5 × 14,5 ; 2 ; cadre : à droite 2,5 ; en bas 3,5.

Marbre blanc à grains fins ; épiderme usé de couleur ocre. Brisé en haut et à gauche ; angle inférieur droit cassé. Tête du personnage arrachée. Tranche soigneusement piquetée ; revers dégrossi.

AD 24 (1969), *chron.*, p. 352, pl. 358b ; *BCH* 95 (1971), *chron.*, p. 990, fig. 425 ; *LIMC* VI, *H. E.*, n° 284 (fig.) ; VAN STRATEN 1995, p. 302, R 110.

Partie inférieure droite d'un relief à héros cavalier. Dans l'angle, un adorant debout est tourné vers la gauche ; il est vêtu d'un *himation* qui laisse la partie droite du torse nue et forme un bourrelet horizontal à la taille ; sa jambe droite, fléchie, est portée en avant, tandis que sa main droite laisse tomber des grains d'encens ou s'apprête à déposer quelque offrande sur l'autel – plutôt rond que rectangulaire – indiqué en très léger relief au second plan. Du cheval ne subsiste que la tête, très petite par rapport à son poitrail fortement modelé ; sa jambe gauche, fléchie et levée, passe devant l'autel ; au ras de la cassure, partie antérieure de la jambe antérieure droite, tendue. Le cavalier disparu était-il monté ou à pied à côté de sa monture ?

Cette mise en page très resserrée escamote le rôle d'axe central de la composition que joue l'autel sur la plupart des reliefs dédiés à un héros cavalier depuis la fin du IV^e siècle, alors qu'auparavant héros et humains se faisaient vis-à-vis directement. En effet, tandis que sur les reliefs de ce premier

33. PFUHL, MÖBIUS 1979, n° 218d, pl. 193 ; n° 1316, pl. 194 ; FIRATLI 1964, n° 206, pl. 54.

type³⁴, les humains font toujours, de la main droite levée avec la paume tournée vers l'extérieur, le même geste de salut et de vénération³⁵ et sont donc représentés en adorants, témoins d'une épiphanie du héros, sur les reliefs postérieurs on assiste au culte rendu au héros par un ou plusieurs humains ; désormais, même lorsque le héros est seul représenté, il est la plupart du temps flanqué d'un autel. Peut-être le présent relief pourrait-il se situer à la transition entre les deux types, d'autant plus que le drapé de l'officiant et la plasticité des figures permettent de remonter jusqu'au IV^e siècle.

109. Inv. 84 : fragment d'un grand relief, tête de cheval (pl. IV)

Date et lieu de trouvaille inconnus. Entré au musée avant 1931.

33 × 28,5 × 14 ; 6.

Marbre blanc à grains fins ; épiderme beige. Brisé de tous côtés, sauf à droite, où la tranche est piquetée. Revers dégrossi.

Tête et encolure d'un cheval tourné vers la droite. Lèvres et naseaux brisés ; dans la bouche, mors retenu par deux larges rênes plates, celle du premier plan brisée entre l'encolure et la tête, l'autre indiquée en très léger relief sur le champ. La crinière forme sur l'échine de courtes mèches épaisses ; entre les oreilles, elle est ramassée en une grosse houppe verticale à stries torsadées³⁶. La tête relevée presque à l'horizontale et les oreilles rejetées vers l'arrière pourraient indiquer un mouvement assez vif ; mais, comme l'espace restreint compris entre le cheval et le bord du relief ne permet pas de restituer les deux jambes de l'animal projetées en avant, dans une attitude comparable à celle du cavalier 26 du bloc sud 10 de la frise des Panathénées, on préférera une attitude plus retenue des jambes du cheval, comme celle du cavalier 16 du bloc ouest³⁷. On supposera donc plus volontiers un cavalier monté au pas qu'accompagnant à pied sa monture.

Si l'on considère que le fragment conservé représente entre le quart et le tiers de la hauteur du cheval, il faut restituer à celui-ci une hauteur totale d'environ 1,25 m, soit au moins 1,50 m pour l'ensemble du relief. Il s'agit donc d'un monument qui dépasse de beaucoup les proportions habituelles des reliefs à cavalier ; l'absence de tout cadre sur la plaque sculptée suggère en outre qu'il était présenté dans un encadrement architectural travaillé à part. Ces deux particularités l'apparentent au « Relief au cheval » du Musée national d'Athènes (inv. 4464), dont le sens est resté longtemps mystérieux³⁸. Mais le style du relief thasien est autre : à mi-chemin, pour ainsi dire, des

34. Quelques exemples typiques : – Héros cavalier à pied : 1) Athènes (?), Vérone, Museo Maffei 216 : L. BESCHI, *ASAA* 1967-1968, p. 530, fig. 14 ; RITTI 1981, p. 48-49, n° 16 (fig.). Vers 430 ; relief de style parthénonien. 2) Pharsale, Volos MArch 391 : G. FOUGÈRES, *BCH* 12 (1888), p. 181-187, pl. 5 ; H. BIESANTZ, *Die thessalischen Grabreliefs* (1965), L 50, pl. 47. 375-350. 3) Athènes, Berlin StaatM Sk 808 : BLÜMEL 1966, p. 80, n° 93, K 113, fig. 127. Après 350 av. J.-C. 4) Pharsale, MArch : *AD* 28 (1973), *chron.*, p. 335-336, pl. 294a. IV^e s. 5) Athènes, MNAt 1412 : SVORONOS 1911, p. 360, pl. 65. IV^e s. – Héros cavalier monté, outre les trois reliefs cités *supra* n. 29 : 4) Cumes, Berlin StaatM Sk 805 : BLÜMEL 1966, p. 100, K 111, fig. 200 ; *LIMCVI, H. E.*, n° 345 (fig.). Milieu du IV^e s. 5) MNAt 1413 : SVORONOS 1911, p. 360, pl. 33.3. IV^e s.

35. *Supra* n. 13 p. 25.

36. G. Seure a noté, *RA* 1913.1, p. 73, n. 3, à propos du relief à cavalier Louvre MND 803 provenant de Mésambria, que ce détail, assez fréquent sur ces reliefs, « indique sans doute une particularité des chevaux thraces, qui est d'être poilus. La houppe indique l'épaisseur de la crinière »...

37. F. BROMMER, *Der Parthenonfries* (1977), p. 81-83, pl. 127 ; p. 14-15, pl. 27 ; BERGER, GISLER-HUWILER 1994, pl. 20-21 et 95-96 ; I. JENKINS, *The Parthenon Frieze* (1994), p. 108.

38. SCHUCHHARDT 1978 ; KALTSAS 2001, p. 206, n° 405 (fig.). En faveur d'une troisième plaque à gauche plutôt qu'à droite, qu'implique le départ de la queue du cheval et où aurait été figuré le cavalier en pied, B. HOLTZMANN, *RA* 1982, p. 340-341. VOUTIRAS 1990, p. 145-148, a fait état de l'avis de G. Despinis : il n'y a jamais eu de troisième

chevaux parthénoniens et de cet étalon extraordinaire. Des uns, il n'a pas la sveltesse frémissante, le modelé continu en très bas relief ; de l'autre, pas la splendeur baroque de l'attitude, la minutie sèche des formes.

Ce type de grand relief à cadre rapporté ne pouvant être antérieur à la fin du IV^e siècle, on placerait volontiers le relief thasien au siècle suivant : le strict profil, le rendu encore graphique de la paupière supérieure, le modelé limité de la tête et de l'encolure suggèrent qu'il est antérieur aux chevaux baroques d'une série de reliefs du II^e siècle, où la tête détachée du fond est parfois complètement tournée vers le spectateur³⁹.

L'ampleur de la composition, le soin de l'exécution font de ce fragment un témoin précieux de l'activité plastique à Thasos à la haute époque hellénistique.

110. Inv. 124 : partie inférieure gauche d'un grand relief, cavalier au pas (pl. V)

Date et lieu de trouvaille inconnus. Vu par C. Fredrich dans l'huile en 1904. Inventorié entre 1941 et 1947. 74 × 56 × 17 (15,5 en haut) ; 2 ; hauteur du bandeau inscrit : 44 ; hauteur des lettres : 3.

Marbre blanc à l'épiderme bien conservé, de couleur brune. Partie inférieure gauche d'un grand relief brisé de toutes parts sauf en bas. Peut-être l'angle inférieur gauche est-il conservé. En bas, sur l'arête horizontale du bloc, grande épaufrure qui date peut-être du descellement du bloc. Diverses épaufrures, surtout sur la partie figurée. Revers et tranche inférieure grossièrement piquetés.

IG XII 8, 453.

Aucun élément de l'encadrement n'est conservé. Le très haut bandeau qui sert de base au relief devait conférer à la plaque une forme presque carrée, alors que le relief se déployait suivant un axe horizontal : la largeur approximative de la plaque est fournie par la restitution de deux des patronymes figurant sur l'inscription :

Κτησιφῶν Δημ[οφώντος]

Ἀριστοκράτηα [.....]

Λυσιδίκη Κτησιφ[ώντος]

Si l'on considère que chaque lettre occupe en moyenne une largeur de 4 cm, on est conduit à suppléer une largeur d'au moins 40 cm, dans l'hypothèse d'une marge équivalente à celle qui règne

plaque, car le cavalier mort était représenté par une statue disposée devant le relief, lui-même inclus dans un *naïskos* à colonnes ioniques latérales, comme aux monuments de Callithéa et de Rhamnonte. C'est l'apparition de tels grands monuments funéraires hybrides, vers 320, qui aurait provoqué l'interdiction des monuments funéraires figurés édictée par Dèmétrios de Phalère en 317. Le type du casque dont la trace figure dans le champ, au-dessus de la croupe du cheval, indique que le défunt était un maître de cavalerie athénien : ce casque béotien est en effet celui qu'avait adopté la cavalerie athénienne ; deux exemplaires en bronze en sont connus, l'un à l'Ashmolean Museum d'Oxford, découvert dans le Tigre (P. M. FRASER, T. TÖNNE, *Boeotian and West Greek Tombstones* [1977], pl. 18), l'autre trouvé dans une tombe attique, non loin du lieu de trouvaille du relief (*AEphem* 1973, p. 93-105, pl. 51-52 et 54). Toute la zone comprise entre la Porte Cavalière (Y. GARLAN, *BCH* 93 [1969], p. 152-158) et la butte de Colonos Hippios – dont le héros éponyme est représenté en cavalier (Sophocle, *Œdipe à Colone* 58-60) – semble avoir été un lieu de culte et de sépulture privilégié pour les cavaliers athéniens, placés sous la protection de Poséidon Hippios et d'Athèna Hippiia, présents sur la colline.

39. Aux stèles funéraires de Smyrne du II^e s. réunies par PFUHL, MÖBIUS 1979, n° 647 pl. 98, 1429-1436 et 1440, pl. 208-210, il faut ajouter celle de Bâle (AntM 244), dont la publication détaillée par E. BERGER, *Antike Werke aus der Sammlung Ludwig*, III. *Skulpturen* (1990), p. 251-282, a fourni l'occasion de compléter la série (Beil. 27-29). La plus complète reste celle de Berlin, StaatM Sk 809 : M. KUNZE (éd.), *Die Antikensammlung*² (1998), p. 186-187, n° 111, avec fig.

à gauche. La largeur totale de la plaque devait donc être d'environ un mètre, ce qui correspond à la hauteur minimale qu'on doit lui restituer.

Cette famille est bien connue à Thasos ; Ctèsiphon, fils de Dèmophon, apparaît dans deux autres inscriptions : la liste de théores *IG XII 8, 317* (l. 2) et sur un des piliers d'angle du Passage des Théores (*IG XII 8, 355*, l. 25), tandis qu'un Dèmophon, fils de Ctèsiphon, est mentionné dans une autre liste de théores (*IG XII 8, 302*, l. 13). Enfin, il ne fait guère de doute que l'Aristocratès, fils de Ctèsiphon, mentionné en *IG XII 8, 454* (l. 1-2 ou 4-5), est un proche parent de l'Aristocrateia qui apparaît ici. On a donc affaire à une dédicace faite par trois membres de la même famille à un personnage héroïsé dont le nom devait sans doute être gravé sur l'épistyle de l'encadrement. Ce sont ces trois personnages représentés en orants qu'il faut restituer à droite de l'autel, dont subsiste seule la partie inférieure gauche⁴⁰. Suivant le schéma iconographique consacré, le cheval s'avance vers cet autel. On remarquera l'accentuation presque caricaturale de sa silhouette : le ventre très bombé, la saillie en crochet des fanons, la protubérance du talon. Le cavalier, les jambes ballantes, monte sur un court tapis de selle dont un angle ponctué d'un pompon apparaît derrière sa cuisse. L'état du marbre sur son torse ne permet pas de préciser comment il est vêtu. Il porte un manteau qui retombe dans son dos.

Le champ est creusé au contour du relief pour accentuer sa saillie. L'inscription présente un procédé comparable, avec la profondeur variable de la gravure, expressive mais irrégulière. La même graphie se rencontre sur l'autel de Zeus Cataibatès trouvé à l'angle nord-ouest de l'agora⁴¹ ; elle permet de dater avec quelque vraisemblance ce relief du 1^{er} siècle av. J.-C.

III. Paris, Louvre MA 835 : cavalier monté au pas (pl. V)

Trouvé à Samothrace par Ch. Champoiseau, en 1863, mais l'origine thasienne du relief, suggérée par le matériau, est assurée par le témoignage d'A. Conze et confirmée par une notice figurant dans les archives du Louvre : « acheté à Samothrace d'un matelot qui l'avait acheté à Thasos »⁴².

37,5 × 31,5 × 8,5 ; 2,5 ; largeur du cadre : 3 ; profondeur du champ : 1,5.

Marbre à grains fins ; épiderme usé de couleur grise ; tache brune à droite du cavalier. Brisé à droite ; deux fragments raccordés. Le dessin d'A. Conze montre que le relief a perdu, entre 1858 et 1863, un petit fragment du champ et du cadre en bas à droite. Tranche piquetée, lisse à gauche dans sa partie antérieure. Sur la tranche supérieure, à 13 cm de l'angle gauche, trou de scellement circulaire, profond de 2,5 cm ; sur la tranche inférieure, à 15 cm de l'angle gauche, cavité circulaire plus large, mais moins profonde, encore à moitié remplie de métal ; ces cavités de fixation semblent plutôt modernes qu'antiques. Revers dégrossi.

CONZE 1860, p. 4 et pl. 10-6 (dessin).

Moitié gauche d'un relief représentant un cavalier allant au pas vers la droite. Encadrement semblable sur les trois côtés conservés : un bandeau dressé qui se raccorde au champ sculpté par un plan légèrement oblique. Manquent la tête et le poitrail du cheval, dont les formes sont vigoureuses.

Le cavalier, la tête légèrement tournée vers l'extérieur, est vêtu d'une tunique à manches courtes avec ceinture et d'un manteau déployé en éventail dans le champ. Il est assis sur un tapis de selle

40. Un groupe familial semblable – parents et fille – se rencontre à Rhodes (MArch 1173) avec une composition comparable : PFUHL, MÖBIUS 1979, n° 1381, pl. 201, « époque hellénistique tardive ».

41. *BCH* 50 (1926), p. 245-246, n° 25 (G. Daux : « environs de l'ère chrétienne »), *IG XII Suppl.* 406 ; *ÉtThas* III, pl. 39 (disparu pendant la seconde guerre mondiale).

42. Je remercie M. Hamiaux pour ce renseignement.

quadrangulaire, maintenu en arrière par une croupière horizontale qui passe sous la queue du cheval – un détail assez rarement représenté⁴³.

En l'absence de tout critère sûr de datation, il faut s'en tenir à l'impression générale : le schéma iconographique est figé, mais l'exécution et la mise en page sont soignées.

Haute époque impériale.

112. Cavala, anc. coll. P. Voulgaridis : cavalier monté (pl. V)

Vu par Ch. Picard en 1910 ; disparu depuis ; Arch THRACE 2, f. 58v, avec croquis. Le lieu de conservation n'est pas indiqué, mais les pièces précédentes et suivantes notées par Ch. Picard appartenaient à la collection de l'agent consulaire de France à Cavala, P. Voulgaridis, essentiellement constituée d'objets provenant de Thasos.

Brisé de toutes parts, sauf en haut.

39 × 24 × 11.

Cavalier au pas vers la droite, montant à cru. Aucun élément de datation.

LE CAVALIER GUERRIER GALOPANT

Ce type, qui se rencontre à partir du IV^e siècle av. J.-C. sans jamais devenir très fréquent, sauf en Béotie, présente un cavalier en armes lancé au galop plus ou moins cabré⁴⁴, chargeant un ennemi qui est très rarement figuré. Bien attesté en Grèce du Nord, il n'est représenté à Thasos que par un seul relief.

113. Inv. 64 : cavalier en armes au galop (pl. VI)

Lieu et date de découverte inconnus. Entré au musée avant 1931.

78 × 86 × 10 ; 7.

Marbre blanc à grains fins ; épiderme de couleur beige, usé en haut. Manquent toute la bordure inférieure, le coin supérieur droit et l'angle inférieur gauche. L'arbre et le serpent qui s'y enroule sont très usés. Presque tout le cavalier et sa monture ont été martelés : il n'en reste que la silhouette, qui se détache encore en assez haut relief. Seules quelques parties peu saillantes ont été épargnées : une partie de la chlamyde, la jambe antérieure gauche du cheval, le pied gauche du cavalier. Tranche piquetée, sans aucun scellement. Revers lisse.

LIMC VI, H. E., n° 612 (fig.).

L'absence de cadre laisse supposer un encadrement architectural assez développé et traité à part, dans lequel la plaque sculptée en haut relief était encastrée. À droite, un arbre, dont le tronc sinueux se termine conventionnellement en deux petites masses de feuillage triangulaires et symétriques, sert de support à un énorme serpent. Les trois quarts du relief à gauche sont occupés par un cavalier galopant vers la droite. Le corps du cheval est très ramassé, plus cabré que déployé en un véritable galop. La jambe droite, qui était détachée du fond, manque tout entière, tandis que la gauche, courte et vigoureuse, subsiste jusqu'au sabot. Toute la partie antérieure du corps, la tête et le buste du cavalier ont disparu : on ne voit plus de son corps qu'une partie du dos avec, sous la ceinture, des stries

43. Sur les quelque cent stèles à cavalier figurant dans PFUHL, MÖBIUS 1979, six seulement présentent ce détail, bien attesté à Thasos sur les stèles à cavalier chasseur : 114, 115, 119, 127, 129, 150.

44. Xénophon, dans son petit traité *De l'art équestre* (XI 8-9), remarque que c'est la posture où l'on préfère représenter les dieux et les héros, et donc la plus valorisante pour les mortels.

verticales qui peuvent être soit les plis d'une tunique, soit plutôt les ptéryges schématiquement indiquées d'une cuirasse à lambrequins, l'épaisseur de sa silhouette invitant à le voir plutôt cuirassé que simplement vêtu d'une tunique courte. Derrière lui se déploie en éventail une chlamyde dont les plis épais et souples sont refouillés au foret et les deux extrémités ornées d'un pompon. Dans son poing gauche, qui apparaît entre la tête du cheval et son corps, le cavalier tient une longue lance, dont la hampe et la pointe dirigées vers le bas sont gravées dans le champ. La hampe étant indiquée derrière la tête du cheval et sur l'épaule gauche du cavalier, la tête de celui-ci était tout à fait détachée du fond, tandis que celle du cheval était tournée de trois-quarts vers le spectateur. Au-dessus du poing du cavalier, deux cercles concentriques en faible relief figurent le bord intérieur d'un bouclier rond.

L'élan fougueux de ce cavalier n'est pas dirigé, comme pourrait le faire croire la direction de la lance, contre le serpent : c'est ici le symbole de la nature héroïque du cavalier, qui est guerrier et non chasseur, comme l'indique le bouclier. La lance posée sur l'épaule, pointée vers le bas et tenue dans le poing gauche, indique d'autre part que ce cavalier en armes n'est pas vraiment combattant⁴⁵ : cette charge héroïque n'a pas d'autre but que de le montrer dans toute sa puissance.

L'encadrement séparé fournit pour ce haut-relief un *terminus post quem* approximatif dans le dernier quart du IV^e siècle : à l'instar des stèles funéraires attiques, certains reliefs votifs présentent alors, et plus encore durant le III^e siècle, un cadre architectural très lourd qu'il a été tentant de traiter à part⁴⁶. C'est également une date relativement haute dans le III^e siècle que suggère ce qu'on peut encore déceler du style : le modelé vigoureux du cheval et de la chlamyde déployée, mais surtout la disposition légèrement oblique de la figure par rapport au fond⁴⁷, qui accentue la troisième dimension, donnent à penser que ce relief est antérieur aux figures de cavaliers stéréotypées qui se répandent au II^e siècle.

Quant au motif iconographique de l'arbre au serpent, il est attesté dès la fin du V^e siècle⁴⁸, mais ne s'impose sur les reliefs votifs que durant la seconde moitié du IV^e siècle⁴⁹, pour confirmer la nature héroïque du personnage représenté, au moment où les thèmes héroïques commencent à trouver un emploi funéraire⁵⁰. L'arbre étant présent sur les reliefs depuis la fin du V^e siècle⁵¹, il est naturel qu'on

45. Attitude semblable chez le héros cavalier à pied d'un relief votif d'Argos, MNath 3153 : *AM* 3 (1878), pl. 13 ; *LIMC* VI, *H. E.*, n° 5 (fig.) ; KALTSAS 2001, p. 115, n° 203 (fig.).

46. Voir, par exemple, le relief de Cyzique dédié à Héraclès, précisément daté de 278-277 par l'inscription et le sujet même, puisque Héraclès y terrasse un Galatée : Istanbul, MArch 564, MENDEL 1914, p. 70-72 ; *BCH* 56 (1932), pl. 25. À Thasos, voir le relief dédié à Héraclès et Poséidon, Istanbul, MArch 1504 : *ÉtThas* XV, p. 143-145, n° 82, pl. LXIX.

47. HAUSMANN 1960, p. 81-82, fig. 49 p. 84, a observé le même effet sur le relief dédié au héros Hippalcmos (Thessalonique, MArch 888), *IG* X 2, 1, 48 ; *LIMC* VI, *H. E.*, n° 518 (fig.). Le thème est différent : un cavalier s'apprête à transpercer un taureau bondissant ; pas d'arbre au serpent.

48. Créé dans le dernier quart du V^e s. pour représenter le pommier aux fruits d'or du Jardin des Hespérides gardé par le serpent Ladôn, soit par un céramographe attique du « style riche » – voir l'hydrie du Peintre de Meidias BrMus E 224, vers 410 (*LIMC* V [1990], n° 2717, fig.) –, soit par le sculpteur des « reliefs à trois figures » – voir la copie d'un tel relief à la Villa Albani (*Villa Albani* I, p. 398-404 [H.-U. CAIN], pl. 227-228). Sa première apparition sur un relief votif, NCG 2308, peut dater encore de la fin du V^e s. : M. MOTTESEN, *Ny Carlsberg Glyptotek: Greece in the Classical Period* (1995), p. 130-131, n° 67 (fig.).

49. Par exemple : 1) MNath 1335 : *BCH* 2 (1878), p. 73, pl. 8 ; SVORONOS 1908, p. 254-256, pl. 36.4 ; NEUMANN 1979, pl. 45a. La prosopographie (*IG* II² 4402) assure une date autour de 325. 2) Thèbes, MArch BE 407 : *AD* 20 (1965), *chron.*, p. 243, pl. 291b ; *BCH* 92 (1968), *chron.*, p. 862, fig. 11 p. 864. Date probable : 325-300.

50. DENTZER 1982, p. 540 et 563-564. Sur le serpent, symbole d'héroïcité, *supra* n. 25 p. 16.

51. CARROLL-SPILLECKE 1985, p. 41-42. Initialement n'est figurée que la ramure de l'arbre ; ainsi sur deux en-têtes d'inscription précisément datés : le « Marbre Choiseul » (410-409), Louvre MA 831, *IG* I³ 375, et le décret athénien pour les Samiens (403-402), MAcr 1333, *IG* I³ 127 ; C. LAWTON, *Attic Document Reliefs* (1995), p. 86-87, n° 8,

ait recouru à lui comme support du serpent dans une scène d'extérieur, d'autant que l'existence de grands serpents arboricoles, souvent mise en doute par les modernes, est assurée⁵².

Une date dans le III^e siècle, sans qu'il soit possible de préciser davantage, semble donc plausible pour ce relief représentant un cavalier en armes, d'autant que cette variante du thème est pratiquée à cette époque en Grèce du Nord⁵³.

LE CAVALIER CHASSEUR

De nombreux reliefs d'époque impériale présentent des variantes du type du « cavalier thrace » : un chasseur courant le sanglier galope vers la droite, où se dresse un arbre autour duquel est enroulé un grand serpent, dont la tête est dirigée vers le chasseur. Sa monture est représentée plus ou moins cabrée⁵⁴, les jambes postérieures touchant seules le sol, tandis que ses jambes antérieures fouettent l'air au-dessus du sanglier, dont la hure apparaît derrière l'arbre ou derrière un autel où brûle une flamme torsadée⁵⁵. Face à la bête, sous le ventre du cheval, un chien s'arc-boute rageusement.

Les reliefs thasiens seront présentés par ordre d'appauvrissement progressif du type. Étant donné leur grande uniformité, la description de chacun sera limitée à ses particularités.

1. LE TYPE COMPLET : LE CAVALIER CHASSEUR AVEC ANIMAUX, AUTEL, ARBRE ET SERPENT

114. Calyves de Liménaria, anc. coll. Papageorghiou : moitié inférieure d'un relief funéraire (pl. VI)

Provient du sud de l'île.

40 × 65 × 12 ; hauteur maximale de la plinthe inscrite : 12. Hauteur des lettres : 3 cm.

Marbre blanc à épiderme grisâtre. Diverses épaufures sur le cadre, la jambe droite du cavalier et la jambe postérieure droite du cheval. La jambe antérieure droite de celui-ci, qui était entièrement détachée du fond, manque. Tranche piquetée ; revers épannelé.

BERNARD, SALVIAT 1967, p. 610-612, n° 68, fig. 41 ; HOLTZMANN 1973, p. 167-169, n° 19, fig. 19 ; SLAWISCH 2007, pl. 43 T 8 (hors catalogue).

pl. 5 et p. 88-89, n° 12, pl. 7 ; HOLTZMANN 2003, p. 195, fig. 175 et p. 192, fig. 172. Il faudra attendre la seconde partie de l'époque hellénistique pour que le feuillage soit représenté ; Munich, Glypt. 206 : HAUSMANN 1960, p. 89-96, fig. 55, HOLTZMANN, PASQUIER 1998, p. 280-281 (fig.) : début du I^{er} s. plutôt que « vers 200 » ? R. WÜNSCHE, *Glyptothek München, Meisterwerke...* (2005), p. 118-119 (fig.).

52. L. BODSON, « Les Grecs et leurs serpents », *AC* 50 (1981), p. 57-78, pl. 1-4 : il existe effectivement dans la péninsule balkanique une grosse couleuvre arboricole, inoffensive et facile à apprivoiser, qui peut dépasser 2,50 m de longueur et ramper sur des surfaces verticales. Ce δράκων des Anciens est appelé *élaphè* par les herpétologues modernes. L'observation minutieuse de certains documents figurés a permis d'identifier le serpent d'Asclépios, et peut-être des héros en général, avec l'*élaphè quattuorlineata*, plutôt qu'avec l'*élaphè longissima*.

53. Entre autres, signalés dans *LIMC* VI, *H. E.*, n°s 608-616, 626-633 : 1) Pèlinna (Thessalie), Louvre MA 836 : BIESANTZ 1965, p. 21, n° 34 (« 350-325 » ?), pl. 14 ; *LIMC* VI, *H. E.*, n° 610 bis (croquis). 2) Abdère, Sofia MNArch 21a : Ch. AVEZOU, Ch. PICARD, *BCH* 37 (1913), p. 118-121, n° 38, fig. 8 (croquis) ; *AA* 1918, col. 49-51, fig. 55 ; WILL 1955, p. 84-86, fig. 8 ; *LIMC* VI, *H. E.*, n° 627 (III^e s.) ; *Inscr. Thrace* 2005, p. 245-246, n° E 65, pl. 18 : funéraire, « I^{er} s. av. J.-C. ». 3) Marônée, Comotini MArch 2227 : *BCH* 101 (1977), *chron.*, p. 619, fig. 251 ; *LIMC* VI, *H. E.*, n° 536 (fig.) : hellénistique (classé à tort parmi les chasseurs : ni chien ni sanglier, mais casque et cuirasse dans le champ).

54. Μετεωρίζων, selon l'expression de Xénophon : *supra* n. 44 p. 33.

55. Il est très rare que le sanglier soit représenté en entier, comme sur le relief de la citadelle gènoise d'Ainos (Enez) : S. DÜLL, *Αρχαία Θράκη* II (1997), p. 227-235 (fig.). Voir ici le relief 123.

La figure trapue du cheval, très « bas sur pattes » quoique ses deux jambes antérieures fouettent l'air, occupe tout le champ : tous les accessoires du type sont réduits à des miniatures schématiques. Une peau de bête à la surface mouchetée sert de chabraque. La queue du cheval est redressée verticalement le long du cadre⁵⁶. Sur la plinthe est gravée l'inscription funéraire :

Ἡρώδοτος · Οὐάλητος · ἥρως
ἐτῶν · Λ · χαῖρε

L'héroïsation explicite du mort, rare à Thasos, indique peut-être qu'on est ici dans une phase de transition où le thème du chasseur n'est pas encore tout à fait passé dans le registre funéraire ; elle s'explique peut-être par la mort prématurée du défunt, à trente ans. Cette indication d'âge et la formule d'adieu réduite à sa plus simple expression ne sont pas non plus très fréquentes à Thasos et guident vers une date relativement haute, antérieure à la sclérose du formulaire funéraire durant le Haut-Empire.

La graphie de l'inscription suggère une date dans la première moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C.

115. Inv. 88 : relief sans cadre avec cavalier chasseur (pl. VII)

Découvert en 1929 dans un sondage effectué à l'est de l'odéon, sur les premières pentes de l'acropole : Arch 2 C THA 14, p. 34 (Y. Béquignon) ; MEM 16, p. 60-62, n° 47 (P. Devambez).

49,5 × 51,5 × 13 ; 6.

Marbre blanc à grains moyens ; épiderme bien conservé de couleur beige ; concrétions brunes sur le corps du cheval et la tunique du cavalier. Manquent la tête du cavalier, sa main droite et sa jambe droite depuis le mollet. Du cheval, manquent la tête et les jambes antérieure et postérieure droites qui étaient détachées du fond. L'extrémité de la flamme brûlant sur l'autel est brisée. Tranche dressée sur 2 cm depuis l'avant, piquetée au-delà. Revers épannelé.

BCH 53 (1929), *chron.*, p. 512 ; M. SCHLEIERMACHER, *Boreas* 4 (1981), p. 91.

Le côté droit du relief – sanglier, autel, arbre et serpent – semble moins fini que les figures du cavalier et du chien, très précisément dessinées et assez heureusement modelées. L'absence de tout arrachement sur le fond indique que la tête du cheval devait être nettement tournée vers le spectateur, comme l'était également celle du cavalier. Une chabraque en peau de lion, dont la gueule, les pattes et le pelage sont minutieusement détaillés, tient lieu de selle au cavalier. Le sexe du cheval est indiqué ; sa queue torsadée retombe au lieu d'être dressée, comme c'est généralement le cas dans le schéma thasien. Le chien, dont la tête est disproportionnée par rapport au corps, ne manque pas de vivacité ; ses crocs apparaissent dans sa gueule. Les stries de gradine apparentes sur tout le fond indiquent peut-être qu'il était peint.

La clarté de la mise en page, la maîtrise relative du haut relief, le soin des détails attestent un artisan soucieux d'animer un motif stéréotypé. En l'absence d'inscription sur la petite plinthe, le sens de ce relief reste indécis ; son lieu de trouvaille *intra-muros* suggérerait une fonction votive, s'il n'avait pu y être transporté tardivement.

1^{er} siècle apr. J.-C.

56. G. Seure, pour expliquer que la monture du « cavalier thrace » ait souvent une queue très détachée de la croupe, a supposé (REG 42 [1929], p. 243) qu'il y avait un nœud au départ de la queue...

116. Inv. 2652 : relief à faux fronton avec cavalier chasseur (pl. VII)

Trouvaille fortuite dans la nécropole de Patarghia, entrée au musée en août 1968.

50 × 51 × 6 ; 6 ; largeur du cadre, sur les rampants du fronton : 2 ; sur les côtés : 2,5 ; sur la plinthe : 5,5.

Marbre blanc à grains fins ; épiderme gris, granuleux et très friable. Le relief, brisé en quatre morceaux, a été restauré en août 1970. Une petite partie du cadre, à droite de l'acrotère faitier, a été complétée. Usure générale de la surface : traces illisibles d'une inscription sur la plinthe. Quelques éraflures récentes : sur l'arbre, le poitrail du cheval, le torse du cavalier. Manque la bouche du cheval. Tranche dressée ; revers dégrossi.

BCH 93 (1969), *chron.*, p. 1030, fig. 1 ; *AD* 24 (1969), *chron.*, p. 352, pl. 358γ ; *BCH* 95 (1971), *chron.*, p. 991 et fig. 423 p. 990 ; *LIMC* VI, *H. E.*, n° 486 (fig.) ; *Guide* 2000, p. 268-269, n° 48, fig. 217 ; *SLAWISCH* 2007, pl. 43 T 7 (hors catalogue).

Les proportions des différents éléments du thème sont rendues avec justesse. La chevelure du cavalier forme une calotte épaisse et sphérique, régulièrement striée. Pas de chabraque. La tête du cheval est petite et légèrement tournée vers l'extérieur ; sa queue flammée est tournée vers le haut.

La véritable originalité de ce relief est dans son encadrement : ce fronton, dont les angles de rampants sont ornés d'acrotères, n'a pas de corniche horizontale, ce qui permet de donner plus d'ampleur à la figure du cavalier. Cette formule rare pourrait être l'adaptation grecque du couronnement cintré que l'on rencontre le plus communément sur les reliefs au cavalier chasseur purement thraces⁵⁷. Cette allusion serait alors un indice en faveur de la fonction funéraire de ce relief, que l'état de l'inscription ne permet pas de confirmer.

I^{er}-II^e siècle apr. J.-C.

117. Inv. 86 : petit relief avec cavalier chasseur (pl. VIII)

Trouvé en 1930 « dans le champ de l'église », au sud-ouest de l'agora : *MEM* 16, p. 61-62, n° 48 (P. Devambez).

21 × 28 × 8 ; 1,3 ; largeur du cadre : 1,5-2,5.

Marbre blanc à épiderme jaune usé. Cadre épaufré aux angles. Tranche approximativement dressée ; revers dégrossi.

Le cavalier a le poing droit fermé. Il est assis sur une chabraque que l'on distingue derrière lui. La queue du cheval est tombante.

Travail sommaire, surtout pour les éléments secondaires du thème : arbre et serpent, autel, animaux affrontés.

II^e-III^e siècle apr. J.-C.

Le type complet du cavalier chasseur se trouve également sur l'un des panneaux du petit relief 358, qui en comptait au moins trois et probablement quatre.

57. Voir, par exemple, *CCET* II 2 (Bulgarie occidentale), *passim*.

2. LE CAVALIER CHASSEUR AVEC ANIMAUX

a. *Sans autel*

Pour mémoire, il faut mentionner ici le relief 41 (Istanbul, MArch 382), une des métopes centrales du *proskènon* du théâtre de Thasos, qui a reçu vers 130 apr. J.-C. un décor figuré : *ÉtThas* XV, p. 108-109, pl. XXXV b ; c'est le meilleur exemple conservé de cette variante.

118. Inv. 142 : partie centrale d'une stèle funéraire inscrite (pl. VIII)

Trouvée à Patarghia, dans la nécropole antique, durant l'hiver 1928-1929 : Arch THA 1, 1929 (lettre de P. Devambez).

54,5 × 39,5 × 17 ; 2,5 ; cadre à gauche : 1,5-2 ; hauteur de la plinthe inscrite : 19. Hauteur des lettres : 2,5-3,5 cm.

Marbre blanc à grains fins ; épiderme jaune bien conservé. Stèle brisée horizontalement en haut, au niveau du cou du cavalier ; diagonalement en bas, depuis le bas de la plinthe à gauche jusqu'au bas de l'arbre à droite. Depuis la prise de la photographie EFA 8.883 (*ÉtThas* V, pl. 47-1), une épaufrure a endommagé les deux lettres initiales de la troisième ligne de l'inscription. Tranche dressée, revers bombé et très sommairement épannelé.

BullÉp. 1948, 193 ; *ÉtThas* V, p. 181-182, n° 349, pl. 47-1.

Le cavalier occupe tout le champ : les jambes antérieures du cheval sont disposées de part et d'autre du tronc d'arbre, où est sommairement gravé le serpent. L'arbre tient lieu de cadre à droite, tandis qu'à gauche la queue du cheval est dressée, faute de place. Sanglier et chien se font face sous le cheval, pourvu d'un tapis de selle constitué par une peau de bête. Relief médiocre, d'une grande indigence plastique ; le rendu du vêtement est très négligé.

Sur la plinthe, en lettres maladroites, une inscription dont trois lignes sont conservées :

Ὑγεῖνος Π[...]

ος [...]

ακιν [...]

L'*epsilon* lunaire et l'*omicron* en losange suggèrent une date à la fin du II^e ou au début du III^e siècle apr. J.-C.

119. Inv. 85 : petit relief avec cavalier chasseur (pl. IX)

Date et lieu de trouvaille inconnus. Entré au musée avant 1941.

32 × 31 × 6,5 ; 1 ; cadre, en haut : 2 ; sur les côtés : 2,5 ; en bas : 6,5-7.

Marbre blanc à grains fins. Épiderme blanc, beige en bas, parfaitement conservé. Petite stèle intacte, avec vignette sculptée en très bas relief sur la face polie de la plaque : la jambe droite du cavalier et le serpent sont au niveau du cadre et constituent en fait des fragments du plan primitif, probablement scié. La tranche est brisée verticalement à gauche, comme si l'on avait découpé une plaque plus grande ; elle est dégrossie à droite (bord primitif de la plaque au sortir de la carrière ?), tandis qu'en haut, elle présente en avant une surface soigneusement dressée sur 4,2 cm. Revers dégrossi.

Fr. SALVIAT (éd.), *Guide de Thasos*¹ (1968), p. 146-148, n° 47, fig. 85 ; SLAWISCH 2007, pl. 43, T 9 (hors catalogue).

Ce petit relief, approximativement taillé dans le plan lisse d'une plaque plus grande, vaut surtout par sa naïveté (à noter l'absence du pied gauche du cavalier), qui l'apparente aux ex-voto gravés sur bois et peints de la Thrace intérieure plus qu'à la tradition grecque. Il ne s'agit pas d'une ébauche,

mais d'un produit artisanal qui n'est pas sans saveur. La mise en page, au reste approximative, réserve sous le relief la place d'une inscription qui n'a pas été gravée. Serait-ce un produit d'atelier qui n'a pas trouvé preneur ?

III^e siècle apr. J.-C. ?

120. Calyves de Liménaria, église Hagghios Gheorghios : stèle funéraire avec cavalier et banquet (pl. IX)

Encastré à droite de l'entrée de l'église Hagghios Gheorghios.

Dimensions impossibles à déterminer aujourd'hui ; niche actuelle : 68,5 × 65 ; champ sculpté : 58 × 43 ; 3. Hauteur des lettres : 3.

Toute la surface visible était jadis enduite d'un lait de chaux dont le renouvellement périodique avait effacé peu à peu les détails du relief et l'inscription gravée sous le champ sculpté ; à l'occasion de la rénovation récente de l'église, le relief a été soigneusement nettoyé. Sont brisés à gauche : la tête du cavalier, la jambe antérieure droite du cheval et le pied droit du cavalier, qui étaient détachés du fond. La scène de banquet à droite, peut-être parce que moins païenne, n'a pas subi les mêmes déprédations : les têtes des personnages sont intactes.

CONZE 1860, p. 36 et pl. 10-2 ; E. MILLER, *RA* 1874.1, p. 414 (inscription) ; *IG* XII 8, 616 ; SLAWISCH 2007, pl. 43, T 10 (dessin d'A. Conze ; hors catalogue) ; DANA 2014, s.v. « ΜΕΣΤΕΙΣ », p. 215 (deux autres occurrences de ce nom thrace à Thasos).

Ce relief associe, d'une manière originale mais malhabile, les deux thèmes iconographiques privilégiés par les ateliers thasiens d'art funéraire à l'époque impériale : le cavalier chasseur à gauche, le banquet à droite. L'arbre au serpent sert de limite aux deux scènes, que l'artisan a juxtaposées sans même chercher à les composer, comme le montre la ligne de sol, plus haute à gauche qu'à droite. Cette incohérence est soulignée par la position du sanglier, qui se trouve au niveau de la femme assise – qui n'est pas non plus celui de la table... Cette disparate des deux scènes, pourtant très couramment représentées, pourrait indiquer un travail local du sud de l'île, d'où proviennent quelques reliefs offrant la même particularité.

La graphie de l'inscription,

Φάυστος ΜΕΣΤΕΙΔΟΣ προσφι-
λῆς χαίρει

avec un *phi* à losange et un *epsilon* en *sigma*, date ce relief de la fin du II^e ou du début du III^e siècle apr. J.-C.

121. Relief funéraire vu en 1882 à Cavala dans la collection Voulgaridis

Disparu depuis.

Dimensions inconnues.

S. REINACH, *RA* 1884.2, p. 89 (= *Chronique d'Orient* I, p. 76) ; *IG* XII 8, 481.

« M. Bulgaridis, vice-consul de France à Cavala, possède un bas-relief thasien appartenant à la classe nombreuse des cavaliers thraces : un cavalier accompagné d'un chien se précipite sur un sanglier en arrêt au pied d'un arbre. Au-dessous, on lit l'inscription⁵⁸ : Σύντροφος Σύντρόφου χαί[ρει] ».

58. Elle ne figure pas dans la prosopographie réunie dans *ÉtThas* V, p. 304.

En l'absence du προσφιλής de rigueur à Thasos à l'époque impériale, on pourrait être tenté de dater ce relief des débuts de notre ère, ce qui lui conférerait un intérêt exceptionnel, mais cette formule d'adieu minimale peut aussi être commandée par la faible hauteur de la zone inférieure où est gravée généralement l'inscription.

À cette variante appartient aussi le relief suivant, qui est très probablement thasien.

122. Cavala, anc. coll. Wix von Zsolnay : petit relief au cavalier chasseur (pl. X)

Vu par H. Sitte dans la collection d'A. Wix von Zsolnay, agent consulaire d'Autriche-Hongrie à Cavala. Disparu depuis.

19 × 26 × 6.

Angle inférieur gauche brisé. Relief bien conservé.

H. SITTE, *ÖJh* 11 (1908), col. 100, fig. 7.

Ce petit relief est donné par H. Sitte comme provenant de la région d'Amphipolis, mais sa forme, son encadrement et son schéma iconographique sont très proches de deux pièces thasiennes, 117 et 131. Comme H. Sitte, n'étant pas allé à Thasos, ne pouvait apprécier le caractère thasien de cette pièce, il se sera borné à reproduire une indication erronée du collectionneur, lui-même peut-être abusé par un intermédiaire. La collection Wix était au demeurant composée pour l'essentiel de pièces provenant de Thasos.

b. Sans autel ni arbre, mais avec serpent

123. Six fragments d'un relief à cavalier chasseur (pl. X)

1) Inv. 1906 (cheval) + 1954 (serpent) + sans inv. (sabots) + sans inv. (sanglier) : quatre fragments raccordés formant la partie droite d'un relief à cavalier chasseur. Les raccords et le rapprochement avec l'autre partie ont été effectués par J. Marcadé en août 1970.

Dates et lieux de découverte inconnus. Le fragment inférieur sans inv. était au musée en 1930 : Arch MEM 16, p. 62, n° 49 (P. Devambez).

51 × 34,5 × 13,5 × 0,5 ; largeur du cadre : à droite et en haut : 5 ; en bas : 3,5.

Marbre blanc à épiderme gris ; le fragment gauche portant l'avant-train du cheval, dont la tête est brisée, est plus usé et foncé que les autres. Cadre et tranche soigneusement dressés ; sur le côté droit, à 3,5 cm de l'angle inférieur, cavité d'encastrement à peu près carrée, de 3,5 cm de côté. Revers épannelé.

2) Inv. 1965 (haut) + 2140 (gauche) : deux fragments raccordés formant l'angle supérieur gauche du même relief.

28,5 × 28,5 × 9,5 ; 2,5 ; largeur du cadre : à gauche : 5 ; en haut : 5,5.

Marbre blanc à épiderme gris. Épaufrure à l'angle. Tranche dressée ; revers épannelé.

La similarité de l'encadrement et des proportions ne laisse aucun doute sur l'appartenance de ces six fragments à un même relief de grande taille et de facture assez soignée, dont l'originalité iconographique réside dans la représentation complète du sanglier et dans la présence dans l'angle supérieur droit d'un serpent emblématique dépourvu de tout support. On remarquera par ailleurs la finesse des jambes antérieures du cheval, la présence du pied gauche du cavalier au-dessus du museau du chien, l'extrémité de la queue du cheval rabattue vers le haut et la main au poing fermé du cavalier.

Bien qu'il faille se garder de tenir pour plus ancien ce qui est de meilleure venue, une date dans le 1^{er} siècle apr. J.-C. n'est pas exclue.

*c. Sans autel ni arbre ni serpent***124. Liménas : relief funéraire au cavalier chasseur avec serviteur (pl. XI)**

Vu par G. Mendel en 1899 et par Ch. Picard en 1910, dans la maison de G. Sôtiriadis : Arch THRACE 2, f. 52v, avec croquis. Disparu depuis.

52 × 45 ; 2,5. Hauteur des lettres : 2,5-3 cm.

Plaque sculptée sans cadre, brisée en haut, au-dessus des têtes⁵⁹. Aucune indication sur l'état du relief.

G. MENDEL, *BCH* 24 (1900), p. 283, n° 32 ; *IG* XII 8, 480.

Le croquis de Ch. Picard corrobore la description sommaire de G. Mendel. Seule originalité : à la place de l'arbre au serpent et de l'autel, un serviteur en tunique courte, représenté de face, tient par la bride le cheval cabré. Sous le relief – et non pas au-dessus, comme l'indique G. Mendel par erreur – erreur reprise par C. Fredrich, qui n'a donc pas revu la pierre, quoi qu'il en dise dans le lemme des *IG* –, une inscription :

Ῥούφος Ῥούφου χαῖρε

En l'absence de tout critère paléographique sûr, malgré la précision du croquis de Ch. Picard, on pourrait, comme pour le relief 121, supposer une date haute – fin du 1^{er} siècle av. J.-C. – à cause de l'absence de προσφιλής, mais la présence incongrue du serviteur semble indiquer un début de décomposition du thème qui s'accorde mieux avec une date tardive, au III^e siècle, où cette absence est fréquente... Le couronnement du relief étant incertain, il est impossible de tirer de sa forme quelque indice chronologique que ce soit.

*d. Sans autel ni chien, mais avec sanglier et arbre au serpent***125. Inv. 134 : relief incomplet avec cavalier chasseur (pl. XI)**

Entré au musée avant 1941.

41 × 45 × 12,5 ; 2.

Marbre blanc à grains fins. Épiderme beige, usé. Cassure oblique en bas, de la cuisse arrière du cheval à la base de l'arbre. Les angles inférieur droit et supérieur gauche sont écornés. Sont brisés : le bras et la jambe droite du cavalier, ainsi que sa tête, tournée de trois-quarts ; de même, la tête du cheval et sa jambe antérieure droite. Tranche dressée ; revers épannelé.

LIMC VI, *H. E.*, n° 242 (fig.).

Ce petit relief sans originalité iconographique (chabraque en peau de bête et queue du cheval dressée) se distingue par une mise en page spacieuse, qu'accentue la sveltesse du cheval. Si le sanglier montrant sa hure derrière le tronc d'arbre est réduit à une silhouette schématique sans relief, l'arbre et le serpent qui s'y enroule sont rendus d'une manière plus plausible que d'habitude.

1^{er} siècle apr. J.-C. ?

59. On pourrait restituer là un serpent sans support, comme sur le relief précédent, mais cette variante est rare et l'absence du serpent est beaucoup plus probable.

126. Inv. 59 : grand relief avec cavalier chasseur au pas (pl. XII)

Entré au musée entre 1930 et 1941 : il ne figure pas dans le mémoire de P. Devambaz (MEM 16), mais est connu des occupants bulgares.

72,5 × 54 × 11,5 ; 4 ; hauteur de la plinthe : 16.

Marbre blanc à grains fins. Épiderme beige, usé. Manque l'angle supérieur gauche ; la plinthe saillante, sans doute inscrite, a été martelée, de même que la tête du cavalier. Épaufures sur la tête du cheval, ses jambes droites, la jambe droite du cavalier. Tranche approximativement dressée ; revers dégrossi.

Ce relief présente une variante iconographique intéressante : c'est le seul, avec 130, où le cheval aille au pas, ce qui le rapproche des reliefs à cavalier au pas en majesté. Cependant le bras droit levé du cavalier brandissant le javelot, l'arbre au serpent et la tête du sanglier surgissant de l'angle inférieur droit, confirment qu'il s'agit d'un chasseur sachant chasser sans son chien... Le travail est maladroit : les proportions du cheval (chabraque, queue retombante) sont fausses, la jambe antérieure droite très raide.

L'axe vertical du relief et l'espace réservé en bas pour une inscription de deux ou trois lignes suggèrent un relief funéraire.

1^{er}-II^e siècle apr. J.-C.

127. Inv. 121 : petit relief incomplet avec cavalier chasseur (pl. XII)

Entré au musée entre 1930 et 1941⁶⁰.

34 × 46 × 9,5 ; largeur du cadre à gauche : 2,5 ; en haut : 3-3,5 ; à droite : 3-4.

Marbre blanc à grains fins ; épiderme blanc bien conservé ; concrétions brunes sur l'avant-train du cheval. Manque la partie inférieure du relief, sous le ventre du cheval. Traces de gradine sur le champ et le cadre, qui est assez irrégulier : rectitude incertaine et largeur différente sur chaque côté. À gauche, un repentir et un abandon : le cadre, primitivement prévu plus large, a commencé d'être rétréci, mais ce travail a été très vite arrêté, il en résulte, derrière la chlamyde déployée du chasseur, une bande légèrement en retrait par rapport au cadre. Tranche piquetée. Revers soigneusement dressé sur une largeur de 33 cm (plaque destinée à un autre usage ou remployée ?).

Quoique brisé en bas, le relief est iconographiquement complet : s'il y avait eu un chien, son museau apparaîtrait face à la hure du sanglier, qui sort d'un trou ménagé dans le tronc de l'arbre. Hormis ce détail pittoresque, le thème est traité sans grande originalité ; on remarquera toutefois que le cavalier, assis sur une chabraque en peau de bête, semble porter une cuirasse et qu'à son pied droit botté et difforme – inachevé ? – ne correspond nul pied gauche.

Avec sa petite taille et sa composition en largeur, ce relief appartient à une série tardive, dont la fonction reste indéterminée.

II^e-III^e siècle apr. J.-C.

60. Pour les mêmes raisons que le relief précédent.

3. LE CAVALIER CHASSEUR SANS CHIEN NI SANGLIER

a. Avec autel

128. Inv. 2700 : petit relief avec cavalier et autel (pl. XIII)

Vu par Ch. Picard en 1910 chez Charilaos Stamatiadis (Arch THRACE 2, f. 52v, avec croquis). Plus tard, remployé dans la maison de Nicolaos Tsakiris, sur la place de Liménas. Entré au musée en mai 1969.

34 × 41,5 × 18 ; 1,5 ; cadre de largeur variable : 2-6.

Marbre blanc à grains fins ; épiderme gris clair, écorché sur le cadre en haut et sur une partie du relief. Angles inférieur gauche et supérieur droit brisés. Tranche piquetée, sauf à droite dans la partie supérieure, où s'amorce une protubérance interrompue par la cassure. Revers épannelé.

Relief épais et mal cadré. Du thème initial, il ne reste ici que le cheval lancé au galop ; le cavalier ne brandit même plus un javelot absent contre une bête absente : il tient les rênes à deux mains. Le cheval a les jambes antérieures parallèles placées au-dessus de l'autel, où s'élève une maigre flamme que surplombe la tête du serpent, qui s'avance vers le cavalier. La silhouette du cheval est assez bien venue, mais la tête du cavalier est caricaturale. Sur la plinthe, on croit discerner les traces illisibles d'une inscription.

II^e-III^e siècle apr. J.-C.

129. Paris, Louvre, MNB 533 : petit relief avec cavalier et autel (pl. XIII)

Acheté à Thasos par E. Miller en août 1863 et donné au musée en 1873⁶¹.

35 × 39 × 10 ; 3 ; largeur du cadre ravalé : 2,5-4.

Marbre blanc à grains fins ; épiderme gris et usé. Angles supérieur gauche et inférieur droit brisés, en retrait par rapport aux deux autres angles : la plaque n'est pas plane et le champ est légèrement concave derrière le cavalier. En outre, le sommet de la chlamyde du cavalier déborde du cadre de 1,5 cm. Tranche épannelée, de même que le pourtour du revers, dont le centre est dressé.

Sans sanglier ni chien, ce petit relief ne participe du cavalier chasseur que par le galop du cheval et le bras droit du cavalier brandissant le javelot.

61. Les indications apparemment contradictoires fournies d'une part par le second rapport à l'empereur d'E. Miller (MILLER 1889, p. 402 : *trois* reliefs à cavaliers rapportés de la mission de 1864), d'autre part par l'inventaire des pièces thasiennes du Louvre établi par A. Héron de Villefosse (*ibid.*, p. 403-405 : pas de relief à cavalier provenant de la mission de 1864, mais *deux* reliefs à cavalier donnés par E. Miller en 1873) ne sont pas inconciliables. Dans une lettre du 22 juin 1864 (*ibid.*, p. 207, confirmée par un passage du second rapport à l'empereur, p. 392), E. Miller annonce à sa famille qu'il vient tout juste de trouver au Passage des théores « un petit bas-relief peu important, représentant un héros à cheval, dans le genre de ceux que j'ai déjà rapportés. » C'est de ces reliefs à cavalier déjà rapportés de son premier séjour à Thasos, dans la première quinzaine d'août 1863, qu'il est question dans un passage de sa relation de voyage (*ibid.*, p. 90), parue d'abord dans le *Correspondant* du 25 avril 1866 (la date de 1866, et non 1886, comme il est indiqué par erreur p. 56, est assurée par les détails donnés p. 2, sur la mort de son drogman Antonio) : « Moyennant une rétribution, j'ai pu acquérir quelques-uns de ces débris qui figurent aujourd'hui au Louvre. » En fait, il s'agit d'une anticipation : le don ne sera effectué qu'en 1873. Les reliefs à cavalier Louvre MNB 533 et 534 correspondent vraisemblablement à ce don : Miller, qui ne signale pas leur découverte dans ses lettres, a dû les englober dans le bilan de sa mission de 1864 pour faire bonne mesure. Quant au relief trouvé au Passage des théores, il semble avoir disparu. On regrettera la perte d'un document trouvé en ville – donc votif et provenant peut-être du sanctuaire de Hérôn trouvé en 1939 non loin du Passage des théores, sur les premières pentes de l'acropole (*infra* 145) – et dont Miller notait (*ibid.*, p. 392) qu'il présentait « quelque variantes intéressantes ».

L'avant-train du cheval est curieusement atrophié ; ses deux jambes antérieures réunies touchent le bord de l'autel, où la flamme a la forme d'un cône ; ses jambes postérieures prennent appui sur un sol légèrement surélevé. Arbre au serpent et drapé schématiques. Mais l'ensemble ne manque pas d'accent.

II^e-III^e siècle apr. J.-C.

Voir aussi 380 : stèle funéraire d'un gladiateur, dont la figure est surmontée d'un cavalier chasseur avec autel, sans arbre dans son état actuel.

130. Relief avec cavalier au pas

Vu par Ch. Picard en 1910 : Arch THRACE 2, f. 57v, sans croquis. Disparu.

31 × 42 × 20.

« À gauche, grossier cavalier marchant vers un autel surmonté d'un feu triangulaire. Arbre avec serpent enroulé. »

b. Sans animaux ni autel

131. Inv. 3645 : partie inférieure d'un relief avec cavalier au galop allongé (pl. XIII)

Trouvaille fortuite de provenance inconnue, entrée au musée en 1980.

38 × 55,5 × 14 ; hauteur de la plinthe : 7,5. Hauteur des lettres : 3.

Marbre blanc à gros grains ; épiderme granuleux et noirci, très friable. Partie inférieure d'un relief, brisé à la taille du cavalier ; manquent son torse, l'encolure et la tête du cheval, le bord droit jusqu'en bas. Quelques épaufures récentes ; la base de la queue du cheval est arrachée. Tranche piquetée à gauche ; revers dégrossi.

Variante iconographique peu pratiquée à Thasos : le galop allongé, avec les sabots antérieurs du cheval touchant presque terre. Le cavalier monte à cru. Tout à droite, une protubérance semble bien être le bas d'un tronc d'arbre ; il n'y avait donc ni animaux ni autel. La forme de la stèle n'est pas non plus banale : très nettement pyramidante et sans cadre latéral. Sur la plinthe se lisent difficilement deux noms thraces, le premier apparemment inconnu :

ΔΙΕΣΣΚΟΥΖΩΣ ΑΠΟΥ[...]

[προσφι]λῆς χαίρε

I^{er} siècle apr. J.-C., d'après la graphie.

132. Inv. 65 : stèle funéraire avec cavalier et mère à l'enfant (pl. XIV)

Trouvé dans la nécropole antique de Patarghia ; entré au musée peu avant ou en 1920 (date du cliché EFA 5.803).

77 × 44 (39,5 au sommet) × 15,5 ; 5,5 ; fronton : 7,5 × 28 ; tenon : largeur : 23. Hauteur des lettres : 2,5-4.

Marbre blanc à grains moyens ; épiderme jaunâtre, usé et granuleux. Manque la jambe droite du cavalier, en dessous du mollet. Tranche dressée ; revers dégrossi.

Ch. PICARD, *BCH* 45 (1921), p. 171, n° 38, fig. 30 p. 172 ; *IG XII Suppl.* 496 ; *LIMCVI, H. E.*, n° 391 (fig.) ; *Guide* 2000, p. 269-270, n° 49, fig. 218 ; SLAWITSCH 2007, p. 159, pl. 43, T 11 (hors catalogue).

Sans doute enfoui assez tôt pour échapper au vandalisme, ce relief funéraire a pour principal mérite d'être pratiquement intact : à ce titre, c'est un témoin privilégié de l'ampleur qu'a pu prendre le thème du cavalier chasseur dans l'art funéraire thasien. Le cheval est de bonne venue ; bien proportionné et vigoureusement modelé – les jambes droites sont presque détachées du fond –, il est

assez haut cabré : la jambe antérieure gauche, en très faible relief et placée encore plus haut que la droite, disparaît derrière l'arbre. Il est revêtu d'une chabraque maintenue sur la croupe par une courroie passant sous la queue. La physionomie individualisée du cavalier, avec sa chevelure épaisse en calotte et sa barbe, semble indiquer que le défunt est assimilé à la divinité. Avec son allusion maladroite aux *naïskoï* funéraires classiques, le couronnement affiche la volonté de l'artisan – ou du client – de se placer dans la meilleure tradition grecque. Cette ambition est quelque peu démentie par l'étonnante confusion que présente le bas de la stèle. À droite est représentée en très bas relief, sur un plan intermédiaire ménagé entre le fond initial du relief et celui de la zone inscrite, une femme voilée assise sur un siège sans dossier, les pieds posés sur un petit tabouret placé trop haut ; de la main droite, elle tient un berceau où repose un nourrisson emmaillotté⁶². À gauche est gravée l'inscription :

Πάνκαρπος
Ἡρακλίδου
χαῖρε
Προτόγονος
Ἀσσκληπιάδου

La place de χαῖρε indique que les lignes 4-5 ont été rajoutées ; leur graphie et leur orthographe sont d'ailleurs incertaines.

On peut dès lors imaginer la séquence suivante :

1. Préparation de la stèle suivant le schéma ordinaire, avec zone basse réservée pour l'inscription.
2. Remaniement de dernière minute : la veuve (?) se fait représenter avec l'enfant posthume qu'elle vient d'avoir du défunt. Le champ destiné à l'inscription est alors recreusé pour ce relief nouveau, en calculant au plus juste la place nécessaire pour le nom du défunt et la formule d'adieu. Cependant la tête de la femme, qui déborde de la zone inférieure, fait problème : il est nécessaire de supposer là une protubérance sur le relief préparé d'abord : celle du sanglier, toujours disposé au pied de l'arbre ou bien celle d'un autel ?

3. La stèle est remployée pour Prôtogonos, dont le nom empiète à droite sur le champ du second relief.

Les deux premières phases, presque concomitantes, se placent probablement déjà au II^e s. apr. J.-C.⁶³, à cause de la barbe portée par le défunt.

133. Inv. 169 : relief avec cavalier au pas et femme assise (pl. XV)

Découverte le 24 juillet 1913 par S. Risom, lors du dégagement du parement extérieur du rempart près de la « tour de Sôtas » (Arch THASOS 2-C THA 9, p. 23, avec croquis coté par Ch. Picard) ; THA 1925 M (G. Daux).

59 × 59 × 8,5 ; champ sculpté : 39 × 52 ; 6 ; tenon : 7 × 21 ; largeur du cadre, en haut et sur les côtés : 3 ; en bas : 9. Hauteur des lettres : 2.

62. La même juxtaposition d'un défunt représenté en héros cavalier et d'une femme avec nouveau-né emmaillotté à ses pieds se trouve sur le relief du Louvre MND 438, provenant de la haute vallée du Caïque : G. M. A. HANFMANN, N. H. RAMAGE, *Sculpture from Sardis: The Finds Through 1975* (1978), p. 174-175, n° 270, fig. 460 ; *BullÉp.* 1979, 429.

63. Note manuscrite d'E. Pfuhl, à la fin de la notice de P. Devambaz : Arch MEM 16, p. 66 : « Gute Arbeit, wohl des 2. Jh. n. Chr. »

Marbre blanc à gros grains ; épiderme bien conservé, de couleur beige. Manquent l'angle supérieur droit du relief et l'angle inférieur gauche du large tenon d'encastrement. La tête du cheval est brisée. Les deux fragments conservés, brisés diagonalement, ont été maladroitement recollés. Tranche piquetée sur les quatre côtés, de même que le revers.

H. SEYRIG, *BCH* 51 (1927), p. 201-214, pl. 10 ; F. CHAPOUTHIER, *Les Dioscures au service d'une déesse* (1935), p. 283 ; *ÉtThas* V, p. 224, n° 386 (sans commentaire) ; *LIMC* VI, *H. E.*, n° 339 (fig.) ; SLAWISCH 2007, p. 159-160, pl. 43 T 12 (hors catalogue) ; HOLTZMANN 2017, p. 276-277, fig.

Ce relief, funéraire puisque trouvé hors les murs, bien que l'inscription ne comporte aucune formule d'adieu, était encastré dans une grande mortaise, à en juger par la largeur du tenon d'insertion. L'encadrement est très simple : un bandeau plat que le champ sculpté rejoint, sur les côtés et en haut, par un plan concave.

Un cavalier allant au pas vers la droite occupe la moitié gauche du relief. Il monte à cru, vêtu d'une tunique courte et d'un manteau qui se déploie horizontalement derrière lui. Son torse et sa tête sont présentés de trois-quarts ; il est barbu. De sa main droite levée et légèrement portée en arrière, il fait le geste habituel des cavaliers chasseurs brandissant un javelot qui, le plus souvent, n'est pas représenté plastiquement : l'index et le médus sont tendus, les autres doigts repliés. À droite, une femme est assise presque de face, à peine tournée vers le cavalier. Vêtue d'un *chiton* talaire et d'un manteau drapé diagonalement, elle porte en outre une sorte de casaquin, échancre en trapèze sur la gorge, et serré à la taille par une ceinture haute formant un nœud d'Héraclès⁶⁴. Elle tient dans sa main droite levée un rameau de feuillage qui se déploie en très faible relief jusque derrière la tête du cheval, en grande partie détachée du fond.

Cette composition associant un cavalier et une femme assise est rare⁶⁵. La position faciale, le rameau brandi et le costume de celle-ci renforcent l'originalité iconographique de ce relief, dont le sens n'est guère éclairé par l'inscription⁶⁶ :

Αυφώνιος · Θερ- Αυφώνια · Ἑλί-
σίλοχος κιν · Βάσης

Le gentilice Auphônios apparaît aussi sur un fragment de sarcophage de Thasos (*IG* XII 8, 487, l. 2), sur un relief funéraire de Thessalonique vu pour la dernière fois dans le commerce (*Spink and Son*)

64. Ce détail vestimentaire semble typiquement thasien. Il se retrouve sur trois autres documents, dont une stèle funéraire du II^e s. av. J.-C., 324 (*La sculpture de Thasos, Corpus* III, à paraître) ; 99 est un fragment de relief votif du II^e s. apr. J.-C. (?) : *ÉtThas* XV, p. 162-163, pl. LX a ; inv. 3624 est un buste votif d'époque impériale provenant vraisemblablement de l'Artémision : *BCH* 134 (2010), p. 288-289, n° 57 (fig.) ; HOLTZMANN 2017, p. 275-278, fig. 1-4.

65. Sur quelques reliefs, la femme est figurée selon le type de l'épouse assistant au banquet, de profil, une main écartant le voile : – en Macédoine : *Makedonika* 7 (1966-1967), *chron.*, n° 261, pl. 62a. – En Mésie inférieure : *CCET* IV, p. 56, n° 53, pl. 35 ; *ibid.*, p. 67, n° 88, pl. 57 ; *ibid.*, p. 69, n° 93, pl. 59. – En Propontide : PFUHL, MÖBIUS 1979, n° 1310 (Miletopolis) et 1311 (Cyzique). Sur un relief inédit, datant du II^e-I^{er} s., exposé au musée de Philippes, la femme, assise de trois-quarts, tend quelque chose au cavalier. Sur une stèle funéraire de Crannôn, au musée de Larissa (C. GALLIS, *AAA* 5 [1972], p. 279-281, fig. 3 p. 276), la femme, vue de face, tient un petit enfant sur ses genoux (vers 200 apr. J.-C.) ; deux autres stèles de ce type sont signalées *ibid.*, p. 281. Un relief très humble (fin II^e s. apr. J.-C.) trouvé à Fintinele, sur le territoire d'Histria (Constanza, *MArch* 7107 ; *CCET* IV [1979], p. 56, n° 53, pl. 25), présente la même composition que le relief thasien : cavalier au pas, accompagné d'un chien, et femme trônante, de face. CONDURACHI 1981, p. 66 et pl. 3.2, l'interprète comme le dieu thrace en compagnie de Cybèle, sans doute par analogie avec le relief *CCET* IV, n° 37, où la présence de cette déesse est manifeste. Même composition sur le relief *CCET* IV, n° 91.

66. Omise par *IG* XII *Suppl.*

à Londres en 1957⁶⁷, sur une liste de vétérans de la V^e légion de Macédoine, à Troesmis (Mésie inférieure)⁶⁸, et sur une dédicace de φρούποι en Thessalie⁶⁹.

Le nom de la femme, Hélikin, a été interprété comme une contraction du diminutif Hélikin, suivi d'un matronyme, le père étant inconnu⁷⁰. L'hypothèse d'une affranchie, théoriquement possible, est peu probable. L'absence de toute formule d'adieu pourrait s'expliquer par l'existence d'une inscription funéraire métrique sur la base massive servant de support au relief. Plutôt qu'un rapport de couple, qu'exprimerait à cette époque le thème du banquet, c'est un rapport de famille – père et fille ou frère et sœur – que suggère entre les deux personnages le même gentile.

H. Seyrig a identifié cette femme brandissant un rameau, qui semble bien de lierre, avec Perséphone représentée en « déesse des morts », bien que le lierre soit lié à Dionysos⁷¹ et qu'il reconnaisse qu'aucune figure féminine du thiasse dionysiaque ne puisse convenir ; mais le rapprochement entre Dionysos et Perséphone est bien attesté depuis la fin de l'époque hellénistique... C'est peut-être accorder trop d'importance à la valeur héroïque du cavalier, très atténuée à l'époque de ce relief : de ce que le défunt est représenté conventionnellement en héros cavalier, il ne s'ensuit pas que son épouse doive être représentée en déesse. Le rameau de lierre peut simplement rappeler une fonction religieuse exercée par la défunte : il existait à Lesbos, au II^e s. apr. J.-C., une charge de « kissophore »⁷², tout comme il existe à Thasos une charge d'« anthophore », qui reste mystérieuse bien qu'elle soit attestée par six inscriptions⁷³. Faut-il aller plus loin et faire de ce casaquin une tenue sacerdotale ? Il est de fait que trois des quatre documents thasiens où ce vêtement particulier apparaît peuvent avoir un caractère religieux⁷⁴, mais il peut aussi n'être qu'une mode locale traditionnelle.

Si cette figure féminine est probablement moins religieuse que ne l'a cru H. Seyrig, celle de l'homme, qu'il n'hésite pas à qualifier de « Dionysos cavalier »⁷⁵, l'est probablement moins encore :

67. *AM* 14 (1889), p. 194, n° 2 (alors à Thessalonique) ; *IG* X 2, 1, 864. On a trop rapidement conclu de la présence de ce gentile à la provenance thasienne de cette pièce (*ÉtThas* V, p. 149, n° 305 bis), qui a figuré, il est vrai, dans la collection Wix : *ÖJh* 11 (1908), *Beiblatt* col. 100, n° 68, avec figure. Mais aucun relief à cavalier chasseur thasien ne porte ce type de cuirasse et la formule d'adieu μνήμης χάριν est assez rare à Thasos (*IG* XII 8, 513, 528, 580 et 598 ; *IG* XII *Suppl.* 479). De plus, trois des noms mentionnés dans l'inscription sont inconnus à Thasos, tandis qu'un autre, Ἀνφοῦστιος, est connu à Thessalonique, selon Ch. Edson. On peut donc aujourd'hui être moins circonspect que L. Robert : *BullÉp.* 1959, 338 : « Macédoine ».
68. *CIL* III, 6178, col. 3, l. 33 ; vers 134 apr. J.-C. : H.-G. PFLAUM, *JS* 1959, p. 87.
69. *IG* IX 2, 1057, l. 15 (M^{Arch} Larissa) ; fin du I^{er} s. av. J.-C.
70. H. SEYRIG, *loc. cit.*, p. 202, n. 1. Aux deux autres exemples thasiens de matronymes signalés là (*IG* XII *Suppl.* 434, l. 10 et 495), on peut adjoindre aujourd'hui 385 ; *ÉtThas* V, n° 250). G. Daux a esquissé un état du problème des matronymes à Thasos : *BCH* 91 (1967), p. 23-25, et *BCH* 92 (1968), p. 247.
71. À Thasos, une dédicace faite à Pan par vingt gardes, au III^e-II^e s. av. J.-C., évoque « Bromios Kissophore » : *IG* XII *Suppl.* 429.
72. Mytilène, M^{Arch} 2835 : décret honorifique en l'honneur de l'*archiatros* Bèsos : *IG* XII 2, 484, l. 5 ; pl. 32 dans S. CHARITONIDIS, *Αἱ ἐπιγραφὰὶ τῆς Λέσβου* (1968).
73. *IG* XII 8, 526, 553, 609 (vierge de treize ans) ; *IG* XII *Suppl.* 410 et 411. L'inscription honorifique inv. 551 + 1117 (*ÉtThas* V, n° 235, pl. 23-6) a été complétée sur sa gauche en 1983 par un troisième fragment trouvé en 1975 dans la fouille du terrain Psathéris.
74. Outre le présent relief, ce sont le fragment de relief *ÉtThas* XV 99, où la figure conservée peut être une prêtresse dédicante, et le buste inv. 3624, probablement en rapport avec l'Artémision : *supra* n. 64.
75. H. SEYRIG, *loc. cit.*, p. 211. Peut-être pensait-il au curieux relief votif de Bruxelles, publié par P. PERDRIZET (*RA* 1904-1, p. 19-27, pl. 1), où le dieu thrace Asdoulètos, hypostase de Dionysos (ou bien plutôt le dédicant ou le mort ?), est représenté en cavalier galopant au milieu de Silènes vendangeurs. « Il faut aller en Thrace pour voir

le geste qu'il appelle *benedictio latina* n'a en fait aucune valeur religieuse⁷⁶ : c'est celui du chasseur s'appêtant à lancer un javelot muni de ὀγκυλή⁷⁷. Cette adaptation iconographique s'explique aisément : à l'époque où nous sommes, un seul type de cavalier reste en usage, le cavalier chasseur au galop. Mais, dès lors qu'on avait décidé de représenter les défunts côte à côte, il était difficile d'associer une « kissophore » trônante et un cavalier au galop. L'artisan a donc arrêté celui-ci, ne conservant de la chasse que le motif du bras levé qui anime le personnage en le présentant de trois-quarts, ce qui lui donne, outre la connotation héroïque toujours liée au cheval, une présence plastique comparable à celle de sa femme. Sa barbe indique d'autre part qu'il s'agit du mort, et non pas du dieu chasseur Hérôn/s, toujours imberbe.

Le style très neutre du relief rend sa datation difficile. Du moins la barbe portée par le cavalier fournit-elle un *terminus post quem* vraisemblable : la fin du règne d'Hadrien. La graphie de l'inscription suggère cependant une date plus basse, vers 200 apr. J.-C.⁷⁸.

4. FRAGMENTS INCERTAINS

a. Partie gauche du type, avec cavalier

134. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : partie gauche d'un grand relief à cavalier (pl. XVI)

Trouvé dans le sud de l'île.

66 × 43.

Marbre blanc à grains fins ; épiderme uni et gris. Manque la partie droite de la plaque depuis l'encolure du cheval et l'angle inférieur gauche. La tête, le bras et la jambe droits du cavalier sont brisés, de même que l'arrière-train du cheval.

HOLTZMANN 1973, p. 169, n° 20, fig. 20 p. 170 ; SCHLEIERMACHER 1981, p. 91.

Ce relief très malmené est l'un des mieux venus de la série thasienne : la justesse des proportions, la sveltesse des figures, le naturel et la vivacité des attitudes, le gonflement plastique du manteau en plis bouillonnants, l'ondulation frémissante de la queue du cheval à laquelle fait discrètement écho celle du chien – tout cela témoigne d'une sensibilité rare sur ces reliefs : on a ici affaire à un artiste qui interprète un type dans la meilleure tradition grecque, et non à un artisan qui s'efforce tant bien que mal de reproduire un modèle.

Sur le petit fragment conservé de la bordure inférieure, traces d'une inscription illisible.

Pour des raisons stylistiques et par analogie avec l'encadrement du relief suivant, on datera ce relief de la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. ou de la première moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C.

Dionysos à cheval : rien de pareil en Grèce », mais en Thrace non plus la chose n'est pas commune et le lierre tenu par la femme assise ne suffit pas pour identifier le cavalier par contiguïté.

76. G. Seure avait déjà récusé cette interprétation, *BCH* 36 (1912), p. 586, n. 39 : ce geste « ne messierait pas à une divinité secourable ; mais c'est probablement une simple survivance du geste du chasseur qui vient de pousser l'épieu ; l'arme était peut-être jadis figurée par la peinture ». C'est en effet très probable sur des reliefs témoignant généralement de capacités plastiques limitées. PFUHL, MÖBIUS 1979, p. 313, ont émis la même opinion.

77. J. JÜTHNER, *Die athletischen Leibesübungen der Griechen*, *SbWien* 249-II (1968), p. 325-331, fig. 73-74.

78. *ÉtThas* V, p. 177, à propos d'inv. 412, pl. 45-2 : « Forme angulaire et cursive de l'oméga : fin 1^{er} s.-début 3^{es} s. ».

135. Inv. 2699 : partie gauche d'un relief avec cavalier (pl. XVI)

Trouvé dans la région de Callirachi ; entré au musée en juin 1969.

50 × 30 × 11,5 (en haut : 9,5) ; 3,5 ; largeur du cadre, en haut 3,5 ; à gauche 6 ; en bas 9. Hauteur des lettres : 2.

Marbre blanc à grains fins ; épiderme usé et jaunâtre avec traces de peinture bleue sur le cavalier. Manque la moitié droite du relief, à droite du cavalier. Tête, avant-bras droit et jambe droite du cavalier brisés. Cadre brisé en haut et à gauche ; manque l'angle supérieur gauche. Tranche dressée ; revers épannelé.

L'état de ce fragment ne permet guère de l'apprécier. Le schématisme du manteau et de la tunique du cavalier contraste avec la bonne venue du cheval. Du chien ne subsiste que sa queue arquée. Pas de chabraque. L'encadrement témoigne d'une simplicité maîtrisée, de même que la graphie de l'inscription :

Πυθίων Τα[δίου χαῖρε]

Pythiôn est un des noms les mieux attestés de l'onomastique thasienne⁷⁹, à cause de l'importance locale d'Apollon Pythien, protecteur des colons pariens, et Tadios est le nom commençant par Ta- le mieux attesté à Thasos jusqu'à présent. Étant donné les dimensions de la plaque et l'absence d'une seconde ligne, un patronyme court suivi de la formule d'adieu la plus brève pourrait convenir.

Date suggérée par la forme des lettres : 50 av. J.-C.-50 apr. J.-C.

136. Inv. 1713 : partie supérieure gauche d'un relief avec cavalier (pl. XVI)

Autrefois remployé dans la maison de G. Daphnis et A. Liaperdos ; entré au musée le 10 janvier 1962.

36 × 36 × 11 ; 3 ; largeur du cadre, en haut 3 ; à gauche 1,5-3.

Marbre blanc à grains fins ; épiderme jaune bien conservé. Manquent les parties droite et inférieure du relief, au-delà du cheval. Fissure verticale depuis la tunique du cavalier. Le cadre est brisé en haut et incohérent à gauche : très étroit sous la queue du cheval, il s'élargit au-dessus. Tranche approximativement dressée ; revers dégrossi.

Le motif figuré est très à l'étroit dans son cadre : la tête du cavalier le touche en haut ; sa main droite, démesurée, débordé du champ dans l'angle supérieur gauche ; le manteau et la queue du cheval se heurtent au cadre à gauche. On remarquera, chez le cheval, son toupet et l'ampleur de la chabraque en peau de bête ; chez le cavalier, la grosseur de la tête, aux cheveux disposés en grosses mèches arquées, et surtout la position inusitée de sa jambe droite, rejetée très haut vers l'arrière contre le flanc du cheval et dénudée jusqu'à mi-cuisse. En dépit de la maladresse des proportions et du drapé, le sujet ne manque pas d'animation.

I^{er}-II^e siècle apr. J.-C.

137. Inv. 3431 = 3752 + sans inv. : fragments jointifs d'une grande stèle funéraire à cavalier (pl. XVI)

Partie gauche sculptée, trouvée dans le ruisseau de Haghia Marina, entrée au musée le 20 octobre 1976 ; fragment droit inscrit, de provenance inconnue, entré au musée à la fin des années 1960 ; fragments rapprochés le 17 octobre 1981, mais non raccordés.

76 × 53 × 14 ; 3 ; largeur du cadre à gauche : 6,5 ; hauteur de la plinthe inscrite : 37. Hauteur des lettres décroissante vers le bas : de 3 à 1,5.

79. Quarante-deux exemples recueillis dans *ÉtThas* V, p. 300-301.

Marbre blanc à gros grains ; épiderme bien conservé, ocre à gauche, gris à droite. Ces deux fragments jointifs constituent la partie inférieure gauche d'une grande stèle, légèrement pyramidante, qui a été volontairement débitée. On peut évaluer sa largeur d'origine, au niveau de la première ligne de l'inscription, à au moins 80 cm et sa hauteur à environ un mètre. Elle était fixée par un large tenon dont le départ subsiste au bas du fragment inscrit, alors que le fragment gauche a conservé l'angle inférieur de la stèle proprement dite. Du relief ne subsiste que l'arrière-train du cheval et le torse du cavalier. Tranche dressée ; arrière irrégulièrement piqueté.

N'était le bras levé du cavalier, censé brandir un javelot, on pourrait douter qu'il s'agisse d'un cavalier chasseur – à moins qu'aux jambes postérieures du cheval, presque réunies mais très peu fléchies, aient correspondu des jambes antérieures elles aussi parallèles, mais dressées... Peut-être, comme sur le relief 133, le motif était-il détourné de sa composition ordinaire et complété à droite par un élément iconographique hétérogène. Modelé vigoureux. Le sexe du cheval est indiqué.

On remarquera l'ampleur de la mise en page, sensible aussi dans la disposition de l'épithaphe métrique, dont le texte de cinq lignes, commence à 19 cm du bord gauche de la stèle :

Γάμος ἀγαθανγελ[.....]
 γνήσιον ὄντα με παιδὰ ε[.....]
 σε μοῖρα ἐπὶ τὰ ἐτῶν τυ[.....]
 μένος δάκρυα πολλὰ [.....]
 ΓΕΜΣΑ[.]ΚΑΙΓΕΝΕΤΗΧΩΡΟΝΔ [.....]

1^{er} siècle apr. J.-C., d'après le style de l'écriture.

138. Inv. 2562 : partie gauche d'un relief avec chasseur tenant un javelot (pl. XVII)

Trouvé au lieu-dit Amygdaleli, près de Panaghia. Entré au musée en février 1966.

47,5 × 29,5 × 11 ; 2 ; largeur du cadre à gauche : 3.

Marbre blanc à grains fins ; épiderme usé, friable et noirci. Manque la partie droite, depuis le corps du cavalier et la partie inférieure sous le chien. Bout de la queue du cheval brisé. Cadre brisé en haut. Tranche dressée ; revers dégrossi.

On notera quelques particularités : le cavalier, qui monte à cru, était peut-être barbu, à en juger par l'ampleur de son visage. Les plis de sa chlamyde, en dessous du bord supérieur, sont indiqués par des incisions sur le champ, sans aucun rendu plastique, toute l'épaisseur du relief étant requise par le javelot, dont c'est ici l'unique représentation dans la série thasienne. Le chien est rarement représenté aussi proche des jambes postérieures du cheval.

1^{er}-II^e siècle apr. J.-C.

b. Partie supérieure droite du type, avec cavalier

139. Scala de Potamia, église Hagios Nicolaos : partie supérieure droite d'un relief avec cavalier et serpent (pl. XVII)

40 × 51 ; 2,5 ; largeur du cadre : 3,5-4.

Partie supérieure droite d'un relief cassé diagonalement, encastré à droite de l'entrée. Manquent le corps du cheval et du cavalier depuis le torse. Main droite et tête du cavalier brisés, ainsi que les naseaux du cheval. L'enduit de chaux épais qui recouvre la surface interdit toute observation précise.

CONZE 1860, p. 29, pl. 10.8.

À droite, en avant du tronc d'arbre, petite protubérance triangulaire et torsadée : c'est la flamme brûlant sur l'autel, disparu. La jambe antérieure gauche du cheval apparaît juste au-dessus de la cassure, entre sa tête et la flamme. On notera l'ampleur du feuillage, rendu graphiquement, qui permet une mise en page très spacieuse du cavalier en hauteur.

II^e siècle apr. J.-C. ?

140. Inv. 186 : angle supérieur droit d'une paroi de sarcophage (pl. XVII)

Fragment vu en 1911 chez P. Clonaris par Ch. Picard : Arch THASOS 2-C THA 3, p. 13, avec croquis. Entré au musée avant 1947.

25,5 × 27,5 × 7,5 ; 2. Hauteur des lettres : 2.

Sur la tranche supérieure, à l'aplomb du plan vertical arrière, rebord saillant depuis 4 cm de l'angle supérieur droit : hauteur 2, épaisseur 5. Marbre grisâtre à gros grains ; épiderme jaune avec traces de peinture beige. Brisé verticalement juste à droite du cavalier, dont n'apparaît que la jambe gauche, derrière le cheval, en très léger relief ; brisé horizontalement à mi-hauteur du tronc d'arbre. Tranche dressée. Revers dégrossi jusqu'à 8 cm de l'angle ; au-delà, cassure.

ÉtThas V, p. 181, n° 348, pl. 46.4.

Ce fragment sans cadre appartenait au sarcophage (petit côté ?) d'un jeune homme mort à vingt-deux ans. Le rebord qui occupe l'arrière de la tranche supérieure était destiné à l'emboîtement du couvercle, tandis qu'à l'arrière un arrachement large de 8 cm depuis le bord droit correspond au départ de la paroi adjacente. Enfin la mise en page, avec l'arbre éloigné du bord droit, implique une vaste surface. De même l'inscription, gravée sur le champ au-dessus du relief – fait unique à Thasos – suppose une assez grande étendue à gauche :

] υἱὸς ἐτῶν κβ'

La graphie des lettres conduit à dater ce fragment après 150 apr. J.-C.

141. Liménas, autrefois chez C. Théologhitis : fragment droit inscrit

Vu par C. Fredrich en 1904. Disparu depuis.

19 × 24. Hauteur des lettres : 3.

IG XII 8, 512 ; *DANA* 2014, p. 378.

Partie droite d'un relief à cavalier, avec l'inscription :

] Τραλίδος

II^e siècle apr. J.-C.

c. Petits fragments divers

142. Inv. 3646 : angle supérieur gauche d'un relief à cavalier (pl. XVIII)

Trouvé en 1978 dans le vieux port.

35 × 25,5 × 15 ; 1 ; largeur du cadre à gauche : 6.

Marbre blanc à gros grains ; épiderme gris bien conservé ; sur la tranche et à l'arrière, concrétions marines : probablement face contre terre dans la vase du port. Brisé à droite et en bas. Bras et partie du torse du cavalier arrachés aux abords de la cassure. Tranche gauche approximativement dressée sur 6 cm depuis l'angle antérieur ; au-delà, dégrossie comme le revers.

L'intérêt de ce fragment ne réside pas dans son iconographie : le poing fermé brandissant le javelot et le déploiement triangulaire, très raide, de la chlamyde, sont des plus banals ; tout juste pourra-t-on remarquer que la figure était en haut exceptionnellement tassée contre le cadre. Celui-ci semble inachevé : une rainure préparatoire esquisse seulement l'acrotère d'angle et le rampant gauches du fronton. Ce cadre ambitieux et traditionnel, joint aux grandes dimensions de la plaque, n'exclut pas une datation haute, au I^{er} siècle apr. J.-C.

143. Inv. 2535 : fragment avec croupe du cheval et manteau (pl. XVIII)

Entré au musée en 1965, lors de la démolition de la maison de Gr. Sycodis.

30 × 19 × 10 ; 2 ; largeur du cadre dressé à gauche : 6.

Marbre blanc à gros grains ; épiderme gris bien conservé. Brisé de toutes parts sauf à gauche. Tranche dressée sur 6 cm, à partir de l'avant ; au-delà, légère saillie brisée. Revers dégrossi.

Croupe du cheval, avec chabraque en peau de bête. Le déploiement de la chlamyde, en un arc qui retombe jusque sur la queue du cheval, n'est pas usuel. L'alliance d'un travail graphique très précis et d'une certaine recherche plastique (pli supérieur du manteau), de même que le cadre très régulier, suggèrent pour ce fragment d'un grand relief une date assez haute : peut-être encore dans le I^{er} siècle apr. J.-C.

144. Inv. 2401 : fragment avec croupe du cheval et jambes du cavalier (pl. XVIII)

Trouvé à Patarghia, dans la nécropole antique, en 1964.

15 × 22 × 7 ; 2,5 ; largeur du cadre à gauche : 2.

Marbre blanc à grains fins ; épiderme brun bien conservé. Brisé de toutes parts sauf à gauche. Tranche dressée ; revers dégrossi.

Arrière-train du cheval et jambe droite du cavalier. La position nettement décalée des jambes postérieures du cheval pourrait suggérer qu'il s'agit d'un cavalier s'avancant au pas, mais ce cavalier est chaussé de petites bottes et surtout sa chabraque est une peau de bête – détail qui n'apparaît à Thasos que dans la série des cavaliers chasseurs, qui rarement montent à cru et une fois seulement avec un tapis de selle rectangulaire qui paraît tissé⁸⁰.

I^{er}-II^e siècle apr. J.-C.

145. Inv. 1833 : fragment inférieur avec dédicace au dieu Hèrôn/s (pl. XIX)

Trouvé « dans la région de l'agora » en 1959.

20 × 38 × 10 ; 1,5 ; largeur du cadre à gauche : 6 ; en bas 7. Hauteur des lettres : 1,5.

Marbre blanc à grains fins ; épiderme gris, usé et friable. Brisé en haut et à droite. Épaufrure à l'angle inférieur gauche. Tranche dressée ; revers dégrossi.

BCH 83 (1959), *chron.*, p. 784 ; P. BERNARD, Fr. SALVIAT, *BCH* 86 (1962), p. 596, n° 16, fig. 16 p. 595 ; Y. GRANDJEAN, *BCH* 136-137 (2012-2013), p. 262-265, n° 12.

Du cheval ne subsistent que les sabots postérieurs presque joints, ce qui implique une attitude assez cabrée, confirmée par l'absence de son ventre sur le fragment conservé : à peine si apparaissent, tout près de la cassure, les pieds du cavalier. Sous le cheval, silhouette très gracile du chien arc-bouté.

Sur la plinthe, l'inscription :

80. *ÉtThas* XV, p. 109, 41, pl. XLV b : métope tardive du théâtre.

Θεῶ Ἡρωὶ ἐπιφανεῖ Εὐφ[ριλλος Παγκρατίδου]
[ὁ] καὶ [Θ]εόδωρος ἀρχ(ι)ερα[σάμενος]

La restitution proposée par P. Bernard et Fr. Salviat étant assurée par le rapprochement prosopographique avec *IG XII 8*, 471B, l. 16-19, on voit que ce relief votif, dédié par un grand prêtre du culte impérial, était de grandes dimensions (environ 75-80 cm), puisque, à la première ligne de l'inscription, dix-huit lettres occupent 38 cm et qu'il faut en restituer dix-sept autres.

Trouvé en ville, en contrebas du sanctuaire de Hèrôn/s établi dans la combe dominée par l'acropole, ce fragment d'ex-voto pourrait fort bien en provenir.

Date suggérée par la graphie de l'inscription : 100-150 apr. J.-C.

146. Inv. 456 : fragment inférieur avec dédicace à Hèrôs Sôtèr (pl. XIX)

Date et lieu de découverte inconnus ; inventorié en 1947.

19,5 × 18,5 × 6,5 ; hauteur de la plinthe : 9. Hauteur des lettres : 2.

Marbre blanc à grains fins ; épiderme usé et friable, de couleur jaune. Brisé de toutes parts sauf en bas. Tranche inférieure dressée ; revers dégrossi.

ÉtThas III, p. 350-351, n° 136, pl. XXXVIII.1.

Il ne subsiste de ce relief que le corps du chien, dont la tête et les pattes antérieures sont effacées par l'usure. Sur la plinthe, une inscription assure qu'il s'agit d'un relief votif :

Ἡρωεὶ Σωτῆ[ρι ἐπιφανεῖ]
Ἡρακλείδῃ[ς τοῦ δεῖνος]

Étant donné le schéma iconographique communément représenté à Thasos, qui comporte à droite au moins l'arbre au serpent, il faut restituer de ce côté un texte plus long que celui proposé par J. Pouilloux, qui indique à tort dans son lemme que « le bord droit n'est qu'endommagé ».

Date indiquée par J. Pouilloux, sur la foi de la graphie : « peut-être encore du 1^{er} siècle apr. J.-C. »

147. Inv. 527 : fragment inférieur d'un relief funéraire (pl. XIX a, b)

Vu en 1912 chez P. Clonaris par Ch. Picard : *Arch C THA* 1912-1, p. 2, avec croquis. Tout l'angle inférieur gauche existait alors ; il avait disparu en 1925 : *THA* 1925 M.

1) État Ch. Picard : 12 (*sic*) × 26 ; 2) état actuel : 17 × 20 × 6,5 ; hauteur de la plinthe : 5. Hauteur des lettres : 1,5.

ÉtThas V, p. 180, n° 346, pl. XLVI.1.

Il ne subsiste de ce relief qu'une partie du corps du chien courant sous le cavalier. On remarquera que la patte arrière gauche est gravée sur le fond ; autres lignes incisées au-dessus des pattes antérieures, comme une variante possible. Mêmes hésitations dans l'inscription, où le *sigma* final du nom avait été tracé d'abord d'une manière plus anguleuse, tandis que le *ny* du patronyme a été gravé au-dessus d'une autre lettre :

[Διο]νύσις Διονυσ[ίου]

Ce nom de femme se trouve aussi sur le médaillon funéraire 466.

D'après la graphie de l'inscription, fin du 1^{er}-début du 2^e siècle apr. J.-C.

5. RELIEFS INACHEVÉS

148. Paris, Louvre MNB 534 : petit relief inachevé avec cavalier (pl. XX)

Acheté par E. Miller à Thasos en 1863 ; donné en 1873⁸¹.

36 × 33,5 × 8,5 ; largeur du cadre : 2.

Marbre blanc à grains fins ; épiderme brun. Brisé en bas à droite. Diverses épaufrures superficielles. Tranche piquetée ; revers dégrossi.

MILLER 1889, p. 402 et 404.

L'intérêt de ce petit relief est de fournir un témoignage très clair sur les premières phases de fabrication d'un relief. Le cadre et la silhouette une fois dessinés à la pointe sur la surface aplanie de la plaque (bras droit du cavalier, jambe gauche du cheval), la figure a commencé d'être séparée du fond par une rainure plus large et plus profonde (sous le cheval et autour de la tête du cavalier). Puis le démaigrissement du fond (derrière le cavalier) a été entamé, sans doute en même temps qu'une première ébauche du modelé de la silhouette. C'est alors que le travail a été interrompu, pour une raison qui n'apparaît pas.

Du point de vue iconographique, on remarquera l'absence de tous les éléments subsidiaires du thème : arbre au serpent, chien, sanglier ; même la chlamyde déployée manque.

Époque impériale.

149. Inv. 1879 : petit relief ébauché avec cavalier (pl. XX)

Lieu de trouvaille inconnu. Entré au musée avant 1931 (date du cliché EFA 9.386).

16 × 20 × 5,5.

Marbre blanc à grains fins ; épiderme gris. Brisé à gauche et en haut. Face antérieure et tranche dressées ; revers dégrossi.

Petit relief abandonné à un stade du travail antérieur à celui du relief précédent. Ici, la face de la plaque a été soigneusement polie au préalable ; puis une silhouette de cavalier très malhabile a été gravée à la pointe et le travail de démaigrissement du champ entamé à l'arrière et en bas. À droite, on croit discerner la silhouette réservée de la hure du sanglier et de l'arbre. Un premier modelé de la figure a été esquissé sur l'arrière du cheval et sur le torse du cavalier. C'est alors que ce travail peu prometteur d'apprenti (?) a été abandonné.

Époque impériale.

150. Inv. 3732 : petit fragment d'un relief ébauché (pl. XXI)

Trouvé dans la fouille de la Porte de mer (terrain Psathéris), en 1975.

15,5 × 10 × 5,5.

Marbre thasien à grains moyens ; épiderme beige. Brisé en haut, à droite et en bas. À gauche, tranche dressée ; revers dégrossi.

Partie gauche d'un petit relief inachevé où figurent l'arrière-train du cheval, la moitié du torse et de la tête du cavalier. Le travail est un peu plus avancé que sur les reliefs précédents : le démaigrissement du fond est plus poussé sous le corps du cheval. Les stries horizontales qui figurent au-dessus de la croupe du cheval correspondent à la première esquisse de la chlamyde déployée.

Époque impériale.

81. Sur les reliefs à cavalier rapportés par E. Miller, *supra* n. 61 p. 43.

151. Scala de Rachoni : fragment avec main droite du cavalier (pl. XXI)

Vu en 1963 par Cl. Rolley ; disparu depuis.

Angle supérieur gauche d'un relief, avec main droite d'un cavalier chasseur se détachant sur l'envolée du manteau, seulement esquissé.

152. Inv. 2484 : angle supérieur gauche d'un relief ébauché (pl. XXI)

Date et lieu de trouvaille inconnus.

20 × 16 × 7 ; largeur du cadre : 3.

Marbre blanc à grains fins ; épiderme grisâtre et granuleux. Champ piqueté, non recreusé à gauche, contre le cadre. Tranche et arrière sommairement dégrossis.

On distingue, esquissés, l'arrière-train du cheval cabré, le bras droit levé et la tête du cavalier ; derrière lui, le manteau déployé à la manière habituelle.

Appendice

153. Inv. 2875 : fragment avec silhouette d'un cheval (pl. XXI)

Date et lieu de découverte inconnus.

16 × 15 × 8.

Marbre blanc à grains moyens. Pierre brisée de tous côtés, où a été esquissée la silhouette d'un cheval au pas.

Il y a lieu de douter que l'auteur de cette pochade ait été sculpteur.

Date indéterminée.

COMMENTAIRE

Les cinquante-deux reliefs à cavalier catalogués plus haut comprennent onze cavaliers en majesté, un guerrier au galop, quarante chasseurs. Quoiqu'elle résulte du hasard des trouvailles⁸², cette répartition est assez conforme à ce qu'on peut observer dans l'ensemble du monde grec. Le motif du cavalier à pied ou monté au pas, connu en Attique et en Ionie depuis la fin du VI^e siècle, mais resté peu fréquent, se répand en Attique et en Béotie à partir de la fin du V^e siècle, connaît son apogée aux IV^e-III^e siècles, puis s'étiolle jusqu'au début de la période impériale, non sans changer de sens. Le motif du cavalier guerrier chargeant, apparu sporadiquement en Attique à la fin du V^e siècle⁸³, s'épanouit un siècle plus tard et reste en usage durant toute la période hellénistique, tout au moins en Grèce du Nord ; il est cependant relativement rare, peut-être parce que sa valeur est restée plus spécifiquement héroïque. Enfin le motif du cavalier chasseur, qui apparaît en Grèce du Nord vers la fin de l'époque hellénistique supplante rapidement les deux autres et reste, jusqu'à la fin du paganisme, le seul type de cavalier en usage, avec une fonction parfois votive et plus souvent funéraire.

LE CAVALIER À PIED

Parmi les onze reliefs à cavalier en majesté, deux seulement présentent un cavalier à pied. Encore l'un (103) n'est-il connu que par une description confuse, tandis que l'autre (102), certainement votif en dépit de sa provenance supposée, est l'un des témoignages d'une présence attique à Thasos, attestée surtout par le premier groupe sculpté du Dionysion⁸⁴. Il reproduit avec brio une composition dont le sens reste mystérieux, faute de pouvoir être rattachée à aucun texte : la libation faite par un héros, le plus souvent cavalier, en compagnie de sa femme, dont la nature également héroïque est suggérée par sa taille, supérieure à celle des adorants éventuels⁸⁵. Les héros étant des divinités chthoniennes, puisque leur culte est célébré sur leur tombe et que le serpent est l'animal qui les symbolise, on peut penser que cette libation commune est un moyen de souligner visuellement leur rapport à la Terre

82. Les quelques reliefs à cavalier apparus depuis l'établissement de ce catalogue n'ont pas modifié significativement cette répartition. Ce sont : – trois cavaliers montés au pas, tournés vers la droite : 1) inv. 3640, trouvaille fortuite faite à Liménas : fragment central, brisé de tous côtés, d'un petit relief (0,21 × 0,23) très usé, conservant la silhouette d'un cavalier au pas portant un bras au-dessus de la tête de son cheval. 2) Inv. 4069 a + b, entré le 29/10/1993 : deux fragments jointifs d'un énorme relief (1,04 × 1,22 × 0,19). Cavalier avec chlamyde flottant dans son dos ; devant lui un autel. 3) Inv. 4215, trouvé dans le terrain de L. Sycoudi, à Patarghia, entré le 23/9/1994 : grande stèle complète en marbre gris, avec longue inscription funéraire sous un relief en vignette mal cadré (0,32/3 × 0,41). Cavalier au pas, chlamyde au vent ; devant lui, arbre au serpent et autel. – Un cavalier au galop : inv. 4322, trouvé dans un sondage à Liménas ; entré le 23/7/1997 : petit relief sans cadre (0,20 × 0,25 × 0,05) très maladroitement ébauché, comparable à 152. – Trois fragments avec cavalier chasseur tourné vers la droite : 1) inv. 3971, trouvé dans le terrain Papakyriakou ; entré le 18/11/1991 : fragment vertical de la partie gauche d'un relief schématique (0,21 × 0,07 × 0,07) : main du cavalier, chlamyde au vent, queue du cheval. 2) Inv. 4515, trouvaille fortuite faite à Liménas ; entré en août 2004 : partie supérieure d'un relief (largeur : 0,56 m) avec tête du cheval et torse du cavalier. 3) Sans inv. (« Thanar » 08.997.14) ; partie droite d'un petit relief (0,30 × 0,175 × 0,08) de bonne facture : l'arbre a des feuilles, le serpent qui s'y enroule dresse sa tête, l'anatomie du sanglier est bien rendue.

83. TILLIOS 2010, p. 121-122 : R 10-12.

84. *Supra* p. 25.

85. BRELICH 1958, p. 233-234, a bien montré que la grandeur physique est une des caractéristiques les plus constantes de la représentation du héros.

d'où émane leur pouvoir⁸⁶. Toutefois cette interprétation ne rend pas compte du rôle de la femme qui non seulement assiste, mais participe généralement à cet acte symbolique en proposant le liquide que va répandre le héros⁸⁷. Les lacunes de notre information sont telles qu'il est impossible de déterminer si ce type de représentation était réservé à une catégorie précise de héros. On remarquera en tout cas que la femme joue ce même rôle de parèdre dans le type du banquet héroïque⁸⁸ ; il y a donc là un phénomène de croyance très fort, dont la valeur et l'ampleur exactes nous échappent⁸⁹.

D'autre part, faut-il voir une signification précise dans la représentation du cavalier à pied ? N'est-ce pas, tout simplement, une commodité formelle ? Si le cavalier est à pied, à côté du cheval, ce pourrait être parce que la mise en page d'un cavalier monté, sur un relief votif dont l'axe est communément horizontal, est une gageure, surtout s'il faut représenter également des adorants de plus petit module ? À moins de maîtriser assez son art pour minimiser la disparate, on comprend que la variante avec cavalier à pied ait eu la préférence d'un certain nombre d'artistes, d'autant qu'elle permettrait de représenter le héros cavalier au premier plan, de trois-quarts ou de face, ce qui lui donne une présence plus grande et permet de se référer à des modèles célèbres de la grande plastique⁹⁰.

Ces reliefs à cavalier à pied, dont la fonction est exclusivement votive, se rencontrent en Attique et en milieu atticisant entre 430 et la fin du iv^e siècle⁹¹. Ils ne se retrouvent ensuite qu'isolément⁹²,

86. LANGENFASS-VUDUROGLU 1973, p. 73-79, où cette idée est développée. W. FUCHS, « Attisches Weihrelief im Vatikan », *RM* 68 (1961), p. 176-181, aboutissait déjà à une interprétation semblable, entérinée par W. F. Otto, à propos d'un relief d'inspiration grecque du Vatican : lorsqu'ils font une libation, les dieux rendent hommage à la Terre, dont ils sont issus.

87. L'importance de cette parèdre féminine est confirmée par les reliefs où la femme est présente à côté du héros, quoiqu'elle n'ait aucun rôle actif. Ainsi, par exemple, sur les reliefs : 1) Turin, M^{Ant} 591 : fin du v^e s. ; *supra* n. 8 p. 25 n° 1. 2) Aix-en-Provence, musée Granet 210 : fin du v^e s. ; *supra* n. 14 p. 25 n° 2. 3) Berlin, StaatM 805 : milieu iv^e s. ; *supra* n. 34 p. 30 n° 4. 4) Athènes, Berlin StaatM 808 : 350-320 ; *supra* n. 34 p. 30 n° 3. 5) Pharsale, Volos M^{Arch} 391 : grand relief votif du iv^e s., avec femme assise auprès du héros cavalier à pied ; *supra* n. 34 p. 30 n° 2.

88. *Infra* p. 170.

89. Est-ce seulement une coïncidence si Héra, épouse modèle, très fréquemment représentée auprès de Zeus, est, de par son nom même « Héroïne » ? Représenter le héros avec sa femme, ne serait-ce pas dès lors, en les assimilant au couple divin par excellence, affirmer leur puissance bienveillante ? Une telle héroïsation de l'épouse par mariage ne convient évidemment qu'à un nombre restreint de héros – les plus sociables – ceux précisément à qui on devait faire le plus communément des dédicaces importantes, c'est-à-dire sculptées. Sur le sens de ces parèdres féminines, *infra* n. 13 p. 80.

90. Voir notamment les figures d'athlète de Polyclète, sur les reliefs Torlonia 433 (*supra* n. 13 p. 25) et musée Granet 210 (*supra* n. 14 p. 26 n° 2) et surtout sur le relief d'Argos MN^{Ath} 3153 (*supra* n. 45 p. 34), où la figure du héros s'inspire directement du Doryphore. D'autre part le relief attique du Museo Maffei 216 (*supra* n. 34 p. 30 n° 1) propose, vers 430, un héros vu presque de dos, dans un style très proche des éphèbes à pied de la frise ouest du Parthénon (ouest V, 9 retourné !). Le petit relief de Pétralona MN^{Ath} 1948 (SVORONOS 1911, p. 351, pl. 33-6 : iii^e s.) présente une attitude plus avancée, avec appui extérieur sur la lance. D'autres reliefs montrent le héros tout à fait de face : 1) Épidaure MN^{Ath} 1392 (*supra* n. 14 p. 26 n° 3) : 375-350. 2) Musée Barracco 130 (*Il « nuovo » Museo Barracco* [1982], p. 108-109 avec fig.) : attique, vers 350-325. 3) Le Pirée MN^{Ath} 1415 (SVORONOS 1911, p. 360-361, pl. 33-5). 4) l'étonnant pastiche de Loucou, MN^{Ath} 1450 (*infra* n. 93 p. 58 n° 2).

91. Une cruche (*chous*) du Louvre (S 1659), attribuée au Peintre de Meidias (fin du v^e s.), représente ainsi le héros auprès d'un autel où deux femmes viennent faire une libation ; le sanctuaire est suggéré par des plaquettes votives suspendues à un arbre ; L. BURN, *The Meidias Painter* (1987), p. 88, MM 56, pl. 52a.

92. Par exemple : 1) le grand relief funéraire en quatre plaques trouvé à Rhodes en 1986 : *AD* 43 (1988), *chron.*, p. 610, pl. 369 b (i^{er} s. av. J.-C.), comparable au grand relief funéraire de Lètè (Thessalonique M^{Arch} 1935 A + B), signé par Évandros de Béroia, où le cheval est réduit à une tête apparaissant derrière un rideau : *CatSalonique* I, p. 73-77, n°s 56-57, fig. 138-139 (E. Voutiras : « 75-50 »). 2) Cavala M^{Arch} A 1331, provenant d'Amphipolis : à gauche, cavalier cuirassé faisant une libation ; derrière lui, à droite, son écuyer et son cheval ; *AD* 38 (1983), *chron.*, p. 323,

sauf à Smyrne, où un groupe de reliefs, cette fois funéraires, présente au II^e siècle av. J.-C. une version baroque et pittoresque du thème, où le cheval, qui piaffe et tourne la tête vers l'extérieur, semble presque plus important que le cavalier⁹³.

LE CAVALIER MONTÉ AU PAS

La courte série thasienne des cavaliers montés et s'avancant au pas (104-112), jalonnée de quelques pièces remarquables en dépit de leur mutilation (104, 108, 109), couvre toute l'extension chronologique de cette variante : sur les neuf reliefs de ce type connus à Thasos, quatre sont de nature incertaine, trois sont votifs (105, 108, 110) et deux – ceux-là même qui ouvrent et ferment la série – sont sans doute funéraires (104, 107). La qualité de certaines pièces (107, 109, 110) montre que, dans les deux cas, ces reliefs doivent concerner la classe supérieure de la société, qui peut entretenir des chevaux et accéder aisément à l'héroïsation, par ses mérites civiques et intellectuels. Faut-il mettre la fortune iconographique du thème en rapport avec l'importance de l'élevage des chevaux dans certaines régions du monde grec⁹⁴ ? On connaît si peu les reliefs héroïques insulaires et micrasiatiques, surtout aux époques archaïque et classique, qu'il faut se borner à constater quelques tendances générales.

À l'époque archaïque, le motif du cavalier au pas apparaît – rarement – à Chios, à Thasos, en Attique⁹⁵. Aux V^e et IV^e siècles, il connaît un grand essor en Attique et en Béotie, alors qu'il reste sporadique ailleurs⁹⁶. À l'époque hellénistique, cette disparité a tendance à s'effacer avec le déclin du thème en Attique, où il n'est plus attesté que par quelques reliefs votifs⁹⁷, tandis qu'il se maintient en Béotie jusqu'aux II^e-III^e siècles⁹⁸ et se répand sur les rives septentrionales du Pont⁹⁹ et en Asie

pl. 129 b (H. Koukouli-Chrysanthaki : « époque romaine »). La partie antérieure du cheval, représentée en légère perspective, suggère une date plus haute : à la fin de l'époque hellénistique.

93. PFUHL, MÖBIUS 1979, pl. 208-211 : on pourrait douter du caractère funéraire des reliefs n^{os} 1439 (Berlin, StaatM Sk 809 : le plus bel exemplaire) et 1440. Pour une version réduite, voir Louvre MND 444, *ibid.*, n^o 1432. Variations néo-classiques de ce type au II^e s. apr. J.-C. : 1) Vatican (Latran 9977), « Le départ de Jason » : HELBIG⁴ I, n^o 1063, AM 71 (1956), p. 122, Beil. 67-2. 2) MNATH 1450 : KALTSAS 2001, p. 347, n^o 736 ; H. R. GOETTE, dans *Άγαλμα: μελέτες για την αρχαία πλαστική προς τιμήν του Γιώργου Δεσπίνη* (2001), p. 425-426, fig. 8-9 : Achilleus et non Polydeukion.
94. LANGENFASS-VUDUROGLU 1973, p. 124 : s'il n'y a pas de reliefs de ce type dans les îles, c'est peut-être que les chevaux y étaient fort rares. – Mais ne serait-ce pas précisément une raison pour que leurs rares possesseurs se soient distingués en se faisant représenter avec eux ?
95. *Supra* n. 29-30 p. 17.
96. Selon le recensement de LANGENFASS-VUDUROGLU 1973 : en Attique, douze reliefs funéraires (n^{os} 10-21, p. 10-24) et dix-neuf reliefs votifs (n^{os} 57-75, p. 34-40) ; en Béotie, huit reliefs funéraires et huit reliefs votifs (p. 47-49). Le reste de la Grèce (dans son extension actuelle) n'est représenté que par une quinzaine de reliefs.
97. Par exemple : 1) MNATH 1399 : cavalier enfant (?) ; SVORONOS 1911, p. 350, pl. 58 : « III^e s. av. J.-C. » (?). 2) MNATH 1401 : cavalier sinistroverse ; *supra* n. 31 p. 28 n^o 6. II^e s. av. J.-C. 3) Délos, A 3129. MARCADÉ 1969, p. 375, n. 1 : « trouvé dans les fouilles de 1894 ? », donc votif – à moins qu'il ne provienne d'un atelier de marbrier. Fin II^e s. av. J.-C. 4) Museo Maffeiiano, sans inv. ; RITTI 1981, p. 128, n^o 67 (fig.) : époque d'Auguste ; *funéraire*.
98. MACHAIRA 2000 a rassemblé trente-neuf reliefs funéraires en calcaire de la région de Thespias, où le cavalier est le plus souvent monté au pas et sinistroverse, plus rarement galopant ou à pied. Aucun n'est chasseur : sauf très rares exceptions, l'aire de diffusion du « cavalier thrace » ne dépasse pas la Thessalie.
99. Les nombreuses stèles à cavalier du Pont septentrional réunies dans G. VON KIESERITZKY, C. WATZINGER, *Griechische Grabreliefs aus Südrussland* (1909), p. 98-123 : n^{os} 557-686, pl. 38-49, sauf rares exceptions (n^{os} 557, 559, 561, 584, 617 : galop cabré ; chasse) représentent un guerrier monté s'avancant au pas vers la droite.

Mineure¹⁰⁰, deux régions où il sera aussi prépondérant durant l'époque impériale que le sera le cavalier chasseur en Grèce du Nord. De fait, l'extension du cavalier au pas reste limitée en Thessalie, en Macédoine et en Thrace¹⁰¹, sans doute à cause de l'existence dans ces régions de variantes plus pratiquées : le cavalier guerrier chargeant et surtout le cavalier chasseur, qui restera seul en usage à partir du 1^{er} siècle apr. J.-C. À l'époque impériale, le caractère votif du motif n'est plus perçu, même si l'iconographie (arbre au serpent, autel) et le formulaire l'affirment avec ostentation ; à l'alternative religieuse mortel/héros s'est substituée l'identité sociale mort = héros¹⁰².

À Thasos, la présence précoce du motif (104) s'explique par l'origine insulaire et les courants d'échanges de la cité. Par la suite, son évolution y est comparable à celle qu'on vient d'esquisser pour la Grèce du Nord : essor limité depuis le 4^e siècle, déclin au 1^{er} siècle apr. J.-C., sans doute à cause de la prépondérance du cavalier chasseur, dont les centres de diffusion sont très proches.

LE CAVALIER EN ARMES AU GALOP

Le motif du cavalier en armes, chargeant au galop, n'est représenté à Thasos que par l'ambitieux relief 113¹⁰³. Ce type de cavalier se rencontre dans diverses régions du monde grec à l'époque hellénistique, sans qu'on ait jusqu'ici déterminé précisément son origine. Les reliefs attiques où le cavalier terrasse son adversaire¹⁰⁴ fournissent un antécédent proche plus qu'un véritable point

100. La série devient abondante au 11^e s. av. J.-C. et ne tarit pas avant le 111^e s. apr. J.-C. : PFUHL, MÖBIUS 1979, n^{os} 1282-1467, pl. 190-202 ; I. DELEMEN, *Anatolian Rider-Gods* (1999) : 396 exemplaires d'époque impériale, provenant de Pisidie et des régions avoisinantes.

101. MArch Thessalonique 8166, transféré au musée de Dion : E. TRACOSPOULOU-SALAKIDOU, *Makedonika* 24 (1984), p. 154-167 (fig.) ; G. CALCANI, *Cavalieri di bronzo, la torma di Alessandro, opera di Lisippo* (1989), fig. 78, p. 134. Vers 100 av. J.-C. (même inscription HPΩEΣ que, *supra* n. 8 p. 25, sur un grand relief funéraire perdu de Thessalonique, avec également une femme assise, mais le cavalier à pied). À Philippes a été trouvé dans les « thermes » un relief de ce type, qui pourrait dater encore de la fin de l'époque hellénistique : BCH 103 (1979), *chron.*, p. 624, fig. 11. Voir aussi la scène peinte sur la lunette de la tombe macédonienne de Svestari : un guerrier à cheval, au pas, est accueilli par sa femme, qui lui tend une couronne ; P. ZAZOFF, Ch. HÖCKER, L. SCHNEIDER, *AA* 1985, p. 617-643.

102. Quelques exemples, parmi bien d'autres : 1) Véria MArch A 46 : autel funéraire d'un jeune mort héroïsé, Hermès (inscr.), assimilé visuellement à son homonyme divin : sur la face principale Hermès ; sur les faces latérales, buste de la mère et cavalier chasseur représentant le père ; P. ADAM-VÉLÉNI, *Μακεδονικοί βοιωτοί* (2002), p. 244-245, n^o 330, pl. 176-177 : 125-140. 2) Thessalonique MArch 6937 : grand relief où figurent, de l'autre côté de l'autel, à droite, les parents survivants ; AD 29 (1973-1974), *chron.*, p. 687, pl. 497d. : 1^{er} s. apr. J.-C. 3) Vérone, Museo Maffeiiano, sans inv. ; provient de Smyrne, avec inscription pour un mort de vingt ans héroïsé : RITTI 1981, p. 133-134, n^o 71 (fig.) : 1^{er} s. apr. J.-C. ; PFUHL, MÖBIUS 1979, n^o 1360, pl. 198. 4) Rome, dans un *columbarium* de la *via Taranto* : relief avec cavalier pour enfant divinisé et héroïsé par ses parents à la suite d'un songe ; GUARDUCCI 1974, p. 179-181, fig. 71 : époque d'Hadrien. Pour une divinisation d'enfant similaire, également à Rome, voir CIG 3272, faussement localisé à Smyrne : G. PETZL, « G.V. I 1166 – Eine Krankengeschichte aus Smyrna ? », *Chiron* 11 (1981), p. 303-308. Faut-il déduire de ces documents, qu'on pourrait multiplier, que les reliefs à cavalier – au pas ou chasseur – commémoraient de préférence la mémoire d'hommes morts jeunes, tandis que les reliefs à banquet étaient plutôt destinés à des défunts d'âge mûr ? Ici encore, il faut se borner à constater une tendance générale, que des usages locaux peuvent infirmer.

103. La partie inférieure gauche d'un relief conservant seulement la figure d'un cavalier au galop qui pourrait être de ce type a été vue en 1990, contre un mur au monastère de la Dormition de la Vierge, détruit par le deuxième grand incendie de l'île, qui, l'année précédente, avait ravagé la région de Sôtiros.

104. HÖLSCHER 1973, p. 102-111 ; STÄHLER 1976, p. 66-72, à propos du fragment de groupe équestre Boston, MFA 03.751 ; BrBr 674. 1) Rome, Villa Albani 985, provenant d'Athènes ; HELBIG⁴ IV, n^o 3257 (W. Fuchs) ;

de départ à cette variante¹⁰⁵, dans la mesure où l'on n'y retrouve ni le caractère dramatique que donne à la scène la représentation du vaincu sur le point de succomber, ni l'idéalisation dont témoigne le costume du cavalier, peu conforme à la pratique militaire de l'époque¹⁰⁶. Sur les reliefs à cavalier en armes qui apparaissent à la fin du IV^e siècle, le cavalier et sa monture cabrée¹⁰⁷ sont fixés dans un paroxysme de fougue exempt de toute anecdote ; à peine si l'arbre au serpent, parfois, vient souligner la nature héroïque du personnage. Tandis que les reliefs funéraires attiques rappellent un moment héroïque de la vie du défunt, ces reliefs présentent un héros dans toute sa puissance.

En fait, ces reliefs à cavalier en armes au cheval cabré se situent plutôt dans la suite de grandes créations plastiques du IV^e siècle où apparaissent des chevaux cabrés, comme le Mausolée d'Halicarnasse¹⁰⁸ et surtout les groupes équestres conçus par Lysippe : le Char des Rhodiens¹⁰⁹ et la Chasse d'Alexandre¹¹⁰ à Delphes ou encore les Hétaires du Granique à Dion¹¹¹. On trouve l'écho direct de ces monuments spectaculaires sur le Sarcophage d'Alexandre¹¹² et, plus schématique et proche déjà des reliefs « héroïques » anonymes qui nous occupent, sur la tombe d'Alkétas, à Termessos¹¹³ ; l'un est daté de 312, l'autre de 319.

CAT n° 2.131 : rapproché de l'*anthémion* inscrit MNath 754 (IG II² 5222) ; Villa Albani I, p. 246-251, pl. 140-146 (P. C. Bol). Relief d'un monument funéraire public aux morts d'une année. Plutôt vers 410, voire plus tard, malgré l'effort de W. Fuchs pour rattacher l'œuvre aux événements de 431. 2) Berlin, StaatM Sk 742, relief funéraire trouvé à Halandri, près d'Athènes ; BLÜMEL 1966, p. 28, n° 19, fig. 26 ; CAT n° 2.130. Vers 400. 3) Athènes, musée du Céramique P 1130 : relief funéraire de Dexiléos ; CAT n° 2.209 ; GaB II, p. 260-261, fig. 194 ; 394-393, d'après IG II² 6217. 4) MNath 2744 : couronnement du monument aux morts de 394-393 ; KALTSAS 2001, p. 159, n° 313 (fig.). 5) MNath 3708, base à trois faces sculptées trouvée près de l'Académie ; CAT n° 2.213 ; KALTSAS 2001, p. 171, n° 337 (fig.). Premier quart du IV^e s.

105. Étude du motif, plus stylistique qu'iconographique : SCHLEIERMACHER 1981, p. 72-80.

106. J. K. ANDERSON, *Ancient Greek Horsemanship* (1961), p. 140-151, illustré (pl. 13-1) par le cavalier grec du sarcophage de Payava, au British Museum : début du IV^e s.

107. Sur la représentation du galop dans l'art grec, notamment le cabré fléchi, voir toujours S. REINACH, *RA* 1900.1, p. 216-251.

108. G. B. WAYWELL, *The Free-Standing Sculptures of the Mausoleum at Halicarnassus in the British Museum* (1978), p. 110-112, n° 34, pl. 18 : cavalier colossal en costume perse, BrM 1045. L'auteur remarque, p. 74, qu'il n'y a pas d'autre statue en marbre de ce type hors d'un contexte architectural (Amazone du fronton ouest du temple d'Asclépion à Épidaure) : les autres groupes avec cheval cabré attestés sont en bronze, pour des raisons techniques évidentes (voir cependant STÄHLER 1976 : Boston, MFA 03.751) ; ROQUES DE MAUMONT 1958, p. 19-21 : avant 353, peut-être par Bryaxis.

109. Il est maintenant acquis que les chevaux traînant le char du Soleil levant étaient cabrés : A. JACQUEMIN, D. LAROCHE, « Le char d'or consacré par le peuple rhodien », *BCH* 110 (1986), p. 285-307. Mais sa date reste incertaine dans la seconde moitié du IV^e s.

110. P. MORENO, *Lisippo* I (1974), p. 86-105, n° 11 : vers 305.

111. G. CALCANI, *op. cit.*, n. 168 ; P. MORENO, *Lisippo, l'arte e la fortuna*, catalogue de l'exposition de Rome (1995), p. 148-155, 338-346. La statuette en bronze d'Herculanum (MN Naples 4996) pourrait être une reproduction réduite de l'Alexandre de ce groupe, si du moins Alexandre y était représenté, ce dont doute ROQUES DE MAUMONT 1958, p. 23-25, car il s'agit de commémorer la mort héroïque de vingt-cinq cavaliers de la garde d'Alexandre durant la bataille du Granique.

112. GRAEVE 1970, p. 50-56, pl. 24-26, pour la scène de bataille où Alexandre est représenté sans armure, c'est-à-dire plus proche des cavaliers idéalisés de la tradition attique du début du IV^e s. que du romantisme pittoresque et pathétique des grands créateurs du milieu du siècle. Les modèles picturaux dont dépendaient cette scène, selon V. von Graeve (p. 62-68), pourraient eux-mêmes avoir été influencés par les groupes équestres dont il vient d'être question.

113. PFUHL, MÖBIUS 1979, n° 1393, pl. 202 ; A. PEKRIDOU, *Das Alketas-Grab in Termessos* (1986), p. 33-50, pl. 3 et 4. Le cavalier est cuirassé, comme sur la plupart des reliefs où il charge.

L'hypothèse d'une origine nordique de ce type est renforcée par la provenance de ces reliefs : bien qu'attestés par des exemples isolés en Sicile¹¹⁴, dans les Cyclades¹¹⁵, en Attique¹¹⁶ et en Béotie¹¹⁷, mais à peine en Asie Mineure¹¹⁸, c'est en Grèce du Nord, en Thessalie et en Thrace, que se rencontrent les exemplaires les plus significatifs : aux deux reliefs rapportés au Louvre par L. Heuzey¹¹⁹ font pendant en Thrace égéenne les grands reliefs d'Abdère et de Marônée¹²⁰, auxquels on peut adjoindre un relief de Callatis¹²¹. En Macédoine même, où les types monétaires attestent la présence récurrente du thème dès le début du v^e siècle¹²², les reliefs à cavalier guerrier galopant ne sont jusqu'ici guère attestés¹²³, probablement faute d'une enquête systématique dans les musées locaux, comme celui de Serrès¹²⁴, où ils sont recueillis. Les peintures murales des tombes macédoniennes retrouvées jusqu'ici ne semblent pas non plus en fournir d'exemple précis : aussi bien le cavalier représenté sur

114. E. LANGLOTZ, *Die Kunst der Westgriechen* (1963) : relief en calcaire Syracuse MN 839, fig. 154 : « III^e s. » ; F. COARELLI, « La pugna equestris di Agatocle nell'Athenaion di Siracusa », dans *Aparchai: nuove ricerche e studi sulla Magna Grecia e la Sicilia antica in onore di Paolo Enrico Arias* (1982), p. 547-557 : p. 554, pl. 158.6.
115. 1) Relief votif de Minoa d'Amorgos au MArch de Syros ; *AM* 21 (1896), p. 194-196 (dessin). III^e s. 2) Relief votif de Délos A 1955, trouvé dans les fouilles de l'Aphrodision ; MARCADIÉ 1969, p. 375, n. 4, pl. 3.
116. 1) MNAth 1411, trouvé au Laurion ; SVORONOS 1911, p. 359, pl. 33.7. Fin du IV^e s. 2) MNAth 1413 ; *ibid.*, p. 360, pl. 33.3. Fin du IV^e s. 3) MNAth 1493 : relief amphiglyphe : au revers, banquet ; *ibid.*, p. 470, pl. 79. Fin du IV^e s. ? 4) MNAth 2375 ; *ibid.*, p. 639, pl. 145-1. 5) Relief attique de Brocklesby ; *supra* n. 31 p. 28 n° 2.
117. Le relief funéraire de Thespies (Thèbes, MArch 32 050 ; SCHILD-XENIDOU 2008, p. 126 et 348-349, n° 117, pl. 45) et celui de Pélinna au Louvre (MA 836 ; *supra* n. 53 p. 35 n° 1), datables de la fin du IV^e s., peuvent passer pour les têtes d'une série qui se poursuit au III^e s. avec les reliefs signalés par A. de Ridder (*BCH* 46 [1922], p. 271 : n° 109 [Thèbes, MArch 1020] et 110, fig. 40-41) pour aboutir aux reliefs tardifs présentés par MACHAIRA 2000.
118. Outre le relief rupestre de la tombe d'Alkéta à Termessos (*supra* n. 113), PFUHL, MÖBIUS 1979 ne connaissent guère qu'un relief où le cavalier au cheval cabré ne soit pas qu'un chasseur sans son chien : n° 1397 (Smyrne), pl. 203 : « III^e s. av. J.-C. ». La différence ne réside que dans la position du cheval : plus cabré pour le cavalier chargeant ; en galop plus allongé pour le chasseur.
119. *Supra* n. 53 p. 35 n° 1. Deux autres reliefs de ce type ont été vus à Apollonia d'Épire par L. Heuzey : Louvre MA 837, HEUZEY-DAUMET 1876, p. 399, pl. 31.4 et p. 400, pl. 33.2, encastré dans la façade d'une chapelle.
120. *Supra* n. 53 p. 35 n° 2 et 3. À la grande stèle (1,23 m) du musée de Sofia est venue s'adjoindre une autre du même type, MArch d'Abdère 3555 (ex-MArch Comotini 4449) : E. SKARLATIDOU, « Επιτύμβιο ανάγλυφο από τα Άβδηρα », dans *Αρχαία Θράκη* II (1997), p. 775-788 (fig.) ; E. PAPAGIANNI, « Ταφικά ανάγλυφα Ρωμαίων στρατιωτών στη Μακεδονία », dans *Κλασική παράδοση* (2012), p. 391, fig. 5. Sur cette grande stèle funéraire dont l'encadrement rapporté a disparu, le cavalier guerrier, lancé dans un galop moins cabré, est équipé lui aussi d'une épée et d'un bouclier (?), et porte lui aussi un pantalon, semble-t-il ; il est suivi lui aussi d'un écuyer à pied tenant une lance. I^{er} s. av. J.-C. ?
121. CONDURACHI 1981, p. 65, pl. 2.2. Funéraire (?) ; II^e s. av. J.-C.
122. O. PICARD, « Numismatique et iconographie : le cavalier macédonien », *BCH Suppl.* 14 (1986), p. 67-76 : type 3 c et 3 d. Mais les autres variantes sont également représentées sur les monnaies macédoniennes, dont c'est le thème principal : cavalier dressant un cheval, à pied près de sa monture, en majesté et saluant, chasseur... Sans doute ces types, repris jusqu'au III^e siècle, illustrent-ils en effet les valeurs de l'aristocratie dirigeante, comme le conclut O. Picard (p. 75), mais parfois par le biais de l'héroïsation, que prouve la présence, auprès du cavalier chargeant, d'un serpent, symbole d'héroïcité par excellence (p. 70).
123. Au musée de Thessalonique, le seul exemplaire (MArch 6188 ; *LIMC* VI, *H. E.*, n° 629, avec fig.) présenté dans *CatSalonique* III, p. 216, n° 538 (fig.) (P. Adam-Vélén : « fin du II^e-première moitié du I^{er} s. ») est malheureusement fragmentaire et de provenance inconnue.
124. V. MACHAIRA, *Σεραϊκά Ανάλεκτα* 2 (1993-1994), p. 27-35, fig. 1 : MArch 23. Le même musée présente aussi un relief beaucoup plus grand, presque carré, sans encadrement (MArch 71), où est figuré un cavalier en armes galopant vers la gauche (apparemment inédit).

le mur de fond de la tombe Kinch de Naoussa, datant de la fin du IV^e siècle¹²⁵, que certaines figures de la frise à reliefs en stuc peint de la grande tombe de Lefcadia (Miéza)¹²⁶, qui serait légèrement postérieure, représentent des guerriers aux prises avec un adversaire, dans une ambiance plus dramatique que celle des reliefs, où les cavaliers figurent isolés dans leur charge héroïque. Quoi qu'il en soit, c'est certainement à ces reliefs dérivant de modèles statuaires élaborés autour d'Alexandre dans la seconde moitié du IV^e siècle qu'il convient de rattacher le relief de Thasos, où le pathos de cette époque est encore sensible.

Reliefs votifs ou reliefs funéraires ? Le motif semble d'emblée ambigu et illustre la dévalorisation de la notion religieuse de héros au cours du IV^e siècle avancé : les Hétaires du monument de Dion représentent des héros tombés au champ d'honneur, sans qu'il s'agisse pour autant de héros, au sens religieux du terme. De même, les reliefs à cavalier en armes et chargeant commémorent l'héroïsme d'un mort, mais n'impliquent pas une héroïcité cultuelle. Parmi eux, certains sont sûrement votifs : ceux qui proviennent de Sicile, des îles de la mer Égée et d'Attique. Mais les autres, en Béotie et plus au nord, semblent pour le moins hybrides. Le seul document inscrit provenant de ces régions, le cavalier d'Abdère, illustre parfaitement l'ambiguïté qui s'est instaurée : le cavalier, dont le nom est perdu, est qualifié de héros mais salué par une formule d'adieu funéraire, *HPΩΣ XAIPE*. Peut-être n'est-ce pas un hasard si cette déperdition de sens semble particulièrement rapide sur les confins nord de la Grèce : de même que la Macédoine a emprunté à l'architecture grecque des ordres qu'elle a combinés et altérés à sa façon, elle a pu s'approprier des notions religieuses qu'elle a détournées de leur sens grec traditionnel. Le relief de Thasos serait alors le témoignage de l'influence macédonienne dans cette cité où les cultes de héros semblent avoir été nombreux ; il faut l'imaginer placé sur la tombe d'un personnage important, sans pour autant que celui-ci ait reçu un culte héroïque. Aux III^e-II^e siècles, cette héroïsation édulcorée, désormais plus iconographique que rituelle, ne s'adresse encore qu'à un petit nombre de personnes, comme l'indiquent la rareté et la qualité de ces reliefs.

LE CAVALIER CHASSEUR : LE DIEU THRACE HÈRÔN/S

Les reliefs à *cavalier chasseur* (I14-I53) sont de loin les plus nombreux à Thasos. Aucun ne relève du type attique¹²⁷, qui représente le retour de la chasse, avec le valet s'agrippant à la queue du

125. K. F. KINCH, *Le tombeau de Niausta, Mémoires de l'Académie de Danemark*, 7^e sér. (Lettres) IV-3 (1920), p. 286-287, pl. 2 ; K. RHOMIOPOULOU, I. TOURATSOGLOU, « Ὁ μακεδονικὸς τάφος τῆς Νιόουστας », *AEphem* 1971, p. 146-164, pl. 18-21 : peinture murale aujourd'hui détruite, vers 250 ; MANGOLDT 2012, p. 170-173 : B 70, pl. 63-64 : « fin du IV^e ou première moitié du III^e s. ».

126. Ph. PETSAS, *Ὁ τάφος τῶν Λευκαδίων* (1966), p. 159-170, pl. 2 dans le texte : figures nos 4 et 15 de la frise ; MANGOLDT 2012, p. 177-181 : B 72, pl. 67-68 : « vers 300 ou peu après ».

127. Connus par un certain nombre de reliefs du IV^e s. : 1) Rome, musée Barracco 135 ; WILL 1955, p. 73, fig. 4 p. 74 ; HELBIG⁴ II, n° 1885. Bonne illustration dans GUARDUCCI 1969, p. 386. 2) MNath 1386, provenant de Tanagra ; en marbre du Pentélique ; SVORONOS 1911, p. 330-331, pl. 52 ; LANGENFASS-VUDUROGLU 1973, n° 96. 3) Délos A 1744 = 6121, trouvé en 1908 entre le Dodécathéon et la Salle hypostyle ; MARCADÉ 1969, p. 375, n. 2. 4) Louvre MA 744, provenant des environs du Pirée ; J. CHARBONNEAUX, *La sculpture grecque et romaine...* (1963), p. 119 (tenu à tort pour funéraire) ; TILLIOS 2010, p. 122 : R 13, pl. 23. 5) BrM 384, provenant d'Attique ; *Description of... Ancient Marbles* IX (1842), p. 144-145, pl. 34-3 (avec inscription funéraire métrique, IG II² 7151). 6) MNath 1393, variante où le chasseur, debout auprès de son cheval, est suivi de son valet ; SVORONOS 1911, p. 345-346, pl. 58. G. Seure (*REA* 14 [1912], p. 158-159) a dénombré une trentaine de reliefs à « cavalier thrace » présentant le même motif du valet agrippé à la queue du cheval, qu'il a rapprochés, à la suite de L. Heuzey (HEUZEY, DAUMET

cheval, généralement galopant. Il s'agit toujours du chasseur chargeant le sanglier, type très répandu à l'époque impériale dans les Balkans¹²⁸. La série thasienne n'offre, par rapport au schéma courant, que des variantes peu significatives, qui résultent de l'omission de divers éléments secondaires : l'autel, l'arbre au serpent, le sanglier, le chien. L'absence fréquente de l'autel (variante 2a) semble indiquer qu'il s'agit d'un élément adventice dont l'absence est peu ressentie. La présence du sanglier, objet de la chasse (variantes 1 et 2), est naturellement plus importante que celle du chien, qui manque dans la variante 2d. Les reliefs de la variante 3a pourraient toutefois indiquer qu'en l'absence de toute référence à la chasse, on sent le besoin de réaffirmer le caractère divin du chasseur. Mais il faut faire la part du désir de se singulariser des artisans et de leurs commanditaires...

Le caractère fragmentaire de la majorité des documents, l'ignorance de leur lieu de trouvaille précis, l'absence ou la perte de l'inscription empêchent dans beaucoup de cas (23) de déterminer leur fonction. Parmi les vingt restants, trois sont certainement votifs, tandis qu'un autre l'est peut-être ; douze sont certainement funéraires, et quatre peut-être.

Seuls deux documents votifs (145-146) portent une dédicace ; les deux autres ne sont pas inscrits, mais leur contexte les désigne comme cultuels : ce sont la métope tardivement sculptée sur le bâtiment de scène du théâtre (41) et le relief 115, trouvé en ville. Dans les deux cas, la divinité appelée Hèrôn/s est pourvue d'épicleses : Épiphané (145) et Sauveur (146), qui pourraient également convenir à des héros¹²⁹. Sur le premier relief, nom et surnom sont précédés de ΘΕΟΣ, ce qui indique qu'il s'agit du dieu Hèrôn/s et non d'un héros anonyme¹³⁰. Il est connu également à Thasos par l'inscription gravée sur le linteau de la porte d'un sanctuaire ou d'une niche monumentale¹³¹ qu'il partageait avec deux autres divinités étrangères, le Grande Mère de Pessinonte et l'Aphrodite de Syrie. Il y apparaît sous le nom de Seigneur et Maître Hèrôn, une forme sans doute plus proche de son nom thrace, que l'on trouve sur des dédicaces plus souvent latines que grecques¹³². Sur la

1876, p. 399), d'un passage d'Arrien, (*De rebus syriacis* 64) selon lequel Lysimaque, étant aide de camp d'Alexandre, avait ainsi couru en tenant la queue du cheval de celui-ci. On peut y ajouter le registre inférieur d'une stèle de Comotini (MArch 25).

128. La bibliographie du « cavalier thrace » est considérable, comme le montre la liste (p. 228-229) fournie par N. Dimitrova, à la fin de « Inscriptions and Iconography in the Monuments of the Thracian Rider », *Hesperia* 71 (2002), p. 209-229. On n'en retiendra ici que quelques essais de classement et de synthèse : KAZAROW 1938 ; WILL 1955, p. 55-124 ; les volumes du CCET parus depuis 1979 ; LIMC VI, H. E. ; P. DELEV, « Observations sur le cavalier thrace », *Pulpudeva Suppl.* 6 (1998), p. 129-135 ; D. CHIEKOVA, *Cultes et vie religieuse des cités grecques du Pont Gauche (VII^e-I^{er} siècles av. J.-C.)* (2008), p. 239-248. La grande monographie OPPERMAN 2007, avec son catalogue de plus de mille reliefs illustrés, n'est pas seulement un commentaire synthétique des volumes du CCET, qui concernent essentiellement la Bulgarie : deux excursus accompagnés de notes très substantielles, p. 251-262, suppléent l'absence des volumes de corpus concernant la Thrace propontique et égéenne. Le présent chapitre sur les reliefs thasiens comble donc tardivement la lacune constatée p. 254, n. 2036.

129. De même, un relief au chasseur thrace trouvé juste au nord de la frontière grecque (Skopje, MArch 359) et daté précisément de 168 apr. J.-C. par l'inscription, est dédié à Hèrôn/s Épècoos : AA 2013, p. 120-121, n° 5 (fig.).

130. Même chose sur nombre de reliefs de Bulgarie, *infra* n. 132 ; de même sur un relief avec cavalier provenant d'un « sanctuaire champêtre » de Salymbria, colonie mégarienne de la Thrace propontide, L. ROBERT, RA 1933.2, p. 124-125 (= OMS III, p. 1579-1580).

131. Inv. 339 ; E. WILL, BCH 64-65 (1940-1941), p. 201-210, pl. 9 : « première moitié du II^e s. » ; WILL 1955, p. 59 : II^e s. apr. J.-C.

132. G. SEURE, REA 14 (1912), p. 139, n. 1 et 2 ; G. KAZAROW 1918, col. 1140-1141 ; L. ROBERT, RA 1933.2, p. 123-124 (= OMS III, p. 1579) ; WILL 1955, p. 59. Le corpus des inscriptions de Macédoine n'a guère accru jusqu'ici les témoignages concernant cette divinité (*infra* n. 173 p. 69) : on y entrevoit cependant l'existence à Thessalonique d'un temple de Hèrôn, peut-être restauré à la fin du III^e s. apr. J.-C. (IG X 2, 1, 64 et 37) ; une dédicace à Hèrôn sous un relief à cavalier chasseur trouvé en Lyncestide (MArch Bitola 5668) a été considérée à tort comme funéraire

nature et les fonctions de ce dieu Hèrôn/s, bien connu en Thrace¹³³ et en Égypte gréco-romaine¹³⁴, nous en sommes réduits au témoignage des documents figurés et de ses nombreuses épiclèses¹³⁵, si l'on excepte l'épigramme de Callimaque (?) qui le présente à l'égyptienne, en cavalier, mais à pied¹³⁶. S'il peut être représenté sans gibier ni chien, voire même au pas¹³⁷, c'est plutôt, comme à Thasos, par simplification du motif iconographique : la très grande majorité des reliefs en font un chasseur de sanglier s'apprêtant à fondre sur la bête traquée. On peut donc supposer que le mythe principal où apparaissait Hèrôn/s était le récit d'une chasse fabuleuse comme celle du sanglier de Calydon¹³⁸. Dieu bienfaisant polyvalent, il a pu être assimilé ou associé à nombre de divinités grecques sans changer d'apparence : sur des reliefs dédiés à Apollon, à Asclèpios, à bien d'autres dieux encore, c'est toujours le Chasseur qui est représenté, à quelques variantes près¹³⁹. Les petits reliefs primitifs, au couronnement souvent cintré, qui foisonnent dans l'arrière-pays thrace, avec une

(IG X 2, 2, 13 : « II^e s. av. J.-C. » ? ; CCET V, p. 66-67, n° 92, pl. LIV : « peut-être II^e s. apr. J.-C. »). En revanche, les volumes du corpus des reliefs à cavalier balkaniques (CCET), en fournissant un grand nombre de dédicaces explicites au dieu Hèrôn/s, soit sous la forme Hèrôn, soit en faisant précéder Hèrôs de Théos, ont confirmé la tendance observée d'emblée par G. Seure : la forme Hèrôn est plus fréquente en latin qu'en grec, sans doute pour des raisons phonétiques et parce que la proximité de ΗΡΩΣ a pu, en grec, gauchir son nom. Sur la proximité linguistique du dieu thrace Ἡρόων avec le grec Ἡρώς, OPPERMANN 2007, p. 277, n. 2270.

133. Le trésor de Rogozen, enfoui au début du III^e s. av. J.-C., a révélé des images de cavalier chasseur purement thraces datant du IV^e s. qui pourraient représenter ce dieu ; R. HODDINOTT, *The Rogozen Treasure* (1987), p. 53-55, pl. 9 c-d, 10 a-c, pl. 11 a-b.
134. G. CAPOVILLA, « Il dio Heron in Tracia e in Egitto », *RFIC* 51 (1923), p. 424-467 ; E. WILL, *LIMC* V (1990), p. 391-394, s.v. « Heron » : attesté en Égypte depuis le II^e s. av. J.-C., Hèrôn y est représenté en cavalier militaire au pas, et jamais en chasseur, donnant souvent à boire à un serpent qui ne dispose pas d'un arbre où s'enrouler.
135. Une liste en a été fournie par KAZAROW 1918, col. 1142, puis par *LIMC* VI, *H. E.*, p. 1020, enfin par OPPERMANN 2007, p. 394-403. Sur les nombreuses dédicaces où la forme Ἡρώι ou plus rarement Ἡρώνι apparaît suivie d'un autre nom, il ne faut pas l'interpréter comme le nom d'un héros (au héros X), mais comme l'épiclèse, le plus souvent topographique, du dieu Hèrôn/s. C'est ainsi que Hèrôn/s Aulônités, est le Hèrôn/s du Val (ou du Pertuis), maintenant bien attesté entre le Nestos et Thessalonique, surtout dans la région de Philippos 1) par les fouilles : H. KOUKOULI-CHRYSANTHAKI, D. MALAMIDOU, « Το ιερό του ήρωα Αυλωνείτη στο Παγγαίο I, II », *AEMTh* 3 (1989), p. 553-567 et *AEMTh* 4 (1990), p. 503-511 ; 2) par des reliefs votifs, par exemple MArch Cavala 798 et 1363, *ibid.* ; 3) par des inscriptions attestant l'existence de confréries de ses sectateurs à Thessalonique (MArch Thessalonique 10 771 : *CatSalonique* III, p. 239-241, n° 567, fig. 1684 ; 159/160 apr. J.-C.) et près de Serrès (SAMSARIS 1984, p. 285 : dédicace de dix-neuf Thraces au III^e s. apr. J.-C.) ; 4) par des monnaies de Philippos, qui montrent la place prise par ce culte à l'époque impériale (O. PICARD, *AEMTh* 2 [1988], p. 389, fig. 10 p. 394 : au revers, cavalier au galop avec, peut-être, un autel à droite et légende en caractères latins ; I^{er} s. apr. J.-C.).
136. *Anthologie Palatine*, IX 336 ; P. ROUSSEL, « Interprétation d'une épigramme de Callimaque », *REG* 34 (1921), p. 266-276 ; WILL 1955, p. 56-59.
137. C'est le type A de KAZAROW 1938, p. 5-6.
138. Dans son *Hèroïcos* (XVII 3-6), Flavius Philostrate (*supra* n. 13 p. 14) évoque le héros Rhèsos : roi de Thrace venu aider les Troyens « avec ses chevaux plus blancs que neige, les plus beaux et les plus grands jamais vus » (*Iliade* X 436-437), il fut tué par les Grecs et sa dépouille finalement transférée de Troie à Amphipolis par le fondateur athénien de cette ville, Hagnôn, en 438/7, à la suite d'un oracle de Delphes ; c'était un héros chasseur à qui on rendait un culte également à Byzance, à Ainos, mais surtout dans le Rhodope. Sur l'emplacement de l'hèrôn de Rhèsos à Amphipolis, SAMSARIS 1984, p. 285. Sur le rapport de ce héros avec Hèrôn/s, P. PERDRIZET, *Cultes et mythes du Pangée* (1910), p. 13-28. Pour G. SEURE, « le roi Rhèsos et le Héros chasseur », *RPhil* 54 (1928), p. 106-139, plus particulièrement p. 117-129, les reliefs sont la représentation exacte du Chasseur mythique évoqué par Philostrate ; contesté par OPPERMANN 2007, p. 279, n. 2282.
139. M. OPPERMANN, « Ikonographische Untersuchungen zur Weihplastik der thrakischen Gebiete in römischer Zeit », dans *Dritter internationaler thrakologischer Kongress* (1984), p. 244-254 ; OPPERMANN 2007, p. 276-296.

facture proche de la sculpture sur bois polychrome¹⁴⁰, reproduisent ou schématisent des reliefs en marbre produits dans les cités grecques du Pont Gauche¹⁴¹ ou du littoral égéen¹⁴². Comme l'a rappelé M. Oppermann récemment encore¹⁴³, il n'y a pas de rapport iconographique précis ni de continuité chronologique entre les figures de cavalier purement thraces, qui se rencontrent sur les objets de luxe déposés dans les tombes de l'aristocratie thrace des IV^e-III^e siècles, et les reliefs hellénisants au Cavalier chasseur, dont les plus anciens exemplaires peuvent remonter au I^{er} siècle av. J.-C. Si l'on s'accorde donc à lui reconnaître une origine grecque, on discute toujours le lieu de sa création.

L'hypothèse d'une origine thasienne, jadis plusieurs fois avancée par Ch. Picard¹⁴⁴, a été reprise cursivement par Cl. Rolley¹⁴⁵. Elle est plausible, mais toujours sans autre fondement que l'abondance relative dans l'île des reliefs de ce type – un phénomène que suffirait à expliquer la longue tradition locale de sculpture. À Thasos, comme ailleurs, les reliefs représentant Hérôn/s chassant le sanglier n'apparaissent qu'au seuil de notre ère¹⁴⁶ : le relief 121, disparu, ne pouvant être daté du I^{er} siècle av. J.-C. que sur la foi d'un indice très fragile, les premiers documents thasiens dont la datation soit mieux fondée (125, 128, 134, 135, 142) remontent au I^{er} siècle apr. J.-C.

En fait, le problème est obscurci par l'imprécision de la terminologie reçue, qui recouvre trop souvent du même nom de « Cavalier thrace » trois réalités religieuses et formelles distinctes : le cavalier au pas ou auprès de sa monture représentant un héros, au sens grec – religieux – du terme, suivant un schéma iconographique d'origine attique ; le cavalier combattant, héros ou bien plus

140. Le rôle important de la peinture sur ces reliefs « populaires », plus taillés que modelés, est assuré par la double signature, du sculpteur, mais aussi du peintre, sur le relief à chasseur thrace de la collection Chandon de Briailles, daté exactement de 149 apr. J.-C. ; G. SEURE, *REA* 14 (1912), p. 387-389 ; O. WEINREICH, « Heros Propylaios und Apollon Propylaios », *AM* 38 (1913), p. 62-72 ; WILL 1955, pl. 1 ; OPPERMAN 2007, pl. 36, n° 413.

141. Le contraste entre les deux manières, grecque et thrace, apparaît bien dans les fascicules du *CCET*. L'un, *CCET* I, rassemble les reliefs trouvés sur les sites grecs de la côte du Pont et dans leur arrière-pays immédiat ; l'autre, *CCET* II.2, est consacré aux reliefs trouvés dans le nord-ouest de la Bulgarie : d'un côté, un art grec provincial, soigné mais guindé ; de l'autre, le charme d'un art populaire qui stylise, pour ne pas dire schématise, sans façon, laissant une large part à la polychromie. Sur les rapports entre ces deux styles, M. OPPERMAN, « Zu Stilgruppen von Weihdenkmälern des Reiterheros in der Provinz Moesia Inferior », dans P. NOELKE (éd.), *Romanisation und Resistenz* (2003), p. 451-468.

142. Il n'est pas de musée entre Thessalonique et Ainos qui n'en conserve des exemplaires, la plupart du temps non présentés, ou très insuffisamment : le nouveau musée de Thasos n'en expose plus qu'un exemplaire... *CatSalonique* III, p. 216-239, n°s 538-566, en rassemble vingt-huit, avec diverses variantes ; beaucoup sont de provenance inconnue, et les onze sûrement trouvés à Thessalonique sont d'une telle diversité morphologique et stylistique qu'on ne peut y déceler aucune tradition locale prégnante ; deux proviennent de Propontide. Il faut y ajouter les reliefs disparus, connus seulement par *IG* X 2, 1, et ceux qui, envoyés à Constantinople avant 1912, figurent dans le catalogue de G. Mendel. OPPERMAN 2007, p. 261-262, n. 2112, en a dressé une liste à l'occasion de deux excursus sur la Thrace propontique et égéenne et sur la Macédoine, p. 251-262, où se trouve esquissé un premier rassemblement de ces documents épars.

143. OPPERMAN 2007, p. 270-273.

144. *REG* 53 (1940), p. 252 (compte-rendu du recueil de KAZAROW 1938) ; PICARD 1941, p. 91-92 ; PICARD 1956, p. 1-26 : essai de synthèse et défense des « explications symbolistes » contre « le danger des interprétations systématiquement et exclusivement réalistes, qui trouvent encore assez souvent des défenseurs mal avisés »...

145. Dans la discussion (p. 69) qui a suivi la communication d'E. CONDURACHI, « À propos de la genèse de l'iconographie du cavalier thrace », au colloque cité *supra* n. 139 p. 64.

146. La remarque faite jadis par H. SEYRIG, *BCH* 51 (1927), p. 200, reste toujours valable : « on ne connaît d'ailleurs aucune représentation du cavalier thrace que l'on puisse faire remonter avec quelque vraisemblance à une époque antérieure à notre ère. » Les reliefs datés de l'époque hellénistique tardive dans *CCET* I ne sont pas des chasseurs thraces : 28 et 96 représentent un héros cavalier au pas avec un ou plusieurs adorants, dans la suite du type héroïque attique du IV^e s. ; 80-82, mutilés, sont plutôt des reliefs avec cavalier en armes au galop dans la suite du type macédonien hellénistique (*infra* n. 169 p. 68) ; OPPERMAN 2007, pl. 30, n°s 340-342.

souvent mort héroïsé – schéma iconographique adopté par la Grèce du Nord ; le cavalier chasseur, qui représente le dieu thrace Hérôn/s, selon un schéma iconographique dont l'origine reste à déterminer, mais qui, en tout cas, ne découle pas du deuxième motif, comme on l'affirme couramment¹⁴⁷. En l'état actuel de la documentation, il y a une différence iconographique très nette et un hiatus chronologique entre les héros et les morts héroïsés représentés en cavaliers combattants de la haute période hellénistique et le dieu Hérôn/s chassant le sanglier. Il convient donc de reprendre la question de l'origine de ce type en se limitant aux représentations de chasse, et plus particulièrement de la chasse au sanglier.

Le thème est ancien dans l'art grec, surtout en céramique, où la « battue fédérale » provoquée, à Calydon, par « l'épiphanie du ragot ravageur »¹⁴⁸ est une scène privilégiée au VI^e siècle¹⁴⁹. Même lorsqu'il ne s'agit plus de cet épisode mythique¹⁵⁰, la chasse au sanglier est le plus souvent le fait de chasseurs à pied. Cependant la chasse à courre est également attestée¹⁵¹ et l'on peut penser que les deux représentations, loin de s'exclure, correspondent à deux moments différents de la chasse : la poursuite du gibier et sa mise à mort. Une coupe attique du Louvre (G 623), datant de la fin du V^e siècle¹⁵², montre précisément le passage d'une phase à l'autre¹⁵³. Faute de plus gros gibier, cette chasse au sanglier est, dès l'époque classique, l'activité cynégétique la plus recherchée et la plus risquée qu'on puisse pratiquer en Grèce, les grands fauves (lions, léopards, lynx et même ours) ne se rencontrant plus que dans les confins montagneux du nord, entre Achéloos et Nestos (Hérodote, VII 126). C'est pourquoi la chasse au sanglier, mentionnée dix fois dans les poèmes homériques¹⁵⁴ – c'est-à-dire presque aussi souvent que la chasse au lion (douze occurrences), ne tient que peu de place dans le *Cynégétique*, écrit par Xénophon au début du IV^e siècle¹⁵⁵. Rare et

147. KAZAROW 1938, p. 7 ; PICARD 1941, p. 91 ; WILL 1955, p. 84-85 ; PICARD 1956, p. 4-5 ; E. Will, p. 69, au colloque cité *supra*, n. 139.

148. Expressions de PICARD 1956, p. 23 et p. 13, n. 1.

149. G. DALTRUP, *Die Kalydonische Jagd in der Antike* (1966). Presque toujours, c'est la mise à mort du sanglier par des chasseurs à pied qui est représentée. Cependant, sur un cratère apulien de Berlin (F 3258 ; vers 340 av. J.-C. ; pl. 22), deux cavaliers apparaissent à l'arrière-plan ; même composition sur des sarcophages d'époque impériale.

150. K. SCHAUBURG, *Jagddarstellungen auf griechischen Vasen* (1969), p. 11-14 : ateliers attique, laconien et béotien (VI-V^e siècles).

151. A. SCHNAPP, *Pratiche e immagini di caccia nella Grecia antica*, *DialArch* n. sér. 1 (1979), p. 48-51, surtout la n. 33, p. 50 : liste d'exemples de chasse à courre depuis la fin du VI^e s. ; *id.*, *Le chasseur et la cité* (1997), p. 225-236 : « la chasse montée ».

152. A. SCHNAPP, *La cité des images* (1984), p. 61, fig. 93 (ARV², 1294) : le chasseur cavalier vient de sauter à terre et, tenant son cheval par la bride, s'apprête à transpercer la bête de son javalot.

153. La chasse au sanglier à cheval est aussi représentée sur des lécythes attiques à reliefs polychromes du deuxième quart du IV^e siècle : E. ZERVOUDAKI, *AM* 83 (1968), p. 27-28, n^{os} 37 et 38, pl. 2. Les deux pièces (n^o 37 : Varna, MArch VI-495 ; n^o 38 : Bruxelles, Musées royaux A 1026) sont très proches et représentent la curée : un cavalier en costume barbare (bonnet de type phrygien) va donner le coup de grâce à la bête qu'attaquent également, avec épieu et hache, deux valets à pied. Il s'agit ici de pièces de genre destinées à l'exportation : l'un des vases a été trouvé en Thrace ; l'autre est de provenance inconnue. Il ne saurait s'agir, bien sûr, du modèle du « cavalier thrace », mais cet antécédent a l'intérêt de prouver qu'avant le milieu du IV^e siècle, la chasse à courre au sanglier était perçue en Attique comme une activité typiquement thrace, dont la représentation était susceptible d'intéresser plus particulièrement la clientèle de cette région.

154. Et même onze, si l'on y ajoute le passage de l'*Iliade* (IX 529-549) concernant la chasse de Calydon.

155. Dans l'édition de la *CUF* (1970), E. Delebecque remarque (p. 22) que 71,5 % du texte sont consacrés à la chasse au lièvre, 16 % à la chasse au sanglier, 11 % à la chasse aux cervidés et seulement 1,5 % à la chasse aux grands fauves, considérée comme une curiosité exotique, pratiquée dans le Pinde, le Pangée ou en Asie.

spectaculaire, puisqu'elle implique un groupe de chasseurs, une meute, des chausse-trapes préparées à l'avance, des filets, etc., cette chasse reste la plus prestigieuse. Alors que Xénophon ne la conçoit plus qu'à pied (*Cynégétique* X) et ne parle pas de chasse dans son traité d'équitation, Platon, issu d'une des familles les plus aristocratiques d'Athènes, n'admet dans sa cité idéale (*Lois* VII, 823d-824a) que la chasse à courre comme école de « divine bravoure », allant jusqu'à qualifier de « sacrés » ces chasseurs montés, à qui il reconnaît le droit de « pousser leur meute où et comme ils le veulent ». Le lyrisme presque mystique dont se colore tout à coup le discours théorique et pédagogique de Platon montre, par-delà même la persistance d'un idéal aristocratique rendu utopique par l'évolution sociale et écologique d'Athènes, l'aura religieuse de la grande vénerie, dont les adeptes, à l'instar d'Héraclès, de Thésée, de Méléagre ou d'Adonis, participent du monde héroïque¹⁵⁶.

Mais ce qui, dans l'Attique du IV^e siècle, n'est plus que vision romantique, est réalité en Macédoine : la structure archaïque de la société, la sauvagerie des montagnes entourant la plaine centrale y permettent la chasse à courre du gros gibier¹⁵⁷. Divers témoignages littéraires nous en assurent : Hégésandros (Athénée, I 18 a ; *FGH* IV 419) rapporte que Cassandre, à l'âge de trente-cinq ans, dînait modestement assis auprès de son père allongé, lui, dans la posture seigneuriale du banquet, pour n'avoir pas encore réussi à tuer à l'épieu un sanglier. Ainsi l'excellence à la grande chasse jouait le rôle d'un véritable rite de passage à la souveraineté aristocratique¹⁵⁸. On sait d'autre part qu'Alexandre était un chasseur intrépide et passionné¹⁵⁹. Même si les rois de Macédoine ont pu emprunter à la pratique royale orientale l'institution des grandes réserves de gibier administrées par des veneurs professionnels¹⁶⁰, ce n'est donc pas à l'imitation de la Perse que les nobles macédoniens ont pratiqué la grande vénerie : elle était au cœur de leur vie seigneuriale traditionnelle. Aussi bien est-ce en Macédoine que l'on voit, dans la seconde moitié du IV^e siècle, s'épanouir l'iconographie de la grande chasse – au lion, au cerf, au sanglier, à l'ours...

Le relief de Messène, où l'on s'accorde à voir une transposition de l'offrande dédiée à Delphes par Cratéros¹⁶¹, les pavements de mosaïque des hôtels aristocratiques de Pella¹⁶², le sarcophage

156. Dans le sanctuaire d'Asclépios du Pirée, un culte est rendu au IV^e s. aux chiens et aux chasseurs héroïsés (*JG* II² 1651, l. 9-10). Sur le nouveau fragment du relief amphiglyphe de Tèlémachos (L. BESCHI, « Il rilievo di Telemachos ricompletato », *AAA* 16 [1982], p. 31-43 ; face B : fig. 7), qui pourrait être l'illustration de ces cultes adventices gravitant autour d'Asclépios, on voit, outre un chien, une tête de cheval, ce qui indiquerait qu'on a affaire à des héros chasseurs montés.
157. Sur la présence de lions au pied de l'Olympe, Br. HELLY, « Des lions dans l'Olympe ! », *REA* 70 (1968), p. 271-285, pl. 3-4 ; COHEN 2010, p. 68-71.
158. B. TRIPODI, *Cacce reali macedoni* (1998), p. 104-106 ; COHEN 2010, p. 71-74.
159. J. AYMARD, *Essai sur les chasses romaines* (1951), p. 46-47 ; P. BRIANT, « Les chasses d'Alexandre », dans *Ancient Macedonia* V (1993), p. 267-277.
160. Sur l'organisation des chasses royales en Macédoine, S. LE BOHEC-BOUHET, « Les chiens en Macédoine dans l'Antiquité », dans N. BADOUR (éd.), *Philologos Dionysios : Mélanges D. Knoepfler* (2011), p. 498-501. Paul-Émile, occupant la Macédoine après la victoire de Pydna, autorise le jeune Scipion à organiser des battues dans les réserves royales, où l'on n'a plus chassé depuis quatre ans (Polybe, XXI 29).
161. Louvre MA 858 ; HÖLSCHER 1973, p. 181-184, pl. 15 ; A. STEWART, *Faces of Power* (1993), p. 270-277 ; COHEN 2010, p. 76-78, fig. 26.
162. Ph. PETSAS, « Mosaics from Pella », dans *La mosaïque gréco-romaine, Actes du colloque de Paris, septembre 1963* (1965), p. 41-55, fig. 1-21 ; bonnes illustrations dans *Philippe de Macédoine* (1982), p. 154, fig. 82 : chasse au cerf à pied, par Gnôsis, et p. 156-157, fig. 83 : chasse au lion à pied ; Ch. MAKARONAS, E. GIOURI, *Oi oikíes tēs árpaxhēs tēs 'Ellénēs kai Dionýsouv tēs Péllas* (1989), p. 127-129, pl. 18-22 ; p. 137-139, fig. 140 ; p. 142-144, pl. 25 ; COHEN 2010, p. 30-43 et 64-71.

d'Alexandre¹⁶³, certaines pièces d'orfèvrerie de grand luxe fabriquées pour la Macédoine ou la Thrace¹⁶⁴ et la frise peinte sur la façade de la tombe de Philippe II à Verghina¹⁶⁵, démontrent assez l'importance de cette activité : l'aristocratie macédonienne a demandé aux meilleurs artistes grecs du temps des représentations de son passe-temps favori, qui étaient aussi des images de souveraineté¹⁶⁶. L'artisanat n'a pas manqué de s'inspirer de ces créations majeures : des cavaliers chasseurs de sanglier font leur apparition sur les reliefs dès la fin du iv^e siècle¹⁶⁷ avec des schémas voisins de celui du « cavalier thrace ». Plutôt que de soutenir, sur la foi de ces rares documents, que celui-ci a été élaboré dès ce moment à Athènes et à Cyzique, on tiendra donc pour plus vraisemblable que son origine se situe en Macédoine¹⁶⁸, où l'art de cour de la seconde moitié du iv^e siècle avait mis ces thèmes à la mode.

Toutefois, même en admettant que cette iconographie aristocratique se soit développée en Macédoine jusqu'à la chute de la monarchie en 168 av. J.-C., il subsiste un hiatus de plus d'un siècle entre elle et les premiers reliefs du dieu chasseur Hérôn/s. L'inexistence du thème jusqu'au i^{er} siècle av. J.-C. est d'ailleurs assurée par quelques reliefs hellénistiques où il apparaît, mais sans avoir encore la forme qui fera sa fortune¹⁶⁹. Sans doute, rien n'exclut que cette composition, qui résulte, comme

163. GRAEVE 1970, p. 58-60 et 78-81, pl. 24, 25-2 et 36-41 : long côté avec chasse au lion à cheval et au cerf à pied ; p. 60-61 et 71-73, pl. 42-45 : petit côté avec chasse à la panthère où le cavalier, à pied, s'apprête à porter le coup de grâce ; COHEN 2010, p. 119-129.

164. Par exemple, le « protège-cou » à revêtement d'or trouvé dans l'antichambre de la tombe de Philippe II, qui pourrait être, selon ANDRONICOS 1984, p. 188-189, fig. 151, le don d'un chef thrace au roi de Macédoine, si l'on considère que le travail, bien que grec, est inférieur à celui des pièces sûrement royales. Quatre médaillons y représentent le même cavalier caracolant vers la droite en brandissant une lance non figurée. Sous le cheval, un animal qui ressemble plus à un lapin qu'à un chien...

165. ANDRONICOS 1984, p. 100-117, fig. 57-71 ; SAATSOGLOU-PALIADELI 2004, *passim* ; COHEN 2010, p. 237-297. De gauche à droite : chasse aux cervidés, à pied et à cheval ; chasse au sanglier, à pied ; chasse au lion, à cheval et à pied ; chasse à l'ours, à pied.

166. Deux fragments – un valet à pied et un sanglier attaqué sur son dos par un chien – en marbre et de dimensions presque naturelles, trouvés en 1966 et exposés au musée de Verghina, ont appartenu à un groupe, probablement votif et dédié à Héraclès, peut-être dans le gymnase d'Aigai, dont manque l'élément essentiel, le chasseur à cheval (vers 300 ?) ; A. KOTTARIDI, *AEMTh* 20 (2006), p. 777, fig. 6 p. 780.

167. WILL 1955, p. 72-74, en fournit trois exemples : 1) Istanbul, MArch 1502, trouvé près de Cyzique, dans la région de Panderma ; Th. MACRIDY, *BCH* 37 (1913), p. 355-356, fig. 7 ; MENDEL 1914, III, n° 1054 ; PFUHL, MÖBIUS 1977, n° 73, pl. 19 : « vers 400 », mais le caractère provincial de l'œuvre, reconnu par tous les commentateurs, suggère une date nettement plus basse, dans la seconde moitié du iv^e s. : vers 400, le motif de l'arbre dépouillé vient tout juste d'apparaître en Attique (*supra* n. 51 p. 34), et l'on conçoit mal à cette date l'étagement des plans, qui semble imité de peintures semblables à celle de la façade de la tombe de Philippe II (voir *supra* n. 165). 2) Istanbul, MArch 352, trouvé près de Cyzique ; MENDEL 1914, III, n° 1055 ; PFUHL, MÖBIUS 1979, n° 111b et c, p. 334 et 468, pl. 204 : « II^e s. av. J.-C. » – date trop basse : la table rectangulaire et le cratère à volutes de la scène de banquet figurant au registre supérieur, la graphie de l'inscription d'autre part peuvent permettre de remonter jusqu'à la fin du iv^e ou au début du iii^e s. 3) MNAth 2965, trouvé à Athènes ; SVORONOS 1937, p. 660, pl. 194. L'encadrement architectural avec antéfixes à l'extrémité des couvre-joints permet de dater ce relief *votif* de la fin du iv^e s. Une chasse au sanglier très proche de la mosaïque à la chasse au lion de Pella (*supra* n. 162) se trouve aussi sur un couvercle de miroir (Boston, MFA 05.59) daté de 340-330 ; A. SCHWARZMAIER, *Griechische Klappspiegel* (1997), p. 266, n° 78 et p. 43, n. 271 ; COHEN 2010, p. 73 fig. 25.

168. Hypothèse déjà avancée cursivement par Ph. PETSAS, « Some Pictures of Macedonian Riders as Prototypes of the "Thracian Rider" », *Pulpudeva* 2 (1976), p. 192-204.

169. Les trois reliefs votifs trouvés près d'Odessos (MN Varna 3409-3411) sont difficiles à dater et classer (*supra* n. 146 p. 65), car ils sont très mutilés ; CCET I, p. 61-63, n° 80-82. Le n° 80 présente une allusion à la chasse, avec un cerf fuyant à l'arrière-plan à droite ; le cavalier du n° 82 tient bien un épieu, mais son adversaire manque. Quant au relief au héros Hippalcmos (Thessalonique, MArch 888), il présente un cavalier chasseur, dont la monture cabrée vers la

l'a montré E. Will¹⁷⁰, de l'agglutination autour de la figure centrale du chasseur cavalier de motifs secondaires héroïques, ait pu naître dans les cités grecques de la côte de l'Égée et du Pont – Thasos, Histria ou Odessos, par exemple –, mais rien ne le prouve non plus¹⁷¹ et, dans ce cas, un autre centre aurait des titres à faire valoir comme lieu d'élaboration de l'image hellénisée de Hèrôn/s ; il s'agit de Thessalonique.

Fondée par Cassandre en 316/5, Thessalonique, chef-lieu de l'une des régions protégées par Rome depuis 168, est devenue en 146 la capitale de la nouvelle province romaine. L'installation des autorités romaines et, à leur suite, de commerçants italiens, en fit une ville riche et cosmopolite, où les esclaves et les affranchis devaient être nombreux ; un grand nombre d'entre eux étaient certainement Thraces, les gouverneurs romains n'ayant cessé de guerroyer sur les confins septentrionaux de la province pour contenir les incursions thraces¹⁷². Thessalonique semble donc réunir des conditions particulièrement favorables à l'élaboration de l'image de Hèrôn/s chassant le sanglier : la présence de sculpteurs grecs pouvant s'inspirer directement de l'iconographie aristocratique macédonienne et celle d'une population thrace en voie d'hellénisation ou de romanisation, dans un milieu urbain cosmopolite sans traditions anciennes. Or un culte important de Hèrôn/s est connu épigraphiquement à Thessalonique, mais pour le moment à une date bien postérieure à l'apparition probable de son image hellénisée¹⁷³.

Il pourrait cependant être attesté dès la fin du I^{er} siècle av. J.-C. si l'on pouvait dater avec certitude un très grand haut-relief du musée d'Istanbul, qui provient de Thessalonique¹⁷⁴. Tandis que G. Mendel, y constatant l'écho de modèles hellénistiques, le datait non sans réticence des environs

droite fait face à un taureau lui aussi cabré ; HAUSMANN 1960, p. 81-82, fig. 49 p. 84 ; *IG X 2*, 1, 48 ; *CatSalonique I*, p. 91-93, n° 68, fig. 151 : 200-150 (E. Voutiras).

170. WILL 1955, p. 69-70.

171. La filière de diffusion : Macédoine-cité grecque côtière-Thrace intérieure, ne repose, pour le moment, que sur un rapprochement aventuré : puisqu'en Égypte, un ex-voto daté du 28 septembre 67 av. J.-C. porte l'image d'un cavalier *au pas* et la dédicace d'un *propylon* à Ἡρώνι Θεῷ Μεγάλῳ (G. LEFEBVRE, « Le dieu Ἡρών en Égypte », *ASAE* 20 [1920], p. 237-247, pl. 1-2), on peut supposer que le Θεὸς Μέγας auquel le Thasien Peisistratès, fils de Mnèstratès, dédia à Histria, mais au début du III^e s., un petit temple *in antis*, était déjà le dieu Hèrôn/s, connu sous le même nom à Odessos (G. BORDENACHE, D. M. PIPPIDI, « Le temple de ΘΕΟΣ ΜΕΓΑΣ à Istros », *BCH* 83 [1959], p. 455-465). Mais peut-on déduire de la propagation possible du culte d'une divinité, celle de son image ? Les jalons culturels ont fort bien pu exister – encore que rien n'indique jusqu'à présent à Thasos l'existence du culte de Hèrôn à une date aussi haute – mais la représentation suivre d'autres cheminements. C'est le même dieu en Thrace et en Égypte, mais ses images sont différentes : dans un pays sans forêts ni sangliers, où il est vénéré par des mercenaires d'origine thrace, Hèrôn reste bien cavalier, mais change d'allure et son serpent n'a plus d'arbre où s'enrouler (*supra* n. 134 p. 64).

172. Sur l'histoire de la province romaine de Macédoine jusqu'à Auguste, F. PAPAZOGLU, *ANRW II*, 7.1 (1979), p. 302-369 ; plus particulièrement sur les incursions thraces, *ibid.*, p. 311-320. Sur le rôle des esclaves thraces, J. KOLENDO, « L'afflux des esclaves thraces en Italie aux II^e-I^{er} s. av. J.-C. », dans *Dritter internationaler thrakologischer Kongress 1980* (1984), p. 191-196.

173. L'inscription, aujourd'hui disparue, *IG X 2*, 1, 64, est la dédicace, entre 200 et 250 apr. J.-C., d'un temple de Hèrôn/s. Dans l'inscription *IG X 2*, 1, 37 (II^e-III^e s.), Hèrôn/s est une restitution possible, mais non assurée ; quant à *IG X 2*, 1, 821, c'est plutôt un monument funéraire à la mémoire d'un défunt qualifié de héros par son entourage. Depuis la parution de ce fascicule, une stèle funéraire intacte, avec inscription et relief, trouvée à Thessalonique et datée de 159-160 apr. J.-C., atteste l'existence d'une confrérie locale de sectateurs de Hèrôn Aulonitès : MArch Thessalonique 10771, *CatSalonique III*, p. 239-241, n° 567 fig. 1684.

174. Istanbul, MArch 31. L'état de conservation remarquable de ce relief, extraordinaire aussi par ses dimensions, suppose qu'il n'a pas été exposé aux intempéries et invite donc à y voir autre chose qu'un relief funéraire, quand bien même inséré dans un cadre architectural, comme on l'a fait jusqu'ici ; OPPERMAN 2007, p. 262. Comme le relief d'Éleusis (MNath 126), également très grand et bien conservé, il peut appartenir à un type rare de relief : les reliefs de culte, qui peuvent remplacer dans un temple la statue de la divinité, quand celle-ci est représentée en action.

de l'ère chrétienne¹⁷⁵, L. Budde, en revanche, a proposé de le dater du début du II^e siècle apr. J.-C.¹⁷⁶, mais les parallèles qu'il propose le ramènent lui aussi à l'époque hellénistique – au sarcophage d'Alexandre pour le cavalier chasseur ; à la frise de l'autel de Pergame pour les deux valets de chasse – et les arguments qu'il esquisse pour repousser la composition à l'époque des Antonins sont faibles. Si ce relief n'est que l'agrandissement d'une composition depuis longtemps fixée, la présence des valets, inconnus par ailleurs, ne s'explique guère ; mais si, au contraire, on a ici affaire à un relief datant de l'émergence du type – voire au prototype lui-même – on comprend mieux que les deux valets, qui sont l'élément le plus complexe et le plus moderne de la composition, mais aussi un élément de pittoresque superflu, aient été omis par la suite, quand il s'est agi de reproduire en petit format et à moindres frais cette image cultuelle de première grandeur. Sans doute s'agit-il ici d'un produit de synthèse, que souligne matériellement le découpage en trois plaques, chacune portant un élément iconographique d'une origine différente : les deux valets pergamenisants, le Chasseur thraco-macédonien, l'arbre au serpent peut-être attique, mais cette disparate est atténuée par une exécution encore pleine de sève : ce morceau de bravoure, composite mais senti, apparaît tout proche de ses grands modèles et non pas figé dans la distance compassée ou nostalgique qui est de mise au II^e siècle apr. J.-C.

À première vue, il ne semblerait donc pas impossible que le grand relief de Thessalonique, qu'il faut restituer enchâssé dans un encadrement architectural aujourd'hui disparu, ait pu être le modèle des images ultérieures du dieu Hèrôn/s, dont le culte était déjà implanté çà et là en Macédoine orientale¹⁷⁷. Mais l'évolution récente de la question n'a guère conforté cette hypothèse. D'une part, les reliefs au Chasseur thrace réunis dans le tome III du remarquable catalogue des sculptures du Musée archéologique de Thessalonique n'ont pas apporté la confirmation décisive qu'on pouvait en espérer : leur diversité morphologique et stylistique ne témoigne pas de la présence en ville d'un modèle dominant¹⁷⁸. D'autre part, une nouvelle étude de ce relief extraordinaire affirme qu'il est funéraire, à cause de son lieu de trouvaille et de sa parenté avec d'autres très grands reliefs funéraires de Macédoine à axe horizontal ; qu'il est de facture thasienne et date de 140 environ ; qu'il représente un individu précis et que la scène s'apparente au thème de la chasse impériale mis à la mode par Hadrien¹⁷⁹. Certains éléments de cette thèse étant fragiles, il est préférable, pour le moment, de laisser de côté ce document énigmatique et de renoncer à en tirer partie pour élucider l'origine de la représentation grecque du Chasseur thrace.

L'essor du culte et de l'iconographie de Hèrôn/s se présente dès lors ainsi. Probablement propagé par des soldats macédoniens d'origine thrace, le culte du « grand dieu » thrace Hèrôn commence à se répandre à la fin du IV^e siècle. À la faveur d'une quasi homonymie avec les héros grecs et d'une communauté d'apparence et de fonctions, le nouveau venu est doté, en milieu grec, du nom et de

175. MENDEL 1914, II, p. 172-175, n° 492 : trois plaques formant groupe, hautes de 1,80 m ; largeur totale, 3,055 m ; le plus grand relief de Hèrôn/s chasseur connu. WILL 1955, p. 62-63, fig. 1 (dessin) ; R. F. HODDINOTT, *The Thracians* (1981), p. 161 fig. 151 et p. 162 : « I^{er} s. av.-I^{er} s. apr. J.-C. ».

176. L. BUDDE, « Istanbul Reiterrelief », *Belleten* 17 (1953), p. 475-482, fig. 1-17 ; SCHLEIERMACHER 1981, p. 90-91, pl. 6.5.

177. Les auteurs du commentaire de l'article *Heros Equitans in der griechischen Welt* du LIMC VI, ayant eu accès à la rédaction initiale, restée inédite, de cette partie du corpus des reliefs de Thasos, ont fait état de cette hypothèse (p. 1071), qui leur parut alors « assez vraisemblable ».

178. *Supra* n. 142 p. 65.

179. Th. STÉFANOUDOU-TIVÉRIOU, « The Great “Mounted Horseman” Relief from Thessaloniki », dans M. TIVÉRIOS, P. NIGDÉLIS, P. ADAM-VÉLÉNI (éds), *Threperia, Studies on Ancient Macedonia* (2012), p. 143-169, 15 fig.

l'image des héros grecs : très souvent appelé Hèrôs, il est alors représenté comme un cavalier en majesté, généralement flanqué d'un autel et de l'arbre au serpent¹⁸⁰. Au 1^{er} siècle av. J.-C. – dans le milieu éclectique de Thessalonique ou dans une cité grecque ayant une tradition de sculpture comme Thasos – les sectateurs de Hèrôn/s – peut-être des affranchis d'origine thrace – demandent à un artiste grec une représentation de leur dieu plus conforme à son mythe principal : le voici représenté en action, chassant le sanglier. Cette composition essaime rapidement dans les autres sanctuaires de Hèrôn/s déjà existants en Macédoine et, au-delà, dans les échelles grecques de l'Égée et du Pont septentrional où des communautés thraces étaient certainement présentes. Enfin, cette image grecque de leur dieu est adoptée, mais souvent très simplifiée, par les indigènes de l'arrière-pays, après la réduction de la Thrace en province romaine en 45 apr. J.-C., et connaît pendant environ un siècle – de 150 à 250 – un succès prodigieux¹⁸¹.

Les documents thasiens s'intègrent sans difficulté dans cette évolution : étant donné la présence, assurée par l'onomastique, d'une communauté thrace à Thasos et l'existence de sanctuaires anciens de Hèrôn/s aux abords même de la Pérée thasienne (au pied du Pangée notamment), il n'est pas étonnant d'y trouver des reliefs avec Hèrôn/s chasseur datant du 1^{er} siècle apr. J.-C., c'est-à-dire de la phase de propagation initiale de la nouvelle image. Dans la première moitié du 11^e siècle, Hèrôn/s partage à Thasos un sanctuaire avec deux autres divinités étrangères et apparaît entre Dionysos et Arès sur les métopes nouvelles du bâtiment de scène du théâtre. Sa présence s'y explique aisément sans recourir à aucune hypothèse eschatologique : réaménagé vers 130 pour accueillir des combats de gladiateurs et des *venationes*, le théâtre a tout naturellement reçu les images des dieux patronnant les spectacles qui s'y déroulaient : Dionysos, mais aussi Arès, protecteur des gladiateurs, et Hèrôn/s, divinité tutélaire des Thraces et peut-être tout particulièrement des chasseurs de ce gros gibier qu'on devait lâcher lors des *venationes*.

Reste à rendre compte de la présence du même Hèrôn/s sur de nombreuses stèles funéraires, à Thasos comme dans toute l'aire d'extension du culte de ce dieu : est-ce le dieu lui-même qui est représenté ou est-ce le mort « hëronisé », si l'on peut dire ? Si la représentation d'une divinité sur une stèle funéraire est foncièrement étrangère à la tradition grecque, elle n'est pas absente des marges du monde grec à partir de l'époque hellénistique, notamment en Macédoine¹⁸², et pourrait ici s'expliquer aisément par le caractère de « génie protecteur »¹⁸³ qu'attestent les épiclèses de Hèrôn¹⁸⁴ : installé sur la tombe, il continuait à protéger le défunt dans l'au-delà. Mais on peut aussi créditer le thème du cavalier de la même évolution que celui du banquet, dont il sera question plus loin :

180. Les documents égyptiens (épigramme de Callimaque, reliefs et peintures ; WILL 1955, p. 56-59) et le relief votif à Ἡρώνι ἐπηκόωι de type attique trouvé dans le sanctuaire d'Hèrôn Aulonitès de Kípia, au pied du Pangée (H. KOUKOULI, *AAA* 2 [1969], p. 191-193 ; OPPERMANN 2007, pl. 88 n° 1029), sont des témoins de cette première phase, qui correspond au type A de KAZAROW 1938. Faute d'inscription, il est possible que certains reliefs hellénistiques de ce type dédiés à Hèrôn/s restent méconnus. À Thasos, ce pourrait être le cas de 105.

181. OPPERMANN 2007.

182. S. DÜLL, « Götter auf makedonischen Grabstelen », dans *Μελετήματα στη μνήμη Βασιλείου Λαούρδα* (1975), p. 115-135, pl. 1-13 : l'usage est attesté seulement à partir du 11^e s. apr. J.-C., soit pour placer le mort sous la protection divine, soit plus fréquemment pour assurer son immortalité en l'assimilant à la divinité. Sur cette dernière catégorie de documents, H. WREDE, *Consecratio in formam deorum, Vergöttlichte Privatpersonen in der römischen Kaiserzeit* (1981) : seuls quinze cas de déifications privées lui sont connus pour toute la Grèce et l'Asie Mineure (p. 44-54), alors que cinquante-trois sont recensés en Macédoine (p. 54-63).

183. La thèse du Chasseur « ange gardien personnel », esquissée par A. Bayet (*MEFRA* 46 [1929], p. 21-22), a été reprise par WILL 1955, p. 118, n. 1.

184. OPPERMANN 2007, p. 278-280.

le cavalier est le mort, comme le banqueteur est le mort. De même que tout défunt a fini par être représenté dans la posture seigneuriale du banquet réservée d'abord aux héros, le défunt a pu être assimilé à leur quasi homonyme chasseur, image grecque d'un mythe qui ne l'était peut-être guère. L'héroïsation pour tous aurait entraîné une « hêrônisation », sinon pour tous, du moins pour les plus jeunes qu'on pouvait se figurer en chasseur intrépide¹⁸⁵ ; est-ce un hasard si les deux reliefs certainement funéraires, 132 et 133, où le cavalier est le moins « hêrônisé », le représentent barbu ? À l'époque impériale, la confusion entre héros et Hêrôn d'une part, l'étiollement de l'iconographie d'autre part auraient ainsi abouti à un système binaire pour la représentation des hommes défunts : banquet pour les plus âgés, chasse pour les plus jeunes et les célibataires¹⁸⁶.

La seconde hypothèse est certainement la plus facile, mais elle n'est pas non plus sans difficultés : peut-on vraiment mettre en parallèle le thème du banquet, élaboré dès la fin du VI^e siècle et qui évolue vers le funéraire depuis la seconde moitié du IV^e, avec le thème tardivement éclos du cavalier chasseur de sanglier, qui s'avère aussitôt ambivalent et dont la facture hellénique ne devait pas masquer pour les contemporains, surtout dans une cité grecque ancienne comme Thasos, la tonalité sinon barbare, du moins excentrique ? Si le thème du banquet s'embourgeoise aisément et peut donner lieu finalement à des portraits de famille, celui de ce cavalier chasseur, pour ainsi dire asocial dès lors qu'il n'est plus l'écho d'une pratique aristocratique, se prête d'autant moins à l'assimilation qu'il représente dans son principe un dieu étranger et évoque vraisemblablement un mythe bien précis, probablement thrace. Mais peut-être son essor est-il à mettre au compte de l'hybridation accélérée de la société gréco-romaine qui permettait à chacun, suivant ses croyances et sa culture, de se faire représenter en héros-Hêrôn ou bien, moins traditionnellement, d'installer sur sa tombe l'image impétueuse de ce nouveau dieu protecteur. S'astreindre aujourd'hui à choisir entre les deux possibilités, c'est probablement se faire une fausse idée de la réalité antique, car il est vraisemblable qu'alors l'une n'excluait pas l'autre¹⁸⁷.

Les seize stèles au dieu chasseur portant une inscription encore lisible ne trahissent aucune prédilection de la part de tel ou tel groupe ethnique : les noms grecs traditionnels l'emportent très largement sur les noms romains ou thraces ; à Thasos, Hêrôn/s semble bien assimilé. Reste que les stèles funéraires au Chasseur, qui semblent réservées aux hommes, sont nettement minoritaires à l'époque impériale : est-ce à dire que ce thème ait été en rapport avec une classe d'âge ? Les deux seules indications certaines d'âge citées plus haut¹⁸⁸, sur les stèles 114 et 140, le donneraient à penser, comme si cette représentation dramatique était réservée aux jeunes gens ; dans ce cas, les deux stèles funéraires avec cavalier plus âgé (132, 133), barbu et plus ou moins « déshêrônisé », en apporteraient la contre-épreuve.

185. 114 : Trente ans ; (137 ? : sept ans !) ; 140 : vingt-deux ans. L'expression νέος ἦρως, qui se rencontre assez souvent (OPPERMANN 2007, p. 310, n. 2582), exprime sans doute cette tendance. À Thessalonique, un « autel » funéraire portant un relief du Chasseur thrace est dédié par ses parents au héros Patrobios, mort à vingt-cinq ans : *IG X 2*, 1, 463 (II^e-III^e s.).

186. G. SEURE, *BCH* 36 (1912), p. 583 : « Inconsciemment inspirés par les croyances grecques et les représentations qui y répondent, les artisans locaux en arrivent à confondre le cavalier, *dieu chasseur*, avec le cavalier, *mort héroïsé*, des stèles funéraires. » On notera que le défunt de la stèle 114 est qualifié de héros, ce qui est assez rare à Thasos (*supra* n. 66 p. 22), peut-être à cause de la prégnance exceptionnelle des cultes de héros.

187. Il leur arrive même de cohabiter sur un même document, comme l'inscription métrique (sans relief) de Varna (MArch II 162 ; II^e-III^e s.) ; *IGB II*, n° 796 (fig.), commentée par G. MIHAÏLOV, « Épigramme funéraire d'un Thrace », *REG* 64 (1951), p. 104-118, dont le vocabulaire est à la fois votif et funéraire : c'est une offrande à Hêrôn (l. 1), car le défunt est devenu un héros immortel (l. 3-4). Sur cette ambiguïté, OPPERMANN 2007, p. 309-311.

188. *Supra* n. 185.

Peu originaux et donc très typiques, les nombreux reliefs thasiens à cavalier permettent au moins de distinguer précisément trois motifs iconographiques voisins, qu'une terminologie trop vague conduit souvent à confondre, alors qu'ils ont une origine artistique et une signification différentes. On mesure ainsi l'éclectisme de Thasos et l'évolution de sa situation culturelle : d'abord tournée vers le monde égéen de ses origines, puis vers la Macédoine royale et romaine, elle adopte sans les modifier les images élaborées ailleurs des héros grecs et du dieu thrace Hérôn/s.

À cette passivité, qui n'exclut pas parfois un certain bonheur d'exécution, s'oppose l'inventivité que Thasos développe vis-à-vis de l'autre grand thème de l'iconographie héroïque, le banquet.

CHAPITRE II

LE THÈME DU BANQUET

CATALOGUE

Les reliefs à banquet, abondamment et continûment représentés à Thasos durant huit siècles, ce qui est unique dans le monde grec, présentent moins de variété que les reliefs à cavalier. Fixé dès le début du v^e siècle av. J.-C., le type fut seulement deux fois remis à jour : la composition restait identique, tandis que les costumes et le mobilier changeaient. On distinguera donc trois groupes : ancien, récent et tardif. Dans chacun, les documents sont classés suivant leur rapport au type complet, qui peut être augmenté ou diminué. Dans le groupe ancien figurent exclusivement des documents à caractère votif et dans le groupe récent quelques reliefs votifs et une grande majorité de stèles funéraires ; quant au groupe tardif, exclusivement funéraire, il illustre la dégénérescence finale du thème, dont le sens primitif n'est plus compris.

BANQUETS DE TYPE ANCIEN (154-181)

Ce groupe, constitué de vingt-huit documents¹, est le moins nombreux, mais le plus intéressant : d'une part, il remonte aux origines mêmes de ce thème sur les reliefs grecs, montrant que Thasos doit être considéré comme l'un des foyers de sa propagation – voire même de son élaboration ; d'autre part, il présente des pièces d'envergure, tant par l'ampleur et l'originalité de leur conception

1. Un seul relief complet de type ancien, sûrement votif, a été découvert depuis la constitution de ce catalogue. Il s'agit de inv. 3915 (42 × 65 × 13,5 cm), non exposé dans le nouveau musée, trouvé en 1990 en pleine ville antique, à l'occasion d'une construction nouvelle sur l'avant-dernier terrain de la rue Théagénès, en montant sur la droite. C'est une variante du type attique de la fin du iv^e s. où le banqueteur, torse et tête de face, brandit un rython. Mais, à droite, le petit échanson nu est de face, de même que la femme du héros, assise sur la couche du banqueteur, les pieds posés sur un meuble assez haut qui ne peut plus être qualifié de tabouret. À gauche, trois adorants de petite taille. Pas de serpent. *AD* 46 (1991), *chron.*, p. 315, pl. 121b. Le fragment inv. 3662 (*supra* n. 66 p. 22 n° 1) conserve l'angle supérieur droit d'un relief, avec le torse et la tête nue d'un banqueteur tourné vers la gauche et un encadrement architectural massif de type attique.

que par la qualité de leur exécution, attestant qu'à haute époque des artistes de premier plan ne dédaignaient pas de traiter ce sujet encore rare et non stéréotypé. Ces documents seront décrits individuellement, car ils présentent tous des particularités notables.

1. LE TYPE COMPLET (154-160)

Sept reliefs, dont trois aujourd'hui inaccessibles ou disparus, présentent le type du banquet dans sa pureté première, mais avec des variantes dans la composition des éléments constitutifs du thème. Ceux-ci sont au nombre de trois, par ordre d'importance décroissante : le banqueteur couché, qui est la condition *sine qua non* de l'existence du thème, puisqu'il est le pôle stable autour duquel s'ordonnent et varient éventuellement les autres personnages ; l'épouse assise, qui assiste à la scène, dans un rapport plus ou moins distant avec le banqueteur ; l'échanson – d'abord nu, puis vêtu – qui le sert.

154. Istanbul, MArch 1947 : grand relief à banquet (pl. XXII-XXV)

Découvert au centre de la ville antique, au sud de l'église ; vu sur place par J. Baker-Penoyre en 1907 ; entré au musée de Stamboul en mars 1908.

62,5 × 115 × 17,5 ; 2.

Marbre à gros grains ; épiderme bien conservé, de couleur grise. Les angles sont écornés. La moulure supérieure a disparu à droite sur 37 cm. Les figures sont intactes, hormis quelques épaufrures au nez et aux doigts des personnages. Les pattes de l'oiseau sont brisées, la patte antérieure droite du chien également. Le pied gauche du guéridon est arasé, le bord du plateau brisé à gauche ; la partie antérieure de la patère tenue par le banqueteur manque, de même que l'embouchure de l'alabastre que tient la femme ; épaufrures sur le bord inférieur du bouclier et sur la lèvre du *dinos*.

S. REINACH, *CRAI* 1908, p. 477-478 ; J. BAKER-PENOYRE, *JHS* 29 (1909), p. 229, n. 43, pl. 22 ; G. MENDEL, *RAAM* 27 (1910), p. 401-410 ; MENDEL 1914, II, p. 304-307, n° 578 ; G. RODENWALDT, *JdI* 28 (1913), p. 318, pl. 26 ; *id.*, *Das Relief bei den Griechen* (1923), p. 72, pl. 87 ; SCHEDE 1928, p. 3-4, pl. 5 ; Ch. PICARD, *Manuel de sculpture grecque* II, 1 (1939), p. 94, fig. 44 p. 93 ; G. LIPPOLD, *Die griechische Plastik* (1950), p. 116, pl. 40.3 ; HAUSMANN 1960, p. 27-29, fig. 13 ; E. AKURGAL, *Die Kunst Anatoliens* (1961), p. 273-274, fig. 240 ; THÖNGE-STRINGARIS 1965, p. 3, n° 34, Beil. 5 ; RICHTER 1966, p. 59-60, fig. 317 ; B. S. RIDGWAY, *AJA* 71 (1967), p. 307-309 ; RIDGWAY 1970, p. 46, fig. 62-65 ; BERGER 1970, p. 53, fig. 54 ; B. FEHR, *Orientalische und griechische Gelage* (1971), p. 111 ; NEUMANN 1979, p. 40, pl. 21 ; DENTZER 1982, p. 254-255, R 316, fig. 565 ; C. GASPARRI 1982 ; FUCHS 1993, p. 478-479, fig. 561 ; ROLLEY 1994, p. 362, fig. 382 ; *GaB* II, p. 62, fig. 65 (G. Kaminski) ; HOLTZMANN 2007, p. 46-48, fig. 2a ; HOLTZMANN 2010, p. 204, n° 45 (fig.) ; BAUGHAN 2013, p. 256-257, fig. 162.

Le cadre de ce grand relief (pl. XXII a) est très discrètement architectural : le bandeau saillant assez mince qui sert de ligne de sol semblerait se poursuivre sur les côtés, n'était la petite mouluration indiquant qu'il s'agit de pilastres. Ceux-ci soutiennent un bandeau semblable à celui des autres côtés, mais que couronne une moulure composée d'un talon et d'un listel. La tranche est piquetée sur ses quatre faces, sauf sur le côté des pseudo-pilastres, qui est dressé (pl. XXII b). Le revers n'est que dégrossi.

Dans le champ ainsi déterminé (53,5 × 108,5) est représentée en bas-relief une scène de banquet réunissant trois personnages dans des positions différentes : à droite, une femme assise ; au centre, le banqueteur couché ; à gauche, l'échanson debout qui le sert.

La femme (pl. XXV b) est assise en strict profil sur un fauteuil dont les pieds sont tournés ; l'accoudoir et le dossier rectilignes sont d'une minceur extrême. Pour étayer la saillie très fragile du

dossier sur le fond, l'artiste n'a pas ravalé complètement le champ entre le fauteuil et le cadre du relief. Deux épais coussins haussent le niveau de la femme presque à celui de l'accoudoir ; son dos très droit n'est pas appuyé au dossier et ses pieds, légèrement décalés, sont posés à plat sur un haut tabouret, dont le profil mouluré apparaît à droite derrière le pied antérieur du fauteuil, mais se trouve caché à gauche par le pied droit du lit de banquet. Elle est vêtue d'un *chiton* talaire dont les manches descendent jusqu'aux coudes ; nul plissé sur le torse, mais l'étoffe forme sur les jambes de larges plis plats schématiques. Un manteau, qui enveloppe étroitement les jambes en formant sur le côté un zigzag moelleux, s'entasse en gros plis autour des reins ; une de ses extrémités vient couvrir le haut des cuisses et retomber jusqu'au coussin supérieur. Les sandales ne sont indiquées que par leur fine semelle. La main gauche tient verticalement dans sa paume un alabastré duquel la main droite extrait, avec une baguette qui n'était que peinte, quelques gouttes de parfum² – geste que suit le regard : la tête est légèrement inclinée. La rectitude du profil (pl. XXIII c) est peu troublée par un petit nez retroussé ; les yeux et la bouche sont à peine modelés, de même que l'oreille. La chevelure n'est détaillée par des incisions que dans la zone comprise entre la masse des boucles en coquille qui encadrent le front et l'arrière du crâne, qu'on croirait pris dans un tissu, n'était la présence d'un chignon plat sur l'occiput³. Au-dessus de la femme, un miroir est suspendu à l'envers⁴ ; sous son fauteuil se tient une perdrix, dont le plumage n'est pas indiqué⁵.

Le centre du relief (pl. XXIV) est occupé par un haut lit de banquet dont les pieds moulurés présentent au tiers de leur hauteur l'étranglement chantourné caractéristique de ces couches d'apparat. La tête du lit est surélevée par un chevet mouluré, sur lequel vient finir l'épais matelas qui couvre toute la couche ; deux coussins superposés offrent un appui moelleux au bras gauche du banqueteur⁶. À noter le détail exceptionnel des doigts écartés de sa main gauche, qui repose sur le manteau. L'homme est à demi allongé : ses jambes inégalement fléchies et ses pieds sont enveloppés dans un manteau peu plissé, dont le bord rabattu couvre le ventre ; mais son torse nu, légèrement tourné vers le spectateur, est dressé. Le bras droit est tendu : la main tient, calée par le pouce replié,

2. Le sens exact du geste a été établi par B. S. RIDGWAY, *loc. cit.* (1967). On le retrouve sur une coupe du Peintre de Codros, légèrement postérieure au relief de Thasos ; DENTZER 1982, p. 122, pl. 21 fig. 114.
3. Ce détail de coiffure est sans exemple au v^e s. : quand un chignon existe à l'arrière de la tête, il est bombé, et non plat comme ici ; voir par exemple RIDGWAY 1970, fig. 67 : « stèle Giustiniani » de Berlin ; fig. 129 : plaquette de Locres ; fig. 165-166 : Vénus de l'Esquilin.
4. Ce procédé, qui suppose l'existence d'un ruban entre le miroir et un clou fiché dans le mur, quoique concrètement plus vraisemblable, semble très rarement figuré (voir cependant BOARDMAN 1975, fig. 306 : cratère en calice de l'Ermitage, inv. 637 : vers 470) : les miroirs fixés à une paroi sont généralement représentés à l'endroit ; voir par exemple, outre la plaquette de Locres citée *supra* n. 3, un lécythe à fond blanc de Peintre de Nicon dans ARIAS, SHEFTON, HIRMER 1962, pl. 37 (v. 460) et l'*épinétron* du Peintre d'Érétrie, *ibid.*, fig. 203.
5. La présence d'une perdrix familière auprès des dames, souvent sous leur siège, est un motif fréquent dans l'iconographie funéraire grecque : WOYSCHE-MÉAUTIS 1982, p. 49, pl. 32-33, n^{os} 225-228. Un oiseau semblable se trouve également sur les scènes de banquet figurées sur les longs côtés d'un sarcophage de Trysa, où la femme est également représentée assise à droite du banqueteur : DENTZER 1982, p. 412-413, R 47, fig. 280-281 et 284. Il pourrait figurer aussi sur la scène de banquet de la Tombe du Lion de Myra : *ibid.*, p. 406, n. 367, R 42, fig. 248-249.
6. De telles couches de banquet, avec leur literie chamarrée, sont fréquemment représentées sur la céramique attique de la fin de l'archaïsme ; voir par exemple CHARBONNEAUX, MARTIN, VILLARD 1968, fig. 339-340, p. 296 : amphore bilingue du Peintre d'Andokidès et de Lysippidès (Munich, AntSam) ; plus encore, *ibid.*, fig. 400 p. 348, le *skyphos* du Peintre de Brygos (Vienne, KhM) qui fournit, vers 490-480 av. J.-C., un parallèle très proche au relief thasien, pour la silhouette de l'échanson également. Sur l'existence d'un tel mobilier dans les sanctuaires de héros, pour le rituel de la théoxénie ou, plus simplement, du plateau garni (τράπεζα), S. ROTROFF, « An Anonymous Hero in the Athenian Agora », *Hesperia* 47 (1978), p. 196-209 : inventaire (Agora I 7475) datant du dernier quart du iv^e s.

une patère que l'échanson va remplir de vin. La musculature, quoique peu marquée, est puissante. La tête, en strict profil, présente une grande analogie de forme et d'exécution avec celle de la femme (pl. XXIII b) : même profil rectiligne avec petit nez ; les yeux et la bouche, encadrée d'une moustache, ne sont qu'esquissés. Quant à la chevelure, elle est réduite à une calotte non détaillée qui laisse la nuque dégagée ; la courte barbe en pointe forme une masse dont la limite sur les joues n'apparaît pas.

Devant le lit est disposé un guéridon rectangulaire à trois pieds, probablement métallique : le pied visible à droite est de face ; l'unique pied de gauche, en retrait, est de profil, comme l'indique la petite console en forme de volute qui soutient le plateau au-dessus de la traverse qui réunit les pieds. Entre le plateau du guéridon et le lit, le champ n'est pas ravalé jusqu'au plan du fond : il est réservé pour la représentation peinte des friandises posées sur la table.

Sous le guéridon, un chien de chasse aux pattes antérieures raides, flaire ou mange à terre quelque relief du banquet⁷.

À gauche, un jeune garçon nu (pl. XXV a) est tourné vers un grand *dinos* qui occupe l'extrémité du champ, posé sur un support circulaire mouluré, dont les pieds zoomorphes indiquent qu'il est en métal⁸. Campé sur la jambe droite et la gauche légèrement fléchie en arrière, le talon à peine soulevé du sol, le garçon brandit dans la main droite l'*oinochoè* qu'il vient de remplir au *dinos*. Son torse, un peu tourné vers le spectateur, tandis que le bras gauche porté en arrière et fléchi laisse voir la cambrure marquée des reins, est à peine modelé, mais trois bombements dessinent délicatement les pectoraux, l'abdomen et le ventre. Plus gracieux que robuste, ce jeune garçon a une tête encore enfantine (pl. XXIII a) : le visage est encadré par la masse épaisse de la chevelure, qui descend sur le front, couvre les oreilles et la nuque d'une nappe non détaillée, mais retenue par un bandeau indiqué en négatif par une rainure. Le profil présente les mêmes caractéristiques que celui des deux autres personnages : un petit nez retroussé, une bouche et des yeux à peine esquissés, un menton particulièrement fort. Dans le champ, au-dessus de l'échanson, est accroché un casque corinthien tourné vers la droite et, plus à droite, un bouclier en croissant : une *peltè* – élément de couleur locale, puisqu'il évoque la proximité de ces Thraces avec lesquels les Pariens ne cessèrent de guerroyer durant la période archaïque et auquel ils ont dû emprunter assez tôt ce bouclier léger⁹.

On ne peut manquer d'être frappé d'emblée par la clarté de cette composition en deux dimensions où rien ne suggère la profondeur : c'est à peine si les contours du tabouret sur lequel reposent les pieds de la femme sont masqués par les meubles voisins ou si le bout du pied droit de l'échanson passe devant l'un des pieds du *dinos* – encore est-ce là sans doute la marque de la primauté donnée à la figure humaine, plus qu'une indication de plan : très vraisemblablement, l'artiste a voulu représenter

7. Il s'agit d'un de ces chiens laconiens que Xénophon (*Cynégétique* III 1) divise en deux groupes : les uns ont une queue empanachée comme les renards ; les autres, dits « castoriens », chiens de chasse par excellence, ont la queue glabre et retroussée (IV 1, 2), comme celui-ci ; O. KELLER, *Die antike Tierwelt* I (1909), p. 118-123. On en trouve de très nombreux exemples sur les stèles funéraires : WOYSCH-MÉAUTIS 1982, p. 54-60, p. 124-128, fig. 259-304.
8. Les *dinoi* en céramique ont un pied circulaire plein ; ARIAS, SHEFTON, HIRMER 1962, fig. 35 : *dinos* du Peintre de la Gorgone, au Louvre ; CHARBONNEAUX, MARTIN, VILLARD 1968, p. 296, fig. 340 : *dinos* dans une scène de banquet du Peintre de Lysippidès, vers 520 av. J.-C. ; *ibid.*, fig. 105 : *dinos* sur un *stamnos* de Smicros, vers 510 av. J.-C.
9. En dépit de l'opinion jadis communément admise (Fr. LAMMERT, *RE* XIX 1 [1937], s.v. « Peltastai », col. 403-406), selon laquelle ce bouclier léger des Thraces ne se trouverait aux mains de Grecs qu'après la guerre du Péloponnèse, J. G. P. BEST, *Thracian Peltasts* (1969), p. 3-16, pl. 1b, a montré qu'il existe des peltastes grecs depuis le milieu du VI^e s. ; voir aussi le jeune danseur de pyrrhique d'un médaillon de coupe du Peintre de Poséidon, vers 500 av. J.-C., dans BOARDMAN 1975, fig. 127, et les très nombreux exemples réunis par M. VERČÍK, *Die barbarischen Einflüsse in der griechischen Bewaffnung* (2014), p. 21-43 : p. 26, type III Π-138 (avec datation trop haute).

le garçon puisant dans le *dinos* et non passant devant lui pour aller servir d'autres convives qui seraient hors du champ. La scène se déploie donc latéralement dans un espace assez vaste, mais strictement mesuré – le fauteuil et le *dinos* touchent presque le cadre – où divers éléments secondaires ont été très exactement placés pour meubler au mieux le champ, sans toutefois l'encombrer : l'oiseau familier sous le fauteuil de sa maîtresse ; le chien dans le cadre créé par la table ; le miroir accroché à l'envers, dont le manche poursuit la verticale amorcée par le pied antérieur du fauteuil et prolongée par l'alabastré que tient la femme ; la *peltè* suspendue au-dessus des pieds du banqueteur ; le casque accroché un peu plus loin entre la tête de l'échanson et l'*oinchoè* qu'il brandit d'un geste ostentatoire, dont la raison d'être n'est peut-être que d'occuper le plus clairement et efficacement possible l'espace laissé libre au-dessus du *dinos*.

L'équilibre ainsi créé par la répartition des surfaces dans le champ est renforcé par le réseau de droites perpendiculaires qui le parcourent : aux verticales et horizontales que procure le mobilier s'ajoutent celles, plus voulues, des personnages. Ainsi le corps de la femme, que deux angles droits articulent en trois droites ; ainsi encore les bras du banqueteur : l'un plié à angle droit, l'autre étendu à l'horizontale ; ainsi enfin, le corps de l'échanson, dont la verticalité est à peine entamée par le fléchissement des membres gauches et la légère torsion du torse, et dont le bras droit n'est pas fléchi tout à fait à angle droit, pour permettre à l'*oinchoè* d'être verticale. Seuls l'oiseau et le chien en bas à droite, le *dinos* et la *peltè* en haut à gauche, échappent à ce réseau en y introduisant des courbes élégantes. Cette maîtrise graphique est d'autant plus frappante que la retenue du modelé la laisse davantage transparaître.

Plus originale encore est la disposition des comparses autour du banqueteur : la femme, au lieu d'être à gauche en face de lui, comme c'est généralement le cas¹⁰, est derrière lui à droite – place le plus souvent occupée sur les banquets anciens par l'échanson ; celui-ci se trouve donc exceptionnellement à gauche, et non au chevet du maître : bien plus, il lui tourne le dos pour puiser dans le *dinos*. Il résulte de cette permutation que la composition, au lieu d'être centrée autour du banqueteur, se trouve orientée tout entière vers la gauche, avec pour seuls contrepoids le casque et le chien. Les trois personnages n'ayant plus de rapport immédiat entre eux, on se trouve en présence d'un triptyque, dont chaque volet est pratiquement autonome. Cela est particulièrement sensible à droite : au lieu de se dévoiler devant son époux, comme c'est déjà le cas sur les deux reliefs à banquet antérieurs à celui-ci¹¹, la femme, en dépit de son hiératisme, se livre à une occupation privée, voire frivole, dans

10. La femme assise à droite est très rare sur les reliefs à banquet votifs de Grèce ; DENTZER 1982 n'en fournit que trois exemples : 1) MArch Pirée 208 : R 223, fig. 223 ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, n° 62, Beil. 8.1. Daté de 380 av. J.-C. par FREL 1969, p. 17-18, n° 48. Une date un peu plus haute, à la fin du v^e s., n'est pas exclue, en raison de la discrétion de l'encadrement. 2) MArch Corinthe S 1225 : DENTZER 1982, R 249, fig. 502 ; seconde moitié du iv^e s. 3) MNath 1515 : DENTZER 1982, R 393, fig. 624 ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, n° 63, Beil. 8.2 ; milieu du iv^e s. En domaine grec, elle ne devient plus fréquente qu'avec la dénaturation funéraire du thème. Elle est en revanche fréquente, dès l'émergence du thème du banquet, sur les documents anatoliens : on la trouve sur presque tous les reliefs lyciens (DENTZER 1982, R 29, 36-39, 41-42, 47, 49, 51 a-b), sur des *simai* en terre cuite (*ibid.*, Larissa de l'Hermos : R 64, fig. 320 et 325 ; Kebren (?) : R 67, fig. 331, ainsi que sur des reliefs « gréco-perses » (*ibid.*, R 62, fig. 318 ; R 68, fig. 332-333). On pourrait donc supposer qu'il y a dans cette disposition une influence micrasiatique – ce ne serait là qu'une marque parmi bien d'autres des rapports entre Thasos et l'Asie Mineure. Il semble cependant préférable de s'en abstenir : ce document est d'une telle singularité de composition et d'exécution qu'il est peu vraisemblable de le mettre dans le sillage d'une série étrangère.

11. 1) MNath 55, trouvé remployé dans une maison de Tégée ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, n° 201, Beil. 6.1 ; DENTZER 1982, R 260, p. 252-253, fig. 512. Vers 520 (?). 2) MArch Paros 758 ; KONTOLÉON 1965 : vers 520 ; DENTZER 1982, R 286, p. 253, fig. 536-539 ; ROLLEY 1994, p. 237-238, fig. 235 : vers 500 ; CLAY 2004, p. 47-54, pl. 16-19 : vers 510.

une ambiance de gynécée soulignée par la présence du miroir au mur et de l'oiseau familier sous le siège. En fait, tout se passe comme si l'artiste avait accolé au thème votif du banquet un carton de stèle funéraire¹² – ce qui veut dire qu'à ce moment il est loisible à un artiste d'envergure de modifier les éléments d'un thème dont l'agencement n'est pas encore figé par la tradition, pour obtenir une composition à la fois plus réaliste et plus symbolique : s'il est vrai que l'épouse est ici la parèdre obligée du héros honoré¹³, n'est-il pas préférable de la représenter dans son propre environnement, plutôt que de la montrer avec le héros dans une intimité irréelle et presque dégradante, puisqu'elle serait là en situation d'hétaïre ?

La discontinuité est certes moins nette à gauche, où existe la cohérence narrative qui fait défaut à droite, mais elle se trouve affaiblie par la position de l'échanson, qui tourne momentanément le dos au banqueteur qui l'attend, patère en main. Lorsqu'on a constaté la qualité graphique de la composition et la mise en place très étudiée de ses éléments secondaires, on ne peut guère douter qu'il n'y ait là une recherche délibérée qui contribue à mettre ce relief hors de pair.

L'exécution n'est pas moins exceptionnelle : nul autre relief grec n'est à ce point conçu en vue de la peinture. La retenue des effets plastiques, qui lui donne pour nous le charme acide d'une épure, n'est qu'un effet secondaire : la disparition des nombreux détails réservés à la peinture – plumage de l'oiseau, mets sur la table, motifs du matelas et des coussins, décorations du tabouret, de la *clinè* et peut-être même de la *peltè* et du *dinos* – et des contrastes qu'elle créait par ses couleurs sans doute assez crues, notamment entre fond et étoffes, ont altéré plus qu'il n'est de coutume sur les reliefs grecs l'équilibre premier de l'œuvre. Une comparaison avec le grand relief à banquet de Paros (M^{Arch} 758)¹⁴ est significative à cet égard : le modelé des formes et le rendu plastique des détails y sont plus développés, en sorte que la couleur ne pouvait y jouer qu'un rôle d'appoint – on dirait presque de coloriage. Il n'en va pas de même ici, où la sculpture est volontairement bridée pour laisser la part aussi belle que possible à la peinture dans le rendu des détails. Il est permis de douter qu'une œuvre aussi hybride ait pu être le fruit d'une collaboration : pour avoir si sûrement et largement ménagé des effets picturaux, ne fallait-il pas que le sculpteur fût lui-même peintre ? – ce qui n'était pas si rare en Grèce¹⁵ et se concevait aisément au moment où Thasos voyait se développer une école de peinture qui fit époque.

12. Même composition, par exemple, sur la stèle funéraire inv. 991 de la Villa Albani, indiscrètement restaurée par Piranèse ; HELBIG⁴, n° 3266 (H. Van Steuben) ; HILLER 1975, p. 188, pl. 25 ; *Villa Albani* I, p. 253-260, n° 82, pl. 148 : vers 460. On y remarquera le rendu des plis de l'*himation* dans le dos de la femme assise, très proche du même motif sur le relief thasien qui nous occupe.

13. La présence de cette parèdre fonctionnelle et anonyme – « l'épouse du héros » – se comprend bien pour les héros dont la personnalité est très sociale : éponymes divers, fondateurs de cités, ancêtres de grandes familles, etc. L'existence et le statut cultuel subalternes de ces acolytes sont attestés très clairement par le calendrier cultuel de Thoricos (vers 370 av. J.-C.), aujourd'hui rendu à la Grèce (MusÉp 13.537) : on y voit paraître à plusieurs reprises, en compagnie d'un héros nommé, des héroïnes anonymes qui ont droit à un traitement cultuel inférieur : l. 18-19 : « Pour Thoricos, un mouton sélectionné ; pour les Héroïnes de Thoricos, un plateau » ; l. 28-30 : « Pour Thoricos, un bœuf de 40 à 50 drachmes ; pour les Héroïnes de Thoricos, un plateau » ; l. 48-49 : « Pour Hyperpédios, un mouton ; pour les Héroïnes de Hyperpédios, un plateau » ; l. 50-51 : « pour Pylochos, un porcelet ; pour les Héroïnes de Pylochos, un plateau ». Dans le calendrier de la Tétrapole de Marathon (IG II² 1358) en revanche, chaque héros est flanqué d'une seule parèdre (l. 15-16, 19-20, 21-22, 23-24, 25-26) EKROTH 2002, p. 343-355.

14. *Supra* n. 11 p. 79 n° 2.

15. L'exemple le plus célèbre est celui d'Euphranor ; O. PALAGIA, *Euphranor* (1980), p. 8-9 et 50-64 (p. 8, liste des peintres-sculpteurs attestés).

Comme la plupart des œuvres thasiennes du ^v^e siècle, ce relief a été diversement daté – par les uns selon ce qu'ils voyaient, par les autres selon ce qu'ils croyaient : tantôt de 470-460, tantôt de 450 environ¹⁶. Cette date basse ne peut en effet se justifier que si l'on taxe Thasos d'un retard provincial assez considérable – hypothèse ingénieuse, mais que ce relief ne corrobore guère, car l'on n'y décèle aucun trait moderne qui contrasterait avec le style incontestablement sévère de l'ensemble. L'encadrement seul pourrait passer pour ultérieur, avec son caractère architectural encore très discret, n'était le témoignage de la stèle signée par Alxènor de Naxos¹⁷. Or l'aspect de sa tranche supérieure rend très peu probable l'existence d'un couronnement rapporté : on y voit essayée une formule très proche de celle du relief thasien, avec des bandeaux latéraux qui n'ont de pilastres que leur très légère moulure supérieure et une mouluration de couronnement où, à l'inverse du présent relief, le talon se trouve sous le bandeau. S'il y a bien eu dès le début du préclassicisme des tentatives pour trouver un autre mode d'encadrement que ceux pratiqués à l'époque archaïque¹⁸, ce critère morphologique ne peut donc être pris en considération pour plaider en faveur d'une date récente. Pour le reste, on ne peut qu'être frappé par une homogénéité stylistique absolue, peu compatible avec cette hypothèse, d'autant que les comparaisons qu'on peut établir concernent des œuvres datant de 480-460.

La figure de l'échanson est sans doute la plus significative à cet égard, car c'est sur le thème privilégié du jeune homme nu que l'on peut observer le plus précisément l'effacement progressif des formules archaïques. Malgré le parti-pris général du profil, qui est d'un graphiste plutôt que d'un sculpteur¹⁹, le torse commence à « tourner » vers le trois-quarts, selon une convention typique des reliefs du style sévère, ce qui l'apparente au stéphanéphore du cap Sounion²⁰, et plus encore à l'athlète de Nisyros²¹, mais l'éloigne d'une création immédiatement préparthénonienne comme le jeune homme au cheval de Cythère²², dont l'attitude est beaucoup plus naturelle que le mouvement composé et comme suspendu de l'échanson thasien.

16. DENTZER 1982, p. 254 n. 229. Aux prises de position rassemblées là, on peut ajouter : HAUSMANN 1960, p. 27 : commencement du ^v^e s. ; BERGER 1970, p. 53 : 460-450 ; FUCHS 1993, p. 478 : 470-460 ; NEUMANN 1979, p. 40 : milieu du ^v^e s.

17. MN^{Ath} 39 : BERGER 1970, p. 45, fig. 4 ; HILLER 1975, p. 177-179, pl. 19-1 : 480-470 ; FUCHS 1993, p. 474, fig. 556 : 490-480.

18. Dans cette phase de transition qui aboutira à l'adoption, durant le dernier tiers du ^v^e s., d'encadrements architecturaux cohérents – façade à fronton pour les stèles funéraires, long côté pour les reliefs votifs – la stèle d'Alxènor apparaît comme une première tentative, encore maladroite, dans la suite de laquelle se place le relief à banquet de Thasos. Les deux documents montrent que ces recherches d'encadrement nouveau avaient leur centre dans les ateliers insulaires de marbriers, que l'éclipse d'Athènes porte au premier plan.

19. On notera cependant la liberté avec laquelle le Peintre de Brygos campe de face, dès 485-480, dans une attitude très proche de celle de l'échanson thasien, celui qui sert Achille sur le *skyphos* de Vienne ; CVA Vienne, KhM I, pl. 35-3 ; E. SIMON, M. HIRMER, *Die griechischen Vasen* (1976), fig. 146-147.

20. MN^{Ath} 3344 : ROLLEY 1994, p. 358, fig. 374, « vers 470 » ; KALTSAS 2001, p. 88-89, n° 152 (fig.), « vers 460 » ; GaB II, p. 54-55 (G. Kaminski), fig. 50, « vers 460 ».

21. MArch Istanbul 1142 : BERGER 1970, fig. 37 p. 37, n. 65 ; GaB II, p. 55, fig. 51. La date basse (vers 450) avancée par FUCHS 1993, p. 480, fig. 563, et HILLER 1975, p. 57-58, pl. 10.2-3, ne se justifie guère. La date plus haute (470-460), proposée par MENDEL 1912, p. 73-76, n° 11, et reprise jusqu'à LULLIES, HIRMER 1979, convient mieux à la mise en page, encore proche de celle des stèles archaïques, et à l'économie des moyens plastiques. L'attitude du bras, légèrement fléchi pour dégager le creux très marqué des reins, est identique, mais le trois-quarts du torse est plus accentué sur la stèle de Nisyros.

22. MN^{Ath} 3278 : *Mer Égée* 1979, p. 225-226 ; FUCHS 1993, p. 602-603, fig. 602 ; KALTSAS 2001, p. 131, n° 249 (fig.), avec datation trop basse.

Par ailleurs, certains détails d'exécution ne sont pas sans rapport avec le style des trônes Ludovisi-Boston, créés vers 470-460²³. La schématisation en larges plis plats, parallèles et raides, du plissé du *chiton* au-dessus des chevilles se retrouve, mais un peu plus subtile, au-dessus des doigts de pied de la femme voilée du trône Ludovisi et, plus encore, derrière le talon de la femme affligée, sur le panneau central du trône de Boston. Les rainures qui séparent ces plis plats se rencontrent également sur le bas du *chiton* porté par les deux femmes qui flanquent Aphrodite sortant des eaux sur le trône Ludovisi et chez la « Pénélope de Persépolis »²⁴ ; l'effet du pli vertical latéral qui s'enlève sur la surface presque plane du manteau enserrant les jambes se retrouve en même place chez la déesse affligée du trône de Boston ; chez son vis-à-vis, on observe sur les reins le même amoncellement de plis boudinés que sur l'*himation* de la femme du banquet thasien ; enfin, il n'est pas jusqu'au *thymiatèrion* de la face latérale du trône Ludovisi qui ne rappelle le graphisme acéré du *dinos* thasien.

La convergence stylistique ainsi établie entre le grand banquet de Thasos, les « trônes Ludovisi et de Boston » et la « Pénélope de Persépolis » se trouvant renforcée par d'autres observations faites antérieurement par G. Bacalakis²⁵ et plus récemment par O. Palagia²⁶, il est tentant d'émettre l'hypothèse d'un sculpteur thasien d'envergure, qui, comme son contemporain Polygnote, aurait quitté sa patrie ruinée après 463 pour trouver ailleurs – dans la Grèce coloniale de l'Ouest dépourvue de marbre ? – des commandes à la mesure de son talent, qu'il aurait réalisées²⁷ dans le marbre qui lui était familier, durant la quinzaine d'années suivante. C'est en effet peu avant 465 qu'a dû être créé ce relief au banquet – date qui marque pour la cité le début d'un temps d'épreuves, où les Thasiens eurent sans doute d'autres soucis que d'honorer leurs héros par des reliefs d'une telle ampleur.

Quel héros en l'occurrence ? Par ses dimensions, par sa qualité, par son isolement même dans notre documentation ce relief appelle cette question et la réponse qui lui a été parfois donnée : Archiloque... Nul n'est allé plus loin dans cette direction que C. Gasparri, qui fait du relief thasien

23. « Trône Ludovisi », MNRome 8570 : *Museo Nazionale Romano, Le Sculture* I 1 (1979), p. 54-59, n° 48 ; excellentes photographies dans LULLIES, HIRMER 1979, fig. 134-137 ; ROLLEY 1994, p. 314, fig. 327-329. « Trône de Boston », MFA 08.205 : M. B. COMSTOCK, C. C. VERMEULE, *Sculpture in Stone... of the Museum of Fine Arts* (1976), p. 20-25. Sur leur rapport : M. ROBERTSON, *A History of Greek Art* (1975), p. 203-209 ; HOLTZMANN, PASQUIER 1998, p. 164-165.
24. Sur le petit fragment de *chiton* à plissé vertical conservé en dessous du manteau : RIDGWAY 1970, p. 100-105, fig. 139, « 460-450 ». T. Hölscher a développé dans « Penelope für Persepolis », *JdI* 126 [2011], p. 33-76 l'hypothèse d'une origine athénienne de cette statue singulière, dont il a souligné que le rapport à l'espace ressemble fort à celui d'un relief : l'original mutilé de Persépolis aurait eu un pendant sur l'Acropole, d'où procéderaient les trois copies conservées à Rome ; les deux statues auraient été réalisées au moment de la paix de Callias, en 449.
25. G. BAKALAKIS, « Γωνιακὸ ἀκρωτήριο ἀπὸ τῆ Μαρόνεια », *Hellenika* 14 (1955-1956), p. 3-22, repris dans *Oἶνος Ἰσμαρικός* I (1990), p. 377-397. Ce fragment errant de décor d'angle en marbre de Thasos (MArch Komotini 936 ; bonne photographie dans R. NEWMAN, J. J. HERRMANN, « Further Research on the Boston Three Sided Relief », dans *Asmosia* III (1995), p. 105, fig. 4), où une palmette diagonale vient couronner deux volutes redressées et affrontées, est identique à celui du « trône de Boston », dont l'authenticité ne saurait faire de doute, puisque ce décor très raffiné ne se trouve pas sur le trône Ludovisi et qu'on ne voit pas pourquoi un faussaire se serait donné la peine de produire ce motif décoratif complexe, d'exécution très délicate, qui ne figurait pas sur son modèle, où il a pu être rapporté en bronze...
26. O. PALAGIA, « The Marble of the Penelope from Persepolis and Its Historical Implications », dans S. M. R. DARBANDI, A. ZOURNATZI (éds), *Ancient Greece and Ancient Iran. Cross-Cultural Encounters, 1st International Conference (Athens, 11-13 November 2006)* (2008), p. 223-237 : l'exemplaire de Persépolis, exposé à Londres en 2005, semble en effet être en marbre de Thasos, comme le sont, assurément désormais, les deux « trônes » (W. YOUNG, B. ASHMOLE, « The Boston Relief and the Ludovisi Throne », *BostonMusBull* 66 [1968], p. 124-166).
27. À moins qu'il ne s'agisse d'un travail d'équipe, exécuté « à quatre mains », ce qui rendrait compte de certaines différences de style entre les deux « trônes ».

un écho modernisé du grand relief de Paros²⁸ et isole ces deux documents de la version attique du thème du banquet qui se répand à la fin du v^e siècle. Chacun serait une image de culte : le premier installé dans l'Archilocheion de Paros, dont l'existence est assurée ; le second dans celui de Thasos, qui n'est pas attesté. En fait, seul le bouclier thrace pourrait à la rigueur être interprété comme une allusion aux combats menés par le poète parien contre les Thraces²⁹. Mais Archiloque ne semble pas, à en juger d'après les fragments conservés de son œuvre, avoir apprécié beaucoup Thasos, dont il s'est retiré sans doute avec un sentiment cuisant d'échec, en sorte qu'on peut douter que les Thasiens lui aient volontiers rendu un culte, d'autant plus qu'il n'était pas mort dans leur île³⁰. Il faut rappeler d'autre part que l'attribution du relief de Paros à l'Archilocheion archaïque attesté seulement par l'inscription funéraire gravée sur un chapiteau archaïque (M^{Arch} Paros 733)³¹ reste elle-même conjecturale : trouvé remployé dans l'église dite *Catapoliiani*, à quelques kilomètres du lieu de trouvaille (*Tris ecclesies*) du chapiteau, ce relief ne présente aucun détail iconographique permettant de le mettre en rapport avec le poète : l'objet énigmatique figuré dans l'angle supérieur droit ne saurait être une lyre³² et les armes sont très fréquentes dans la version ancienne du thème. Il est donc préférable, pour le moment, de rendre à l'anonymat les deux reliefs, au reste peut-être moins exceptionnels que les lacunes de notre documentation ne nous le font accroire.

Mais si l'on accepte la date proposée plus haut – peu avant 465 –, le relief à banquet de Thasos acquiert un autre intérêt : celui d'offrir un témoignage indirect sur le premier essor de la peinture grecque à Thasos³³. La composition strictement paratactique de la scène étant très différente de l'espacement complexe des figures qui a contribué à la célébrité de Polygnote, c'est plutôt de l'art de son père Aglaophon ou de son frère Aristophon que pourrait éventuellement participer cette œuvre exceptionnelle qui, en se distinguant si nettement des autres reliefs connus à Thasos entre 490 et 465, confirme la richesse de son activité créatrice durant cette période privilégiée.

155. Relief disparu (pl. XXVI)

Vu par A. Conze en mai 1858, près des ruines de l'église Sainte-Catherine à Potos, dans le sud de l'île.
55 × 65.

Le champ semble entamé en haut à gauche ; les têtes sont effacées.

CONZE 1860, p. 34, pl. 10-1 ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 74 n° 37 ; DENTZER 1982, R 330.

À en juger par le croquis d'A. Conze, on se trouve ici en présence d'un relief à banquet de type ancien, dont l'encadrement n'est pas architectural. Le thème est limité à l'essentiel : le banqueteur

28. GASPARRI 1982 (*infra* n. 219 p. 185), à propos de M^{Arch} Paros 758 (*supra* n. 11 p. 79 n° 2).

29. C'est pourtant un bouclier grec (*aspis*) et non thrace (*peltè*) que cet anti-héros se vante d'avoir jeté pour échapper aux Saïens qui l'assaillaient (J. TARDITI [éd.], *Fragmenta* [1968], frag. 8) – épisode qu'on conçoit mal, au reste, avoir voulu rappeler sur un relief... héroïque ; H. D. RANKIN, *Archilochus of Paros* (1977), p. 42-43.

30. Sur la vie d'Archiloque : FR. SALVIAT, « Archiloque hoplite et général – À Thasos avec Glaucos – Retour à Paros », dans *Colloque Sgourou* 2017, p. 65-112.

31. CLAY 2004, p. 104, pl. 1.

32. L'ingénieuse hypothèse de Cl. ROLLEY, *BCH* 124 (2000), p. 217-219, qui veut y voir les éléments décoratifs symétriques du cimier d'un casque qui n'aurait été que peint, acquiert plus de vraisemblance si l'on réduit beaucoup la dimension du casque – pourquoi de face ? – restitué fig. 5.

33. Sur Aglaophon et Polygnote, les textes anciens ont été rassemblés par A.-J. REINACH, *Recueil Millier*² (1985), p. 80-154, n°s 86-134 ; C. ROSCINO, *Polignoto di Taso* (2010), p. 83-126. Dans une mise au point prudente, G. LIPPOLD, *RE* XXI 2 (1952), s.v. « Polygnotos », col. 1638, remarquait que ce sont encore les reliefs de Thasos qui peuvent donner la meilleure idée des origines et du développement de son art.

à demi couché brandissant une coupe ; la femme, qui semble assise sur un siège indépendant, ses pieds reposant sur un tabouret, et qui tend elle aussi le bras droit ; le petit échanton nu, vu de face à côté d'un *dinos* posé sur un court pied conique. La table rectangulaire ne porte aucun fruit : peut-être étaient-ils seulement peints, comme sur 154. Pas de serpent ni d'armes dans la partie conservée du champ.

Ce dépouillement, qu'on ne saurait imputer à la négligence de Conze, dont les dessins sont généralement très exacts, apparente ce relief aux plus anciens de la série attique, notamment à celui dit de « la mort de Socrate » (MNAth 1501), généralement daté de la fin du v^e siècle³⁴. En ce cas, ce relief serait un précieux intermédiaire entre 154 et 156, distants de plus d'un siècle.

156. Liménas, forteresse médiévale de l'acropole : grand relief remployé (pl. XXVI)

Encastré dans le mur situé à l'ouest de l'entrée sud de la forteresse médiévale. Découvert par Ch. Avezou le 17 novembre 1913, lors du dégagement de cette zone : Arch C THA 1913-4, p. 9-10, avec croquis coté.

66 × 144 ; 4 ; largeur de la partie non sculptée à gauche : 28.

Marbre à gros grains, dont l'épiderme noirâtre est presque partout arraché. Depuis sa remise au jour, des plaques entières du relief se sont détachées : le buste et le bras droit de la femme, le torse et la cuisse gauche de l'échanton ; la partie médiane de la colonne de droite semble très menacée. Angle supérieur droit brisé, de même que le bandeau d'encadrement sur toute sa longueur en bas. La moulure de couronnement a été entièrement et approximativement arasée, peut-être au moment du remploi pour mettre le lit d'attente au niveau du bloc adjacent à gauche. La tête des trois personnages est brisée, de même que l'avant-bras droit du banqueteur et le *rhyton* qu'il tenait.

Ch. PICARD, CRAI 1914, p. 276-277, n. 2 ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 76, n° 50 ; *Οδηγός της Θάσου*¹ (1974), p. 66, fig. 29 p. 67 ; MITROPOULOU 1976, p. 63-64, n° 76 ; DENTZER 1982, p. 375-376, 605 R 317 ; pl. 93 fig. 566 ; *Guide* 2000, p. 112, fig. 67 ; HOLTZMANN 2007, p. 46, n. 25, fig. 2β p. 47.

Les supports latéraux de l'encadrement de ce très grand relief sont originaux : au lieu des pilastres habituels, ce sont deux colonnes ioniques non cannelées, dont les bases semblent de type attique : deux tores y encadrent une scotie ; les chapiteaux manquent³⁵. Au-delà de la colonne de gauche, le bloc est grossièrement piqueté comme le sont généralement les surfaces non visibles. L'hypothèse d'un inachèvement du relief, que pourrait suggérer le fait que l'espace laissé brut correspond à celui qu'occuperait l'arrière-train du cheval, doit être récusée : la colonne qui limite le relief indique qu'il n'allait pas au-delà et le plan piqueté, bien qu'il corresponde à la saillie du relief, n'est pas préparé en vue d'un travail en relief. On peut dès lors supposer que cette partie du bloc n'était pas visible et donc non accessible lorsque le relief a été sculpté. Autrement dit, le relief aurait été sculpté a posteriori sur un bloc déjà en place dans l'angle d'un bâtiment : les 28 cm piquetés correspondraient alors à l'épaisseur du bloc adjacent perpendiculaire³⁶. Cette hypothèse ne pourra être vérifiée que lorsqu'il sera possible de mesurer l'épaisseur du bloc au relief, qui devait être à peu près équivalente.

34. THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 78, n° 65, Beil. 7.2 ; KALTSAS 2001, p. 136, n° 261 (fig.).

35. Les encadrements à supports ioniques sont très rares : seule la stèle de Sinope (BERGER 1970, p. 145, fig. 145 ; vers 450) présente une demi-colonne, sans base ni cannelures mais avec chapiteau ionique. Un relief à banquet d'Amphipolis (MArch Cavala 424 : DENTZER 1982, R 81, pl. 62 fig. 344) a des pilastres ioniques soutenant une architrave à denticules (fin du iv^e s.). I. Trianti a publié dans *ΕΠΙΛΟΓΗ Luigi Beschi* (2011), p. 381-396 : « Ανάγλυφο Ασκληπιού από το οικόπεδο Μακρυγιάννη », un relief votif attique (NMAcr 126) de la fin du iv^e s. représentant Asclépios dans un cadre formé de deux colonnes ioniques soutenant une bordure de toit à antéfixes, qui pourrait évoquer le petit temple, très vraisemblablement ionique, de l'Asclépieion du flanc sud de l'Acropole.

36. P. Devambez (notice inédite) a toutefois justement relevé l'absence de tout cadre d'anathyrose sur ce qui serait alors une face de joint – ce qui pourrait être l'indice d'une taille de ce bloc remontant au début du vi^e s. au plus tard.

Le centre de la composition est occupé par un couple qui se fait face. À droite, un banqueteur à demi allongé sur une *clinè*, recouverte d'un grand drap dont le bord est visible sous le plateau du guéridon, brandit dans la main droite levée un grand *rhyton* ; son torse, vu de face, est nu ; ses jambes inégalement fléchies sont enveloppées dans un manteau. La main gauche tenait une phiale très plate qu'on distingue à peine aujourd'hui. La tête était tournée vers la gauche, la nuque dégagée et la barbe courte. À gauche, une femme est assise de profil sur un siège sans dossier. De la main gauche, elle écarte de son buste un pan de son manteau ; la tête, légèrement inclinée, n'est pas couverte, comme l'indique le contour encore visible du chignon, très saillant au-dessus de la nuque. Le bras droit repose sur les cuisses, enveloppées dans un manteau. La jambe gauche est légèrement ramenée en arrière, alors que la droite est portée en avant – disposition en éventail qui anime le bas de la figure. Les pieds reposent sur un long tabouret bas à pattes de lion, disposé de biais de manière à passer devant le pied gauche du guéridon, mais derrière le pied antérieur du siège, ce qui crée un effet de perspective un peu forcé. À droite de ce tabouret, on distingue au sol les deux anneaux que forme un serpent dont la tête, dressée et tournée vers le banqueteur, apparaît devant l'avant-bras droit de celui-ci. Dans le champ est suspendue la panoplie du banqueteur : au-dessus de sa tête, le bas d'un bouclier rond ; entre le serpent et la femme, une cuirasse à deux rangées de lambrequins ; derrière le chignon de la femme, une paire de jambières. Le casque, qui manque, était peut-être figuré dans l'angle supérieur gauche, aujourd'hui brisé. À gauche de ce groupe central, un avant-train de cheval, dont les antérieurs raides et massifs contrastent avec la gracilité du poitrail et surtout de la tête, surmontée d'une aigrette de crin tressé. À droite, au chevet du lit, un petit échanson nu est représenté de face, appuyé sur la jambe droite, tandis que la gauche, légèrement fléchie, s'en écarte. Son bras droit pend le long du corps, la main tenant une *oinchoè* ; le bras gauche est fortement plié, le coude porté en arrière, la main tenant peut-être contre la poitrine une patère. Derrière la tête de l'échanson, on distingue la moitié gauche d'un cratère à volutes, décoré de godrons sur sa panse. Le support de ce vase, étrangement haut placé, n'apparaît pas.

L'état de ce très grand relief est tel qu'on ne peut plus guère en apprécier que la composition, qui atteste l'enrichissement du thème depuis 154. On ne saurait manquer d'être frappé par la cohérence réaliste de l'espace : les proportions des trois personnages, du mobilier et des accessoires symboliques ont une compatibilité qui ne se rencontre que sur les meilleurs exemplaires de la série attique, qui sont les plus anciens³⁷. De même l'importance accordée à la femme, représentée au premier plan dans une attitude complexe parfaitement maîtrisée³⁸, est aussi un trait ancien, comme l'est enfin la présence des armes suspendues, puisqu'elles apparaissent d'emblée à Paros vers 500 et à Thasos vers 470-465 (154), alors qu'elles sont presque toujours absentes en Attique³⁹. En revanche, les animaux symbolisant l'héroïcité, le serpent et le cheval, indiquent apparemment une date plus récente : si l'on excepte les reliefs héroïques laconiens⁴⁰, où il est présent dès l'origine, le serpent semble bien ne s'imposer comme marqueur d'héroïcité qu'après 350⁴¹ ; quant au cheval,

37. THÖNGES-STRINGARIS 1965, Beil. 7.2, 8.1, 16.1. À noter de plus la pondération identique de l'échanson sur le premier de ces reliefs, MNath 1501. C'est pourquoi j'avais, en 1973, proposé dans un mémoire inédit soumis à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, une date plus haute – 410-390 – dont DENTZER 1982, p. 376, s'est fait l'écho.

38. Proche, mais inversée, de celle de Théanô sur la stèle funéraire MNath 3472, comme l'a justement remarqué THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 29, n. 106 : KALTSAS 2001, p. 158, n° 310 (fig.), « vers 400 ».

39. THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 75, n° 42 : Trieste, musée, « vers 340 ».

40. Qu'il s'agisse de banquets assis (ANDRONICOS 1956) ou de banquets couchés (DENTZER 1982, R 261-267, pl. 85-86).

41. DENTZER 1982, p. 363, n. 539.

il n'est que très exceptionnellement représenté en pied⁴². À moins de supposer une apparition relativement ancienne du serpent sur les reliefs thasiens, ce qu'aucun document connu ne vient confirmer, c'est donc au plus tôt du milieu du IV^e siècle que l'on placera avec le plus de vraisemblance ce relief ambitieux, qui ne témoigne d'aucune négligence ou routine. Ses dimensions et son poids d'une part, qui excluent un remploi médiéval hissé depuis la ville basse ; son appartenance probable à un édifice antérieur d'autre part, suggèrent qu'il y a eu dans le sanctuaire d'Apollon Pythien un culte héroïque important, probablement rendu à l'un des archégètes de la colonie parienne, fondée avec l'aval du dieu de Delphes. S'il fallait vraiment accorder à Archiloque un culte à Thasos⁴³, n'est-ce pas chez le protecteur des expéditions coloniales que ce favori des Muses aurait plus naturellement sa place ? Mais son père Télésiclès, fondateur de la cité sous l'égide d'Apollon Pythien, dont il alla solliciter l'aval à Delphes⁴⁴, et, à ce titre, probable fondateur du sanctuaire lui-même, ne serait-il pas un bien meilleur candidat encore pour ce culte héroïque ?

157. Inv. 32 : grand relief à banquet autrefois remployé (pl. XXVII)

Relief autrefois encastré dans un mur de la maison Marangopoulos, à Liménas, où le virent G. Mendel, puis Ch. Picard ; Arch THRACE 2, f. 29r, avec croquis (aujourd'hui disparu). Entré au musée de Thasos à une date indéterminée.

79 × 143,5 × 31 ; 1,2.

Marbre à grains fins, très dense, dont l'épiderme usé est encore largement recouvert d'un badigeon rose, avec des traces d'un badigeon bleu antérieur, ce qui estompé beaucoup le relief et accentue son caractère graphique. Épaufrures sur le cadre, en haut et en bas.

MENDEL 1902, p. 475-476, n° 4, fig. 3 ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 77, n° 56, Beil. 21.1 ; *Guide de Thasos*¹ (1968), p. 122, n° 22, fig. 65 p. 126 ; MITROPOULOU 1976, p. 97, n° 26 ; DENTZER 1982, p. 375-376, R 321 ; pl. 94, fig. 570 ; CLAY 2004, p. 45-46, fig. 8 ; HOLTZMANN 2014, p. 330, fig. 4.

Plaque épaisse, dont le lit de pose et les côtés sont dressés, le lit d'attente et le revers seulement dégrossis. Le cadre n'est que très discrètement architectural : deux pilastres doriques, reposant sur le mince bandeau haut de 3 cm qui forme la ligne de sol, sont approximativement taillés à quelques millimètres des tranches latérales. Ils soutiennent un bandeau de couronnement qui ne semble pas avoir été mouluré ; on y remarque, au-dessus de chaque pilastre, un petit trou de mortaise rond.

Le relief est composé de deux parties : à droite, le personnage essentiel et l'emblème animal établissant sa nature religieuse ; à gauche les gens et les objets qui confirment son statut de héros.

La moitié droite du relief est occupée par un banqueteur barbu, dont les jambes, enveloppées dans un *himation*, sont démesurées par rapport au torse, nu. Le coude du bras gauche appuyé sur

42. Sur les reliefs attiques, seule sa tête apparaît, dans l'encadrement d'une lucarne, ce qui permet de ne pas compromettre tout à fait le réalisme de la scène, tout en limitant les modifications à apporter au schéma iconographique établi. Parmi les rares reliefs non attiques où le cheval apparaît en pied, il faut distinguer ceux qui conjuguent héros banqueteur et héros cavalier. En ce cas, le cavalier à pied accompagne sa monture, comme sur : 1) BrMus 712, de Tarente : THÖNGES-STRINGARIS 1965, n° 136, Beil. 17.2 ; DENTZER 1982, R 485, fig. 707. 2) MArch Halmyros 13 : DENTZER 1982, R 83, fig. 346 (avant-train de cheval seul). 3) Sur le relief de Cyzique, Louvre MA 2855, vers 300 (?), où figure à droite l'avant-train d'un cheval, le jeune homme qui le tient par la bride est plutôt un jeune héros cavalier qu'un écuyer ; HAMIAUX 1998, p. 182-183, n° 203. – Le cavalier peut même être à cheval : Venise, MArch 294 : THÖNGES-STRINGARIS 1965, n° 152, Beil. 22.1 ; DENTZER 1982, R 462, fig. 683. Sur les reliefs où la monture appartient au banqueteur, un seul présente un cheval complet : Rome, Palazzo del Drago, THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 75, n° 47 ; B. FREYER-SCHAUENBURG, *Gymnasium* 86 (1979), pl. 24 ; DENTZER 1982, R 453, fig. 675.

43. *Supra* n. 28 p. 83.

44. J. FONTENROSE, *The Delphic Oracle* (1978), p. 286 : Q 55 ; *Guide* 2000, p. 24.

un coussin, il tenait peut-être une patère dans la main ; le bras droit levé brandit un *rhyton* à l'extrémité figurée. Devant la *clinè* est disposé un frêle guéridon rectangulaire, sous lequel est lové un serpent, qui s'apprête à goûter aux mets disposés sur la table ; ceux-ci, esquissés à droite, n'ont pas été réalisés au-delà sur la zone convexe préparée à cet effet. À l'extrémité gauche de la *clinè*, qui est à double chevet (*amphiképhalos*), ce qui est rare, une femme vêtue d'une tunique et d'un manteau, apparemment coiffée d'un cécryphale, est assise de profil sur le bord du lit, les pieds posés sur un haut tabouret mouluré représenté maladroitement en perspective, de part et d'autre du pied gauche de la table. De la main gauche relevée, elle semble écarter un pan de son manteau⁴⁵ plutôt que tenir un objet vertical tourné vers elle. On remarquera que le matelas sur lequel repose le banqueteur ne se prolonge pas jusqu'à elle, ce qui contribue à diminuer sa hauteur. Elle est adossée à un coussin dont la plus grande partie débordé au-dessus du chevet. Tout à gauche, un cratère à volutes et une sorte de situle sont posés sur un meuble bas à deux degrés, derrière lequel se tient un échanson qui semble vêtu d'une tunique courte. La tête tournée vers le banqueteur, il tend dans sa direction une patère. Dans le champ à gauche, un bouclier rond et une cuirasse à deux rangées de lambrequins ; dans l'angle droit, un casque attique minuscule à cimier et paragnatides mobiles.

L'ampleur de ce relief ne peut faire illusion ; elle accentue plutôt la médiocrité de l'exécution : la disproportion des personnages est flagrante ; les attitudes, quoique convenues, sont raides ; les objets et les drapés schématiques. Le modelé est très limité ; ici encore, la peinture devait jouer un grand rôle et masquer en partie les déficiences plastiques.

Ce relief est difficile à dater, car il semble imiter un modèle antérieur, dont la date peut, elle, être à peu près fixée. Le remplacement du *dinos* par un cratère, la présence d'une situle et l'absence du chien indiquent que nous ne sommes plus dans la toute première phase du thème. Le guéridon rectangulaire, et non pas circulaire, assure cependant qu'on est encore au IV^e siècle⁴⁶. Quant au serpent, sa relative discrétion et la façon dont il reste enroulé sur lui-même, dans une stylisation quasiment héraldique, peuvent indiquer qu'il a été introduit depuis peu pour confirmer la nature héroïque du banqueteur, tandis que s'amorce la mutation funéraire du thème⁴⁷. Enfin, l'échanson vêtu annonce les serveurs miniaturisés de l'époque hellénistique. On pourrait dès lors dater le modèle de ce relief du milieu du IV^e siècle et sa réalisation de sa seconde moitié.

158. Inv. 2465 : petit relief à banquet autrefois remployé (pl. XXVII)

Jusqu'en 1964 dans la maison de P. Phridas.

28,5 × 41 × 13 ; 1,5.

Marbre à grains moyens ; épiderme noirâtre très usé, presque entièrement recouvert d'un épais lait de chaux. Angles supérieur et inférieur droits brisés.

L'encadrement est limité à deux bandeaux horizontaux, hauts de 3 cm en bas, de 3,5 cm en haut. La scène sculptée peut être approximativement restituée : à droite, un banqueteur accoudé brandit un *rhyton* dans sa main droite levée ; devant le lit, une table rectangulaire. Contre ou sur le lit est assise une femme, qui doit écarter son voile. Derrière elle, un personnage debout occupe toute la hauteur du champ ; bien que cette stature soit exceptionnelle pour un échanson, son geste paraît

45. Dans la mesure où l'on distingue à éclairage très frisant une ligne presque horizontale allant de la main au cou, qui pourrait être le bord supérieur du manteau ; miroir ou éventail (CLAY 2004, p. 45) sont en tout cas exclus.

46. Selon DENTZER 1982, p. 333-334, la généralisation des tables rondes paraît dater de 350-325.

47. À partir du milieu du IV^e s. : DENTZER 1982, p. 563-564.

le définir comme tel : tandis que son bras gauche pend le long du corps, qui est appuyé sur la jambe gauche, le bras droit, levé et plié, tient probablement un vase. Tout à gauche, sur un support très haut, un grand récipient.

La simplicité de l'encadrement et de la scène place au IV^e siècle ce relief modeste, dont la seule particularité encore perceptible est l'importance accordée à l'échanson⁴⁸.

159. Mont Athos, monastère de Vatopédi : relief à banquet incomplet (pl. XXVIII)

Vu par Ch. Avezou, en 1914, dans la bibliothèque de ce monastère, qui avait des propriétés à Thasos.

30 × 48 × 10.

Marbre thasien à épiderme usé ; manquent toute la partie supérieure de la plaque et l'angle inférieur droit. Épaufrures sur le cadre en bas et à gauche.

D. FEISSEL, M. SÈVE, *BCH* 103 (1979), p. 278, fig. 19.

Accoudé à deux coussins, un banqueteur dont le torse est vu de face devait brandir un *rhyton* assez haut dans sa main droite ; ses jambes, enveloppées dans une couverture, sont disproportionnées par rapport à son torse. À l'extrémité de la *clinè*, couverte d'un drap, une femme est assise de profil, les pieds sur un tabouret disposé de biais ; sa main gauche semble faire le geste de relever un peu son manteau. À gauche, un échanson en tunique courte est à moitié caché par un *dinos* posé sur un haut pied recouvert d'une étoffe⁴⁹. Devant le banqueteur, un guéridon rectangulaire renforcé par une barre transversale.

Malgré l'absence de serpent, qui est un critère d'ancienneté sur les reliefs à banquet, le motif du *dinos* sur pied drapé et surtout l'échanson vêtu indiquent une date plus avancée, sans doute au début du III^e siècle. La persistance d'un traitement dépouillé du thème jusqu'à une date relativement basse est d'ailleurs confirmée par 160.

160. Relief à banquet, dans le commerce en 1958 (pl. XXVIII)

Vu par G. Mendel en juillet 1899, dans une maison de Liménas ; collection A. Wix von Zsolnay, puis P. von Zsolnay (Vienne, puis Londres ; en 1958 dans le commerce)⁵⁰.

47 × 51 × 14.

Marbre banc ; épiderme gris bien conservé. Épaufrures sur la corniche supérieure à gauche et à l'angle droit. Manque l'angle droit inférieur. Les trois visages sont endommagés, surtout celui du banqueteur, qui semble avoir été martelé.

MENDEL 1902, p. 476-477, n° 5, fig. 4 ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 75, n° 44.

48. Le relief de l'agora d'Athènes S 713 présente un échanson de même taille dans la même attitude : THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 70, n° 10, Beil. 18.1, « vers 410 » ; DENTZER 1982, R 124, fig. 388. Même geste du bras levant l'*oinchoè* chez l'échanson du relief MArch Égine 2316 : THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 96, n° 186, « vers 370 » ; DENTZER 1982, R 274, fig. 525.

49. Ce détail s'observe sur divers reliefs à banquet : DENTZER 1982, R 61, fig. 317, de Téos ; R 95 et 96, fig. 360 et 361, de Béotie ; R 146, fig. 412, d'Athènes ; R 334, fig. 577, de Corfou ; R 359, fig. 599 ; R 400, fig. 630 ; R 414, fig. 638, tous trois probablement d'Athènes ; R 432, fig. 654 et R 433, fig. 655, tous deux de provenance inconnue. Hormis le relief de Téos, les autres semblent se rattacher à l'iconographie attique. *Infra*, n. 66, p. 94.

50. Ces renseignements, ainsi que la photographie du relief, étaient contenus dans une lettre adressée par H. Seyrig à P. Devambez, le 8 mars 1958 – lettre conservée dans les papiers thasiens de P. Devambez, qui m'ont été confiés par V. Schiltz après la mort de sa veuve.

L'encadrement architectural du relief est fait de deux pilastres doriques légèrement pyramidants qui soutiennent une architrave couronnée d'une corniche sans indication de toiture.

La scène, réduite à ses personnages essentiels, reproduit un schéma plus ancien en le modernisant : le banqueteur n'est plus torse nu, mais porte un *chiton* à manches courtes sous l'*himation* ; les cheveux de la femme sont réunis sur la nuque en un chignon sphérique ; l'échanson, vêtu d'une tunique courte, a perdu sa stature humaine pour se réduire à sa dimension sociale ; à l'arrière-plan à droite est figuré un arbre avec feuillage, dont la présence ne se justifierait que comme support d'un grand serpent, or celui-ci intrigue chétivement sous le guéridon. L'attitude des personnages est traditionnelle ; quant aux accessoires, ils sont restés tels quels : le guéridon est rectangulaire, alors qu'il devrait être rond ; c'est encore dans un cratère à volutes que puise l'échanson, et les pieds de la femme reposent toujours sur un tabouret à pieds moulurés, vu de face, sans doute pour éluder toute perspective.

Les traits les plus récents de ce relief assez soigné – la coiffure de la femme⁵¹ et l'arbre à feuillage⁵² – permettent de dater ce banquet à l'ancienne du II^e siècle av. J.-C. Le conservatisme étonnant qui s'y fait jour s'explique peut-être par sa fonction votive : alors que le thème du banquet a continué d'évoluer dans sa nouvelle acception funéraire, il reste figé dans son acception première, désormais exceptionnelle.

2. LE THÈME DIMINUÉ (161-162)

Cette variante rare présente le banqueteur sans parèdre féminine, voire sans échanson, isolé dans une héroïcité presque sans anecdote.

161. Inv. 29 : relief à banquet dédié par les gynéconomes (?) (pl. XXIX)

Entré au musée en 1921. Trouvé durant la première guerre mondiale au flanc de la colline dominant l'Héracléion : Arch THASOS 1-1920 (lettre de P. Clonaris à Ch. Picard).

57 × 90 × 26,5 ; 6,5.

Marbre à gros grains ; épiderme ocre bien conservé. L'angle supérieur droit du cadre est brisé, la tête du banqueteur arrachée. À l'exception d'une fissure horizontale sous la *clipe*, la surface est intacte.

BCH 45 (1921), *chron.*, p. 552-553, fig. 17 ; BCH 47 (1923), p. 348-349, n° 6⁵³ ; *ÉThas* III, p. 407-408, n° 154, pl. 45-5 ; Fr. CHAMOUX, REG 79 (1959), p. 364-365 ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 70-71, n° 11 ; DENTZER 1982, p. 459-460, R 320, fig. 569 ; Guide 2000, p. 260, n° 32, fig. 202 ; P. SCHMITT-PANTEL, *ThesCRA* II (2004), p. 248 ; HAMON 2019, n° 75.

Le cadre architectural du relief est massif et assez sommaire : légèrement en retrait par rapport à la plinthe, haute de 6 cm, deux pilastres larges de 5 cm portent une architrave à deux fasces haute de 6 cm. Les pilastres sont nettement inclinés vers l'intérieur et couronnés de chapiteaux dont la partie inférieure est en très légère saillie sur le fût. Sur la fasce inférieure de l'architrave, à gauche, on a lu jadis le début d'une dédicace :

Οἱ γυναικονόμοι

51. On la trouve sur des monnaies en bronze thasiennes à partir de 150 ; *Guide de Thasos*¹ (1968), pl. 5, n° 60-63.

52. Sur la représentation de l'arbre, avec ou sans feuillage, *supra* n. 51 p. 34.

53. Ce document n'a pas été repris, comme il était annoncé en 1921, par G. Daux, dans son article sur les inscriptions de Thasos (BCH 50 [1926]). Sans doute est-ce pourquoi il ne figure pas non plus dans *IG XII Suppl.*

Sur la partie gauche de la plinthe est gravée une seconde inscription, elle bien lisible :

Ἀπολλώνιος Δημητρίου
διάκονος

Les côtés extérieurs des pilastres sont dressés sur 8 cm depuis leur arête antérieure. Au-delà, la tranche est piquetée, de même qu'en haut, en bas et au revers.

À l'intérieur de ce cadre, champ piqueté avec scène de banquet à deux personnages. Le banqueteur barbu est représenté dans l'attitude ordinaire, brandissant un *rhyton* dans sa main droite levée ; il tient une patère dans sa main gauche posée sur les coussins. La *clinè* et le guéridon rectangulaire portant mets et vaisselle sont très schématiquement rendus. À gauche, un échanson tient à deux mains une *oinochoè* au-dessus d'un *dinos* posé sur un pied conique lui-même reposant sur trois pieds. Dans le champ, une panoplie complète : une paire de jambières, une cuirasse anatomique, un grand casque à paragnatides et protège-nuque, un bouclier rond.

Le relief se distingue par l'absence de la parèdre féminine ; par le détail, sans doute peu significatif, de la cuirasse anatomique au lieu de la cuirasse à lambrequins qui est d'usage à Thasos ; enfin par l'attitude complexe de l'échanson, visiblement inspirée des figures d'athlètes de Lysippe, telles que l'Apoxyomène⁵⁴. On le daterait donc volontiers de l'extrême fin du IV^e siècle, tandis que la graphie de l'inscription rajoutée sur la plinthe serait plus récente de quelques décennies⁵⁵.

Malheureusement, les inscriptions ne permettent guère de préciser les circonstances de cette dédicace qui aurait été faite par les gynéconomes, collège de trois censeurs, dont les noms sont généralement indiqués sur leurs dédicaces à Aphrodite. Or ce n'est pas le cas ici, et il est en outre peu probable de restituer le nom de cette divinité⁵⁶, surtout en l'absence de toute femme sur le relief. Faudrait-il alors mettre en rapport la fonction des dédicants avec cette absence, comme si la représentation d'une femme dans un banquet était la négation de cet ordre restrictif qu'ils étaient probablement chargés de faire respecter ? Quant à l'inscription figurant sur la plinthe juste en dessous de l'échanson servant le héros, rien ne prouve qu'elle soit contemporaine de la dédicace : ce peut être un ajout postérieur, destiné à rappeler les mérites d'un desservant⁵⁷ sans rapport avec les gynéconomes qui dédièrent le relief⁵⁸.

54. ROLLEY 1999, p. 329-331, fig. 341-342. Un échanson campé dans la même attitude se rencontre sur un relief du musée de Corfou : DENTZER 1982, R 334, fig. 577. La référence aux grandes créations statuariques, pour cette figure de l'échanson nu, est attestée d'autre part par les reliefs attiques où l'échanson est campé dans l'attitude du Satyre verseur de Praxitèle : DENTZER 1982, p. 325-326.

55. J. Pouilloux, dans *ÉtThas* III, a daté ce document au plus tôt de la fin du III^e s. Quand on sait l'approximation des dates fondées sur la graphie, il n'est peut-être pas téméraire d'y opposer celle que suggère l'exécution du relief lui-même. Au reste, si le relief 160 prouve l'existence au II^e s. d'un conservatisme lié au caractère spécifique de ces reliefs dédiés à des héros, on n'observe ici aucun de ces détails « modernes » qui trahissent la date de 160 : le type classique est repris tel quel, mais avec un encadrement abâtardi, ce qui peut indiquer un rapport chronologique plus étroit avec lui.

56. Fr. CROISSANT, Fr. SALVIAT, « Aphrodite gardienne des magistrats », *BCH* 90 (1966), p. 460-464.

57. Selon J. et L. ROBERT, *BullÉp.* 1978, 242, ce serait précisément le nom du serveur de banquet. S'il apparaît en échanson dans la chanson de banquet citée par Aristote, *Constitution d'Athènes* 20, les exemples fournis par J. Pouilloux, *ÉtThas* III, p. 408, montrent que sa fonction devait en différer souvent, puisqu'il est énuméré en compagnie d'échansons.

58. Si vraiment, comme a cru le lire J. Pouilloux, il y a un A après la mention des gynéconomes, on pourrait penser aussi à Ἀρχηγέτη, surnom de héros attesté à Thasos (*supra* n. 57 p. 20), dont le caractère politique serait bien venu pour une dédicace de magistrats. Sur les héros archégètes, souvent anonymes, DENTZER 1982, p. 455-456.

162. Londres, BrM 731 : petit relief avec banqueteur isolé (pl. XXIX)

21 × 36 ; 0,3⁵⁹.

Marbre à grains fins ; l'usure avancée de l'épiderme a fait apparaître de nombreuses stries transversales. C'est suivant l'un de ces fils que la partie supérieure du relief, aujourd'hui perdue, s'est cassée. La tête est réduite à son volume : le visage est complètement effacé.

A. H. SMITH, *A Catalogue of Sculpture in the Department of Greek and Roman Antiquities* 3 (1904), n° 731.

Aucun encadrement sur les trois côtés visibles, dont la tranche ne porte aucun scellement. Une moulure de couronnement n'est toutefois pas exclue, à moins que les deux colonnes non cannelées qui flanquent la scène, dressées sur des bases sans moulure, n'aient elles-mêmes porté une sorte de baldaquin. Un serpent est enroulé à la colonne de droite. L'espace compris entre les deux colonnes est occupé par un lit dont les quatre pieds tournés sont représentés, ceux de l'arrière-plan en perspective et en très léger relief. Devant ce lit, un guéridon rectangulaire porte deux objets allongés, qui ne semblent être ni des vases à boire ni de la nourriture... Sur le lit couvert d'un matelas repose dans l'attitude habituelle un banqueteur accoudé à un coussin qui disparaît sous une petite couverture ; son épaule et son bras gauches sont enveloppés dans un pan du manteau qui couvre ses jambes croisées. Le bras droit est étendu, mais légèrement fléchi, la main tenant une patère ; la tête est tournée vers la gauche ; une barbe courte est possible, mais non certaine⁶⁰.

N'était la nature du marbre, on pourrait douter que ce petit relief soit thasien, tant il est singulier : les colonnes latérales qui tiennent lieu de cadre, et surtout l'absence de tout autre personnage y sont sans parallèle. L'isolement du banqueteur pourrait faire penser à une transposition funéraire précoce du thème⁶¹, mais la forme oblongue du relief n'est pas celle d'une stèle et l'on connaît hors de Thasos quelques documents votifs où le banqueteur est ainsi isolé⁶².

Les éléments de datation sont contradictoires : l'absence du drap retombant du lit pourrait indiquer une date antérieure à la fin du v^e siècle, que ne contredirait pas l'absence d'encadrement architectural ; mais la présence, si discrète soit-elle, du serpent et les pieds tournés de la *clinè* représentés en perspective, conduisent à une date plus avancée, que le guéridon rectangulaire invite cependant à placer encore au iv^e siècle⁶³. Seconde moitié de ce siècle ?

59. L'épaisseur de la plaque est impossible à mesurer étant donné le montage de la pièce. S. Walker, alors conservatrice au British Museum, m'avait, en 1983, obligeamment procuré renseignements techniques et illustration ; qu'elle en soit ici à nouveau remerciée.

60. Un relief à banquet du musée de Thessalonique (inv. 1086), trouvé à Née Potidaia, présente à droite, dans une attitude comparable, un banqueteur qui semble imberbe ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 87, n° 134, Beil. 17.1, « vers 380 » ; DENTZER 1982, R 80, fig. 345 ; *CatSalonique* I, p. 34-35, n° 19, fig. 42 (E. Voutiras).

61. Antérieure sans doute à une vignette de stèle attique comme celle du musée du Pirée ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 70, n° 1 : vers 320 ; DENTZER 1982, R 217, fig. 472.

62. Par exemple : 1) MArch Sozopol, dédicace des polémarques d'Apollonia du Pont au héros Eumaridès ; *IG Bulg* I 463 bis, pl. 248 : « iv^e s. » ; DENTZER 1982, R 76, fig. 340. 2) Brauron (MArch 1062 + 1181) relief représentant un banqueteur Polydeukion, élève héroïsé d'Hérode Atticus, mort trop jeune pour avoir été marié ; DENTZER 1982, fig. R 231, fig. 485.

63. Sur la chronologie de ce meuble, DENTZER 1982, p. 333-334.

3. LE THÈME AUGMENTÉ (163-169)

Cette variante est caractérisée par l'adjonction au thème d'un groupe d'adorants – une formule attique qui transpose dans le registre héroïque les compositions votives qui apparaissent à la fin du ^v^e siècle. Elle est bien représentée à Thasos par sept reliefs, dont cinq sont aujourd'hui inaccessibles.

163. Grand relief à banquet avec adorants, disparu (pl. XXX)

Vu par G. Mendel en 1899, « encastré dans une maison située hors de la ville » ; vu au printemps de 1907 par W. Deonna chez P. Voulgaridis, vice-consul de France à Cavala. Disparu depuis.

56 × 95.

MENDEL 1902, p. 474-475, n° 3, fig. 2 ; DEONNA 1909, col. 26, n. 1 ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 79, n° 72 ; DENTZER 1982, R 319, fig. 568.

Relief oblong, inscrit dans un cadre architectural simple et massif, fait d'une architrave sans moulure portée par deux pilastres doriques. La plinthe semble n'avoir été qu'une mince ligne de sol disparaissant sous le mortier, qui déborde sur les pieds des deux premiers adorants. Épaufrures sur l'architrave. Les figures semblent bien conservées, même si les visages sont usés.

Les proportions très allongées du relief permettent une mise en page aérée, où toutes les figures gardent leur autonomie et leur vraisemblance anatomique. Au centre, le héros banquetant dans l'attitude habituelle, le torse nu, une patère dans la main droite. Assise en face de lui sur un siège sans dossier, sa femme tient de la main gauche le bord de son *himation*, suivant le geste de dévoilement habituel. Au premier plan, un petit guéridon tripode rond, chargé de mets indistincts. À droite, un échanson nu de carrure athlétique, vu de trois-quarts dans une attitude polycléteenne, tient dans la main droite une *oinchoè* ; derrière lui, un vase posé à terre, semble-t-il. À gauche, un groupe de quatre adorants vus de profil, l'un derrière l'autre, de taille décroissante : les deux premiers – deux hommes en *himation*, avec la jambe gauche fléchie, tiennent dans la main gauche un objet plat posé sur la paume ; derrière eux, une femme en *chiton* et *himation*, la jambe droite fléchie, porte un cécryphale ; un enfant drapé ferme la marche.

Un certain nombre de traits sont anciens : la simplicité du cadre ; la tête du banqueteur tournée vers sa parèdre et les adorants, et non vers le spectateur ; la patère qu'il tient au lieu du *rhyton* ; la stature et la pondération de l'échanson, sa nudité ; l'absence de serpent ; l'individualisation des adorants. La présence d'un guéridon rond ne permet guère, toutefois, de remonter au-delà du milieu du ^{iv}^e siècle.

164. Grand relief à banquet avec famille, disparu (pl. XXX)

Trouvé à Pâques, en 1892, dans un champ près de la maison d'A. Stroungos, puis encastré dans un mur de celle-ci, où le vit G. Mendel en 1899, sans pouvoir en prendre les mesures ; vu au printemps de 1907 par W. Deonna chez P. Voulgaridis, vice-consul de France à Cavala. Disparu depuis.

O. KERN, *AM* 18 (1893), p. 265 ; MENDEL 1902, p. 473-474, fig. 1 ; DEONNA 1909, col. 26, n. 1 ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 62, p. 93, n°166 ; DENTZER, R 318, fig. 567.

L'encadrement antique, sans doute de forme architecturale, était caché par un cadre moderne formé de quatre baguettes de bois. Le champ est piqueté ; les figures sont bien conservées à l'exception des visages.

Au centre du relief, un banqueteur est à demi allongé dans la posture habituelle. Sa tête, tournée vers la gauche, ressemble à celle des Hermès archaïsants, avec une barbe courte, mais en pointe, une couronne de boucles serrées autour du front et une nappe de cheveux sur la nuque. Il tient une sorte

de tasse dans la main gauche, tandis que de la droite, il semble saisir une *oinchoè* à embouchure trilobée, que lui présente sur un plateau qu'elle porte sur la paume de sa main gauche la femme du banqueteur, assise sur un siège gracile sans dossier. Devant elle, un guéridon tripode rond, dont le plateau est vide. Derrière elle, une jeune femme debout, vue de trois-quarts, porte sur ses avant-bras, contre sa poitrine, une masse de forme indéfinie qui pourrait être un nouveau-né emmaillotté⁶⁴. À droite, dans une position symétrique, se tient derrière le chevet du lit un éphèbe nu, dont l'attitude est empruntée aux athlètes de Lysippe ; il tient dans la main gauche un objet recourbé, peut-être un strigile. Il tourne la tête vers une femme vue de profil, dont l'attitude est originale : le bras gauche plié est porté derrière le dos, tandis que la main droite est au menton. Entre l'éphèbe et cette femme apparaît de face, à l'arrière-plan, un petit garçon nu – peut-être l'échanson préposé au *dinos* que l'on aperçoit à l'arrière-plan, tout à fait à droite.

La composition est originale, puisque les comparses ne sont pas groupés, à la manière attique, d'un seul côté en une théorie d'adorants de plus petite dimension, mais entourent le banqueteur et sa femme à leur juste taille, comme s'il s'agissait de leurs parents. Cette familiarité, qui efface la distance religieuse entre héros et simples mortels, est renforcée par l'action qui réunit les deux protagonistes, ce qui n'est pas non plus habituel. Enfin l'absence de tout symbole héroïque – serpent, cheval, armes – confirme qu'on est en présence d'une laïcisation bourgeoise du thème : le banquet est déjà ici une scène de famille, comme à l'époque impériale. Peut-être s'agit-il déjà d'une héroïsation privée, voulue par la famille du défunt – ce qui se comprendrait au moment où le thème apparaît sur les stèles funéraires.

L'exécution n'est pas moins remarquable : G. Mendel avait été très frappé par la qualité des figures, qui reproduisent avec aisance des créations majeures du milieu du IV^e siècle⁶⁵. En dépit de traits anciens – les silhouettes de la femme debout à gauche et de la parèdre du héros, qui pourraient dater du deuxième quart du IV^e siècle ; le mobilier, sauf le guéridon rond peu probable avant 350 –, une date dans la seconde moitié du siècle est plus probable : l'éphèbe lysippéen et surtout la tête archaïsante du héros ne sont guère possibles qu'à partir de cette date.

165. Liménas, place centrale : relief à banquet (pl. XXXI)

Encastré à l'angle nord de la maison Théologhitis, construite en 1892. L'extrémité gauche est aujourd'hui cachée par une évacuation d'eau installée récemment.

34,5 × 46,5 ; 0,5.

Marbre à grains fins ; épiderme grisâtre très usé. Le cadre est brisé en plusieurs points en haut et en bas.

DENTZER 1982, R 328.

L'encadrement est très simple : en bas, une simple baguette formant ligne de sol ; deux montants larges de 1,5 cm et, comme moulure de couronnement, un quart de rond approximatif, haut de 3,5 cm.

Les deux tiers du champ, piqueté, sont occupés à droite par un banqueteur barbu, aux jambes démesurées, installé sur une *clinè* dans la posture ordinaire ; la main droite tendue au-dessus des genoux tient une patère. Devant le lit, un guéridon rectangulaire sous lequel se dresse un petit

64. Sur le schématisme des bébés ainsi portés, H. RÜHFEL, *Das Kind in der griechischer Kunst* (1984), fig. 62 p. 150 (MNAth 3790), fig. 63 p. 153 (Louvre, MA 2872) : deux stèles funéraires de la première moitié du IV^e s. ; voir aussi le fragment attique du musée Rodin inv. 15 : FREL 1969, n° 179, pl. 12.

65. *Loc. cit.*, p. 474 : « Le style est celui des beaux reliefs attiques du IV^e siècle ». Il évoque les éphèbes praxitéliens et les figures féminines du Sarcophage des Pleureuses et de la Base de Mantinée.

serpent. Au premier plan, une femme est assise au pied du lit sur un siège sans dossier, les pieds sur un tabouret. Derrière elle, un *dinos* est posé sur un haut trépied presque entièrement recouvert d'une pièce d'étoffe⁶⁶. Le torse d'un petit échanton vu de face, mais regardant vers la gauche, apparaît au-dessus du chaudron. Tout à gauche se tient, peu visible aujourd'hui à cause d'un crépi débordant sur le relief, mais bien distinct encore au toucher et sur une photographie prise en mai 1907 par W. Deonna (cliché EFA 46.056), un groupe d'adorants superposés : au fond, un homme ; devant lui une femme – tous deux faisant un geste d'adoration avec l'avant-bras et la main levée ; au premier plan, peut-être un petit enfant.

Par la disproportion de ses figures et son exécution très linéaire et approximative, ce relief, qui reproduit la composition attique des reliefs votifs avec famille en vénération⁶⁷, s'apparente à 157, dont il pourrait être contemporain : fin du IV^e siècle. La barbe en pointe du banqueteur et la patère sont donc des archaïsmes, qui se comprennent bien s'il s'agit d'un relief dédié à un ancêtre héroïsé par la famille figurée à gauche.

166. Calyves de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : deux fragments jointifs d'un relief avec adorants (pl. XXXI)

Vus en 1971 dans le sous-sol de l'hôtel du docteur Papagheorghiou, à Liménaria.

Fragment gauche : 24 × 46,5 ; fragment inférieur droit : 31,5 × 33.

Marbre à grains fins ; épiderme légèrement usé. Manque toute la partie supérieure du relief. Le fragment droit a été nettoyé avec rudesse : le contour des personnages a été souligné. Le raccord des deux fragments a été vérifié virtuellement⁶⁸.

HOLTZMANN 1973, p. 153-154, fig. 7 p. 155.

Encadrement architectural : deux pilastres prennent appui sur la plinthe. Le champ ainsi déterminé est piqueté et non dressé. À gauche, la scène habituelle : banqueteur allongé, le coude gauche appuyé sur des coussins ; femme assise au bord du lit, les pieds sur un tabouret mouluré ; petit échanton en tunique courte, debout derrière un cratère à volutes, dans la main droite une *oinchoë* avec laquelle il puise, dans la main gauche une patère. Au premier plan, un serpent s'enroule autour d'un des pieds du guéridon rond portant gâteaux et fruits. À droite, le groupe des dédicants : l'homme en *himation*, sa femme, puis trois enfants d'âge décroissant – celui du milieu peut-être un petit garçon nu.

Ce relief assez grand, puisque large de 60-70 cm, et traité en un très bas relief auquel la peinture devait donner plus de vigueur, n'innove guère par rapport au modèle attique dont il s'inspire, si ce n'est par la place de la famille : au lieu d'être à gauche, comme c'est l'usage, elle se trouve ici à

66. Le motif du *dinos* sur trépied drapé se rencontre isolément dans diverses régions (Halicarnasse, BrM 717 : DENTZER 1982, R 52, fig. 306 ; Béotie, Berlin StaatM 825 et 827 : DENTZER 1982, R 95-96, fig. 360-361 ; Corfou, MNAth 561 : DENTZER 1982, R 334, fig. 577). Il est vraisemblablement d'origine attique, à en juger par sa fréquence sur les reliefs attiques ; voir dans DENTZER 1982 : R 146, fig. 412, MNAth 1512 ; R 224, fig. 479, MArch Pirée 2 ; R 400, fig. 630, MNAth 1531 ; R 414, fig. 638, MNAth 1015. D'autres exemplaires, très probablement d'origine attique, se trouvent en divers musées européens : Berlin, StaatM 816 = K 95, R 433, fig. 655 ; M Zadar, R 424, fig. 646 ; Bâle, *Münzen und Medaillen*, Vente 22 (13 mai 1961), n° 16, R 446, fig. 668 ; Cambridge, FitzwilliamM, GR 16.1865, R 483, fig. 704.

67. HAUSMANN 1960, p. 57-79 : « Verehrungsreliefs » ; NEUMANN 1979, p. 53-54, pl. 29-30, 38b, 40b, 44-47 ; M. EDELMANN, *Menschen auf griechischen Weihreliefs* (1999), p. 99-104.

68. Je n'ai pu voir ces deux fragments que quelques instants, tandis que Cl. Rolley en prenait les photographies dont la numérisation a permis le rapprochement, réalisé par G. Biard.

droite, ce qui est très rare⁶⁹ – disposition qui rompt le rapport visuel entre le héros et les fidèles qui l'honorent. La miniaturisation de l'échanson et de ses fidèles et le guéridon rond indiquent une date basse dans le IV^e siècle, probablement dans son dernier quart.

167. Estampage d'un relief atticisant disparu (pl. XXXII)

Vu et estampé à Thasos au début de 1882 par S. Reinach. La photographie de cet estampage, envoyée par ce dernier à E. Pfuhl en 1888, a été remise à l'EFA par H. Möbius, avec tout le dossier thasien d'E. Pfuhl, parmi lequel le mémoire manuscrit de P. Devambez sur les reliefs de Thasos (Arch MEM 16).

DENTZER 1982, R 329, p. 376.

Le relief, qui semble avoir été bien conservé, est encadré à la manière usuelle : deux pilastres doriques soutiennent une architrave que devait couronner une corniche à antéfixes.

L'emplacement de la dédicace, malheureusement indéchiffrable, est plus original : sur la plinthe et non sur l'épistyle. La scène est stéréotypée : un banqueteur torse nu, tête de face avec longue chevelure et petit *polos*, brandit un *rhyton* dans la main droite, tandis qu'il tient un *skyphos* dans la main gauche. Assise au bord du lit, une femme lui fait face, qui tient dans sa main gauche un *skyphos* ou un coffret. Devant eux, un frêle guéridon rectangulaire chargé de fruits et de gâteaux. Tout à droite, se détachant à peine du pilastre, un échanson nu miniaturisé puisque guère plus haut que le guéridon. On ne voit ni serpent ni cratère. À gauche, la famille vénérant le héros : un homme suivi de deux femmes voilées, accompagnées par deux enfants.

Cette composition se rencontre en un grand nombre d'exemplaires en Attique⁷⁰ et hors d'Attique⁷¹, dans la seconde moitié du IV^e siècle. Plutôt qu'à une importation, peu probable pour une pièce médiocre et dans un lieu où le marbre abonde, on pensera à une transcription locale, à la fin du siècle, d'un carton attique – produit dérivé de la présence d'un atelier attique, désormais attestée à Thasos dans les années 340-330⁷².

69. Même inversion sur : 1) MNAth 3527, provenant du flanc ouest de l'Acropole : THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 78, n° 69, Beil. 101, vers 300 av. J.-C. ; DENTZER 1982, R 192, fig. 450. 2) Disparu, provenant de Samos : THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 82, n° 95 ; DENTZER 1982, R 315, fig. 564.

70. Par exemple chez DENTZER 1982 : 1) Athènes, MNAth 3873 : R 195, fig. 453. Cet exemplaire complet sert de modèle à la description du type attique de la seconde moitié du IV^e s. par FABRICIUS 1999, p. 21-25, fig. 2. 2) Athènes, réserves de la 3^e Éphorie : R 200, fig. 458. 3) Berlin, StaatM 819 : R 203, fig. 461 ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 83, n° 110 : vers 350. 4) Paris, Louvre MA 747 : R 225, fig. 480. 5) R 229, fig. 484 ; dessin d'un relief vu au Pirée vers 1830. 6) Éleusis, MArch 71 : R 235, fig. 488 ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 83, n° 108 : vers 350.

71. Par exemple chez DENTZER 1982 : 1) Berlin, StaatM AC 919, provenant de Pergame : R 65, fig. 329 ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 85, n° 125 : vers 330. 2) Chalcis, MArch : R 88, fig. 352. 3) Berlin, StaatM 828, provenant de Béotie : R 96b, fig. 362 ; E. MITROPOULOU, *AAA* 8 (1975), p. 118, fig. 1 ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 81, n° 87. 4) Athènes, MNAth 340, provenant d'Oropos : R 242 ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 81, n° 97, Beil. 14.1 : vers 350. 5) Corinthe MArch 322 + 2344 : R 246, fig. 499 ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 96, n° 184, vers 350. 6) Délos A 4014 : R 281, fig. 531 ; J. MARCADIÉ, « Reliefs déliens », *BCH Suppl.* I (1973), p. 360-361, fig. 38. 7) Bruxelles, MCinq A 1341, provenant de Délos ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 87, n° 133 : vers 330. On remarquera que presque tous ces reliefs proviennent de régions soit limitrophes de l'Attique, soit sous son contrôle politique. C'est le relief 4, trouvé à Oropos, qui donne la meilleure idée de ce qu'a pu être le prototype de cette variante : comparses et dédicants y ont encore une certaine vraisemblance anatomique. L'absence de serpent peut d'autre part indiquer une date assez haute pour le prototype, peut-être encore dans la première moitié du IV^e s.

72. HOLTZMANN 2005.

168. Autre relief atticisant disparu

Vu et dessiné par le docteur G. Christidis. Décrit par S. Reinach à partir de ce dessin.

35 × 50.

S. REINACH, *RA* 1887.2, p. 83 = *Chroniques d'Orient* I (1891), p. 351.

« À droite, le mort couronné étendu sur un lit, tenant de la main droite levée une corne à boire, de la main gauche un petit vase ; derrière lui, on distingue les replis d'un serpent (?). Sur le devant, une table chargée de gâteaux en forme de pyramides et de demi-sphères. Plus loin, assise sur le lit, les pieds sur un tabouret, une femme drapée tenant de la main gauche un coffret (?). À sa droite, posée à terre, une grande amphore. Les personnages qui suivent, de taille plus petite, occupent la gauche du relief ; ce sont trois femmes et trois enfants. L'une des femmes porte sur la tête un objet de grandes dimensions mais indistinct (coffre, panier ?). À gauche, dans le haut, la tête de cheval paraît à travers la lucarne. »

Le relief ainsi décrit est si proche de 167 qu'on pourrait croire qu'il s'agit de lui : il ne s'en distingue que par des variantes, dont certaines pourraient facilement n'avoir guère laissé de traces sur l'estampage de 167 : le serpent, l'amphore sous le guéridon, voire même le dernier enfant, qui pouvait être seulement esquissé sur le pilastre. Mais on n'y voit pas non plus le panier porté sur la tête d'une des femmes ni la tête du cheval dans sa lucarne. D'autre part, il serait étrange que G. Christidis n'ait pas dessiné l'échanson, qui existe à droite sur 167. Enfin, il est peu vraisemblable que S. Reinach n'ait pas mis en rapport ce dessin avec l'estampage qu'il avait fait cinq ans plus tôt. Il commente d'ailleurs ainsi sa description : « Je me souviens d'avoir vu plusieurs reliefs analogues à Thasos » – ce qui peut se référer au relief 167. Il faut donc tenir pour possible l'existence à Thasos d'au moins deux reliefs à banquet de type attique, datant de la fin du IV^e siècle.

169. Relief disparu ?

Vu par Fr. von Löher en juin 1875.

FR. VON LÖHER, *Griechische Küstenfahrten* (1876), p. 77.

« Mais les plus belles antiquités, nous les vîmes dans une pièce située à l'étage d'une remise jouxtant le dernier bazar, où nous montâmes une lanterne à la main. C'étaient quatre petits reliefs [...] que le ruisseau avait fait apparaître durant l'hiver dernier. [...] l'un de ces reliefs funéraires communs où, devant la femme étendue sur la couche, l'homme assis accompagné de deux adolescents était représenté d'une manière beaucoup plus vivante que sur toutes les reproductions d'œuvres thasiennes de ce genre que j'aie vues. »

Si l'on consent à accorder quelque crédit à ces assertions confuses, il pourrait s'agir d'un relief à banquet, avec deux jeunes gens (?) ou adorants derrière la femme assise – une disposition qui ne se rencontre sur aucun document thasien connu⁷³.

73. À moins que, créditant l'auteur d'une confusion maximale, on ne voie dans ses dires qu'un vague souvenir du relief 164, qui se distingue effectivement par l'aisance exceptionnelle de ses figures.

4. LE THÈME DÉMULTIPLIÉ (170-174)

Cette variante, qui présente plusieurs banqueteurs – héros ou non – dans un environnement plus ou moins développé, est rare hors de Thasos, où elle a donné lieu à des créations exceptionnelles.

170. Inv. 2764 : relief avec deux banqueteurs (pl. XXXII)

Trouvé durant l'hiver 1970-1971 au lieu-dit Mourghena, lors de la construction de la nouvelle route entre Liménas et Panaghia.

67,5 × 76 × 19,5 ; 6.

Marbre à gros grains ; épiderme très usé, granuleux et brunâtre. Plaque intacte, hormis deux écornures sur la plinthe, haute de 8 cm, provoquées peut-être par une tentative de descellement et quelques épaufrures récentes. Longues fissures transversales. Les têtes des deux banqueteurs ont été martelées.

DENTZER 1982, R 326.

Relief sans encadrement ; la tranche, dressée de tous côtés, présente en haut deux mortaises carrées, de 1,5 cm de côté, situées respectivement à 6 cm de l'angle gauche et à 7,5 cm de l'angle droit. Le revers est soigneusement piqueté.

Deux hommes sont à moitié couchés sur un lit, dans l'attitude ordinaire ; ils tiennent chacun un gobelet dans la main gauche. Celui de droite pose la main droite sur l'épaule gauche de son voisin, qui serre la main de la femme assise à gauche sur un siège sans dossier. De la main gauche relevée, elle écarte le pan de manteau qui couvre sa tête. Au premier plan, une table rectangulaire à trois pieds, renforcés par une traverse, est couverte de mets divers. À droite de cette table se dresse jusqu'au plateau un serpent gracile, tandis qu'un autre, sous la table, ondule vers la gauche.

Ces deux serpents signifient que les banqueteurs sont des héros. Cependant, le geste de la *dexiôsis*, si fréquent dans les représentations funéraires⁷⁴, et plus encore le lieu de trouvaille, hors de l'enceinte antique et occupé par des tombes depuis le IV^e siècle⁷⁵, indiquent qu'on se trouve devant un relief plutôt funéraire que votif. Dans ce cas, c'est le plus ancien document thasien connu à ce jour attestant le passage du thème du votif au funéraire – ce qui explique aussi sa forme presque carrée, intermédiaire entre reliefs votifs à axe horizontal et stèles funéraires à axe vertical. Bien que la table de type ancien et la discrétion des serpents puissent autoriser à dater ce relief de la seconde moitié du IV^e siècle, le type de la femme de profil écartant son voile conduit à une date plus basse, peut-être encore dans la première moitié du III^e siècle : c'est à cette date qu'il s'impose à Thasos⁷⁶.

171. Paris, Louvre MNC 892 = MA 2691 : fragment avec deux banqueteurs (pl. XXXIII)

Rapporté de Liménas par E. Miller en 1864. Donnée au musée du Louvre par la veuve de celui-ci en avril 1887.

16 × 19 × 9,5 ; 2.

Marbre à gros grains ; épiderme usé et gris. Fragment brisé de toutes parts.

74. SCHMALTZ 1983, p. 209-215, p. 241-243, pour l'époque hellénistique.

75. BCH 100 (1976), *chron.*, p. 694 : inscriptions du IV^e au I^{er} s. Ce site a fourni durant tout le XIX^e s. divers monuments funéraires : Ch. Picard, Arch C THA 1911-1, p. 12. C'est là, notamment, que se trouvait le grand monument d'Antiphon : IG XII 8, 441 (vers 100 av. J.-C.) ; CONZE 1860, p. 19-21 ; W. PEEK, *Griechische Versinschriften I* (1960), p. 283.

76. *La sculpture de Thasos, Corpus III* (à paraître), 323-328.

Fragment de la zone centrale d'un relief de très grandes dimensions, au champ piqué. Sur un lit recouvert d'une grande draperie sont représentés deux banqueteurs : de l'un, à droite, ne subsiste qu'un court fragment des jambes, drapées dans un manteau ; de l'autre, le torse nu et le haut du manteau qui couvre le bas-ventre et les jambes. Le coude gauche est appuyé sur deux coussins ; la main tient un pan du manteau. La tête semble avoir été barbue. Le bras droit tendu tenait une patère ou un rython. Au premier plan, en bas, le plateau d'un guéridon rectangulaire, où sont disposés objets et mets. À gauche apparaissent les genoux de la figure féminine assise contre le lit.

Le naturel de l'attitude et le modelé vigoureux du torse indiquent un relief de bonne venue, probablement assez ancien : seconde moitié du IV^e siècle ?

172. Inv. 2765 : grand relief avec banquet de thiasse (pl. XXXIII-XXXIV)

Trouvé au début de juillet 1970 dans la ruelle qui relie le port fermé antique à la rue Héraclès, entre l'agora et le Dionysion, contre le mur de pierres sèches limitant les terrains appartenant encore à l'Égypte (*wakoufika*), lors de l'implantation d'un poteau électrique.

74,5 × 189 × 21,5 ; 5,5.

Marbre à gros grains ; épiderme gris inégalement usé. Nettoyé pour sa présentation dans le nouveau musée. Toute la partie supérieure gauche manque, détruite lorsque le revers du relief, tenu d'abord pour un marbre brut, a été attaqué sans ménagement pour creuser le trou profond où allait prendre place le poteau électrique ; un fragment détaché, avec le buste de deux banqueteurs, a pu être récupéré et raccordé. Lors de l'extraction du bloc, une autre cassure a emporté la partie droite du couronnement depuis le chapiteau du pilastre. Les têtes semblent avoir été martelées lorsque le relief a été abandonné, face contre terre.

DENTZER 1982, R 327 ; K. PANOUSI, « A Banquet Relief from Thasos », dans D. KURTZ (éd.), *Essays in Classical Archaeology for Eleni Hatzivassiliou 1977-2007 BAR 1796*, (2008), p. 229-234 ; HOLTZMANN 2014.

Ce relief extraordinaire (pl. XXXIV), par son ampleur et sa composition, est encadré très simplement d'une plinthe haute de 6 cm et de pilastres doriques légèrement pyramidants (largeur, en bas : 9 ; en haut : 8 cm) ; du couronnement ne subsiste qu'un petit fragment de l'architrave qui devait être surmontée d'une corniche moulurée, peut-être ponctuée d'antéfixes. La tranche supérieure est dressée, de même que les tranches latérales sur les 6 cm correspondant aux retours des pilastres ; au-delà, elle est piquetée de même que le revers, biseauté à gauche sur une largeur de 0,27 m, comme pour adapter le relief à un emplacement précis. Aucune mortaise, y compris en dessous : le poids du relief suffisait à le fixer.

La moitié gauche du champ est occupée par deux lits de banquet accolés, chacun recouvert d'un drap dont la retombée est d'une hauteur légèrement différente. Devant eux sont disposées deux tables rectangulaires où sont figurés différents objets, dont aucun ne semble être un fruit. Sur le lit de gauche sont couchés quatre hommes, torse nu, qui se font face deux à deux, le coude gauche appuyé sur deux coussins. Le premier à gauche, tourné de trois-quarts vers la droite, c'est-à-dire vers ses compagnons, saisit ou dépose de la main droite un petit canthare. Entre lui et le troisième banqueteur apparaît à l'arrière-plan un deuxième banqueteur tourné vers le premier, dont la main gauche, posée sur les coussins, apparaît au premier plan. Du troisième banqueteur, représenté de trois-quarts vers la droite, on ne voyait que le buste et le bras droit plié. Le quatrième banqueteur semble avoir eu le buste presque de face ; peut-être tenait-il dans la main gauche un petit canthare.

Sur le lit de droite, la disposition des banqueteurs, à peu près disparus, semble avoir été semblable, mais le lit est un peu plus court, en sorte qu'il faut plutôt restituer là trois banqueteurs seulement, les deux de gauche tournés vers la droite, celui de droite tourné vers la gauche. Le premier est dans une attitude presque semblable à celle de son homologue sur l'autre *cliné*, puisqu'il s'apprête à saisir sur la table un petit canthare ; le deuxième, qui a disparu dans la lacune, n'est attesté que

par la lyre qu'il devait brandir, tourné vers le troisième banqueteur (pl. XXXIII) : au-dessus de la tête de celui-ci est conservée, en très faible relief, l'extrémité d'un montant de l'instrument, auquel semblent accrochées des cordes de rechange. Tout contre ce lit, un petit échanson vu de face, le bras gauche plié devant le torse, brandit une petite *oinchoè*. On notera que les doigts de pied de sa jambe gauche libre, écartée de la jambe portante, apparaissent derrière le talon levé de sa voisine.

La moitié droite du relief est occupée par une composition plus originale : trois femmes entourent une *clinè* où sont allongés à demi deux banqueteurs, torse nu, devant lesquels est installée la table habituelle. Celui de gauche, vu de trois-quarts vers la gauche, appuie son coude gauche sur un coussin, tandis que la main droite est levée, paume ouverte, dans un geste de surprise – ou de refus ? – suscité par la femme qui se tient debout près de lui : sur un plateau qu'elle tient à deux mains, elle lui présente quelque chose qui n'est pas représenté. Vue de trois-quarts vers la droite, elle est appuyée sur la jambe gauche, alors que la jambe droite, fléchie, est très nettement portée vers l'arrière. En revanche, l'épaule droite est haussée, tandis que la tête reprend l'inclinaison de la jambe droite. Cette attitude complexe, parfaitement maîtrisée, est mise en valeur par le vêtement. Le *chiton podérés*, qui retombe jusqu'à terre en plis parallèles rigides assez profondément refouillés, se tend sur le cou-de-pied qu'il révèle ; sur le bras droit et sur le buste, il est malheureusement impossible d'en apprécier le plissé, qui, révélant les formes, devait être fin et nerveux. Le manteau, drapé assez étroitement sur le ventre et les jambes pour souligner le mouvement de la jambe droite, laisse le torse et l'épaule droite dégagés et couvre l'épaule gauche, suivant une formule fréquente durant la première moitié du IV^e siècle. Le banqueteur de droite, très légèrement tourné vers la droite, est figuré dans une attitude à peu près identique à celle des deux banqueteurs de gauche sur les deux autres lits : de la main gauche, il pose ou prend un canthare ; son avant-bras gauche, posé sur un coussin qui n'apparaît pas, est presque vu de face, avec un effet de raccourci réussi.

À droite du lit, une femme, assise vers la gauche sur un siège sans dossier disposé légèrement de biais, les pieds sur un tabouret très bas, se retourne vers une femme debout, qui clôt la composition à droite. Le buste et la tête sont de face ; le bras droit, plié devant le corps, s'apprête à se servir sur le plateau que sa voisine tient sur son avant-bras gauche, tandis qu'elle fait de la main droite levée un geste d'invite ou de commentaire. Alors que la femme assise, un voile léger fixé à l'arrière de la tête, est vêtue d'un *chiton* et d'un *himation* qui laisse dégagé le sein droit, mais enveloppe entièrement le bras gauche, la femme debout, nu-tête et les cheveux réunis en une natte sur la nuque, est vêtue seulement d'un *chiton podérés* sans manches, agrafé sur les épaules, qui tombe autour de la jambe gauche d'appui en longs plis doubles parallèles.

Tout dans ce relief étonne, à commencer par sa composition en diptyque, dont l'échanson nu forme en quelque sorte la charnière : à gauche, sept banqueteurs sont serrés sur deux couches mises bout à bout ; à droite, cinq personnages, dont deux debout, forment un groupe équilibré et plus espacé. Même si l'habileté avec laquelle les torses des banqueteurs sont disposés dans l'espace rompt quelque peu l'uniformité du groupe de gauche, trop dense, le contraste entre les deux volets du relief n'en reste pas moins surprenant : comment un artiste capable de créer le bel équilibre du groupe clos de droite, particulièrement sensible dans la position et la hauteur respective des têtes, a-t-il pu se contenter à gauche de cette répétition que ne rythme ni ne clôt nulle verticale ? Faut-il y voir, comme pour la composition également déroutante de 154, l'effort d'un artiste pour sortir du lieu commun iconographique et disposer différemment les éléments du thème ? Il y était d'ailleurs convié par l'ampleur de la scène à représenter : un banquet aux nombreux convives, parmi lesquels des femmes.

Car on est ici devant tout autre chose que le thème héroïque habituel, où tout concourt à souligner la prééminence du banqueteur : point d'armes dans le champ ni de cheval ; point de *rhyton*

brandi ni de *polos* ; point même de barbe, semble-t-il, chez les deux banqueteurs de droite ; point de serpent rôdant sous la table... Bref, nul signe conventionnel d'héroïcité chez les convives masculins. Mais surtout, les femmes ne sont ici ni parèdres hiératiques ni membres d'un groupe familial déférent : elles participent à une scène de la réalité.

On peut dès lors songer à la représentation d'un banquet réunissant les membres d'une de ces associations religieuses qui fleurissent à partir du IV^e siècle : ces thiasos sont attestés à Thasos non seulement par les textes et les bâtiments⁷⁷, mais par le relief 173, que P. Devambez rapprocha jadis d'un relief d'Asie Mineure⁷⁸, auquel on peut adjoindre deux autres⁷⁹, tous beaucoup plus modestes. Le présent relief s'en distingue non seulement par l'ampleur et la qualité : trois femmes figurent en compagnie de neuf hommes, tandis que sur 173 cinq femmes accompagnent cinq hommes et qu'il n'y a aucune femme sur les deux reliefs d'Asie Mineure, bien que l'inscription de l'un d'eux (MNAth 1485) atteste l'existence de femmes parmi les thiasotes. Si, sur le relief 173, les cinq femmes ont toute chance d'être les épouses des cinq banqueteurs, il est peu probable que l'association figurée ici ait comporté six célibataires et trois hommes mariés ; on considérera donc que ces femmes représentent – proportionnellement ou non – la partie féminine du thiasos, qui, selon toute vraisemblance, excédait largement douze membres.

Reste à dater ce document exceptionnel. On relèvera d'abord le souci du sculpteur de ne pas présenter ses personnages de face ou de profil ; toutes les nuances du trois-quarts sont ici exploitées, au risque d'escamoter la vraisemblance anatomique : les banqueteurs, réduits chacun à un torse au modelé vigoureux, n'ont point de jambes. Qu'on ne s'en avise qu'à l'analyse dit assez son habileté. Seuls l'échanson et les trois dames permettent une datation. Les figures féminines sont manifestement empruntées au répertoire funéraire de la première moitié du IV^e siècle : la femme au plateau à gauche dépend directement de figures de servantes ou de jeunes femmes telles que celles de MNAth 726 ou Céramique 422⁸⁰. Quant à la femme assise qui se retourne, elle a un parallèle exact, sauf pour la position des bras, à Thasos même, avec la parturiente défaillante de la grande stèle attique 320. Enfin la natte épaisse de la femme debout à droite apparaît également sur des stèles attiques de même époque⁸¹. Cependant la figure de l'échanson est plus avancée : sa silhouette élancée et son attitude complexe sont typiques des figures athlétiques de la dernière grande génération créatrice de la sculpture, entre 350 et 330 – et plus proche de Lysippe que de Praxitèle.

77. Sur les « repas d'associations » en général, P. SCHMITT-PANTEL, « Banquet », *ThesCRA* II (2004), p. 236-238. À Thasos, un règlement de voirie datant de 470-460 mentionne, dans la zone de l'agora, un bâtiment destiné à cet effet, le Symposion, que devaient fréquenter les collègues de magistrats en charge, mais aussi les associations religieuses ou corporatives qui n'avaient pas leur propre siège : H. DUCHÊNE, *La stèle du port, ÉtThas* XIV (1992), p. 101-105. Cependant les inscriptions mentionnant les seuls thiasos connus – de Sarapiastes et d'Isiastes d'une part, de Posidonias d'autre part – mentionnent ou impliquent l'existence d'un sanctuaire : HAMON 2019, n° 96-99.

78. MNAth 1485, de Triglia (Bithynie) : BCH 70 (1946), p. 170 ; DENTZER 1982, R 508, fig. 727 ; Th. CORSTEN, *Die Inschriften von Apameia (Bythinien) und Pylai* (1987), p. 53-55, n° 5 (fig.) : dix thiasotes banquetant. L'inscription atteste la présence de femmes dans l'association.

79. 1) Londres, BrM 817, de Cyzique : F. H. MARSHALL, *Ancient Greek Inscriptions in the British Museum* IV 2 (1916), p. 153, n° 1007 (fig.) ; DENTZER 1982, R 509, fig. 728 ; *ThesCRA* II (2004), p. 239, n° 147 (fig.) : six thiasotes banquetant, avec attractions. 2) Brousse, MArch 2579 : Th. CORSTEN, *Die Inschriften von Prusa ad Olympon* II (1993), p. 110-112, n° 1019 (fig.) : seize thiasotes banquetant !

80. MNAth 726 : LULLIES, HIRMER 1979, p. 103, n° 194 : vers 370 ; SCHMALTZ 1983, pl. 13.1. Céramique 422 : B. SCHLÖRB-VIERNEISEL, « Drei neue Grabreliefs aus der Heiligen Strasse », *AM* 83 (1968), p. 103-109, pl. 38 : stèle d'Eucolinè, vers 380.

81. Par exemple Copenhague NCG 1515 : SCHMALTZ 1983, p. 203, pl. 15.1.

Ce n'est donc guère avant 330-320 que ce relief extraordinaire a pu être réalisé, pour célébrer l'activité d'une association qui se réunissait peut-être dans le *symposion* public, dont son lieu de travail pourrait indiquer approximativement le site, au cœur de la zone politique de la ville – à moins qu'il ne s'agisse d'un événement plus exceptionnel, comme l'inauguration d'un bâtiment donnant lieu à un *glykismos* public⁸²...

173. Inv. 23 : banquet de thiasse à deux registres (pl. XXXV)

Trouvé à la Scala de Mariès (côte ouest de Thasos), à 100 m de l'église : Ch. Picard, Arch THASOS 2-C THA 3, p. 17, avec croquis. Mais sans doute est-ce déjà ce relief que signale E. Miller dans une lettre du 14 juin 1864 : « On me dit aussi qu'un habitant (de Mariès) avait trouvé un grand marbre représentant douze personnages assis sur des sièges et mangeant à table... Malheureusement, l'individu qui a trouvé ce marbre l'a caché et se trouve maintenant en Égypte. » (MILLER 1889, p. 192).

42,5 × 60 (58 en haut) × 4 ; 0,8.

Marbre à gros grains, qui avait pris une teinte rougeâtre durant son enfouissement. Nettoyé en vue de son exposition dans le nouveau musée. Épiderme très usé, qui réduit les figures à l'état de silhouettes floues, surtout au registre supérieur. Petites crevasses transversales en haut à gauche, au registre inférieur. Le cadre est presque partout entamé.

P. DEVAMBEZ, « Un relief thasien à double registre », *BCH* 70 (1946), p. 164-171, pl. 8 ; Fr. COOPER, S. MORRIS, dans O. MURRAY (éd.), *Sympotica* (1990), p. 80, pl. 6 ; *ThesCRA* II (2004), p. 239, n° 148 (fig.) ; HOLTZMANN 2014, p. 329-331, fig. 5.

Plaque légèrement pyramidante encadrée d'un simple bandeau, large de 3,8 cm en bas, de 2,5 cm sur les côtés et de 3 cm en haut. La tranche n'est pas dressée ; le revers de la plaque, qui s'amincit légèrement vers le haut, est sommairement dégrossi à grands traits obliques. Sur la tranche supérieure, une mortaise moderne pour fixer le relief à un mur de l'ancien musée.

Le champ sculpté est partagé en deux registres superposés par un bandeau horizontal large de 3 cm. Le registre supérieur, légèrement plus haut (16,8 cm) que le registre inférieur (15,8 cm), est aussi plus profondément ravalé que l'autre (1,8 cm contre 0,7 cm). On y voit cinq banqueteurs accoudés chacun sur deux coussins, le torse de face, le ventre et les jambes – qui n'apparaissent pas – enveloppés. Les attitudes sont toutefois différentes : le deuxième et le cinquième depuis la gauche brandissent un *rhyton*⁸³, tiennent une patère et regardent le spectateur ; le premier, qui semble imberbe, regarde le deuxième, tandis que le troisième, barbu, tourne la tête pour converser avec le quatrième, imberbe.

Les cinq figures féminines du registre inférieur, dont les têtes minuscules se détachent sur le bandeau intermédiaire, sont légèrement décalées vers la gauche pour faire place, à droite, à un jeune échanton nu, qui verse dans une phiale le contenu de l'*oinchoè* qu'il tient dans sa main droite levée⁸⁴. Toutes également vêtues d'un *chiton* et d'un *himation*, dont l'usure du relief empêche d'apprécier

82. HOLTZMANN 2014, p. 333-334. Ce genre de réception, que L. Robert a proposé d'appeler une « collation de vin doux », est attesté dans les inscriptions honorifiques, à une date cependant beaucoup plus avancée que celle de ce grand relief : P. SCHMITT-PANTEL, *La cité au banquet* (1992), p. 344-347, à la suite de L. Robert (*supra* n. 77). Cependant l'usage du « vin doux » est attesté dès la fin du v^e s. dans les repas suivant les sacrifices organisés par le dème attique de Plôtheia : *IG I³* 258, l. 33-36.

83. Ce qui suffit à disqualifier le *rhyton* comme marqueur exclusif d'héroïcité : il peut aussi être entre les mains de simples mortels. Il indique plutôt un niveau social et une période : c'est un objet de luxe archaïsant.

84. Cette attitude, empruntée au Satyre verneur de Praxitèle (FUCHS 1993, p. 112, fig. 104), se rencontre sur nombre de reliefs à banquet attiques de la fin du iv^e s. : DENTZER 1982, p. 325-326.

le drapé, elles sont assises sur des sièges sans dossier, les pieds sur des tabourets, dans des attitudes différentes. À gauche, deux femmes, qui se font face mais sont légèrement tournées vers le spectateur, semblent engagées dans une conversation animée : la deuxième depuis la gauche tend à la première un objet long (*volumen* ?) que celle-ci s'apprête à saisir. La troisième, au centre, est tournée vers la droite et tient de la main gauche le pan de son manteau avec le geste habituel. À droite, deux autres femmes se font face, elles aussi légèrement tournées vers le spectateur : la quatrième tient des deux mains une *taenia* épaisse⁸⁵ ; la cinquième a le bras gauche appuyé sur l'angle de son siège, pose familière qui va bien avec le geste du bras droit, qui semble de pure mondanité.

La diversité de ces petites silhouettes, tant masculines que féminines, ne peut faire illusion : les moyens de l'artiste sont limités. La figure mieux conservée de l'échanson l'atteste : la jambe fléchie, qui devait être de face, est représentée en complet profil. De même, la solution trouvée par le sculpteur pour faire tenir onze figures dans un espace aussi restreint – imposé peut-être par les capacités financières des commanditaires – est plus commode qu'habile, puisqu'elle renonce à représenter la scène dans sa complexité. En supprimant tous les objets, en sorte que seule la position des bustes masculins, les deux cornes à boire et l'échanson nu évoquent encore le banquet ; en découpant arbitrairement l'espace suivant le sexe des participants, il renonce à tout réalisme et se limite à une évocation abstraite du banquet. L'hypothèse de P. Devambez, selon laquelle cette disposition en deux registres⁸⁶ est une manière de rendre sensible la troisième dimension, est infirmée par la taille supérieure des banqueteurs, alors qu'en ce cas les dames assises au premier plan devraient être plus grandes. En fait, la répartition en deux registres est conceptuelle et non visuelle : si les banqueteurs occupent un champ plus haut et plus profond que celui consacré à leurs homologues féminines, c'est qu'ils sont socialement prééminents.

En dépit du *rhyton* brandi par deux des cinq banqueteurs, il n'est guère probable qu'on se trouve ici en présence d'un relief qui serait dédié à cinq héros ; le sculpteur a simplement emprunté ce motif à la mode pour représenter une réunion d'une autre nature : comme l'a bien vu P. Devambez, il s'agit de « commémorer quelque pieuse cérémonie » célébrée par un thiasse comprenant des femmes aussi bien que des hommes. La découverte du relief 172, autrement ambitieux mais de même caractère, est venue corroborer cette interprétation : il y a bien eu à Thasos, outre les reliefs traditionnels dédiés à des héros, des reliefs où des thiasse ont célébré leur activité. Il est dommage que dans les deux cas connus jusqu'ici aucune inscription ne précise les circonstances de la dédicace du relief, ce qui permettrait aussi, peut-être, de préciser leur date.

La singularité de conception de ce relief, où manquent les éléments de réalité secondaire qui permettent souvent de dater ce type, et son mauvais état de conservation, qui interdit d'apprécier en détail l'exécution des figures, rendent en effet sa datation aléatoire. On ne peut guère être plus précis que ne le fut jadis P. Devambez : l'attitude de l'échanson, la vivacité des silhouettes féminines supposent des modèles du milieu du IV^e siècle ; c'est donc de la seconde moitié de ce siècle qu'on datera au plus tôt ce relief, sans qu'une date plus tardive puisse être exclue.

85. Ce motif se retrouve à Thasos sur le relief à banquet 175. On le trouve aussi, mais rarement, sur d'autres reliefs à banquet : DENTZER 1982, R 60, fig. 316 (Colophon) ; R 222, fig. 477 (MN Ath 501 : du Pirée, vers 400) ; R 344, fig. 588 (épave de Mahdia : FUCHS 1963, n° 60 pl. 67 ; *Das Wrack* 1994, I, p. 375, fig. 2) ; R 475, fig. 696 (Attique) ; R 479, fig. 700 ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, n° 82, Beil. 15.2 (Attique).

86. DENTZER 1982, p. 560, n. 7, signale au musée d'Antalya (D. 1368) un relief à banquet inédit agencé selon le même procédé.

174. Istanbul, MArch 2221 : partie droite d'un très grand relief (pl. XXXVI)

Date et lieu de trouvaille inconnus.

85 × 103 × 21 ; 8,5.

E. PFUHL, *JdI* 20 (1905), p. 80, n. 120 ; MENDEL 1914, III, p. 230-232, n° 1019 ; E. PFUHL, *JdI* 50 (1935), p. 42, fig. 26 p. 45 (pleine page) ; MITROPOULOU 1976, p. 38, n° 30 ; DENTZER 1982, R 350, p. 384-385, fig. 595.

Marbre à gros grains, d'apparence thasienne ; épiderme usé et grisâtre. Partie droite d'un relief dont le fragment gauche de l'entablement a été raccordé grâce au comblement en plâtre de deux lacunes importantes, dans l'entablement lui-même et au-dessus du torse du banqueteur de gauche. L'angle supérieur droit est écorné ; la plinthe est entamée au centre de la partie conservée. Le visage de la figure assise centrale est arraché.

Le cadre a ici une importance et une rigueur inusitées : les pilastres soutiennent un entablement dorique en bonne et due forme, avec architrave à *taenia* et *regulae* et frise de métopes et triglyphes surmontée d'une corniche proéminente ponctuée d'antéfixes, dont le rythme ne correspond pas à celui de la frise.

Dans l'angle, à droite, au premier plan, une ciste ronde et trois femmes qui semblent assises sur le même banc. La première à gauche et la troisième sont représentées dans la même attitude, mais sous un angle légèrement différent : celle de droite est davantage tournée vers la gauche. Si toutes deux sont coiffées du même petit chignon bas et vêtues pareillement d'un *chiton* ceinturé sous les seins et d'un *himation*, chez la première le manteau est ramené sur le sein gauche, tandis que chez la troisième le manteau enveloppe seulement l'épaule gauche, alors que la main droite soulève l'autre bord du manteau. La femme assise médiane est vue de face, la tête tournée vers sa voisine de gauche ; pareillement vêtue et coiffée, son manteau est toutefois différemment drapé : il couvre tout le buste jusqu'au ras du cou, en formant des plis transversaux ; elle tient dans sa main gauche, portée contre les seins, un petit objet indistinct. À gauche de ces trois femmes assises, une autre, debout, est tournée vers les banqueteurs, auxquels elle s'apprête sans doute à proposer les gâteaux (?) posés sur le grand plateau qu'elle tient sur son avant-bras gauche. Sa coiffure est identique à celle des femmes assises, mais non son vêtement : un *péplos* à rabat, dont les plis rectilignes et parallèles, entre les seins et les jambes, évoquent les formules archaïques.

À sa gauche commence la scène de banquet traditionnelle, avec deux banqueteurs figurés dans la même attitude : le coude gauche appuyé sur un empilement de coussins, la main droite saisissant sur la table un canthare, que son haut pied et ses anses, peut-être détachés de la lèvre, apparentent à une forme métallique attestée aux III^e et II^e siècles⁸⁷. Le banqueteur de droite, qui tourne la tête vers la gauche, a un profil archaïque avec une barbe en pointe, un bandeau autour des cheveux, qui retombent en nappe sur les épaules – tout comme le banqueteur de 164. Au premier plan, une table rectangulaire avec traverse, sur laquelle sont posés des gâteaux plutôt que des fruits ; un serpent s'enroule autour de son pied droit. Devant la table, un marchepied sur lequel est couché un chien dont ne subsiste que l'arrière-train.

Ce relief sortant tout à fait du schéma habituel, à cause de la présence de quatre femmes à droite, il est difficile d'en restituer la partie perdue. Cette restitution dépend de la fonction que l'on attribue à l'œuvre : s'il s'agit, comme pour 172 et 173, d'un banquet de thiasse, le nombre des femmes qui y assiste ne correspond pas nécessairement au nombre des banqueteurs : s'ils sont chacun cinq sur 173, il y a au moins neuf hommes pour trois femmes sur 172. On pourrait alors restituer, par

87. De tels canthares apparaissent sur quelques stèles funéraires de l'aire pontique (Cyziq et Pont Gauche) : PFUHL, MÖBIUS 1979, n°s 2259-2262.

exemple, plusieurs lits et un échanson. Mais la présence d'au moins un serpent, signe par excellence de l'héroïcité, et les traits archaïsants signalés plus haut dans la représentation de la femme debout et de la tête du banqueteur conduiraient plutôt à penser qu'il s'agit d'un hommage à un groupe de héros. Dans ce cas, les quatre femmes peuvent-elles être considérées comme leurs parèdres et doit-on restituer à gauche deux *clinai* à deux héros ? On pourrait l'admettre sans trop de difficultés pour le trio assis, et penser que ce relief, singulier par ses dimensions et son encadrement, l'est aussi dans sa composition, mais la femme debout, qui s'apprête à servir, peut difficilement passer pour l'épouse d'un héros – sauf à supposer que l'artiste se soit sciemment inspiré de grands reliefs de thiasse tels que 172 pour réinterpréter le thème héroïque traditionnel d'une manière moins convenue et hiératique.

Quoi qu'il en soit, ce relief doit être considéré comme thasien pour différentes raisons⁸⁸ : la nature de son marbre, comme l'avait déjà observé G. Mendel ; son originalité monumentale, dont on ne trouverait guère d'autres exemples hors de Thasos ; mais aussi les traits archaïsants de son style – une tendance attestée à Thasos à la fin du IV^e siècle sur le relief d'Héra et d'Iris (111) et sur la frise du Propylon du Téménos de Samothrace (24). Faut-il pour autant s'en tenir à cette date, comme l'a fait Mendel ? Il semble que le petit chignon soit plus récent⁸⁹, de même que la façon dont la femme assise médiane est enveloppée jusqu'au cou dans son manteau et dont les plis sont rendus⁹⁰. Une date vers le milieu du II^e siècle av. J.-C. paraît donc plausible, d'autant que ce type d'entablement dorique, d'une minutie pédante, se rencontre également à cette date⁹¹, alors qu'elle ne correspond guère aux entablements sans frise de la fin du IV^e siècle. Œuvre éclectique donc, qui combinait avec un certain bonheur des traits de trois périodes différentes : tout début du V^e siècle pour le banqueteur et la « serveuse », dont le profil au nez minime rappelle certains visages des reliefs du Passage des théores (6-8), mais aussi pour le mobilier et un détail pittoresque comme le chien couché, généralement incompatible avec la présence du serpent⁹² ; fin du IV^e siècle pour le drapé archaïsant de la « serveuse » et le serpent ; II^e siècle enfin pour les trois dames assises. Ce relief apparaît ainsi comme une somme tardive de la première période, votive, du thème, à un moment où est déjà bien amorcée la seconde, funéraire.

5. FRAGMENTS INCLASSABLES (175-181)

175. Inv. 2662 : petit relief à banquet, fragmentaire (pl. XXXVII)

Trouvé en novembre 1968, lors d'un dragage du vieux port.

38,5 × 53 × 17 ; 4.

Marbre à grains moyens, épiderme gris usé. Plaque brisée en haut et à gauche. La surface sculptée a reçu de nombreuses épaufrures, la plupart récentes. La tête de la femme semble avoir été martelée. La tranche est soigneusement dressée à droite et en dessous. Le revers est piqué.

DENTZER 1982, R 325.

88. En découvrant cette pièce au musée d'Istanbul, en novembre 1971, à un moment où je ne connaissais ni la notice de G. Mendel, ni l'opinion d'E. Pfuhl (qui a inclus ce relief dans son dossier thasien), j'avais été frappé par l'allure thasienne de ce relief singulier.

89. *Supra* n. 51 p. 89.

90. PFUHL, MÖBIUS 1977, n° 571.

91. PFUHL, MÖBIUS 1977, n° 804, 882, 1077, 1109, 1438, 1535, 1544.

92. Le relief 175 constitue une autre exception.

Fragment inférieur droit d'un relief oblong sans encadrement latéral. À droite, un homme à demi allongé, torse et ventre nus, est accoudé sur un coussin plié en deux ; il tient dans la main gauche relevée un objet plat indistinct, peut-être une patère, tandis qu'il brandit de la droite un *rhyton* aujourd'hui disparu, qui se détachait sur le bouclier rond accroché au mur de fond de la salle. Au premier plan, une table rectangulaire à traverse porte divers objets : vaisselle et mets. Sous la table, un serpent se déroule à droite pour atteindre la nourriture disposée sur la table ; à gauche, un chien couché semble occupé à ronger quelque chose. Au pied du lit est assise sur un siège sans dossier une femme vêtue d'un *chiton* et d'un *himation* formant voile ; ses pieds sont posés sur un tabouret vu de biais. Elle tient dans ses mains un bandeau épais. Il faut restituer à gauche soit seulement un échançon, soit plus probablement, étant donné les dimensions du relief, un groupe d'adorants rendant hommage au héros.

La composition de ce relief n'offre qu'un détail original : le voisinage de deux éléments iconographiques : le chien, présent sur les plus anciens reliefs, et le serpent, qui n'apparaît que durant la seconde phase du type ancien, après 350. Cette cohabitation incongrue de la réalité et du symbole pourrait faire conclure à une date assez haute pour ce relief, s'il ne fallait prendre en compte le désir des sculpteurs de particulariser leur œuvre, ne fût-ce qu'en reprenant des motifs antérieurs. Cependant l'absence d'encadrement architectural est également un critère d'ancienneté assez sûr et l'on ne peut manquer d'être frappé par la concordance entre le relief thasien et l'un des plus anciens reliefs attiques connus, MN^{Ath} 1501⁹³ : même chien sous la table rongant un os (?) ; même parèdre féminine tenant une *taenia* – deux motifs rares. Le *rhyton* brandi étant en revanche un motif récent du type ancien qui n'apparaît qu'à partir du milieu du IV^e siècle, tandis que la table rectangulaire disparaît vers sa fin, c'est de la seconde moitié du siècle que doit dater ce relief, dont le rendu plastique assez bien venu n'exclut pas une certaine mollesse.

176. Inv. 99 : fragment supérieur droit d'un relief à banquet (pl. XXXVII)

Trouvé en 1939 au sud de l'Artémision, dans les sondages du terrain Skliros.

34 × 32,5 × 14 ; 3.

Marbre à grains fins ; épiderme brun usé. Le pilastre droit, dont l'arête extérieure est émoussée, présente deux trous, dont l'usure ne permet pas de préciser la fonction. L'entablement et la corniche sont brisés à l'angle. Usure générale du relief, mais sans la mutilation volontaire des têtes, très fréquente à Thasos.

DENTZER 1982, R 322, fig. 571.

Angle supérieur droit d'un relief à encadrement architectural : le pilastre, large de 5,5 cm, porte une architrave haute de 3 cm, couronnée d'une corniche ponctuée d'antéfixes, à l'arrière desquelles est ébauchée la ligne des couvre-joints. Toute cette toiture est piquetée, de même que le revers, alors que la tranche est dressée.

La figure du banqueteur, qui occupe tout l'angle du champ, est représentée dans la position habituelle, mais ici quelque peu forcée. La tête, barbue, est minuscule par rapport à l'ampleur du torse et du ventre, dont la musculature est vigoureusement stylisée. Le bras gauche est appuyé sur un coussin à peine ébauché, la main tient une patère. Le bras droit, tendu et levé comme pour brandir un *rhyton*, ne tient rien, peut-être seulement à cause du manque de place. On remarquera que la surface sur laquelle est allongé le banqueteur ne paraît guère définie et qu'il n'y a pas devant lui suffisamment de place pour la table habituelle : la femme est ici assise beaucoup plus près de lui qu'il

93. HAUSMANN 1960, p. 31, fig. 15 ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, n° 65, Beil. 7.2 ; DENTZER 1982, R 222, fig. 477.

n'est d'usage, peut-être sur le bord du lit. Vêtue d'un *chiton* et d'un *himation* dont un pan revient autour de son avant-bras gauche, elle fait de la main gauche un geste inusité, l'index dressé, comme pour accompagner les propos qu'elle tiendrait à son mari, à moins qu'il ne s'agisse du geste de l'*anacalypsis*, avec un voile seulement peint.

La mise en page singulière de ce relief de grande ampleur, dont le toit en pente est également exceptionnel⁹⁴, suppose à gauche un assez grand nombre de personnages : peut-être un autre banqueteur flanqué d'une parèdre ou bien un groupe d'adorants assez nombreux. Le schématisme du mobilier, voire son absence, et le lourd couronnement en long côté de toiture, pourraient indiquer une date assez basse, au III^e siècle av. J.-C. (?).

177. Inv. 2768 : fragment supérieur droit (pl. XXXVIII)

Date et lieu de trouvaille inconnus.

22,5 × 21,5 × 10,5 ; 1,5.

Marbre à très gros grains ; épiderme granuleux et noirci par un incendie. Tout le cadre est arraché ; angle brisé. Fissure verticale à droite sur le champ. Le relief est réduit à une silhouette très floue.

Angle supérieur droit d'un grand relief à encadrement architectural : un pilastre large de 3 cm porte un couronnement haut de 5 cm. La tranche est lisse, le revers soigneusement piqueté.

Ne subsistent que le haut du torse et la tête, vus de face. Le visage, apparemment imberbe, est encadré par des cheveux longs et épais. Le bras gauche, baissé, était accoudé, tandis que le bras droit, levé, devait brandir le *rhyton*.

La simplicité de l'encadrement et le caractère spacieux de la mise en page pourraient indiquer une date assez haute : IV^e siècle av. J.-C. ?

178. Inv. 1719 : fragment inférieur droit (pl. XXXVIII)

Remployé dans la maison de N. Soultos ; entré au musée en janvier 1962.

29 × 21 × 15 ; 3.

Marbre à gros grains ; épiderme gris, granuleux et très usé. Fragment brisé en haut et à gauche.

DENTZER 1982, R 323, fig. 572.

Relief sans cadre latéral. La face inférieure de la plinthe, haute de 2,5 cm, et la tranche sont piquetées ; le revers est dégrossi.

Subsistent le torse et les cuisses d'un banqueteur à demi allongé sur une *clinè* basse recouverte d'un drap ; il est accoudé à deux coussins, le bras droit étendu vers la gauche et tenant sans doute une patère. Le modelé du buste et du bras droit sont rendus avec une certaine habileté. La tête devait être tournée vers la gauche, comme c'est l'usage lorsque le banqueteur tend une patère ou brandit un *rhyton*. On peut donc restituer également avec une certaine vraisemblance la présence à gauche d'un échanson, derrière la femme assise, et, au-delà, de quelques adorants. Seul élément d'originalité : le mobilier très bas, qui n'est peut-être qu'un truc pour épargner du marbre et du temps.

L'absence de cadre, le modelé du corps et la table rectangulaire suggèrent une date au IV^e siècle.

94. Seul autre exemple à Thasos, le grand épistyle inscrit 101.

179. Inv. 3733 : fragment supérieur avec *rhyton* brandi (pl. XXXVIII)

Trouvé dans la fouille du terrain Psathéris, en 1975, au niveau paléochrétien.

17 × 20 × 12 ; 2,5.

Marbre à grains fins ; épiderme beige, usé. Fragment brisé de toutes parts sauf en haut, où subsiste une partie du cadre, haut de 4 cm. Tranche dressée ; revers dégrossi.

Fragment d'un grand relief dont le couronnement est fait d'un bandeau et d'un quart de rond droit. Le champ est piqué. Du relief ne subsiste que le bras droit d'un banqueteur qui brandit un *rhyton*, suivant le motif consacré.

Le couronnement non architectural et le piquetage du champ indiquent une date voisine du milieu du IV^e siècle.

180. Inv. 3208 : fragment inférieur avec femme assise (pl. XXXVIII)

Trouvé en mai 1972, lors de travaux de terrassement près de la maison Paxis, au sud de la place centrale de Liménas.

24,5 × 30 × 13 ; 2,5.

Brisé de toutes parts, sauf en bas, où l'usure avancée du plan de pose implique que cette face a été longtemps exposée, voire foulée. Marbre très fin, qui présente dans ses cassures latérales les inclusions typiques du Pentélique, qui sont devenues des plans de cassure à l'arrière ; épiderme de la face sculptée bien conservé, mais bruni par le séjour en terre. Les cassures latérales sont anciennes, mais les épaufrures de la surface sculptée et l'arrachement de la plinthe, haute de 3 cm, datent de la découverte.

Petit fragment inférieur d'un relief dont on peut évaluer la hauteur à environ 0,70 m. Sur un champ dressé se détache l'extrémité gauche d'une *clinè* à pieds découpés, recouverte d'un matelas, sur laquelle est assise une femme tournée vers la droite. Son pied gauche repose sur un tabouret ouvragé à pieds animaux, placé légèrement de biais, tandis que le pied droit ne le touche que de sa pointe. Un *chiton* très fin, aux plis nerveux, couvre les jambes jusqu'au cou-de-pied, alors que l'*himation* les enveloppe diagonalement, laissant la jambe gauche plus apparente. Immédiatement à gauche de la *clinè* se tenait un autre personnage debout, dont ne subsistent que le contour d'un pied et quelques plis de vêtement, qui débordent sur le montant de la *clinè*.

Le plissé contrasté des étoffes est rendu avec une virtuosité qui ne se rencontre guère sur d'autres reliefs thasiens. D'autre part le motif de la femme assise sur un coin du lit, fréquent dans l'iconographie attique depuis la première moitié du IV^e siècle⁹⁵, ne l'est guère à Thasos, où il n'est jusqu'ici représenté assurément que par 157, écho déformé et schématisé d'une création majeure, dont le présent relief pourrait être un fragment.

Peut-être ce fragment de très grande qualité doit-il être mis en rapport avec l'activité à Thasos d'un atelier attique dans la seconde moitié du IV^e siècle⁹⁶.

L'angle inférieur gauche, 181, de ce relief remarquable a, selon toute vraisemblance, été vu par Ch. Picard en 1910 : les dimensions et la composition concordent.

95. Par exemple, THÖNGES-STRINGARIS 1965 : par ordre chronologique, n^{os} 71, 191, 88, 66, 41, 87, 82, 143 ; variante tardive (350-300), avec corps retourné : n^{os} 78, 127, 128.

96. HOLTZMANN 2005.

181. Angle inférieur gauche disparu d'un grand relief (pl. XXXVIII)

Vu par Ch. Picard à Liménas, en 1910 ; Arch THASOS 2, f. 57v, avec croquis. Disparu depuis.

27,5 × 28,5 × 13 ; 3.

Partie inférieure gauche d'un grand relief ; encadré en bas et à gauche par un bandeau saillant ; l'angle est cassé.

Deux personnages adultes sont tournés vers la droite : le premier fait un assez grand pas ; le second, par son vêtement – *chiton* et *himation* jusqu'aux mollets – doit être une femme. Derrière elle, un enfant presque de face et, à l'arrière-plan, un objet difficile à identifier ressemble à un grand vase à banquet : un *dinos* sur un trépied recouvert d'un drap, par exemple, tel que ceux qu'on rencontre fréquemment à l'extrémité gauche des grands reliefs à banquet. En ce cas, le petit personnage du premier plan pourrait être un serviteur⁹⁷.

Seconde moitié du IV^e siècle av. J.-C. ?

BANQUETS DE TYPE RÉCENT (182-251)

Ce type est représenté à Thasos par un très grand nombre de documents (182-251) d'époques hellénistique et impériale, quelques-uns encore votifs, mais la plupart funéraires. Cette mutation s'accompagne d'une sclérose iconographique progressive : la demande funéraire, plus constante et plus stéréotypée que la demande votive, s'adresse généralement à des ateliers spécialisés et non à des artistes de premier plan. Il en résulte une uniformité qu'atténuent à peine des variantes de détail assez nombreuses et la qualité très inégale de l'exécution. Il a donc paru inutile de donner de chaque relief une description complète ; on se bornera à définir les diverses variantes et à relever les traits particuliers de chaque document par rapport à celles-ci.

1. LE TYPE COMPLET (182-190)

Le type récent du banquet, tel qu'il s'est répandu à Thasos, se définit ainsi : sur une *clinè* à pieds tournés, assez rapidement dépouillée du drap qui la couvrait jadis, est étendu un homme, généralement imberbe, vêtu d'un *chiton* à manches courtes et d'un *himation* qui enveloppe son corps depuis la taille. Le bras gauche accoudé sur un ou deux coussins, il tient dans la main un *skyphos* ou un rouleau de papyrus ; le bras droit épouse généralement le contour du corps, la main droite étant posée sur le genou fléchi. Sa tête est tournée de trois-quarts ou plus souvent de profil vers la gauche, quand il regarde la femme assise au pied de la *clinè*, sur un siège aux pieds tournés, sans dossier, généralement renforcé d'un coussin. Cette femme vue de profil vers la droite est vêtue d'un *chiton* dont le bas se déploie en éventail, ne laissant apparaître que le bout des pieds posés sur un tabouret schématiquement mouluré, et d'un *himation* qui, enveloppant le bas du corps mais non le buste, forme voile. Sa main droite est posée sur les cuisses, tandis que la main gauche tient le bord du manteau, qu'elle écarte de son buste. Devant elle, un guéridon rond à pieds ouvragés s'achevant en pattes animales porte des fruits, des gâteaux et de la vaisselle. Les deux protagonistes sont flanqués, de part et d'autre, de serviteurs minuscules : à gauche, derrière sa maîtresse, une servante, vêtue d'un *chiton*

97. Je remercie G. Biard d'avoir vérifié virtuellement le raccord 180 + 181.

dont le bouffant cache la ceinture, les cheveux formant chignon, tient généralement à deux mains une boîte cylindrique ; à droite, un serviteur en tunique courte, les cheveux très courts, se tient à la tête du lit, les mains croisées sur le ventre, tenant parfois un instrument à extrémité arrondie : serpe ou plutôt louche en métal à tête de canard (186-187), qui rappelle sa fonction d'échanson – à moins qu'il ne touche aux fruits posés sur le guéridon, motif très rare hors de Thasos⁹⁸. Tout autre personnage ou objet est une réminiscence du type ancien ou la marque d'une volonté particulière.

Le type récent ainsi défini est assez rarement conservé dans son intégrité. Il présente alors deux variantes : dans l'une, plus fréquente, le banqueteur tient un *skyphos* massif dans la main gauche ; dans l'autre, celui-ci est remplacé par un rouleau de papyrus.

a. Banqueteur tenant un skyphos (182-185)

182. Paris, Louvre MND 266 = MA 3575 : relief avec banqueteur adepte des cultes égyptiens (pl. XXXIX)

Trouvé à Liménas, selon le vice-consul de France à Cavala, Voulgaridis, chez qui G. Mendel vit ce relief en 1899 et qui en fit don au Louvre en 1900.

49 × 59 × 10 ; 3.

Marbre à gros grains ; épiderme usé et grisâtre. Épaufrures en divers points du cadre. Les visages sont brisés.

MENDEL 1902, p. 477, n° 6, fig. 5 ; J. CHARBONNEAUX, *La sculpture grecque et romaine au musée du Louvre* (1963), p. 84 ; Cl. ROLLEY, *BCH* 92 (1968), p. 196-198, n° 4, fig. 14-15 ; F. DUNAND, *Le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée* II (1973), p. 63, pl. XX.2 ; MITROPOULOU 1976, p. 130, n° 93 ; HERDEJÜRGEN 1981, p. 418, fig. 4 ; HAMIAUX 1998, p. 131-132 n° 138 (fig.).

Relief encadré à l'ancienne, comme 160 : deux pilastres larges de 3-4 cm s'appuient sur une plinthe haute de 2 cm pour soutenir un épistyle mouluré haut de 3,5 cm. La tranche est lisse, le revers piqueté.

On remarquera la présence très discrète d'un petit serpent, qui rampe *sur* le guéridon et l'existence d'un drap recouvrant la *clinè* – deux traits hérités du type précédent, de même que l'encadrement architectural. Original également, l'*himation* remontant jusqu'aux pectoraux. Mais ce qui distingue ce relief, ce sont les accessoires égyptisants – sistre, couronne isiaque et situle – gravés dans le champ et la couronne *ateph* d'Osiris que porte le banqueteur. Selon toute vraisemblance, le mort était donc un sectateur des cultes égyptiens, qui sont bien attestés par ailleurs à Thasos⁹⁹.

Les traits anciens qui subsistent sur ce document conduisent à le dater assez haut, sans doute au II^e siècle av. J.-C., comme l'ont suggéré Cl. Rolley et H. Herdejürgen.

183. Inv. 132 : relief complet avec couple et serviteurs (pl. XXXIX)

Date et lieu de trouvaille inconnus. Étudié en 1931 par P. Devambez : MEM 16, p. 49, n° 36.

50,5 × 56,5 × 15 ; 8.

Marbre à très gros grains ; épiderme gris, granuleux et très usé. Les têtes semblent avoir été martelées ; l'objet que tenait le banqueteur dans la main gauche, sans doute un *skyphos*, est brisé. Toute la moitié supérieure du cadre est arrachée.

98. *Infra* n. 147 p. 172.

99. Cl. ROLLEY, *loc. cit.*, p. 187-219, pl. 17-20 : « Les cultes égyptiens à Thasos ». Je remercie R. Veymiers de ses indications concernant ce relief.

Encadrement architectural avec plinthe haute de 5 cm, pilastres pyramidants de 5,5-4 cm de largeur et couronnement haut de 9 cm, dont l'articulation a disparu. Tranche dressée ; revers dégrossi.

La scène se distingue par quelques détails : le banqueteur semble avoir eu la tête de face ; la femme porte sa main gauche à son cou ; le petit serviteur est en train de prendre un fruit sur la table, détail pittoresque typique de la série thasienne.

Le cadre architectural, l'axe horizontal et la tête du banqueteur tournée vers le spectateur sont des réminiscences du type votif ancien.

III^e-II^e s. av. J.-C. ?

184. Inv. 1576 : petit relief complet (pl. XL)

Découvert le 29 juillet 1959 sur l'acropole, dans le sanctuaire d'Athènes.

43,5 × 41 × 11,5 ; 4.

Marbre à grains moyens ; épiderme gris et très usé. Manque le bas du relief avec la plinthe ; les trois côtés conservés du cadre sont très endommagés. Le visage du banqueteur semble avoir été martelé.

Le cadre est fait de deux bandeaux verticaux étroits, d'une largeur aujourd'hui impossible à mesurer, tant ils sont abîmés ; en bas, une plinthe plus large, peut-être inscrite, devait correspondre au bandeau du couronnement, haut de 7 cm, où semble avoir été esquissé un fronton très bas. La tranche est dressée, le revers piqué. À l'intérieur du champ à peu près carré ainsi défini est figuré le type récent complet, avec les deux serviteurs de part et d'autre, que l'usure de la surface a rendu fantomatiques.

Le lieu de trouvaille n'implique pas que ce relief soit votif : ses dimensions ne sont pas telles qu'il n'ait pu être transporté là où il fut trouvé, depuis les cimetières situés sur l'autre versant de l'acropole, lorsqu'un village de crête s'établit sur les ruines du sanctuaire d'Athènes, à l'abri de la forteresse érigée sur les ruines du Pythion voisin¹⁰⁰.

L'état du relief ne permet pas de proposer une date précise. Toutefois le voile épais couvrant toute la tête de la femme est un trait avancé dans l'évolution du type récent.

I^{er} s. av.-I^{er} s. apr. J.-C.

185. Paris, Louvre MND 410 = MA 3653 : stèle sans cadre (pl. XL)

Vue par A. Conze en 1858 dans une maison de Panaghia ; vue au même endroit par E. Miller.

Achetée par le Louvre au docteur G. Dimitriadis (entrée le 13 mars 1901).

59 × 43,5 × 12 ; 6,5.

Marbre à gros grains ; épiderme gris, bien conservé. L'angle supérieur droit du champ est brisé. Épaufures sur le visage des deux protagonistes. La plinthe a été endommagée, probablement au moment où l'on a descellé le relief. Sur le champ, entre les personnages, *graffito* moderne avec initiales I Γ et date : 1741.

CONZE 1860, p. 27, pl. 10.7 ; MILLER 1889, p. 92.

Stèle sans encadrement ; tranche dressée, revers piqué. Plinthe haute de 6,5 cm. Pour que la tête du serviteur ne déborde pas sur les coussins auxquels est accoudé le banqueteur, la plinthe a été ravalée pour créer un niveau légèrement inférieur où se tient le serviteur. Cette plinthe piquetée n'est pas séparée de la masse informe qui évoque le tabouret sur lequel reposent les pieds de la femme : ce plan légèrement convexe semble être le plan de travail initial. Le geste de la *dexiôsis*, rendu possible par la contraction latérale du champ, est emprunté à l'iconographie funéraire traditionnelle.

100. *ÉtThas* II, p. 28-30.

L'absence d'encadrement, l'influence marquée du registre funéraire (axe vertical, *dexiôsis*), l'incohérence de l'espace en hauteur et en profondeur, l'importance donnée à la tête du banqueteur défunt – tout indique une date tardive, qui convient également à la raideur stéréotypée de l'exécution. I^{er} s. apr. J.-C.

b. Banqueteur tenant un rouleau de papyrus (186-190)

La substitution d'un rouleau de papyrus au *skyphos* habituel, pour n'être matériellement qu'une altération minimale de la composition, n'en indique pas moins que les sens premier et symbolique de la scène ne sont plus perçus. L'homme allongé n'est plus en train de participer à un banquet : c'est un homme de culture dans la position d'un banqueteur. Seule l'incapacité de créer de nouveaux types fait conserver encore le schéma iconographique traditionnel. Ce pas décisif dans la méconnaissance du thème du banquet est d'ailleurs rarement franchi : le motif du rouleau de papyrus est peu répandu hors de Thasos¹⁰¹.

Cette variante formant un groupe homogène, assez limité chronologiquement, il a paru préférable de ne pas en dissocier les documents fragmentaires qui, en toute rigueur, devraient figurer en d'autres rubriques.

186. Inv. 140 + 143 : relief à banquet incomplet (pl. XLI)

Inv. 140 : fragment supérieur droit, dans la collection Christidis en mai 1881 : BNF Man. Suppl. grec 1343, f. 111-112, lettre du 11/23 mai 1881, n° 5, avec croquis au f. 100. Vu par Ch. Avezou en 1911 dans la même collection : Arch THASOS 2-C THA 4, p. 52.

Inv. 143 : fragments inférieurs droit et gauche connus de P. Devambez en 1931 : Arch MEM 16, p. 56, n° 43. Lieux de trouvaille, dates d'entrée et de raccord des fragments inconnus.

78 × 72 × 20 ; 9.

Relief brisé en trois fragments jointifs ; manquent toute la partie supérieure gauche et l'angle inférieur droit. Un fragment de champ non sculpté, à gauche de la tête du banqueteur, a disparu récemment, comme le montre la fraîcheur de la cassure de ce côté. Épiderme usé et grisâtre ; nombreuses épaufrures récentes sur la figure de la femme ; le visage du banqueteur est à moitié emporté.

HERDEJÜRGEN 1981, p. 419-420, fig. 7.

Relief sans cadre ; la tranche est soigneusement dressée, le revers dégrossi. Le piquetage grossier de la plinthe indique peut-être qu'elle était encastrée dans une base.

Le schéma habituel s'enrichit ici, non seulement du rouleau de papyrus qui désigne le banqueteur comme homme de culture, mais d'un détail que l'on retrouve sur tous les exemplaires thasiens de cette variante : une applique d'accoudoir portant une tête de lion. On a donc affaire à l'une de ces *clinaï* en bronze à *fulcrum* rapporté et orné d'une tête d'animal dont le type, attesté depuis le II^e siècle av. J.-C., est en pleine vogue aux I^{er} s. av.-I^{er} s. apr. J.-C.¹⁰². Cet indice chronologique est renforcé par la coiffure du défunt, comparable à celle des portraits julio-claudiens. D'autre part, la composition est flanquée d'un élément emprunté aux stèles à cavalier : l'arbre au serpent, qui constitue une recharge héroïque pour un thème dont l'emploi funéraire généralisé a désormais effacé le sens

101. PFUHL, MÖBIUS 1979, p. 355, n. 32, notamment n° 1570, de Byzance (FIRATLI 1964, n° 37, pl. 11 : « vers 100 av. J.-C. ») ; n° 2035, de Byzance : I^{er} s. av. J.-C. ; n° 2037, de Byzance : vers 150 av. J.-C. ; n° 1453, d'Odessos : 100-150 ; n°s 1416 et 1727, d'Odessos : II^e s. apr. J.-C.

102. Cl. ROLLEY, *Les bronzes grecs* (1983), p. 186-188, fig. 169-171 ; S. FAUST, *Fulcra*, RM Suppl. 30 (1989).

premier¹⁰³. Ce n'est certainement pas un hasard si le serpent enroulé autour du tronc d'arbre, dont le feuillage est sommairement indiqué, avance sa tête au-dessus de celle du défunt, qui occupe la majeure partie du champ, tandis que la femme n'a qu'une présence réduite au minimum. Est-ce à dire pour autant que le pseudo-banqueteur soit héroïsé au sens religieux du terme ? La banalisation du terme et de l'image, qui n'engagent plus à grand-chose à l'époque de ce document, le rendrait peu probable, n'était le parallélisme avec 187, où figure également un serpent : or ce relief, trouvé dans la ville antique, doit être votif...

Début du 1^{er} s. apr. J.-C.

187. Inv. 60 : partie inférieure d'un grand relief (pl. XLI)

Partie gauche « trouvée près du temple de Cybèle », c'est-à-dire dans la ville antique, aux alentours de l'église Hagios Nicolaos : Arch THRACE 2, f. 57v, avec croquis (Ch. Picard). Partie droite vue chez P. Clonaris par Ch. Picard : Arch THASOS 2-C THA 3, p. 26 et 28. Date d'entrée au musée et de raccord inconnus.

62,5 × 91 × 18,5 ; 14.

Partie inférieure d'un très grand relief presque carré, constituée de deux fragments raccordés ; les côtés du cadre sont brisés plus bas que ne l'est le champ. Épiderme beige bien conservé. Épaufrement sur le pied central de la table et sur le *fulcrum*.

HERDEJÜRGEN 1981, p. 418-419, fig. 5.

La composition est exactement la même que sur 186 : derrière le banqueteur apparaît la queue du serpent, qui doit être enroulé autour d'un tronc d'arbre ; le *fulcrum* du lit semble également avoir porté une tête de lion. Seule différence : les fruits et les objets disposés sur la table. H. Herdejürgen a observé que le grand *skyphos* qui se trouve à droite, et que devrait tenir le banqueteur s'il ne serrait dans sa main un rouleau de papyrus, est typique du début de l'époque impériale.

L'exécution privilégie la netteté des lignes au détriment des volumes. L'équilibre entre le pseudo-banqueteur et sa parèdre féminine est cependant plus satisfaisant que sur 186 et les deux serviteurs, indépendamment de leur miniaturisation conventionnelle, sont campés d'une manière plausible. H. Herdejürgen a justement fait remarquer l'allure julio-claudienne de la tête du garçon. La précision du contour permet de distinguer qu'il tient dans la main une petite louche dont le manche se termine en tête de canard – un ustensile en métal connu depuis le IV^e siècle av. J.-C.¹⁰⁴.

La découverte du fragment gauche à proximité de l'agora – si l'on peut prêter foi aux dires de P. Clonaris... – indique que ce relief était votif, ce que tendrait à confirmer l'encadrement à l'ancienne avec pilastres (?), qu'on ne retrouve sur aucun autre exemplaire de ce type.

Début du 1^{er} s. apr. J.-C.

188. Inv. 137 = 3210 : fragment droit d'un très grand relief (pl. XLII)

Dans la collection Christidis en mars 1882 : BNF Man. Suppl. grec 1343, f. 103 n° 1, avec croquis f. 108, lettre du docteur Christidis à E. Miller. Vu dans la même collection par G. Mendel en 1899 (cliché EFA 2.549) et par Ch. Avezou en 1911 : Arch THA 2-C THA 4, p. 52-53. Date d'entrée au musée inconnue.

63 × 43 × 20 ; 15.

Marbre à gros grains ; épiderme beige parfaitement conservé. Fragment brisé en haut, en bas et à gauche. Épaufrement sur la tête de lion du *fulcrum* ; une crevasse a fait disparaître la plus grande partie du poignet gauche.

HERDEJÜRGEN 1981, p. 418-419, fig. 6.

103. Seuls les reliefs 187 et 204 présentent la même adjonction de l'arbre au serpent.

104. Cl. ROLLEY, *Monumenta graeca et romanae* V 1. *Les bronzes grecs* (1967), n° 152.

Relief sans encadrement ; à droite, la tranche est dressée ; le revers est piqueté. Les proportions de la partie conservée conduisent à restituer à ce relief une hauteur d'au moins un mètre et une largeur légèrement supérieure.

Ce document est un doublet de 187, dont il ne diffère que par des détails infimes : la position de l'avant-bras droit, ici plus traditionnelle ; l'existence ici d'une barre transversale sous le plateau du guéridon ; la substitution d'une poire à la grenade figurée sur 187 à gauche du *skyphos* ; le plissé différent du pan d'*himation* retombant sur le coussin. Au demeurant, tout est identique, jusque dans des détails minimes comme la bague à l'annulaire gauche du banqueteur, mais avec un sentiment plastique ici plus développé, particulièrement chez le petit serviteur, plus modelé que sur 187. Cela ne rend que plus sensible certaines disproportions – énormité des mains, petitesse de la tête – qui n'apparaissent pas sur 187, dont les silhouettes sont dessinées avec plus de justesse. On a ici affaire, plutôt qu'à deux œuvres de date différente, à deux réalisations d'un même carton par deux mains différentes, appartenant sans doute au même atelier.

Début du 1^{er} s. apr. J.-C.

189. Fragment perdu avec tête et torse du serviteur (pl. XLII)

Vu par Ch. Picard en juin 1911 dans la collection Christidis, à Panaghia : Arch THASOS 2-C THA 3, p. 34, n° 34. Disparu depuis.

29 × 25 × 11.

Fragment brisé de toutes parts. L'épiderme est bien conservé.

Au-dessous de l'extrémité gauche d'un gros coussin, se détachant sur la surface lisse du drap qui couvre le lit, subsistent la tête, tournée vers la gauche, et le torse, de face, d'un serviteur vêtu d'une tunique à manches courtes. À gauche, sur une table, une grenade plus grosse que la tête du serviteur. Derrière la nuque de celui-ci, extrémité du pan de drapé retombant de l'avant-bras gauche du banqueteur. À droite, haut du pied mouluré du lit et extrémité inférieure du *fulcrum*.

Ce fragment appartient à un grand relief soigné de même type que 187 et 188, mais avec une disposition différente des fruits et du *skyphos* sur la table.

Début du 1^{er} s. apr. J.-C.

190. Paris, Louvre MA 824 : fragment inférieur droit d'un très grand relief (pl. XLII)

Rapporté de Liménas par E. Miller en 1864.

83 × 85 × 23 ; 17.

Marbre à gros grains ; épiderme gris et usé. Fragment brisé en haut et à gauche. Épaufrure sur la tête de lion qui orne le *fulcrum* et sur le premier fruit à droite.

Fragment inférieur droit d'un relief sans doute encore plus grand que 188, également sans encadrement. Il présente, par rapport à celui-ci, des variantes importantes : un manteau drapé plus haut sur le torse, mais surtout l'absence de serviteur à droite et une table de type différent : ce n'est plus le guéridon rond à trois pieds qui s'est imposé depuis la seconde moitié du IV^e siècle av. J.-C., mais une table rectangulaire dont les pieds droits, décorés de godrons et terminés en griffes animales, sont réunis par une traverse ici ornée d'un rinceau – type bien attesté à Thasos par divers montants de marbre¹⁰⁵, qui

105. *ÉtThas* XV 1994, p. 106-107, n. 129.

reproduisent des prototypes en métal¹⁰⁶. On retrouve sur le plateau le même type de *skyphos* que sur 187 et 188, entouré de divers fruits également stylisés : poire, raisin, grenade et aux extrémités deux autres fruits impossibles à identifier.

Ce pourrait être ici une amplification ou une modernisation, par le même atelier, du carton dont procèdent 187 et 188¹⁰⁷.

2. LE TYPE DIMINUÉ (191-201)

a. *Sans parèdre féminine* (191)

191. Inv. 136 = 1579 : partie inférieure d'un grand relief votif (pl. XLIII)

Trouvée dans le terrain de Chr. Sovalis, près de l'église Hagios Nicolaos à Liménas. Vue par Ch. Picard en 1911 dans la maison de C. Théologhitis : Arch THASOS 2-C THA 3, p. 5, avec croquis.

Date d'entrée au musée inconnue.

43 × 109 × 19 ; 9.

Marbre à gros grains, couvert partiellement de concrétions brunes. Manque toute la partie supérieure du relief, avec la tête et le bras droit du banqueteur. La tête des deux serviteurs est brisée ; la jambe droite du serviteur de gauche et la jambe gauche du serviteur de droite le sont également, de même que le mince ressaut faisant office de ligne de sol et l'objet que tenait le banqueteur.

Grand relief oblong sans cadre, avec tranche dressée et revers dégrossi. Le type récent est ici affecté d'altérations importantes. La plus frappante est l'absence de la parèdre féminine, qui laisse entre la table et l'extrémité gauche du lit un grand espace inoccupé. Si l'attitude du banqueteur lui-même est tout à fait typique – encore qu'il tienne par-dessous un objet aujourd'hui indistinct (bol sans pied plutôt que boîte), le lit sur lequel il repose ne l'est pas : le grand drap qui retombe presque jusqu'à terre laisse dégagés deux pieds du lit, ouvragés d'une manière très particulière : à mi-hauteur, on distingue deux sphinges – caryatides qui portent un empilement de cinq astragales. Le même travail d'ébénisterie, qu'on retrouve à Thasos sur les sièges de trois stèles funéraires appartenant à un même type¹⁰⁸, se rencontre également sur certains reliefs à banquet hors de Thasos¹⁰⁹. Le guéridon rectangulaire portant les fruits est encore plus original, puisque son type hybride est, semble-t-il, sans exemple : ses trois pieds recourbés, réunis par une traverse, sont disposés comme sur les guéridons rectangulaires du type ancien. Autour de son pied antérieur droit est enroulé un serpent qui goûte à l'un des fruits posés sur la table. À droite, un petit serviteur en tunique courte tient un rouleau de papyrus déployé : il fait la lecture à son maître. À gauche, un autre serviteur, plus petit encore, fait le service : il tient la petite louche habituelle ; derrière lui, sur un guéridon rond à trois pieds recourbés, une grande coupe à pied et un bol renversé.

106. Ce type de table massive se rencontre parfois sur des reliefs de grande ampleur d'époque hellénistique, la plupart du II^e s. av. J.-C. : PFUHL, MÖBIUS 1979, n° 1756, de Lycie ; n° 1861, de Smyrne ; n° 1898, de Téos ; n° 1900, d'Érythrées ; n° 1916, de Samos ; n° 1918, de Cyzique ; n° 1992, de Samos ; n° 2009, de provenance inconnue.

107. Le grand fragment inférieur droit d'un relief de Marônée (AKM 33) présente le même type de table chargée de fruits, mais avec deux banqueteurs et un serviteur miniaturisé qui porte la main à la grosse grappe de raisin posée au bord de la table – geste très rare hors de Thasos (*non vidi* ; cliché EFA 62.794) : *Inscr. Thrace* 2005, p. 452 E 328, pl. 72. L'inscription, malhabile, semble ultérieure.

108. *La sculpture de Thasos, Corpus III* (à paraître), 323-325.

109. PFUHL, MÖBIUS 1979 : n°s 1524, 1527 (Samos), 1552 (Chios), 1651, 1656 (Nicée) ; FABRICIUS 1999, pl. 19b (Rhodes) ; pl. 33a (Byzance).

Quand bien même le lieu de découverte et la forme oblongue de ce très grand relief ne l'indiqueraient pas, l'iconographie suffirait à y reconnaître un relief votif : l'absence de la parèdre féminine, qui concentre tout l'intérêt sur le banqueteur, le serviteur extraordinaire qui lui fait la lecture, la présence du serpent manifestant l'héroïcité – tout magnifie la personne du banqueteur d'une manière qui évoque 161 et 162. Sans aller jusqu'à abandonner le type du banquet, comme 314, l'auteur de ce relief a sans doute voulu indiquer, en ajoutant l'esclave lecteur au chevet du banqueteur, que celui-ci était un lettré.

Les sphinges qui ornent les pieds de la *cline*¹¹⁰ et l'importance des accessoires assurent que ce relief date de la période hellénistique. L'ampleur de la mise en page, qui se déploie horizontalement comme sur les reliefs à banquets anciens, conduit à préférer une date haute, dans le III^e siècle av. J.-C.

b. Sans servante (192-194)

192. Inv. 2769 : relief funéraire complet (pl. XLIII)

Trouvé durant l'hiver de 1970-1971, dans la nécropole antique de Patarghia (terrain Sôtirellis).

61,5 × 71 × 21 ; 4.

Marbre à grains moyens ; épiderme usé et gris. Fissures transversales sur la partie droite du relief. Épaufures anciennes sur le bas de la plinthe, récentes sur le cadre à gauche, en haut et à droite au centre ; d'autres, moins importantes, font tache sur le bras droit de la femme et sur l'aisselle droite.

Relief légèrement plus large que haut, avec un encadrement uniforme, où seul le léger renforcement de la face extérieure aux angles supérieurs évoque encore les pilastres des cadres architecturaux antérieurs. Tranche soigneusement dressée sur les côtés et au sommet sur 10 cm depuis l'arête antérieure ; l'arête arrière gauche est biseautée. Le revers est seulement dégrossi.

Aucune nouveauté iconographique, si ce n'est le tabouret plus simple, non profilé, sur lequel reposent les pieds de la femme. D'une manière générale, tout est ici schématisé d'une façon graphique : les pieds latéraux du guéridon, le coussin, le *skyphos*, le geste de la main de la femme, le plissé.

La coiffure de la femme, avec un chignon haut recouvert par le voile, et un *chiton* ceinturé haut sous les seins, se trouve à Thasos sur un groupe de grandes stèles funéraires thasiennes du II^e siècle av. J.-C.¹¹¹, mais la tête du banqueteur, avec sa coiffure en mèches courtes formant calotte, ne peut cependant guère dater que de la première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. – ce qui expliquerait en partie le schématisme du type iconographique, alors sclérosé.

193. Inv. 139 : relief funéraire de Diaconis (pl. XLIV)

Vu par Ch. Avezou au dépôt lapidaire de Liménas en 1913 : Arch THASOS 2-C THA 11, f. 15r.

49,5 × 46,5 (42 en haut) × 10 ; 3. Hauteur des lettres : 3.

Marbre à grains moyens ; épiderme usé et jaunâtre. Manque toute la partie supérieure de la stèle ; les angles inférieurs sont brisés.

ÉtThas V, p. 130, n° 244, pl. 27.1.

110. Sur la date de ce décor, Ch. PICARD, « Sur trois grandes stèles hellénistiques », *BCH* 78 (1954), p. 277-281 ; PFUHL, MÖBIUS 1979, p. 360.

111. *La sculpture de Thasos, Corpus* III (à paraître), 323-328.

Stèle nettement pyramidante à champ sculpté presque carré, qu'on peut imaginer couronnée d'un fronton, comme 196. La tranche et le revers sont dressés. Sous le relief, champ inscrit haut de 22,5 cm, qui s'élargit sous la deuxième ligne de l'inscription, comme si sa partie inférieure, occupée par les lignes 3 et 4, avait primitivement formé une plinthe encastrée.

Διακονίς Θάλλο[υ]
 εὐσεβῆς χαῖρε
 Π. Φοντήιος Θάλλος
 προσφιλῆς χαῖρε

La scène est tout à fait stéréotypée, l'exécution très médiocre. Le fait que la stèle ait été consacrée d'abord (si le second nom a été rajouté) à la mémoire d'une femme dénote une date tardive dans l'évolution du type récent : le sens du thème n'est plus compris, la parèdre passe au premier plan. L'absence de la servante qui la flanque d'habitude n'en est que plus étonnante ; serait-ce pour la mettre plus en valeur ou simplement faute de place à gauche, l'artisan ne se risquant guère à multiplier les plans ?

Fin du 1^{er} s. apr. J.-C.

194. Inv. 3320 = 3649 : partie inférieure d'un petit relief (pl. XLIV)

Trouvaille fortuite faite durant l'hiver de 1979-1980.

36 × 51 × 14 ; 9,5.

Marbre à gros grains. Épiderme très usé, granuleux et noirâtre. Manque la partie supérieure du relief, depuis le bassin de la femme assise à gauche et la tête du banqueteur à droite. Multiples épaufures récentes. Les angles inférieurs sont brisés.

Relief sans cadre. Tranche régulièrement piquetée, de même que le revers. Au lit de pose subsistent, à 8 cm de l'arête postérieure, et dans l'axe de la plaque, deux petits goujons oblongs en bronze encore noyés dans le plomb qui scellait le relief à un bloc vraisemblablement inscrit.

Le relief est trop fruste pour qu'il soit possible de l'apprécier ; on remarquera toutefois l'élongation de la table ronde et du serviteur qui y porte la main. Le siège sur lequel la femme est assise est à peine ébauché : l'espace central n'en est pas creusé.

1^{er} siècle apr. J.-C. ?

c. *Sans serviteur (195)*

195. Inv. 1387 + 2715 : stèle à fronton incomplète (pl. XLV)

Deux fragments raccordés par J. Marcadé en juillet 1970 : inv. 1387, partie supérieure gauche trouvée au lieu-dit Scridia, sur la route de Panaghia, entrée au musée le 11 juillet 1955 ; inv. 2715 : partie inférieure, trouvée lors de la démolition de la maison d'A. Mourésis, entrée au musée le 10 octobre 1969.

54 × 49 × 13 ; 5. Hauteur des lettres : 2,5.

Marbre à grains moyens ; épiderme usé, ocre sur 1387, gris sur 2715. Le cadre est endommagé sur 2715. Le nez de la femme est brisé.

Fragments inférieur et supérieur gauche jointifs d'une stèle au champ sculpté à peu près carré. Le cadre est formé d'une plinthe haute de 6 cm, portant une inscription de deux lignes, dont seul le début reste lisible : ΛΟΝΓΙΝΟΣ... ; de deux bandeaux latéraux larges de 3 cm et d'un fronton très bas avec acrotères. La tranche est soigneusement piquetée, le revers dégrossi.

Outre l'absence du serviteur, on notera ici trois particularités iconographiques : le banqueteur et la femme se serrent la main ; la « servante », vue de face, mais la tête tournée vers la droite, est vêtue d'un *chiton* et d'un *himation*, en sorte qu'on pourrait y voir plutôt la fille du couple que la suivante ordinaire, d'autant qu'elle ne tient pas le coffret habituel ; au pied droit du guéridon s'enroule un serpent.

Le cadre classicisant, le serpent « héroïque », le rendu non stéréotypé des vêtements et l'expressivité du visage de la femme suggèrent une date encore haute : 1^{er} s. av. ou apr. J.-C. ?

d. Sans servante ni serviteur (196-197)

196. Inv. 2361 : stèle à fronton (pl. XLV)

Trouvée le 9 mars 1964 dans le ruisseau de Patarghia.

73 × 50,5 × 12 ; 2.

Marbre à gros grains ; épiderme usé, friable et grisâtre, assombri au centre par une grande tache verticale. Manque la partie inférieure de la stèle ; les trois acrotères sont endommagés.

Grande stèle à fronton avec champ sculpté à peu près carré ; la tranche est dressée, le revers dégrossi. Les proportions du fronton et la moulure qui le relie au fût de la stèle sont empruntées à la tradition classique.

La même élégance sobre, poussée presque jusqu'à la sécheresse, se retrouve dans la vignette centrale, dépouillée de tout élément secondaire : le mobilier est d'une grande discrétion. Si l'attitude du banqueteur est conventionnelle, celle de la femme l'est moins : le bras gauche barre le ventre, tandis que le droit, enveloppé dans un *himation*, est porté devant le buste. L'absence de voile révèle une coiffure à petit chignon bas, telle qu'on en trouve chez les parentes d'Auguste. La tête du banqueteur confirme cette date. Par sa mise en page et son style, ce relief funéraire constitue donc un exemple typique du néo-classicisme augustéen.

C'est ici qu'il convient de placer la partie droite du relief 120, dont il a déjà été question à propos de sa partie gauche, qui représente un cavalier chassant le sanglier (pl. IX). On y constate, comme à gauche, la désarticulation de l'espace : alors que la femme est placée comme de coutume sur la ligne de sol que forme le haut de la plinthe inscrite, la table aux fruits et la *clinè* où est allongé le banqueteur sont arbitrairement surélevées, peut-être pour mettre en valeur le défunt.

À en croire la graphie de l'inscription, ce relief, aujourd'hui libéré de ses badigeons successifs, serait de la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C. Il s'agit donc d'une pièce de prolongation, puisque c'est le type tardif qui est alors à la mode. Cependant, si le mobilier n'a pas été modernisé, le voile épais qui couvre la chevelure de la femme n'est plus le pan d'*himation* ordinaire du type récent : il présente, au-dessus de la partie droite de sa tête un redoublement de l'étoffe qui semble une particularité du costume féminin thasien.

197. Relief funéraire à banquet disparu (pl. XLVI)

Vu par Ch. Picard en 1910, au lieu-dit Évraio, entre Voulgaro (aujourd'hui Rachoni) et Casaviti, « près d'une maison en ruines » où gisaient d'autres fragments antiques : Arch THRACE 2, f. 48r, avec croquis. Disparu depuis.

59 × 47 × 11.

Grande stèle brisée en haut à droite. Sous le relief, une zone haute de 12 cm portait une inscription effacée. Un large tenon, brisé à gauche et haut de 4 cm, permettait de fixer la stèle sur une base.

Le croquis est trop sommaire pour qu'il soit possible d'avancer une date.

*e. Sans serviteurs ni parèdre féminine (198-201)***198. Inv. 138 : relief funéraire de Loukios Phainios (pl. XLVI)**

Découvert par S. Risom pour Ch. Avezou, le 7 juillet 1913, « près de la tour de l'arbre », c'est-à-dire près de la première tour située à l'ouest de la porte de Zeus et d'Héra : Arch THASOS 2-C THA 11, f. 17v.

44,5 × 41 × 10,5 ; 2. Hauteur des lettres : 1,8.

Marbre à grains moyens ; épiderme beige, très usé. Manque l'angle inférieur droit et la partie supérieure gauche. Le nez, le menton et l'occiput sont endommagés.

ÉtThas V, p. 130, n° 245, pl. 27-2.

Relief à champ carré, encadré d'un bandeau large de 2,5 cm en haut, de 3,5 cm sur les côtés et de 6,5 cm en bas, où est gravé :

Λούκιος Φαίνιος χρήσ[τος]
προσφιλῆς χαῖρε

La tranche est dressée, le revers grossièrement piqueté.

La *clinè* n'est pas représentée : le banqueteur est allongé sur un plan abstrait, en avant duquel se profile en très faible relief la table ronde habituelle. Accoudé, il tient un *skyphos* dans sa main gauche, tandis que la droite n'est pas posée, comme d'habitude, sur la cuisse droite, mais portée en avant.

La tête, massive avec des cheveux très courts, est comparable à celle du banqueteur de **186** : 50-100 apr. J.-C. ?

199. Inv. 2392 : petite stèle avec banqueteur isolé (pl. XLVI)

Trouvée en 1964 à Évraïocastro (Liménas), remployée en couverture d'une tombe paléochrétienne.

54 × 44,5 × 8,5 ; 1.

Marbre à grains moyens, rendu très friable par une longue exposition à l'humidité ; épiderme très usé et granuleux ; petites fissures transversales.

BCH 89 (1965), *chron.*, p. 976, n° 5 et fig. 3 p. 977.

Stèle de même forme que **198** : le champ carré (37 × 38 cm) est encadré d'un bandeau (3-4 cm) et d'une plinthe haute de 13-14 cm, qui portait une inscription aujourd'hui illisible. La tranche et le revers sont piquetés.

Le banqueteur, représenté dans l'attitude ordinaire, est isolé dans le champ ; devant lui la table ronde, aux trois pieds curieusement écartés. À droite, un relief indistinct peut être attribué au pied mouluré de la *clinè* ; en revanche, la surface oblique qui occupe l'angle inférieur gauche reste mystérieuse.

1^{er} s. apr. J.-C. ?

200. Inv. 3209 : stèle complète à axe vertical (pl. XLVII)

Découverte fortuitement durant l'hiver de 1971-1972.

61 × 35 (32,5 en haut) × 13 ; 2.

Marbre à grains moyens ; épiderme ocre, très usé. Stèle intacte, mais la surface de l'angle supérieur droit (cadre et tête du banqueteur) a été arrachée au moment de la découverte. Des plaques de mortier, sur la tranche et le revers, indiquent un remploi.

Stèle légèrement pyramidante, dont la moitié supérieure est occupée par un champ carré (27,5 × 28) encadré d'un bandeau large de 2,5 cm sur les côtés et en haut. Sous ce champ, on distingue à peine quelques traces d'une inscription funéraire aujourd'hui illisible. Tranche dressée ; revers dégrossi.

La mise en page est étriquée : le banqueteur occupe tout le champ, dans la posture habituelle. À droite, en bas, apparaît le pied tourné de la *clinè*, couverte d'un drap. En haut à gauche, dans le champ, une serpe verticale indique que le défunt était vigneron.

Ce détail et l'abâtardissement du thème suggèrent une date tardive dans le type récent : fin du I^{er} s.-début du II^e s. apr. J.-C.

201. Inv. 526 : petite stèle à fronton (pl. XLVII)

Vue en 1911 par Ch. Picard à l'huilerie égyptienne de Liménas : Arch THASOS 2-C THA 3, p. 16. Entrée au musée avant 1931.

30 × 32,5 × 7,5 ; 1.

Marbre à gros grains ; épiderme ocre bien conservé. Manque la partie inférieure du champ et la plinthe inscrite ; le cadre est cassé à gauche, son arête extérieure partiellement brisée à droite. La tranche supérieure est brisée.

Stèle à encadrement classicisant : le champ, limité de part et d'autre par un bandeau de 2-2,5 cm de largeur, est couronné d'un fronton flanqué d'acrotères à palmettes et frappé en son centre d'une rosette quadrilobée. L'approximation maladroite qui caractérise ce décor se retrouve dans l'exécution du relief : le visage, imberbe et rond, est surmonté d'une chevelure épaisse et bouffante ; les vêtements – tunique et *himation* – sont traités très schématiquement. On notera que la tête est ici vue de face, ce qui isole tout à fait le banqueteur, qui n'a plus de rapport qu'avec le spectateur. Il tient dans la main gauche, difforme, un pichet globulaire qui est sans parallèle. Dans le champ à gauche, une grande serpe de vigneron, horizontale et non verticale comme sur 200, 252 et 273.

La prétention classicisante jointe à l'abâtardissement des formes conduisent à dater ce relief singulier du II^e siècle apr. J.-C. – et sans doute assez tard dans ce siècle.

3. LE TYPE REDOUBLÉ (202-206)¹¹²

Il est caractérisé par la présence de deux banqueteurs, la plupart du temps dictée par des rapports de famille, qu'il est rare de pouvoir préciser grâce à une inscription.

202. Fragment inférieur d'un relief disparu (pl. XLVII)

Vu au lieu-dit Capôno, en contrebas de Casaviti, par A. Bon, en 1926. Disparu avant 1959.

33 × 51 × 12.

Fragment inférieur droit d'un relief, dont l'angle du cadre et le bandeau inférieur sont partiellement brisés. Épiderme usé ; nombreuses épaufrures sur la surface sculptée.

BON 1930, p. 173-174, n. 1, fig. 14 ; BCH 84 (1960), *chron.*, p. 868 ; THÖNGES-STRINGARIS 1965, p. 97, n° 196.

112. Si l'on ajoute aux reliefs présentés ici les fragments à composition incertaine où apparaissent deux banqueteurs (223-228), on constate que cette variante semble avoir été particulièrement prisée à Thasos – impression confirmée par l'apparition récente de trois nouveaux documents : 1) Inv. 3916, découvert durant l'été de 1990 au lieu-dit Clima, entre Casaviti et Prinos, par M. Brunet, que je remercie de m'avoir communiqué ses notes à ce sujet : partie droite (59 × 40 × 10) avec guéridon, mais sans serviteur. 2) Inv. 4116, entré au musée en décembre 1993 en provenance du cimetière antique de Patarghia (42,5 × 29,5), sans femme assise ni serviteur. 3) Inv. 4421, entré au musée en septembre 1994, de même provenance que le précédent (82 × 57). Mouluration épaisse (21 cm) en haut et en bas ; rien sur les côtés. Le premier banqueteur serre la main de la femme assise ; un serviteur à droite, pas de servante à gauche.

Relief à axe horizontal encadré par un simple bandeau. À l'arrière-plan, deux banqueteurs – celui de droite à peine conservé : on ne voit plus que les plis de l'*himation* couvrant ses cuisses. À gauche, les jambes d'une femme posées sur un tabouret vu de profil. Au premier plan, le guéridon ordinaire. Rien jusque-là qui sorte du type récent. Il n'en va pas de même pour l'échanson nu, vu de face, qui porte la main droite à un cratère posé à terre – un motif non attesté en cette place à Thasos, mais fréquent ailleurs¹¹³. Cet élément iconographique venu tout droit du type ancien fait de ce relief un document de transition qu'il serait précieux de pouvoir dater précisément. Malheureusement l'état du relief et la photographie médiocre d'A. Bon qui en a seule gardé la trace ne le permettent guère. En tout cas, la présence de l'échanson, qui semble exclure celle d'une servante à gauche, et l'axe horizontal du relief plaident pour un relief votif. On notera cependant l'absence du serpent héroïsant dans cette partie du relief, qui est celle où il apparaît le plus commodément. La date de 150 av. J.-C. proposée par Rh. Thönges-Stringaris paraît arbitrairement basse : le III^e siècle est plus vraisemblable.

203. Inv. 2335 : stèle funéraire à fronton (pl. XLVIII)

Trouvée en mai 1963 au lieu-dit Hagiosyni, remployée en couverture d'une tombe tardive.

75 × 46 × 11 ; 3,5. Hauteur des lettres : 3.

Marbre à grains moyens ; épiderme gris et usé. Petites fissures verticales sur toute la surface, correspondant aux veines du bloc. Légères épaufrures récentes en divers points de la stèle, qui est intacte.

BERNARD, SALVIAT, *BCH* 91 (1967), p. 612-614, n° 69, fig. 14 ; DANA 2014, s.v. « Δολις », p. 157-159.

La stèle était fixée dans une base par un tenon, large de 12,5 cm et haut de 5 cm. Une zone inférieure lisse, haute de 27 cm, porte le nom des défunts :

ΔΟΥΛΗΣ Ἡροδότου προσφιλῆς χαῖρε
 Διονύσιος ΔΟΥΛΗΔΟΣ προσφιλῆς χαῖρε
 Ὡρέα ΔΟΥΛΗΔΟΣ προσφιλῆς
 χαῖρε

Le lapicide a été gêné par l'étroitesse du champ disponible : de là un grand nombre de ligatures et le débordement de la formule d'adieu aux deux premières lignes. À la deuxième ligne, un repentir : il avait d'abord écrit ΔΟΥΛΗΤΟΥ.

Au-dessus du champ sculpté carré (40 × 40), le bandeau de couronnement, haut de 5 cm, porte un fronton haut de 8 cm, dont le tympan non refouillé est orné au centre d'un grand cratère flanqué de deux autres vases, d'une forme approximative. Tranche et revers dégrossis.

Le relief, qui représente le type récent dans son intégrité, n'a de remarquable que l'incohérence de ses proportions : la table, ici particulièrement chétive avec ses deux pieds latéraux seulement gravés sur le fond, est surchargée d'énormes fruits : pommes, poires, raisins ; le petit serviteur de droite porte la main à une grappe aussi grosse que lui. À gauche, la servante est encore plus petite que lui. La femme assise est très schématique : un voile couvre toute sa tête jusqu'au front ; le vêtement n'est pas détaillé, le profil du tabouret incertain. Seule innovation : la présence, sur la *clinè*, à côté du banqueteur imberbe au *skyphos*, d'un tout jeune garçon, qui tient un oiseau dans la main gauche ; ses cheveux longs, partagés par une raie médiane bouffante, se terminent en

113. DENTZER 1982, R 88, fig. 352 (de Chalcis) ; R 268, fig. 520 (de Merbaca, Argolide) ; R 451, fig. 673 (d'Attique ?) ; R 475, fig. 696 (d'Attique ?) ; R 487, fig. 708 (d'Attique ?).

boucles de part et d'autre du cou, selon une coiffure réservée aux enfants sous le Haut-Empire¹¹⁴. L'inscription nous apprend qu'il s'agit de Dionysios, le fils de Doulès, qui est lui-même représenté à droite. On saisit ainsi comment l'iconographie héroïque se trouve peu à peu infléchie dans un sens privé, pour s'adapter aux configurations familiales. Mais le thème résiste encore : la différence entre ce qu'on voit et ce qu'on lit en témoigne : la sœur de Dionysios, Hôréa, n'est pas représentée, ne pouvant s'intégrer au thème du banquet, à moins de modifier considérablement la composition, ce dont l'auteur de cette stèle n'était sans doute pas capable. En revanche la mère, seule survivante de cette famille, si elle n'est pas nommée, est évidemment identifiée à la femme trônant à gauche.

La graphie de l'inscription, la coiffure du tout jeune défunt et l'adaptation partielle du thème iconographique à la représentation familiale indiquent une date tardive dans l'évolution du type récent : fin 1^{er}-début 2^e s. apr. J.-C.

204. Paris, Louvre MA 825 : fragments d'un très grand relief (pl. XLIX a, b)

Vu par A. Conze en mai 1858, au lieu-dit Marmaromandra, situé au flanc d'une colline qui domine au sud la plaine de Liménas. Rapporté par E. Miller en 1864.

97 × 143 × 21,5 (4 au sommet) ; 7.

Marbre à grains moyens ; épiderme gris et usé. Ce très grand relief était en meilleur état lorsque A. Conze le vit *in situ* en 1858 (pl. XLIX a) : si la partie supérieure gauche avait déjà disparu, l'angle inférieur droit était encore intact et la plaque n'était brisée qu'en deux morceaux, au lieu de six aujourd'hui. Il est possible que ces dommages soient survenus lors de son transport. La tête du serviteur et du premier banqueteur semblent avoir été martelées ; l'avant-bras droit de la femme est brisé, de même que le *skyphos* tenu par le banqueteur de droite. Épaufrures sur toute la surface sculptée.

CONZE 1860, p. 22, pl. 6 ; HERDEJÜRGEN 1981, p. 415-417, fig. 3 (croquis d'A. Conze).

Il ne s'agit pas d'un côté de sarcophage, comme l'avait cru A. Conze et comme le pense encore à sa suite H. Herdejürgen : on ne constate à l'arrière aucune trace d'arrachement correspondant au départ des autres côtés de la cuve ; l'amincissement très fort de la plaque vers le haut et l'absence de ressaut sur la tranche supérieure ne conviendraient d'ailleurs pas à l'installation d'un couvercle à double pente très lourd ; enfin, si grands que soient les sarcophages thasiens, aucun ne présente un petit côté aussi large – ni un long côté aussi court.

Relief sans autre cadre qu'une plinthe haute de 8,5 cm ; tranche dressée, revers dégrossi. La mise en page est très spacieuse : les deux serviteurs, du type ordinaire, ne sont pas placés devant les protagonistes, mais de part et d'autre, sur les côtés. De plus, on trouve à droite un arbre autour duquel est enroulé un grand serpent, dont la tête est dirigée vers les deux banqueteurs. De ceux-ci subsiste seul celui de droite, vu de face, la main droite ramenée en avant sur le bord de l'épais coussin sur lequel il est accoudé – geste qu'on trouve également sur les reliefs 186 et 187. L'autre banqueteur n'est attesté que par la partie inférieure de son coussin et quelques plis de l'*himation* enveloppant ses jambes. La femme est assise dans l'attitude ordinaire, mais à un niveau relevé par un siège sans dossier et un tabouret exceptionnement hauts : l'artiste, au lieu d'abaisser quelque peu la *clinè*, comme c'est le cas généralement, a préféré hausser la femme au niveau du banqueteur. On notera la qualité graphique du mobilier : pied tourné et mouluré de la *clinè* ; chevet à *fulcrum*, sans doute orné d'une tête de lion, comme sur 186-190 ; drap de lit qui se retourne vers l'extérieur

114. Voir, par exemple, la stèle attique du jeune Mousónis (Bruxelles, Musées royaux du Cinquantenaire) : *IG II² 6687* ; GUARDUCCI 1974, fig. 62 : 2^e s. apr. J.-C.

à son extrémité droite, mettant en relief un petit pompon d'angle ; élégance gracile de la table où sont posés des fruits d'une dimension plausible : raisins, grenades, poires...

L'axe horizontal du relief et la présence de l'arbre au serpent suggèrent de prime abord, pour cet ample et ambitieux relief, d'un style sec et guindé, une fonction votive ; la présence de deux banqueteurs n'y contredit pas, dans la mesure où 170, plus ancien, pourrait passer pour tel lui aussi. Mais le lieu de la trouvaille – une colline où les traces de tombes sont nombreuses – plaide plutôt pour un usage funéraire. Il se peut donc qu'on ait là, comme avec 186 et 187, un document hybride, de fonction déjà funéraire, dont le format et l'iconographie (le serpent) participent d'une héroïsation emphatique, mais non plus religieuse, du ou des morts.

La netteté graphique du style et le détail du *fulcrum* à tête de lion permettent d'associer ce relief au groupe 186-190 : fin 1^{er} s. av.-1^{er} s. apr. J.-C.

205. Inv. 63 : grande stèle incomplète (pl. L)

Vue par W. Deonna à Liménas, en mai 1907 (cliché EFA 46.212) ; vue par Ch. Picard en 1910 : Arch THASOS 2 f. 53v, avec croquis. Entrée au musée à une date inconnue.

88 × 72,5 × 16 ; 9.

Marbre à grains fins, très friable. Épiderme gris très usé. Manque toute la partie supérieure de la stèle avec la tête des trois personnages. Nombreuses épaufrures récentes sur toute la surface.

Stèle sans encadrement latéral ; la plinthe piquetée, haute de 21 cm, était probablement destinée, comme sur 203, à recevoir une inscription qui n'a pas été réalisée. Sans doute faut-il restituer au sommet un simple bandeau de couronnement. Tranche piquetée ; revers dégrossi.

Ce relief ne présente pour toute particularité que le geste du banqueteur de droite, qui lève son avant-bras gauche, comme s'il s'apprêtait à boire.

Exécution médiocre et stéréotypée. 1^{er} s. apr. J.-C.

206. Inv. 3449 : stèle de Carilas (pl. L)

Trouvée près de l'église de Hagios Gheorghios de Théologo ; entrée au musée en décembre 1977.

70,5 × 63 × 15,5 ; 7. Hauteur des lettres : 3.

Marbre à grains moyens ; épiderme noirci, mais bien conservé. Manque toute la partie supérieure, depuis les têtes des deux banqueteurs. Angle inférieur droit brisé. Épaufrures sur les torsos et les bras.

Relief du même type que 205, mais ici l'inscription a été gravée : au-dessus d'une zone piquetée de 15-17 cm, un champ de 8-10 cm de hauteur a été dressé, où est inscrit :

Καρίλας Γλαυκίου
προσφιλῆς χαῖραι

Le défunt doit être le banqueteur de gauche, puisqu'il serre la main de sa femme ; l'autre tient dans la main gauche le *skyphos* habituel. Si l'on a représenté deux banqueteurs alors qu'un seul défunt est mentionné, sans doute est-ce parce que le nom de l'autre frère ou du fils de Carilas, ne devait être inscrit que le moment venu. Le relief était donc installé sur une tombe familiale.

Ce relief, morphologiquement identique à 205, lui est supérieur par l'exécution : le modelé est plus senti, les détails sont moins sommaires. 1^{er} s. apr. J.-C.

4. FRAGMENTS INCLASSABLES DU TYPE RÉCENT (207-245)

Sont ici réunis les reliefs du type récent trop fragmentaires pour être classés sûrement dans l'une des trois rubriques précédentes.

a. *Fragments avec banqueteur, femme et serviteur (207-211)*

207. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papageorghiou : angle inférieur droit inscrit (pl. LI)

Provenance probable : sud de Thasos.

41 × 38. Hauteur des lettres : 2-2,5 cm.

Marbre à grains moyens ; épiderme gris, usé ; épaufrure récente à gauche sur la cassure, qui est ancienne. Tenon d'encastrement arraché à la base.

HOLTZMANN 1973, p. 163-165, n° 15, fig. 15.

Fragment d'un relief de moyen format, probablement carré (60 × 60 cm). L'encadrement est discret : le bandeau, très étroit à droite, est plus haut en bas (6 cm), où il porte une inscription de deux lignes :

.....]λίδου προσφιλῆς
χαῖρε

La partie conservée de la scène ne s'écarte en rien du schéma convenu : à gauche, on distingue le tabouret sur lequel sont posés les pieds de la femme assise. Seule inconnue : la présence ou non d'une servante à gauche. Exécution appliquée mais médiocre.

I^{er} siècle apr. J.-C. ?

208. Inv. 1583 : angle inférieur droit d'un relief sans cadre (pl. LI)

Date et lieu de trouvaille inconnus.

45 × 37,5 × 16.

Marbre à grains fins ; épiderme beige, usé. Fragment brisé en haut et à gauche. Angle inférieur droit brisé, de même que la plinthe attenante, haute de 4 cm. Épaufrures sur le *skyphos* et le pied droit de la table.

Angle inférieur droit d'un relief de mêmes dimensions que 207. Toutefois, l'encadrement est différent : ici, pas de bandeau latéral et la plinthe inférieure est trop réduite pour avoir porté une inscription. Revers dégrossi.

Le schéma iconographique est tout à fait stéréotypé, l'exécution plus graphique que sur 207.

I^{er} s. av.-I^{er} s. apr. J.-C.

209. Partie droite d'un relief disparu (pl. LII)

Dans la collection de G. Christidis, à Panaghia, en mars 1882 : BNF Suppl. grec 1343, f. 109, avec dessin, sans dimensions indiquées. Disparue depuis.

Brisé à gauche. Le cadre semble avoir été très simple : un bandeau plat d'une largeur plus restreinte à droite qu'en haut.

Le dessin de G. Christidis présente plusieurs détails qui singulariseraient ce relief, si l'on pouvait s'y fier. Le petit serviteur est ici armé d'un coutelas qu'on ne rencontre nulle part, ni à Thasos ni ailleurs ; en fait, il doit s'agir de la louche habituelle, tenue dans la main gauche, que poursuivrait

le bras droit tendu vers la table... Celle-ci, très étroite, a des pieds droits et pointus peu vraisemblables qu'il faut plutôt mettre au compte de la maladresse. Détail plus probable : la poignée de mains avec la femme assise, dont les pieds apparaissent sur le tabouret.

1^{er} s. av. J.-C.-1^{er} s. apr. J.-C.

210. Partie inférieure d'un relief disparu (pl. LII)

Vue par Ch. Picard en 1910 aux Calyvès de Casaviti (aujourd'hui Prinos) : Arch THASOS 2, f. 48v, avec croquis. Revue par A. Bon, en 1926, encastrée dans un mur de la nouvelle école. Vue encore par Fr. Salviat en 1959. Disparue depuis.

40 × 49.

BON 1930, p. 173 ; BCH 84 (1960), *chron.*, p. 868.

Partie inférieure d'un relief, brisé à gauche et en haut, au-dessus des cuisses de la femme assise et du torse du banqueteur. Sous le relief, Ch. Picard a noté la présence d'une inscription qu'il n'a pas transcrite, sans doute parce qu'elle était illisible. Le relief était fixé par un large tenon central dans un bloc formant base. Le petit serviteur semble avoir porté la main aux fruits posés sur la table. Une servante a pu lui faire pendant à gauche, dans la partie brisée du relief.

1^{er} s. av. J.-C.-1^{er} s. apr. J.-C. ?

211. Fragment inférieur d'un relief disparu (pl. LII)

Vu dans les mêmes circonstances que 210 par Ch. Picard, A. Bon et Fr. Salviat. Disparu depuis.

33 × 54 ; 1,5.

BON 1930, p. 173 ; BCH 84 (1960), *chron.*, p. 868.

Fragment brisé de tous côtés, apparemment sans la moindre originalité. Une petite servante était-elle figurée à gauche ?

1^{er} s. av. J.-C.-1^{er} s. apr. J.-C.

b. Fragments avec banqueteur et femme seulement (212-216)

— dans l'ordre ordinaire : femme à gauche (212-214)

212. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papageorgiou : fragment d'un grand relief (pl. LII)

Trouvé remployé dans l'escalier d'une maison de Scala-Mariès.

41 × 54.

Marbre à grains fins ; épiderme gris, bien conservé. Partie supérieure gauche d'un relief brisé à droite et en bas ; les figures ont été martelées, sans doute au moment du remploi ; tout le cadre a été arasé.

HOLTZMANN 1973, p. 154, n° 8, fig. 8 p. 155.

Le relief est encadré d'un simple bandeau, large de 5 cm en haut. Sa mise en page est étonnamment spacieuse : au-dessus des protagonistes, derrière la femme, l'ampleur du champ libre concentre l'attention sur les figures, dont la composition est traditionnelle, mais l'exécution, semble-t-il, originale et soignée : on notera l'inclinaison légère du buste de la femme, que prolonge celle de sa tête, et le contour vigoureux de la silhouette du banqueteur.

Plus encore que cette qualité, qu'on ne peut plus que deviner, ce sont l'encadrement et la mise en page qui suggèrent de dater ce relief de l'époque hellénistique : 11^e-1^{er} s. av. J.-C.

213. Inv. 135 : partie gauche d'un relief oblong (pl. LIII)

Date et lieu de trouvaille inconnus.

42,5 × 44 × 12 ; 3.

Marbre à grains moyens ; épiderme grisâtre, usé et friable. Plaque brisée à droite et en bas ; le relief est usé, mais bien conservé.

Partie gauche d'un relief sans cadre ; tranche piquetée, revers dégrossi. Sur la tranche supérieure à gauche subsiste la moitié droite d'une cavité destinée à recevoir un « crampon en *pi* » (longueur de la branche horizontale : 5,7 cm ; surface de la branche verticale : 1 × 1 cm).

Nulle innovation iconographique ; l'absence de la servante ne préjuge pas de celle du serviteur, à droite. La mise en page aérée souligne la précision sèche de l'exécution.

I^{er} s. av. J.-C. ?

214. Inv. 2388 = 2790 : angle inférieur droit d'une stèle funéraire inscrite (pl. LIII)

Découvert en 1964 à la porte de Zeus et d'Héra.

43 × 36 × 10,5 ; 1. Hauteur des lettres : 1,2-1,5.

Marbre à grains fins ; épiderme beige, usé avec concrétions brunes. Fragment brisé en haut et à gauche, reconstitué de deux pièces jointives transversalement.

BERNARD, SALVIAT 1967, p. 614, n° 72, fig. 44 p. 615.

Partie inférieure droite d'un relief, qui était encastré dans une base par un tenon seulement dégrossi, haut de 9 cm. Le cadre est fait d'un bandeau latéral large de 3 cm et d'une plinthe haute de 10 cm, portant l'inscription :

.....]όγονον Σωσίωνος
[προσ]φιλῆς χαῖρε

La composition est banale ; pas de serviteur à droite. L'exécution est très médiocre : le tabouret, sommairement mouluré, est presque aussi haut que la table.

La date est suggérée par la graphie : première moitié du II^e apr. J.-C.

— dans l'ordre inverse : femme à droite (215-216)

215. Inv. 2668 : angle inférieur droit d'une stèle (pl. LIII)

Trouvé en novembre 1968, lors d'un dragage du vieux port.

30 × 32 × 8,5 ; 1,5.

Marbre à grains moyens ; épiderme gris et granuleux. Bandeau latéral très usé, bandeau inférieur brisé, ainsi que l'angle. Petites épaufrures récentes sur le relief.

Partie inférieure droite d'un relief de moyenne grandeur, très discrètement encadré d'un bandeau également étroit sur les côtés (2,5 cm) et en bas. La tranche est dressée, le revers sommairement piqueté.

L'intérêt de ce relief médiocre, d'un graphisme guindé, réside dans la place de la femme au chevet de la *clinè* — une variante assez rare, qui suppose une certaine recherche iconographique à un moment où le thème a perdu presque toute plasticité : si la femme est représentée là, c'est généralement que la partie gauche du relief est réservée à d'autres membres de la famille¹¹⁵.

I^{er} s. av. J.-C.

115. PFUHL, MÖBIUS 1979, n° 1297 (pl. 283) : un autre banqueteur, le fils sans doute ; n° 1821 : le fils adolescent debout ; n° 1866-1882 : deux femmes encadrent le banqueteur, celle de droite étant souvent la fille ; n° 1961-2016 : deux femmes encadrant un deux banqueteurs. Quelquefois pourtant (n° 1642, 1644, 1645) la raison de cette permutation n'apparaît pas.

216. Inv. 3415 : fragment droit d'un grand relief (pl. LIII)

Trouvaille fortuite faite en 1975.

30,5 × 36,5 × 19 ; 8,5.

Marbre à grains moyens ; épiderme beige bien conservé. Fragment brisé, sauf à droite. Bras gauche de la femme arraché.

Fragment de la partie droite centrale d'un très grand haut-relief sans cadre. Tranche piquetée ; revers dégrossi.

Si le banqueteur tenant un *skyphos* schématique reproduit sans invention le type récent, la figure féminine assise à son chevet est plus que seulement retournée : elle se distingue par le détail des mains entièrement enveloppées dans les pans du manteau, la droite soutenant le menton et la gauche posée sur un pli du manteau qui devait retomber latéralement comme sur 215. Le *chiton*, qui apparaît sur le buste, est ceinturé à la taille.

1^{er} s. av. J.-C.-1^{er} s. apr. J.-C.

c. Fragments avec banqueteur et serviteur (217-219)**217. Partie droite disparue d'un relief sans encadrement (pl. LIV)**

Vue en 1925 au sud de Théologo, par A. Laumonier et Y. Béquignon. Disparue depuis.

BON 1930, p. 167.

Ce relief est seulement pourvu d'une plinthe, qui n'était apparemment pas inscrite. Les têtes du banqueteur et du serviteur ont été martelées. La composition n'offre aucune originalité, mais l'exécution dénote un certain sens plastique. L'attitude des personnages ne manque pas de naturel : le petit serviteur, qui touche aux fruits disposés sur la table ronde, est campé de biais dans l'espace.

1^{er} s. av.-1^{er} s. apr. J.-C.

218. Inv. 1179 : partie droite d'un relief inachevé (pl. LIV)

Lieu et date de trouvaille inconnus. Entrée au musée avant 1931 : décrite par P. Devambez dans son mémoire inédit de 1931 : Arch MEM 16, p. 48, n° 35.

59 × 31 × 11 ; 4,5.

Marbre à gros grains. Épiderme bien conservé, avec taches ocre. La tête du banqueteur est brisée, de même que le *skyphos* qu'il tient.

Fragment droit d'un grand relief inachevé, brisé en bas et à gauche. Le cadre (large en haut de 5 cm, à droite de 4 cm) et la tranche sont soigneusement dressés ; le revers est dégrossi.

Le cadre est un témoin du plan de travail initial poli, puisqu'une petite partie du champ non travaillée, en bas à droite, qui correspondrait au *fulcrum* et au pied du lit, ne s'en distingue en rien. Le champ a été démaigri au ciseau, tandis que le relief est esquissé à la pointe.

Le schéma iconographique est banal.

1^{er} s. av.-1^{er} s. apr. J.-C.

219. Inv. 2782 : fragment inférieur gauche avec échanson vêtu (pl. LIV)

Date et lieu de découverte inconnus.

36 × 28,5 × 10 ; 2.

Marbre grisâtre à gros grains ; épiderme usé, couvert de concrétions.

Angle inférieur gauche d'un grand relief, dont l'encadrement était probablement architectural : le bandeau, à gauche, se rétrécit nettement vers le haut (6-5 cm) ; la plinthe est haute de 6 cm. La tranche est dressée, le revers piqueté.

La composition n'est pas banale : en avant de la *clinè*, couverte d'un drap retombant presque jusqu'à terre, où paraissent les jambes d'un banqueteur enveloppées dans son manteau, un petit échanson vêtu d'une tunique courte tient dans la main droite un petit récipient, tandis que la main gauche touche le bord d'un grand vase posé sur un socle bas. À droite, le pied gauche d'un guéridon rond chargé de fruits.

Le caractère architectural du cadre et la disposition des figures permettent de restituer un relief oblong représentant au moins deux banqueteurs, avec peut-être une parèdre féminine déportée sur la droite.

Le dessin ferme du mobilier, l'aisance relative de l'échanson suggèrent une date assez haute : III^e-II^e s. av. J.-C.

d. Fragments avec banqueteur seul (220-222)**220. Inv. 2791 : fragment central d'un très grand relief (pl. LV a, b)**

Vu par A. Conze en 1858, sur les premières pentes dominant au sud la plaine de Liménas. Date d'entrée au musée inconnue.

43 × 39 × 18,5.

Marbre thasien à gros grains, friable ; épiderme usé et gris. Fragment brisé de tous côtés. Les cassures supérieure et inférieure à droite sont postérieures à 1858 : le dessin d'A. Conze (pl. LV a) montre qu'à cette époque la partie droite de la stèle était entièrement conservée, avec le torse du banqueteur et celui du serviteur, qui avançait la main vers la table.

CONZE 1860, p. 18, pl. 10-11.

Ne sont conservées que les cuisses drapées du banqueteur et le plateau du guéridon rond. L'avant-bras droit du banqueteur est posé sur la cuisse. Sur la table sont disposés, non pas des fruits, mais, plutôt divers gâteaux.

I^{er} s. av. J.-C.-I^{er} s. apr. J.-C.

221. Inv. 2464 : fragment central d'un grand relief (pl. LV)

Recueilli en 1964 dans la cour de la maison de P. Phridas, à Liménas.

37 × 32 × 15,5.

Marbre à grains moyens ; épiderme bien conservé, mais noirâtre et entaché de peinture grise.

Fragment brisé de tous côtés, qui ne conserve que le bras gauche du banqueteur qui tient un gros *skyphos*, le coude appuyé sur un coussin. L'exécution est stéréotypée.

I^{er} s. av. J.-C.-I^{er} s. apr. J.-C.

222. Inv. 712 : tête d'un banqueteur en haut-relief (pl. LV a, b)

Trouvé durant l'hiver 1947-1948, près de la porte de Zeus et d'Héra.

14 × 11 × 14 ; 7,5.

Marbre à grains fins ; épiderme beige, bien conservé. Épaufure au menton et au-dessus du front ; le nez est brisé.

Fragment d'un grand relief à banquet appartenant au même type que 185, 186 et 192 : la tête du banqueteur est traitée en très haut relief, mais la moitié du visage attenant au fond n'est pas exécutée. La paupière inférieure n'est pas indiquée ; la bouche est entrouverte. La chevelure se réduit à une calotte dont les mèches ne sont esquissées que sous l'oreille, elle-même très schématique. La nuque est cachée par les plis épais du manteau qui amorce son retour vertical sur le bras gauche. Cette tête, très proche de 186, ne se raccorde à aucun des reliefs de ce type où la tête du banqueteur manque.

Début de notre ère.

e. Fragments avec deux banqueteurs et femme (223-224)**223. Inv. 501 : petite stèle à fronton de deux frères (pl. LVI)**

Lieu et date de trouvaille inconnus.

49 × 38,5 × 6 ; 0,5. Hauteur des lettres : 1,8.

Marbre à grains moyens ; épiderme usé, granuleux et brun. Le côté droit est couvert de concrétions très dures. Brisé à gauche et en bas.

Ch. PICARD, *BCH* 45 (1921), p. 172, n° 41 ; *IG XII Suppl.* 499 ; *ÉtThas* III, p. 300-301, n° 79, pl. 31.8.

Partie supérieure d'une stèle à vignette sculptée en bas relief et fronton à acrotères (hauteur du couronnement, du bas de la moulure inférieure au sommet de l'acrotère : 22,5 cm). Entre les deux, une inscription de deux lignes¹¹⁶ :

[Σα]ραπίων Ἀριστ[ίδου]

Παράμονος Ἀριστ[ίδου]

La tranche est dressée, le revers piqueté.

Seule la partie supérieure de la vignette figurée est conservée. Deux hommes, la tête de profil vers la gauche, sont accoudés chacun sur un gros coussin, un *skyphos* dans la main gauche. Celui de droite pose sa main droite sur l'épaule gauche de son frère, dont le bras droit repose sur la cuisse. À gauche, en vis-à-vis, la silhouette d'une femme, dans une attitude pensive fréquente, la main gauche au menton.

L'aspect classique de cette stèle à fronton ne saurait tromper : l'adaptation funéraire du type iconographique et la graphie de l'inscription ne sont possibles qu'à la fin de la période hellénistique, peut-être même aux alentours de notre ère. La même tendance néo-classique est également attestée par 196.

116. La lecture Sarapiôn, au lieu de Simaliôn, m'a été suggérée par G. Daux, dans une lettre du 27 juillet 1973 ; après vérification sur la pierre, elle m'a paru plus vraisemblable que celle des premiers éditeurs.

224. Inv. 2794 : fragment supérieur gauche inscrit (pl. LVI)

Vu par Ch. Picard en 1911 dans la collection de G. Christidis : Arch THASOS 2-C THA 3, p. 35, n° 45, avec croquis. Entré au musée à une date inconnue.

22 × 32 × 7 ; 2,5. Hauteur des lettres : 2.

Marbre bleuté à très gros grains ; épiderme beige, usé ; fragment brisé à droite et en bas. Épaufrures sur le cadre ; la tête et le torse du second banqueteur sont brisés.

ÉtThas V, p. 154-155, n° 313, pl. 37.2 ; DAUX 1967, p. 5, fig. 1 p. 6.

Angle supérieur gauche d'un relief encadré par un bandeau plat, large à gauche de 3 cm et en haut de 5-5,5 cm. Au-dessus de la femme a été gravée l'inscription :

Ἀφροδείσις Εὐφρ[ρίλλου]
χοῖρε

La tranche et le revers sont sommairement dégrossis.

Du relief, très schématique semble-t-il, ne subsiste que le buste de la femme assise qui serre la main du premier banqueteur, dont le torse et la tête sont de face ; le premier banqueteur pose sa main droite sur l'épaule gauche du second.

L'inscription assimilant la femme assise à Aphrodeisis est certainement un ajout : sa place excentrique le prouve. Les noms des deux défunts auxquels la stèle était primitivement consacrée devaient figurer sous le relief.

1^{er}-II^e s. apr. J.-C.

f. Fragments avec deux banqueteurs seuls (225-228)**225. Inv. 144 : fragment central avec deux banqueteurs et table (pl. LVII)**

Lieu et date de découverte inconnus. Au musée en 1947 (cliché EFA L 3-40).

39 × 49,5 × 18 ; 7.

Marbre à gros grains ; épiderme gris, usé. Fragment brisé de toutes parts. Revers sommairement dégrossi.

Partie médiane droite d'un très grand relief (hauteur restituée : environ 70 cm), avec le torse en haut relief de deux banqueteurs dans la position ordinaire ; celui de gauche tient un *skyphos* ; celui de droite, le torse de face, le bras droit ramené en avant, tient un rouleau de papyrus. Au premier plan, une table avec des fruits stylisés : raisin, grenade, poire...

1^{er} s. apr. J.-C.

226. Inv. 3318 = 3650 : angle inférieur droit avec banqueteurs (pl. LVII)

Trouvaille fortuite, de provenance incertaine ; entré au musée avant 1980.

40 × 39 × 13 ; 5.

Marbre à grains moyens ; épiderme beige, usé. Brisé en haut, à gauche et en bas.

Fragment de la partie droite d'un relief sans cadre ni tranche : le revers, grossièrement piqueté, commence à droite aussitôt au-delà du relief. Sur le bandeau inférieur, peut-être deux traces d'une inscription.

La composition présente quelques particularités. Le banqueteur de gauche tient un rouleau, celui de droite, qui pose sans doute sa main droite sur l'épaule de son voisin, un *skyphos*. Ils sont à demi étendus sur une *clinè* couverte d'un matelas, mais non d'un drap. À droite de la table chargée de

fruits, une masse oblongue sur le sol, mais pas de serviteur ; à gauche de cette table, un petit chien bondit, les pattes antérieures dressées – détail pittoresque, presque unique dans la série thasienne¹¹⁷.

L'exécution est très approximative : les lignes horizontales – du sol, de la *clinè* – ne sont pas droites, le pied droit de la *clinè* est à peine esquissé ; la table est banale.

1^{er} s. apr. J.-C. ?

227. Fragment de relief vu à Capôno (pl. LVII)

Vu en 1959 au lieu-dit Capôno, en contrebas de Casaviti. Non revu depuis.

BCH 84 (1960), *chron.*, p. 868, fig. 15 p. 867.

Marbre à gros grains ; épiderme très érodé. La cassure semble ancienne.

Fragment supérieur droit d'un relief sans cadre, où sont conservés le torse et la tête d'un banqueteur vu de face, flanqué à sa droite d'un second banqueteur dont la tête est tournée vers la gauche.

1^{er} s. apr. J.-C. ?

228. Relief vu près de Casaviti (pl. LVII)

Vu par A. Conze, en 1858, en contrebas de Casaviti ; disparu depuis.

44.

CONZE 1860, p. 40, pl. 10.9.

Fragment, brisé en haut, à gauche et en bas, d'un relief à deux banqueteurs, qu'on pourrait être tenté d'identifier avec le relief précédent, vu dans la même région. Cependant, le dessin de Conze montre un champ d'une forme différente : ici, l'espace est plus grand à droite et le champ est brisé en haut¹¹⁸.

À gauche, un banqueteur tenant un rouleau de papyrus ; à droite, un autre tenant un *skyphos*. Devant eux, la table aux fruits ordinaire.

1^{er} s. apr. J.-C.

g. Fragments avec femme assise et servante (229-239)

229. Inv. 3058 : fragment inférieur gauche d'un très grand relief votif (pl. LVIII)

Trouvé durant l'automne de 1969 sous le dallage de l'église de Liménas.

63 × 100 × 16,5 ; 4.

Marbre à gros grains ; épiderme gris, usé. Brisé à droite et en haut au moment de sa découverte.

Égratignures nombreuses sur le champ sculpté et la plinthe.

Angle inférieur gauche d'un très grand relief (c. 90 × 140) sans encadrement, mais pourvu d'une plinthe haute de 29 cm. La tranche et le revers sont grossièrement piquetés ; l'arête antérieure de la tranche est taillée en biseau.

On reconnaît à gauche, sur la surface biseautée, le pied arrière mouluré du siège sur lequel est assise la femme, vêtue d'un *chiton*, dont les plis verticaux tombent jusqu'à terre, et d'un manteau ; ses pieds reposent sur le petit tabouret mouluré en usage dans le type ancien.

117. La stèle funéraire de Tèrès (inv. 4225), de type tardif, présente aussi ce détail.

118. Ce n'est pas non plus inv. 3916 (*supra* n. 112 p. 119 n° 1), de même composition et de provenance voisine, mais plus grand.

Devant le siège, une servante minuscule, vue de face, mais tournée vers la droite, tient une boîte ronde. Devant la femme, la table ronde à pieds d'animal se détache sur le bas du drap qui recouvre la *clinè*. À droite, seul élément original, un petit cratère à pied posé par terre et, contre la cassure, trois doigts du pied droit du serviteur qui devait se tenir là.

Le développement en largeur du relief et surtout le lieu de trouvaille, au sud de l'agora antique, en plein centre de la ville antique, ne laissent guère de place au doute : il s'agit d'un relief votif, qui perpétue, comme 204, la tradition thasienne de dédier aux héros des reliefs à banquet de très grandes dimensions¹¹⁹.

Ce relief exceptionnel est malheureusement difficile à dater. Si le vase posé par terre, le drap et le tabouret sont des éléments anciens qui peuvent remonter jusqu'à la fin du IV^e siècle, la présence de la servante minuscule et la faible qualité plastique du drapé de la femme sont probablement plus récents.

250-150 av. J.-C. ?

230. Inv. 159 : fragment inférieur gauche d'un grand relief (pl. LVIII)

Date et lieu de découverte inconnus. Au musée en 1931 (cliché EFA 27.918).

30 × 48 × 8 ; 2.

Marbre à grains moyens ; épiderme beige bien conservé. Les deux fragments jointifs, rapprochés en 1931 par P. Devambez, ont été raccordés en 1970. Brisé en haut et à droite. Toute la surface de la plinthe est arrachée.

Partie inférieure gauche d'un grand relief sans cadre. La tranche est régulièrement piquetée, le revers sommairement dégrossi. Au lit de pose, on remarque à la jonction des deux fragments une cavité conique de 3 cm de diamètre, profonde de 4,5 cm.

Au-dessus de la plinthe, haute de 8,5 cm, est représentée la scène habituelle, mais avec une ampleur peu fréquente : la petite servante coiffée d'un chignon sur la nuque n'est pas en avant de sa maîtresse, mais derrière son siège, ce qui lui donne une présence plastique accrue ; elle n'apporte pas une boîte, mais semble tenir le bord du bouffant de son *chiton*. À noter également la mouluration très précisément détaillée du pied du siège et les légers plis concentriques que fait le drap en retombant du lit, derrière la table ronde.

L'exécution est minutieuse, mais sèche et conventionnelle.

Eu égard à la mise en page en largeur du thème, il n'est pas exclu qu'il ait été votif, proche de 229 et 240, mais moins ambitieux.

II^e-I^{er} s. av. J.-C.

231. Scala de Sôtiros : fragment inférieur gauche d'un relief inscrit (pl. LVIII)

« Encastré dans le mur de façade d'une maison de la Scala de Sôtiros, à droite de la route, à la sortie du village ». *Non vidi*.

37 × 35. Hauteur des lettres : 2,7.

Angle inférieur gauche d'une stèle à banquet brisée en haut, à droite et en bas. Le relief est assez bien conservé. BERNARD, SALVIAT 1967, p. 615, n° 73, fig. 45 p. 616.

119. Un autre fragment de très grand format a été trouvé en 2000 en pleine ville, dans la fouille réalisée entre l'arrière du bâtiment athonite appelé aujourd'hui couramment le « Caloyérico » et la rue moderne longeant le rempart antique vers Évraïocastro. Brisé de tous côtés, il conserve une partie de la femme assise et les jambes du banqueteur : MArch inv. 4410 (60 × 72 × 0,27 ; 7).

Relief funéraire du même type que 193, à champ sculpté sans doute à peu près carré, encadré d'un bandeau plat, avec une haute plinthe portant une inscription :

Κρήσκης Ταρ[.....]
 Μοῦσα Κρήσκε[ντος]
 προσφιλῆς [χαῖρε]

La composition est banale, mais l'exécution se distingue par la maladresse de la mise en page : le siège, aux pieds bizarrement tournés, est étriqué, tandis que les pieds de la femme sont étendus pour atteindre un tabouret haut qui prend, comme sur 248, la forme inattendue d'un petit autel mouluré ; contre le siège, une petite servante tenant une boîte. Ce mobilier dénaturé pourrait indiquer une date tardive, où ces accessoires du type récent étaient hors d'usage.

Fin du 1^{er}-début du 1^{er} siècle apr. J.-C.

232. Inv. 3279 : angle inférieur gauche avec femme assise (pl. LIX)

Trouvé en juillet 1973 dans la fouille des abords ouest de l'agora.

44 × 31 × 15 ; 17.

Marbre à gros grains ; épiderme usé, noirâtre et friable. Brisé en haut et à droite. Quelques épaufures récentes. Traces de ciment sur les côtés et sur la face sculptée qui attestent un remploi.

Angle inférieur gauche d'un relief haut d'environ 60 cm, sans cadre. Tranche dressée ; lit de pose piqueté ; revers dégrossi. La plinthe formant ligne de sol est haute de 3,5 cm.

La femme assise fait le geste de l'*anacalypsis* : contre son siège, une petite servante vue de face, la tête vers la droite, tient d'une seule main une boîte ronde. Hormis ce petit détail, le schéma iconographique est stéréotypé. L'exécution est médiocre, sèche et linéaire en dépit d'un fort relief ; les proportions sont étriquées, faute de place peut-être.

1^{er} s. av.-1^{er} s. apr. J.-C.

233. Inv. 158 : angle inférieur gauche avec femme assise (pl. LIX)

Lieu et date de trouvaille inconnus. Au musée en 1931 (cliché EFA 9.393).

32 × 24,5 × 13 ; 6.

Marbre à gros grains ; épiderme beige, bien conservé. Brisé obliquement en haut et à droite, horizontalement en bas. Le bassin et le torse de la femme assise sont arrachés.

Fragment inférieur gauche d'un relief sans cadre ; la tranche est piquetée, le revers dégrossi.

La composition est tout à fait banale ; seul détail tant soit peu original : le pan de drapé, terminé par un pompon, qui retombe verticalement sur la cuisse de la femme assise. Si les proportions sont mieux venues que sur 232, les effets de drapé sont schématiques et malhabiles.

1^{er} s. av.-1^{er} s. apr. J.-C.

234. Inv. 620 : angle inférieur gauche avec femme assise (pl. LIX)

Date et lieu de découverte inconnus.

31 × 27 × 11,5 ; 4.

Marbre à grains moyens ; épiderme beige, usé. Brisé horizontalement en haut et verticalement à droite. Angle gauche cassé.

Angle inférieur gauche d'un relief sans cadre, dont la tranche et le revers sont piquetés. Plinthe haute de 3 cm. Sur le revers, en haut, une cavité large de 1,5 cm s'enfonce obliquement de 3 cm.

De la composition habituelle du type récent ne subsistent que les jambes de la femme assise, dont les pieds reposent sur un tabouret informe, et la petite servante qui la flanque. L'exécution tient autant de la gravure que de la sculpture : l'intérieur des silhouettes, découpées en fort relief sur le fond piqueté, est incisé et à peine modelé ; on notera cependant l'effort, peu convaincant, pour indiquer le fléchissement de la jambe droite de la servante.

1^{er} s. av.-1^{er} s. apr. J.-C.

235. Inv. 3319 = 3647 : angle inférieur gauche avec femme assise (pl. LIX)

Trouvaille fortuite, de provenance inconnue ; entrée au musée avant 1980.

36 × 31 × 18 ; 7.

Marbre à gros grains ; épiderme gris usé. Brisé horizontalement en haut et verticalement à droite. La tête de la servante manque. Sous le siège, une dépression assez profonde, noirâtre et douce, doit être due à un égouttement d'eau prolongé. L'arête de la plinthe est émoussée de même, et comme polie par un très long usage. Crevasse oblique, au-dessus de la boîte tenue par la servante.

Angle inférieur gauche d'un relief sans cadre, avec tranche piquetée et revers très sommairement dégrossi ; la plinthe est haute de 11 cm.

Schéma iconographique banal ; toutefois, la servante est derrière sa maîtresse et non pas au premier plan, devant le siège comme c'est le cas plus fréquemment. Cette disposition dénote généralement une certaine ampleur dans la composition (229 et 231), que confirme la hauteur de la plinthe. Le travail est inachevé ; les traces d'outils n'ont pas été effacées : ciseau sur le *chiton* de la servante et l'*himation* de la femme, gouge pour les plis de son *chiton*.

1^{er} s. av.-1^{er} s. apr. J.-C.

236. Casaviti, église : angle inférieur gauche remployé (pl. LX)

Encastré dans le mur d'enceinte de l'église du grand Casaviti.

23,5 × 26.

Fragment brisé en haut et à droite. L'épiderme, extrêmement usé, est couvert d'un lait de chaux.

Angle inférieur gauche d'un relief encadré d'un bandeau large de 3 cm à gauche et de 4,5 cm en bas. De la femme assise ne subsiste que le contour des jambes et les pieds posés sur un escabeau bas. Au premier plan, une petite servante vue de face tient à deux mains une boîte ronde.

1^{er} s. av.-1^{er} s. apr. J.-C.

237. Prinos, église Haghios Nicolaos : fragment inférieur gauche remployé (pl. LX)

Encastré dans le montant droit de la dernière fenêtre du mur sud de l'église Haghios Nicolaos à Prinos (autrefois Calyvès de Casaviti).

36 × 27.

Épiderme beige, usé. Brisé en haut, à droite et en bas.

BON 1930, p. 173 ; BCH 84 (1960), *chron.*, p. 868.

Fragment gauche d'un relief encadré à gauche par un bandeau plat.

Le siège sur lequel la femme est assise est très schématiquement représenté. La servante qui se tient derrière elle, vue de face et tenant devant elle une boîte rectangulaire, n'a pas ici la taille minuscule de convention, qui traduit dans le type récent son statut social subalterne : elle est d'une grandeur compatible avec celle de la femme assise, puisque le sommet de sa tête atteint presque l'épaule de celle-ci. Ce pourrait être là l'indice d'une date relativement haute, mais l'état du fragment est tel que toute date serait aventurée.

238. Inv. 2792 A et B : deux fragments non jointifs d'un très grand relief (pl. LX a, b)

Date et lieu de découverte inconnus. Le fragment A a été vu par Ch. Picard en 1912 : Arch THASOS 2-C THA 6, p. 64, avec croquis.

A : 27 × 40 × 26 ; 5. B : 19,5 × 17,5 × 13.

Marbre à grains fins ; épiderme beige bien conservé. A brisé en haut et à droite ; les cuisses de la servante et le bord de la plinthe sont également brisés. B brisé de toutes parts, y compris à l'arrière, sauf à gauche (numéro d'inv. antérieur en voie de disparition : 828).

A : angle inférieur gauche d'un très grand relief sans cadre. La tranche et le revers sont piquetés. À gauche, contre le bord où est profilé le pied arrière du siège, la moitié inférieure d'une servante vêtue d'un *chiton*, vue de face, la jambe droite fléchie. À droite, au-delà du pied avant du siège, les plis verticaux, partagés en deux masses parallèles par une rainure profonde, du *chiton* porté par la femme assise, dont les pieds reposaient sur un tabouret bas.

B : fragment conservant la tête de la servante, qui se détache en haut relief sur le fond que forme le siège, dont ne subsiste que le départ du pied arrière et un fragment du plateau, où est posé un gros coussin sur lequel la femme était assise. La tête est tournée de trois-quarts vers la droite, alors que le buste est de face. Elle porte la main droite au menton. Sa chevelure, partagée par une raie médiane, forme deux bandeaux plats sur les tempes avant de se réunir en chignon sur la nuque.

L'appartenance de A et de B au même relief est rendue certaine par l'identité du marbre, des proportions et de l'exécution : les plis verticaux schématiques que fait le *chiton* sur B sont très voisins de ceux que l'on voit, plus accentués, sur A ; mais surtout le geste inusité de la servante, qui ne tient pas contre elle la boîte habituelle, explique la finesse de sa taille sur le haut de A.

L'épaisseur du relief et les proportions des fragments de figure conservés donnent à penser qu'il s'agissait d'un très grand relief, comparable à 229 et 240.

III^e-II^e s. av. J.-C. ?

239. Prinos, église Hagios Andréas : fragment inférieur perdu (pl. LX)

Vu par Ch. Picard en 1910 à l'église Hagios Andréas de la Scala de Casaviti (aujourd'hui Prinos) : Arch THRACE 2, f. 49r avec croquis. Vu au même endroit par A. Bon en 1926. Disparu avant 1959.

41 × 31.

BON 1930, p. 173 ; BCH 84 (1960), *chron.*, p. 868.

Fragment inférieur, brisé de tous côtés, d'une stèle à banquet : on distingue à gauche les jambes d'une femme assise, dont les pieds reposent sur un tabouret. Devant elle, une table ronde. À droite, le petit serviteur saisit de la main droite quelque chose sur la table.

Sur la plinthe, encore assez haute, quoique brisée, Ch. Picard a lu :

.....YΘEH O.....

Date impossible à déterminer.

b. Fragments divers (240-245)**240. Inv. 2541 A + B : deux fragments non jointifs d'un très grand relief (pl. LXI)**

Fragment A, au serpent, trouvé en 1965 remployé dans la maison de G. Sycodis ; fragment B, à l'amphore, trouvé fortuitement en 1981.

A : 31 × 20 × 23. B : 34 × 26 × 23.

Marbre à grains moyens ; épiderme usé et noirâtre sur A, bien conservé et beige sur B. A et B sont brisés de tous côtés sauf en bas.

Ces deux fragments de même épaisseur, brisés de toutes parts sauf en bas, appartiennent sans conteste au même relief : ils présentent tous deux au lit de pose le même aspect, assez rare : une surface régulièrement piquetée, tandis que l'arrière est très sommairement dégrossi.

Le fragment A conserve à gauche l'extrémité supérieure du tabouret, duquel déborde le bout d'un pied de la femme assise. Au second plan, le pied gauche du guéridon habituel, autour duquel s'enroule un serpent, qui semble sortir d'une boîte ronde posée à terre. Le fragment B conserve le pied droit du guéridon, en avant duquel est posé à terre une petite amphore ; l'arrière-plan est occupé par les légers plis concentriques qui animent la retombée du drap de lit, dont le bord incurvé touche presque le sol. Il manque entre A et B un fragment portant le pied central de la table, qui était vu de face.

La forme des cassures et la taille de A et de B suggèrent que le relief a été systématiquement débité à une date récente pour fournir des pierres de construction. On le regrettera d'autant plus qu'il s'agit de l'un des plus grands reliefs à banquet connus à Thasos : à en juger par son épaisseur et la taille des détails conservés, sa hauteur devrait être, tout comme celle de 204, d'environ un mètre.

Le tabouret mouluré, la boîte et le vase posés à terre suggèrent cependant une date bien antérieure à celle de 204 : le thème, moins figé, est encore susceptible de recevoir des ajouts de détail. Le modelé vigoureux des volumes pourrait peut-être même indiquer que ce relief est plus ancien que 229.

III^e s. av. J.-C. ?

241. Inv. 3648 : angle inférieur droit avec serviteur de face (pl. LXI)

Trouvaille fortuite faite en 1979.

32,5 × 23,5 × 23,5 ; 2.

Marbre à grains moyens, épiderme grisâtre mais bien conservé. Brisé en haut à gauche ; épaufrure récente sur le cadre ; traces de ciment sur la tranche.

Angle inférieur droit d'un très grand relief, dont l'encadrement latéral (8,5 cm) semble s'être rétréci légèrement vers le haut. La tranche droite est dressée, le lit de pose piqueté, de même que le revers. En bas, la ligne de sol est curieusement marquée par un bourrelet irrégulier au-dessous duquel le champ est refouillé.

Du serviteur, vu de face, subsistent les jambes nues, celle de droite brisée au mollet. Une tunique courte, serrée à la taille par une ceinture, descend jusqu'aux genoux, en formant deux légers plis arrondis. Bien que les flancs soient dégagés jusqu'au-dessus de la taille, il n'est pas impossible que le serviteur soit ici représenté dans une attitude fréquente sur certaines pièces soignées du type (par exemple 186-188) ou sur certains fragments (242-243), c'est-à-dire les mains croisées sur le ventre, la droite enserrant le poignet de la gauche, qui tient une petite louche : l'arrachement que l'on constate sur la partie centrale du ventre correspondrait exactement à ce motif des mains.

L'ampleur relative du personnage, assez précisément modelé, et l'épaisseur considérable de la plaque d'où il se détache, attestent qu'il s'agit d'un fragment ayant appartenu à l'un des reliefs à banquet les plus grands connus à Thasos. À en juger par l'épaisseur de la plaque et surtout par le détail rarissime du lit de pose piqueté, ce pourrait être 240 ; les proportions de la scène, son exécution et jusqu'à son emploi dans un mur après avoir été débité, vont dans le même sens.

III^e s. av. J.-C. ?

242. Inv. 2536 : angle inférieur droit avec serviteur de face (pl. LXI)

Trouvé en 1965, remployé dans la maison de G. Sycodis.

32 × 17 × 13,5 ; 2.

Marbre à grains moyens ; épiderme grisâtre et usé. Brisé en haut, à gauche et en bas ; à gauche, la cassure est récente, de même quelques petites épaufrures sur la surface du relief.

Fragment du bord droit d'un très grand relief sans encadrement latéral, avec tranche dressée et revers dégrossi. On distingue à l'arrière-plan à droite le pied tourné de la *clinè*, recouverte d'un drap dont le bord inférieur passe derrière les genoux du serviteur. Campé au premier plan, de face et dans l'attitude convenue, il est conservé du torse aux mollets et vêtu d'une tunique à manches courtes qui découvre les genoux ; ses bras sont croisés devant le ventre, et il tient dans le poing gauche fermé une petite louche recourbée, qui indique sa fonction d'échanson.

II^e-I^{er} s. av. J.-C. ?

243. Inv. 3059 : fragment avec serviteur de face (pl. LXI)

Trouvé le 14 juin 1971, lors de la destruction de la maison établie sur le fortin à absides de la forteresse byzantine du port.

20 × 22 × 17,5 ; 4.

Marbre à grains moyens ; épiderme beige usé, avec traces de ciment éparses à droite. Brisé de tous côtés, sauf à droite sur une très faible hauteur.

Fragment du côté droit d'un très grand relief sans encadrement latéral. Le passage de la face sculptée au revers, dressé, se fait à droite par une courbe insensible. On reconnaît à droite une petite partie du pied de la *clinè*. La silhouette de l'échanson, conservé de la taille aux genoux, campé et vêtu de la même manière que sur 242, doit se détacher de la retombée du drap couvrant le lit. La louche tenue dans le poing gauche est beaucoup plus fine que sur 242 et presque effacée.

II^e-I^{er} s. av. J.-C.

244. Inv. 2810 : petit fragment d'un angle inférieur droit avec pieds (pl. LXI)

Date et lieu de découverte inconnus.

14,5 × 13 × 11 ; 3.

Marbre à gros grains ; épiderme beige, usé. Brisé en haut et à gauche. Crevasse sur la plinthe à gauche.

Angle inférieur droit d'un relief sans encadrement latéral. La tranche et le revers sont dégrossis. Au-dessus de la plinthe, haute de 6 cm, ne subsiste que le bas du pied tourné en forme de cloche de la *clinè* et, à gauche, le pied gauche, brisé au-dessus de la cheville, du petit serviteur campé de face.

II^e-I^{er} s. av. J.-C. ?

245. Prinos, église Hagios Andréas : dessin d'un fragment perdu avec table et serviteur (pl. LXI)

Vu par A. Bon en 1930 à l'église Hagios Andréas de Prinos ; non revu en 1960.

23 × 26.

BON 1930, p. 173 ; BCH 84 (1960), *chron.*, p. 868.

Angle inférieur droit d'un grand relief ; on reconnaît une table ronde à trois pieds et, à droite, un petit serviteur en tunique courte.

II^e-I^{er} s. av. J.-C. ?

5. GROUPE DE TRANSITION (246-251)

Sont réunies ici quelques pièces, trouvées en majorité dans le sud de l'île, où le type récent présente une variante qui annonce le type tardif : la *clinè* traditionnelle, au chevet surélevé, y est remplacée par une sorte de canapé, dont le dossier, plus ou moins haut, fait retour derrière le banqueteur. Le reste du mobilier, notamment le siège et le tabouret de la femme, est en revanche inchangé. La disparition largement entamée des serviteurs miniaturisés est un autre signe du caractère tardif de cette variante.

246. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : stèle de frère et sœur (pl. LXII)

Trouvée vraisemblablement dans le sud de l'île.

80 × 62,5. Hauteur des lettres : 2-2,5.

Marbre à grains moyens ; épiderme beige bien conservé. Stèle intacte, sauf l'arrachement du coin inférieur gauche et de l'avant-bras droit de la femme ; quelques épaufrures, notamment sur les visages.

HOLTZMANN 1973, p. 154-157, n° 9, fig. 9 ; DANA 2014, s.v. « Aulupor », p. 14 (une autre occurrence à Thasos).

Grande stèle à axe vertical, dont le champ sculpté à axe horizontal (38,5 × 56 × 5) est surmonté d'un fronton lisse et bas ponctué d'acrotères et souligné d'une inscription :

Δημητρία ΑΒΛΟΥΠΟΡΕΟΣ προσφιλῆς χαῖρε
Πάνκαρος ΑΒΛΟΥΠΟΡΕΟΣ προσφιλῆς χαῖρε

Le relief ne se distingue du type récent que par la forme de la *clinè*, au dossier incurvé, et par l'absence des petits serviteurs qui flanquaient le couple habituel. La scène est devenue strictement funéraire : on ne représente que les défunts, qui sont ici frère et sœur, et non plus mari et femme. D'autre part, la position primitivement subalterne de la femme dans la scène n'est plus ressentie : c'est même elle que l'inscription nomme d'abord. Les têtes, de par leur volume excessif et leur relative individualisation, échappent seules au schématisme méticuleux qui caractérise l'exécution. Ce relief appliqué mais desséché est un des plus anciens où se fasse jour la sclérose du thème détourné.

Le couronnement classicisant, la coiffure julio-claudienne du banqueteur et la graphie de l'inscription permettent de dater ce relief du milieu du 1^{er} siècle apr. J.-C.

247. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : stèle de père et fille (pl. LXIII)

Trouvée vraisemblablement dans le sud de Thasos.

93 × 63,5. Hauteur des lettres : 3-3,5.

HOLTZMANN 1973, p. 161-163, n° 13, fig. 13 ; DANA 2014, s.v. « Bendis », p. 32 (cinq autres occurrences à Thasos) ; s.v. « ΔΙΖΑΣ », p. 148 (deux autres occurrences à Thasos).

Grande stèle du même type que la précédente avec champ sculpté carré (54 × 54), couronné d'une ébauche de fronton, ici très tassé. Sur la plinthe, haute de 32 cm, est gravé sous chaque personnage, en lettres irrégulières :

Βενδῖς Νικόμαχος
Νικομάχου ΔΙΖΟΥ χαῖρε
χαῖρε

Il s'agit donc ici de la stèle funéraire d'un père et de sa fille : le sens premier du thème est méconnu. La composition est stéréotypée, l'exécution très maladroite. Nicomachos, accoudé contre le dossier incurvé du canapé, a la tête tournée vers le spectateur ; il est barbu, peut-être pour souligner la différence de génération entre les deux personnages. Le guéridon portant les fruits est curieusement surélevé au niveau des pieds de Bendis, posés sur un tabouret informe. À droite au premier plan, un petit serviteur en tunique courte, plus gravé que modelé, porte la main à la grappe de raisin posée sur la table.

La graphie de l'inscription et le visage de Nicomachos placent cette stèle dans la première moitié du II^e siècle apr. J.-C. Il s'agit donc d'un document de prolongation, qui copie maladroitement des reliefs antérieurs.

248. Inv. 61 : stèle funéraire à deux banqueteurs (pl. LXIII)

Vue par C. Fredrich en 1904 ; vue par Ch. Picard dans la maison du gouverneur turc en 1911 : Arch THASOS 2-C THA 3, p. 6, avec croquis ; p. 10 : aurait été trouvée « près de la tour de la maison Sôtirellis », c'est-à-dire *extra-muros*, dans la zone comprise entre la porte de Zeus et la mer. Date d'entrée au musée inconnue.

83 × 57,5 × 21 ; 6. Hauteur des lettres : 3.

Marbre à grains moyens ; épiderme beige, usé et parfois recouvert de concrétions noires. Toute la surface du couronnement est brisée ; les têtes de la femme et du premier banqueteur ont été martelées. Petites épaufures récentes sur la plinthe.

IG XII 8, 488 ; DAUX 1967, p. 45, fig. 45 p. 46.

Stèle funéraire sans encadrement latéral, dont le champ sculpté, haut de 55 cm, est couronné d'un fronton à acrotères ; à gauche de l'acrotère droit, une cavité (4 × 3 × 4) dont on explique mal la fonction. Sous le relief, la plinthe, haute de 17-18 cm, porte une double inscription, gravée à deux moments différents :

Ζώϊλος Ἑρμῶ προσ-
φιλῆς χαῖρε Νείκη Ἑρ-
μᾶδος προσφιλῆς χαῖρε

La tranche et le revers sont sommairement piquetés ; de part et d'autre, à 16 cm du bas à gauche et à 14 cm à droite, une mortaise carrée de 5 cm de côté devait permettre de fixer latéralement la stèle.

Le thème du banquet est dédoublé ici d'une manière que l'inscription n'explique pas : alors que le relief semble représenter un couple et son fils – le banqueteur de gauche, qui était barbu et donc plus âgé, serrant la main de sa femme – l'inscription indique que la stèle était primitivement destinée au seul Zôilos, auquel sa sœur a été ensuite associée.

Par sa taille, sa forme et sa composition, ce relief est très proche de 206, plus soigné, qui présente également le détail pittoresque du petit serviteur tenant la louche et portant la main aux fruits dont la table est surchargée. Il ne s'en distingue que par le détail moderne du canapé à dossier recourbé et l'absence de la petite servante à gauche. Le siège très frêle de la femme et le haut tabouret en socle de statue rappellent en outre le fragment 231. Enfin, alors que sur les autres reliefs du type récent à deux banqueteurs (202-206), l'un au moins tient un *skyphos*, ce qui maintient la fiction du banquet, ici les deux hommes tiennent un rouleau de papyrus.

50-100 apr. J.-C.

249. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : stèle d'une femme (pl. LXIII)

Trouvée vraisemblablement dans le sud de Thasos.

60,5 × 56. Hauteur des lettres : 2-2,5.

Marbre à gros grains ; épiderme grisâtre, beaucoup plus usé à droite qu'à gauche. L'angle inférieur gauche est brisé ; épaufrures sur le cadre en haut et sur les visages.

HOLTZMANN 1973, p. 158-160, n° 11, fig. 11 ; DANA 2014, *s.v.* « Bendis », p. 32 (une autre occurrence à Thasos).

Stèle presque carrée et très approximativement orthogonale, encadrée sur trois côtés d'un bandeau d'environ 4 cm de largeur. Tranche et revers dégrossis. Sur la plinthe, haute de 11 cm, l'inscription :

Βενδοῦς ΔΙΖΟΥΣ

Il s'agit ici de la stèle funéraire d'une femme ; l'accent principal se trouve donc déplacé : c'est le banqueteur qui est parèdre. Est-ce pour cela que la tête du banqueteur paraît être restée seulement esquissée, tandis que la femme assise a une présence plastique plus marquée ? Il faut cependant faire la part belle à la maladresse : Bendous n'a pas de bras gauche, tout le mobilier est bancal et le tabouret est à la fois minuscule et difforme...

La graphie de l'inscription suggère une date vers la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C.

250. Inv. 133 : relief funéraire oblong, sans serviteurs (pl. LXIII)

Vu chez G. Christidis par Ch. Avezou, le 3 juin 1911 : Arch THASOS 2-C THA 4, p. 51. Entré au musée avant 1931.

44 × 64 × 12 ; 4.

Marbre à grains moyens ; épiderme jaunâtre, complètement couvert d'une couche de crépi blanc, sur la face sculptée, ce qui indique un remploi en façade de maison. L'angle supérieur droit est brisé ; la partie inférieure manque, depuis le milieu des pieds de la table.

L'axe horizontal, qui prédomine dans l'état actuel du relief, ne doit pas tromper : une plinthe inscrite assez limitée, comme sur 249, suffisait à en faire une stèle. Le bandeau d'encadrement est large de 4 cm en haut et d'environ 5 cm sur les côtés. La tranche et le revers sont grossièrement piquetés.

Le canapé, porté par des pieds grâcles, a ici un dossier très haut, qui fait retour jusqu'à la tête du banqueteur, dont le corps est énorme, tout comme le *skyphos* qu'il tient. La femme paraît chétive et comme recroquevillée sur son siège, la tête inclinée. Pas de serviteurs.

Fin du 1^{er}-début du 1^{er} s. apr. J.-C. ?

251. Inv. 627 : petite stèle incomplète (pl. LXIV)

Date et lieu de trouvaille inconnus. Entrée au musée avant 1931.

58 × 48 × 10 ; 3.

Marbre à grains fins ; épiderme beige, très usé. Manque toute la partie supérieure gauche de la stèle et le bord inférieur de la plinthe, surtout aux angles. Une fêlure oblique profonde court, parallèlement à la cassure transversale, dans la moitié inférieure du relief.

Petite stèle encadrée d'un bandeau large de 2,5 cm et d'une plinthe non inscrite haute de 7 cm. La tranche est piquetée, le revers dégrossi.

L'artisan a réussi à placer dans un champ de 48 × 41,5 cm le type récent complet, avec les deux serviteurs, qu'il a modernisé seulement par l'adjonction du haut dossier du canapé. On notera la hauteur du tabouret, qui semble à deux degrés.

1^{er} s. apr. J.-C.

BANQUETS DE TYPE TARDIF (252-300)

Ce type correspond à une seconde modernisation du thème du banquet, désormais exclusivement funéraire, qui se traduit par le changement du mobilier : comme déjà sur certains documents du type récent (246-251), la *clinè* classique est remplacée par un canapé à haut dossier incurvé. Quant à la femme, elle n'est plus assise sur un siège sans dossier, mais sur un fauteuil à dossier courbe et plein ; ses pieds, sauf exception, ne reposent plus sur un tabouret, mais sur le sol même. Surtout, on assiste à une dégénérescence de l'iconographie, que soulignent plutôt qu'ils ne la corrigent les efforts limités et malhabiles entrepris pour adapter tant soit peu le thème à sa fonction et au goût de l'époque.

Sauf sur quatre reliefs (267-270), qui prolongent à ce titre le type récent, les serveurs ont disparu. Si l'absence de la servante tenant une boîte, qui n'était qu'une adjonction récente destinée à contrebalancer la présence de l'échanson, n'oblitére en rien le sens de la scène, il n'en va de même pour celle du serveur à la louche : avec la disparition de cet élément important du thème primitif, l'ambiance de banquet s'amenuise encore. L'apparition d'enfants (265-267), soit debout, soit sur les genoux de leur mère, montre d'ailleurs que la scène n'est plus du tout perçue comme un banquet et que le thème ne se survit pour représenter une famille que par inertie et incapacité à créer une image plus adaptée.

Le dépérissement iconographique est tel qu'on voit se développer un phénomène apparu à la fin du type récent (198-201) : le morcellement du thème. Mais, au lieu de ne concerner que l'homme (272-273), ce qui préserve le sens premier du thème et s'est donc déjà fait à haute époque (161-162), cette scission s'opère désormais en faveur de la femme (274-277), que l'on trouve assise devant un guéridon couvert de fruits, en l'absence de tout banquet...

Ces documents des II^e et III^e siècles apr. J.-C. étant également très nombreux à Thasos, et pour la plupart d'un schématisme très répétitif, on se bornera ici encore à définir d'abord les différentes variantes du type, d'ailleurs moins nombreuses que pour le type récent, à cause de la sclérose de l'artisanat funéraire, puis à relever les détails qui s'en écartent.

1. LE TYPE TARDIF COMPLET (252-262)

À demi allongé sur un haut canapé à pieds tournés et haut dossier incurvé, le banqueteur, vêtu d'une tunique et d'un manteau, regarde le spectateur, le bras droit posé sur la cuisse, tandis que le gauche s'appuie sur ou plutôt contre le coussin placé verticalement contre le dossier ; la main gauche tient par en dessous un bol sans pied à large lèvre. Devant le banqueteur subsiste le guéridon rond, couvert de fruits, mais ses trois pieds ont un galbe de plus en plus stylisé et les pieds latéraux sont souvent gravés seulement de profil sur le fond, au lieu d'être modelés en relief. À gauche, la femme est assise dans un fauteuil concave massif, sans pieds ni accoudoirs, la tête généralement un peu tournée vers le spectateur. Vêtue d'une tunique et d'un manteau dont un pan voile sa chevelure, son bras droit repose sur sa cuisse, la main généralement ouverte, tandis que la main gauche est ramenée sous le menton ou, plus rarement, tient le bord du manteau, d'une manière qui rappelle l'*anacalypsis* des types antérieurs. Ses pieds reposent généralement sur le sol. Les serveurs ont disparu.

Une variante (261-262 ; 263-264 avec descendant surajouté), vraisemblablement tardive et localisée dans le sud de l'île, présente une table simplifiée à pieds raides et pointus, tandis que la femme est tournée de trois-quarts vers le spectateur.

252. Inv. 87 : stèle funéraire d'Aurélios Proclos (pl. LXIV)

Trouvée dans un champ, près de Théologo. Au musée en 1922 : Arch THASOS 3-B-1 (inventaire épigraphique du musée, en 1922).

53,5 × 50 × 7,5 ; 2,5. Hauteur des lettres : 2-2,5.

Marbre à grains moyens ; épiderme beige, très bien conservé. Stèle intacte, hormis la brisure de l'angle inférieur droit ; légères épaufrures sur le visage de l'homme.

M. Tod, *JHS* 29 (1909), p. 98-99, n° 14, avec photographie ; *IG* XII 8, 686.

Le champ sculpté (43,5 × 38,5) est encadré d'un bandeau plat large de 2-2,5 cm et d'une plinthe haute de 12,5 cm où est gravée :

Αὐρ. Πρόκλος χαῖρε

La tranche et le revers sont piquetés.

Le corps du banqueteur est réduit à une masse vaguement drapée d'où émergent deux très grandes mains et une tête énorme, qu'on a sans doute voulu caractériser, sinon individualiser : le visage est bouffi, les paupières et les lèvres sont épaisses ; les cheveux forment autour du front une frange arrondie, les oreilles sont décollées. Au-dessus du bord du canapé, au centre, une petite serpe verticale indique que le jeune défunt était vigneron. Les pieds latéraux de la table présentent un renflement arrondi, fréquent sur les documents les plus récents de ce type. Ils sont gravés sur le fond, comme le sont les fruits sur la tranche du bois du canapé. Les pieds de la femme sont-ils chaussés, comme leur aspect pourrait le faire croire, ou bien nus, comme le suggère l'indication de la malléole externe ?

On notera le caractère très graphique de l'exécution, où les visages présentent seuls une ébauche de modelé. Tout le mobilier est seulement gravé sur deux plans, celui du fond et celui du cadre, qui est le plan de travail initial, comme le montre un détail qu'on trouve également sur la pièce inachevée 95 : on observe au bord extérieur du bandeau supérieur une surface légèrement en saillie et rugueuse, qui n'a pas été ravalée : le polissage de la dalle n'avait pas été poussé jusqu'à son extrémité. Le relief méplat ainsi obtenu tient plus de la gravure sur bois que de la sculpture. Ainsi le sentiment du volume s'efface en même temps que celui de l'unité du corps humain.

Un *terminus post quem* est fourni pour ce document soigné, typique de la phase ultime de l'évolution du thème du banquet à Thasos, par le *praenomen* du défunt, Aurélios : il a acquis la citoyenneté romaine par la *constitutio antoniniana* de 212 apr. J.-C.

Deuxième quart du III^e s. apr. J.-C.

253. Inv. 2341 : stèle funéraire d'un homme barbu (pl. LXV)

Trouvée en 1963, à mi-chemin entre Potos et Théologo.

48 × 35,5 × 6 ; 1,5.

Marbre à grains moyens ; épiderme beige très bien conservé. Stèle intacte, sauf en bas à droite, où l'angle manque.

Guide 2000, p. 270, n° 51, fig. 220.

Petit relief du même type que 252, mais avec une plinthe plus haute (18 cm) et piquetée, alors que le bandeau du cadre, large de 1,5-2 cm, est soigneusement poli ; ce piquetage est destiné à faire disparaître une inscription dont le haut des lettres de la première ligne se distingue encore. La tranche et le revers sont piquetés.

La composition et le style sont identiques à ceux de 252, au point qu'on peut attribuer les deux reliefs au même atelier. On observe cependant quelques variantes qui distinguent ce relief du carton ordinaire. Le mobilier et les mannequins drapés sont semblables, mais les parties découvertes

du corps sont différentes : les mains sont moins disproportionnées que sur 252 ; la main gauche du banqueteur tient par l'anse un *skyphos* ; la main gauche de la femme, levée vers le menton, est complètement enveloppée dans la manche de la robe, haut ceinturée sous les seins ; sa main droite repose sur le genou, le poing fermé. Mais surtout, les têtes, dont le volume excessif souligne l'incompatibilité avec les corps chétifs et schématiques qu'elles surmontent, sont nettement particularisées. Chez l'homme, l'implantation de la chevelure autour du front dégarni, la barbe très courte et la moustache esquissent une caractérisation qui, chez la femme, est obtenue par la parure : un voile, dont le bord vertical forme d'amples zigzags, couvre la chevelure, rassemblée en chignon à l'arrière de la tête, au sommet de laquelle est fixée une petite couronne plate¹²⁰, dont le centre semble fait de boutons juxtaposés. Cette coiffe, inconnue par ailleurs, est-elle seulement une parure à la mode ou bien aurait-elle un sens plus précis, par exemple nuptial ?

En regard de tant d'autres reliefs où n'en finit pas de mourir un système de représentation exsangue après un millénaire d'évolution, l'attrait de cet humble relief est en quelque sorte archaïque : l'effacement de la réalité anatomique au profit des parties signifiantes du corps – mains et surtout visage – participe déjà de l'esthétique nouvelle qui prévaudra jusqu'au Quattrocento.

Sa parenté étroite avec 252 permet de dater cette stèle de la même période : 225-250 apr. J.-C.

254. Inv. 3750 : partie inférieure d'une stèle funéraire (pl. LXVI)

Trouvée durant l'hiver de 1983 dans la nécropole antique de Patarghia.

33 × 41 × 7,5 ; 1,5.

Marbre à grains fins ; épiderme beige, très usé et granuleux. La partie supérieure manque, brisée au niveau du cou des personnages ; les angles inférieurs sont émoussés. Plusieurs crevasses parallèles, presque horizontales, attestent l'intensité de l'érosion.

Relief du même type que 252, avec bandeaux latéraux, larges de 2,5 cm et plinthe, haute de 10-11 cm, où l'on distingue à peine encore l'inscription :

Πρόκλος Ἡραγόρου
χαῖρε

La tranche et le revers sont régulièrement piquetés.

Même type iconographique que sur 252, mais plus accentué : énorme main droite ouverte de la femme ; saillie plus prononcée du pied du guéridon...

Milieu du III^e s. apr. J.-C.

255. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papageorghiou : stèle d'Hérakoras (pl. LXVI)

40 × 42,5 × 5,5 ; 1. Hauteur des lettres : 2.

Marbre à grains fins ; épiderme rosé bien conservé. Brisé en haut en à gauche. Traces de peinture sur la surface et de chaux sur la tranche, qui indiquent un remploi.

Relief du même type que 252 et 254, avec bandeau latéral lisse, large de 2,5 cm, et plinthe haute de 11 cm portant l'inscription :

[Ἡ]ραγόρας Λουκίου
χαῖρε

La tranche est dressée, le revers dégrossi.

120. HERDEJÜRGEN 1981, p. 422, n. 27, la rapproche de « parures d'époque constantinienne » sans préciser davantage.

Relief funéraire, sans doute réalisé dans le même atelier que 252. Si la graphie des deux inscriptions est en tous points identique, le relief est d'une main plus malhabile et expéditive : les deux mains conservées sont difformes ; les pieds latéraux du guéridon, gravés sur le fond, ne présentent pas le renflement que l'on observe sur 252-254.

Deuxième quart du III^e s. apr. J.-C.

256. Inv. 228 : pilier funéraire du gladiateur Ajax (pl. LXVII)

Trouvé en 1913, remployé dans un mur, à 10 m environ de la tour située à l'ouest de la porte de Zeus et d'Héra : Arch THASOS 2-C THA 9 (Ch. Picard), f. 15v-16r (aujourd'hui disparus).

106 × 36 × 32 ; 1,5. Hauteur des lettres : 2,5-3.

Marbre thasien à grains fins ; épiderme gris et friable, usé à proximité des arêtes du plan sculpté et inscrit. Pilier brisé en haut à la hauteur des têtes des personnages ; angle inférieur droit écorné.

Ch. PICARD, *CRAI* 1914, p. 280 et 282 ; H. SEYRIG, *BCH* 52 (1928), p. 390-392 ; *IG XII Suppl.* 479 ; L. ROBERT, *Les gladiateurs dans l'Orient grec* (1940 ; 1971), p. 113-115, n° 55 ; *ÉtThas* V, p. 161, pl. 39.1.

Monument funéraire d'une forme inusitée à Thasos : petit pilier avec longue épitaphe inscrite, surmontée d'une vignette en bas relief. L'inscription, gravée sur un champ haut de 75 cm, vante les mérites du gladiateur Ajax, mort de sa belle mort et honoré par sa veuve Calligénéia :

Οὐ Λοκρὸν Αἴαντά με κα-
 θορᾶς οὐδ' αἶ Τελαμώνι-
 ον, ἀλλὰ τὸν ἐν σταδίοις
 ἀρέσαντα Ἀρηίοισι νείκε-
 σιν, ψυχὰς πολλὰς σώ-
 σ<α>ντα κρατερῶς ὑπ' ἀ-
 νάνκην, ἐλπίζων καὶ
 τοῖς ὅτι κάμοι τις ταῦτ' ἀ-
 ποδώσει· καὶ με κατέ[πε]-
 [φν]εν ἀντίος οὐδεὶς, ἀλ-
 λ' ἰδίῳ ἔθανον, καὶ με ἄλο-
 χος σεμνὴ ἔνθα θέ-
 το Θάσου εἰς πέδον
 [ἀ]γνόν. Καλλιγένεια Αἰ[ῖ]-
 [α]ντι ἀνδρὶ ἰδίῳ μνήμ-
 ης χάριν.

Sous l'inscription, une petite cavité oblongue et oblique a pu servir à fixer le monument sur sa base. Sur les côtés, soigneusement dressés, on remarque en bas, sur une hauteur de 23 cm, une sorte de tenon de bardage. La graphie incertaine des dernières lignes de l'inscription suggère qu'elle a été gravée après la mise en place du monument.

Au-dessus de l'inscription est figuré dans une vignette encadrée un banquet de type tardif, dont l'exécution sommaire est très graphique : la partie inférieure de la scène est simplement gravée, tandis que la partie supérieure (torse et tête de la femme, corps allongé du banqueteur) se détache en faible relief du fond creusé. Les plis des vêtements ne sont presque pas rendus. Seuls détails iconographiques marquants : un petit tabouret non profilé sous les pieds de la femme et, à droite du guéridon, un bouclier surmonté d'un casque, qui évoque la profession du défunt.

La présence du tabouret et le profil encore très galbé des pieds du guéridon peuvent indiquer que ce relief serait légèrement antérieur au groupe 252-255 : fin II^e-début III^e s. apr. J.-C. ?

257. Inv. 2697 : fragment inférieur gauche d'une stèle funéraire (pl. LXVIII)

Vu à Sôtiros par A. Conze en 1858 et par C. Fredrich en 1904, encastré dans le mur d'enceinte de l'église de la Métamorphose. Entré au musée en 1969.

48 × 39 × 9,5 ; 2,5. Hauteur des lettres : 2,5.

Marbre à grains moyens ; épiderme jaune et usé, parsemé de taches grises et noires. La stèle a beaucoup souffert depuis 1858 : alors que Conze la vit presque complète, sauf sur le bord droit, il lui manque aujourd'hui le couronnement et le haut du champ et surtout tout le champ sculpté à droite de la table. Manque également le bord gauche de la plinthe. La tête de la femme, tout comme celle du banqueteur, d'après le dessin de Conze, semble avoir été martelée.

CONZE 1860, p. 40, pl. 10.5 ; *IG XII 8*, 627 ; DANA 2014, *s.v.* « ΜΕΣΤΟΣ », p. 219 (cinq autres occurrences à Thasos).

Petite stèle avec fronton bas et plat, frappé d'une rosette flanquée d'une volute, bandeaux latéraux (large de 4 cm à gauche) et plinthe haute de 15 cm, où se lit :

Ἡραγόρας ΜΕ[ΣΤΟΥ]
χαῖρε

La tranche gauche et le revers sont grossièrement piquetés. Ce relief très maladroit présente quelques détails iconographiques qui le rattachent directement au type précédent : le banqueteur tient par l'une de ses anses un *skypbos* à pied, et non pas le bol sans pied typique du type tardif. La table ronde a encore des pieds zoomorphes, mais leur profil mal retranscrit, surtout à droite, fait comprendre comment on en arrive plus tard aux pieds à renflement arrondi du groupe 252-254. D'autre part, la femme écarte son voile de la main gauche au lieu de la porter au menton.

Ces traits iconographiques, anciens pour le type tardif, ainsi que la survivance d'un fronton et la graphie de l'inscription, conduisent à dater cette pièce ingrate de la seconde moitié du II^e siècle apr. J.-C.

258. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : petit relief à fronton (pl. LXVIII)

Provient vraisemblablement du sud de l'île.

37 × 42.

Marbre à gros grains ; épiderme gris et usé, surtout à droite : le visage du banqueteur est effacé. Brisé en haut, à droite et en bas.

HOLTZMANN 1973, p. 163, n° 14, fig. 14 p. 164.

La stèle est encadrée d'un bandeau plat, qui englobe dans le champ un couronnement d'une forme approximativement triangulaire : la ligne horizontale tracée entre les deux têtes n'est pas la limite inférieure du tympan, mais le bord supérieur du haut canapé sur lequel est à demi allongé un banqueteur barbu, tandis que la femme assise écarte son voile. L'exécution est très médiocre.

La grosseur des fruits, le geste de la femme et l'allusion au fronton suggèrent de dater ce relief de la fin du II^e siècle apr. J.-C.

259. Stèle funéraire incomplète disparue (pl. LXVIII)

Vue par Ch. Picard en 1910, au lieu-dit Évraio, entre Rachoni et Casaviti, « près d'une maison en ruines » où gisaient divers marbres antiques : Arch THRACE 2, f. 47v, avec croquis. Vue au même endroit par A. Bon en 1926. Non revue depuis.

53,5 × 67 × 12 ; 2,5.

Stèle brisée en haut et en bas à droite. La surface semble très érodée.

BON 1930, p. 175-176 ; *ÉtThas* V, p. 225, n° 389.

Grande stèle à bandeaux latéraux et plinthe inscrite :

Ἀρτεμισία Ἡρακλίδης
Ἡρακλίδου

Le type tardif présente ici quelques variantes anciennes : le banqueteur tient dans sa paume gauche un *skyphos* à anses ; la femme écarte son voile, ses pieds sont posés sur un tabouret plein mouluré, hérité du type récent ; la table est très basse, en forte saillie. La graphie de l'inscription semble impliquer une date dans le II^e siècle apr. J.-C.

260. Stèle funéraire perdue de Manta (pl. LXVIII)

Vue par Ch. Picard en 1910 à Casaviti, « près de la fontaine du haut » : Arch THRACE 2, f. 46v, avec croquis. Non revue depuis.

35 × 43 × 3 (*sic* ; saillie du relief ?).

Brisée en haut au niveau des têtes et en bas sous l'inscription.

ÉtThas V, p. 146, n° 299 ; DANA 2014, *s.v.* « Manta », p. 208 (huit autres occurrences à Thasos) ; *s.v.* « ΜΕΣΤΙΖΕΛΜΙΣ », p. 215 (une autre occurrence à Thasos).

Petite stèle encadrée de bandeaux latéraux et d'une plinthe qui porte l'inscription :

MANTA ΜΕΣΤΙΖΕΛΜΟΥ
χαῖρε

Quelques traits suggèrent une date haute dans le type tardif : les pieds de la femme reposent sur un tabouret plein mouluré, tel qu'on le rencontre sur les pièces les plus avancées du type récent (214, 246, 247) ; les pieds de la table ont également un profil ancien et les fruits, assez volumineux, en débordent.

II^e s. apr. J.-C.

261. Inv. 89 : stèle funéraire complète, très tardive (pl. LXIX)

Trouvée durant l'hiver de 1928-1929 à la Scala de Callirachi : Arch THASOS 1-1929 (rapport de P. Devambez à P. Roussel).

57 × 59 × 9 ; 3-3,5. Hauteur des lettres : 3.

Marbre à grains moyens ; épiderme rougeâtre assez bien conservé. Manque l'angle inférieur gauche ; un fragment de la partie gauche, brisé lors de la découverte ou du transport, a été raccordé ; épaufrures récentes sur le cadre à droite.

ÉtThas V, p. 144-145, n° 292, pl. 33.2 ; DAUX 1967, p. 32 fig. 21, p. 33, n. 5 ; DANA 2014, *s.v.* « Zipa », p. 402 (sept autres occurrences à Thasos).

Plaque presque carrée, encadrée d'un bandeau large de 3 cm et d'une plinthe haute de 9,5 cm, où figure l'inscription :

ΖΕΙΠΑΣ · Μόνοστος · χαῖρε

La tranche et le revers sont grossièrement piquetés.

Le type tardif est simplifié : le canapé est limité à son extrémité droite ; la table a trois pieds droits et pointus ; le fauteuil à dossier plein est de dimensions réduites. Les deux personnages ont la tête tournée vers le spectateur ; le banqueteur, qui porte barbe et moustache, a un visage ovale très schématique ; il tient dans sa main droite un objet indistinct de forme annulaire. Le corps de la femme assise est présenté de trois-quarts et non de profil, comme c'est l'usage : les deux jambes sont, non pas la droite croisée sur la gauche comme on pourrait le croire, mais maladroitement parallèles. Les proportions des deux corps sont d'ailleurs complètement arbitraires, comme l'est aussi le mouvement des plis esquissés sur le vêtement. Cette incapacité à maîtriser la figure humaine, alors même que l'orthogonalité du mobilier et du cadre et la graphie de l'inscription dénotent un soin assez rare à basse époque, semble placer cette stèle encore après le groupe 252-255 : vers 250 apr. J.-C.

262. Calyvès de Liménaria, église Haghios Gheorghios : stèle funéraire (pl. LXIX)

Encastrée dans le mur latéral droit de l'église.

48 × 50. Hauteur des lettres : 1-2.

Stèle apparemment intacte, aujourd'hui débarrassée des enduits de lait de chaux qui estompaient le relief et la première ligne de l'inscription.

CONZE 1860, p. 36, pl. 10.3 ; E. MILLER, *RA* 1874.1, p. 414 ; *IG* XII 8, 618.

La stèle semble être du type en usage au III^e siècle apr. J.-C. : elle est encadrée d'un bandeau plat sur trois côtés et d'une plinthe plus haute, qui porte l'inscription :

Ζώσιμος Παντανέμου
χαῖρε

La seconde ligne n'est plus visible aujourd'hui.

Le champ sculpté (35 × 46) est occupé par la même variante du type tardif que sur 261 : le banqueteur tient dans sa main droite le même objet, ici encore plus indistinct ; la femme, qui écarte son voile, est vue de trois quarts, mais ses pieds sont ici posés sur un tabouret très bas ; la table, aux pieds droits et pointus, porte trois fruits. Les deux instruments oblongs disposés horizontalement dans le haut du champ entre les personnages pourraient être de musique.

Vers 250 apr. J.-C.

2. LE TYPE AUGMENTÉ (263-271)

Les ajouts que connaît le type tardif sont limités et n'en modifient nullement l'ordonnance générale ; il peut s'agir d'un descendant du couple, adulte ou enfant ; d'un ou de deux serviteurs, par survivance du type antérieur ; voire d'un chien.

a. Avec descendant

— adulte

Sur deux documents très proches, qui présentent la même variante que 261 et 262 – 264 a d'ailleurs été trouvé dans la même région que ceux-ci –, apparaît au premier plan un petit personnage drapé dans un manteau, qui n'est pas un enfant, mais un adulte miniaturisé, comme le furent jadis les donateurs de stèles votives.

263. Athènes, Musée national 1525 : relief à la mémoire d'un tuteur (pl. LXX)

Rapporté de Thasos à Athènes à une date inconnue, antérieure à 1880.

45,5 × 55,5 × 10 ; 3. Hauteur des lettres 1,5-2.

Marbre à grains moyens ; épiderme beige bien conservé. Relief complet, brisé en quatre fragments jointifs raccordés. Trois taches brunes sur le fragment inférieur gauche ; cadre brisé en haut ; visages érodés.

D. MYLONAS, *BCH* 4 (1880), p. 480-481, n° 10 ; *IG* XII 8, 513 ; PFUHL, *MÖBIUS* 1979, n° 1801, pl. 261 ; HERDEJÜRGEN 1981, p. 420-422, fig. 8.

Relief à axe horizontal marqué, encadré d'un bandeau, large de 2-2,5 cm sur trois côtés, et d'une plinthe, haute de 12 cm, où est gravée l'inscription :

Ζώσιμος Ἡρακλέωνι θρέ-
ψαντι μνήμης χάριν

La tranche et le revers sont piquetés.

La variante du thème tardif définie par 261 connaît ici quelques altérations. L'objet que tient le banqueteur dans sa main droite est plus détaillé : il semble composé d'éléments semblables mis en rang, mais il n'en reste pas moins énigmatique. La femme porte la main gauche à son menton : sa chevelure, coiffée en chignon bas, est découverte : le voile forme châle sur les épaules. À droite de la table, dans l'axe de la tête du banqueteur, un homme miniaturisé est vu de face ; son identité est révélée par l'inscription : c'est Zôsimos, qui rend hommage à Héracléon, qui l'a élevé. Sans doute n'est-ce qu'une coïncidence si cet hommage à un tuteur défunt renoue en deux points avec les reliefs votifs : par la forme et la présence du dédicant miniature.

Milieu du III^e siècle apr. J.-C.

264. Inv. 640 : stèle funéraire incomplète d'une femme (pl. LXX)

Trouvée dans la région de Liménaria à une date indéterminée.

Hauteur des lettres : 1,5-2.

Marbre à grains moyens ; épiderme beige bien conservé. Deux fragments jointifs ont été raccordés ; manquent l'angle supérieur droit et la partie supérieure gauche avec le torse et la tête de la femme. Épaufrures sur le visage du banqueteur et du personnage miniaturisé debout ; la main droite du banqueteur est arrachée.

ÉtThas V, p. 144, n° 289, pl. 33.1 ; DAUX 1967, fig. 24 p. 34 et 37 ; DANA 2014, s.v. « ΒΙΘΑΚΟΣ », p. 37 (hapax).

Relief à axe horizontal encadré d'un bandeau large de 2-2,5 cm et d'une plinthe haute de 8 cm, où est gravée :

Κλεοπάτρα ΒΕΙΘΑΚΟΥ
χάρει

La tranche et le revers sont sommairement piquetés. La composition et l'exécution sont très proches de 263 : seule la place du guéridon et les fruits qu'il porte sont différents. Le petit personnage miniaturisé, placé cette fois entre la femme et la table, semble être plutôt une femme qu'un homme, à en juger par le *chiton* qui apparaît aux chevilles sous l'*himation*. Il pourrait s'agir de la fille du couple – peut-être de Cléopatra elle-même. Ce serait alors une preuve éloquent de la sclérose avancée de l'artisanat funéraire thasien : faute de pouvoir modifier la composition pour y introduire un troisième personnage, on se serait borné à y ajouter une figure minuscule qui ne change rien au carton ordinaire, ici tout à fait incongru.

Milieu du III^e siècle apr. J.-C.

– enfant (265-267)

265. Inv. 2327 : stèle funéraire avec femme à l'enfant (pl. LXXI)

Trouvée en 1963 dans le jardin Stamatiadis, à Liménas.

63 × 69 × 10 ; 4.

Marbre à gros grains ; épiderme gris, très usé et granuleux. Brisé en bas : à gauche anciennement, à droite en creusant le trou qui a provoqué sa découverte. Deux fissures verticales sur le bandeau supérieur du cadre, qui est entamé sur les côtés.

Relief à axe vertical peu marqué : le champ sculpté, presque carré, est encadré d'un bandeau et d'une plinthe qui a pu être assez haute. Le petit fragment qui en est conservé est si usé qu'on ne peut distinguer si la plinthe portait une inscription. La tranche est dégrossie, mais le revers est dressé et porte des traces d'enduit qui supposent un remploi.

La composition ne se distingue de l'ordinaire que par la position très haute du genou droit du banqueteur et par le petit enfant que tient sur ses genoux la mère, dont la tête est couverte d'un voile épais.

L'ampleur de cette pièce, qui contraste avec le format plus restreint des groupes 252-255 et 261-264 datant du III^e siècle apr. J.-C., pourrait indiquer qu'elle leur est antérieure : seconde moitié du II^e siècle apr. J.-C. ?

266. Inv. 3428 : bas d'une stèle funéraire avec femme à l'enfant (pl. LXXI)

Trouvé dans la propriété de H. Miamos à Panaghia, au lieu-dit Bouba. Entré au musée le 25 juillet 1976.

40,5 × 65,5 × 8,5 ; 2. Hauteur des lettres : 2.

Marbre à grains fins ; épiderme noirâtre mais bien conservé. Manque toute la partie supérieure, avec les têtes des deux protagonistes, et l'angle inférieur gauche. Une cavité semi-circulaire a été creusée au centre de la plinthe.

Relief à axe horizontal encadré d'un bandeau, large de 5 cm à gauche et de 4 cm à droite, et d'une plinthe haute de 8,5-10 cm, portant :

Ἡρόδοτος Ἡροδότου χαῖρε

La tranche et le revers sont grossièrement piquetés.

La composition est identique à celle du groupe 252-255, avec pour seule différence l'ajout, sur les genoux de sa mère, d'un petit enfant, qu'elle tient fermement par les épaules et par les jambes, qui n'apparaissent pas. Les mains sagement jointes, l'enfant a plutôt l'air d'un adulte miniaturisé que d'un poupon.

Première moitié du III^e siècle apr. J.-C.

267. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : stèle funéraire d'un forgeron (pl. LXXII)

Trouvée probablement dans le sud de l'île.

59,5 × 55,5.

Marbre à gros grains ; épiderme gris bien conservé. La stèle serait intacte, n'était l'arrachement du tenon d'encastrement ; l'angle supérieur gauche est cassé ; les visages sont érodés, surtout ceux de la femme et de l'enfant. HOLTZMANN 1973, p. 161, n° 12, fig. 12 p. 160.

La forme presque carrée de ce relief n'est pas fréquente dans le type tardif, où les documents à axe horizontal sont en grande majorité ; l'encastrement dans une base, qu'on peut déduire de l'exis-

tence d'un tenon de fixation, ne l'est pas non plus – il explique l'absence d'inscription sur la plinthe. L'encadrement est en revanche plus habituel, puisqu'il est fait d'un bandeau et d'une plinthe lisses.

La composition s'enrichit ici d'éléments anecdotiques. À droite de la table, le petit serviteur en tunique courte qui porte la main aux fruits vient en droite ligne du type récent. Mais surtout la femme tient sur ses genoux par les jambes un garçonnet debout, vêtu d'une tunique courte, qui, se tenant au cou de sa mère, se retourne vers son père, qui tend vers lui son bras droit. L'enfant tient dans la main droite un marteau, que surmonte dans le champ une tenaille : son père était forgeron¹²¹. L'atmosphère de familiarité affectueuse ainsi créée est tout à fait exceptionnelle : c'est un des rares cas où la mutation familiale du thème est réussie, en dépit de la maladresse de l'exécution. Cette faculté de modifier le schéma établi plaide pour une date relativement haute, que suggèrent également la présence d'un tabouret cubique sous les pieds de la mère et le rendu encore plastique des pieds latéraux de la table, ainsi que des fruits qu'elle porte.

Milieu du II^e s. apr. J.-C.

b. Avec un ou deux serviteurs (268-270)

268. Inv. 62 : stèle funéraire d'un couple avec deux serviteurs (pl. LXXII)

Trouvée en 1930, à environ 200 m au-delà de la porte du Silène : Arch 2-C THA 15, p. 13-14 (P. Devambez). 72 × 106 × 17,5 ; 7. Hauteur des lettres : 3,5.

Marbre à grains moyens ; épiderme grisâtre et friable, usé. Les angles inférieurs sont cassés, ainsi que la partie droite du bandeau supérieur. Les visages de l'homme et du serviteur et le bas du visage de la femme sont arrachés.

ÉtThas V, p. 144, n° 291 ; DANA 2014, *s.v.* « Δολας », p. 155 (une autre occurrence à Thasos).

Grande stèle massive à axe horizontal, d'une orthogonalité très approximative. Le bandeau d'encadrement est d'une largeur variable : 6-7,5 cm en haut ; 9-10 cm à gauche ; 8-9,5 cm à droite ; 12-13 cm en bas, où est gravé :

Ἡραγόρας Δολα κατεσκεύασεν ἑαυτῷ
ζῶν καὶ τῇ γυναικὶ Κλεοπάτρᾳ Λυσανίου[υ]

La tranche est piquetée, le revers dégrossi ; sur les côtés, en bas, une encoche a dû servir à fixer le relief au monument funéraire qu'évoque le texte de l'inscription.

La scène est ici distendue en largeur, ce qui donne au guéridon une allure de table basse. La tête du banqueteur est tournée vers la femme, qui tient son voile de la main gauche ; elle est vue légèrement de trois-quarts et ses pieds reposent sur un minuscule tabouret vu également en perspective. Les deux protagonistes sont flanqués des serviteurs de rigueur dans le type récent. Ce trait, tout comme la tête du banqueteur encore tournée vers la femme, sont des critères d'ancienneté pour le type tardif. Ce relief pourrait donc dater du milieu du II^e siècle apr. J.-C.

121. Sur une stèle d'époque impériale conservée autrefois à Berlin, le défunt, Cléobios, manie exactement les mêmes instruments au-dessus d'une enclume : S. REINACH, *Répertoire de reliefs grecs et romains* II (1912), p. 37, n° 1.

269. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : stèle d'un couple avec serviteur (pl. LXXIII)

Provient probablement du sud de l'île.

69 × 67 × 12 ; 4. Hauteur des lettres : 2-2,5.

Marbre à gros grains ; épiderme blanc bien conservé. L'angle inférieur droit est écorné. Les visages des protagonistes ont été endommagés ; l'avant-bras droit de la femme est brisé.

DAUX 1967, p. 614, n° 70 ; HOLTZMANN 1973, p. 157-158, n° 10, fig. 10 ; DANA 2014, *s.v.* « BYZHΣ », p. 75 ; *s.v.* « ZEIIYPQN », p. 405 (trois autres occurrences à Thasos).

Stèle carrée, dont le champ (48 × 56) est encadré d'un bandeau non poli, large de 5,5 cm et d'une plinthe haute de 15 cm, où est gravé :

BYZHΣ · ZEIIYPQNOC · χαῖρε

Le type iconographique tardif, qui a conservé ici le petit serviteur touchant aux fruits, fréquent sur le type précédent, présente quelques traits originaux. Le plus frappant est la physionomie très caractérisée du banqueteur, avec sa tête massive, ses cheveux courts formant une calotte épaisse, sa barbe fournie mais courte. Tourné vers sa femme, il fait de la main droite un geste qui semble indiquer qu'ils sont en conversation. La femme, vue légèrement de trois-quarts, tient le pan gauche de son voile, qui paraît indépendant du manteau qui enveloppe ses jambes ; ses pieds reposent sur un petit tabouret informe. Deux détails sont empruntés à des reliefs antérieurs : le drap qui couvre le lit, les traverses qui unissent les pieds de la table. Le modelé plus accentué des formes, qui sont aussi moins stylisées et plus vivantes, et le soin prêté au rendu des drapés, confirment une date haute pour ce relief, dont la vivacité participe encore de la tradition classique.

La physionomie du banqueteur comme la graphie des lettres suggèrent une date au milieu du II^e siècle apr. J.-C.

270. Inv. 1493 + fragment supérieur perdu : stèle funéraire avec serviteur (pl. LXXIII)

1) Inv. 1493 (fragment inférieur), trouvé en août 1958 dans le lit du ruisseau de Patarghia. 2) Fragment supérieur : lieu et date de découverte inconnus. Mentionné par G. Daux avec croquis dans son inventaire épigraphique du musée : Arch THASOS 3-B-1, E 99, puis décrit dans le mémoire inédit de P. Devambez : Arch MEM 16, p. 47, n° 34. Perdu depuis.

28 × 52 × 9,5 ; 3. Fragment perdu : 14 × 52 × 8 ; 2,5. Hauteur des lettres : 3.

Marbre à grains moyens ; épiderme beige bien conservé. Fragment central d'un relief, brisé obliquement en haut et en bas. Au-dessus doit être restitué le fragment aujourd'hui perdu, dessiné par G. Daux et décrit par P. Devambez, et non inv. 633, comme on l'a cru en 1970 (cliché EFA 42.093) : certains traits d'exécution diffèrent nettement, comme on l'avait constaté en 1973, dans un mémoire inédit, avant même de mettre le fragment perdu en rapport avec inv.1493. L'appartenance du fragment Daux-Devambez à inv. 1493 est rendue certaine par le croquis de G. Daux, qui montre la concordance de la largeur et du tracé de la cassure.

Relief funéraire de la forme commune à l'époque impériale : un bandeau plat, large sur les côtés de 3-3,5 cm, court sur trois côtés ; la plinthe, plus haute, était inscrite : on distingue, sous l'angle inférieur droit du champ sculpté, la haste oblique incurvée de l'*upsilon* terminant le patronyme du défunt. Au lieu de figurer sur le nom de celui-ci, la formule d'adieu est ici gravée dans le champ, ce qui est unique à Thasos ; on lit entre les têtes des personnages :

χαῖρε

La tranche est piquetée, le revers dégrossi sur le pourtour, mais poli au centre.

Le schéma iconographique tardif est étiré en largeur, ce qui provoque un tassement de la table aux fruits. On constate quelques survivances du type précédent : le banqueteur tourne la tête vers la femme, qui écarte ostensiblement son voile ; ses pieds reposent sur un tabouret ; un petit serviteur, qui tient une louche dans la main droite, porte la main sur la grappe qui est à sa portée. Autre détail unique à Thasos : l'extrémité gauche du canapé – pied et dossier – est représentée derrière le fauteuil où trône la femme.

Le croquis de G. Daux étant très sommaire, il vaut la peine de reproduire la description très précise faite par P. Devambez du fragment supérieur perdu : « On voit, à droite, appuyés contre un chevet courbe, la tête et l'épaule de l'homme : elles se présentent de trois-quarts à gauche. Le crâne est trop allongé, les cheveux sont coupés en rond sur le front traversé d'une ride ; les yeux enfoncés, les tempes étroites, le nez camus, les moustaches tombantes et le cou épais donnent au personnage un caractère individuel marqué. À gauche du relief, on distingue le haut d'un visage féminin très effacé ; la tête est couverte d'un voile, que la main gauche tient écarté du visage. »

L'exécution est sommaire, peut-être inachevée : les figures ont été taillées au ciseau et non pas modelées à la pointe, encore moins polies. Les traits anciens, directement issus du type précédent, suggèrent une date située encore au II^e siècle apr. J.-C.

c. *Avec chien* (271)

271. Inv. 170 + 2031 : stèle funéraire d'une femme avec chien (pl. LXXIV a, b)

Le corps de la stèle (inv. 170) a été trouvé par A. J. Reinach le 17 mai 1911, près de la « tour de l'arbre », située à l'ouest de la porte de Zeus et d'Héra : Arch THASOS 2-C THA 5, p. 38. Le fragment supérieur droit (inv. 2031) (pl. LXXIV b), peut-être découvert au même moment, se trouvait en tout cas au musée en 1931, où P. Devambez l'étudia ; il avait déjà été mutilé en 1947, lorsque J. Pouilloux reconnut son appartenance à inv. 170, auquel il a été raccordé en 1970.

42,5 × 42,5 × 12 ; 4. Hauteur des lettres : 2,5.

Marbre à grains moyens ; épiderme jaune bien conservé. La tête du banqueteur a disparu entre 1931 et 1947. L'angle inférieur gauche et la partie inférieure de la plinthe manquent.

ÉtThas V, p. 155-156, n° 317, pl. 37-5.

L'encadrement est ordinaire, un bandeau large de 1,5 cm sur trois côtés et une plinthe haute de 7 cm, où est gravé :

Ζωσίμη Ἡρακλείδου

La tranche et le revers sont soigneusement piquetés.

Étape importante dans l'aliénation du thème, le banqueteur n'est ici que le parèdre de la défunte, ce qui explique l'ampleur inusitée de celle-ci, vue presque de face, mais assise sur un fauteuil vu de profil, inadapté à sa nouvelle importance. Le banqueteur est un homme barbu et moustachu, qui semble avoir tenu de sa main gauche le *skyphos* habituel. Ce relief maladroit se distingue surtout par la note pittoresque et affective qu'apporte le chien faisant le beau devant son maître. Une date avancée dans l'évolution du type est probable : première moitié du III^e siècle apr. J.-C.

3. LE TYPE TARDIF MORCELÉ (272-277)

Pour les besoins d'un artisanat funéraire dont le répertoire iconographique et les capacités diminuent rapidement à partir du II^e siècle apr. J.-C., on en vient à morceler le type tardif du banquet, pour en utiliser séparément la partie droite ou la partie gauche suivant le sexe du défunt. S'il est advenu très vite dans l'iconographie du banquet que tel ou tel héros ait été représenté seul, lorsque sa légende, sa vie ou sa fonction ne nécessitaient pas l'existence d'une parèdre féminine¹²², c'est en revanche un symptôme de méconnaissance du sens premier de la scène que de traiter pour elle-même la femme assise, flanquée d'un guéridon couvert de fruits qui n'a de sens que pour le banquetteur.

a. *Le banquetteur seul* (272-273)

272. Inv. 1607 : petite stèle funéraire d'un forgeron (pl. LXXIV)

Trouvée dans le lit du ruisseau de Patarghia, durant l'hiver de 1959-1960.

54 × 43 × 11,5 ; 3,5. Hauteur des lettres : 2.

Marbre à grains moyens, très friable ; épiderme gris et très usé. Les angles supérieur et inférieur gauches sont cassés. Une fissure parcourt obliquement le bas du relief.

BERNARD, SALVIAT 1967, p. 615, n° 74, fig. 46 p. 617.

Petite stèle encadrée d'un bandeau plat large de 2,5 cm. Au lieu de la plinthe ordinaire, c'est une sorte de tenon (11,5 × 17), créé par une mutilation ultérieure, qui porte :

....]HTO[Σ]

Μαξίμου

χοῖρε

La tranche et le revers sont grossièrement piquetés.

Le champ sculpté carré est occupé par le banquetteur, dont le corps est entassé sur le canapé en une masse informe, d'où émerge burlesquement un petit pied arc-bouté contre le montant gauche. Sa tête, barbue, est tournée vers le spectateur. Dans le champ, à gauche, une tenaille en très faible relief indique qu'il s'agit d'un forgeron.

III^e s. apr. J.-C.

122. Les exemples en sont fréquents à toutes les époques. Héraclès, le héros grec par excellence, est généralement représenté seul : N. HIMMELMANN, *Der Ausruhende Herakles* (2009), p. 123-158 ; à Thasos, *ÉtThas* XV, 51, 52, 84 ; sur le continent thrace, voir les reliefs hellénistiques d'Amphipolis (*BCH* 102 [1978], p. 721, fig. 166) et du musée de Sofia, celui-ci avec adorants (mal interprété par J. BAYET, « Un nouvel Hercule funéraire », *MEFRA* 46 [1929], p. 1-42, pl. 1 ; DENTZER 1982, R 510, fig. 729). C'est encore en héros banquetant et très probablement seul, étant donné les dimensions de la plaque, dont le bord gauche manque, qu'Hérode Atticus fit représenter à Brauron son jeune élève Polydeukion, mort peu avant 150 apr. J.-C. (DENTZER 1982, R 231, fig. 485 ; H. MEYER, « Vibullius Polydeukion: ein archäologisch-epigraphisch Problemfall », *AM* 100 [1985], p. 393-404, pl. 87-90) et qu'il héroïsa (Delphes, inv. D 3251, *in situ* sur l'« agora romaine »). Le caractère héroïque du jeune homme est souligné par la présence, dans l'angle supérieur droit du relief, d'une tête de cheval. On remarquera d'autre part qu'il tient dans sa main gauche une sorte de *taenia* tressée, très épaisse, proche de l'objet tenu dans la main gauche par certains banquetteurs thasiens de type tardif (261-264). La même volonté de renouer avec le style et l'iconographie classiques, typique des milieux cultivés attiques du II^e s. apr. J.-C., se rencontre également sur le relief votif de Rhamnonte (*Ergon* 1982, fig. 79), qui représente précisément Héraclès à demi allongé, un canthare à la main, une corne d'abondance calée contre le coude gauche. Ce pourrait être aussi une dédicace d'Hérode Atticus, qui multiplia les marques d'une piété classicisante.

273. Inv. 1376 : partie gauche de la stèle funéraire d'un vigneron (pl. LXXIV)

Trouvée en 1955.

34 × 18,5 × 5,5 ; 2. Hauteur des lettres : 2,5.

Marbre à gros grains ; épiderme beige bien conservé. Partie gauche d'un relief brisé verticalement en son milieu.

ÉtThas V, p. 107, n° 203, pl. 19.4 ; DAUX 1967, p. 45 ; fig. 42 p. 39.

Petite stèle de forme ordinaire avec bandeau large de 2 cm et plinthe haute de 6,5 cm, où est gravé :

Ἀυρ · Ἡρα[.....
χα[ῖρε]

La tranche et le revers sont régulièrement piquetés.

Du manteau qui couvre les jambes du banqueteur sortent d'énormes pieds, le droit appuyé au dossier du canapé. Au-dessus de celui-ci se détache légèrement du champ une serpe de vigneron verticale, comme sur 252 et 278. Le pied latéral gauche de la table est gravé dans le champ, comme sur 252-255. Ces rapprochements et le *praenomen* Aurélios assurent une date postérieure à la *constitutio antoniniana* de 212.

b. La femme assise seule (274-277)**274. Stèle funéraire disparue d'une femme avec enfant (pl. LXXV)**

Vue au Sud de Théologo en 1925, par A. Laumonier et Y. Béquignon. N'a pas été revue depuis.

Manque la partie supérieure de la stèle, brisée au cou de la femme. Angle inférieur droit cassé. Cadre brisé à gauche.

Petite stèle encadrée d'un bandeau et d'une plinthe où est inscrit :

Βελλέα Βυσάυ-
λου χαῖρε

Bellea est la transcription tardive du latin Velleia, nom déjà attesté à Thasos (*IG* XII 8, 388, l. 4). En revanche, le patronyme Bysaulos est un nom thrace inconnu jusqu'à présent, mais formé de deux éléments fréquents dans l'onomastique thrace¹²³.

À gauche, femme assise de trois-quarts, écartant de la main gauche le voile qui couvre sa tête. Un seul de ses pieds est visible, posé à terre. Devant elle, la table aux fruits est réduite à un chétif guéridon, à cause de la présence d'un petit personnage, féminin à en juger par son vêtement : la fille plutôt que la servante de la défunte.

III^e s. apr. J.-C.

275. Inv. 2553 : stèle funéraire d'une femme seule (pl. LXXV)

Trouvée en 1965 à Sôtiros.

54 × 30,5 × 10 ; 3,5. Hauteur des lettres : 2.

123. D. DETSCHEW, *Die thrakischen Sprachreste* (1957), s.v. « Bus- », p. 69, « Aulo- », p. 35 ; DANA 2014, p. 22 et 74-75. La transcription du V initial de Velleia par B suggère que le B initial de Bysaulos était lui aussi prononcé V.

Marbre à gros grains ; épiderme jaune et usé. Le cadre est brisé à droite, en haut. Quelques épaufrures sur la surface sculptée.

G. DAUX, *BCH* 98 (1974), p. 573, fig. 10 p. 574.

Petite stèle encadrée d'un bandeau large de 2-3 cm et d'une plinthe haute de 10 cm, où est gravé :

Ἀρτεμῖδος Διονυσί-
ου χαῖρε

Selon G. Daux, la terminaison aberrante du nom serait la mauvaise transcription, par un artisan illettré, d'Artémous, nom dialectal. La tranche et le revers de la stèle sont piquetés.

Plus encore que sur 274, la femme restée seule est tournée vers le spectateur. De sa main gauche, elle écarte le voile épais qui entoure son visage. Le torse est lui aussi vu de face, mais les jambes sont de profil, avec les pieds posés sur un tabouret. À droite, un guéridon à pieds droits et pointus, qui repose sur un petit support mouluré, porte un entassement de fruits surmonté par une grenade.

La stylisation du guéridon rattache ce document au groupe tardif 261-264. Milieu du III^e s. apr. J.-C.

276. Inv. 1174 : stèle funéraire d'une femme seule (pl. LXXV)

Trouvée en juillet 1953 dans la nécropole de Patarghia, « à quelques mètres au sud-est du groupe de tombes I ». 50 × 40,5 × 9,5 ; 2,5.

Marbre à très gros grains ; épiderme très usé, granuleux et gris. Les angles supérieur droit et inférieur gauche sont brisés.

L. KAHIL, *BCH* 78 (1954), p. 248, fig. 43 p. 250.

Petite stèle du même type que les deux précédentes, avec bandeau d'encadrement et plinthe haute de 15 cm, où l'on distingue à peine les traces illisibles d'une inscription funéraire de deux lignes. La tranche et le revers sont soigneusement dressés.

Dans le champ, femme assise vue de trois-quarts, qui écarte un voile de tête épais. Devant elle, une table basse, dont seul le pied médian est en relief, suivant la formule de 252-255.

Première moitié du III^e s. apr. J.-C.

277. Inv. 1863 : fragment supérieur droit avec table aux fruits (pl. LXXV)

Lieu et date de découverte inconnus.

25,5 × 22 × 4,5 ; 1.

Marbre à grains moyens ; épiderme beige bien conservé. Partie supérieure droite d'un relief brisé à gauche et en bas. Le pied central de la table est brisé.

Petit relief, dont le cadre est large à droite (4 cm), mais réduit à une mince baguette en haut (0,5-0,7 cm). À droite, le raccord au champ sculpté se fait par une courbe insensible. Si le bord supérieur est horizontal, le côté droit est très légèrement incliné ; la stèle était donc pyramidante. La tranche et le revers sont piquetés.

Ne subsiste dans le champ qu'une partie de la table ronde, couverte de fruits plus détaillés que d'habitude. Les pieds latéraux du guéridon sont gravés sur le fond, ce qui rattache ce fragment au groupe de 252-255.

Première moitié du III^e s. apr. J.-C.

4. FRAGMENTS DIVERS DU TYPE TARDIF (278-300)

a. Avec les deux protagonistes (278-281)

278. Inv. 641 : partie gauche d'une petite stèle funéraire (LXXVI)

Lieu et date de trouvaille inconnus. Au musée avant 1931 (cliché EFA 9.401).

35 × 20 × 7,5 ; 3.

Marbre à grains moyens ; épiderme beige, usé et friable. Fragment brisé à droite et en bas.

Partie droite d'un petit relief, encadré d'un bandeau large de 2 cm à gauche ; la tranche et le revers sont régulièrement piquetés.

La figure de la femme, conservée presque entière, est identique à celle des reliefs du groupe 252-255 : le corps est réduit à un mannequin sommairement drapé, surmonté d'une tête énorme. Le chignon haut et plat apparaît très clairement sous le voile qui encadre le visage. Détail inusité : la main droite, qui repose sur le genou, tient entre pouce et index un petit objet rond et plat. Tout à droite, l'extrémité de la table, et, au-dessus, les jambes du banqueteur et sa main droite. Au-dessus du canapé, une serpe de vigneron verticale, dont ne subsiste que l'extrémité recourbée – un détail que présentent aussi 252 et 273.

III^e s. apr. J.-C.

279. Inv. 2766 : fragment avec le corps des deux protagonistes (pl. LXXVI)

Date et lieu de trouvaille inconnus.

23 × 26 × 7 ; 1,5.

Marbre à grains moyens ; épiderme brun et usé. Fragment brisé en haut, à droite et en bas.

Partie centrale gauche d'un petit relief encadré d'un bandeau, large à gauche de 2,5 cm. La tranche et le revers sont grossièrement piquetés.

Type iconographique du groupe 252-255 : la femme assise a, comme le banqueteur, une main droite démesurée et porte la gauche à son menton ; devant elle, la table aux fruits, avec son pied latéral gauche gravé dans le champ.

III^e s. apr. J.-C.

280. Inv. 184 = 2788 : partie droite d'une stèle funéraire avec banqueteur (pl. LXXVI)

Vue par C. Fredrich en 1904, à « l'huilerie égyptienne » de Liménas. Entrée au musée avant 1922 : Arch THASOS 3-B-1 (inventaire épigraphique du musée par G. Daux).

50 × 38 × 10 ; 4. Hauteur des lettres : 1,5-2.

Marbre à grains moyens ; épiderme jaune bien conservé, mais ponctué de taches brunes. Manque toute la partie gauche de la stèle. Les angles supérieur et inférieur droits sont brisés, de même que la tête et la main gauche du banqueteur.

IG XII 8, 455 ; *DEONNA* 1909, col. 19, n° 17 ; *ÉtThas* V, pl. 24.2 (non mentionné dans le texte) ; *DANA* 2014, s.v. « Rescupor », p. 291.

Partie droite d'un relief à peu près carré, encadré d'un bandeau, large de 3 cm en haut et à droite, et d'une plinthe haute de 5 cm, où est inscrit :

...]η Ρε(σ)κουπορεως

La tranche et le revers sont grossièrement piquetés.

Le type tardif est traité ici d'une manière très maladroite, sans respecter les proportions de ses différents éléments : le banqueteur occupe les deux tiers de la hauteur du champ, ne laissant à la table qu'un espace réduit. On notera la mouluration originale du pied du canapé. Certains détails indiquent une date relativement haute dans le type tardif : le *skyphos* à anses que tient le banqueteur ; le drap dont un pan arrondi tombe du lit à droite de la table ; le rendu plastique des fruits ; le petit tabouret sous les pieds de la femme, à qui est d'ailleurs consacré le relief, à en juger par l'*èta* qui termine le nom du défunt ; la graphie de l'inscription.

II^e siècle apr. J.-C. ?

281. Inv. 1661 = 2787 : fragment droit d'une stèle funéraire (pl. LXXVI)

Trouvé dans la région de Liménaria ; entré au musée en 1961.

43,5 × 31 × 10,5 ; 2,5. Hauteur des lettres : 2,5.

Marbre à grains fins ; épiderme usé et noirâtre. Brisé en haut et sur les côtés. Une grande épaufrure a emporté la partie gauche de la plinthe et le bas du pied central de la table. Même phénomène sur le torse du banqueteur.

BERNARD, SALVIAT 1967, p. 614, n° 71, fig. 43 p. 615.

Fragment de la partie inférieure d'une stèle dont la plinthe, haute de 11 cm, porte :

Ἀρτεμισία
....]ε χαῖρε

Le revers est grossièrement piqueté.

Cet assez grand relief ne participe sûrement du type tardif que par le bas du fauteuil plein qu'on observe à droite. L'interversion des deux personnages, c'est-à-dire la présence de la femme à droite, qu'on rencontre sur quelques autres reliefs thasiens (154, 215-216, 301) et que souligne la disposition inusitée de l'inscription, est un signe de plasticité du thème, qui plaide en faveur d'une date relativement haute, à laquelle renvoie d'autres traits : le pan de l'*himation* retombant de l'avant-bras ; le *skyphos* à anses tenu par le banqueteur ; le caractère vigoureusement plastique de la table et des fruits, qui sont ici espacés ; le vêtement traditionnel de la femme, avec la distinction sommaire entre *chiton* et *himation* ; le tabouret assez haut et mouluré.

Seconde moitié du II^e s. apr. J.-C. ?

b. Fragments avec banqueteur seul conservé (282-285)

282. Liménaria, église Haghios Nicolaos : fragment avec banqueteur, disparu (pl. LXXVII)

Vu par Ch. Picard en 1910 encastré dans l'église Haghios Nicolaos de Liménaria : Arch THRACE 2, f. 45v, avec croquis. Disparu depuis.

31 × 52.

Partie droite d'un relief dont l'encadrement n'apparaît qu'en haut sous la forme d'un bandeau. Le banqueteur est conservé jusqu'aux genoux, dans l'attitude ordinaire pour le type tardif : tête de face, la main gauche tenant peut-être un bol. Dans sa main droite, il semble tenir le même objet souple et annulaire qu'on lui voit sur les reliefs 261-264, dont trois proviennent sûrement de la région de Liménaria. C'est aussi à cette variante locale qu'appartiennent les pieds droits et pointus de la table et le pied tourné du canapé.

Milieu du III^e s. apr. J.-C. ?

283. Inv. 1525 : angle supérieur droit avec tête du banqueteur (pl. LXXVII)

Trouvaille fortuite entrée au musée durant l'été de 1958.

21 × 28 × 11 ; 2,5.

Marbre à grains moyens friable ; épiderme gris, très usé. Fragment brisé obliquement à gauche ; cadre brisé en haut ; nez et bouche effacés.

Angle supérieur droit d'un relief encadré d'un bandeau, large à droite de 2,5 cm. La tranche et le revers sont soigneusement dressés. Dans le champ subsiste la tête et l'épaule gauche vues de face d'un banqueteur : le visage est rond, apparemment imberbe ; les cheveux forment une calotte à peine animée de quelques traits sommaires, perpendiculaires au front ; l'épaule est couverte par le pan de manteau traditionnel.

III^e s. apr. J.-C.

284. Inv. 634 : tête et torse d'un banqueteur (pl. LXXVII)

Lieu et date de trouvaille inconnus.

26 × 17 × 8,5 ; 3,5.

Marbre à grains fins, friable ; épiderme ocre, bien conservé, avec traces de chaux qui peuvent s'expliquer par un remploi. Fragment brisé de tous côtés ; nez arraché.

Fragment d'un relief au revers grossièrement piqueté. La figure du banqueteur, dans l'attitude ordinaire, semble seulement ébauchée : le dessin de l'œil gauche et de la bouche, cernée d'une moustache qui rejoint la barbe, le drapé de la tunique, la main et le gobelet qu'elle tient sont à peine esquissés.

III^e s. apr. J.-C.

285. Inv. 645 : fragment inférieur droit avec torse du banqueteur (pl. LXXVII)

Date et lieu de découverte inconnus.

40,5 × 26,5 × 9,5 ; 3.

Marbre à grains fins friable ; épiderme beige usé. Fragment brisé en haut et à gauche ; l'angle inférieur droit est écorné.

Angle inférieur droit d'un relief encadré à droite par un bandeau large de 3-3,5 cm et une plinthe haute de 8,5 cm ; la tranche et le revers sont piquetés.

Plusieurs traits montrent que ce fragment appartient à un relief du type tardif antérieur aux groupes 252-255 et 261-264 : le rendu plastique du mobilier et des fruits, avec la grappe pendante ; le coude du banqueteur posé sur un coussin et le haut gobelet conique qu'il tient. Le soin de l'encadrement va dans le même sens.

Deuxième moitié du II^e s. apr. J.-C.

c. Fragments avec femme assise seule conservée (286-300)

286. Inv. 167 = 2780 : partie gauche d'un relief avec mère à l'enfant (pl. LXXVIII)

Trouvée par P. Lemerle en 1933, lors d'un sondage effectué à la chapelle de Hagios Sisinius, « au-dessus de la route de Panaghia, environ cinq cents mètres après la porte du Silène » : Arch THASOS 1-1933, p. 7 (rapport).

56,5 × 29,5 × 9 ; 4. Hauteur des lettres : 2,5-3.

Marbre à gros grains, très friable ; épiderme beige et usé. Brisé verticalement à droite ; épaufrures sur le visage. *ÉtThas* V, p. 144, n° 290, pl. 33.4 ; DANA 2014, s.v. « Διζαρίων », p. 153.

Partie gauche d'une stèle funéraire encadrée sur les côtés par un bandeau, large de 3 cm à gauche ; en haut par un couronnement lisse en fronton bas avec acrotères, en bas par une plinthe haute de 7,5 cm-8,5 cm où est gravé :

Διζαρίων [.....]

χαίρε

La tranche est soigneusement dressée, le revers est piqueté.

Ce relief présente un certain nombre de traits anciens dans le type tardif, à commencer par son cadre classicisant, presque identique à celui de 195. La femme assise, les pieds sur un tabouret minuscule, est vêtue du costume classique – *chiton* et *himation*. Elle porte, assis sur ses genoux, un enfant vu de face, la tête tournée vers sa mère, la main droite levée comme pour la saluer. Sa tête très volumineuse n'est pas couverte d'un voile : ses cheveux coiffés vers l'arrière y forment un gros chignon bas.

L'encadrement, le vêtement, le tabouret suggèrent de dater cette stèle du I^{er} siècle apr. J.-C.

287. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papageorghiou : fragment supérieur gauche avec femme assise (pl. LXXVIII)

Provient vraisemblablement du sud de l'île.

37 × 34.

Marbre à gros grains ; épiderme usé et gris. Stèle brisée à droite et en bas ; épaufrures multiples sur la figure, dont le visage est effacé. Initiales modernes gravées dans le champ.

HOLTZMANN 1973, p. 167, n° 18, fig. 18.

Partie supérieure gauche d'un relief encadré d'un bandeau. La figure conservée de la femme assise s'éloigne sensiblement du type tardif ordinaire : théoriquement assise dans le minuscule fauteuil qu'on voit à gauche, elle est enveloppée dans un capuchon et ses bras charnus, qui paraissent découverts, ne font pas les gestes habituels : le bras gauche est tendu en avant, le bras droit ramené contre la poitrine. Le plissé du vêtement est esquissé en quelques traits verticaux.

III^e s. apr. J.-C.

288. Inv. 2760 : angle supérieur gauche avec femme assise (pl. LXXVIII)

Trouvé au printemps de 1971, remployé dans une maison de Prinos.

28,5 × 26 × 8 ; 1,5.

Marbre à gros grains, très friable ; épiderme brunâtre et granuleux, très usé. Brisé à droite et en bas ; angle supérieur gauche écorné.

Partie supérieure gauche d'un relief encadré d'un bandeau, large en haut de 3,5 cm. La tranche est soigneusement dressée à gauche, mais laissée brute en haut. Le revers est dressé, avec un démaigrissement de 2 cm sur toute la hauteur, à 18 cm du bord gauche.

Ne subsistent que le torse et la tête de la femme assise, ici tout à fait de face, avec, peut-être, contre le bras gauche plié un nouveau-né emmailloté. Elle est vêtue d'une robe à manches longues, serrée sous les seins par une ceinture haute, et coiffée d'un voile épais qui retombe sur ses épaules. À droite, une ligne courbe en très faible relief doit être l'extrémité du dossier du divan où est allongé le banqueteur.

III^e s. apr. J.-C.

289. Inv. 639 : angle supérieur gauche avec femme assise (pl. LXXVIII)

Date et lieu de découverte inconnus.

30,5 × 21,5 × 7 ; 1,5.

Marbre à grains moyens ; épiderme gris, très usé. Brisé obliquement à droite. Le visage est effacé.

Angle supérieur gauche d'une stèle, encadrée d'un bandeau large de 2 cm à gauche, dont la forme est inusitée, puisque l'angle conservé n'est pas droit, mais aigu : si le bandeau supérieur est horizontal, la stèle se rétrécit vers le bas... Le soin apporté à l'encadrement interdit d'y voir une maladresse. La tranche et le revers sont piquetés.

Dans le champ n'est conservé que le torse de la femme assise, très tassée sur son siège à dossier concave. Sa tête, énorme, est couverte d'un voile épais, qu'elle tient dans la main gauche, et qui retombe en zigzag sur son épaule droite.

III^e s. apr. J.-C. ?

290. Calyves de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : angle supérieur gauche avec femme assise (pl. LXXVIII)

Vu durant l'été de 1973, après la parution de HOLTZMANN 1973. Probablement découvert dans le sud de l'île.

30,5 × 24 × 10 ; 3,5.

Marbre à grains fins, friable ; épiderme beige, usé. Brisé obliquement à droite ; fissure verticale dans le champ. L'arête extérieure du bandeau d'encadrement gauche est cassée ; épaufrure sur le visage.

Angle supérieur gauche d'un relief encadré d'un bandeau large de 2,5 cm. La tranche est piquetée, le revers dégrossi. Même type que 289 : torse de la femme assise de trois-quarts ; la tête couverte d'un voile épais qui, ici, ne forme pas de zigzag ; la main gauche semble enveloppée dans le pan du voile. Les proportions sont mieux respectées : la poitrine, moins sacrifiée, est soulignée par une ceinture haute.

Fin II^e-début III^e s. apr. J.-C. ?

291. Inv. 2793 : angle supérieur gauche avec torse de femme (pl. LXXIX)

Lieu et date de découverte inconnus.

19,5 × 12,5 × 7 ; 0,5.

Marbre à grains moyens ; épiderme beige, usé. Brisé à droite et en bas ; épaufrures sur le visage.

Fragment supérieur gauche d'une stèle encadrée d'un bandeau large de 3-4 cm. Le champ est très peu ravalé, en sorte que la figure de femme conservée débordé légèrement sur le cadre. Vue de trois-quarts, elle tient de la main gauche le pan du voile épais qui couvre sa tête. Si la composition semble ordinaire, le travail est assez soigné : les proportions sont justes, le drapé sur le torse bien suggéré.

II^e s. apr. J.-C. ?

292. Calyves de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : angle supérieur gauche avec tête de femme (pl. LXXIX)

Vraisemblablement trouvé dans le sud de l'île.

18 × 22.

Marbre à gros grains ; épiderme gris bien conservé. Brisé à droite et en bas. L'angle est cassé, ainsi qu'une partie du bandeau à gauche. Épaufrures sur le visage de la femme.

HOLTZMANN 1973, p. 165, n° 16, fig. 16.

Angle supérieur gauche d'un relief encadré d'un bandeau. Le visage de la femme, vu de trois-quarts, est très effacé. Il semble avoir été soigneusement détaillé, à l'inverse du voile épais, qu'elle écarte largement de la main gauche.

II^e s. apr. J.-C.

293. Inv. 1868 : fragment supérieur gauche d'un petit relief (pl. LXXIX)

Date et lieu de découverte inconnus.

16,5 × 17,5 × 7 ; 3.

Marbre thasien à grains moyens ; épiderme ocre très usé. Brisé en haut, à droite et en bas. Épaufures multiples sur le relief.

Fragment de la partie gauche d'un relief encadré par un bandeau large de 2 cm à gauche.

La tranche et le revers sont piquetés.

On distingue contre le cadre le dossier concave du fauteuil, caractéristique du type tardif ; la femme y est assise de profil, mais la tête tournée de trois-quarts, écartant de la main le pan gauche du voile qui la couvre.

II^e-III^e s. apr. J.-C.

294. Inv. 633 : petit fragment supérieur gauche avec tête de femme (pl. LXXIX)

Lieu et date de trouvaille inconnus.

10 × 20,5 × 7,5 ; 3.

Marbre à grains moyens ; épiderme gris et usé. Brisé à droite et en bas.

Angle supérieur gauche d'une stèle encadrée par un bandeau, large de 2,5 cm en haut. La tranche est dressée, le revers dégrossi.

Du relief ne subsiste que la partie supérieure du visage de la femme, encadré par un voile épais, qu'elle écarte largement de sa main gauche.

Ce fragment a été rapproché de 270 en juillet 1970, mais ni l'épaisseur ni la largeur du cadre ne concordent tout à fait. Le traitement du revers est également différent, de même que celui du pan de voile qui retombe au premier plan.

II^e-III^e s. apr. J.-C.

295. Liménas, place centrale, maison Théologhitis : angle avec tête de femme (pl. LXXIX)

Encadré dans la partie supérieure du rez-de-chaussée.

26 × 26.

Marbre à grains moyens ; épiderme bien conservé, mais enduit de peinture bleue. Brisé à droite et en bas ; deux fragments jointifs raccordés.

Angle supérieur gauche d'une stèle encadrée d'un bandeau, large de 3 cm à gauche. De la scène traditionnelle ne subsiste que le torse de la femme, dont le visage vigoureusement modelé est enveloppé dans un voile qui couvre la tête tout en laissant apparaître quelques mèches de la chevelure sur le front. Est-ce ce même voile qui fait retour devant la poitrine, porté jusqu'au menton par la main gauche de celle qui en est drapée ?

Le modelé du visage et du drapé est si proche de 252 que l'on peut attribuer les deux reliefs, ainsi que 296, à un même atelier : deuxième quart du III^e s. apr. J.-C.

296. Inv. 2781 : fragment avec visage de femme (pl. LXXIX)

Date et lieu de trouvaille inconnus ; entré au musée avant 1931 : Arch MEM 16, p. 59, n° 46 (mémoire de P. Devambez).

22 × 14 × 6 ; 3.

Marbre à grains moyens ; épiderme gris, bien conservé. Fragment brisé de tous côtés.

Fragment de la partie gauche d'un relief funéraire, dont ne subsistent que la tête et le torse d'une femme assise de trois-quarts. Vêtue d'une robe à ceinture haute et d'un voile qui couvre sa tête légèrement penchée, elle porte sa main gauche levée à son menton. À moins de tenir pour un pouce le doigt le plus long, il faut reconnaître qu'elle en a six...

Le modelé très marqué des narines et des lèvres rapproche ce fragment du précédent et de 252, issus sans doute du même atelier, actif durant le deuxième quart du III^e siècle apr. J.-C.

297. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papageorghiou : fragment inférieur gauche avec femme assise (pl. LXXX)

Provient vraisemblablement du sud de l'île.

33.

Marbre à grains moyens ; épiderme beige bien conservé. Brisé en haut, à droite et en bas.

HOLTZMANN 1973, p. 165, n° 17, fig. 17.

Fragment de la partie gauche d'une stèle encadrée d'un bandeau lisse et d'une plinthe inscrite où se lit :

....]ΙΘ[....

Du relief ne subsiste que le torse d'une femme assise dans un fauteuil plein à dossier concave. Alors que les plis schématiques du vêtement sur le torse et autour du bras droit sont fortement soulignés, le drapé semble inexistant sur les jambes.

Le schéma iconographique, l'exécution du drapé et le style maniéré des lettres appartiennent au groupe 252-255 + 295-296 : première moitié du III^e s. apr. J.-C. ?

298. Inv. 454 : angle inférieur gauche avec jambes d'une femme assise (pl. LXXX)

Lieu et date de découverte inconnus. Entré au musée avant 1935.

29,5 × 32 × 8 ; 1,5. Hauteur des lettres : 2,5-3.

Marbre à grains moyens ; épiderme beige bien conservé. Brisé en haut et à droite. Épaufrures sur l'arête inférieure du cadre.

IG XII *Suppl.* 464 ; DAUX 1967, p. 45, fig. 38.

Angle inférieur gauche d'un relief encadré d'un bandeau large de 4 cm à gauche ; tranche et revers piquetés. Sur la plinthe, haute de 12,5 cm, est gravé, en lettres maladroites :

Ἐλπίς Ἀγορ[....

τῷ ἀνδρὶ μυ[ήμης χάριν]

Le lapicide avait d'abord inscrit Erpis. Plutôt qu'à une inadvertance, on serait tenté d'attribuer cette correction à un souci de purisme, alors que le nom était réellement prononcé Erpis. D'autre part, plutôt que le patronyme d'Elpis, on attend, au datif, le nom et le patronyme du défunt. Cette formule, rare mais attestée à Thasos (*ÉtThas* V, n° 273), permet de placer leur nom sous chacun des personnages représentés.

De la scène ne subsiste que le bas du fauteuil plein et les jambes de la femme qui y est assise. Elle est vêtue d'un *chiton* et d'un *himation* ; ses pieds reposent sur un tabouret massif, sommairement mouluré. Tout à droite, le pied gauche, vaguement animalier, de la table aux fruits.

L'ampleur de la plaque, le vêtement d'Elpis et le mobilier, comme la graphie de l'inscription, conduisent à dater cette stèle du II^e s. apr. J.-C.

299. Inv. 3037 : fragment inférieur gauche inscrit (pl. LXXX)

Trouvé le 22 juin 1971 dans le fossé de la forteresse médiévale, aux abords ouest de l'agora.

20 × 24 × 6,5. Hauteur des lettres : 2,5.

Marbre à grains moyens ; épiderme usé et brun, égratigné par diverses épaufrures. Brisé en haut et à droite ; l'angle inférieur gauche manque.

Partie inférieure gauche d'une stèle encadrée d'un bandeau et d'une plinthe, haute de 13 cm, où est gravé :

Σοῦδις [.....
ὁ καὶ Βω[....
χα[ῖρε]

Le revers, dégrossi, présente des traces de ciment qui indiquent un remploi : la stèle a dû être débitée pour fournir des matériaux aux constructeurs de la forteresse médiévale contrôlant le port.

Du relief ne subsiste que le bas du fauteuil plein où est assise la femme, dont les pieds sont posés sur un tabouret sans moulures ; un pan de drapé tombe en zigzag jusqu'à terre. Ce détail, qui ne se rencontre pas sur les groupes du type tardif avancé (252-255 et 261-264), pourrait indiquer une date plus haute, encore dans le II^e siècle apr. J.-C.

300. Inv. 1594 : fragment avec pieds de la femme assise (pl. LXXX)

Entré au musée durant l'hiver de 1960. Trouvé dans la partie sud de la ville moderne, « près de l'atelier de Hadjimanolis », c'est-à-dire hors du rempart antique, dans la nécropole de Patarghia.

23 × 23,5 × 11,5 ; 3,5.

Marbre à grains fins ; épiderme beige, bien conservé ; traces de peinture blanche en bas. Fragment brisé de tous côtés.

Fragment de la partie inférieure d'un grand relief, dont le revers est soigneusement dressé. On y voit, sur un tabouret vaguement mouluré, les pieds de la femme assise, traités en une masse informe mais pourvue d'une semelle. Les jambes sont enveloppées dans le *chiton* et l'*himation*, aux plis rudimentaires. À droite, partie gauche d'une table ronde au plateau très épais, dont le pied gauche, au contour incertain, se détache à peine du fond, tout comme l'étau transversal.

La présence du tabouret, le vêtement en deux pièces, la structure de la table conduisent à dater du II^e siècle apr. J.-C. ce fragment ingrat.

STÈLES FUNÉRAIRES À BANQUET INCLASSABLES (301-313)

Un certain nombre de documents (301-306) n'entrent pas dans le cadre typologique précédemment défini, soit par leur singularité (301-302), soit à cause de leur caractère fragmentaire (303-306). D'autres enfin (307-313) ne sont connus que par des descriptions insuffisantes (307-308), soit seulement par le biais de l'inscription qu'ils portaient (309-313).

301. Inv. 2725 : stèle funéraire familiale (pl. LXXXI)

Trouvée en 1970, près de Potos, au sud de l'île.

57 × 58 × 8,5 ; 3.

Marbre bleuté à gros grains ; épiderme rosâtre bien conservé. Stèle intacte, dans la mesure où le cadre n'a sans doute jamais été plus rigoureusement défini ni le modelé des figures plus achevé.

Stèle d'une orthogonalité approximative, dont la plinthe va s'amenuisant vers la gauche. Le champ est occupé par une scène de banquet, aussi singulière par sa composition que par l'exécution.

À droite, une femme est assise de trois-quarts sur un siège sans dossier, les mains posées sur les genoux ; elle est vêtue d'une robe à manches longues, serrée sous les seins par une large ceinture. Au centre, sur un lit dont la déclivité suit la pente de la ligne de sol, un homme est couché, tenant un gobelet dans sa main gauche. Devant lui, une petite table ronde aux pieds désarticulés porte des fruits informes. À gauche, un jeune garçon est debout, la jambe droite sur un haut cube, le genou gauche fléchi, appuyé sur l'extrémité du lit. Il est vêtu d'une courte tunique à manches longues, serrée à la taille par une ceinture. Les visages des trois personnages sont vus de face. Ceux du banqueteur et de l'enfant sont flanqués de grandes oreilles gravées sur le fond.

Ce relief primitif montre comment un amateur a essayé d'adapter à son goût le thème dominant de l'iconographie funéraire thasienne à l'époque impériale. Alors que les sculpteurs professionnels ne se hasardaient plus qu'à des variantes minimales, il a osé bouleverser la routine iconographique pour exprimer ce qui lui tenait à cœur. C'est évidemment ici un portrait de famille – la stricte frontalité et l'isocéphalie des têtes l'indiquent assez ; le banquet n'est plus dès lors qu'un canevas formel vide de sens. L'ingéniosité maladroite de ce sculpteur amateur se donne libre cours dans l'attitude du garçon : est-ce pour le mettre sur le même plan que ses parents ou pour évoquer son caractère turbulent qu'il lui a donné cette posture étonnante ?

Cette pièce exceptionnelle, animée d'une volonté d'expression ingénue, n'est sans doute pas postérieure aux types ordinaires : la forme des pieds de la table s'inspire de documents des II^e-III^e siècles apr. J.-C.

302. Inv. 1031 + 1870 : fragment supérieur gauche avec deux personnages (pl. LXXXII)

Le fragment inférieur inv. 1870 avait été vu par Ch. Picard, en juin 1911, dans la collection du docteur G. Christidis : Arch THASOS 2-C THA 3, p. 35, n° 43. L'origine du fragment supérieur inv. 1031 est inconnue.

42 × 29,5 × 11 ; 3,5.

Marbre à grains moyens ; épiderme beige et usé. Relief formé de deux fragments raccordés, brisé à droite et en bas. Le fragment supérieur (inv. 1031) a beaucoup plus souffert que l'autre : les visages ont été martelés.

Partie supérieure d'une stèle encadrée d'un bandeau large de 5,5 cm. La tranche est seulement dégrossie, mais le revers est dressé.

Deux hommes vêtus de la tunique à manches courtes et de l'*himation* sont représentés, le buste et la tête de face, mais couchés sur un lit couvert d'un drap qui retombe en arrondi au premier plan. Celui de gauche ne tient pas de récipient dans sa main gauche, comme c'est l'usage. On est ici en présence d'une représentation hybride, qui tient à la fois des stèles où figurent, parfois en rangées superposées, les bustes d'une famille entière¹²⁴ et des stèles à banquet. Dans le fragment conservé,

124. Elles sont très fréquentes en Macédoine : *CatSalonique* I, n°s 121-124, 126-129 ; III, n°s 589-595.

rien ne rappelle plus le banquet, si ce n'est la posture très gauche des personnages, que l'artisan n'a pu se résoudre à couper à la hauteur du buste. On voit ici combien la résistance est forte aux influences extérieures, peut-être plus par routine et maladresse que par attachement raisonné à la tradition.

II^e siècle apr. J.-C.

303. Inv. 1848 + 2204 : corps d'un banqueteur allongé (pl. LXXXII)

Lieu et date de découverte inconnus.

22 × 48,5 × 10,5.

Marbre à grains fins ; épiderme usé, beige à droite, noir à gauche. Les deux fragments (inv. 2204 à gauche et inv. 1848 à droite), raccordés par J. Marcadé en 1970, sont brisés de tous côtés. Grande épaufrure sur le bras gauche.

Fragment central d'un grand relief au revers dressé, portant le torse et les jambes d'un banqueteur, vêtu d'une tunique et d'un *himation*. Le bras gauche manque, mais la main subsiste, qui tient un *skyphos* sur la paume.

Le drapé assez différencié et l'ampleur de la composition incitent à dater ce fragment de la haute époque impériale, bien que la position de la main soit sans parallèle à cette époque.

304. Inv. 638 : angle supérieur gauche avec silhouette de femme (pl. LXXXII)

Lieu et date de découverte inconnus.

18,5 × 19,5 × 8,5 ; 3,5.

Marbre à grains fins, friable ; épiderme ocre très usé. Brisé à droite et en bas.

Angle supérieur gauche d'un relief dont la tranche est dressée et le revers piqueté. Pas d'encadrement. Subsistent en silhouette la tête et le torse vus de profil d'une femme, dont la tête est couverte d'un voile.

I^{er}-II^e s. apr. J.-C.

305. Inv. 2784 : main gauche d'un banqueteur ? (pl. LXXXII)

Trouvée le 27 juillet 1970 dans la fouille des abords ouest de l'agora.

12,5 × 10,5 × 5.

Marbre à gros grains ; épiderme beige usé. Fragment brisé de tous côtés.

On reconnaît un poignet, couvert par le bord d'un vêtement, et une main gauche, dont les doigts devaient tenir quelque chose : peut-être le *skyphos* que tient d'habitude le banqueteur sur les reliefs du type récent, tels que 185.

I^{er}-II^e s. apr. J.-C.

306. Fragment avec lit et table ronde, disparu (pl. LXXXII)

Vu et dessiné en 1910 par Ch. Picard aux Calyves de Casaviti, aujourd'hui Prinos : Arch THRACE 2, f. 48v, avec croquis. Non revu en 1926, non plus qu'en 1959.

31 × 26. Hauteur des lettres : 0,8.

Fragment inférieur droit, brisé de tous côtés, d'une stèle à banquet : on reconnaît un pied du lit où est couché le banqueteur et la table aux pieds tournés, chargée de fruits.

Ch. Picard a lu sur la plinthe :

....]φια[....

La forme simplifiée des pieds de la table conduirait à dater ce relief assez tard dans le II^e siècle apr. J.-C.

307. Stèle de Valérianos, disparue

Vue par W. Deonna en 1907 chez P. Voulgaridis, vice-consul de France à Cavala ; vue en 1910 au même endroit par Ch. Picard et A. J. Reinach : *Arch THRACE* 2, f. 61r. Disparue depuis.

60 × 40.

DEONNA 1909, col. 26, n° 44 ; *IG XII Suppl.* 462.

Traduction de la description de W. Deonna : « Le mort, allongé sur une *clinè*, est appuyé sur le coude gauche. Devant lui “*delphica*” avec divers aliments. À ses pieds, sa femme, assise sur un siège, les pieds posés sur un tabouret, écarte de sa main gauche un pan de son voile ».

Sous le relief est inscrit :

Οὐαλεριανὸς
Οὐαλερίου
χαῖρε

L'absence apparente de tout serviteur pourrait faire classer ce relief dans le type tardif : II^e-III^e siècles apr. J.-C.

308. Stèle funéraire d'un enfant de Timarchidès

Vue par J. Baker-Penoyre au métoque de Vatopédi, à Liménas (bâtiment sur le vieux port, aujourd'hui surnommé le Caloyerico). Disparue depuis.

45 × 25 × 6.

J. BAKER-PENOYRE, *JHS* 29 (1909), p. 93-94 ; *IG XII* 8, 681.

Traduction de la description de J. Baker-Penoyre : « Un homme est étendu, tourné vers la gauche, la main droite placée derrière sa tête, la gauche tenant une coupe. À gauche est assise sur le lit une femme qui tient un oiseau dans sa main droite. Sous le lit, c'est-à-dire au premier plan, une table à trois pieds où sont posés des grenades et d'autres fruits. En bas à droite, une petite figure prend des fruits sur la table, peut-être pour les placer dans un repli de son vêtement ».

Inscription :

..Τι]μαρχίδου προσφιλῆς
χαῖρε

Le geste du banqueteur, s'il est bien tel, est unique à Thasos¹²⁵, de même que l'oiseau que tiendrait la femme. La présence du petit serviteur permet de dater ce document de la haute époque impériale : I^{er}-II^e s. apr. J.-C.

125. On le trouve sur un relief attique du IV^e s. av. J.-C. passé en vente à Bâle en 1963 : DENTZER 1982, R 447, fig. 669.

309. Stèle funéraire d'Hérodotos, fils de Zeipas

Vue à Panaghia par A. Conze en 1858, puis par C. Fredrich en juin 1904, chez Sôtiris. Disparue depuis.
15 × 45. Hauteur des lettres : 2,5.

CONZE 1860, p. 27 ; C. FREDRICH, *AM* 33 (1908), p. 244 ; *IG XII* 8, 577 ; DANA 2014, *s.v.* « Zipa », p. 402 (sept autres occurrences à Thasos).

Sous le relief au banquet, l'inscription :

Ἡρόδοτος Ζειπᾶ προσ-
φιλῆς χαῖρε

Époque impériale.

310. Stèle funéraire de Manta

Vue par C. Fredrich en juin 1904, dans le café de D. Politis, à Théologo ; vue en 1907 par J. Baker-Penoyre, encadrée dans le mur d'une maison jouxtant le corps de garde, toujours à Théologo. Disparue depuis.
Hauteur des lettres : 2,5.

IG XII 8, 611 ; M. TOD, *JHS* 29 (1909), p. 97 ; BERNARD, SALVIAT 1967, p. 608 ; DANA 2014, *s.v.* « Manta », p. 208 (huit autres exemples) ; *s.v.* « Dola », p. 155 (un autre exemple à Thasos).

Sous le relief représentant un banquet, inscription :

Μαντα Δολαδες
χαῖρε

Les autres exemples connus à Thasos du nom féminin Manta, qui est thrace, datent tous des II^e et III^e siècles apr. J.-C.¹²⁶.

311. Stèle funéraire de Zeipas, fils de Codratos

Vue à Mariès, en 1926, par A. Bon : « placée récemment dans une fontaine ». Disparue depuis.

BON 1930, p. 170 ; *ÉtThas* V, p. 145, n° 293, et p. 225, n° 390 ; DAUX 1967, p. 33 ; DANA 2014, *s.v.* « Zipa », p. 402 (sept autres occurrences à Thasos).

A. Bon a lu sous le relief :

Ζειπας Κοδρ[άτου
προσφιλῆς χαῖρε

Haute époque impériale.

312. Stèle funéraire de Zôsimos, fils de Dionysios

« Trouvée près de la mer ». Vue à Casaviti par C. Fredrich, en juin 1904, dans une maison. Disparue depuis.
24 × 25. Hauteur des lettres : 2,5.

IG XII 8, 628.

Fragment d'une stèle portant un relief à banquet et l'inscription :

Ζώσιμος Διον[υσίου]

Époque impériale.

¹²⁶. *ÉtThas* V, p. 146.

313. Stèle d'un fils de Pantanomiôn

Vue par A. de Ridder, en mai-juin 1892, encastrée dans le mur droit de l'église de Liménaria. Disparue depuis.

A. DE RIDDER, *BCH* 17 (1893), p. 126, n° 4.

Fragment droit d'un relief à banquet portant l'inscription :

...]πης Παντανομί[ω]νος
χαῖρε

Époque impériale.

COMMENTAIRE

Les quelque cent soixante-quinze reliefs à banquet découverts jusqu'ici à Thasos¹²⁷ constituent la série de ce type la plus riche et la plus longue qui soit connue à ce jour dans le monde grec : le plus ancien relief thasien (154), un des chefs-d'œuvre de la sculpture locale et l'un des tout premiers reliefs connus de ce type, inaugure une suite de documents votifs de grand format, généralement de haute qualité, qui se poursuit jusqu'à la mutation funéraire du thème, où celui-ci perd en qualité ce qu'il gagne en fréquence. Or sur aucun autre site producteur les deux modes – votif et funéraire – du thème ne sont représentés d'une manière aussi équilibrée : à Athènes, l'abondance d'une main d'œuvre très qualifiée, formée sur l'Acropole¹²⁸, et la présence d'une classe moyenne relativement prospère et nombreuse, expliquent le grand nombre de reliefs votifs à banquet¹²⁹, mais cette production ne survit pas à la loi somptuaire de Dèmétrios de Phalère, qui prive en 317 les ateliers attiques de leur ressource de base¹³⁰ et, lorsque les reliefs funéraires réapparaissent en Attique, le thème du banquet n'y figure pas¹³¹. À Samos, inversement, le thème n'est attesté d'une manière significative qu'à partir de la fin du III^e siècle av. J.-C., c'est-à-dire sous son mode funéraire¹³². Il en va de même

127. Deux reliefs n'ont pas été pris en compte dans le précédent catalogue : 1) « le bas-relief du repas funéraire vu chez le beau-frère de Charreyron a été trouvé dans le terrain appartenant au maçon Chr. Sovalis, près de l'église » : Arch THASOS 2-C THA 5, p. 17 (A. J. Reinach). Allusion trop vague. 2) Le relief d'Istanbul MArch 201 (MENDEL 1914, III, 978), quoique d'origine inconnue, a été tenu pour thasien par G. Mendel et Ch. Picard (*BCH* 78 [1954], p. 275, n. 3) pour deux raisons : le marbre serait thasien, ce que je n'ai pu vérifier, à cause de l'exposition du relief à grande hauteur ; les sphinx qui ornent le fauteuil seraient spécifiquement thasiens. En fait, ce motif, qu'on trouve effectivement sur des stèles thasiennes (323-325) d'époque hellénistique, se rencontre également sur des documents non thasiens, aussi bien pour la *clinè* que pour le fauteuil : PFUHL, MÖBIUS 1979, p. 360, n. 76, p. 362, n. 100. Si la présence de la femme à droite n'est pas sans exemple à Thasos (215-216), tous les accessoires accumulés dans l'angle supérieur gauche du relief sont inusités à Thasos : la tête de cheval, qui apparaît derrière un rideau au bord supérieur arrondi, n'est attestée que par le relief perdu 168 ; le tronc d'arbre est lui aussi très rare ; quant à la crédence (*kylikion*) où sont posés à l'envers deux bols sans pied, elle est inconnue à Thasos, mais bien attestée ailleurs (PFUHL, MÖBIUS 1979, p. 365-366), notamment à Samos : *ibid.*, n^{os} 1526, 1639, 1908, 1915, 1916. En revanche, ce relief pseudo-thasien est très proche du relief l'Istanbul MArch 1030 (MENDEL 1914, III, 975), qui provient de Samothrace. Cette origine pourrait expliquer à la fois la nature du marbre, thasien, et le type iconographique, non thasien (les deux reliefs, *ibid.*, 975 et 978, sont reproduits par RICHTER 1966, fig. 414 et 415). Sur les douze reliefs entrés récemment au musée de Thasos (jusqu'en juin 2013), la plupart (inv. 3779, 3781, 3810, 3813, 4423, 4224, 4226) sont des fragments peu significatifs, qui n'ont qu'un intérêt statistique. Les cinq autres ont été cités en note à propos de la particularité qui les distingue.

128. Sur l'influence du Parthénon sur les reliefs attiques de la fin du V^e s., E. KJELLBERG, *Studien zu den attischen Reliefs des V. Jahrhunderts v. Chr.* (1926), p. 125-146.

129. L'étude de THÖNGES-STRINGARIS 1965 comprend, sur un total de deux cent deux reliefs à banquet, la plupart antérieurs au III^e siècle av. J.-C., soixante-quatorze reliefs votifs attiques, en très grande majorité du IV^e s. av. J.-C. Le thème commençait à apparaître sur les stèles funéraires attiques lorsqu'elles furent interdites : FABRICIUS 1999, p. 27-30, en connaît dix-neuf (p. 28, n. 46), tous catalogués par A. Scholl dans son étude sur les stèles attiques à champ restreint : *Die attischen Bildfeldstelen des 4. Jhs. v. Chr.* (1996), p. 149-159.

130. J. KIRCHNER, *AEphem* 1937.1, p. 338-340 ; *id.*, *Antike* 15 (1939), p. 93-97 ; H. MÖBIUS, *AM* 71 (1956), p. 119-121 ; NEUMANN 1979, p. 75.

131. Ni le corpus de CONZE 1893-1914, ni l'étude d'A. MÜHSAM, « Attic Grave Reliefs of the Roman Period », *Berytus* 10 (1952), p. 53-114, n'en contiennent.

132. Quelques fragments de la fin de la période archaïque pourraient avoir représenté des scènes de banquet : Br. FREYER-SCHAUENBURG, *Samos XIII. Bildwerke der archaischen Zeit und des strengen Stils* (1974), n^{os} 123-126 ; seuls quatre documents, n^{os} 104, 106a, 138 et 139 datent d'avant 175 av. J.-C. : HORN 1972, p. 59-63. Le corpus de PFUHL, MÖBIUS 1979 ne contient pas moins de quatre-vingt-huit reliefs à banquet samiens et l'étude de FABRICIUS 1999, p. 111-163, pl. 1-14, en dénombre une centaine d'époque hellénistique.

à Cyzique¹³³ et à Byzance¹³⁴ – ce qu'on pourrait être tenté d'attribuer à l'absence, dans ces cités, de fouilles *intra-muros* extensives qui seules pourraient amener la découverte de reliefs à banquet votifs.

Il convient à ce propos de souligner qu'*aucun* document thasien, qu'il soit votif ou funéraire, n'a été trouvé en place : il s'agit toujours de trouvailles fortuites ou de documents déplacés et remployés dès l'Antiquité tardive ou à l'époque moderne. Le nombre de reliefs à banquet votifs n'en est dès lors que plus frappant, puisqu'il ne provient pas de la fouille systématique d'*hèrôa*. Il semble donc qu'il y ait eu à Thasos une tradition locale très vivace, qui remonte à la formation même du thème en sculpture. Grâce à cette continuité, on peut y suivre, mieux que partout ailleurs, l'évolution de l'iconographie et du sens de ce thème.

ÉVOLUTION ICONOGRAPHIQUE

Les trois types – ancien, récent et tardif – qui ont été définis lors de la présentation des documents ne se succèdent pas d'une manière absolue, ils se chevauchent : ce sont des moments d'équilibre du thème qui résultent, soit de l'apparition ou de la disparition progressive de certains éléments, soit de la transformation de certains autres. Cette évolution concerne beaucoup plus, comme on va le voir, les accessoires (*Beiwerk*) du thème – animaux et objets – que ses personnages.

1. LES PERSONNAGES

Leur nombre a beaucoup varié : sans tenir compte des exceptions, il est d'abord de trois (154-160), puis passe à six-huit (163-169) – voire à onze (173) ou treize (174) sur des documents exceptionnels, pour se stabiliser longtemps à quatre (182-197) avant de revenir à deux (252-262). Cette variation est due essentiellement à l'instabilité du nombre de comparses, qui contraste avec la quasi-invariabilité de celui des protagonistes.

a. Les protagonistes

Depuis l'origine (154) jusqu'à la fin (252), le noyau du thème reste à peu près invariable : un homme est à demi allongé face à sa femme, assise. La prééminence du banqueteur est essentielle : pour qu'il y ait « banquet », au sens iconographique du terme, il faut et il suffit que soit représenté, plus au moins explicitement, un homme allongé sur un lit de banquet (*clinè*) ; en revanche, la femme assise seule, même en face d'une table portant des mets (274-277), ne suffit pas à faire banquet : dissociée de l'homme allongé, elle ne se distingue du thème traditionnel de la femme assise

133. PFUHL, MÖBIUS 1977-1979 y avaient recensé quarante-cinq reliefs à banquet, mais FABRICIUS 1999, p. 277-334, pl. 35-48, en connaît plus du double seulement pour l'époque hellénistique, grâce aux recueils de E. SCHWERTHEIM, *Die Inschriften von Kyzikos* (1980, 1983), et de M. CREMER, *Hellenistisch-römische Grabstelen im nordwestlichen Kleinasien I. Mysien* (1991).

134. FIRATLI 1964, *passim* : trente-sept stèles à banquet, vingt-trois pour des hommes, quatorze pour des femmes ; FABRICIUS 1999, p. 225-275, pl. 22-33, en dénombre plus d'une cinquantaine d'époque hellénistique.

de profil que par la présence incongrue de la table. Cette désarticulation tardive¹³⁵ est un symptôme du dépérissement de l'iconographie grecque : faute de disposer d'un autre type de femme assise, on emprunte le motif au thème du banquet, en méconnaissant son sens.

La position du banqueteur et de sa parèdre féminine sont également presque invariables. Sauf rares exceptions (154, 215-216, 281, 301)¹³⁶, dont la seule notable est fournie par le grand relief d'Istanbul (154), exceptionnel à cet égard aussi, la femme fait face au banqueteur. Dans le type ancien, elle est quelquefois assise près de lui sur la *clinè* (157, 159, 160, 167, 168, 180), ce qui confère à la scène une nuance de familiarité qu'on peut tenir pour attique, tant elle a été prise dans l'Athènes du iv^e siècle¹³⁷. Dans la version funéraire du thème, l'union du couple par-delà la mort est parfois affirmée par la *dexiôsis* (170, 185, 206, 209, 224, 248), que les stèles attiques ont si souvent représentée au iv^e siècle. Sur quelques reliefs tardifs, où le désir de représenter le groupe familial occulte le sens premier du thème, la femme porte sur ses genoux un petit enfant (265-267, 286). Il est très rare que la femme soit engagée dans une autre action : servir à boire au banqueteur (160, 164) ou préparer une bandelette qu'il va ceindre (175). Sur la plupart des reliefs cependant, la femme est assise sur un siège – vue d'abord de profil, puis de trois-quarts, parfois enfin presque de face, suivant la dérive funéraire du thème, qui lui donne peu à peu plus d'importance. Elle se borne à faire un geste de dévoilement : d'abord, lorsque sa tête est nue, elle écarte de son buste un pan de son manteau ; puis, quand celui-ci couvre sa tête, elle l'écarte de son visage. Le passage d'une formule à l'autre semble coïncider avec la mutation de sens que connaît à Thasos le thème du banquet durant le iii^e siècle : le relief 170, incontestablement funéraire puisqu'il a été trouvé dans la nécropole et qu'il présente le motif funéraire de la *dexiôsis*, est le plus ancien à présenter une femme à la tête couverte¹³⁸.

135. Un autre exemple de cet isolement est fourni par une stèle de Comotini (MArch 30 ; CONTOLÉON 1970, p. 35, n. 1, pl. 16.2), qui pourrait être une exportation thasienne ; le marbre n'y contredit pas, ni la facture : le revers est piqueté, la tranche dressée, le champ du relief creusé et l'inscription gravée sur le plan d'apprêt du bloc, tel qu'il a été préalablement poli : on observe à gauche un léger ressaut, dont la surface irrégulière correspond vraisemblablement à l'état de dégrossissement du bloc, lorsqu'il a été livré à l'atelier – détail que l'on trouve sur des reliefs thasiens, notamment 95 et 252. Si le minuscule tabouret et le siège sans dossier à pieds tournés sont, tout comme le couronnement à fronton, une maladroite réminiscence de formules antérieures classicisantes, le type de la femme, qui écarte un voile épais, avec son visage un peu gras, aux lèvres et au nez très charnus, est très proche des documents thasiens de la première moitié du iii^e siècle apr. J.-C. (252-253 ; 261-262 ; 269 ; 271 ; 275-276 ; 290).

136. Deux stèles du Louvre provenant de Grèce du Nord – l'une, très grande (MA 826), rapportée d'Ainos par Champoiseau (i^{er} s. av. J.-C.-i^{er} s. apr. J.-C.), l'autre provenant de Thessalonique (MA 1428 : *IG X 2*, 1, 905 ; *BCH 97* [1973], p. 594, fig. 9 : probablement du i^{er} s. apr. J.-C. à cause du fauteuil à dossier concave) présentent aussi cette disposition. Elle se rencontre fréquemment à Cyzique : FABRICIUS 1999, pl. 35-37, pl. 43-48, mais presque exclusivement lorsqu'il faut représenter deux femmes assises ; de même à Samos, *ibid.*, pl. 4, 5, 10-13.

137. DENTZER 1982, p. 316-317, pl. 67-71, 74-82. Un relief soigné, avec épistyle rapporté, trouvé en 1972 sur le site de l'université de Thessalonique (MArch 11.507 ; *CatSalonique I*, p. 37-39, n° 21, fig. 43) est un autre témoignage de l'influence attique en Grèce du Nord dans la seconde moitié du iv^e s.

138. Ce critère de distinction entre banquets votifs et funéraires, s'il est valable dans l'état actuel de la documentation thasienne, est loin de l'être absolument ailleurs : les reliefs votifs attiques réunis par DENTZER 1982 (*supra* n. 137) présentent quelques exceptions : R 148, 196, 198a, 220, 387, 399, 413. Cependant, le corpus de PFUHL, MÖBIUS 1979 englobe des documents qui vérifient ce critère : les reliefs 1556, 1563, 1836, 1859, 1868, 1909, où la femme est nue tête, sont des reliefs votifs. Les documents de Byzance, Cyzique, Samos et Rhodes réunis par FABRICIUS 1999 semblent également valider ce critère, dont l'intérêt est de contribuer à établir la fonction des reliefs à banquet durant la période critique du haut hellénisme où le thème change de sens : il est clair qu'à plus haute époque, les reliefs à banquet sont exclusivement votifs et qu'à basse époque, ils sont funéraires, sauf très rares exceptions classicisantes.

Le vêtement de la femme reste à peu près identique jusqu'au III^e siècle apr. J.-C. : elle est vêtue d'un *chiton* ceinturé à la taille et d'un *himation* qui enserre ses jambes. Ce n'est qu'à cette date tardive qu'apparaît une robe à manches longues cousues – encore n'est-ce peut-être qu'une simplification maladroite de l'antique *chiton*... Le voile de tête est d'abord constitué par un pan de ce manteau, avant d'être, aux II^e-III^e siècles apr. J.-C., une épaisse coiffe indépendante (253, 261, 269, 271, 275, 288, 290), dont l'agencement particulier, typique de Thasos semble-t-il, est difficile à comprendre¹³⁹.

Le banqueteur, quant à lui, présente encore moins de variantes : sa position à demi allongée reste la même durant toute l'évolution du banquet. Durant la phase votive du thème, il est torse nu, le bras droit levé tenant une patère ou un rhyton, vu de profil ou de face, mais toujours barbu : c'est un chef de famille, voire un patriarche qui est représenté. À partir du III^e siècle av. J.-C., quand la fonction funéraire prend le dessus, le banqueteur est vêtu, sous l'*himation*, d'une tunique à manches courtes ; il est alors imberbe ou barbu, suivant la mode de l'époque. Son bras droit, à moins de *dexiôsis*, repose sur sa jambe droite fléchie : c'est maintenant de la main gauche qu'il tient le vase à boire, *skyphos* ou bol, quand il ne tient pas un rouleau de papyrus (186-190, 203, 205, 206, 225, 226, 228)¹⁴⁰.

Dès les débuts votifs du thème, le banqueteur peut être dédoublé, voire démultiplié (170-174), ce qui est très rare ailleurs à ce stade de l'évolution du thème¹⁴¹ ; sous sa forme funéraire, il présente parfois deux banqueteurs (202-206 ; 223-228)¹⁴², qui sont certainement dans un rapport familial très étroit : frères ou père et fils.

b. Les comparses

Le banqueteur est très rarement représenté tout seul (162 ; 198-201 ; 272-273) : sa position veut qu'il soit servi. Dans un cas seulement, il l'est directement par sa femme (164). Dans la première phase de l'évolution du thème, il est servi généralement par un échanson, dont la taille est à peu près compatible avec celle des protagonistes, quoique la tendance à la miniaturisation apparaisse dès la fin du IV^e siècle sur des documents où l'influence attique est manifeste (166-167), probablement pour indiquer qu'il est, comme les adorants, d'une nature autre que celle des protagonistes. La nudité de ce jeune garçon, où l'on a voulu voir la preuve que ces reliefs représentent la vision du banquet des Bienheureux aux Champs-Élysées¹⁴³, semble au contraire un trait réaliste : les remarques de B. Fehr et de J.-M. Dentzer¹⁴⁴ ne laissent guère de doute à ce sujet. C'est un usage qui apparaît

139. On la trouve également, plus détaillée, sur un certain nombre de médaillons funéraires : HOLTZMANN 2017.

140. Ce détail n'est pas fréquent. On le trouve surtout à Odessos : PFUHL, MÖBIUS 1979, n^{os} 1693, 1453, 1703, 1416, 1727, 1747, 1750, dont il est un des traits iconographiques distinctifs, et quelquefois à Byzance (*ibid.*, n^{os} 2035, 2037 ; FIRATLI 1964, n^{os} 34-37, 84 ; FABRICIUS 1999, pl. 28a, 31a, 32 : elle parle à ce sujet de « Bildungsmahl », p. 248-254).

141. Un fragment de Samos, aujourd'hui perdu, représente trois banqueteurs imberbes : THÖNGES-STRINGARIS 1965, n^o 145, Beil. 26.2, « vers 250 av. J.-C. » ; HORN 1972, n^o 104, pl. 68 : « 1^{er} quart du III^e s. », p. 8. Peut-être était-ce, comme 172, la représentation d'un banquet de thiase.

142. C'est fréquemment le cas à Samos aux III^e-II^e s. : FABRICIUS 1999, p. 113-115.

143. HAUSMANN 1960, p. 25.

144. FEHR 1971, p. 101 ; DENTZER 1982, p. 147.

dans la première moitié du VI^e siècle et se perpétue durant l'époque classique¹⁴⁵, jusqu'à l'embourgeoisement du thème : les représentations anciennes les plus réalistes du banquet – celles où ne figure pas l'épouse trônante... – comportent un jeune échanton nu : ainsi la peinture murale de la Tombe du plongeur de Posidonia-Paestum¹⁴⁶.

Au moment même, semble-t-il, où le banquetteur apparaît le torse vêtu et la femme la tête voilée, l'échanton se retrouve miniaturisé et vêtu d'une tunique courte. Alors que sa place était jusque-là très variable dans la composition et liée à celle du *dinos* ou du cratère où il puise le vin, elle est désormais immuable : à la tête de la *clinè*, au premier plan, dans une attitude d'attente, souvent une petite louche en main (187, 188, 206, 207, 242) qui rappelle seule sa fonction, car le grand vase à vin a disparu, ou bien saisissant un fruit sur la table (183, 184, 203, 205, 206, 210, 217, 240, 247, 248, 251) – un motif qu'on peut qualifier de thasien, puisqu'il ne se rencontre que très exceptionnellement ailleurs¹⁴⁷. Une seule fois (191) apparaît un second serviteur, qui fait la lecture à son maître, debout à son chevet.

Dans le type récent, une servante également minuscule, qui tient contre elle une boîte (182-187, 229, 231-238), fait généralement pendant à gauche au serviteur. Elle manque plus souvent (192-194) que l'échanton (195) : si ce dernier avait d'emblée un rôle précis dans la scène, la servante est au contraire un motif hétérogène, emprunté au répertoire des stèles funéraires de femmes, qui n'a d'autre raison d'être que d'équilibrer formellement la composition. C'est sans doute pourquoi aussi, lorsque les serviteurs disparaissent graduellement au cours du II^e siècle apr. J.-C., le pseudo-échanton semble subsister plus longtemps (269-270).

D'autres comparses apparaissent, mais seulement à partir du IV^e siècle. Alors que les reliefs les plus anciens (154-162) ne présentent aucun adorant, au point qu'on pourrait les tenir, sans doute à tort, pour des reliefs de culte plutôt que des reliefs votifs¹⁴⁸, voici qu'apparaissent des groupes d'adorants miniaturisés à la façon attique (163, 166, 167, 168), voire des groupes familiaux non miniaturisés (164, 165, 174) – une particularité peu attestée ailleurs. À époque tardive, la scène prend une tournure familiale, avec un enfant en bas âge tenu par la mère (265-267) ou indépendant (301) ou bien un adulte miniaturisé (263, 264).

145. Les échantons adolescents sont déjà appelés *couroi* chez Homère, aussi bien dans l'*Iliade* (I 470 ; IX 175 ; XX 234) que dans l'*Odyssée* (I 148 ; III 339 ; XV 141 : le fils de Ménélas ; XXI 271), ce qui suppose jeune âge et prestance, mais aussi sans doute nudité et noble naissance – ce qui n'exclut pas les privautés (Athénée XIII 603-604 : Sophocle dans un banquet à Chios) : O. MURRAY, « The Culture of the Symposion », dans *A Companion to Archaic Greece* (2009), p. 508-523. J. BREMMER, « Adolescents, Symposion and Pederasty », dans MURRAY 1990, p. 135-148, a montré précisément qu'il s'agit souvent de « fils de famille » (p. 139-140) : la beauté de la descendance masculine serait un élément de prestige social qu'on exhibe en cette occasion.

146. M. NAPOLI, *La Tomba del Tuffatore* (1970), p. 142-143, fig. 33-35 : côté est ; DENTZER 1982, p. 245-246, fig. 585 R 342.

147. On le retrouve fréquemment sur les reliefs à banquet d'Odessos, cité qui semble avoir été sous l'influence de Thasos : PFUHL, MÖBIUS 1979, n^{os} 1416, 1695, 1729, 1747. Il est beaucoup plus rare ailleurs : *ibid.*, n^{os} 1635 (Lydie-Phrygie ?), 1787 (Hiérapolis ?), 2023 (Cyclades ?) ; FABRICIUS 1999, pl. 10a (Samos, Vathy MArch 214). Une grande stèle à trois banquetteurs (I^{er} s. av. J.-C.-I^{er} s. apr. J.-C.), exposée dans l'entrée du musée de Philippes (inv. 1272), présente exactement le motif thasien, mais l'exécution est différente. Enfin, une belle stèle du I^{er} s. av. J.-C., donnée au Louvre (MA 817) par L. F. Despréaux de Saint-Sauveur, consul de France à Salonique, varie le motif, en le confiant à une petite fille de famille ; le style est très proche de documents de Thessalonique ; HAMIAUX 1998, p. 123-125, n^o 130. Le fragment inférieur droit d'un grand relief à banquet connu depuis S. Reinach, aujourd'hui à Comotini (MArch AKM 33) mais provenant de Marônée, qui présente ce détail, pourrait être de facture thasienne : *Inscr. Thrace* 2005, p. 452, E 328, pl. 72 (plutôt I^{er} que III^e s. apr. J.-C.).

148. L'ambiguïté n'est levée par une inscription que pour 161.

Quant aux reliefs avec banquets de groupe (172-173), s'ils empruntent leurs éléments iconographiques – hommes allongés, femmes assises, échanton – au thème du banquet héroïque élaboré au VI^e siècle, c'est pour évoquer, sinon représenter, la fête annuelle d'associations cultuelles mixtes – fêtes dont le déroulement et l'ambiance n'avaient sans doute que peu de rapport avec les banquets de tradition aristocratique : la présence d'un échanton nu dans ce milieu est fort douteuse... L'auteur de 173 s'est facilité la tâche en séparant arbitrairement les éléments iconographiques empruntés au thème du banquet héroïque, tandis que celui de 172, plus ambitieux, a essayé de les conjindre dans une composition plus proche de la réalité, mais formellement peu satisfaisante.

2. LES ACCESSOIRES

On entend sous ce terme¹⁴⁹ tout le mobilier et les objets qui caractérisent la scène et permettent souvent de préciser l'époque de son élaboration. Il faut y inclure les animaux, qui ont une valeur symbolique essentielle pour la compréhension de ces reliefs.

a. Le mobilier du banquet

Ce sont ses deux modernisations qui permettent de distinguer le plus aisément les trois grandes époques du thème, encore que la routine iconographique oblige à supposer un décalage, difficile à apprécier, entre l'apparition de tel ou tel meuble dans la réalité et son adoption sur les reliefs.

La *clinè*, pièce essentielle du mobilier du banquet¹⁵⁰, est d'abord une couche dont les très hauts pieds de section carrée présentent à leur moitié inférieure une échancrure moulurée, décorée au-dessus et en dessous de volutes, dont seul le profil est indiqué sur les reliefs¹⁵¹ ; les peintures sur céramique¹⁵² et les trouvailles de la nécropole royale de Vergina¹⁵³ montrent que ces lits d'apparat étaient souvent décorés d'incrustations et d'appliques précieuses, en ivoire ou en métal. La série thasienne ne présente qu'un seul exemple de *clinè amphiképhalos* (157) et, sur un autre relief (161), les pieds sont droits, sans échancrures ni décor, mais il s'agit plutôt en l'occurrence d'une schématisation figurative que de la reproduction d'un objet réel¹⁵⁴. Le plus souvent, les pieds de la *clinè* disparaissent en grande partie derrière la retombée du drap qui couvre le matelas – usage qui se

149. Qui ne traduit qu'imparfaitement le mot allemand *Beiwerk*, dont E. Pfuhl a le premier montré l'intérêt pour l'appréciation de ce type de documents figurés : « Das Beiwerk auf den ostgriechischen Weihreliefs », *JdI* 20 (1905), p. 47-96 et 123-155.

150. J. BOARDMAN, « Symposium Furniture », dans MURRAY 1990, p. 122-131.

151. C'est le type B défini par KYRIELEIS 1969, p. 118-123 et 173-177, qui apparaît vers le milieu du VI^e s. av. J.-C. et serait une création grecque, alors que le type A, aux pieds tournés, est un emprunt à l'Orient sémitique ; RICHTER 1966, p. 58-61, fig. 310-329.

152. L'une des *clinaï* peintes les plus détaillées est celle du *skyphos* du Peintre de Brygos, à Vienne : *supra* n. 6 p. 77 ; RICHTER 1966, p. 60, fig. 316.

153. ANDRONICOS 1984, p. 121-131, restitution fig. 75 ; Vergina, *The Great Tumulus, Archaeological Guide* (1994), p. 97-104 (A. Kottaridou).

154. Il existe cependant des *clinaï* à pieds angulaires simples : RICHTER 1966, p. 62, fig. 331-334 ; c'est le type C de KYRIELEIS 1969, p. 177-181. Résumé de cette typologie : DENTZER 1982, p. 328-329 ; approfondissement : BAUGHAN 2013, p. 15-86.

généralise au début du iv^e siècle¹⁵⁵. Le bras gauche du banqueteur est appuyé sur un ou deux petits coussins – parfois sur un gros coussin plié en deux (161, 175) – posés sur le chevet surélevé (*anaclintron*) de la *clinè*.

Toute cette literie d'apparat¹⁵⁶ devait être chatoyante et richement brodée : sur le grand relief 154 au moins, elle était certainement peinte.

À cette *clinè* de grand luxe succède sur les reliefs thasiens une couche dont les pieds tournés¹⁵⁷ sont composés d'une superposition d'éléments coniques et cylindriques¹⁵⁸. Il est difficile d'en saisir l'apparition dans la série thasienne, car le pied droit de la *clinè* est la plupart du temps caché, soit par le drap, soit par la présence au premier plan du petit serviteur. Sur le grand relief votif 191, du i^{er} siècle av. J.-C., dont la composition étirée en largeur laisse dégagés les pieds de la *clinè*, apparaissent deux pieds où des figures de sphinge supportent un empilement de disques – type que l'on trouve à Thasos et ailleurs sur des meubles de même époque¹⁵⁹. Cependant les pieds tournés que montrent certains reliefs un peu postérieurs (i^{er} s. av. J.-C.-i^{er} s. apr. J.-C.), 190 et 204, sont plus simples ; en revanche, leur chevet présente un *fulcrum* à tête de lion, attesté aussi sur 186-188¹⁶⁰. Le matelas et le drap qui le recouvre restent encore de règle.

Durant le i^{er} siècle apr. J.-C. s'impose un nouveau type de *clinè*, que son haut dossier incurvé apparente à un canapé ; ses pieds sont également tournés, mais beaucoup plus simples que précédemment. À Thasos, le relief 246, où seul ce canapé diffère du type récent, donne à penser que ce meuble a pu apparaître dès le milieu du i^{er} siècle, soit à peu près en même temps qu'à Rome¹⁶¹. Sans

155. Les quelques reliefs non thasiens antérieurs à cette date ne présentent pas ce trait : THÖNGES-STRINGARIS 1965, n^{os} 201 (MNath 55 : fin vi^e s. av. J.-C.), 33 (MParos 758 : vers 500 av. J.-C.), 35 (MNath 4802 : vers 450), 17 (MNath 1514 : fin v^e s.), 65 (MNath 1501 : vers 400) – auxquels il faut ajouter le banquet au cottabe du Pirée (inv. 1778) publié par J.-M. DENTZER, « Un nouveau relief du Pirée », *BCH* 94 (1970), p. 67-90 ; DENTZER 1982, R 220, fig. 475, p. 336-337. Ce drap apparaît à peu près au même moment sur les terres cuites de Corinthe (*ibid.*, p. 172), mais seulement après 350 av. J.-C. sur la céramique italote ; BAUGHAN 2013, p. 57, fig. 39.

156. L'inventaire du sanctuaire d'un héros, découvert à l'agora d'Athènes en 1974 (Agora I 7475 : 325-300 av. J.-C.), en donne une idée très précise : *supra* n. 6 p. 77 ; *BullÉp.* 1979, 157. Énumération de literie aux l. 5-11, probablement en vue d'une Héroxénie périodique.

157. C'est le type A défini par KYRIELEIS 1969 ; RICHTER 1966, p. 55-58, fig. 293-308.

158. Un bon exemple de ce type est fourni par la *clinè* centrale de l'Hérôon de Calydon : RICHTER 1966, fig. 283.

159. *Supra* n. 157. Cette variante luxueuse (BOGHAN 2013, p. 72-73) a été mise en rapport avec le texte de Callixène (Athénée, V 197 a), qui mentionne des lits aux pieds ornés de sphinx lors de la célébration fastueuse des Ptolémaïa de 275/4 ou 271/0 av. J.-C. à Alexandrie (sur la date, É. WILL, *Histoire politique du monde hellénistique* [1966], p. 180, n. 2). C'est le même lit que l'on rencontre sur le relief funéraire du stratège Rhoimètalkès et de sa femme, trouvé à Dymè : Comotini, MArch inv. 11 : *AD* 26 (1971), *chron.*, p. 427, pl. 422 c ; *BCH* 100 (1976), *chron.*, p. 688, fig. 238 ; *Inscr. Thrace* 2005, p. 485-486, E 387, pl. 81 : « i^{er} s. apr. J.-C. » (?) ; probablement le remploi d'un relief antérieur : l'inscription funéraire est gravée maladroitement dans une zone – un fronton très bas – où elle n'a pas lieu d'être normalement.

160. Cette variante en bronze, peut-être d'origine délienne (Pline, XXXIV 9), se répand à la fin de la période hellénistique : *supra* n. 102 p. 111. L'épave de Mahdia en contenait plusieurs : voir, S. FAUST, « Die Klinen », dans *Das Wrack* 1994, p. 573-606. FUCHS 1963 avait déjà proposé, p. 31, d'abaisser au i^{er} s. av. J.-C. les éléments de *clinè* découverts à Priène (Berlin, StaatM 10053-10054). Ce type de lit de luxe se maintient durant le i^{er} s. apr. J.-C. : RICHTER 1966, p. 57-58, fig. 306-308 ; p. 105-108, fig. 530-549.

161. À Rome, c'est sur des monuments funéraires datant des Flaviens que ce meuble est d'abord attesté : RICHTER 1966, p. 109, fig. 550 : relief de la tombe des Haterii (Vatican, inv. 9998 ; HELBIG⁴ I, n^o 1075) ; fig. 556 : autel funéraire de Vitellius Successus, avec scène de banquet (Vatican, inv. 546 ; HELBIG⁴ I, n^o 146). HERDEJÜRGEN 1981, p. 421, n. 25, avait cependant estimé trop haute la date proposée par PFUHL, MÖBIUS 1979, p. 361 pour l'adoption de ce nouveau type de *clinè* : fin du i^{er} s. apr. J.-C.

doute la substitution à la *clinè* d'apparat à *fulcra* de ce canapé plus simple, très vraisemblablement en bois, correspond-elle au souci d'adapter le thème, plus encore qu'à l'évolution générale du mobilier, au goût d'une clientèle bourgeoise qui accède alors à la représentation funéraire – serait-ce au prix d'une nouvelle méconnaissance du sens premier de la scène : cette *clinè*-canapé, dont le haut dossier isole celui qui y repose, généralement seul désormais¹⁶², est contraire à la sociabilité du banquet grec, car c'est un meuble d'intimité.

L'évolution du siège sur lequel la femme est assise est moins typique de cette dérive bourgeoise, dans la mesure où, figure d'abord secondaire – sauf sur 154, où elle est traitée pour elle-même – elle n'a très longtemps eu droit qu'à un siège sans dossier, quand elle n'est pas familièrement assise sur le bord de la *clinè* où est étendu son époux. Ce *diphros*, plus (175) ou moins (164) ouvragé et surmonté d'un épais coussin, se rencontre jusqu'au I^{er} siècle apr. J.-C. : ses pieds tournés ont alors un profil très proche de celui des *clinaï* d'apparat à *fulcra* (187). On le trouve encore sur un certain nombre de reliefs où le banqueteur est déjà installé sur le canapé à dossier du type tardif (246-251), ce qui suggère que l'apparition du fauteuil à parois pleines et dossier concave est ultérieur¹⁶³. De fait, on ne le rencontre que sur les documents des II^e et III^e siècles apr. J.-C.

Dès l'origine, les pieds de la femme assise reposent sur un tabouret (*hypopodion*) : sur 154, son profil mouluré est masqué par les pieds des meubles contigus, tandis que son décor était peint. Jusqu'à la fin du IV^e siècle, c'est d'habitude un escabeau très bas (exceptions : 154 et 157) aux pieds en pattes d'animal (164), souvent assez large, comme le révèle sa disposition de biais (156), voire de face (160 et 172)¹⁶⁴. À partir du II^e siècle av. J.-C., ce petit meuble n'apparaît plus sur les reliefs thasiens qu'en strict profil : plus haut et de profil arrondi plus simple, il est souvent réduit à une masse indifférenciée (185, 187, 204) ou schématisée jusqu'à la caricature (203, 206, 231). Quelques reliefs présentent alors un tabouret différent : à profil rectiligne (192, 214, 246, 247 ?) ou semblables à la haute base moulurée d'une statue honorifique (232, 248) ; un relief de la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. (249) voit même réapparaître, mais miniaturisé, l'escabeau très bas à pieds d'animal du IV^e siècle. À partir du II^e siècle apr. J.-C., l'escabeau, souvent informe, s'amenuise (256, 257, 268, 269, 271) jusqu'à disparaître (252-255, 261, 263-264) au III^e siècle apr. J.-C. Une variante du même type d'escabeau, plus long, permettant au banqueteur de monter sur la haute *clinè*¹⁶⁵, n'apparaît que sur 174¹⁶⁶.

La table disposée devant la *clinè* est d'abord l'un de ces légers guéridons rectangulaires à trois pieds – deux aux angles d'un petit côté, un seul au centre du côté opposé – souvent renforcés par une traverse longitudinale, qu'on voit portés par des serviteurs sur des documents des

162. Cependant c'est bien en banqueteur, couché sur un canapé de ce genre et *skyphos* en main, que Flavius Agricola interpelle les vivants sur son étonnant monument funéraire, aujourd'hui au musée d'Indianapolis : KOORTBOJIAN 2005, p. 301, fig. 10.

163. RICHTER 1966, p. 101, fig. 554 et 505-507 : 506 et 507, qui proviennent de l'hypogée de Cologne-Weiden, aujourd'hui daté de 170 apr. J.-C., montrent qu'au moins en cette région ces fauteuils pouvaient être tressés en osier, ce qui explique mieux leur forme arrondie : KOORTBOJIAN 2005, fig. 8. Sur cet hypogée : FR. SINN, « Die Grabkammer in Köln-Weiden », dans P. NOELKE (éd.), *Romanisation und Resistenz* (2003), p. 307-325 ; fig. 14 : les deux fauteuils *in situ* ; fig. 12 : le sarcophage de Sempelveld (Leyde), à peu près contemporain, où est figuré en relief sur les parois *intérieures* tout le mobilier d'un « banquet » tardif.

164. C'est le type 2 défini par RICHTER 1966, p. 50-51, fig. 282-286.

165. RICHTER 1966, fig. 283-285.

166. Cet accessoire de grand luxe ne se trouve que rarement, et à haute époque : DENTZER 1982, R 286, fig. 536 (Paros : vers 500) ; R 220, fig. 475 (Le Pirée : fin V^e s.) ; R 81, fig. 344 (Amphipolis : 350-300).

vi^e-iv^e siècles av. J.-C.¹⁶⁷. Alors que ces tables tripodes sont fréquemment représentées en perspective sur la céramique, elles sont toujours en strict profil sur les reliefs, mais, sur les documents les plus soignés (154, 172, 175), on les reconnaît à ce que le pied unique est de profil, tandis que le pied visible du côté opposé est de face. À partir du milieu du iv^e siècle, cette table rectangulaire est supplantée par une petite table ronde également tripode, dont les pieds arqués sont généralement terminés en pattes d'animal¹⁶⁸. Quelques reliefs thasiens (163, 164, 166) présentent dès la seconde moitié du iv^e siècle ce meuble nouveau, qui est de règle à l'époque hellénistique, sauf lorsque l'on revient délibérément au type antérieur (160, 170), sans doute pour des raisons idéologiques. À partir de la fin de l'époque hellénistique, la solidité de cette table ronde est souvent renforcée par des traverses (185, 188, 191, 197, 200, 204, 206, 208, 230, 231, 246, 247). Le relief 191 présente une combinaison inusitée des deux types de table, avec un plateau rectangulaire soutenu à gauche par un seul pied arqué, alors que les deux pieds de droite sont droits. Quant au grand relief 190, il présente seul une table rectangulaire, dont les quatre pieds en marbre ou en bronze sont réunis par une traverse décorée d'un rinceau¹⁶⁹. Durant les ii^e et iii^e siècles apr. J.-C., cette table – ou du moins sa représentation – se simplifie : les reliefs 256, 258 et 260 permettent de saisir comment la cambrure supérieure des trois pieds se réduit peu à peu à une saillie arrondie au milieu de pieds désormais droits (252-254), tandis qu'une variante (261-264) présente des pieds légèrement concaves, à extrémité pointue, qu'on ne trouve apparemment nulle part ailleurs.

Sur cette table sont d'abord disposées diverses friandises de fin de repas (*trogalia*) – gâteaux coniques ou pyramidaux, fruits – et des vases à boire. Lorsque ces mets et objets étaient peints (154, 155, 157, 165), il n'en reste évidemment rien ; sur le relief 164, la table, d'ailleurs exiguë, semble avoir été vide. À partir du ii^e siècle av. J.-C. au plus tard, subsistent seuls sur la table, parfois flanqués d'un *skyphos* (187, 188, 190), des fruits divers – pommes, poires, grenades, raisins – d'une taille (203, 246, 250, 267, 275) et d'une précision qu'on trouve rarement hors de Thasos¹⁷⁰, en sorte qu'on serait tenté de les mettre en rapport avec une réalité locale.

Dernier accessoire obligé du banquet : le grand vase contenant le mélange d'eau et de vin, où puise l'échanson pour servir le banqueteur. Ce peut être soit un *dinos* (154, 159, 161, 165, 181 ?) posé sur un haut pied conique (154, 161) ou, à la façon attique, sur un trépied couvert d'une pièce d'étoffe (159, 165) ; soit un cratère posé sur un haut support (156, 157) ou quasiment à terre (155, 160, 166, 168, 202, 219, 229, 230).

167. G. RICHTER 1966, p. 66-69 ; fig. 299, 343, 344 et 348.

168. C'est le type 4 de RICHTER 1966, p. 70-71, fig. 367-377, qui subsiste à l'époque romaine, p. 111-112, fig. 568-572, 577. La chronologie du passage d'un type à l'autre a été précisée par DENTZER 1982, p. 333-334, grâce aux représentations des vases italiotes. Un cratère en cloche du Peintre de Palerme (Vatican, Mus. Etrusco U 5 ; 17.060), daté de 420-410, présente déjà ce type : *La Grèce classique, L'univers des Formes* (1969), p. 297, fig. 343 (Fr. Villard). La scène de banquet peinte sur la façade de la tombe de Haghios Athanasios, près de Thessalonique, datée du dernier quart du iv^e s., présente les deux types côte à côte : une table rectangulaire est flanquée de deux tables rondes : TSIMBIDOU-AVLONITI 2005, p. 128, pl. 30-31, 33, 34.

169. RICHTER 1966, p. 68 : les fragments de Delphes inv. 5405-5409, 3226, fig. 352-358, appartiennent selon toute vraisemblance à une grande table à quatre pieds comme celle du relief thasien, et non à une table à trois pieds – dispositif peu probable pour une table aussi massive, non transportable.

170. Seuls certains reliefs à banquet de Cyzique présentent la même tendance : PFUHL, MÖBIUS 1979, n° 1765 ; FABRICIUS 1999, pl. 43-44.

Sur 157 seulement apparaît un autre vase, assez fréquent sur les reliefs non thasiens du IV^e au II^e siècle av. J.-C. : une sorte de seau conique, que l'on trouve, avec un profil moins rectiligne, dans la vaisselle d'apparat en métal des tombes de Verghina et de Dervéni¹⁷¹. Ces récipients semblent disparaître à Thasos en même temps que l'échanson nu du type ancien : un seul document du type récent, 219, montre un échanson en tunique auprès d'un cratère.

Dès lors, seule la petite louche tenue par le serviteur vêtu, qui se tient au premier plan à droite, évoque encore la vaisselle du banquet. Cette louche (*kyathos*), avec laquelle l'échanson puise dans le *dinos* ou cratère pour remplir la coupe du banqueteur, dans deux cas bien conservés (186, 187) présente une extrémité à tête de canard ou d'oie – un ustensile de luxe qui apparaît à la fin du IV^e siècle¹⁷². À l'exception de ces détails exceptionnels, les reliefs thasiens d'époque hellénistique – sauf le relief 191, où apparaît à gauche un guéridon rond subsidiaire portant une coupe à pied et une coupe sans pied renversée – ne présentent pas le *Beiwerk* souvent abondant qu'on trouve sur les reliefs d'Asie Mineure¹⁷³.

b. Les objets indiquant le statut social

Outre le mobilier apparaissent parfois, suspendus dans le champ, divers objets qui précisent l'activité du banqueteur. Aux V^e et IV^e siècles, c'est l'armement, qui désignait le héros archaïque avant tout comme guerrier¹⁷⁴ : casque (154, 159, 161), bouclier (154, 156, 157, 161, 175), cuirasse (156, 157, 161), jambières (156, 161). À date basse (II^e-III^e siècle apr. J.-C.) en revanche, c'est, suivant une habitude romaine qui se répand sur les monuments funéraires d'époque impériale, un instrument qui définit la profession du mort : serpe de vigneron (200, 201, 252, 273, 278)¹⁷⁵, tenailles et marteau de forgeron (267, 272)¹⁷⁶. Ces deux extrémités de l'évolution iconographique illustrent la mutation sociale du thème : d'une affirmation de la puissance aristocratique, on est passé à l'évocation de professions artisanales. Dans l'entre-temps – du II^e siècle av. J.-C. au II^e siècle apr. J.-C. –, les reliefs thasiens n'ont plus d'autre connotation sociale que celle que peut éventuellement suggérer discrètement le symbole de culture qu'est le rouleau de papyrus tenu par le banqueteur. Là encore, si Thasos se distingue, c'est par son extrême retenue.

171. Ce récipient à deux anses, appelé *cadōs* en grec, sert à porter l'eau ou le vin pur jusqu'au cratère ou au *dinos* où le mélange est fait ; ANDRONICOS 1984, p. 146, fig. 104 ; p. 211, fig. 176-177 ; P. THÉMÉLIS, I. TOURATSOGLU, *Οι τάφοι του Δερβενίου* (1997), A 48-50, pl. 35-37 ; B 28, pl. 78. On le trouve également à terre sur la stèle peinte de Ménélao de Amphipolis, trouvée à Dèmétrias (MArch Volos 356), qui représente le mort banquetant : FABRICIUS 1999, p. 46, fig. 12.

172. La nécropole de Cinamak (Albanie) en a livré un bel exemplaire en bronze (MArch Tirana 7072) : *Albanien, Schätze aus dem Land der Skipetaren* (1988), p. 358, n° 260.

173. E. PFUHL, *supra* n. 149 p. 173.

174. Fr. LISSARAGUE, « Transmission and Memory: The Arms of the Heroes », dans *Μύθοι, κείμενα, εικόνες* (2010), p. 191-207 : à partir du IV^e s., les armes cèdent la place à un marqueur d'héroïcité plus spécifique, le serpent. FABRICIUS 1999, p. 60-63, note cependant la persistance fréquente du motif en Asie Mineure durant la haute période hellénistique.

175. Un petit relief complet de type tardif, MArch Thasos 3813, trouvé à Callirachi, présente une serpe verticale dans le champ.

176. Un relief de type tardif découvert dans la nécropole antique de Patarghia, MArch Thasos 4224, présente un couronnement en arceau et, suspendue dans le champ, entre l'homme couché et la femme assise, une grande scie indiquant que le défunt était charpentier ou menuisier.

c. Les animaux

Comme sur les reliefs à banquet non thasiens, trois animaux apparaissent fréquemment dans la série thasienne : le chien, le cheval et le serpent.

Le chien, qui est l'animal le plus anciennement représenté, est aussi le premier à disparaître. Présent sur quelques reliefs anciens (154, 174, 175), il ne réapparaît que très exceptionnellement sur un document plus récent (226) et sur un relief très tardif (271).

À haute époque, le chien n'est pas qu'un élément de réalisme pittoresque, il indique une occupation, la chasse, qui est la marque d'un statut social : celui de l'aristocrate oisif. Sur le relief 154, ici encore exceptionnel, figurent au-dessus de la femme un miroir suspendu et sous le siège une perdrix, qui font pendant aux armes et au chien du maître pour signifier qu'il s'agit d'une dame de qualité. Sur les reliefs 226 et 271 en revanche, à un moment où le thème du banquet s'est embourgeoisé, la présence d'un petit chien n'a certainement plus de valeur sociale : c'est l'animal familial que l'on désire voir figurer sur la stèle parce qu'il fait partie de la famille. Ainsi les époques de présence du chien sur les reliefs sont-elles les mêmes que celles qu'on vient d'observer pour les objets suspendus dans le champ, avec le même hiatus durant la longue période médiane du thème et le même changement de sens d'un extrême à l'autre de l'évolution.

Tout autre est le sort du cheval, élément iconographique symbolique, puisqu'il ne saurait participer à la scène dans la réalité. On ne le rencontre à Thasos que sur deux reliefs anciens : sur l'un, 156, il est représenté jusqu'à mi-corps, ce qui est rare ; sur l'autre (168), sa tête seule apparaît dans une lucarne d'angle, comme très souvent sur les reliefs attiques du IV^e siècle¹⁷⁷, selon une formule qui permet de déranger le moins possible l'ordonnance habituelle de la composition. Quant au sens de cette adjonction, les analyses de J.-M. Dentzer¹⁷⁸ ne laissent plus de place au doute : le cheval étant le critère principal de l'aristocratie, c'est un attribut héroïque privilégié¹⁷⁹. Il est donc naturel de le trouver sur les reliefs, quand le thème a besoin d'une recharge héroïsante pour enrayer la banalisation funéraire qui s'amorce.

Plus incongrue encore est la présence du serpent, limitée elle aussi pour l'essentiel à la seconde phase de l'époque votive du thème (IV^e-III^e siècles av. J.-C.). Il ne s'agit plus ici, comme avec le cheval, d'un élément iconographique à valeur sociale, affecté secondairement d'une connotation symbolique, mais bien de la personnification animale de l'héroïcité¹⁸⁰, substitut ou attribut par excellence du héros. Cet animal éminemment chthonien, qui manifeste la nature héroïque du banqueteur, peut être représenté de diverses façons¹⁸¹ : le plus souvent à Thasos, sous ou contre un pied de la table (157, 160, 165, 166, 170, 174, 175, 191, 230) ; parfois dressé face au banqueteur (156, 168 ?) comme s'il attendait d'en être nourri, à moins qu'il ne se serve lui-même discrètement sur la table (182)... ou bien encore enroulé autour d'un arbre (162, 186, 187, 204)¹⁸², suivant une formule qui fait fortune à l'époque hellénistique. Empruntée aux reliefs à cavalier¹⁸³, c'est-à-dire

177. MITROPOULOU 1976, p. 7-81.

178. DENTZER 1982, p. 438-441 ; p. 490-493.

179. *Supra* n. 30-33 p. 17.

180. Il représente ou accompagne toujours un héros : *supra* n. 25 p. 16 ; FABRICIUS 1999, p. 63-66.

181. MITROPOULOU 1976, p. 83-145.

182. Sur ces serpents arboricoles, *supra* n. 52 p. 35.

183. *Supra* n. 49 p. 34, à propos de 113. Selon CARROLL-SPILLECKE 1985, p. 51-54, l'arbre au serpent n'apparaît pas sur les stèles funéraires à banquet avant 150 av. J.-C.

à une scène de plein air, elle est transposée dans la scène d'intérieur du banquet, dont elle accroît l'irréalité, sans doute parce qu'elle est très commode iconographiquement : elle meuble d'une manière pittoresque l'angle supérieur droit du relief tout en permettant une proximité de la tête du banqueteur et du serpent, ce qui souligne sa nature de héros. Le relief 160, où serpent et arbre sont dissociés, apparaît à ce titre comme une aberration tardive, née du désir de « faire ancien » en logeant le serpent sous la table, mais sans renoncer pour autant à l'arbre, qui est à la mode...

On peut distinguer dès lors trois phases dans la signification du serpent sur les reliefs thasiens à banquet. Dans la seconde moitié du IV^e siècle (156, 157, 162, 165, 166, 168 [?], 174, 175, 191, 230), au moment où le thème du banquet commence à apparaître sur les stèles funéraires attiques¹⁸⁴, et jusqu'au II^e siècle av. J.-C., c'est un puissant héroïsant, dont l'apparition, plus ou moins intégrée à la scène, réaffirme la nature héroïque du banqueteur afin que les reliefs où il apparaît soient incontestablement votifs. Le relief 170, du III^e siècle av. J.-C., et les deux reliefs du II^e siècle 160 et 182 constituent des documents de transition hybrides : ce sont déjà des stèles funéraires. Enfin, quelques grandes stèles funéraires du tout début de l'époque impériale (182, 186, 191, 204) présentent encore un serpent, sans que les défunts soient héroïsés¹⁸⁵ : à ce moment, le serpent n'est plus guère qu'un signe d'emphase funéraire qui a perdu presque toute prégnance religieuse – l'équivalent figuré du mot héros, gravé si fréquemment sur les stèles les plus ambitieuses de l'époque¹⁸⁶. Passé ce moment, le serpent disparaît définitivement des reliefs à banquet : comme la réapparition des instruments professionnels, cet effacement est une marque du réalisme bourgeois qui interprète la scène dans un sens concret, familial et affectif, bien différent de l'ambiance religieuse et aristocratique de ses origines.

SIGNIFICATION DU THÈME DU BANQUET

Le symbolisme essentiellement social du cheval et celui, religieux, du serpent amènent à s'interroger sur la signification de ce thème, inlassablement repris à Thasos pendant huit siècles. La clarification décisive qu'a apportée pour les origines du banquet la vaste enquête de J.-M. Dentzer¹⁸⁷ dispense de

184. CONZE 1893-1914, n^{os} 1163-1173, pl. 251-257 ; DENTZER 1982, R 207-217, pl. 77-78 ; K. FRIIS JOHANSEN, *The Attic Grave-Reliefs of the Classical Period* (1951), p. 163-164 ; FABRICIUS 1999, p. 27-30. J.-M. Dentzer a souligné que le serpent héroïsant n'apparaît pas sur ces stèles funéraires.

185. Comme c'est le cas sur la plupart des reliefs où le serpent est représenté sur les documents de Samos, Rhodes, Byzance et Cyzique étudiés par FABRICIUS 1999, *passim*. Il semble qu'il y ait souvent, dans cet ensemble hellénistique, une corrélation entre la présence du serpent et la morphologie du relief : une mise en page à axe horizontal, à la manière des reliefs votifs classiques, devait conférer à ces reliefs funéraires une empreinte héroïque résiduelle plus marquée.

186. Parmi les très nombreux exemples du phénomène en Grèce du Nord : 1) MArch Thessalonique 1934 A-Γ : grande stèle en trois panneaux trouvée à Lètè, où les trois hommes sont qualifiés, discrètement, de héros ; *CatSalonique I*, p. 83-85, n^{os} 62-64, fig. 145 (E. Voutiras) : dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C. 2) Très grand relief à axe horizontal – aujourd'hui perdu ? non repris dans *IG X 2, 1* – photographié à Thessalonique (par Ch. Avezou ?) le 13 février 1913 (cliché EFA S 921) : un arbre au serpent partage en deux parties cette scène à multiples personnages, dont les noms sont inscrits au bandeau supérieur, tandis qu'est gravé au bandeau inférieur, en très grandes lettres : ΗΡΩΕΣ ; I^{er} s. av. J.-C. 3) Même inscription sur la stèle Thessalonique MArch 8166, aujourd'hui au nouveau musée de Dion, qui représente des parents et leur fille : *Makedonica* 24 (1984), p. 155, fig. 1 ; I^{er} s. av. J.-C. Ces héroïisations de groupes attestent la dévalorisation du terme. Cependant, sur deux de ces trois documents, la tête du serpent enroulé à l'arbre est tournée vers celle du chef de famille, comme si l'héroïcité le concernait plus spécialement.

187. DENTZER 1982, conclusion générale, p. 559-566. Un résumé des acquis principaux du livre a été tenté : *REA* 85 (1983), p. 275-281 (B. Holtzmann).

réexaminer ici les thèses antérieurement avancées : il ne fait désormais plus de doute que, du VI^e à la fin du IV^e siècle av. J.-C. au plus tôt, les reliefs à banquet n'ont aucun rapport avec la mort¹⁸⁸ : ils évoquent au contraire, à l'instar des modèles orientaux dont ils procèdent, un moment privilégié de la vie d'un potentat, auquel on entend ainsi rendre hommage. Si cette image de loisir aristocratique¹⁸⁹, empruntée aux coutumes orientales, a pu s'imposer en Grèce pour la représentation de héros, c'est que ces personnalités exceptionnelles étaient très généralement, dans le mythe comme dans l'histoire, issues de grandes familles, et ce jusqu'en pleine époque classique¹⁹⁰. Le thème du banquet est donc dans son principe l'exact parallèle du thème du cavalier : tous deux illustrent des aspects complémentaires de la vie aristocratique et donc de la vie qui fut celle des héros, avant qu'un culte ne s'instaure autour de leur tombe.

Image de piété se référant à une réalité sociale très précise¹⁹¹, le thème du banquet n'est pas réaliste pour autant : même si la plupart de ses éléments le sont, la présence de la femme suffit à en faire une scène irréaliste, qui contredit la pratique grecque courante. Le banquet couché est une affaire d'hommes à laquelle ne participent pas leurs épouses¹⁹² ; les femmes qui s'y trouvent ne sont que l'instrument de leurs plaisirs du moment. Or, à la notable exception du relief 154, dont la conception paratactique souligne l'hétérogénéité du monde masculin du banquet et du monde féminin du gynécée, ici délicatement juxtaposés et non mêlés, la femme digne et parée qui fait face à son seigneur, en écartant son voile dans un geste d'allégeance, ne saurait être que son épouse. Pour un œil grec, sa présence était certainement aussi incongrue que l'est à nos yeux celle du cheval ou du serpent, qui vinrent s'agglutiner au IV^e siècle à la composition première : c'est qu'en fait la femme est ici, comme ces animaux, un emblème d'héroïcité.

Par sa présence, elle élève la scène au niveau du mythe, qui fut jusqu'à l'époque hellénistique le registre iconographique de prédilection de l'art grec : c'est elle qui fait du banqueteur un héros¹⁹³. Si l'on a ressenti si fortement la nécessité de flanquer le héros banquetant de son épouse, c'est peut-être parce que sa présence, élégante et pudique, renforce l'image de souveraineté et de prospérité qu'offre le thème¹⁹⁴, mais c'est surtout parce que la plupart d'entre eux avaient une fonction sociale qui supposait l'existence de celle-ci : archéètes réels ou mythiques d'une dynas-

188. VAN STRATEN 1995, p. 94, a justement relevé que « le nom conventionnel de ce type de relief, "Totenmahl" ou "Funeral Banquet" s'est avéré extrêmement inadéquat ».

189. La première description conservée d'un banquet (vers 540), un poème de Xénophane reproduit par Athénée (XI 462 d-f), évoque bien cette ambiance : J. H. LESHNER, *Xenophanes of Colophon: Fragments* (1992), p. 10-13, 47-74 n° 1.

190. DENTZER 1982, p. 472-503.

191. DENTZER 1982, p. 429-452. La pratique du banquet (repas ou *symposion*), d'abord réservée à la noblesse, s'est étendue peu à peu à l'ensemble du corps civique par le biais d'associations, dont la plus ancienne connue date du début du V^e s. à Sicyone : W. PEEK, « Heilige Gesetze », *AM* 66 (1941), p. 200-207. Sur l'essor de cette institution, ses variantes et ses rituels – connus non seulement par les textes et les inscriptions, mais aussi par les bâtiments et les objets, voir MURRAY 1990, SCHMITT-PANTEL 1992, WECOWSKI 2014.

192. Sauf exceptions, recensées par BURTON 1998, qui ne mentionne les reliefs à banquet qu'à la note 52, sans commentaire. Les épouses grecques peuvent participer au repas (*convivium*) s'il reste strictement familial (Cornélius Népos, *De excellentibus ducibus*, Intr. 7), mais guère à la beuverie (*symposion*) qui suit.

193. Ce n'est que dans le monde héroïque d'Homère que les femmes jouent un rôle majeur dans les banquets : BURTON 1998, p. 144-146.

194. En ce sens, l'image du banquet n'est pas très éloignée de celles que proposent aujourd'hui certains magazines, où l'on voit, à l'occasion d'un entretien, poser avec sa femme tel ou tel personnage, entouré de tous les emblèmes actuels de la réussite.

tie, d'un clan ou d'un groupe qui maintenait vivant leur culte¹⁹⁵ – à Thasos tout particulièrement les fondateurs pariens de la cité, dont devaient se targuer de descendre les grandes familles qu'on voit, dans les listes de théores et d'archontes¹⁹⁶, se maintenir au premier rang de la cité durant des siècles. Tous ces grands ancêtres ne s'étaient perpétués que par l'intermédiaire d'une épouse, à qui l'on rendait donc hommage en tant qu'initiatrice de la lignée. La position généralement subalterne de cette parèdre féminine des héros est attestée par certains calendriers religieux attiques, où les héroïnes restent dans l'anonymat et n'ont droit qu'à un traitement cultuel inférieur¹⁹⁷.

C'est au demeurant grâce à la présence de la femme du héros que le thème a dû de se survivre, au prix d'une mutation qui eût été impossible sans elle. Dès lors que, depuis la fin du v^e siècle, l'iconographie funéraire non attique avait cessé de représenter le mort isolé pour privilégier le couple puis le groupe familial, le thème du banquet pouvait entrer dans la mouvance funéraire, d'autant que l'affaiblissement de la notion religieuse de héros rapprochait les deux domaines. Il y avait là une composition toute prête, qu'il suffisait de débarrasser de ses signes secondaires d'héroïcité – cheval et serpent – pour obtenir une image de couple, simple mais prestigieuse, puisqu'à connotation héroïque et aristocratique. C'est sur cette voie que s'étaient engagés les ateliers funéraires attiques¹⁹⁸ peu avant que le décret de Dèmétrios de Phalère ne mette fin à leur activité. Sans doute cette interruption brutale a-t-elle retardé de plus d'un siècle la conversion du thème du votif au funéraire : elle s'effectuera finalement dans le courant du iii^e siècle av. J.-C., après une période d'incertitude où les deux modes coexistent d'une manière qui rend leur distinction souvent difficile¹⁹⁹.

195. Cette fonction essentielle des héros grecs avait déjà été mise en lumière par A. HOLLÄNDER dans l'une des toutes premières tentatives d'interprétation des reliefs à banquet : *De anaglyphis sepulchralibus Graecis quae caenam representare dicuntur* (1865), p. 12. Elle a été soulignée à nouveau par A. FURTWÄNGLER, *AM* 7 (1882), p. 170, et par DENTZER 1982, p. 475-480.

196. *ÉrThas* III, p. 238-297 ; HAMON 2019.

197. *Supra* n. 13 p. 80. Un relief hellénistique de Lesbos à encadrement architectural et axe horizontal (Mytilène, MArch inv. non indiqué) pourrait représenter deux héroïnes derrière une table garnie que vient visiter un serpent ; à gauche une petite adorante s'approche de la table : *ArchDelt* 52 (1997), pl. 331a.

198. La dizaine de stèles attiques à banquet de la fin du iv^e s. connues jadis a été aujourd'hui presque doublée : A. SCHOLL, *Die attischen Bildfeldstelen des 4. Jhs v. Chr.* (1996), p. 149-156, n. 1030 : 14 exemples ; FABRICIUS 1999, p. 27-30, n. 46 : 19 exemples en y joignant les vignettes sur vases en marbre. On remarquera que, hormis sur le « relief de Charon » (CONZE 1893-1914, n° 1173, pl. 251 ; A. SCHOLL, « Das "Charonrelief" im Kerameikos », *JdI* 108 [1993], p. 353-373), qui s'inspire du thème du banquet plus qu'il ne le représente, le banquet apparaît sur de hautes stèles à vignette, d'une qualité médiocre en regard des grandes stèles à *naïskos* de la seconde moitié du iv^e s., comme si ce transfert était exclusivement le fait d'artisans de second ordre qui « bricolent » en marge des ateliers majeurs, en glanant de-ci de-là leurs sujets. N'est-ce pas que la composition en largeur du banquet, conçue pour des reliefs votifs à axe horizontal, était difficile à transposer sur des monuments à axe vertical, dont les figures en haut relief étaient désormais souvent presque de grandeur naturelle, sauf à le réduire à une vignette de petit format ? L'arrêt brutal de la production a empêché d'élaborer une solution attique à cette aporie formelle.

199. C'est ainsi que le corpus de PFUHL, MÖBIUS 1979 inclut un certain nombre de reliefs hellénistiques qui ont plus de chance d'être votifs, c'est-à-dire dédiés à des héros, que funéraires : n° 1520 (avec dédicace à un héros), 1521 (dédicace de prytanes à un héros archégète ou patron de leur magistrature), 1525, 1546 (le banqueteur est enlacé de la manière la plus démonstrative par un énorme serpent), 1549 (dédicace d'un groupe de sept hommes), 1563, 1791, 1834, 1836, 1840, 1859, 1867 (trouvé dans une maison d'Éphèse où était installé un *hèroon* privé ; même phénomène peut-être à Délos, *BCH* 30 [1906], p. 651-652, fig. 4), 1868, 1911, 1918, 1961. Cette liste n'est pas limitative.

L'un des critères les moins incertains est encore, en l'absence d'une dédicace inscrite, non pas tant la présence des emblèmes héroïques, qui sont souvent aussi galvaudés que le terme même de héros, que la forme du relief : l'intégration plus ou moins aboutie d'une composition dont l'horizontalité est dictée par la présence du banqueteur couché, à un monument funéraire, dont on continue à ressentir qu'il doit *se dresser* sur la tombe, comme l'indique l'étymologie du mot stèle, qui le désigne le plus couramment depuis l'époque archaïque. Le compromis le plus généralement adopté consiste alors, soit à doter le relief d'une haute plinthe, souvent copieusement ou pompeusement inscrite, qui rétablit la prépondérance de la verticalité ; soit à étriquer la scène en l'amputant de tous ses accessoires et en réduisant les serviteurs à deux figurines lovées au premier plan, qui ne disposent plus d'aucune autonomie spatiale. Ainsi s'instaure aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C. un tête-à-tête qui va dominer toute l'évolution ultérieure du thème devenu funéraire.

Désormais la femme n'est plus la parèdre subalterne du héros ; les deux époux ont la même importance²⁰⁰ et la quasi disparition de tous les éléments secondaires du thème – réels ou symboliques – sauf la table et éventuellement le petit serviteur à la louche, va diminuer rapidement la conscience qu'il s'agit d'un banquet, tandis que la sclérose iconographique maintient et dénature le motif essentiel jusqu'à l'absurde²⁰¹. On peut suivre pas à pas cette dégénérescence iconographique sur les séries très abondantes de reliefs funéraires que proposent les régions où le thème prolifère : essentiellement la Grèce du Nord²⁰², de la Thessalie²⁰³ au Bosphore²⁰⁴, avec son arrière-

200. Il n'est pas rare qu'une scène de banquet orne la tombe d'une femme, et non d'un couple, surtout à Byzance : FIRATLI 1964, n^{os} 29-30 pl. 9, n^o 31 pl. 59, n^o 37 pl. 11, n^o 42 pl. 13, n^o 44 pl. 14, n^o 45 pl. 15, n^o 61 pl. 18, n^o 68 pl. 14, n^o 70 pl. 20, n^o 73 pl. 28, n^o 90 pl. 16, n^o 100 pl. 22 ; PFUHL, MÖBIUS 1977-1979, n^o 1657 pl. 242, n^o 678 pl. 245. Pour Délos, LE DINAÏET 1974, n^o 322, Musée de Melun. À Cyzique, PFUHL, MÖBIUS 1979, n^o 1613 pl. 235, n^{os} 1622 et 1624 pl. 237. À Samos, *ibid.*, n^o 1639 pl. 240. À Nicaïa, *ibid.*, n^o 1656 pl. 242.
201. Hors de Thasos, un certain nombre de reliefs tardifs présentent la femme allongée : PFUHL, MÖBIUS 1979, n^{os} 2018-2029, 2031, 2032, qui proviennent d'Asie Mineure, mais aussi de l'Archipel ; LE DINAÏET 1974, n^{os} 313, 316 pl. 61 ; M.-Th. COUILLOU, « Reliefs funéraires des Cyclades de l'époque hellénistique à l'époque impériale », *BCH* 98 (1974), p. 469-478, n^{os} 73-80, 82, 83, 85.
202. Le tout récent ouvrage de M. KALAITSI, *Figured Tombstones of Macedonia, Fifth-First Century BC* (2016), comprend quelques stèles à banquet d'époque hellénistique tardive : dix-huit exemplaires disséminés dans toute la Macédoine. Pour la période impériale, le corpus des inscriptions de Thessalonique par Ch. Edson, *IG X 2, 1*, ne contenant pas une seule photographie de relief, doit être complété 1) par les nombreux articles de corrections et de compléments procurés par G. DAUX, *BCH* 104 (1980), p. 548-549 : liste de douze articles, illustrés de soixante-huit photographies, dont beaucoup concernent des reliefs ; 2) par le catalogue des sculptures du musée archéologique de Thessalonique : *CatSalonique*, où ils sont étonnamment rares par rapport aux reliefs à cavalier et à bustes. L'article de F. PAPAZOGLOU, « Inscriptions de Pélagonie », *BCH* 98 (1974), p. 271-297, sur les inscriptions de la région de Prilep, en Macédoine ex-yougoslave, et le recueil des inscriptions de Haute-Macédoine par A. RIZAKIS, G. TOURATSOGLOU, *Επιγραφήδες ἀνὰ Μακεδονίας I* (1985), montrent que les stèles à banquet, présentes en Macédoine centrale et orientale, n'ont guère pénétré jusque dans ces régions périphériques (une en Pélagonie ; deux dans les confins occidentaux). Le deuxième fascicule des inscriptions grecques de Macédoine, *IG X 2, 2* (1999), n'en a guère accru le nombre.
203. À côté d'une production locale d'une particularité persistante, du moins à l'époque hellénistique (Chr. WOLTERS, « Recherches sur les stèles funéraires hellénistiques de Thessalie », p. 81-110, dans Br. HELLY (éd.), *La Thessalie, Actes de la table ronde 21-24 juillet 1975* [1979] ; le corpus annoncé par Chr. WOLTERS, « Thessalische Grabstelen », dans *La Thessalie 1975-1990 : recherches et perspectives* [1994], p. 277-298, n'a jamais vu le jour), les stèles peintes de Dèmétrias fournissent deux exemples parmi les plus anciens de stèles à banquet non attiques, sûrement funéraires, d'une date malheureusement indéterminée (III^e s. av. J.-C. ?) : 1) MArch Volos 245, relief à banquet à pilastres et épistyle de type votif, avec table rectangulaire et arbre au serpent. N'était le lieu de trouvaille, on le tiendrait sûrement pour votif et antérieur. 2) MArch Volos 356, stèle à vignette peinte de Ménélaos d'Amphipolis : pas de femme assise, une table ronde ; le mort tient une petite amphore en métal semblable à celles qui ont été trouvées dans les tombes macédoniennes de la fin du IV^e s. et du début du III^e s. av. J.-C. : *The Search for Alexander* (1980), p. 124, n^o 48, fig. 1 et pl. 8 en couleurs.

pays balkanique²⁰⁵ et l'Asie Mineure²⁰⁶ – mais aussi, dans une moindre mesure, l'Archipel²⁰⁷ et les côtes hellénisées de la Méditerranée orientale²⁰⁸.

Au III^e siècle apr. J.-C., le pseudo-banquet, devenu l'image passe-partout du couple ou du groupe familial, reste dans ces régions la seule composition à plusieurs personnages que sachent encore réaliser les artisans d'un art funéraire exsangue, auxquels les troubles de la seconde moitié du siècle porteront presque partout le coup de grâce : tandis que le thème du cavalier chasseur semble mis plus volontiers en rapport avec des jeunes gens disparus prématurément²⁰⁹, soit parce que la scène implique force et mouvement si le mort est identifié au cavalier, soit parce que le dieu Hérôn patronne cette activité de la jeunesse, le thème du banquet est alors réservé aux couples séparés ou enfin réunis par la mort, auxquels sont joints les enfants²¹⁰.

Ainsi la femme, qui n'avait été d'abord, sur les reliefs à banquet, qu'un faire-valoir du héros, a vu son importance croître régulièrement, avec l'embourgeoisement de la société grecque et le développement des valeurs familiales : le thème du banquet, qui exprimait primitivement la supériorité sociale de seigneurs héroïsés, en est venu à traduire l'attachement conjugal et la piété filiale. S'il a perdu en faste iconographique et en qualité d'exécution, le thème a gagné en dépouillement et

204. Le corpus des *Inscr. Thrace* 2005 ne fournit que six documents : n^{os} 104 (Xanthi), 317 et 328 (Marônée), 387 (Dymè), 467 (Plotinopolis), 491 (provenance inconnue) ; pour Byzance, FIRATLI 1964, p. 52-90, n^{os} 29-116, pl. 8-62.

205. Pour les reliefs à banquet des cités grecques du Pont Gauche, le corpus des inscriptions de Bulgarie (I) par G. Mihailov procure un grand nombre de documents : n^{os} 165-206, pl. 81-108. En Dacie, la dénaturation du thème atteint un degré qui s'explique par l'éloignement des centres de production grecs, eux-mêmes secondaires : L. BLANCHI, *Le stèle funerarie della Dacia* (1985), p. 98-104 ; la stèle de Julius Crescens, n^o 176 fig. 104, est à cet égard la plus savoureuse.

206. Pour compléter le corpus de PFUHL, MÖBIUS 1977, 1979, on peut se reporter aux fascicules de la série *Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien (IK)*, dont les planches reproduisent parfois des monuments funéraires sculptés.

207. *Supra* n. 200 et 201 ; pour Paros, où seul le type tardif (III^e s.) est attesté : Ph. ZAPHIROPOULOU, « Banquets funéraires sur des reliefs de Paros », *BCH* 115 (1991), p. 525-543 (p. 537, n. 48, mention de reliefs également tardifs à Théra).

208. Quelques stèles à banquet sont connues en Syrie : Kl. PARLASCA, *Syrische Grabreliefs hellenistischer und römischer Zeit* (1982). Le thème a été également pratiqué tardivement à Alexandrie ; E. PFUHL, *AM* 26 (1901), p. 300-303.

209. C'est explicitement le cas, à Thasos, pour 140, fragment d'un sarcophage contenant la dépouille d'un jeune homme de vingt-deux ans ; *supra* n. 185 p. 72.

210. En Macédoine, où l'influence romaine amène la propagation des effigies en buste, le banquet devenu réunion de famille entre souvent en composition avec celles-ci, en registres superposés, comme si l'on voulait représenter les défunts, à la fois à la manière traditionnelle grecque, c'est-à-dire vivants : en pied et en acte, et à la romaine, réduits à une effigie abstraite en buste. On comprend que cette ambiguïté ait été particulièrement prise à Thessalonique, ville gréco-romaine depuis 148 av. J.-C. La stèle de Thessalonique MArch 1524 en fournit un bon exemple, analysé par D. PANDERMALIS, *Klio* 65 (1983), p. 165-166, fig. 4. La stèle inv. 1523 du même musée présente une composition identique, avec un troisième registre où voisinent un cavalier chasseur et un buste d'enfant, ce qui illustre le rapport établi entre chasse et jeunesse : *CatSalonique* I, n^o 126 fig. 328 et n^o 123 fig. 324. Le même dédoublement se rencontre sur des stèles de la région de Cyzique : E. SCHWERTHEIM, *Die Inschriften von Kyzikos und Umgebung I. Grabtexte* (1980), n^o 67 pl. 6 ; n^o 138 pl. 12 ; n^o 162 pl. 13 ; n^o 218 pl. 17 ; n^o 234 pl. 18 ; *id.*, II. *Miletupolis* (1983), n^o 65 fig. 33. Le sens conjugal et familial du banquet est alors si fort qu'on le voit évoqué de diverses façons, souvent très allusives : sur le grand cippe funéraire d'Obellia et de Vesonius (Philippes, MArch 892), une vignette en faible relief représente le petit échanson à côté d'une table carrée où est posé un énorme canthare, apparemment couvert puisqu'il porte coupe et gobelets ; sur un relief en marbre de Thasos, trouvée à Galepsos et conservé au musée de Cavala (G. BACALAKIS, G. MYLONAS, *AE* 1938, p. 57-58, fig. 5), figurent quatre bustes de défunt devant ou sous lesquels est placée la petite table ronde chargée de fruits, typique du banquet. Phénomène voisin sur une stèle de Bithynie (Karacabey), où le buste de la défunte est séparé par l'épithaphe d'un second registre où figure la même table de banquet : S. SAHIN, *Bithynische Studien* (1978), n^o 18 pl. 14.

en valeur affective : la sclérose, puis l'atrophie iconographiques qui le gagnent aux II^e-III^e siècles apr. J.-C. n'excluent sûrement pas le sentiment – nombre d'épithètes en témoignent, par-delà la banalité de leur formulaire.

INTÉRÊT DES RELIEFS À BANQUET THASIENS

On a dit plus haut déjà l'importance des reliefs à banquet trouvés à Thasos : leur nombre et surtout leur continuité chronologique sont sans parallèle dans le monde grec. Il convient maintenant d'en dégager l'originalité.

Elle ne réside pas tant dans tel ou tel tic iconographique qu'on a relevé chemin faisant²¹¹ – chaque centre de production important a les siens, qui le distinguent²¹² –, que dans l'épanouissement précoce du thème, avec un bouquet de reliefs tous différents et de grande envergure, tant en dimensions qu'en qualité : dans l'état actuel de la documentation, que le hasard d'une trouvaille importante, mais forcément isolée, comme celle du relief de Paros²¹³, peut modifier mais non pas bouleverser, Thasos apparaît, bien plus qu'Athènes²¹⁴, comme l'un des centres créateurs où le thème a connu en sculpture sa première floraison.

Si l'on excepte l'énigmatique fragment de Tégée²¹⁵, les plus anciens reliefs à banquet connus à ce jour sont le grand relief de Paros dont il vient d'être question et 154. Lorsqu'on sait les rapports privilégiés que n'ont cessé d'entretenir les deux îles, depuis la colonisation de l'une par l'autre²¹⁶, il est difficile de ne voir là qu'une simple coïncidence : il est très plausible que les deux grandes cités insulaires, alors à l'apogée de leur puissance politique et économique, disposant d'une pratique du marbre déjà bien établie et entretenant des relations suivies avec les cités grecques de la côte d'Asie Mineure²¹⁷, aient entrepris les premières d'installer sur de grands reliefs votifs ce thème iconographique venu d'Orient, qu'on voit apparaître sur la côte grecque de l'Asie Mineure durant la seconde moitié du VI^e siècle²¹⁸.

211. Ainsi, dans la phase funéraire, le petit serviteur portant la main aux fruits : *supra* p. 172.

212. À Byzance, c'est la couronne brandie par le banqueteur : FIRATLI 1964, *passim*, p. 36 ; FABRICIUS 1999, p. 236-248.

213. Paros, MArch 759 : KONTOLEON 1965 ; DENTZER 1982, p. 252-262, R 286, fig. 536-539 ; CLAY 2004, p. 47-54, pl. 16-19.

214. Seul le relief MNath 4802 (THÖNGES-STRINGARIS 1965, n° 35, Beil. 6.2 ; DENTZER 1982, p. 254, R 144 fig. 410) paraît antérieur à l'extrême fin du V^e s. ; les reliefs à banquet confirment ainsi ce qu'enseignent les autres reliefs votifs et les stèles funéraires : en ce domaine, l'activité ne reprend vraiment à Athènes qu'à l'occasion des grands programmes de sculpture monumentale de l'Acropole. D'autre part les reliefs à banquet attiques n'atteignent pas les dimensions, parfois considérables, de la plupart des reliefs thasiens non atticisants.

215. MNath 55 : THÖNGES-STRINGARIS 1965, n° 201, Beil. 6.1 ; DENTZER 1982, p. 252-253, R 260 fig. 512 ; KALTSAS 2001, p. 63, n° 82 (fig.).

216. A. J. GRAHAM, *Colony and Mother City in Ancient Greece* (1964), p. 71-97.

217. CONTOLÉON 1970, p. 1-6, a bien mis en lumière les rivalités et les affinités qui ont déterminé la politique des cités grecques en mer Égée à l'époque archaïque : à l'axe Érétrie-Paros-Milet s'oppose alors l'axe Naxos-Samos. Les rapports entre Paros et Milet ont donc été particulièrement étroits : *id.*, *Archilochos und Paros, Entretiens de la fondation Hardt* X (1969), p. 39-86. De son côté, Thasos avait au même moment des liens avec la côte de l'Asie Mineure, bien attestés dans les différents domaines de l'activité artistique et artisanale ; *Guide* 2000, *passim*.

218. DENTZER 1982, p. 225-237 : peintures murales des tombes de Kizilbel et Caraburun II ; terres cuites architecturales de Larissa de l'Hermos ; frise du temple d'Assos : U. FINSTER-HOTZ, *Der Bauschmuck des Athenatempels von Assos* (1984) ; sur les pratiques anatoliennes : BAUGHAN 2013, p. 233-266.

Peut-on aller plus loin et attribuer l'initiative à l'une ou l'autre des deux cités ? Si le relief de Paros est le plus ancien, il reste aussi tout à fait isolé dans la production locale, en sorte que, dans l'état actuel de nos connaissances, c'est Thasos, cité plus commerçante que sa métropole et surtout milieu colonial plus ouvert aux influences extérieures, notamment micrasiatiques, qui a plus de titres à une éventuelle priorité²¹⁹.

Dans ces conditions, l'antériorité du relief de Paros MArch 758 par rapport à 154 conduit à penser que ce dernier n'est que fortuitement tête de la série thasienne : ses singularités de composition et de style doivent se comprendre non comme des tâtonnements autour d'un thème non encore fixé, mais comme le souci d'un artiste d'imposer sa marque à un thème déjà établi, comme le prouve le relief plus ancien de Paros. S'il y a donc presque certainement eu à Thasos des reliefs à banquet antérieurs à 154, il y en a eu sans doute entre 154 et 156, comme l'attestent peut-être le relief perdu 155 et les fragments 178 et 180. Il est regrettable que le laps de temps de plus d'un siècle qui sépare 154 de 156 soit si mal représenté dans la série thasienne, car c'est alors que le thème, déjà parvenu à son plein épanouissement en milieu insulaire, a pu influencer Athènes : comme pour les reliefs funéraires, la production attique de reliefs dédiés à des héros a dû initialement s'inspirer de modèles insulaires, soit que les artisans pariens travaillant aux grands travaux d'Athènes y aient répandu des modèles iconographiques qui leur étaient familiers, soit que la prépondérance athénienne à Thasos, très forte durant la seconde moitié du v^e siècle²²⁰, ait permis à des artistes thasiens, émules de Polygnote, de diffuser en Attique un thème déjà parvenu chez eux à maturité. La découverte de 154 et 156, trop pesants pour avoir été déplacés, en des points très distants à l'intérieur de la ville, prouve en tout cas que le thème était générique dès le milieu du iv^e siècle : ces grands reliefs étaient dès lors consacrés à des héros différents, honorés en divers sanctuaires urbains qui nous échappent malheureusement.

Après 350 av. J.-C., les reliefs à banquet se font plus nombreux, à Thasos comme ailleurs²²¹. Mais, si nombre d'entre eux accusent une influence attique plus ou moins grande, beaucoup restent

219. GASPARRI 1982, p. 33-41, a supposé, d'une manière plus séduisante que convaincante, que les deux reliefs Paros 758 et Thasos 154 représentent Archiloque héroïsé, qui aurait été considéré comme le véritable fondateur de Thasos. C'est donc pour représenter ce héros *princeps* commun que le thème du banquet aurait été adopté. Cependant la *peltè* thrace figurée sur 154 n'est qu'un faible argument : la plupart des Thasiens de la deuxième génération étaient des métis, les pères fondateurs ayant pris femme parmi les tribus thraces ; d'autre part, la *peltè* n'apparaît pas sur le relief de Paros qui, lui, a plus de chance d'être réellement en rapport avec un *Archilocheion*, bien connu par ailleurs à Paros (W. PEEK dans *IG XII Suppl.*, p. 212-214 : *Monumentum Archilochi* ; N. KONTOLEON, « Νέαι ἐπιγραφὰὶ περὶ τοῦ Ἀρχιλόχου ἐκ Πάρου », *AEphem* 1952, p. 32-95 : fragments d'une seconde chronique et marbres découverts sur le site de la basilique paléochrétienne de Tris Ecclesies ; CLAY 2004), mais inconnu à Thasos. Si l'on devait mettre un relief à banquet thasien en rapport avec Archiloque, ce serait plutôt 156, trouvé remployé sur le site du Pythion.

220. *ÉtThas* III, p. 106-134 : O. PICARD, « Thucydide I, 101 et le tribut de Thasos », *REA* 100 (1998), p. 591-598 ; *id.*, *Guerre et économie dans l'alliance athénienne* (490-322 av. J.-C.) (2000), p. 63-65, p. 116-117 ; M. BRUNET, « Thasos et son Épire à la fin du v^e et au début du iv^e siècle », dans *Hommages à Y. Garlan* (1997), p. 229-242.

221. Il est significatif que les reliefs à banquet non thasiens du iv^e s. connus en Grèce du Nord proviennent de zones sous l'influence athénienne : l'un, de Potidée (Thessalonique, MArch 1086 : THÖNGES-STRINGARIS 1965, n° 134, Beil. 17.1 ; DENTZER 1982, p. 368-369, R 80 fig. 347 ; *CatSalonique* I, p. 34-35, n° 19 fig. 42 (E. Voutiras) est en tout cas antérieur à 356 av. J.-C., date de la destruction de cette clérouquie par Philippe II ; un autre, qui date de la seconde moitié du siècle (Cavala, MArch 424 : BCH 86 [1962], *chron.*, p. 819, fig. 6 p. 820 ; DENTZER 1982, p. 369, R 81, fig. 345) provient d'Amphipolis, colonie athénienne ; un troisième, de même époque (Istanbul MArch 407 ; MENDEL 1912-1914, III, n° 879 ; DENTZER 1982, p. 370, R 77 fig. 341), provient de Chersonèse (Gallipoli). En revanche, un relief à banquet dédié par un collègue de polémarques et provenant de la région d'Amphipolis (Serrès, MArch 5) paraît très proche de la manière thasienne, par son matériau, son grand format (65 × 102), son ambition

singuliers. Certains (167 et 168, tous deux perdus) sont si atticisants qu'on pourrait les tenir pour des importations, à moins qu'ils ne soient le fait de sculpteurs attiques venus chercher fortune en Grèce du Nord après l'étiollement du marché local provoqué par la loi somptuaire de Dèmétrios de Phalère. D'autres adoptent la formule attique des adorants en rang (163, 166) ; certains en revanche l'adaptent en refusant la miniaturisation attique²²² : c'est le cas de 165, où un couple occupe à gauche toute la hauteur du champ, mais surtout de 164, aujourd'hui disparu, qui est sans conteste, avec 154, le fleuron de la série thasienne, par l'originalité de la composition et la qualité de l'exécution. Il y a là un tableau de famille qui anticipe sur l'esprit de certaines stèles funéraires à banquet, mais sans rien de leur raideur stéréotypée : l'égalité de taille de tous les personnages et la maîtrise avec laquelle ils sont campés dans l'espace donnent à la scène une cohérence formelle qui estompe l'artifice du thème. Pour la seconde fois, on rencontre ainsi à Thasos un artiste à l'œuvre, qui transfigure le thème en modifiant sa composition.

Plus éloignés encore du schéma repris et diffusé par Athènes sont les reliefs à nombreux personnages (172, 173 et peut-être 174), qui n'ont guère d'équivalent hors de Thasos²²³. Le thème du banquet n'y a plus le caractère de rébus que lui confère habituellement la coexistence d'éléments incompatibles de la réalité : on est en face d'une scène cohérente, sans connotation héroïque, qui réunit hommes et femmes en une réception dont l'occasion est probablement religieuse, sans que rien ne l'indique cependant²²⁴. Ces réunions de thiasse devaient se tenir souvent dans le *symposion* qui existait à Thasos dès avant le milieu du v^e siècle, non loin de l'agora et du lieu où fut découvert le grand relief 172, à moins qu'il ne s'agisse d'une de ces « collations de vin doux » (*glykismos*) attestées en Attique dès la fin du v^e siècle²²⁵.

La tradition thasienne ainsi établie durant les v^e et iv^e siècles se poursuit durant toute l'époque hellénistique avec quelques grands – voire très grands – reliefs votifs (191, 202, 204, 219, 229, 230, 239), tandis qu'apparaissent parallèlement les premiers reliefs funéraires, dont le plus ancien assuré (170), n'était son lieu de trouvaille, pourrait passer pour votif, quoiqu'il ne conserve des accessoires héroïsants que des serpents atrophiés, pour ainsi dire résiduels. À Thasos comme dans les autres grands centres producteurs, notamment Samos²²⁶, il est difficile de préciser les modalités et la date du passage du votif au funéraire, faute de lieux de trouvaille précis et d'inscriptions, d'autant que la

iconographique : la moitié droite est occupée par le banqueteur brandissant une patère où vient boire le serpent ; dans la moitié gauche, des comparses beaucoup plus petits : femme assise, échanton nu et cavalier cuirassé monté (un polémarque) faisant un geste de salut (350-325 ?).

222. Sur ce problème : H. RAUSCHER, *Anisokephalie* (1971).

223. Très rarement plus de trois banqueteurs dans l'étude de FABRICIUS 1999. Les banquets de masse en plein air n'ont pas été représentés, à une exception près, semble-t-il. Un relief votif chypriote en calcaire provenant de Golgoï (New York, MetrM 74.51.2338 ; DENTZER 1982, R 27 fig. 208) représente une scène de plein air – sacrifice à Apollon, pique-nique et ronde – qui l'apparente de très près aux panégyries paysannes encore pratiquées en Grèce. Il n'en est que plus troublant de trouver inscrit dans le champ le vocable *o-pa*, qui ne signifie rien de connu (O. MASSON, *Inscriptions chypriotes syllabiques*² [1983], p. 287-288, n° 268), mais qui est identique à l'exclamation fréquemment lancée aujourd'hui pendant les danses grecques ; or les deux signes sont gravés sous un personnage qui se retourne vers la ronde des danseurs en faisant un geste démonstratif... Quoi qu'il en soit, c'est par son style également, un document précieux pour la religion populaire, que M. P. Nilsson aurait pu utiliser dans son livre, *Greek Popular Religion* (1940). Sur les banquets en plein air : L. GERNET, *Le génie grec dans la religion* (1932), p. 31-72, et A. MOTTE, *Prairies et jardins de la Grèce antique* (1971), p. 62-76.

224. BURTON 1998, p. 150, n. 34-37, fait état de quelques banquets de ce genre à participation mixte.

225. HOLTZMANN 2014 p. 332-334.

226. HORN 1972, p. 58-63 ; FABRICIUS 1999, p. 39-45, 132-136.

notion invétérée de *Totenmahl*, dont J.-M. Dentzer a démontré l'inanité²²⁷, entretient sur la fonction de ces « banquets funéraires » une ambiguïté qui permet de ne pas s'interroger nettement sur elle.

Le conservatisme inhérent à l'artisanat votif et funéraire, surtout dans une cité comme Thasos, qui se provincialise et sort peu à peu de l'histoire²²⁸, et la tendance générale aux reprises stylistiques compliquent encore l'appréciation, en sorte que les dates qu'on s'est efforcé de proposer ici pour chaque relief de cette période sont pour la plupart aléatoires. Ainsi, pour 170, la date haute (300-250 av. J.-C.) est rendue plausible par la forme de la stèle, encore proche du format oblong votif, mais la table rectangulaire et les mets divers qui la couvrent, au lieu des fruits qui s'imposent par la suite, peuvent être aussi bien anciens (330-250 av. J.-C.) qu'à la manière ancienne (II^e, voire début du I^{er} siècle av. J.-C.)... Il faut donc se résigner à ce que l'époque hellénistique soit, dans ce domaine également, une période trouble où les évolutions, parfois contradictoires d'un centre à l'autre, ne se laissent pas aisément retracer. S'il existe alors une originalité thasienne, elle est dans la retenue extrême avec laquelle le thème est traité : tandis qu'en Asie Mineure et à Samos accessoires et comparses encombrant la composition²²⁹, à Thasos, exception faite de quelques reliefs où apparaissent des personnages (191 : un serviteur lecteur) ou des objets secondaires (191 : une seconde table avec vases ; 229 et 230 : vase à terre), la composition a plutôt tendance à se restreindre, comme si le passage au funéraire se faisait essentiellement par soustraction. Est-ce un parti-pris – mais alors, qui irait à l'encontre de la tradition locale, puisque les reliefs à banquet des v^e et iv^e siècles se distinguaient par leur ampleur et une complexité de composition plus ou moins maîtrisée (154, 156, 164, 172) – ou bien n'est-ce pas plutôt le premier signe d'un déclin de créativité : le signe que l'artisanat thasien, qui s'était épanoui à force d'emprunts, commence à se replier stérilement sur lui-même ?

Ambiguïté fonctionnelle et tâtonnements formels et stylistiques cessent au I^{er} siècle av. J.-C. : le thème du banquet trouve alors une nouvelle formule, sur un mode désormais exclusivement funéraire qui gomme toute différence d'importance entre le banqueteur et sa femme : les variations ne portent plus guère que sur le nombre des banqueteurs, la présence des serviteurs et la forme du mobilier. Quelques encadrements classicisants (195, 196, 201, 203, 223, 246-248, 286) rompent à peine la monotonie de cette abondante production, qui se distingue peu de celle des autres centres. C'est à peine si s'en détachent quelques groupes, plus ambitieux ou mieux venus. C'est le cas des reliefs 186-189 (+ 204 et 222 ?), qui pourraient provenir du même atelier, travaillant autour du début de notre ère, pour une clientèle de notables. Nulle innovation ici, mais une réalisation cossue : grand format, esquisse d'une individualisation du banqueteur, mobilier de luxe, exécution très précise des détails. Il en résulte des reliefs plus imposants qu'importants, dont l'intérêt est plus social qu'artistique.

227. DENTZER 1982, p. 563-565.

228. C'est en 42 av. J.-C. que Thasos se trouve mêlée pour la dernière fois à des événements politiques décisifs : elle sert alors de base au parti républicain dirigé par Cassius et Brutus, qui vont être vaincus à Philippes par Marc-Antoine et Octavien : B. HOLTSMANN, Fr. SALVIAT, *BCH* 105 (1981), p. 269-271, à propos de MArch Thasos 2434, où l'on a reconnu un portrait de Marc-Antoine. Plutôt que de supposer qu'un tel portrait ait pu survivre au ralliement de Thasos à Auguste, dont témoignent éloquemment les notables qui se proclament *philokaisares*, j'y verrais maintenant un portrait posthume, réalisé sous Claude, dont on sait l'attachement à son grand-père (Suétone, *Vie de Claude* XI).

229. PFUHL, MÖBIUS 1979, n^{os} 1429 (Daskyleion), 1521 (Clazomènes ?), 1544 (Érythrée), 1908 (Téos), 2009 (provenance inconnue) ; FABRICIUS 1999, p. 111-127 (Samos) ; p. 280-301 (Cyziqne).

Durant la première moitié du III^e siècle apr. J.-C., enfin, c'est-à-dire peu avant que les ateliers d'art funéraire ne périclitent à Thasos, on distingue deux groupes de reliefs très homogènes, dont la production semble localisée dans le sud-ouest de l'île : 252-255 (+ 266, 278-279 ?) et 261-264 (+ 275 ?)²³⁰. Très proches par leur format, leur mise en page et leur exécution, ils diffèrent cependant par certains traits iconographiques – la position de la femme, la main droite du banqueteur, la forme des pieds de table – en sorte qu'on ne peut guère douter qu'il s'agit de deux ateliers différents, le premier travaillant consciencieusement dans un style graphique qui réduit presque le relief à un tableau ; le second, plus malhabile, mais qui montre un souci plus grand des valeurs plastiques et de la profondeur. Qu'ils aient été contemporains ou successifs, ces deux groupes, qui produisent des « stèles de la plus grande rusticité »²³¹, amorcent une esthétique postantique, par la perte du sentiment de l'unité du corps humain, qui est un des traits essentiels de l'art grec²³². Ainsi ces reliefs, qui représentent le terme ultime d'une décadence dont la série thasienne, par son abondance, illustre le lent processus, sont aussi l'amorce d'un nouveau cycle d'art qui s'achèvera à la Renaissance. Il serait donc insuffisant de ne les apprécier que par rapport à la très longue tradition locale dont ils procèdent ; si l'on veut bien juger 253, chef-d'œuvre de cette production thasienne tardive, non pas seulement à l'aune de 154, mais pour lui-même et pour tout ce dont il est gros esthétiquement, force est de lui reconnaître une saveur... archaïque. À la veille de disparaître, le thème du banquet, réduit à l'essentiel, connaît ainsi un ultime avatar qui montre, malgré une tendance à la dislocation (274-277), son extraordinaire vivacité en terre thasienne.

230. Dans le premier groupe, seul 254 provient d'une nécropole antique ; 266 a été trouvé remployé près de Panaghia, c'est-à-dire que ce relief peut provenir aussi bien du sud de l'île que de Liménas, qui fut jusqu'au début du XX^e s. l'échelle de Panaghia. Dans le deuxième groupe, 263 est entré au Musée national d'Athènes dans des circonstances inconnues ; une provenance extra-urbaine n'est donc pas à exclure.

231. Expression bienveillante de J. et L. Robert, à propos de documents de Pélagonie (région de Prilep, en ex Macédoine yougoslave) : *BullÉp.* 1978, 285.

232. Cette phase très tardive est peu représentée hors de Thasos : PFUHL, MÖBIUS 1979, n° 1787 pl. 258, daté probablement trop bas, de 300 apr. J.-C. ; n° 1920 pl. 277 ; n° 2018 pl. 292.

APPENDICE

I. UNE HÉROÏSATION TARDIVE ?

De l'iconographie héroïque participe également un relief original, qui tente de renouer avec une composition fréquente au IV^e siècle av. J.-C.

314. Inv. 651 : hommage à un intellectuel héroïsé (pl. LXXXIII)

Trouvé sur le site de la « basilique de la place », à Liménas, durant l'occupation bulgare (1941-1944).

91 × 105,5 × 14,5 ; 8.

Marbre thasien à grains fins ; épiderme brunâtre. Plaque brisée verticalement en deux fragments raccordés. Manque la partie supérieure du fragment droit. Surface généralement bien conservée, mais épaufrures sur les personnages de droite.

Guide 2000, p. 267, n° 45, fig. 214 p. 268 ; *Οδηγός της Θάσος*² (2012), p. 318-319, fig. 224.

Le cadre du relief est formé d'une plinthe haute de 10 cm, piquetée comme si elle n'était pas destinée à être vue ; de pilastres larges de 5-7 cm qui portent un couronnement haut de 10 cm, fait d'une mince architrave surmontée d'une doucine renversée en guise de toiture.

Par sa forme oblongue et son encadrement, ce document s'apparente aux reliefs votifs du IV^e siècle. Sa composition dépend visiblement des mêmes modèles : séparés par un autel quadrangulaire vu de biais, mouluré et décoré de bucrânes et de guirlandes, on trouve à droite un groupe d'adorants et, à gauche, le personnage adoré et son acolyte. Les premiers étaient au moins cinq. Au premier plan, vus de trois-quarts, deux hommes à l'attitude très raide, sont drapés dans un manteau qui laisse le bras droit libre ; celui de droite, dont la tête barbue est vue de profil, regarde vers la gauche et fait de la main droite, levée et ouverte, le geste traditionnel des adorants saluant la divinité ; celui de gauche dépose de la main droite sur l'autel la nourriture que présente sur un plateau un petit desservant, représenté de face derrière l'autel. Au second plan figuraient au moins trois adorants : à droite, un jeune homme imberbe dont n'apparaît que la tête ; entre les deux personnages du premier plan, un deuxième n'est plus attesté que par quelques plis de son manteau, tandis qu'un troisième l'est de la même manière entre le desservant et l'officiant.

De l'autre côté de l'autel figure de trois-quarts le personnage révérend, d'une taille supérieure à celle des adorants, suivant la tradition classique. Campé sur sa jambe gauche, la droite fléchie et portée en arrière, il est vêtu du *pallium* où est enserré son bras droit replié ; il tient dans la main gauche

un rouleau dont l'extrémité est pendante. Son visage, aux traits peu individualisés, est surmonté d'une calotte de cheveux peu détaillée. De la gauche s'approche à grande enjambée une femme de même taille représentée de profil, dont le pied gauche fléchi en arrière ne touche le sol que de la pointe. Elle est vêtue d'un *chiton podérés*, recouvert jusqu'à mi-mollet par un manteau, qui laisse libre le bras droit, où le *chiton* descend jusqu'au coude. Hors du ruban qui ceint sa tête, sa chevelure forme une épaisse couronne de mèches ondulées qui couvrent à moitié les oreilles et forment sur la nuque un chignon bas. Le geste de sa main droite, portée à l'occiput du personnage qui la précède, fait problème : seuls l'index et le médus sont tendus ; l'annulaire et le petit doigt sont repliés. Plutôt que de nouer autour de la tête de l'homme un bandeau qui n'apparaît pas¹, la femme semble seulement la toucher très légèrement. Serait-ce un geste de bénédiction ou d'inspiration ? Quoi qu'il en soit, le rapport entre les deux figures ne laisse pas de rappeler celui d'Apollon et de sa suivante sur le grand relief à niche du Passage des théores (6). Sur un document manifestement néo-classique, cette réminiscence ne saurait être fortuite.

Le sens du relief est donné par le rouleau de papyrus que tient le personnage sacralisé et par le geste de la femme qui l'accompagne. Il s'agit d'un *volumen* enroulé, tenu dans la main gauche parce que la lecture est achevée : seule la dernière colonne de texte doit apparaître sur l'extrémité pendante du papyrus. Cet objet apparaît très souvent dans l'iconographie depuis l'époque hellénistique avancée pour désigner l'homme de culture – on dirait aujourd'hui l'intellectuel². Mais le protagoniste du relief est mieux que cela : c'est un créateur inspiré, comme le prouve la présence à ses côtés d'une personnification qu'aucun attribut ne permet d'identifier. À ce maître du *logos* – poète, rhéteur, historien ou philosophe – ses confrères ou disciples rendent un culte héroïque. Cette « héroïsation par la culture »³, très répandue depuis le III^e siècle av. J.-C., est soulignée par le type même du relief, dont le format et l'iconographie s'inspirent sciemment des ex-voto attiques du IV^e siècle. Mais au lieu de la scène banale, montrant la théorie des fidèles précédée d'un petit victimaire qui tire la bête à l'autel où elle va être égorgée⁴, on a affaire ici à une forme épurée de sacrifice, attestée de tout temps pour les divinités chthoniennes⁵, mais particulièrement appréciée dans les milieux cultivés depuis l'époque hellénistique, au moins autant par souci de retour aux sources que par délicatesse. Étant donné l'apparence de la nourriture, présentée sur un plateau par le desservant et entassée par l'officiant sur l'autel, plutôt qu'au *πέλανος* ou à la *μάζα*, qui sont des bouillies plus ou moins consistantes, on pensera à un quelconque *μέλιγμα* – peut-être les *πόπανα* ou les *ψαιστά*, petits fours faits d'orge, d'huile et de miel.

1. Voir de poser une couronne sur la tête du lettré, comme le propose Th. Stéfanidou-Tivériou, qui fait du rouleau de papyrus « une tablette d'écriture à deux parties » : *BCH* 133 (2009), p. 375, fig. 22 p. 383.
2. MARROU 1938, p. 26-27 : type VI. H. I. Marrou, après E. Pfuhl (*JdI* 22 [1917], p. 113-132), a réfuté l'interprétation eschatologique du motif du papyrus.
3. MARROU 1938, p. 231-257.
4. Par exemple, NEUMANN 1979, fig. 30a, 40b, 44b, 45b ; A. HERMARY, *ThesCRA* I (2004), s.v. « Sacrifices », n^{os} 45, 46, 85, 86, 114.
5. S. EITREM, *Opferritus und Voropfer der Griechen und Römer* (1915), p. 272-278 ; Fr. DENECKEN, *Lexicon der Mythologie* (1884-1937), s.v. « Heros », col. 2507-2508. Le relief MNAt 1335 représente une offrande de fruits et de gâteaux à Asclépios et à Hygie : NEUMANN 1979, fig. 45a ; L. BRUIT, *ThesCRA* II (2004), s.v. « Banquet », p. 225-226.

Ce document exceptionnel est difficile à dater. Les représentations d'hommes vêtus du *pallium* se répandent au II^e siècle av. J.-C. et se poursuivent jusqu'au III^e siècle apr. J.-C. ; le type à drapé linéaire strict et jambe gauche d'appui est attesté dès l'époque hellénistique tardive⁶, mais l'allure de la tête indique plutôt l'époque d'Auguste⁷. Quant à la personnification féminine, elle ne semble pas procéder directement d'un type connu : le rapport avec la Muse au *volumen* du groupe de Philiscos est assez lointain⁸ et aucune Muse figurant sur un sarcophage ne peut lui être comparée⁹ : les Muses y sont représentées en groupe et en majesté, et non pas, comme celle-ci, isolées et en acte. Tout au plus trouve-t-elle des parallèles chez certaines figures féminines de l'époque hellénistique. Encore cette façon de draper l'*himation* en laissant le bras droit libre et en couvrant presque toute la jambe droite est-elle relativement rare : outre une statue du palais des Conservateurs¹⁰ et une statuette de Chania¹¹, ce sont deux des statues honorifiques dédiées sur la terrasse supérieure de l'Artémision¹² qui s'en rapprochent le plus. Il se pourrait donc qu'on ait là les modèles de cette figure féminine énigmatique.

Ainsi l'auteur de ce relief a pu, pour les figures majeures, s'inspirer d'un type masculin universellement répandu et de figures féminines locales ; mais pour les adorants de la partie droite du relief, aucun modèle n'existait plus, ce qui expliquerait en partie leur schématisation, bien qu'on puisse également voir dans leur anonymat plastique la volonté de mettre en relief le monde héroïque, auquel une inspiration divine a permis à ce lettré d'accéder.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas par sa qualité esthétique que ce relief retient l'attention, mais par ce qu'il nous apprend sur la société thasienne aux alentours de notre ère. Grande cité marchande, Thasos est aussi traditionnellement une ville de culture : les témoignages écrits et matériels en sont nombreux¹³. Il n'est donc pas étonnant d'y voir certains cercles y pratiquer ce qu'on pourrait appeler l'héroïsation culturelle – phénomène dont on a vu qu'il s'est répandu à l'époque hellénistique. Plus originale est la forme qu'elle prend ici d'un relief votif à la manière de ceux qui avaient cours à une époque que les lettrés ressentaient alors déjà comme classique. Ce relief n'apporte donc pas la preuve d'une tendance classicisante dans l'art de Thasos – la maladresse de l'artiste à recréer le schéma du IV^e siècle montre au contraire que ce relief est singulier. Il atteste seulement qu'à la fin du I^{er} siècle av. J.-C. un groupe de lettrés thasiens vivait dans le culte du classicisme attique¹⁴.

6. PFUHL, MÖBIUS 1977, n° 191 *sqq.*, pl. 40 *sqq.*

7. Une tête analogue se rencontre, par exemple, sur une stèle de Byzance : FIRATLI 1964, p. 104, n° 62, pl. 39 : « fin du I^{er} s. av. J.-C. » ; PFUHL, MÖBIUS 1977, n° 230, pl. 103 : « début de l'Empire ».

8. D. PINKWART, *Das Relief des Archelaos von Priene und die « Musen des Philiskos »* (1965), p. 99-101, pl. 2-4.

9. M. WEGNER, *Die Musensarkophage* (1966), p. 93-110.

10. R. HORN, *Stehende weibliche Gewandstatuen in der hellenistischen Plastik* (1931), pl. 9.1.

11. LINFERT 1976, p. 104, pl. 47, fig. 242-243 : III^e s. av. J.-C. ?

12. Istanbul MArch 2154 : MENDEL 1912, p. 339-340, n° 132 ; p. 345-346, n° 136 ; *JdI* 27 (1912), pl. 2a et 4 ; SCHEDE 1928, pl. 30 ; LINFERT 1976, p. 125, pl. 56-57, fig. 299-302 et 305-306.

13. P. Hamon a récemment attiré l'attention sur le succès des conférences faites à Paros par un érudit thasien : « Décret pour un historien thasien (fin du II^e s. ou début du I^{er} s. av. J.-C.) », *BCH* 132 (2008), p. 389-401.

14. Faudrait-il mettre ce document singulier en rapport avec le poète Hécataios, récemment révélé par P. Hamon ? À l'époque d'Auguste, ce lettré thasien a écrit pour la fille d'une famille de notables de sa patrie une épigramme funéraire qui a trouvé place dans l'*Anthologie Palatine* (VII 167) : « Un poète thasien dans l'Anthologie grecque », *BCH* 133 (2009), p. 273-286.

II. UN RELIEF COMMÉMORATIF ?

Enfin, c'est ici que trouve le plus aisément sa place un autre relief exceptionnel, qui a de fortes chances de n'être ni votif, ni funéraire, mais commémoratif¹⁵ – une catégorie de reliefs très rare, sur laquelle deux livres ont récemment attiré l'attention, après l'étude pionnière de H. Möbius¹⁶.

315. Inv. 2420 (haut) + 2421 : grand relief avec personnage barbu (pl. LXXXIV)

Trouvé en 1964 lors d'un dragage du vieux port.

128 × 66,5 × 33,5 ; 20.

Marbre à grains moyens ; épiderme grisâtre très usé, parsemé de concrétions et de cavités créées par l'eau de mer. Deux fragments raccordés, brisés de toutes parts, sauf à gauche ; le long du plan de raccord diagonal, tout le relief a été brisé, de l'abdomen au haut des cuisses du personnage représenté, par un coup de masse très violent ; le visage a été de même arraché verticalement. Très nombreuses épaufrures sur le torse et sur les cuisses.

Partie gauche recomposée d'un grand relief représentant, en grandeur quasi naturelle (1,60-1,70 m), un personnage dont manquent les jambes depuis les genoux, le bras gauche et la main droite. La tranche gauche de la plaque est dressée, le revers est piqueté. Un encadrement rapporté est très probable, étant donné les dimensions et la saillie du relief.

L'homme représenté de face porte dans son dos une chlamyde, sans qu'aucun mode d'attache n'apparaisse à son cou. Ce manteau retombe verticalement à gauche, jusqu'au bord de la plaque, formant un pli dont les zigzags finaux amenuisent à peine l'épaisseur. À droite, le manteau, déployé sans doute par le geste du bras gauche, forme contre le flanc et la cuisse un pli épais, mais presque sans relief. Entre les jambes, on distingue à peine, à la hauteur du genou droit, le bord horizontal de l'étoffe, plus haut que les plans latéraux ne le faisaient attendre. Cette chlamyde était sans doute peinte de manière à former autour du corps nu une sorte d'écrin le mettant en valeur.

Le gabarit du corps est celui d'un athlète pratiquant un sport de combat, boxe ou lutte : si les cuisses sont minces, le torse est extrêmement développé, comme le montrent le profil bien conservé du flanc droit, où la crête iliaque est très marquée, et l'ampleur de la cage thoracique. La zone abdominale est presque entièrement détruite, mais on peut encore déceler sur le torse, malgré l'aspect grêlé de la surface, le modelé des pectoraux et de la ligne blanche. Les bras sont tous deux portés vers la droite, mais différemment : le bras gauche devait être presque tendu à l'horizontale, tandis que le droit était plié devant le torse et relevé, la main au niveau de l'aisselle gauche. De la tête, tournée légèrement vers la droite, ne subsiste que le contour massif ; les cheveux étaient courts sur la nuque ; la barbe est encore visible à droite et à la base du cou. La pondération est lysippéenne : la jambe droite libre est déportée latéralement assez loin de la jambe d'appui ; le modelé du genou gauche, presque détaché du fond, est délicat.

Cette figure puissante, dont l'attitude complexe est parfaitement maîtrisée, est énigmatique : la chlamyde, manteau court généralement porté par les militaires, paraît incongrue chez un athlète, fût-il de combat, qui pourrait être représenté dans une position d'attente initiale ou se nettoyant

15. Il est préférable d'employer ce terme lorsqu'il s'agit de personnalités du passé et de réserver aux vivants le terme honorifique. Sur les statues commémoratives, B. HOLTZMANN, *La sculpture grecque* (2010), p. 63-65.

16. « Diotima », *JdI* 49 (1934), p. 45-60 = *Studia varia* (1967), p. 33-46, particulièrement p. 38-42, pl. 9-12 ; HIMMELMANN 2009, p. 77-80 ; DESPINIS 2013, p. 13-38, fig. 1-14 ; voir aussi K. SPORN, « Griechische Ehrenreliefs », *AM* 127-128 (2012-2013), p. 278-286.

avec un strigile. S'agirait-il alors d'un militaire héroïsé ? La nudité héroïque, quand bien même tempérée par la présence discrète de la chlamyde ou d'un manteau non drapé¹⁷, est-elle encore de mise à la fin du IV^e siècle ? C'est en effet le *terminus post quem* qui s'impose pour ce relief dont l'ampleur appelle un encadrement architectural indépendant – formule qui dérive des créations de la sculpture funéraire attique, peu avant son interdiction en 317 av. J.-C.¹⁸.

Comme il est peu vraisemblable qu'une stèle funéraire de cette ampleur ait été transportée jusqu'au cœur de la ville à seule fin d'être concassée et immergée dans l'ancien port de guerre, une autre provenance paraît s'imposer : le relief pourrait provenir de l'agora toute proche. Il s'agirait alors d'un relief commémoratif analogue à ceux que Pausanias a vus en diverses cités¹⁹. À Thasos, on pense d'emblée à l'illustre boxeur Théogénès, dont la gloire panhellénique le disputait à celle du peintre Polygnote : sa statue en bronze le représentant en athlète faisant une libation après sa victoire²⁰, créée durant le deuxième quart du V^e siècle, a fini par être l'objet d'un véritable culte sur l'agora, sublimant l'athlète mythique en divinité guérisseuse²¹. Avec ce relief, qu'on peut dater avec quelque vraisemblance de la haute période hellénistique, nous n'en serions pas encore là : il serait ici seulement honoré²² rétrospectivement comme une des célébrités locales, au même titre que Glaucos, compagnon d'Archiloque²³, alors que Théopompos, vainqueur d'une course de char à Delphes²⁴, le fut de son vivant. Si l'on admet que la chlamyde a encore une connotation militaire à ce moment, on peut supposer que cet attribut évoque quelque haut fait marquant la carrière politique ultérieure de l'athlète²⁵ ; mais il paraît douteux qu'il puisse s'agir d'un exploit militaire dans ces années où Thasos, désormais sujette d'Athènes, se remet lentement de sa défaite²⁶.

Resterait à rendre compte de cette duplication paradoxale : quel besoin d'un relief lorsqu'existe déjà une statue en bronze ? Peut-être celle-ci, ayant disparu dans des circonstances dramatiques qui nous échappent, fut-elle remplacée, comme celle de Théopompos²⁷, vainqueur aux concours

17. N. HIMMELMANN, *Ideale Nacktheit bei den Griechen* (1990), p. 57-67.

18. L'édit d'interdiction promulgué par Dèmétrios de Phalère fait très vraisemblablement partie des mesures d'austérité qu'il a prises dès son arrivée au pouvoir, selon le *Marmor Parium* (IG XII 5, 103, l. 116).

19. DESPINIS 2013, p. 32 : un parallèle exact est fourni par la stèle vue par Pausanias (VIII 48, 1) sur l'agora de Tégée commémorant la mémoire de l'athlète Iasios ; autres exemples *supra* p. 20 n. 55.

20. Dont un fragment figuré de *sècôma* recueilli sur l'agora (MArch 1538) pourrait bien reproduire la silhouette ; *ÉtThas* XV, p. 107-108, n° 39, pl. XXXIV c.

21. *ÉtThas* III, p. 62-105, pl. VIII-IX, nuancé et complété par BCH 118 (1994), p. 199-206 : la statue de bronze de l'athlète aurait couronné le tronc à offrandes, comme l'avait proposé Fr. Salviat.

22. Peut-être associé, sur la base 32 de l'agora (*Guide* 2000, p. 75-76, fig. 21), à l'inscription énumérant ses innombrables victoires, dont quatre débris ont été retrouvés : *ÉtThas* III, p. 78-81, n° 9 et BCH 118 (1994), p. 202 et fig. 1.

23. Son cénotaphe, à l'angle nord-est de l'agora, portait, peut-être seulement dans son état ultérieur, une grande stèle attestée par la présence, à l'assise supérieure de son monument, d'une mortaise oblongue destinée à la recevoir. Le bloc fragmentaire portant cette cavité a aujourd'hui disparu : *supra* n. 55 p. 20.

24. R. MARTIN, « Une signature de Praxias à Thasos », *RA* 1948, p. 705-715.

25. Dion de Pruse, XXXI 95 : « Sa forme physique déclinant, il s'avéra n'être en rien pire qu'un autre dans les affaires publiques, mais au contraire être à nul autre pareil ». Sur le rôle éventuel de Théogénès dans la politique pro-athénienne de Thasos, entre 455 et 430 environ, *ÉtThas* III, p. 72-105.

26. Peut-être est-ce à titre de polémarque ou d'archonte que Théogénès a pu négocier un aménagement des conditions faites à Thasos lors de la capitulation de 463.

27. La base de sa statue en bronze (MArch 1235) porte une trace de son remplacement par une statue en marbre : sur le pourtour de la cuvette où prenait place la plinthe de la statue de marbre, on distingue nettement le fond d'une mortaise en forme de pied, typique du scellement au sol d'une statue en bronze.

de Delphes, par un monument plus modeste : ce relief, qui pourrait alors dater au plus tard du début de l'époque impériale. À moins qu'il ne soit un effet de la disposition contenue dans le règlement du culte de Théogénès gravé sur son tronc à offrandes : lorsqu'on aura réuni la somme de mille drachmes, « le conseil et le peuple délibéreront pour fixer l'offrande ou la construction que l'on consacrera à Théogénès avec cet argent » (trad. J. Pouilloux).

Quoi qu'il en soit – athlète *ou* guerrier ; athlète *et* guerrier ? – ce grand relief provenant du cœur de la ville antique siérait à l'une de ces figures de δαίμων θνητός²⁸ dont les Grecs se plurent à perpétuer la mémoire, d'abord par le rite, puis par l'image.

28. Isocrate, *Évagoras* 72.

BIBLIOGRAPHIE

N.B. : les ouvrages cités plus d'une fois dans les notes sont abrégés. Pour les périodiques, les abréviations sont celles de l'*Année philologique* ou de l'*Archäologische Bibliographie* gérée par le site Dyabola (Munich).

- | | |
|-------------------------------------|--|
| ANDRONICOS 1956 | M. ANDRONICOS, « Λακωνικά ἀναγλυφά », <i>Πελοποννησιακά</i> 1, p. 253-314. |
| ANDRONICOS 1984 | M. ANDRONICOS, <i>Vergina: The Royal Tombs</i> . |
| <i>ANRW</i> | <i>Aufstieg und Niedergang der römischen Welt</i> (1972-1997). |
| <i>Architecture et société</i> 1983 | <i>Architecture et société : de l'archaïsme grec à la fin de la République romaine. Actes du colloque international, Rome, 2-4 décembre 1980</i> . |
| ARIAS, SHEFTON, HIRMER 1962 | P. E. ARIAS, B. B. SHEFTON, M. HIRMER, <i>A History of Greek Vase Painting</i> . |
| BAUGHAN 2013 | E. BAUGHAN, <i>Couched in Death: Klinai and Identity in Anatolia and Beyond</i> . |
| BERGER 1970 | E. BERGER, <i>Das Basler Arztrelief</i> . |
| BERGER, GISLER-HUWILER 1994 | E. BERGER, M. GISLER-HUWILER, <i>Der Parthenon in Basel: Dokumentation zum Fries</i> . |
| BERNARD, SALVIAT 1967 | P. BERNARD, Fr. SALVIAT, « Inscriptions de Thasos », <i>BCH</i> 91, p. 578-621. |
| BLÜMEL 1963 | C. BLÜMEL, <i>Die archaisch griechischen Skulpturen der Staatlichen Museen zu Berlin</i> . |
| BLÜMEL 1966 | C. BLÜMEL, <i>Die klassisch griechischen Skulpturen der Staatlichen Museen zu Berlin</i> . |
| BOEHRINGER 2001 | D. BOEHRINGER, <i>Heroenkulte in Griechenland von der geometrischen bis zur klassischen Zeit. Attika, Argolis, Messenien</i> . |
| BOARDMAN 1975 | J. BOARDMAN, <i>Attic Red Figure Vases. The Archaic Period</i> . |
| BON 1930 | A. BON, « Les ruines antiques dans l'île de Thasos », <i>BCH</i> 54, p. 147-194. |
| BRELICH 1958 | A. BRELICH, <i>Gli eroi greci, un problema storico-religioso</i> . |
| BURKHARDT 1898 | A. BURKHARDT, <i>Griechische Culturgeschichte</i> II (éd. critique 2005), p. 207-252 : « Der griechische Heroencultus ». |
| BURKERT 2011 | W. BURKERT, <i>La religion grecque à l'époque archaïque et classique</i> (trad. fr. de la 2 ^e éd. all., 2010). |

- BURTON 1998
J. BURTON, « Women's Commensality in the Ancient Greek World », *GaR* 45, p. 43-165.
- CARROLL-SPILLECKE 1985
M. CARROLL-SPILLECKE, *Landscape Depictions in Greek Relief Sculpture*.
CAT
CHR. CLAIRMONT, *Classical Attic Tombstones I-VII* (1993-1995).
CatSalonique
G. DESPINIS, Th. STÉFANIDOU-TIVÉRIOU, E. VOUTIRAS (éds), *Catalogue of Sculpture in the Archaeological Museum of Thessaloniki I-III* (1997-2010).
CCET
Corpus cultus equitis thracii I-V (1979-1984).
- CERFAUX, TONDRIAU 1958
L. CERFAUX, J. TONDRIAU, *Le culte des souverains dans la civilisation gréco-romaine*.
- CHARBONNEAUX, MARTIN, VILLARD 1968
J. CHARBONNEAUX, R. MARTIN, Fr. VILLARD, *Grèce archaïque : 620-480 av. J.-C., L'univers des formes*.
- CHRISTOU 1955
CHR. CHRISTOU, « Ἀρχαϊκὸν ἀνάγλυφον Διοσκούρων ἐκ Σπάρτης », *AEphem*, p. 91-113.
- CLAY 2004
D. CLAY, *Archilochos Heros*.
- COHEN 2010
A. COHEN, *Art in the Era of Alexander the Great*.
- Colloque Sgourou* 2017
D. MULLIEZ (éd.), *Thasos. Métropole et colonies. Actes du colloque international organisé par la XVIII^e EPKA et l'École française d'Athènes à la mémoire de Marina Sgourou, Thasos, 21-22 septembre 2006, Recherches franco-helléniques 5*.
- CONDURACHI 1981
E. CONDURACHI, « À propos de la genèse de l'iconographie du Cavalier thrace », dans L. KAHIL, Chr. AUGÉ (éds), *Mythologie gréco-romaine, mythologies périphériques : études d'iconographie. Actes du colloque international du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 17 mai 1979*, p. 63-69, pl. I-VI.
- CONTOLÉON 1970
N. CONTOLÉON, *Aspects de la Grèce préclassique*.
- CONZE 1860
A. CONZE, *Reise auf den Inseln des thrakischen Meeres*.
- CONZE 1893-1914
A. CONZE, *Die attischen Grabreliefs*.
- DANA 2014
D. DANA, *Onomasticon Thracicum, Meletemata 70*.
- Das Wrack* 1994
G. HELLENKEMPER SALIES (éd.), *Das Wrack: der antike Schiffsfund von Mahdia, Ausstellung im Rheinischen Landesmuseum Bonn, 8. September 1994-29. Januar 1995*.
- DAUX 1967
G. DAUX, « Pour une prosographie thasienne », *BCH* 91, p. 1-49.
- DENECKEN 1886-1890
Fr. DENECKEN, dans W. H. RÖSCHER (éd.), *Ausführliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie* I 2, s.v. « Heros », col. 2441-2589.
- DENTZER 1982
J.-M. DENTZER, *Le motif du banquet couché dans le Proche-Orient et le monde grec du VII^e au IV^e siècle avant J.-C.*, *BEFAR* 246.
- DEONNA 1909
W. DEONNA, « Θασιακά », *AEphem*, col. 1-26.
- DESPINIS 2013
G. DESPINIS, *Μικρές μελέτες για ανάγλυφα*.
- EKROTH 2002
G. EKROTH, *The Sacrificial Rituals of Greek Hero-Cults*.
- ÉtThas II*
A. BAKALOPOULOS, *Thasos, son histoire, son administration de 1453 à 1912* (1953).
- ÉtThas III*
J. POUILLOUX, *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos, de la fondation de la cité à 196 av. J.-C.* (1954).
- ÉtThas V*
CHR. DUNANT, J. POUILLOUX, *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos, de 196 av. J.-C. jusqu'à la fin de l'Antiquité* (1958).

- ÉrThas* XV
- FABRICIUS 1999
FARNELL 1921
FEHR 1971
FIRATLI 1964
FOUCART 1922
- FREL 1969
FUCHS 1963
FUCHS 1993
GaB
- GNOLI, VERNANT 1982
- GRAEVE 1970
GRAF 1985
GUARDUCCI 1967, 1969, 1974, 1978
Guide 2000
HABICHT 1970
HÄGG 1999
HAMIAUX 1998
HAMIAUX 2001
HAMON 2019
HAUSMANN 1960
HELBIG⁴
- HERDEJÜRGEN 1981
- HEUZEY, DAUMET 1876
HIMMELMANN 2009
HÖLSCHER 1973
- HOLTZMANN 1973
HOLTZMANN 2003
HOLTZMANN 2005
HOLTZMANN 2007
HOLTZMANN 2010
HOLTZMANN 2014
- B. HOLTZMANN, *La sculpture de Thasos : Corpus des reliefs I. Les reliefs à thème divin* (1994).
- J. FABRICIUS, *Die hellenistischen Totenmahlreliefs*.
- L. R. FARNELL, *Greek Hero Cults*.
- B. FEHR, *Orientalische und griechische Gelage*.
- N. FIRATLI, *Les stèles funéraires de Byzance gréco-romaine*.
- P. FOUCART, *Le culte des héros chez les Grecs, Mémoires de l'Institut national de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 42.
- J. FREL, *Les sculpteurs attiques anonymes*.
- W. FUCHS, *Der Schiffsfund von Mahdia*.
- W. FUCHS, *Die Skulptur der Griechen*⁴.
- P. C. BOL (éd.), *Die Geschichte der antiken Bildhauerkunst I-IV* (2002-2010).
- G. GNOLI, J.-P. VERNANT (éds), *La mort, les morts dans les sociétés anciennes*.
- V. VON GRAEVE, *Der Alexandersarkophag und seine Werkstatt*.
- F. GRAF, *Nordionische Kulte*.
- M. GUARDUCCI, *Epigrafia greca I-IV*.
- Y. GRANDJEAN, Fr. SALVIAT (éds), *Guide de Thasos*².
- Chr. HABICHT, *Gottmenschen und griechische Städte*².
- R. HÄGG (éd.), *Ancient Greek Hero Cult*.
- M. HAMIAUX, *Les sculptures grecques du Louvre II. La période hellénistique*.
- M. HAMIAUX, *Les sculptures grecques du Louvre I. Des origines à la fin du IV^e siècle av. J.-C.*².
- P. HAMON, *Corpus des inscriptions de Thasos III. Documents publics du IV^e siècle et de l'époque hellénistique*.
- U. HAUSMANN, *Griechische Weihreliefs. Führer durch die öffentlichen Sammlungen klassischer Altertümer in Rom I-IV* (1964-1972).
- H. HERDEJÜRGEN, « Frühkaiserzeitliche Sarkophage in Griechenland », *JdI* 96, p. 413-435.
- L. HEUZEY, H. DAUMET, *Mission archéologique de Macédoine*.
- N. HIMMELMANN, *Der ausruhende Herakles*.
- T. HÖLSCHER, *Griechische Historienbilder des 5. und 4. Jahrhunderts vor Chr.*
- B. HOLTZMANN, « Antiquités thasiennes de la collection Papageorgiou, I Sculptures », *BCH* 97, p. 145-188.
- B. HOLTZMANN, *L'Acropole d'Athènes*.
- B. HOLTZMANN, « Praxias et fils : un atelier de sculpture attique actif à Thasos », dans V. M. STROCKA (éd.), *Meisterwerke*, p. 169-177.
- B. HOLTZMANN, « Ανάγλυφα του αυστηρού ρυθμού στη Θάσο », dans G. KOKKOROU-ALEVRAS, K. KOPANIAS (éds), *Methods of Approach and Research in Ancient Greek and Roman Sculpture*, p. 41-52.
- B. HOLTZMANN, *La sculpture grecque*.
- B. HOLTZMANN, « Un relief exceptionnel de Thasos », *RA*, p. 325-334.

- HOLTZMANN 2017
 B. HOLTZMANN, « Deux particularités du vêtement féminin thasien », dans E. VOUTIRAS, E. PAPAGIANNI, N. KAZAKIDI (éds), *Bonae Gratiae. Μελέτες ρωμαϊκής γλυπτικής προς τιμήν της καθηγήτριας Θεοδοσίας Στεφανίδου – Τιβερίου*, p. 275-280.
- HOLTZMANN, PASQUIER 1998
 B. HOLTZMANN, A. PASQUIER, *Histoire de l'art antique : l'art grec*.
- HORN 1972
 R. HORN, *Hellenistische Bildwerke auf Samos*.
- Inscr. Thrace 2005
 L. LOUKOPOULOU *et al.* (éds), *Ἐπιγραφές τῆς Θράκης τοῦ Αἰγαίου μεταξὺ τῶν ποταμῶν Νέστου καὶ Ἑβρου*.
- KALTSAS 2001
 N. KALTSAS, *Εθνικὸ Ἀρχαιολογικὸ Μουσείο, Τα γλυπτά, Κατάλογος*.
- KAZAROW 1918
 G. KAZAROW, *RE Suppl.* III, s.v. « Heros », col. 1132-1148.
- KAZAROW 1938
 G. KAZAROW, *Die Denkmäler des thrakischen Reitergottes in Bulgarien*.
- KEARNS 1989
 E. KEARNS, *The Heroes of Attica*.
- Κλασική παράδοση 2012
 Th. STÉPHANIDOU-TIVÉRIΟΥ, P. KARANASTASI, D. DAMASKOS (éds), *Κλασική παράδοση και νεωτερικά στοιχεία στην πλαστική της ρωμαϊκής Ελλάδας*.
- KONTOLÉON 1965
 N. KONTOLÉON, « Ἀρχαϊκὴ ζώφορος ἐκ Πάρου », dans *Χαριστήριον εἰς Α.Κ. Ὀρλάνδον* I, p. 348-418, pl. 1-4.
- KOORTBOJIAN 2005
 M. KOORTBOJIAN, « Mimesis or Phantasia », *ClAnt* 24, p. 285-305.
- KÜSTER 1913
 E. KÜSTER, *Die Schlange in der griechischen Kunst und Religion*.
- KYRIELEIS 1969
 H. KYRIELEIS, *Thronen und Klinen*.
- LA COSTE-MESSELIÈRE 1936
 P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, *Au musée de Delphes*.
- LANGENFASS-VUDUROGLU 1973
 F. LANGENFASS-VUDUROGLU, *Mensch und Pferd auf griechischen Grab- und Votivsteinen*.
- LE DINAHET 1974
 M.-Th. LE DINAHET, *Les monuments funéraires de Rhénée*, *EAD* XXX.
- LE ROY 1982
 Chr. LE ROY, « Variation hellénistique sur un thème ancien : à propos d'un "relief héroïque" de Gytheion », *RA*, p. 279-290.
- LIMC VI, H. E.
 A. CERMANOVIC-KUZMANOVIC, H. KOUKOULI-CHRYSTANTHAKI, V. MACHAIRA, M. OPPERMAN, P. A. PANTOS, I. POPOVIC, *LIMC* VI (1992), s.v. « Heros Equitans », p. 1019-1073, pl. 673-721.
- LULLIES, HIRMER 1979
 R. LULLIES, M. HIRMER, *Griechische Plastik*⁴.
- MACHAIRA 2000
 V. MACHAIRA, « The Motif of the Heroic Horseman on the Sepulchral Altars of the Thebes Museum », dans *Proceedings of the Third International Congress on Boiotian Antiquities 1996*, p. 848-892 (en grec, sans résumé).
- MACLEAN, AITKEN 2003
 J. K. BERENSON MACLEAN, E. BRADSHAW AITKEN (éds), *Flavius Philostratus: On Heroes*.
- MANGOLDT 2012
 H. VON MANGOLDT, *Makedonische Grabarchitektur*.
- MARCADÉ 1969
 J. MARCADÉ, *Au musée de Délos*.
- MARROU 1938
 H. I. MARROU, *Μουσικὸς Ἀνὴρ*.
- MENDEL 1902
 G. MENDEL, « Monuments figurés de Thasos », *BCH* 26, p. 467-479, pl. IV.
- MENDEL 1912, 1914
 G. MENDEL, *Musées impériaux ottomans : catalogue des sculptures, grecques, romaines et byzantines* I-III.
- Mer Égée 1979
Mer Égée, Grèce des îles, 26 avril-3 septembre 1979, Musée du Louvre.
- MEYER, HOFF 2010
 M. MEYER, R. VON DEN HOFF (éds), *Helden wie sie*.
- MILLER 1889
 E. MILLER, *Le Mont Athos, Vatopédi, l'île de Thasos*.

- MITROPOULOU 1976
MURRAY 1990
La naissance de la cité grecque 1995
NEUMANN 1965
NEUMANN 1979
NILSSON 1961
OGDEN 2013
OMS
OPPERMANN 2007

PFUHL, MÖBIUS 1977, 1979
PICARD 1935

PIRENNE-DELFORGE,
SUAREZ DE LA TORRE 2000
RICHTER 1966
RIDGWAY 1970
RITTI 1981
ROLLEY 1994, 1999
ROQUES DE MAUMONT 1958
SAATSOGLOU-PALIADELI 2004

SALVIAT 1958

SAMSARIS 1984

SCHILD-XENIDOU 2008

SCHLEIERMACHER 1981

SCHMALTZ 1983
SCHMIDT 1991
SCHMITT-PANTEL 1992
SCHUCHHARDT 1978

STÄHLER 1976
STEINHAUER 2004

SVORONOS 1908, 1911, 1937
TAEGER 1957

ThesCRA
THÖNGES-STRINGARIS 1965

E. MITROPOULOU, *Horses' Heads and Snakes in Banquet Reliefs*.
O. MURRAY (éd.), *Symptotica: A Symposium on the "Symposion"*, Oxford, 4-8 sept. 1984.
FR. DE POLIGNAC (éd.), *La naissance de la cité grecque*².
G. NEUMANN, *Gesten und Gebärden in der griechischen Kunst*.
G. NEUMANN, *Probleme des griechischen Weihreliefs*.
M. P. NILSSON, *Geschichte der griechischen Religion*².
D. OGDEN, *Drakon*.
L. ROBERT, *Opera Minora Selecta* I-VII (1969-1990).
M. OPPERMANN, *Der thrakische Reiter des Ostbalkanraumes im Spannungsfeld von Graecitas, Romanitas und lokalen Traditionen*.
E. PFUHL, H. MÖBIUS, *Die ostgriechischen Grabreliefs* I-II.
CH. PICARD, *Manuel d'archéologie grecque. La Sculpture* I. Période archaïque.
V. PIRENNE-DELFORGE, E. SUAREZ DE LA TORRE (éds), *Héros et héroïnes dans les mythes et les cultes grecs, Kernos Suppl.* 10.
G. M. A. RICHTER, *The Furniture of the Greeks, Etruscans and Romans*.
B. S. RIDGWAY, *The Severe Style in Greek Sculpture*.
T. RITTI, *Iscrizioni e rilievi greci nel Museo Maffeiiano di Verona*.
CL. ROLLEY, *La sculpture grecque* I-II.
H. VON ROQUES DE MAUMONT, *Antike Reiterstandbilder*.
CHR. SAATSOGLOU-PALIADELI, *Ο τάφος του Φιλίππου· η τοιχογραφία με το κυνήγι*.
FR. SALVIAT, « Une nouvelle loi thasienne : institutions judiciaires et fêtes religieuses à la fin du IV^e siècle av. J.-C. », *BCH* 82, p. 193-267.
D. SAMSARIS, « Le culte du Cavalier thrace dans la vallée du Bas-Strymon à l'époque romaine », dans *Dritter internationaler thrakologischer Kongress 1980* II, p. 284-290.
V. SCHILD-XENIDOU, *Corpus der boiotischen Grab- und Weihreliefs des 6. bis 4. Jahrhunderts v. Chr.*
M. SCHLEIERMACHER, « Zur Ikonographie und Herleitung des Reitermotivs auf römischen Grabsteinen », *Boreas* 4, p. 61-96, pl. 6.
B. SCHMALTZ, *Die griechischen Grabreliefs*.
S. SCHMIDT, *Hellenistische Grabreliefs*.
P. SCHMITT-PANTEL, *La Cité au banquet*.
W.-H. SCHUCHHARDT, « Relief mit Pferd und Negerknaben », *AntPl* XVII, p. 75-99, pl. 41-49.
KL. STÄHLER, « Zur Reiterkampfgruppe in Boston », *AA*, p. 66-72.
G. STEINHAUER, « Ἰερὸς νόμος τῶν Αἰζωνέων », dans A. MATTHAIOS (éd.), *Αττικάι Ἐπιγραφαί*, p. 155-173.
N. SVORONOS, *Das Athener Nationalmuseum* I-III.
F. TAEGER, *Charisma, Studien zur Geschichte des antiken Herrscherkults : I Hellas. Thesaurus cultus et rituum antiquorum* I-VIII (2004-2012).
R. N. THÖNGES-STRINGARIS, « Das griechische Totenmahl », *AM* 80, p. 1-99, Beil. 1-30.

- TILLIOS 2010 A. TILLIOS, *Die Funktion und Bedeutung der Reiter- und Pferdeführer-darstellungen auf attischen Grab- und Weihreliefs des 5. und 4. Jhs. v. Chr.*
- TSIMBIDOU-AVLONITI 2005 M. Tsimbidou-Avloniti, *Μακεδονικοί τάφοι στον Φοίνικα και στον Άγιο Αθανάσιο Θεσσαλονίκης.*
- VAN STRATEN 1974 F. T. VAN STRATEN, « Did the Greeks Kneel Before their Gods? », *BABesch* 49, p. 159-189.
- VAN STRATEN 1995 F. T. VAN STRATEN, *Hiera kala.*
P. C. BOL (éd.), *Forschungen zur Villa Albani: Katalog der antiken Bildwerke I-V* (1989-1998).
- VOUTIRAS 1990 E. VOUTIRAS, « Ἡφαιστίων ἥρωες », *Egnatia* 2, p. 123-173.
- VOUTIRAS 2010 E. VOUTIRAS, « Reiterheroen auf griechischen Weihreliefs des 5. und 4. Jahrhunderts v. Chr. », dans MEYER, HOFF 2010, p. 85-104.
- WECOWSKI 2014 M. WECOWSKI, *The Rise of the Greek Aristocratic Banquet.*
- WILL 1955 E. WILL, *Le relief culturel gréco-romain.*
- WOYSCH-MÉAUTIS 1982 D. WOYSCH-MÉAUTIS, *La représentation des animaux et des êtres fabuleux sur les monuments funéraires grecs.*

INDEX

I. VARIA

- adorants p. 24, 25, 27 n. 28 ; p. 28 n. 29 et 31 n° 7, 8 ;
p. 29-30 n. 34 ; p. 32 ; p. 92-96 n° 163-169 ;
p. 94 n. 67 ; p. 172
- Alexandre le Grand p. 60, 61 ; p. 67 n. 159
- Alkétas, tombe p. 60, n. 113
- Alxênôr de Naxos p. 81 n. 17, 18
- Amphiaraios, héros à Sparte p. 15 n. 22
- Amphipolis p. 64 n. 138
- anacalypsis* p. 25, n. 8 ; p. 106 ; p. 132 n° 232 ;
p. 140
- anathyrose p. 84 n. 36
- ancêtres héroïsés p. 180-181
- Antinoos héroïsé p. 15, n. 1
- Aphrodite syrienne p. 63
- Apollonia d'Épire p. 61 n. 119
- arbre au serpent p. 26 n. 16 ; p. 27 ; p. 34, n. 48 ;
p. 70 ; p. 111-112 n. 103 ; p. 121 n° 204 ; p. 178
n. 183
- arbre avec ou sans feuillage p. 34 n. 51 ; p. 68 n. 167 ;
p. 89 n. 52
- archaïsant, style p. 93 ; p. 103-104 n° 174
- Archégète, épiclèse de héros p. 20 n. 57
- armement du héros archaïque p. 177 n. 174
- art funéraire attique, interdit en 317 p. 193 n. 18
- Asdoulêtos, dieu thrace p. 47 n. 75
- assimilation des jeunes morts à Hérôn p. 71 n. 185,
186
- ateliers de reliefs à banquet tardifs p. 188 n. 230
- autel rond p. 24 ; p. 28 n. 32 ; p. 29
- banquet couché, affaire d'hommes p. 180 n. 191-193
- banquet, image de loisir aristocratique p. 180 n. 188,
189
- banquets à participation mixte p. 186 n. 224
- banquets en plein air p. 186 n. 223
- Beiwerk*, p. 173 n. 149 ; p. 177 n. 173 ; p. 187 n. 229
- benedictio latina* p. 48 n. 76
- Bryaxis p. 60
- Byzance, reliefs à banquet p. 111 n. 102
- calendriers culturels attiques p. 14 n. 10 ; p. 18 n. 37
- Callatis p. 61 n. 121
- Calyves de Casaviti (Prinos) p. 124 n° 210
- canthare p. 103 n. 87
- casque béotien p. 31 n. 38
- Cassandre, mauvais chasseur p. 67
fondateur de Thessalonique p. 69
- cavalerie athénienne p. 30-31 n. 38
- cavalier à pied p. 56-58
- cavalier chasseur p. 62-73
- cavalier chasseur attique p. 62 n. 127
- cavalier chasseur, dit thrace p. 62-73
- cavalier chasseur de sanglier, origine p. 65-70
- cavalier en armes p. 33-35 n. 53, p. 60-61
- cavalier macédonien p. 61 n. 122
- cavalier terrassant son adversaire p. 59 n. 104
- « cavalier thrace », bibliographie p. 63 n. 128
- cavaliers thraces chasseurs de sanglier p. 63 n. 128
- Char des Rhodiens de Lysippe p. 60 n. 109
- chasse à courre p. 66 n. 151 ; p. 67
- chasse au gros gibier p. 66-68
- chasse au sanglier p. 66 n. 153-155
- Chasse d'Alexandre de Lysippe, à Delphes p. 60
n. 110
- chasses mythiques p. 64 n. 138 ; p. 66 n. 149
- chasses royales en Macédoine p. 67 n. 160

- cheval à queue nouée p. 36 n. 56
 cheval au galop p. 59 n. 107
 cheval, emblème d'aristocratie p. 17 n. 30 ; p. 58 ;
 p. 85-86 n. 42 ; p. 178
 chevaux sacrifiés p. 17 n. 30
 chevaux thraces p. 30 n. 36
 chiens p. 78, n. 7 ; p. 104, 105, 178
 chignon, plat ou bombé p. 77 n. 3 ; p. 89 n. 51 ;
 p. 103 ; p. 117 n° 196
 Chrysè, nymphe p. 16 n. 27
 Cléomène, héroïsé à Alexandrie p. 14, n. 5
 coiffure d'enfant p. 120-121 n. 114 n° 203
 Colonos Hippios, à Athènes p. 31 n. 38
 couche de banquet à double chevet p. 87 n° 157
 cratère, grand vase de banquet p. 85 n° 156 ; p. 87
 n° 157 ; p. 89 n° 160 ; p. 94 n° 166 ; p. 120
 n. 113 n° 202 ; p. 131 n° 229
 cuirasses p. 34, 42, 57 n. 92
 culte d'athlètes p. 19 n. 51
 culte des souverains vivants p. 15 n. 16 ; p. 20 n. 52
dexiôsis p. 25 n° 103 ; p. 97 n° 170 n. 74 ; p. 110
 n° 185 ; p. 124 n° 209
dinos, forme et usage p. 78 n. 8 ; p. 88 n. 49 ; p. 94
 n. 66 ; p. 108 n° 181
 Dionysos p. 14 n. 4 ; p. 18 ; p. 19 ; p. 22 n. 64
 Dionysos en Thrace p. 47 n. 75
 Dioscures p. 15 n. 22 ; p. 16 n. 23 ; p. 19 n. 50
 divinités sur les reliefs funéraires p. 71 n. 182
 Doxipara-Zoni, tombe p. 17 n. 30
 drap sur le lit du banquet p. 173-174
 Drimacos, brigand héroïsé à Chios p. 15 n. 14
 échanson nu des reliefs à banquet p. 171-172 n. 143-
 145
 encadrement des reliefs p. 21 n° 101 ; p. 34, 70 ;
 p. 81 n. 17, 18 ; p. 83 n. 35 ; p. 86, 89, 93, 98,
 103-104 n. 91 ; p. 105-106 n. 94 n° 176 ;
 p. 117 n° 196 ; p. 119 n° 201 ; p. 119 n° 203 ;
 p. 144 n° 257, 258 ; p. 187
 enfants divinisés p. 59 n. 102
 épiclèses du dieu Hérôn p. 63 n. 129
eschara p. 24
 esclaves thraces p. 69 n. 172 ; p. 71
 Euphranôr p. 80 n. 15
 Évandros de Beroia p. 57 n. 92
 fauteuils en osier à dossier arrondi p. 175 n. 163
 femme, détachée du banquet p. 169-170 n. 135
 femme, parèdre du héros p. 18 n. 37 ; p. 56 n. 87 ;
 p. 80 n. 13 ; p. 169-170
 femme se parfumant p. 77 n. 2
fulcrum(a) p. 174, n. 160
 galop cabré p. 33, 44 ; 60 n. 107 ; p. 61 n. 118
glykismos, collation de vin doux p. 101 n. 82
 guéridon de banquet p. 78 ; p. 87 n. 46 ; p. 92 ;
 p. 97 ; p. 105 ; p. 113
 Grande Mère de Pessinonte p. 63
 groupes équestres en bronze p. 60
 Hagnôn, fondateur d'Amphipolis p. 64 n. 138
 Héra p. 56 n. 89 ; p. 104
 Héraclès p. 34 n. 46 ; p. 152 n. 122
 Hérode Atticus p. 15 n. 19 ; p. 18 n. 39 ; p. 152
 n. 122
 héroïcité (critères) p. 14-15 ; p. 48
 héroïcité dévalorisée p. 15 ; p. 18 n. 38 ; p. 36 ;
 p. 47 ; p. 61-62 ; p. 179 n. 186
 héroïnes avec table garnie p. 18 n. 37 ; p. 80 n. 13 ;
 p. 181 n. 197
 héroïsation d'athlètes p. 19 n. 51
 héroïsation d'intellectuels p. 189-191 n. 3 n° 314
 héroïsation familiale en Macédoine p. 179 n. 186
 héroïsation sociale p. 17-18 n. 39, p. 19 n. 42 ; p. 80
 n. 13
 Hérôn, son ambiguïté : p. 71-72 n. 186, 187
 Hérôn Aulônites p. 64 n. 135 ; p. 69 n. 173 ; p. 70
 n. 180
 Hérôn, chasseur de sanglier p. 64 n. 138 ; p. 69
 Hérôn, confréries p. 63 n. 135
 Hérôn, culte à Thessalonique p. 63 n. 132 ; p. 69
 n. 173
 Hérôn en Égypte p. 64 n. 134 ; p. 69 n. 171 ; p. 70
 n. 180
 Hérôn, génie protecteur des jeunes morts p. 71
 n. 183, 184 ; p. 72
 Hérôn, nom et épiclèses p. 63 n. 132 ; p. 64 n. 135 ;
 p. 71 n. 180
 Hérôn, origine et propagation de son culte p. 70-
 71
hèrôn p. 14 n. 8 ; p. 15 n. 21 ; p. 16 n. 26, 27 ;
 p. 19 ; p. 20
Hèrophania à Mégare p. 19 n. 46
 héros athlètes p. 19 n. 51
 héros debout, types statuariers p. 57 n. 90
 héros, typologie p. 14 n. 9
 héros chasseurs p. 17 n. 35 ; p. 64 n. 138
 héros grecs en général p. 13-15
 héros laconiens p. 15-16
 Hétaires du Granique, groupe de Lysippe p. 60
 n. 111 ; p. 62
 Hippalcmos, héros p. 34 n. 47 ; p. 68 n. 169

- Histria p. 68 n. 171
hypogée de Cologne-Weiden p. 175 n. 163
lasos Ktistès p. 20 n. 55
instrument indiquant la profession du défunt p. 118-119 n° 200-201 ; p. 143 n° 256 ; p. 148 n° 267 ; p. 152 n° 272 ; p. 153 n° 273 ; p. 155 n° 278 ; p. 177 n. 175, 176
javelot, lancer p. 48 n. 77 ; p. 50 n° 138
Lefcadia, grande tombe p. 62 n. 126
Lefkandi, *hèrôon* p. 17 n. 30
Ladôn, serpent p. 34 n. 48
libation p. 24 ; p. 56-57, n. 86, 91, 92
lions en Macédoine p. 66-67 n. 157
lit de banquet (*cliné*) p. 173-175, n. 150, 151
literie du banquet p. 174, n. 156
Lysimaque p. 62 n. 127
Lysippe p. 60
Macédoine p. 62 ; p. 65 n. 142 ; p. 66-68 ; p. 69 ; p. 71 ; p. 163 n. 124
Mausolée d'Halicarnasse p. 60 n. 108
miroir suspendu p. 7 n. 4
mobilier de banquet p. 77 n. 6 ; p. 114 n. 108, 109 ; p. 140 ; p. 173-177
mobilier ouvragé d'époque hellénistique p. 115 n. 110 ; p. 168 n. 127 ; p. 174 n. 159
monuments funéraires attiques p. 30 n. 38
monument funéraire de Flavius Agricola p. 175 n. 162
Naoussa, tombe Kinch p. 62 n. 125
néo-archaïsme au III^e siècle apr. J.-C. p. 188 n. 232
Nisyros p. 81 n. 21
nouveaux-nés p. 93 n. 64
nudité héroïque p. 193 n. 17
Odessos p. 68 n. 171 ; p. 171 n. 140 ; p. 172 n. 147
oiseau familier p. 77 n. 5
Parthénon, frise p. 25 ; p. 30 n. 37
Payava, sarcophage p. 60
peltè p. 78 n. 9 ; 83 n. 29 ; p. 185 n. 219
« Pénélope de Persépolis » p. 82 n. 24, 26
Pentélique, marbre p. 25 ; p. 26 n. 14 n° 5 ; p. 107 n° 180
Pirée p. 18 n. 39
plaquettes votives p. 16 n. 26 ; p. 57 n. 91
plateau garni p. 18 n. 37 ; p. 77 n. 6 ; p. 80 n. 13
Plôtheia, dème attique p. 101 n. 82
polychromie des reliefs p. 64 n. 140 ; p. 80 ; p. 87
Polydeukion héroïsé p. 15 n. 19 ; p. 152 n. 122
Protésilas, héros homérique à Éléonte p. 14 n. 13
Priape p. 22
queue de cheval p. 36 n. 56
relief, technique p. 54 n° 148-152 ; p. 170 n. 135
reliefs à banquet avec armes suspendues dans le champ, date p. 85
reliefs à banquet avec cheval en pied p. 86 n. 42
reliefs à banquet avec échanton de grande taille p. 87-88 n. 48
reliefs à banquet avec femme assise sur le lit, motif attique p. 87 n° 157 ; p. 107 n. 95 n° 180 ; p. 170 n. 137
reliefs à banquet avec femme à droite p. 76-77 n° 154 ; p. 79 n. 10 ; p. 125 n. 115 n° 215 ; p. 126 n° 216 ; p. 156 n° 281 ; p. 163 n° 301 ; p. 168 n. 127 ; p. 170 n. 136
reliefs à banquet avec femme tête nue ou voilée p. 170 n. 138
reliefs à banquet avec figure tenant une *taenia* p. 102 n. 85, 86 n° 173, 175
reliefs à banquet avec groupe familial p. 92-96 n° 163-169 ; p. 137-138 n° 246-248 ; p. 148-149 n° 265-267 ; p. 157 n° 286 ; p. 163 n° 301
reliefs à banquet avec serviteurs miniaturisés p. 87 ; p. 108 ; p. 172
relief à banquet, composition p. 78-80 n° 154
reliefs à banquet dans les îles de l'Égée p. 182 n. 200, 201 ; p. 183 n. 207
reliefs à banquet de Byzance p. 169 n. 134 ; p. 171 n. 140 ; p. 182 n. 200 ; p. 184 n. 212
reliefs à banquet de Cyzique p. 169 n. 133 ; p. 170 n. 136 ; p. 176 n. 170 ; p. 182 n. 200 ; p. 183 n. 210
reliefs à banquet de Samos p. 168 n. 127, 132 ; p. 170 n. 136 ; p. 171 n. 141, 142 ; p. 182 n. 200
reliefs à banquet de Sparte p. 16 ; p. 85 n. 40
reliefs à banquet de thiasé, avec femmes p. 98-104 n° 172-173, 174 ? ; p. 100 n. 78
reliefs à banquet de type récent p. 108-109
reliefs à banquet de type tardif p. 140
reliefs à banquet en Macédoine p. 182 n. 202
reliefs à banquet en Thessalie p. 182 n. 203
reliefs à banquet en Thrace et Pont gauche p. 183 n. 204-205
reliefs à banquet funéraires à axe vertical p. 110 n° 185 ; p. 118 n° 200
reliefs à banquet lyciens, avec femme à droite p. 79 n. 10
reliefs à banquet, morphologie p. 181 n. 198 ; p. 182
reliefs à banquet, mutation funéraire p. 87 n. 47 ; p. 170 n. 138 ; p. 181 n. 199 ; p. 186-187

- reliefs à banquet non thasiens du iv^e s. en Macédoine de l'Est p. 185 n. 221
- reliefs à banquet pour femme décédée p. 182 n. 200
- reliefs à banquet pour morts âgés p. 59 n. 102 ; p. 183
- reliefs à banquet tardifs avec femme allongée p. 182 n. 201
- reliefs à banquet votifs ou funéraires, critère de distinction p. 170 n. 138 ; p. 181 n. 199
- reliefs à cavalier à pied p. 57 n. 92
- reliefs à cavalier balkaniques p. 63 n. 132
- reliefs à cavalier béotiens, votifs et funéraires p. 58 n. 96 ; p. 61 n. 117
- reliefs à cavalier, guerrier au galop p. 59-62
- reliefs à cavalier ioniens (fin vi^e s.) p. 26-27 n° 104
- reliefs à cavalier pour jeunes morts p. 59 n. 102 ; p. 72 n. 185 ; p. 183
- reliefs à cavalier, répartition géographique p. 59
- reliefs à trois figures p. 34 n. 48
- reliefs attiques à banquet, votifs et funéraires p. 168 n. 128, 129 ; p. 170 n. 137 ; p. 179 n. 184, 186 ; p. 181 n. 198
- reliefs attiques à cavalier, votifs et funéraires p. 17, n. 33 ; p. 58 n. 96, 97 ; p. 59 n. 104
- reliefs au chasseur de sanglier, helléniques ou thraces p. 64 n. 139, 141 ; p. 68 n. 167
- reliefs avec arbre p. 27, 34-35 n. 51 ; p. 121 n° 204
- relief avec banqueteur adepte des cultes égyptiens p. 109 n° 182
- reliefs avec banqueteur isolé p. 89-91 n. 62 n° 161-162 ; p. 191 n° 191 ; p. 118-119 n° 198-201 ; p. 152-153 n. 122 n° 272-273
- reliefs avec banqueteurs multiples p. 97-104 n° 170-174 ; p. 173
- reliefs avec cavalier chasseur et valet p. 62 n. 127
- reliefs avec cavalier du Pont septentrional p. 58 n. 99
- reliefs avec cavalier en Asie Mineure p. 59 n. 100
- reliefs avec cavalier et femme assise p. 46 n. 65
- reliefs avec cavalier funéraires, de Smyrne p. 31 n. 39 ; p. 58 n. 93
- reliefs avec cavalier funéraires, de Thespies p. 58 n. 98
- reliefs avec cavalier guerrier au galop p. 35 n. 53 ; 59-62
- reliefs avec cavalier monté au pas p. 58-59
- reliefs avec cavalier sinistroverse p. 26 n. 14 ; p. 28 n. 31
- reliefs avec deux banqueteurs p. 97 n° 170, 171 ; p. 119-122 n. 112 n° 202-206 ; p. 128-130 n° 223-228 ; p. 138 n° 248
- reliefs commémoratifs p. 20 n. 55 ; p. 192 n. 15, 16 n° 315
- reliefs culturels p. 69 n. 174
- reliefs datés précisément p. 34 n. 46, 51 ; p. 60 n. 104 ; p. 63 n. 129 ; p. 64 n. 135 ; p. 69 n. 171
- reliefs funéraires avec bustes en Macédoine p. 163 n. 124
- reliefs funéraires avec cheval p. 57 n. 92
- reliefs « gréco-perses » à banquet avec femme à droite p. 79 n. 10
- reliefs mixtes (bustes, banquet, cavalier) en Macédoine p. 183 n. 210
- reliefs sans banquet avec femme seule p. 153-154 n° 274-277
- reliefs signés : p. 57 n. 92 ; p. 81 n. 17
- relief votif à Hérôn, à Salymbria de Propontide p. 63 n. 130
- reliefs votifs à axe horizontal p. 24, 57 ; p. 130 n° 229
- Rhèsos, roi de Thrace p. 64 n. 138
- Rhoimètalkès, stratège p. 174 n. 159
- rhyton* p. 101 n. 83 ; p. 105
- rituel funéraire et héroïsation p. 14 ; p. 17 n. 30
- Rogozen, trésor p. 63 n. 133
- sacrifices non sanglants aux divinités chthoniennes p. 190 n. 5
- Salamine de Chypre p. 17 n. 30
- Salymbria de Propontide p. 63 n. 130
- Samothrace p. 32
- sanctuaires p. 57 n. 91
- sanglier p. 35 n. 55 ; p. 40 n° 123
- Sarcophage d'Alexandre p. 60
- sarcophage de Simpelveld (Leyde) p. 175 n. 163
- « Satyre Verseur » de Praxitèle p. 101 n. 84
- sculpteurs p. 57 n. 92
- sculpteurs-peintres p. 80 n. 15
- seau à vin (*cadus*) p. 177 n. 171
- sclérose iconographique p. 108 ; p. 137 ; p. 140 ; p. 147 ; p. 170 ; p. 182
- serpent, espèce arboricole p. 34-35 n. 52 ; p. 178-179
- serpent, emblème d'héroïcité p. 15 n. 22 ; p. 16 n. 24, 25 ; p. 34-35 ; p. 40 ; p. 61 n. 122 ; p. 64 n. 134 ; p. 85 n. 41 ; p. 87, 178-179 n. 185
- Sparte p. 15-16
- Svestari, tombe macédonienne p. 59 n. 101
- tables tripodes, rectangulaire puis ronde p. 175-176 n. 167, 168
- tables en bronze ou en marbre p. 113 n. 105, 106 ; p. 176 n. 169
- tabouret (*hypopodion*) p. 175 n. 164-166
- taenia* (bandeau) p. 102 n. 85 ; p. 105 ; p. 152 n. 122

téménos p. 16 n. 27
 Termessos, tombe d'Alkéas p. 60 n. 113
 théoxénies p. 19 n. 46, 47 ; p. 77 n. 6
 Thésée p. 17 n. 32
 Thessalonique, ville nouvelle et cosmopolite p. 69
 Thrace égéenne, reliefs au chasseur thrace p. 64 n. 142
 Thraces agressifs, esclaves p. 69 n. 172

II. THASIACA

acropole (forteresse médiévale) p. 84 n° 156 ; p. 110 n° 184
 Agathoi (les Braves) p. 21 n. 60
 Agathos Daimôn p. 22 n. 64
 Aglaophon, père de Polygnote p. 83 n. 3
 agora p. 21 n. 63 ; p. 37 n° 116 ; p. 52 n° 145 ; p. 98 n° 172 ; p. 132 n° 232 ; p. 162 n° 299 ; p. 164 n° 305
 Agrippa Postumus p. 20 n. 53
 Agrôn, héros p. 20 n. 56
 Amygdaleli, lieu-dit p. 50 n° 138
 anthophorie p. 47 n. 73
 Antiphon, monument funéraire p. 97 n. 75
 Aphrodite protectrice des magistrats p. 90 n. 56
 Aphrodite syrienne p. 63
 Apollon Pythien, sanctuaire p. 86
 apologues p. 21 n. 61 ; p. 22 n. 65
 archégète, héros anonyme p. 20 n. 57 ; p. 86 ; p. 90 n. 58
 Archiloque p. 82-83 n. 28-30 ; p. 86 ; p. 185 n. 219
 Aristophon, frère de Polygnote p. 83
 Asclépion p. 19 n. 49
 Auphônios, gentile p. 46-47, n. 67
 banqueteur tenant un rouleau de papyrus p. 111-114 n° 186-190 ; p. 129 n° 225, 226 ; p. 130 n° 228 ; p. 138 n° 248 ; p. 171 n. 140 ; p. 177
 Callirachi p. 49 n° 135
 Caloyérico p. 7 n. 3 ; p. 131 n. 119 ; p. 165 n° 308
 Calyves de Liménaria p. 26 n° 104 ; p. 35 n° 114 ; p. 39 n° 120 ; p. 48 n° 134 ; p. 94 n° 166 ; p. 139 n° 249 ; p. 146 n° 262
 Capôno p. 119 n° 202 ; p. 130 n° 227, 228
 casaquin porté par les femmes p. 46 n. 64 ; p. 47 n. 74
 Casaviti p. 29 n° 107 ; p. 133 n° 236 ; p. 145 n° 260 ; p. 166 n° 312
 cavalier à pied p. 56-58

Troie (Ilion) p. 16, n. 26
 tombes princières p. 17, n. 30
 « trônes » Ludovisi et de Boston p. 82 n. 23, 25-27
 vénération, geste p. 25 n. 13 ; p. 27 ; p. 30
 Voïdokilia (Messénie) p. 16 n. 26
volumen (rouleau de papyrus) tenu par un lettré p. 190 n. 2

cavalier chasseur, d'origine thasienne ? p. 65
 cavalier chasseur, date de son apparition p. 65 n. 146
 cavaliers chasseurs, dits thraces, votifs et funéraires p. 63
 chasse au sanglier p. 65-66
 chasse de Calydon p. 65 n. 149
 cimetières p. 23 n. 1 ; p. 24
 Clima d'Évraio, entre Prinos et Casaviti p. 119 n. 112
 collection P. Voulgaridis p. 33 n° 112 ; p. 39 n° 121 ; p. 92 n° 163, 164 ; p. 109 n° 182 ; p. 165 n° 307
 collection G. Christidis p. 96 n° 168 ; p. 111 n° 186 ; p. 112 n° 188 ; p. 113 n° 189 ; p. 123 n° 209 ; p. 129 n° 224 ; p. 139 n° 250 ; p. 163 n° 302
 collection Papageorghiou p. 26 n° 104 ; p. 35 n° 114 ; p. 39 n° 120 ; p. 48 n° 134 ; p. 94 n° 166 ; p. 123 n° 207 ; p. 124 n° 212 ; p. 137 n° 246, 247 ; p. 139 n° 249 ; p. 142 n° 255 ; p. 144 n° 258 ; p. 148 n° 267 ; p. 150 n° 269 ; p. 158 n° 287 ; p. 159 n° 290, 292 ; p. 161 n° 297
 collection A. Wix von Zsolnay p. 40 n° 122 ; p. 47 n. 67 ; p. 88 n° 160
constitutio antoniniana p. 141 n° 252 ; p. 153 n° 273
 cités grecques d'Asie Mineure p. 184 n. 217
 croupière (harnais) p. 33 n. 43
 cultes égyptiens à Thasos p. 109 n. 99
 culte impérial p. 20 n. 53
 Daux G. p. 128 n. 116 ; p. 150 n° 270 ; p. 155 n° 280
 défunts qualifiés de héros p. 22 n. 66
 Devambez P. p. 88 n. 50 ; p. 95
diaconos p. 90 n. 57
 Dionysion p. 21-22
 Dionysos p. 19, 20, 22 n. 64 ; p. 47 n. 71
 divinisation d'enfants p. 59 n. 102
 divinisations politiques p. 20
 divinités étrangères p. 63
 dragage du port antique p. 21 n. 63 ; p. 51 n° 142 ; p. 104 n° 175 ; p. 125 n° 215 ; p. 192 n° 315

- Euphrillos héroïsé p. 19-20
 Évraïo, site antique entre Rachoni et Casaviti p. 117
 n° 197 ; p. 145 n° 259
 Évraïocastro p. 118 n° 199
 église (H. Nicolaos) de Liménas p. 76 n° 154 ; p. 112
 n° 187 ; p. 114 n° 191 ; p. 130 n° 229
 forteresse médiévale du port p. 136 n° 243
fulcrum à tête de lion p. 111-113, n. 102 n° 186-
 190 ; p. 121 n° 204
 gladiateurs p. 44, 71 ; p. 143 n° 256
 Glaucos, cénotaphe p. 20 n. 55 ; p. 193 n. 23
 Grande Mère de Pessinonte p. 63
 gynéconomes p. 89-90
 Haghia Marina, chapelle et ruisseau p. 49 n° 137
 Haghios Sisinius, chapelle p. 157 n° 286
 Haghiosyni, lieu-dit hors les murs p. 120 n° 203
 Hécataios, poète thasien p. 191 n. 14
 hégémonie d'Athènes après 463 p. 185 n. 220
 Héraclès thasien, dieu et/ou héros p. 14 n. 4 ; p. 19
 n. 48
hèrôa urbains au v^e siècle p. 185
 Hèrôn, dieu et sanctuaire p. 43 n. 61 ; p. 53 ; p. 63
 n. 131 ; p. 71
 héros au Pythion p. 86
 Hèroxénies p. 19
 « huilerie égyptienne » à Liménas p. 31 n° 110 ;
 p. 119 n° 201 ; p. 155 n° 280
 kissophorie p. 47 n. 71-73
 lettrés thasiens p. 191 n. 13, 14
 Liménaria : p. 147 n° 264 ; p. 156 n° 281, 282 ;
 p. 167 n° 313
 Livie p. 20 n. 53
 Löher Fr. von p. 96 n° 169
 Lucius César sur l'agora p. 19
 Mariès p. 166 n° 311
 Marmaromandra p. 121 n° 204
 matronymes p. 47 n. 70
 Micas héroïsé p. 19-20
 Miller E., missions de 1863 et 1864 p. 43 n. 61 ;
 p. 54 ; p. 97 n° 170
 monument funéraire d'Antiphon p. 97 n. 75
 Mourghena p. 97 n. 75 n° 170
 musée d'archéologie p. 7-8
 noms thraces p. 18 n. 41 ; p. 29 n° 107 ; p. 39
 n° 120 ; p. 44 n° 131 ; p. 153 n° 274 n. 123
 oracle de fondation p. 86 n. 44
 Pan p. 47 n. 71
 Panaghia p. 50 n° 138 ; p. 110 n° 185 ; p. 148
 n° 266 ; p. 166 n° 309
 Paros, métropole de Thasos p. 184 n. 216
 Passage des théores p. 104
 Patarghia, nécropole p. 23 n° 102, n. 1 ; p. 24 ;
 p. 25 n° 103 ; p. 37 n° 116 ; p. 38 n° 118 ;
 p. 44 n° 132 ; p. 52 n° 144 ; p. 115 n° 192 ;
 p. 117 n° 196 ; p. 142 n° 254 ; p. 150 n° 270 ;
 p. 152 n° 272 ; p. 154 n° 276 ; p. 162 n° 300 ;
 p. 177 n. 176
 Perséphone p. 47
 Polygnote p. 82-83, n. 33
 Pontomédôn, héros p. 21-22 n° 101
 Porte de mer (terrain Psathéris) p. 54 n° 150 ; p. 107
 n° 179
 Porte de Zeus p. 125 n° 214 ; p. 128 n° 222 ; p. 138
 n° 248 ; p. 143 n. 256
 Porte du Silène p. 149 n° 268
 Potos p. 83 n° 155 ; p. 163 n° 301
 Prinos (Calyvès de Casaviti) p. 124 n° 210, 211 ;
 p. 133 n° 237 ; p. 134 n° 239 ; p. 136 n° 245 ;
 p. 158 n° 288 ; p. 164 n° 306
 Pythion de l'acropole p. 86
 règlement de voirie (« stèle du port ») p. 100 n. 77
 Reinach S. p. 95-96 n° 167-168
 relief, technique p. 38 n° 119 ; p. 42 n° 127 ; p. 48
 n. 76 ; p. 54 n° 148-150 ; p. 170 n. 135
 reliefs à banquet de thiasé p. 98-102 n° 172, 173,
 174
 reliefs à banquet hors catalogue p. 75 n. 1 ; p. 119
 n. 112 ; p. 130 n. 117 ; p. 131 n. 119 ; p. 168
 n. 127
 reliefs à banquet, personnages en nombre variable
 p. 169
 reliefs à cavalier hors catalogue p. 56 n. 82
 reliefs à encadrement séparé p. 30-31 n. 38 ; p. 34
 reliefs disparus p. 25 n° 103 ; p. 33 n° 112 ; p. 39
 n° 121 ; p. 40 n° 122 ; p. 41 n° 124 ; p. 43 n. 61 ;
 p. 44 n° 130 ; p. 51 n° 141 ; p. 55 n° 151 ; p. 83
 n° 155 ; p. 88 n° 160 ; p. 92 n° 163, 164 ; p. 95
 n° 167 ; p. 96 n° 168, 169 ; p. 108 n° 181 ;
 p. 113 n° 189 ; p. 117 n° 197 ; p. 119 n° 202 ;
 p. 123-124 n° 209-211 ; p. 134 n° 239 ; p. 136
 n° 245 ; p. 145 n° 259, 260 ; p. 153 n° 274 ;
 p. 156 n° 282 ; p. 164-167 n° 306-313
 reliefs inachevés p. 54 n° 148, 149, 150 ; p. 55
 n° 151, 152 ; p. 126 n° 218 ; p. 157 n° 284
 Samothrace p. 32 ; p. 168 n. 127
 sarcophages p. 51 n° 140 ; p. 121 n° 204
 Scala de Callirachi p. 145 n° 261
 Scala de Mariès p. 101 n° 173 ; p. 124 n° 212

- Scala de Potamia p. 50 n° 139
 Scala de Prinos (Scala de Casaviti) p. 134 n° 239
 Scala de Rachoni p. 55 n° 151
 Scala de Sôtiros p. 131 n° 231
 Scridia, lieu-dit hors les murs p. 116 n° 195
 sculpteur athénien à Thasos au IV^e s. p. 25 n. 12 ; p. 56
 serpent sans support p. 40 n° 123
 servante tenant une boîte sur les reliefs à banquet p. 172
 serviteur prenant un fruit p. 109 n° 183 ; p. 116 n° 194 ; p. 120 n° 203 ; p. 122 n° 205, 206 ; p. 126 n° 217 ; p. 137-138 n° 247, 248 ; p. 139 n° 251 ; p. 148-151 n° 267-270 ; p. 165 n° 308 ; p. 172 n. 147
 serviteur tenant une louche p. 112 n. 104 n° 187, 188 ; p. 121 n° 204 ; p. 122-123 n° 206-209 ; p. 126 n° 217, 218 ; p. 135-136 n° 241-243 ; p. 138 n° 248 ; p. 148-151 n° 267-270
 serviteur lecteur p. 114 n° 191
 situation culturelle changeante de Thasos p. 73
 Sôsiôn, héros archégète p. 20 n. 57
 Sôtiros, monastère de la Dormition de la Vierge, relief avec cavalier au galop p. 59 n. 103 ; p. 144 n° 257 ; p. 153 n° 275
Symposion, salle des fêtes p. 100 n. 77
 tapis de selle (chabrique) p. 52 n. 80
 Télésiclès, fondateur p. 20, p. 86
 « temple de Cybèle » p. 112
 théâtre, frise dorique du *proskènon* p. 38 n° 41 ; p. 52 n. 80
 Théogénès, athlète divinisé p. 19 n. 51 ; p. 193 n. 20, 21, 25, 26
 Théologhitis, maison p. 93 n° 165 ; p. 114 n° 191 ; p. 160 n° 295
 Théologo p. 28 n° 106 ; p. 122 n° 206 ; p. 126 n° 217 ; p. 141 n° 252, 253 ; p. 153 n° 274 ; p. 166 n° 310
 Théopompos, vainqueur à Delphes, honoré sur l'agora p. 193 n. 24
 thiase : p. 98-102 n° 172-173 ; p. 100 n. 77
 Thraces p. 18 n. 41 ; p. 71
 « tour de l'arbre », rempart p. 118 n° 198 ; p. 151 n° 271
 « tour de Sôtas », rempart p. 45 n° 133
 Vatopédi, monastère du Mont-Athos p. 88 n° 159
venationes p. 71
 village médiéval de l'acropole p. 110 n. 100
 voile particulier de la femme p. 117 n° 210 ; p. 171 n. 139
wakoufika p. 98
 Zeus Cataïbatès p. 32

III. ŒUVRES ET DOCUMENTS

1) ARCHITECTURE

- Argos, *téménos* des Sept contre Thèbes p. 14 n. 8
 Athènes, Érechtheion p. 14 n. 8
hèrôa, p. 14 n. 8 ; p. 16 n. 27
 Laconie, Messénie, *hèrôa* p. 16 n. 26
 Thasos, portique sud-ouest de l'agora p. 19
proskènon du théâtre p. 38
 tombes aristocratiques p. 17 n. 30

2) BRONZES

- Berlin StaatM 10053-10054 : décors de *clinè* trouvés à Priène p. 174 n. 159
 Boston, MFA 05.59 : couvercle de miroir avec scène de chasse p. 68 n. 167
 Delphes, Char des Rhodiens de Lysippe p. 60 n. 109
 Dervéni, vaisselle en bronze p. 177 n. 171
 Naples, MN 4996 : statuette en bronze d'Alexandre p. 60 n. 111
 Tirana, MArch 7072 : louche en bronze p. 177 n. 172
 Tunis, MN, épave de Mahdia : lits à *fulcra* p. 174 n. 159

3) CÉRAMIQUE

Berlin, StaatM F 3258 : cratère apulien p. 66 n. 149
 Bruxelles, Musées royaux A 1026 : lécythe attique
 à reliefs polychromes p. 66 n. 153
 Londres BrM E 224 : hydrie du Peintre de Meidias
 p. 34 n. 48
 Londres BrM E 494 : cratère en cloche attique
 p. 16 n. 27
 Louvre G 623 : coupe attique p. 66 n. 152
 S 1659 : *oinochos* attique p. 16 n. 27

Saint-Petersbourg, Ermitage 637 : cratère en calice
 p. 77 n. 4
 Varna March VI-495 : lécythe attique à reliefs poly-
 chromes p. 66 n. 153
 Vatican, MEtrusco U 5 17.060 : cratère en cloche
 du Peintre de Palerme p. 176 n. 168
 Vienne, KhM : *skyphos* du Peintre de Brygos p. 77
 n. 6 ; p. 81 n. 19 ; p. 173 n. 152

4) INSCRIPTIONS

Bernard-Salviat 1962 n° 16 p. 52-53 n° 145
 Bernard-Salviat 1967 n° 68 p. 35-36 n° 114
 Bernard-Salviat 1967 n° 71 p. 156 n° 281
 Bernard-Salviat 1967 n° 72 p. 125 n° 214
 Bernard-Salviat 1967 n° 73 p. 131 n° 230
 Bernard-Salviat 1967 n° 74 p. 152 n° 272
CIG 3272, p. 59 n. 102
CIL III 6178, p. 47 n. 68
 ÉtThas III, n° 14 p. 20 n. 56
 ÉtThas III, n° 129 p. 20 n. 58
 ÉtThas III, n° 136 p. 53 n° 146
 ÉtThas III, n° 141 p. 21 n. 60
 ÉtThas III, n° 154 p. 89-90 n° 161
 ÉtThas V, n° 192 p. 19 n. 45
 ÉtThas V, n° 203 p. 153 n° 273
 ÉtThas V, n° 205 p. 47 n. 70
 ÉtThas V, n° 235 p. 47 n. 73
 ÉtThas V, n° 244 p. 115 n° 193
 ÉtThas V, n° 245 p. 118 n° 198
 ÉtThas V, n° 273 p. 161
 ÉtThas V, n° 274 p. 22 n. 66
 ÉtThas V, n° 289 p. 147 n° 264
 ÉtThas V, n° 290 p. 157 n° 286
 ÉtThas V, n° 291 p. 149 n° 268
 ÉtThas V, n° 292 p. 145 n° 261
 ÉtThas V, n° 293 p. 166 n° 311
 ÉtThas V, n° 299 p. 145 n° 260
 ÉtThas V, n° 305bis p. 47 n. 67
 ÉtThas V, n° 313 p. 129 n° 224
 ÉtThas V, n° 317 p. 151 n° 271
 ÉtThas V, n° 346 p. 53 n° 147
 ÉtThas V, n° 348 p. 51 n° 140
 ÉtThas V, n° 349 p. 38 n. 118
 ÉtThas V, n° 384 p. 22 n. 66

ÉtThas V, n° 386 p. 45 n° 133
 ÉtThas V, n° 389 p. 145 n° 259
 inédits p. 44 n° 131

p. 49 n° 135
 p. 49 n° 137
 p. 49 n° 206
 p. 142 n° 254
 p. 142 n° 255
 p. 148 n° 266
 p. 150 n° 270
 p. 153 n° 274
 p. 162 n° 299
 p. 167 n° 313
IG I³ 127 p. 34 n. 51
IG I³ 256bis p. 14 n. 10
IG I³ 258 p. 101 n. 82
IG I³ 375 p. 34 n. 51
IG II² 1326 p. 18 n. 39
IG II² 1651 p. 66 n. 156
IG II² 4402 p. 34 n. 49
IG II² 5222 p. 59 n. 104
IG II² 6217 p. 59 n. 104
IG II² 6687 p. 121 n. 114
IG II² 7151 p. 62 n. 127
IG VII 48 p. 19 n. 46
IG IX 2 p. 47 n. 69
IG X 2, 1, 37 p. 63 n. 132 ; p. 69 n. 173
 48 p. 34 n. 47
 64 p. 63 n. 132 ; p. 69 n. 173
 463 p. 22 n. 66 ; p. 71 n. 185
 821 p. 69 n. 173
 864 p. 47 n. 67
 905 p. 170 n. 136
IG X 2, 2, 13 p. 63 n. 132

- IG XII 2*, 484 p. 47 n. 72
IG XII 5, 103 (*Marmor Parium*) p. 193 n. 18
IG XII 8, 302 p. 32
 317 p. 32
 355 p. 32
 388 p. 153
 441 p. 97 n. 75
 453 p. 31-32 n° 110
 454 p. 32
 455 p. 155 n° 280
 458 p. 22 n. 66
 471B p. 53
 480 p. 41 n° 124
 481 p. 39 n° 121
 487 p. 46
 488 p. 138 n° 248
 512 p. 51 n° 141
 513 p. 47 n. 67 ; p. 147 n° 263
 519 p. 22 n. 66
 526 p. 47 n. 73
 528 p. 47 n. 67
 553 p. 47 n. 73
 577 p. 166 n° 309
 580 p. 47 n. 67
 598 p. 47 n. 67
 609 p. 47 n. 73
 611 p. 166 n° 310
 616 p. 39 n° 120
 618 p. 146 n° 262
 627 p. 144 n° 257
 628 p. 29 ; p. 166 n° 312
 630 p. 29 n° 107
 681 p. 165 n° 308
 686 p. 141 n° 252
IG XII Suppl. 406 p. 32 n. 41
 410 p. 47 n. 73
 411 p. 74 n. 73
 429 p. 47 n. 71
 431 p. 21-22 : n° 101
 434 p. 47 n. 70
 462 p. 165 n° 307
 464 p. 161 n° 298
 479 p. 47 n. 67 ; p. 143 n° 256
 496 p. 44 n° 132
 499 p. 128 n° 223
 p. 212-214 *Monumentum Archilochi* p. 185 n. 219
IGB I 463bis p. 91 n. 62
IGB II 796 p. 72 n. 187
 Athènes MusÉp 13537 p. 80 n. 13
 Agora I 7475 p. 174 n. 156
 Thasos MArch 243 p. 20 n. 57
 257 p. 21
 339 p. 63 n. 131
 659 p. 20 n. 56
 888 p. 20 n. 58
 1032 p. 21 n. 60
 1273. p. 19
 1451 p. 19
 2326 p. 19 n. 51
 3431=3752 p. 49-50 n° 137
 3662 p. 22 n. 66
 3915 p. 75 n. 1

5) MONNAIES

- Macédoine : le cavalier, variantes p. 61 n. 122
 Philippes : le cavalier chasseur p. 64 n. 135
 Thasos : tête féminine avec chignon p. 89 n. 51

6) MOSAÏQUES

- Pella, scènes de chasse p. 67 n. 162 ; p. 68 n. 167

7) ORFÈVRE

- Rogozen, trésor p. 64 n. 133
 Verghina, tombes royales p. 68 n. 164 (protège-cou) ;
 p. 177 n. 171 (*cados*)

8) PEINTURE

Caraburun, tombe avec peintures murales archaïques p. 184 n. 218
 Haghios Athanasios (Thessalonique), frise avec scène de banquet p. 176 n. 168
 Kizilbel, tombe avec peintures murales archaïques p. 184 n. 218
 Lefcadia, grande tombe, cavalier guerrier p. 62 n. 126
 Naoussa, tombe Kinch, cavalier guerrier p. 62 n. 12
 Paestum, tombe du Plongeur p. 172 n. 146

Pitsa, plaquettes votives en bois p. 16 n. 26
 Svestari, tombe macédonienne p. 59 n. 101
 Thrace, reliefs polychromes dédiés à Hèrôn chasseur p. 65 n. 140, 141
 Verghina, frise de la tombe II p. 16 n. 27 ; p. 68 n. 165, 167
 Volos, MArch 356 stèle peinte de Dèmètrias p. 177 n. 171

9) SCULPTURE

Abdère, MArch 3555 : relief funéraire avec cavalier en armes p. 61 n. 120 ; p. 62
 Aix-en-Provence, Mus Granet 821.1.58 (ex 210) : relief à un héros cavalier p. 26 n. 14 ; p. 56 n. 87
 Athènes, Agora S 713 : relief à banquet avec grand échanton p. 88 n. 48
 Céramique MArch P 692 : « relief de Charon », avec banquet naval p. 181 n. 198
 P 694 : relief funéraire d'Eucolinè p. 100 n. 80
 P 1130 : relief funéraire de Dexiléos p. 59 n. 104
 MAcr Parthénon, frise ouest et nord, cavaliers à pied p. 25
 frise ouest V p. 57 n. 90
 MAcr 2530 : relief amphiglyphe de Télémachos p. 66 n. 156
 3702 : relief amphiglyphe votif avec cavalier p. 27 n. 20
 3706 : relief votif avec cavalier p. 27 n. 21
 NMAcr 126 : relief votif à Asclèpios avec encadrement ionique p. 84 n. 35
 MNAth 31 : relief funéraire avec cavalier peint p. 27 n. 23
 39 : stèle funéraire signée p. 81 n. 17
 55 : relief à banquet de Tégée p. 79 n. 11 ; p. 174 n. 155
 126 : grand relief cultuel d'Éleusis p. 69 n. 174
 340 : relief à banquet avec adorants p. 95 n. 71
 501 : relief à banquet avec figure tenant une *taenia* p. 102 n. 85
 561 : relief à banquet avec *dinos* drapé p. 94 n. 66

726 : relief funéraire avec femme debout p. 100 n. 80
 754 : couronnement inscrit du relief Albani 985 p. 60 n. 104
 1015 : relief à banquet avec *dinos* drapé p. 94 n. 66
 1333 : en-tête à relief d'une inscription attique p. 34 n. 51
 1335 : relief votif avec arbre au serpent p. 34 n. 49 ; p. 190 n. 5
 1343 : relief votif p. 25 n. 11
 1385 : relief à un héros cavalier p. 26 n. 14
 1386 : relief attique à un héros cavalier chasseur p. 28 n. 31 ; p. 62 n. 127
 1392 : relief à un héros à pied p. 26 n. 14 ; p. 57 n. 90
 1393 : relief attique avec cavalier chasseur à pied : p. 62 n. 127
 1399 : relief à un héros cavalier p. 58 n. 97
 1401 : relief au héros Théodôros p. 28 n. 31 ; p. 58 n. 97
 1410 : relief à un héros cavalier p. 24 n. 4
 1411 : relief avec cavalier p. 61 n. 116
 1412 : relief à un héros cavalier à pied p. 30 n. 34
 1413 : relief à un héros cavalier p. 30 n. 34 ; p. 61 n. 116
 1415 : relief à un héros à pied p. 57 n. 90
 1450 : relief à Achilleus héroïsé p. 57 n. 90 ; p. 58 n. 93
 1485 : relief votif d'un thiasse avec femmes p. 100 n. 78
 1493 : relief amphiglyphe avec cavalier et banquet p. 61 n. 116

- 1501 : relief à banquet, dit « la mort de Socrate » p. 84 n. 3 ; p. 85 n. 37 ; p. 105 n. 93 ; p. 174 n. 155
- 1512 : relief à banquet avec *dinos* drapé p. 94 n. 66
- 1514 : relief à banquet ancien p. 174 n. 155
- 1515 : relief à banquet avec femme à droite p. 79 n. 10
- 1525 : relief à banquet à la mémoire d'un tuteur p. 147 n° 263
- 1531 : relief à banquet avec *dinos* drapé p. 94 n. 66
- 1948 : relief à un héros à pied p. 57 n. 90
- 2125 : relief à un héros cavalier p. 26 n. 14
- 2375 : relief avec cavalier en armes p. 61 n. 116
- 2744 : relief attique avec cavalier terrassant un adversaire p. 59 n. 104
- 2965 : relief votif attique avec chasse au sanglier p. 68 n. 167
- 3153 : relief à un héros cavalier p. 34 n. 45 ; p. 57 n. 90
- 3278 : relief avec jeune homme et cheval p. 81 n. 22
- 3344 : relief votif du cap Sounion p. 81 n. 20
- 3527 : relief à banquet attique avec adorants à gauche p. 95 n° 167 n. 69
- 3531 : relief à un héros cavalier p. 28 n. 29
- 3708 : base attique à reliefs : cavalier terrassant son adversaire p. 59 n. 104
- 3790 : stèle funéraire attique avec nouveau-né p. 93 n. 64
- 3873 : relief à banquet attique avec adorants p. 95 n. 70
- 4455 : relief à un héros assis p. 16 n. 24
- 4464 : relief funéraire avec cheval et palefrenier noir p. 30 n. 38
- 4802 : relief à banquet ancien p. 174 n. 155 ; p. 184 n. 214
- Bâle, AntM 244 : relief funéraire de Smyrne p. 31 n. 39
- Berlin, StaatM : frise du grand autel de Pergame p. 69
- AC 919 : relief à banquet avec adorants p. 95 n. 71
- Sk 731 : relief à un héros assis p. 16 n. 24
- Sk 742 : relief attique avec cavalier terrassant un adversaire p. 59 n. 104
- Sk 805 : relief à un héros cavalier p. 30 n. 34 ; p. 56 n. 87
- Sk 806 : relief à un héros cavalier p. 28 n. 29
- Sk 807 : relief à héros cavalier p. 24 n. 7
- Sk 808 : relief à un héros cavalier p. 30 n. 34 ; p. 56 n. 87
- Sk 809 : relief funéraire de Smyrne p. 31 n. 39 ; p. 58, n. 93
- Sk 816 : relief à banquet avec *dinos* drapé p. 94 n. 66
- SK 819 : relief à banquet attique avec adorants p. 95 n. 70
- Sk 825 : relief à banquet avec *dinos* drapé p. 94 n. 66
- Sk 827 : relief à banquet avec *dinos* drapé p. 94 n. 66
- Sk 828 : relief à banquet attique avec adorants p. 95 n. 71
- Bitola, MArch 5668 : relief votif à Hèrôn p. 63 n. 132
- Boston, MFA 03.751 : fragment d'un groupe équestre p. 59 n.104 ; p. 60 n. 108
- 08.205 : « trône » à trois reliefs p. 82 n. 23, 25
- Brauron, MArch 1062+1181 : relief votif à Polydeukion héroïsé p. 91 n. 62
- Brocklesby : relief à cavalier en armes au galop p. 28 n. 31 ; p. 61 n. 116
- Brousse, MArch 2579 : relief à banquet de thiasse p. 100 n. 79
- 4291 : relief à héros cavalier avec adorante p. 27 n. 28
- Bruxelles, MCinq A 1341 : relief à banquet avec adorants p. 95 n. 71
- Callatis, relief funéraire avec cavalier en armes p. 61 n. 121
- Cambridge, FitzwilliamM GR 16.1865 : relief à banquet avec *dinos* drapé p. 94 n. 66
- Cavala, MArch 424 : relief à banquet à encadrement ionique p. 84 n. 35 ; p. 185 n. 221
- 798 : relief votif à Hèrôn Aulônités p. 64 n. 135
- 1331 : relief avec cavalier faisant une libation p. 57 n. 92
- 1363 : relief votif à Hèrôn Aulônités p. 64 n. 135
- s. n° : relief de Galepsos avec quatre bustes et une table de banquet p. 183 n. 210
- Chalcis MArch ??? : relief à banquet avec adorants p. 95 n. 71
- Chios, MArch ??? : relief funéraire (?) avec cavalier p. 27 n. 19

- Comotini, MArch 11 : relief funéraire du stratège Rhoimètalkès p. 174 n. 159
 25 : relief à cavalier chasseur p. 62 n. 127
 30 : relief funéraire avec femme de type thasien p. 170 n. 135
 936 : décor d'angle en palmette p. 82 n. 25
 2227 : cavalier en armes p. 35 n. 53
- Constanza, MArch 7107 : relief avec cavalier monté et femme assise p. 46 n. 65
- Copenhague, NCG 1515 : stèle funéraire avec femme à chevelure nattée p. 100 n. 81
 2308 : relief votif avec arbre au serpent p. 34, n. 48
- Corinthe, MArch 322+2344 : relief à banquet avec adorants p. 95 n. 71
 S 1225 : relief à banquet avec femme à droite p. 79 n. 10
- Delphes, MArch : Char des Rhodiens p. 60 n. 109
 Chasse d'Alexandre p. 60 n. 110 ; p. 67 n. 161
 frise du trésor de Siphnos, blocs K et L p. 26 n. 18
 5404-5409 : fragments d'une grande table en marbre p. 175 n. 169
 D 3251 p. 152 n. 122
- Délos, MArch A 1744=6121 : relief à cavalier chasseur attique p. 62 n. 127
 A 1955 : petit relief votif à cavalier en armes p. 61 n. 115
 A 3129 : relief avec cavalier au pas p. 58 n. 97
 A 4014 : relief à banquet avec adorants p. 95 n. 71
- Dion, Hétaires du Granique p. 60 n. 111
- Égine, MArch 2316 : relief à banquet avec échanton à l'*oïnochoè* p. 88 n. 48
- Éleusis, MArch 71 : relief attique à banquet avec adorants p. 95 n. 70
- Enez (Ainos), citadelle, s. n° inv. : relief avec chasseur et sanglier entier p. 35 n. 55
- Florina, MArch 104 : relief à un héros cavalier p. 24 n. 7
- Halmyros MArch 13 : relief à banquet avec cheval en pied p. 86 n. 42
- Istanbul, MArch s. n° inv. : sarcophage d'Alexandre p. 60 n. 112 ; 68 n. 163 ; p. 69
 31 : grand relief (cultuel ?) avec Hérôn chasseur p. 69-70 n. 174-179
 201 : relief à banquet attribué à Thasos p. 168 n. 127
 352 : relief à deux registres (banquet et chasse) p. 68 n. 167
- 382 : frise dorique du théâtre de Thasos p. 38 n° 41
- 407 : relief à banquet provenant de Chersonèse p. 185 n. 221
- 564 : relief à Héraclès p. 34 n. 46
- 1030 : relief à banquet provenant de Samothrace p. 168 n. 127
- 1142 : relief funéraire d'un athlète p. 81 n. 21
- 1502 : relief avec chasseur de sanglier p. 68 n. 167
- 1504 : relief thasien à Héraclès et Poséidon p. 34 n. 46
- 1947 : grand relief thasien à banquet p. 76-83 n° 154
- 2154 : statue honorifique de femme (Artémision de Thasos) p. 191 n. 12
- 2221 : partie droite d'un très grand relief p. 103 n° 174
- Leuctres, église Sts Pierre et Paul, relief avec cavalier sinistrophe p. 28 n. 31
- Londres, BrM : sarcophage de Payava, cavalier grec p. 60 n. 106
 384 : relief attique à cavalier chasseur p. 62 n. 127
 712 : relief à banquet avec cheval p. 86 n. 42
 717 : relief à banquet avec *dinos* drapé p. 94 n. 66
 731 : relief avec banqueteur isolé p. 91 n° 162
 817 : relief avec banquet de thiasos p. 100 n. 79
 1045 : cavalier en costume perse (Mausolée) p. 60 n. 108
- Malésina, monastère de St-Georges : relief à un héros cavalier p. 28 n. 31
- Marônée, AKM 33 : relief à banquet de type thasien p. 114 n. 107 ; p. 172 n. 147
- Mégare, MArch 376 : relief à un héros cavalier p. 24 n. 5
 378 : relief à un héros cavalier p. 24 n. 7
- Munich, Glypt. 206 : relief votif avec arbre p. 35 n. 51
- Mytilène, MArch 242 : relief à un héros cavalier p. 28 n. 31
 s. n° : relief votif à deux héroïnes p. 181 n. 197
- Naples, MN 4996 : statuette en bronze d'Alexandre à cheval
- New York, MetrM 12.229.1 : relief à un héros cavalier p. 28 n. 31
 74.51.2338 : relief votif chypriote avec banquet de plein air p. 186 n. 223

- Paris, Louvre MA 743 : relief au héros Thésée p. 17 n. 32
 MA 744 : relief attique à cavalier chasseur p. 62 n. 127
 MA 747 : relief attique à banquet avec adorants p. 95 n. 70
 MA 817 : relief à banquet provenant de Thessalonique p. 172 n. 147
 MA 824 : fragment inférieur droit d'un très grand relief à banquet p. 113 n° 190
 MA 825 : fragments d'un très grand relief à banquet p. 121 n° 204
 MA 826 : relief à banquet provenant d'Ainos p. 170 n. 136
 MA 831 : en-tête à relief d'une inscription attique p. 34 n. 51
 MA 835 : relief avec cavalier monté au pas p. 32-33 n° 111
 MA 836 : relief avec cavalier en armes p. 35 n. 53 ; p. 61 n. 117
 MA 837 : relief avec cavalier en armes p. 28 n. 31 ; p. 61 n. 117
 MA 858 : relief avec chasse au lion, de Messène p. 67 n. 161
 MA 1428 : relief à banquet provenant de Thessalonique p. 170 n. 136
 MA 2872 : relief funéraire attique avec nouveau-né p. 93 n. 64
 MA 2855 : relief à banquet avec cavalier, de Cyzique p. 86 n. 42
 MNB 533 : relief avec cavalier et autel p. 43 n° 129
 MNB 534 : relief avec cavalier inachevé p. 54 n° 148
 MNC 892 (MA 2691) : fragment de relief avec deux banqueteurs p. 97-98 n° 171
 MND 410 (MA 3653) : relief funéraire à banquet p. 110 n° 185
 MND 438 : relief avec héros cavalier et femme à l'enfant p. 45 n. 62
 MND 444 : relief funéraire de Smyrne avec cheval p. 58 n. 93
 MND 803 : relief à héros cavalier p. 30 n. 36
 Musée Rodin, inv. 15 : fragment de relief funéraire attique p. 93 n. 64
 Paros, MArch 733 : chapiteau inscrit de l'Archilocheion p. 83 n. 31
 MArch 758 : relief à banquet ancien p. 79 n. 11 ; p. 83 n. 32 ; p. 174 n. 155 ; p. 184 n. 213 ; p. 185 n. 219
 Pirée, MArch 2 : relief à banquet avec *dinos* drapé p. 94 n. 66
 Pharsale, MArch s. n° inv. : relief à un héros cavalier à pied p. 30 n. 34
 Philippos MArch 892 : cippe funéraire avec échançon et table de banquet p. 183 n. 210
 1272 : relief à trois banqueteurs p. 172 n. 147
 s. n° inv. : relief avec cavalier à pied p. 59 n. 10
 Pirée MArch 208 : relief à banquet avec femme à droite p. 79 n. 10
 1778 : relief à banquet avec jeu du cottabe p. 174 n. 155
 Rhodes, MArch 1173 : relief avec groupe familial p. 32 n. 40
 s.n. inv. : grand relief funéraire avec cheval p. 57 n. 92
 Rome, *columbarium* de la *via Taranto* : relief funéraire d'un enfant héroïsé p. 59 n. 102
 Musée Barracco 130 : relief avec héros debout p. 57 n. 90
 135 : relief attique au héros chasseur p. 62 n. 127
 ?? : relief funéraire à cavalier p. 27 n. 23
 MN 8570 : « trône Ludovisi » p. 82 n. 23
 Coll. Torlonia 433 : relief votif attique p. 25 n. 13 ; p. 57 n. 90
 Villa Albani 985 : grand relief attique avec cavalier terrassant un adversaire p. 59 n. 104
 stèle funéraire insulaire restaurée par Piranèse p. 80 n. 12
 Samos, Vathy MArch 214 : relief à banquet p. 172 n. 147
 Serrès, MArch 5 : relief à banquet avec cavalier en armes, dédié par des polémarques p. 185 n. 221
 23 : relief avec cavalier guerrier p. 61 n. 124
 71 : relief avec cavalier en armes p. 61 n. 124
 Skopje, MArch 359 : relief votif à Hèrôn, dieu chasseur p. 63 n. 129
 Sofia, MNArch 21a : relief avec cavalier en armes p. 35 n.53 ; p. 61 n. 120
 Sparte, MArch 1 : relief héroïque p. 15 n. 22
 575 : relief aux Dioscures p. 16 n. 23
 Syracuse, MN 839 : relief avec cavalier guerrier p. 28 n. 31 ; p. 61 n. 114
 Syros, MArch : relief avec cavalier en armes p. 61 n. 115
 Termessos, tombe d'Alkétas p. 60 n. 113 ; p. 61 n. 118

- Thasos, March 1235 base de la statue honorifique de Théopompos p. 193 n. 27
 1538 fragment de *sécôma* avec statue p. 193 n. 20
 2434 portrait posthume de Marc-Antoine ? p. 187 n. 228
 3831 relief à banquet tardif, avec serpe p. 177 n. 175
 4224 relief à banquet tardif avec scie p. 177 n. 176
 Thèbes, MArch 62 : relief à un héros cavalier p. 24 n. 6
 BE 407 : relief votif avec arbre au serpent p. 34 n. 49
 1020 : relief avec cavalier en armes p. 61 n. 117
 32 050 : relief funéraire avec cavalier en armes p. 61 n. 117
 Thessalonique, MArch : reliefs au cavalier chasseur p. 65 n. 142
 888 : relief à Hippalcmos, héros chasseur p. 34 n. 47 ; p. 68 n. 169
 1084 : relief à un héros cavalier p. 24 n. 3
 1086 : relief avec banqueteur imberbe p. 91 n. 60 ; p. 185 n. 221
 1523 : relief à trois registres p. 183 n. 210
 1524 : relief funéraire avec bustes et banquet p. 183 n. 210
 1934 : relief funéraire de Lètè, avec trois hommes héroïsés p. 179 n. 186
 1935 A, B : relief funéraire avec tête de cheval p. 57 n. 92
 6188 : relief avec cavalier en armes p. 61 n. 123
 6937 : relief avec jeune mort héroïsé p. 59 n. 102
 8166 : relief avec père de famille cavalier p. 59 n. 101 ; p. 179 n. 186
 10771 : relief funéraire d'un sectateur de Hèrôn Aulonitès p. 64 n. 135 ; p. 69 n. 173
 11507 : relief à banquet atticisant p. 170 n. 137
 disparu : relief à cavalier et femme assise p. 25 n. 8 ; p. 59 n. 101
 Totteridge, coll. privée : relief à un héros cavalier p. 24 n. 7
 Turin, MAnt 591 : relief à un héros cavalier. p. 25 n. 8 ; p. 56 n. 87
 Varna, MArch 162 : relief votif et funéraire p. 72 n. 187
 3409, 3410, 3411 : reliefs avec héros chasseur ? p. 65 n. 146 ; p. 68 n. 169
 Vatican, 546 : autel funéraire avec banquet p. 174 n. 161
 9998 : relief à banquet de la tombe des Haterii p. 174 n. 161
 Latran 9977 : relief néoclassique avec cheval p. 58 n. 93
 Venise MArch 294 : relief à banquet avec cavalier monté p. 86 n. 42
 Véria, MArch 46 : relief avec jeune mort héroïsé p. 59 n. 102
 Verghina, MArch : fragments d'un groupe sculpté, scène de chasse p. 68 n. 166
 Vérone, Mus. Maffei 216 : relief à un héros cavalier à pied p. 30 n. 34 ; p. 57 n. 90
 s. n° inv. : relief à un héros cavalier p. 28 n. 29 ; p. 58 n. 97
 s. n° inv. : relief d'un jeune mort héroïsé p. 59 n. 102
 Volos, MArch 245 : stèle peinte à banquet p. 182 n. 203
 356 : stèle à vignette peinte p. 182 n. 203
 391 : relief à un héros cavalier à pied p. 30 n. 34 ; p. 56 n. 87

10) TERRES CUITES

plaquettes dédiées à un héros p. 16, n. 26, 27
 plaquettes à banquet de Corinthe p. 174 n. 155
 plaquettes de Locres p. 77 n. 3, 4

simai de la côte est de l'Égée p. 79 n. 10 ; p. 184 n. 218

11) TEXTES ANTIQUES

Anthologie Palatine, VII 167 p. 191 n. 14
 IX 336 : p. 64 n. 136
 X 16, 11 : p. 22

Arrien, *De rebus syriacis*, 64 : p. 62 n. 127
 Artémidore, *La clef des songes*, IV 79 : p. 16 n. 25

- Athénée, *Les deipnosophistes*, I 18a : p. 67
 V 197a : p. 174 n. 159
 VI 265d-266e : p. 15 n. 14
 XI 462d-f : p. 180 n. 189
 XIII 603-604 : p. 172 n. 145
 Callimaque, *Anthologie Palatine*, IX 336 : p. 64, n. 136
 Diogène Laërce, *Vies des philosophes*, V 89-91 : p. 16 n. 25
 Dion de Pruse, *Discours* XXXI 95 : p. 193 n. 25
 Énée le Tacticien, *La poliorcétique*, XXXI 15-16 : p. 16
 Hérodote, *Histoire*, VII 126 : p. 66
 Hippocrate, *Épidémies*, I 5 : p. 20 n. 57
 Homère, *Iliade*, I 470 p. 172 n. 145
 IX 175 p. 172 n. 145
 529-549 : p. 66 n. 154
 X 436-437 : p. 64 n. 138
 XX 234 p. 172 n. 145
 XXIII 171-172 : p. 17 n. 30
Odyssée, I 148 p. 172 n. 145
 III 339 p. 172 n. 145
 XV 141 p. 172 n. 145
 XXI 271 p. 172 n. 145
 Isocrate, Évagoras 72
 Pausanias, *Description de la Grèce*, VIII 48, 1 : p. 20 n. 55 ; p. 193 n. 19
 X 34, 6 : p. 20 n. 55
 Philostrate (Lucius Flavius), *Dialogue sur les héros*, p. 14 n. 13 ; p. 64 n. 138
 Pindare, *scholie aux Néméennes*, VII 68 : p. 19 n. 46
 Platon, *Lois* VII 823d-824a : p. 66
 Pline, *Histoire Naturelle* XXXIV 9 : p. 174 n. 160
 Plutarque, *Apophtegmes lacédémoniens*, 25 : p. 20
Conseils politiques, 811e : p. 19 n. 51
Vie de Cléomène, XXXIX 3 : p. 14 n. 5 ; p. 16 n. 25
 Polybe, *Histoire* XXI 29 : p. 67 n. 160
 Suétone, *Vie de Claude* XI : p. 187 n. 228
 Thucydide, *Histoire* I, 101 : p. 185 n. 220
 Xénophon, *L'art de la chasse (Cynégétique)* I 1-16 : p. 17 n. 35 ; p. 66-67 n. 155 ; p. 78 n. 7
De l'art équestre, XI 8-9 : p. 33 n. 44

TABLE DE CONCORDANCE ENTRE NUMÉROS D'INVENTAIRE ET NUMÉROS DE CATALOGUE

BRITISH MUSEUM	60 = 187 p. 112	184 = 280 p. 155
Inv. 731 = 162 p. 91	61 = 248 p. 138	186 = 140 p. 51
MUSÉE DU LOUVRE	62 = 268 p. 149	228 = 256 p. 143
Inv. MA 824 = 190 p. 113	63 = 205 p. 122	257 = 101 p. 21
MA 825 = 204 p. 121	64 = 113 p. 33	294 = 633 p. 160
MA 835 = 111 p. 32	65 = 132 p. 44	454 = 298 p. 161
MA 2691 = 171 p. 97	85 = 119 p. 38	456 = 146 p. 53
MA 3575 = 182 p. 109	86 = 117 p. 37	501 = 223 p. 128
MA 3653 = 185 p. 110	87 = 252 p. 141	526 = 201 p. 119
MNB 533 = 129 p. 43	88 = 115 p. 36	620 = 234 p. 132
MNB 534 = 148 p. 54	89 = 261 p. 145	627 = 251 p. 139
MNC 892 = 171 p. 97	99 = 176 p. 105	634 = 284 p. 157
MND 266 = 182 p. 109	121 = 127 p. 42	638 = 304 p. 164
MND 410 = 185 p. 110	124 = 110 p. 31	639 = 289 p. 159
MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE D'ISTANBUL	132 = 183 p. 109	640 = 264 p. 147
Inv. 1947 = 154 p. 76	133 = 250 p. 139	641 = 278 p. 155
2221 = 174 p. 103	134 = 125 p. 41	645 = 285 p. 157
MUSÉE NATIONAL D'ATHÈNES	135 = 213 p. 125	651 = 314 p. 189
Inv. 1525 = 263 p. 147	136 = 191 p. 114	712 = 222 p. 128
MUSÉE DE THASOS	137 = 188 p. 112	1174 = 276 p. 154
Inv. 23 = 173 p. 101	138 = 198 p. 118	1179 = 218 p. 126
29 = 161 p. 89	139 = 193 p. 115	1387 = 195 p. 116
31 = 102 p. 23	140 = 186 p. 111	1493 = 270 p. 150
32 = 157 p. 86	142 = 118 p. 38	1525 = 283 p. 157
59 = 126 p. 42	143 = 186 p. 111	1576 = 184 p. 110
	144 = 225 p. 129	1579 = 191 p. 114
	158 = 233 p. 132	1583 = 208 p. 123
	159 = 230 p. 131	1594 = 300 p. 162
	167 = 286 p. 157	1607 = 272 p. 152
	169 = 133 p. 45	1661 = 281 p. 156
	170 = 271 p. 151	1713 = 136 p. 49

1719 = 178 p. 106	2562 = 138 p. 50	2875 = 153 p. 55
1833 = 145 p. 52	2651 = 108 p. 29	3037 = 299 p. 162
1848 = 303 p. 164	2662 = 175 p. 104	3058 = 229 p. 130
1863 = 277 p. 154	2668 = 215 p. 125	3059 = 243 p. 136
1868 = 293 p. 160	2697 = 257 p. 144	3208 = 180 p. 107
1870 = 302 p. 163	2699 = 135 p. 49	3209 = 200 p. 118
1879 = 149 p. 54	2700 = 128 p. 43	3210 = 188 p. 112
1906 = 123 p. 40	2715 = 195 p. 116	3279 = 232 p. 132
1954 = 123 p. 40	2725 = 301 p. 163	3318 = 226 p. 129
2031 = 271 p. 151	2760 = 288 p. 158	3319 = 235 p. 133
2204 = 303 p. 164	2764 = 170 p. 97	3320 = 194 p. 116
2327 = 265 p. 148	2765 = 172 p. 98	3415 = 216 p. 126
2335 = 203 p. 120	2766 = 279 p. 155	3428 = 266 p. 148
2341 = 253 p. 141	2768 = 177 p. 106	3431 = 137 p. 49
2361 = 196 p. 117	2769 = 192 p. 115	3449 = 206 p. 122
2388 = 214 p. 125	2780 = 286 p. 157	3645 = 131 p. 44
2392 = 199 p. 118	2781 = 296 p. 161	3646 = 142 p. 51
2401 = 144 p. 52	2782 = 219 p. 127	3647 = 235 p. 133
2420 = 315 p. 192	2784 = 305 p. 164	3648 = 241 p. 135
2421 = 315 p. 192	2787 = 281 p. 156	3649 = 194 p. 116
2464 = 221 p. 127	2788 = 280 p. 155	3650 = 226 p. 129
2465 = 158 p. 87	2790 = 214 p. 125	3732 = 150 p. 54
2484 = 152 p. 55	2791 = 220 p. 127	3733 = 179 p. 107
2535 = 143 p. 52	2792 = 238 p. 134	3750 = 254 p. 142
2536 = 242 p. 136	2793 = 291 p. 159	3752 = 137 p. 49
2541 = 240 p. 134	2794 = 224 p. 129	
2553 = 275 p. 153	2810 = 244 p. 136	

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	7
AVERTISSEMENT	10

DEUXIÈME PARTIE LES RELIEFS À THÈME HÉROÏQUE

INTRODUCTION	13
Les héros grecs : nature et fonctions	13
L'iconographie des héros	15
Héros et héroïsation à Thasos (101)	19
CHAPITRE I. LE THÈME DU CAVALIER	23
CATALOGUE.....	23
Le cavalier en majesté (102-112)	23
1. Le cavalier debout auprès de son cheval (102-103)	23
2. Le cavalier monté au pas (104-107)	26
3. Fragments incertains (108-112).....	29
Le cavalier guerrier galopant (113)	33
Le cavalier chasseur (114-133)	35
1. Le type complet : le cavalier chasseur avec animaux, autel, arbre et serpent (114-117)...	35
2. Le cavalier chasseur avec animaux (118-127)	38
a. Sans autel (118-122)	38
b. Sans autel ni arbre, mais avec serpent (123).....	40
c. Sans autel ni arbre ni serpent (124).....	41
d. Sans autel ni chien, mais avec sanglier et arbre au serpent (125-127)	41
3. Le cavalier chasseur sans chien ni sanglier (128-133)	43
a. Avec autel (128-130)	43
b. Sans animaux ni autel (131-133).....	44
4. Fragments incertains (134-147).....	48
a. Partie gauche du type, avec cavalier (134-138)	48
b. Partie supérieure droite du type, avec cavalier (139-141)	50
c. Petits fragments divers (142-147).....	51
5. Reliefs inachevés (148-152)	54
Appendice (153)	55

COMMENTAIRE.....	55
Le cavalier à pied	55
Le cavalier monté au pas	58
Le cavalier en armes au galop	59
Le cavalier chasseur : le dieu thrace Hérôn/s	62
CHAPITRE II. LE THÈME DU BANQUET.....	75
CATALOGUE.....	75
Banquets de type ancien (154-181)	75
1. Le thème complet (154-160)	76
2. Le thème diminué (161-162)	89
3. Le thème augmenté (163-169)	92
4. Le thème démultiplié (170-174)	97
5. Fragments inclassables (175-181)	104
Banquets de type récent (182-251)	108
1. Le type complet (182-190)	108
a. Banqueteur tenant un skyphos (182-185)	109
b. Banqueteur tenant un rouleau de papyrus (186-190)	111
2. Le type diminué (191-201)	114
a. Sans parèdre féminine (191)	114
b. Sans servante (192-194)	115
c. Sans serviteur (195)	115
d. Sans servante ni serviteur (196-197)	117
e. Sans serviteurs ni parèdre féminine (198-201)	118
3. Le type redoublé (202-206)	119
4. Fragments inclassables du type récent (207-245)	123
a. Fragments avec banqueteur, femme et serviteur (207-211)	123
b. Fragments avec banqueteur et femme seulement (212-216)	124
– dans l'ordre ordinaire : femme à gauche (212-214)	124
– dans l'ordre inverse : femme à droite (215-216)	125
c. Fragments avec banqueteur et serviteur (217-219)	126
d. Fragments avec banqueteur seul (220-222)	127
e. Fragments avec deux banqueteurs et femme (223-224)	128
f. Fragments avec deux banqueteurs seuls (225-228)	129
g. Fragments avec femme assise et servante (229-239)	130
h. Fragments divers (240-245)	134
5. Groupe de transition (246-251)	137
Banquets de type tardif (252-300)	140
1. Le type tardif complet (252-262)	140
2. Le type augmenté (263-271)	145
a. Avec descendant (263-267)	145
– adulte (263-264)	145
– enfant (265-267)	148
b. Avec un ou deux serviteurs (268-270)	149
c. Avec chien (271)	151
3. Le type tardif morcelé (272-277)	152
a. Banqueteur seul (272-273)	152
b. Femme assise seule (274-277)	153

4. Fragments divers du type tardif (278-300).....	155
<i>a. Avec les deux protagonistes (278-281)</i>	155
<i>b. Fragments avec banqueteur seul conservé (282-285)</i>	156
<i>c. Fragments avec femme assise seule conservée (286-300)</i>	157
Stèles funéraires à banquet inclassables (301-313)	162
COMMENTAIRE.....	168
Évolution iconographique	169
1. Les personnages.....	169
<i>a. Les protagonistes</i>	169
<i>b. Les comparses</i>	171
2. Les accessoires	173
<i>a. Le mobilier du banquet</i>	173
<i>b. Les objets indiquant le statut social</i>	177
<i>c. Les animaux.....</i>	178
Signification du thème du banquet	179
Intérêt des reliefs à banquet thasiens	184
APPENDICE	189
I. Une héroïsation tardive ?	189
II. Un relief commémoratif ?.....	192
BIBLIOGRAPHIE.....	195
INDEX.....	201
TABLE DES CONCORDANCES	217
TABLE DES MATIÈRES	219

Cet ouvrage a été imprimé et relié
en 400 exemplaires
par l'imprimerie n.v. PEETERS s.a.
à Herent (Belgique)

ISBN 978-2-86958-311-5
Imprimé en Belgique



LA SCULPTURE DE THASOS

CORPUS DES RELIEFS II

RELIEFS À THÈME HÉROÏQUE

par **Bernard HOLTZMANN**

PLANCHES

LA SCULPTURE DE THASOS

CORPUS DES RELIEFS

II

RELIEFS À THÈME HÉROÏQUE

ÉTUDES THASIENNES
XXV

LA SCULPTURE DE THASOS

CORPUS DES RELIEFS
II
RELIEFS À THÈME HÉROÏQUE

par
Bernard HOLTZMANN

PLANCHES

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES
—
2018

É C O L E F R A N Ç A I S E D ' A T H È N E S

Directeur des publications : Alexandre FARNOUX
Responsable des publications : Géraldine HUE puis Bertrand GRANDSAGNE

La sculpture de Thasos : corpus des reliefs. II. Reliefs à thème héroïque/
par Bernard Holtzmann. Athènes : École française d'Athènes, 2018
ISBN 978-2-86958-311-5
(Études thasiennes ; 25)

1. Fouilles archéologiques — Grèce — Thasos (Grèce ; île)
2. Sculpture — Grèce — Thasos (Grèce ; île)
3. Relief (sculpture) grec — Grèce — Thasos (Grèce ; île)
4. Héros (personnes) — Culte — Thasos (Grèce ; île)

Bibliothèque de l'École française d'Athènes

Ouvrage publié avec le soutien de la Fondation Bettencourt Schueller et du Fonds de dotation de l'École française d'Athènes

Suivi éditorial : EFA
Révision des textes : EFA, Béatrice DETOURNAY, puis Jacky KOZŁOWSKI-FOURNIER
Conception graphique de la couverture : EFA, Guillaume FUCHS
Préresse : EFA, Guillaume FUCHS
Photogravure : IGS-CP, Angoulême
Impression et reliure : n.v. PEETERS s.a.

© École française d'Athènes, 2018 – 6, rue Didotou, GR – 10680 Athènes, www.efa.gr

ISBN 978-2-86958-311-5

Reproduction et traduction, même partielles, interdites sans l'autorisation de l'éditeur pour tous pays, y compris les États-Unis.

TABLE DES PLANCHES

Pl. I	101. Dédicace au héros Ponto(médôn) d'un grand relief votif. Inv. 257 : a. tranche supérieure (cl. EFA R 2058, 5) ; b. épistyle inscrit (cl. EFA R 2058, 4). 102. Relief attique avec libation et adorants. Inv. 31 (cl. EFA 20.827).
Pl. II	104. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : avant-train d'un cheval monté (cl. EFA 63.287). 105. Relief votif avec cavalier au pas et adorant. Inv. 1286 (cl. EFA 31.165).
Pl. III	106. Théologo, école : relief à cavalier au pas (cl. EFA L 5681, 15). 107. Casaviti, église : relief funéraire avec cavalier au pas (cl. EFA L 2000, 22 A).
Pl. IV	108. Fragment avec adorant, autel et cheval. Inv. 2651 (cl. EFA 41.293). 109. Fragment d'un grand relief, tête de cheval. Inv. 84 (cl. EFA 42.662).
Pl. V	110. Partie inférieure gauche d'un relief : cavalier au pas. Inv. 124 (cl. EFA 20.855). 111. Paris, Louvre : cavalier monté au pas. MA 835 (cl. Musée du Louvre, Chuzeville). 112. Cavala, anc. coll. P. Voulgaridis : cavalier monté (cl. EFA R 2675, 2).
Pl. VI	113. Cavalier en armes au galop. Inv. 64 (cl. EFA 41.199). 114. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : moitié inférieure d'un relief funéraire (cl. EFA 63.290).
Pl. VII	115. Relief sans cadre avec cavalier chasseur. Inv. 88 (cl. EFA 20.857). 116. Relief à faux fronton avec cavalier chasseur. Inv. 2652 (cl. EFA 41.217).
Pl. VIII	117. Petit relief avec cavalier chasseur. Inv. 86 (cl. EFA 41.201). 118. Partie centrale d'une stèle funéraire inscrite. Inv. 142 (cl. EFA 41.481).
Pl. IX	119. Petit relief avec cavalier chasseur. Inv. 85 (cl. EFA 41.200). 120. Calyvès de Liménaria, église Hagios Gheorghios : stèle funéraire avec cavalier et banquet (cl. EFA N 606-008).
Pl. X	122. Cavala, anc. coll. Wix von Zsolnay : petit relief au cavalier chasseur (cl. EFA R 2674, 10). 123. Six fragments d'un relief à cavalier chasseur. Inv. 1906 + 1954 + deux sans n° d'inv. à droite ; inv. 1965 + 2140 à gauche (cl. EFA R 2543, 7).
Pl. XI	124. Liménas : relief funéraire au cavalier chasseur avec serviteur (cl. EFA R 2676, 12). 125. Relief incomplet avec cavalier chasseur. Inv. 134 (cl. EFA 44.255).
Pl. XII	126. Grand relief avec cavalier chasseur au pas. Inv. 59 (cl. EFA 41.220). 127. Petit relief incomplet avec cavalier chasseur. Inv. 121 (cl. EFA 44.254).
Pl. XIII	128. Petit relief avec cavalier et autel. Inv. 2700 (cl. EFA 41.219). 129. Paris, Louvre : petit relief avec cavalier et autel. MNB 533 (cl. Musée du Louvre, Chuzeville). 131. Partie inférieure d'un relief avec cavalier au galop allongé. Inv. 3645 (cl. EFA R 1775, 2).

- Pl. XIV 132. Stèle funéraire avec cavalier et mère à l'enfant. Inv. 65 (cl. EFA N 503-059).
- Pl. XV 133. Relief avec cavalier au pas et femme assise. Inv. 169 (cl. EFA 44.256).
- Pl. XVI 134. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : partie gauche d'un grand relief à cavalier (cl. EFA 63.289).
135. Partie gauche d'un relief avec cavalier. Inv. 2699 (cl. EFA 41.218).
136. Partie supérieure gauche d'un relief avec cavalier. Inv. 1713 (cl. EFA 41.211).
137. Fragments jointifs d'une grande stèle funéraire à cavalier. Inv. 3431 = 3752 + sans inv. (cl. EFA R 1769, 10).
- Pl. XVII 138. Partie gauche d'un relief avec chasseur tenant un javelot. Inv. 2562 (cl. EFA 41.216).
139. Scala de Potamia, église Hagios Nicolaos : partie supérieure droite d'un relief avec cavalier et serpent (cl. EFA L 2156, 3).
140. Angle supérieur droit d'une paroi de sarcophage. Inv. 186 (cl. EFA 41.207).
- Pl. XVIII 142. Angle supérieur gauche d'un relief à cavalier. Inv. 3646 (cl. EFA R 1166, 6).
143. Fragment avec croupe du cheval et manteau. Inv. 2535 (cl. EFA 41.215 A).
144. Fragment avec croupe du cheval et jambes du cavalier. Inv. 2401 (cl. EFA 41.215 B).
- Pl. XIX 145. Fragment inférieur avec dédicace au dieu Hèrôn/s. Inv. 1833 (cl. EFA 41.208 A).
146. Fragment inférieur avec dédicace à Hèrôs Sôtèr. Inv. 527 (cl. EFA 41.208 B).
147. Fragment inférieur d'un relief funéraire : a. croquis de Ch. Picard (cl. EFA R 2675, 5) ; b. même fragment, état actuel. Inv. 527 (cl. EFA 41.209).
- Pl. XX 148. Paris, Louvre : petit relief inachevé avec cavalier. MNB 534 (cl. Musée du Louvre, Chuzeville).
149. Petit relief ébauché avec cavalier. Inv. 1879 (cl. EFA 41.212).
- Pl. XXI 150. Petit fragment d'un relief à cavalier ébauché. Inv. 3732 (cl. EFA R 1769, 5).
151. Scala de Rachoni : fragment avec main droite du cavalier (cl. EFA L 394, 7).
152. Angle supérieur gauche d'un relief ébauché. Inv. 2484 (cl. EFA 42.149).
153. Fragment avec silhouette d'un cheval. Inv. 2875 (cl. EFA 44.346).
- Pl. XXII 154. Istanbul, Musée archéologique : grand relief à banquet. Inv. 1947 : a. ensemble (cl. EFA 42.706) ; b. tranche droite (cl. G. Biard).
- Pl. XXIII 154. *Id.*, détails des têtes : a. l'adolescent (cl. DAI-Istanbul Kb 747) ; b. l'homme (cl. DAI-Istanbul Kb 749) ; c. la femme (cl. DAI-Istanbul Kb 750).
- Pl. XXIV 154. *Id.*, détail : le banqueteur (cl. EFA 42.706).
- Pl. XXV 154. *Id.*, détails : a. l'échanson (cl. B. Holtzmann) ; b. l'épouse (cl. EFA 42.706).
- Pl. XXVI 155. Dessin d'un relief disparu par A. Conze (cl. Ph. Collet).
156. Liménas, forteresse médiévale de l'acropole : grand relief remployé (cl. EFA 41.483).
- Pl. XXVII 157. Grand relief votif à banquet. Inv. 32 (cl. EFA N 503-044).
158. Petit relief à banquet autrefois remployé. Inv. 2465 (cl. EFA 42.147).
- Pl. XXVIII 159. Mont Athos, monastère du Vatopédi : relief à banquet incomplet (cl. EFA S 443).
160. Relief à banquet, dans le commerce en 1958 (cl. archives personnelles).
- Pl. XXIX 161. Relief à banquet dédié par les gynéconomes. Inv. 29 (cl. EFA 20.778).
162. Londres, British Museum : petit relief avec banqueteur isolé. Inv. 731 (cl. BrM Trustees 131.463).
- Pl. XXX 163. Grand relief à banquet avec adorants, disparu (cl. EFA 2.568).
164. Grand relief à banquet avec famille, disparu (cl. EFA 2.552).
- Pl. XXXI 165. Liménas, place centrale, maison Théologhitis : relief à banquet (cl. EFA 42.185).
166. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : deux fragments jointifs d'un relief avec adorants (cl. EFA 63.292 + 62.293).
- Pl. XXXII 167. Estampage d'un relief atticisant disparu (cl. EFA 41.383).
170. Relief avec deux banqueteurs, inv. 2764 (cl. EFA 41.197).

- Pl. XXXIII 171. Paris, Louvre : fragment avec deux banqueteurs. MNC 892 (cl. Musée du Louvre, Chuzeville).
172. Grand relief avec banquet de thiasse, détail du centre. Inv. 2765 (cl. EFA N 503-048 bis).
- Pl. XXXIV 172. Grand banquet de thiasse, ensemble. Inv. 2765 (cl. EFA N 503-045).
- Pl. XXXV 173. Banquet de thiasse à deux registres. Inv. 23 (cl. EFA 20.779).
- Pl. XXXVI 174. Istanbul, Musée archéologique : partie droite d'un très grand relief. Inv. 2221 : a. ensemble avant restauration (cl. EFA 41.384) ; b. détail après restauration (cl. EFA 42.702).
- Pl. XXXVII 175. Petit relief à banquet fragmentaire. Inv. 2662 (cl. EFA 42.156).
176. Fragment supérieur droit d'un relief à banquet. Inv. 99 (cl. EFA 20.776).
- Pl. XXXVIII 177. Fragment supérieur droit. Inv. 2768 (cl. EFA 44.339).
178. Fragment inférieur droit. Inv. 1719 (cl. EFA 42.113).
179. Fragment supérieur avec *rhyton* brandi. Inv. 3733 (cl. EFA R 1769, 4).
180. Fragment inférieur avec femme assise. Inv. 3208 (cl. EFA 42.676).
181. Angle inférieur gauche disparu d'un grand relief (cl. EFA R 2675, 1).
- Pl. XXXIX 182. Paris, Louvre : relief avec banqueteur adepte des cultes égyptiens. MND 266 (cl. Musée du Louvre, Chuzeville).
183. Relief complet avec couple et serviteurs. Inv. 132 (cl. 41.995).
- Pl. XL 184. Petit relief complet. Inv. 1576 (cl. EFA 42.103).
185. Paris, Louvre : stèle funéraire sans cadre. MND 410 (cl. Musée du Louvre, Chuzeville).
- Pl. XLI 186. Relief à banquet incomplet. Inv. 140 + 143 (cl. EFA 42.671).
187. Partie inférieure d'un grand relief. Inv. 60 (cl. EFA 42.677).
- Pl. XLII 188. Fragment droit d'un très grand relief. Inv. 137 = 3210 (cl. EFA 41.998).
189. Fragment perdu avec tête et torse du serviteur (cl. EFA 5.516 A).
190. Paris, Louvre : fragment inférieur droit d'un très grand relief. MA 824 (cl. Musée du Louvre, Chuzeville).
- Pl. XLIII 191. Partie inférieure d'un grand relief votif. Inv. 136 = 1579 (cl. EFA 42.002).
192. Relief funéraire complet. Inv. 2769 (cl. EFA 42.294).
- Pl. XLIV 193. Relief funéraire de Diaconis. Inv. 139 (cl. EFA 42.000).
194. Partie inférieure d'un petit relief. Inv. 3320 = 3649 (cl. EFA R 1726, 10).
- Pl. XLV 195. Stèle à fronton incomplète. Inv. 1387 + 2715 (cl. EFA 42.088).
196. Stèle funéraire à fronton. Inv. 2361 (cl. EFA 42.139).
- Pl. XLVI 197. Relief funéraire disparu (cl. EFA R 2676, 6 A).
198. Relief funéraire de Loukios Phainios. Inv. 138 (cl. EFA 41.999).
199. Petite stèle avec banqueteur isolé. Inv. 2392 (cl. EFA 42.142).
- Pl. XLVII 200. Stèle complète à axe vertical. Inv. 3209 (cl. EFA 42.670).
201. Petite stèle à fronton. Inv. 526 (cl. EFA 42.020).
202. Fragment inférieur d'un relief disparu (cl. EFA 8.624).
- Pl. XLVIII 203. Stèle funéraire à fronton. Inv. 2335 (cl. EFA 41.994).
- Pl. XLIX 204. Paris, Louvre : fragments d'un très grand relief. MA 825 : a. dessin d'A. Conze (cl. Ph. Collet) b. état actuel (cl. Musée du Louvre, Chuzeville).
- Pl. L 205. Grande stèle incomplète. Inv. 63 (cl. EFA 41.193).
206. Stèle de Carilas. Inv. 3449 (cl. EFA R 1179, 5).
- Pl. LI 207. Calyves de Liménaria, anc. coll. Papageorghiou : angle inférieur droit inscrit (cl. EFA 63.291).
208. Angle inférieur droit d'un relief sans cadre. Inv. 1583 (cl. EFA 42.106).
- Pl. LII 209. Partie droite d'un relief disparu : dessin du Dr G. Christidis (cl. BNF M Suppl. grec 1343, f 109).
210. Partie inférieure d'un relief disparu (cl. EFA R 2676, 7 A).
211. Fragment inférieur d'un relief disparu (cl. EFA R 2676, 7 B).

212. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : fragment d'un grand relief (cl. EFA 66.273).
- Pl. LIII 213. Partie gauche d'un relief oblong. Inv. 135 (cl. EFA 41.997).
214. Angle inférieur droit d'une stèle funéraire inscrite. Inv. 2388 = 2790 (cl. EFA 42.067).
215. Angle inférieur droit d'une stèle. Inv. 2668 (cl. EFA 42.157).
216. Fragment droit d'un grand relief. Inv. 3415 (cl. EFA R 1774, 3).
- Pl. LIV 217. Partie droite disparue d'un relief sans encadrement (cl. EFA 8.339 B).
218. Partie droite d'un relief inachevé. Inv. 1179 (cl. EFA 42.048).
219. Fragment inférieur gauche avec échanson vêtu. Inv. 2782 (cl. EFA 42.062).
- Pl. LV 220. Fragment central d'un très grand relief. Inv. 2791 : a. dessin du fragment par A. Conze (cl. Ph. Collet) ; b. état actuel (cl. EFA 42.068).
221. Fragment central d'un grand relief. Inv. 2464 (cl. EFA 42.146).
222. Tête d'un banqueteur en haut-relief. Inv. 712 : a. profil gauche (cl. EFA R 1726, 3) ; b. coupe (cl. EFA R 1726, 6).
- Pl. LVI 223. Petite stèle à fronton de deux frères. Inv. 501 (cl. EFA 42.018).
224. Fragment supérieur gauche inscrit. Inv. 2794 (cl. EFA 42.070).
- Pl. LVII 225. Fragment central avec deux banqueteurs et table. Inv. 144 (cl. EFA 42.001).
226. Angle inférieur droit avec banqueteurs. Inv. 3318 = 3650 (cl. EFA R 1772, 12).
227. Fragment de relief vu à Capôno (cl. EFA 42.735).
228. Relief vu près de Casaviti, dessin d'A. Conze (cl. Ph. Collet).
- Pl. LVIII 229. Fragment inférieur gauche d'un très grand relief votif. Inv. 3058 (cl. EFA 42.680).
230. Fragment inférieur gauche d'un grand relief. Inv. 159 (cl. EFA 41.993).
231. Scala de Sôtiros : fragment inférieur gauche d'un relief inscrit (cl. EFA 42.736).
- Pl. LIX 232. Angle inférieur gauche avec femme assise. Inv. 3279 (cl. EFA 44.246).
233. Angle inférieur gauche avec femme assise. Inv. 158 (cl. EFA 42.007).
234. Angle inférieur gauche avec femme assise. Inv. 620 (cl. EFA 42.026).
235. Angle inférieur gauche avec femme assise. Inv. 3319 = 3647 (cl. EFA 44.248).
- Pl. LX 236. Casaviti, église : angle inférieur gauche remployé (cl. EFA L 2000, 21 A).
237. Prinos, église Haghios Nicolaos : angle inférieur gauche remployé (cl. EFA L 5681, 2).
238. Deux fragments non jointifs d'un très grand relief. Inv. 2792 A, B : a. bas (cl. EFA 42.069) ; b. haut (cl. EFA 42.032).
239. Prinos, église Haghios Andréas : fragment inférieur perdu (cl. EFA R 2676, 9).
- Pl. LXI 240. Deux fragments non jointifs d'un très grand relief. Inv. 2541 A, B (cl. EFA R 1774, 7).
241. Angle inférieur droit avec serviteur de face. Inv. 3648 (cl. EFA R 1166, 12).
242. Angle inférieur droit avec serviteur de face. Inv. 2536 (cl. EFA 42.150).
243. Fragment avec serviteur de face. Inv. 3059 (cl. EFA 42.087).
244. Petit fragment d'un angle inférieur droit avec pieds. Inv. 2810 (cl. EFA 42.082).
245. Prinos, église Haghios Andréas : dessin d'un fragment perdu avec table et serviteur (cl. Ph. Collet).
- Pl. LXII 246. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : stèle de frère et sœur (cl. EFA 63.300).
- Pl. LXIII 247. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : stèle de père et fille (cl. EFA 63.296).
248. Stèle funéraire à deux banqueteurs. Inv. 61 (cl. EFA 20.851).
249. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : stèle d'une femme (cl. EFA 63.299).
250. Relief funéraire oblong, sans serviteurs. Inv. 133 (cl. EFA 41.996).
- Pl. LXIV 251. Petite stèle incomplète. Inv. 627 (cl. EFA 20.748 A).
252. Stèle funéraire d'Aurélios Proclos. Inv. 87 (cl. EFA 42.673).
- Pl. LXV 253. Stèle funéraire d'un homme barbu. Inv. 2341 (cl. EFA 41.196).
- Pl. LXVI 254. Partie inférieure d'une stèle funéraire. Inv. 3750 (cl. EFA R 2051, 12).

255. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : angle inférieur droit d'une stèle (cl. EFA 69.504).
- Pl. LXVII 256. Stèle funéraire du gladiateur Ajax. Inv. 228 (cl. 5.416 A).
- Pl. LXXIII 257. Fragment inférieur gauche d'une stèle funéraire. Inv. 2697 (cl. EFA 42.160).
258. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : petit relief à fronton (cl. EFA 63.288).
259. Stèle funéraire incomplète disparue (cl. EFA 8.621).
260. Stèle funéraire incomplète disparue (cl. EFA R 2676, 4).
- Pl. LXIX 261. Stèle funéraire complète, très tardive. Inv. 89 (cl. EFA 42.674).
262. Calyvès de Liménaria, église Hagios Gheorghios : stèle funéraire (cl. B. Holtzmann).
- Pl. LXX 263. Athènes, MNAtH : relief à la mémoire d'un tuteur. Inv. 1525 (cl. EFA L 2061, 29).
264. Stèle funéraire incomplète d'une femme. Inv. 640 (cl. EFA 42.675).
- Pl. LXXI 265. Stèle funéraire avec femme à l'enfant. Inv. 2327 (cl. EFA 42.138).
266. Bas d'une stèle funéraire avec femme à l'enfant. Inv. 3428 (cl. EFA R 1179, 2).
- Pl. LXXII 267. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : stèle funéraire d'un forgeron (cl. EFA 63.298).
268. Stèle funéraire d'un couple avec deux serviteurs. Inv. 62 (cl. EFA 42.672).
- Pl. LXXIII 269. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : stèle d'un couple avec serviteur (cl. EFA 63.295).
270. Stèle funéraire avec serviteur recomposée : inv. 1493 + dessin du fragment supérieur perdu (cl. EFA 42.093 C).
- Pl. LXXIV 271. Stèle funéraire d'une femme avec chien. Inv. 170 + 2031 : a. état actuel (cl. EFA 41.194) ; b. fragment partiellement disparu (cl. EFA 9.403 B).
272. Petite stèle funéraire d'un forgeron. Inv. 1607 (cl. EFA 32.267).
273. Partie gauche de la stèle funéraire d'un vigneron. Inv. 1376 (cl. EFA 42.055).
- Pl. LXXV 274. Stèle funéraire disparue d'une femme avec enfant (cl. EFA 8.337).
275. Stèle funéraire d'une femme seule. Inv. 2553 (cl. EFA 42.152).
276. Stèle funéraire d'une femme seule. Inv. 1174 (cl. EFA 42.047).
277. Fragment supérieur droit avec table aux fruits. Inv. 1863 (cl. EFA 42.120).
- Pl. LXXVI 278. Partie gauche d'une petite stèle funéraire. Inv. 641 (cl. EFA 42.034).
279. Fragment avec le corps des deux protagonistes. Inv. 2766 (cl. EFA 42.057).
280. Partie droite d'une stèle funéraire avec banqueteur. Inv. 184 = 2788 (cl. EFA 39.800).
281. Fragment droit d'une stèle funéraire. Inv. 1661 = 2787 (cl. EFA 32.255).
- Pl. LXXVII 282. Liménaria, église Hagios Nicolaos : fragment avec banqueteur disparu (cl. EFA 2676, 2 A).
283. Angle supérieur droit avec tête du banqueteur. Inv. 1525 (cl. EFA 42.096).
284. Tête et torse d'un banqueteur. Inv. 634 (cl. EFA 42.030).
285. Fragment inférieur droit avec torse du banqueteur. Inv. 645 (cl. EFA 42.035).
- Pl. LXXVIII 286. Partie gauche d'un relief avec mère à l'enfant. Inv. 167 = 2780 (cl. EFA 42.060).
287. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : fragment supérieur gauche avec femme assise (cl. EFA 66.275).
288. Angle supérieur gauche avec femme assise. Inv. 2760 (cl. EFA 42.164).
289. Angle supérieur gauche avec femme assise. Inv. 639 (cl. EFA 42.033).
290. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : angle supérieur gauche avec femme assise (cl. EFA 69.506).
- Pl. LXXIX 291. Angle supérieur gauche avec torse de femme. Inv. 2793 (cl. EFA 42.064).
292. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : angle supérieur gauche avec tête de femme (cl. EFA 66.272).
293. Fragment supérieur gauche d'un petit relief. Inv. 1868 (cl. EFA 42.122 A).
294. Petit fragment supérieur gauche avec tête de femme. Inv. 633 (cl. EFA 42.093 A).

295. Liménas, place centrale, maison Théologhitis : angle supérieur gauche avec tête de femme (cl. EFA 42.172).
296. Fragment avec visage de femme. Inv. 2781 (cl. EFA 42.061).
- Pl. LXXX 297. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : fragment inférieur gauche avec femme assise (cl. EFA 66.277).
298. Angle inférieur gauche avec jambes d'une femme assise. Inv. 454 (cl. EFA 42.019).
299. Fragment inférieur gauche inscrit. Inv. 3037 (cl. EFA 42.086).
300. Fragment avec pieds de la femme assise. Inv. 1594 (cl. EFA 42.108).
- Pl. LXXXI 301. Stèle funéraire familiale. Inv. 2725 (cl. EFA 42.162).
- Pl. LXXXII 302. Fragment supérieur gauche avec deux personnages. Inv. 1031 + 1870 (cl. EFA 20.978).
303. Corps d'un banqueteur allongé. Inv. 1848 + 2204 (cl. EFA 42.115).
304. Angle supérieur gauche avec silhouette de femme. Inv. 638 (cl. EFA 42.031).
305. Main gauche d'un banqueteur ? Inv. 2784 (cl. EFA 42.063).
306. Fragment avec lit et table ronde, disparu (cl. EFA R 2676, 6 B).
- Pl. LXXXIII 314. Hommage à un intellectuel héroïsé. Inv. 651 (cl. EFA 41.287).
- Pl. LXXXIV 315. Grand relief avec personnage barbu. Inv. 2420 + 2421 (cl. EFA 46.327).



101. Dédicace au héros Ponto(médôn) d'un grand relief votif. Inv. 257 :
a. tranche supérieure; b. épistyle inscrit.



102. Relief attique avec libation et adorants. Inv. 31.



104. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papageorghiou :
avant-train d'un cheval monté.



105. Relief votif avec cavalier au pas et adorant. Inv. 1286.



106. Théologo, école : relief à cavalier au pas.



107. Casaviti, église : relief funéraire avec cavalier au pas.



108. Fragment avec adorant, autel et cheval. Inv. 2651.



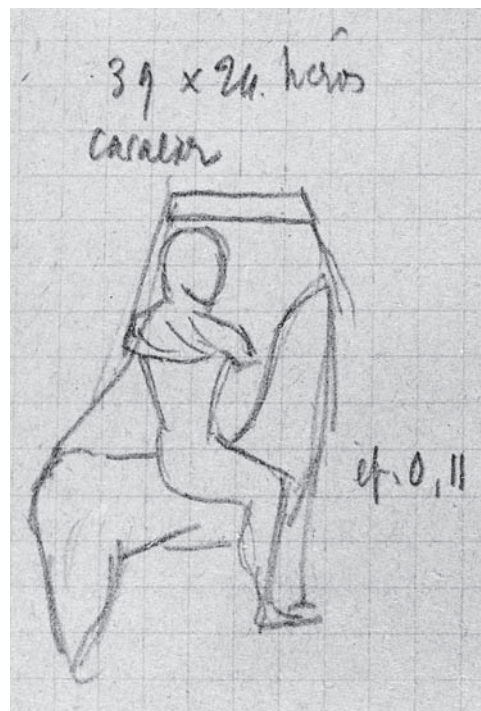
109. Fragment d'un grand relief, tête de cheval. Inv. 84.



110. Partie inférieure gauche d'un relief : cavalier au pas. Inv. 124.



111. Paris, Louvre : cavalier monté au pas. MA 835.



112. Cavala, anc. coll. P. Voulgaridis : cavalier monté.



113. Cavalier en armes au galop. Inv. 64.



114. Calyves de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou :
moitié inférieure d'un relief funéraire.



115. Relief sans cadre avec cavalier chasseur. Inv. 88.



116. Relief à faux fronton avec cavalier chasseur. Inv. 2652.



117. Petit relief avec cavalier chasseur. Inv. 86.



118. Partie centrale d'une stèle funéraire inscrite. Inv. 142.



119. Petit relief avec cavalier chasseur. Inv. 85.



120. Calyves de Liménaria, église Haghios Gheorghios :
stèle funéraire avec cavalier et banquet.



122. Cavala, anc. coll. Wix von Zsolnay : petit relief au cavalier chasseur.



123. Six fragments d'un relief à cavalier chasseur.
Inv. 1906 + 1954 + deux sans n° d'inv. à droite; inv. 1965 + 2140 à gauche.



124. Liménas : relief funéraire au cavalier chasseur avec serviteur.



125. Relief incomplet avec cavalier chasseur. Inv. 134.



126. Grand relief avec cavalier chasseur au pas. Inv. 59.



127. Petit relief incomplet avec cavalier chasseur. Inv. 121.



128. Petit relief avec cavalier et autel. Inv. 2700.



129. Paris, Louvre : petit relief avec cavalier et autel. MNB 533.



131. Partie inférieure d'un relief avec cavalier au galop allongé. Inv. 3645.



132. Stèle funéraire avec cavalier et mère à l'enfant. Inv. 65.



133. Relief avec cavalier au pas et femme assise. Inv. 169.



134. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papageorghiou :
partie gauche d'un grand relief à cavalier.



135. Partie gauche d'un relief
avec cavalier. Inv. 2699.



136. Partie supérieure gauche d'un relief
avec cavalier. Inv. 1713.



137. Fragments jointifs d'une grande stèle funéraire
à cavalier. Inv. 3431 = 3752 + sans n° d'inv.



138. Partie gauche d'un relief avec chasseur tenant un javelot. Inv. 2562.



139. Scala de Potamia, église Haghios Nicolaos : partie supérieure droite d'un relief avec cavalier et serpent.



140. Angle supérieur droit d'une paroi de sarcophage. Inv. 186.



142. Angle supérieur gauche
d'un relief à cavalier. Inv. 3646.



143. Fragment avec croupe de cheval
et manteau. Inv. 2535.



144. Fragment avec croupe du cheval
et jambes du cavalier. Inv. 2401.



145. Fragment inférieur avec dédicace
au dieu Hèrôn/s. Inv. 1833.



146. Fragment inférieur avec dédicace
à Hèrôs Sôtèr. Inv. 456.

a



b



147. Fragment inférieur d'un relief funéraire. Inv. 527 :
a. dessin de Ch. Picard ; b. état actuel.



148. Paris, Louvre : petit relief inachevé avec cavalier.
MNB 534.



149. Petit relief ébauché avec cavalier. Inv. 1879.



150. Petit fragment d'un relief à cavalier ébauché.
Inv. 3732.



151. Scala de Rachoni : fragment avec main droite
du cavalier.



152. Angle supérieur gauche
d'un relief ébauché. Inv. 2484.



153. Fragment avec silhouette
d'un cheval. Inv. 2875.

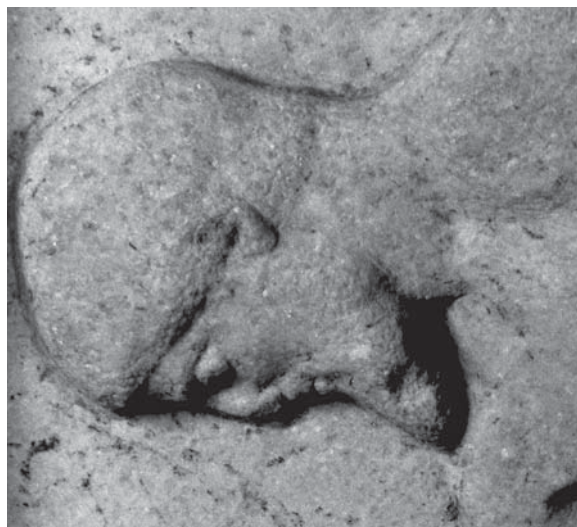


154. Istanbul, musée archéologique : grand relief à banquet. Inv. 1947 : a. ensemble; b. tranche droite.

a



b



c



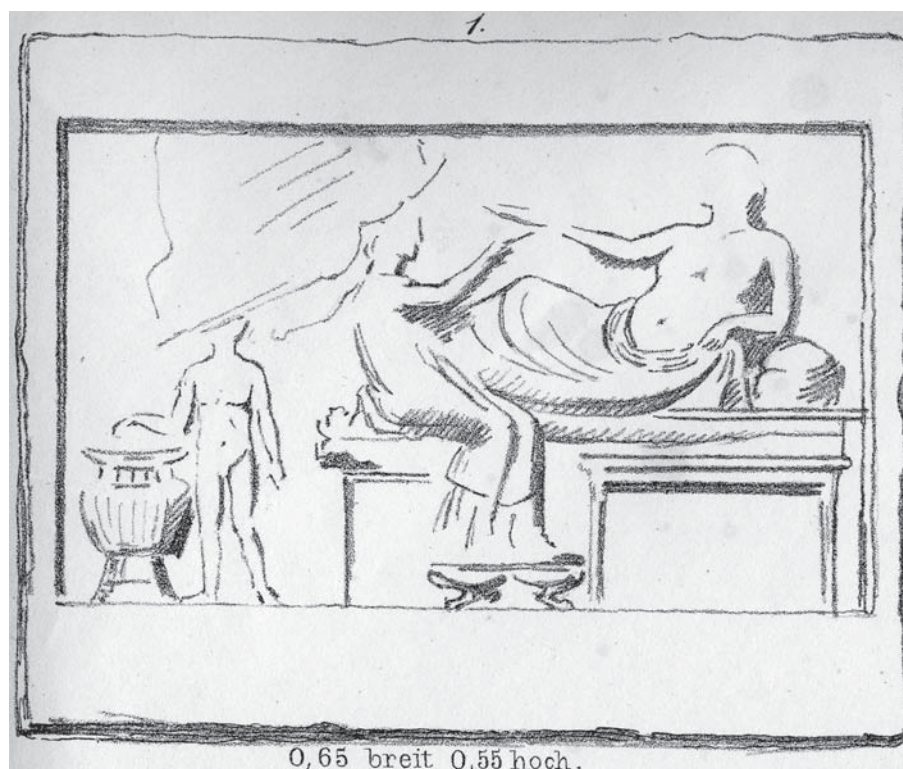
154. *Id.*, détails des têtes : a. l'adolescent ; b. l'homme ; c. l'épouse.



154. *Id.*, détail : le banqueteur.



154. *Id.*, détails : a. l'échanson ; b. l'épouse.



155. Dessin d'un relief disparu, par A. Conze.



156. Liménas, forteresse médiévale de l'acropole : grand relief remployé.



157. Grand relief votif à banquet. Inv. 32.



158. Petit relief à banquet autrefois remployé. Inv. 2465.



159. Mont Athos, monastère du Vatopédi : relief à banquet incomplet.



160. Relief à banquet, dans le commerce en 1958.



161. Relief à banquet dédié par les gynéconomes. Inv. 29.



162. Londres, British Museum : petit relief avec banqueteur isolé. Inv. 731.



163. Grand relief à banquet avec adorants, disparu.



164. Grand relief à banquet avec famille, disparu.



165. Liménas, place centrale, maison Théologhitis : relief à banquet.



166. Calyvés de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : deux fragments jointifs d'un relief avec adorants.



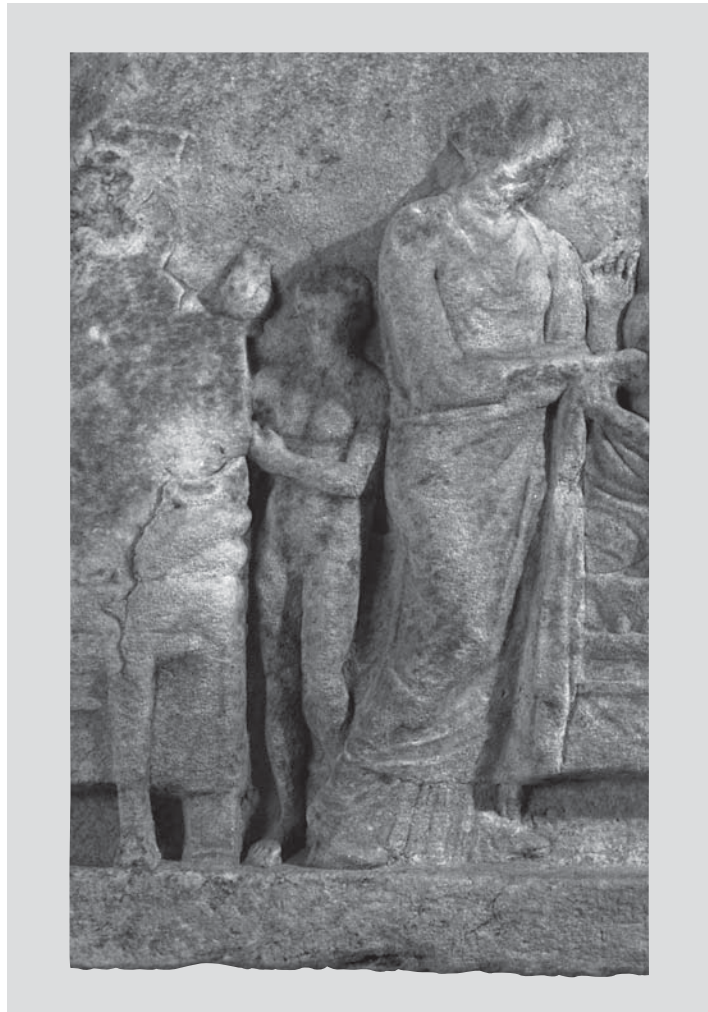
167. Estampage d'un relief atticisant disparu.



170. Relief avec deux banqueteurs, inv. 2764.



171. Paris, Louvre : fragment avec deux banqueteurs. MNC 892.



172. Grand relief avec banquet de thiasé, détail du centre. Inv. 2765.



172. Grand relief avec banquet de thiasos, ensemble. Inv. 2765.



173. Banquet de thiasse à deux registres. Inv. 23.

a



b



174. Istanbul, Musée archéologique : partie droite d'un très grand relief. Inv. 2221 :
a. ensemble avant restauration ; b. détail après restauration.



175. Petit relief à banquet, fragmentaire. Inv. 2662.



176. Fragment supérieur droit d'un relief à banquet. Inv. 99.



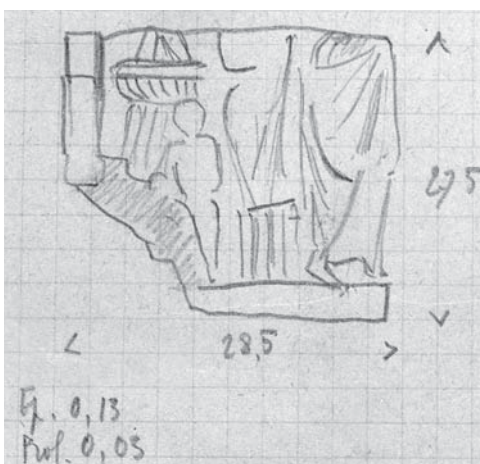
177. Fragment supérieur droit. Inv. 2768.



178. Fragment inférieur droit.
Inv. 1719.



179. Fragment supérieur avec *rhyton*
brandi. Inv. 3733.



181. Angle inférieur gauche disparu
d'un grand relief.



180. Fragment inférieur avec femme assise.
Inv. 3208.



182. Paris, Louvre : relief avec banqueteur adepte des cultes égyptiens. MND 266.



183. Relief complet avec couple et serviteurs. Inv. 132.



184. Petit relief complet. Inv. 1576.



185. Paris, Louvre : stèle funéraire sans cadre. MND 410.



186. Relief à banquet incomplet. Inv. 140 + 143.



187. Partie inférieure d'un grand relief. Inv. 60.



188. Fragment droit d'un très grand relief.
Inv. 137 = 3210.



189. Fragment perdu avec tête
et torse du serviteur.



190. Paris, Louvre : fragment inférieur droit d'un très grand relief. MA 824.



191. Partie inférieure d'un grand relief votif. Inv. 136 = 1579.



192. Relief funéraire complet. Inv. 2769.



193. Relief funéraire de Diaconis. Inv. 139.



194. Partie inférieure d'un petit relief. Inv. 3320 = 3649.



195. Stèle à fronton incomplète. Inv. 1387 + 2715.



196. Stèle funéraire à fronton. Inv. 2361.



197. Relief funéraire disparu.



198. Relief funéraire de Loukios Phainios. Inv. 138.



199. Petite stèle avec banqueteur isolé. Inv. 2392.



200. Stèle complète à axe vertical.
Inv. 3209.



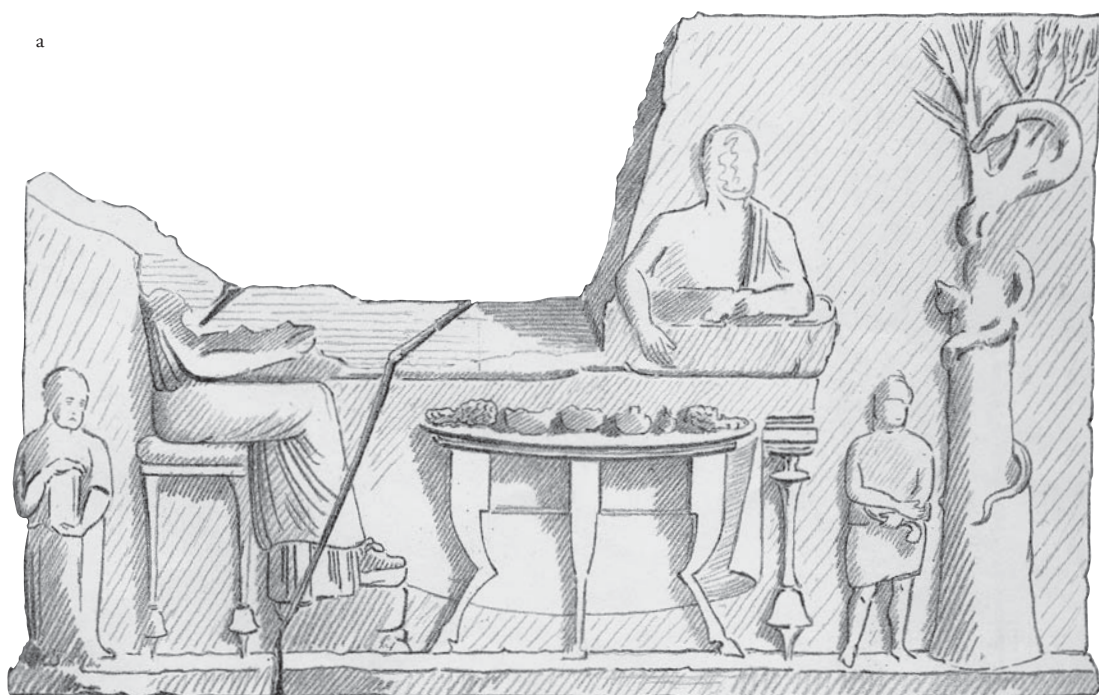
201. Petite stèle à fronton. Inv. 526.



202. Fragment inférieur d'un relief disparu.



203. Stèle funéraire à fronton. Inv. 2335.



204. Paris, Louvre : fragments d'un très grand relief. MA 825 ; a. dessin d'A. Conze ; b. état actuel.



205. Grande stèle incomplète. Inv. 63.



206. Stèle de Carilas. Inv. 3449.



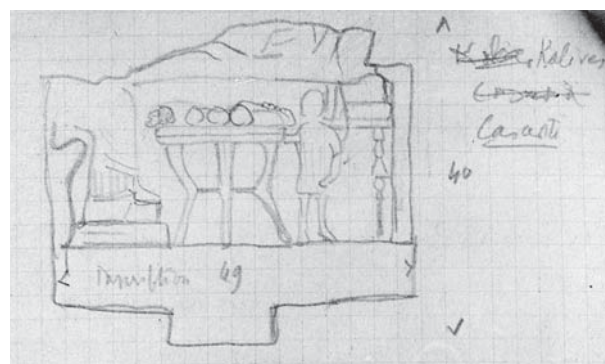
207. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou :
angle inférieur droit inscrit.



208. Angle inférieur droit d'un relief sans cadre.
Inv. 1583.



209. Partie droite d'un relief disparu :
dessin du Dr G. Christidis.



210. Partie inférieure d'un relief disparu.



211. Fragment inférieur d'un relief disparu.



212. Calyves de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou :
fragment d'un grand relief.



213. Partie gauche d'un relief oblong.
Inv. 135.



214. Angle inférieur droit d'une stèle funéraire
inscrite. Inv. 2388 = 2790.



215. Angle inférieur droit d'une stèle.
Inv. 2668.



216. Fragment droit d'un grand relief.
Inv. 3415.



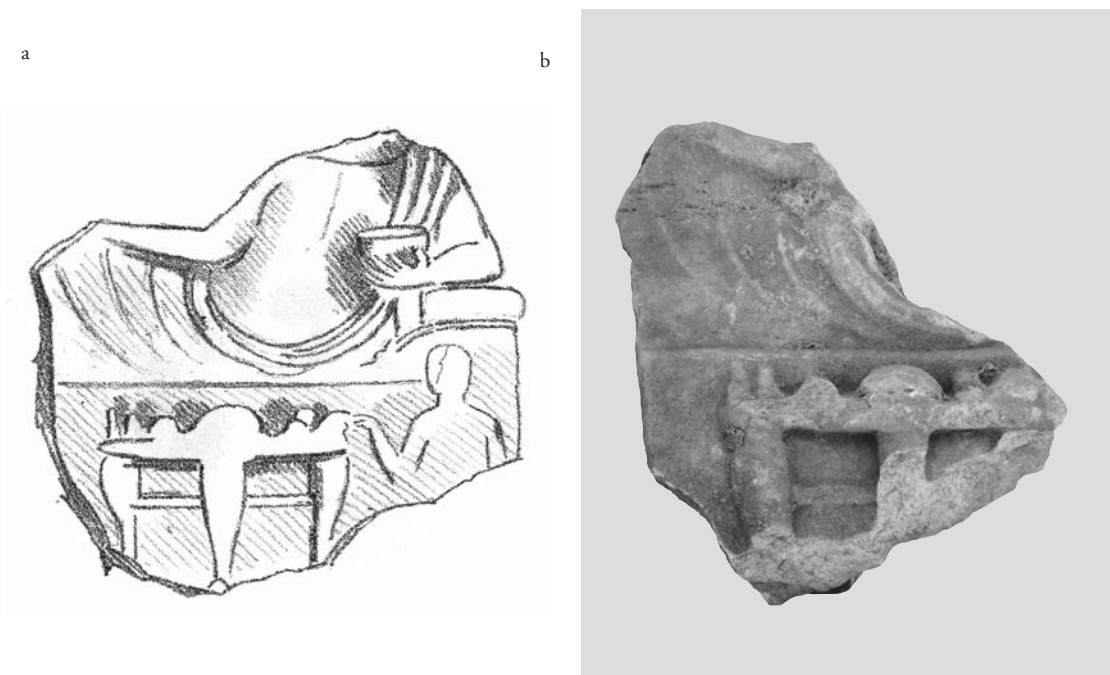
217. Partie droite disparue
d'un relief sans encadrement.



218. Partie droite d'un relief inachevé.
Inv. 1179.



219. Fragment inférieur gauche avec échanton vêtu.
Inv. 2782.



220. Fragment central d'un très grand relief. Inv. 2791 : a. dessin du fragment par A. Conze ; b. état actuel.



221. Fragment central d'un grand relief.
Inv. 2464.



222. Tête d'un banqueteur en haut-relief.
Inv. 712 : a. profil gauche ; b. coupe.



223. Petite stèle à fronton de deux frères. Inv. 501.



224. Fragment supérieur gauche inscrit. Inv. 2794.



225. Fragment central avec deux banqueteurs et table. Inv. 144.



226. Angle inférieur droit avec banqueteurs. Inv. 3318 = 3650.



227. Fragment de relief vu à Capôno.



228. Relief vu près de Casaviti, dessin d'A. Conze.



229. Fragment inférieur gauche d'un très grand relief votif. Inv. 3058.



230. Fragment inférieur gauche d'un grand relief. Inv. 159.



231. Scala de Sôtiros : fragment inférieur gauche d'un relief inscrit.



232. Angle inférieur gauche
avec femme assise. Inv. 3279.



233. Angle inférieur gauche
avec femme assise. Inv. 158.



234. Angle inférieur gauche
avec femme assise. Inv. 620.



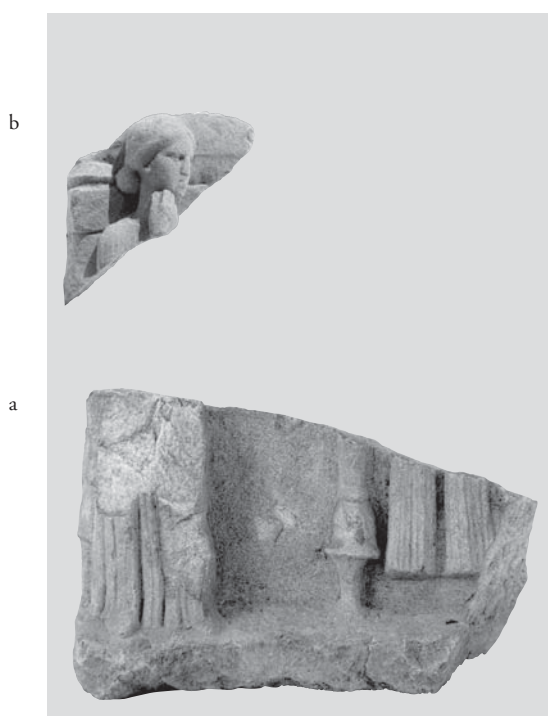
235. Angle inférieur gauche
avec femme assise. Inv. 3319 = 3647.



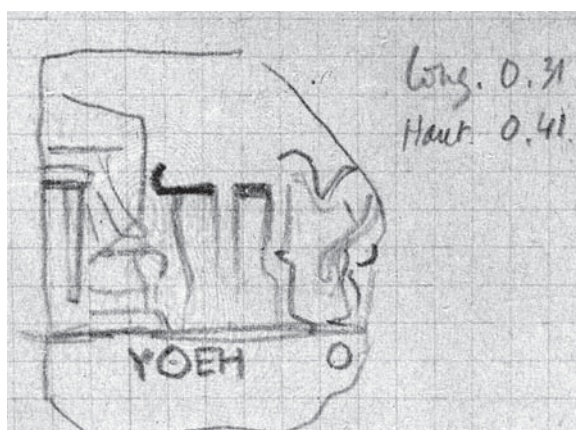
236. Casaviti, église : angle inférieur gauche remployé.



237. Prinos, église Haghios Nicolaos : angle inférieur gauche remployé.



238. Deux fragments non jointifs d'un très grand relief. Inv. 2792 A et B : a. bas ; b. haut.



239. Prinos, église Haghios Andréas : fragment inférieur perdu.



240. Deux fragments non jointifs d'un très grand relief. Inv. 2541 A, B.



241. Angle inférieur droit avec serviteur de face. Inv. 3648.



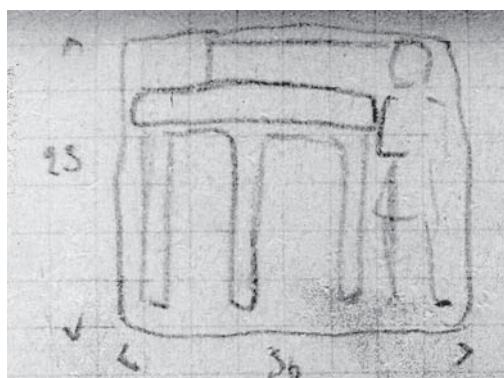
242. Angle inférieur droit avec serviteur de face. Inv. 2536.



243. Fragment avec serviteur de face. Inv. 3059.



244. Petit fragment d'un angle inférieur droit avec pieds. Inv. 2810.



245. Prinos, église Haghios Andréas : dessin d'un fragment perdu avec table et serviteur.



246. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : stèle de frère et sœur.



247. Calyvès de Liménaria,
anc. coll. Papagheorghiou : stèle de père et fille.



248. Stèle funéraire à deux banqueteurs.
Inv. 61.



249. Calyvès de Liménaria,
anc. coll. Papagheorghiou :
stèle d'une femme.



250. Relief funéraire oblong, sans serviteurs.
Inv. 133.



251. Petite stèle incomplète. Inv. 627.



252. Stèle funéraire d'Aurélios Proclos. Inv. 87.



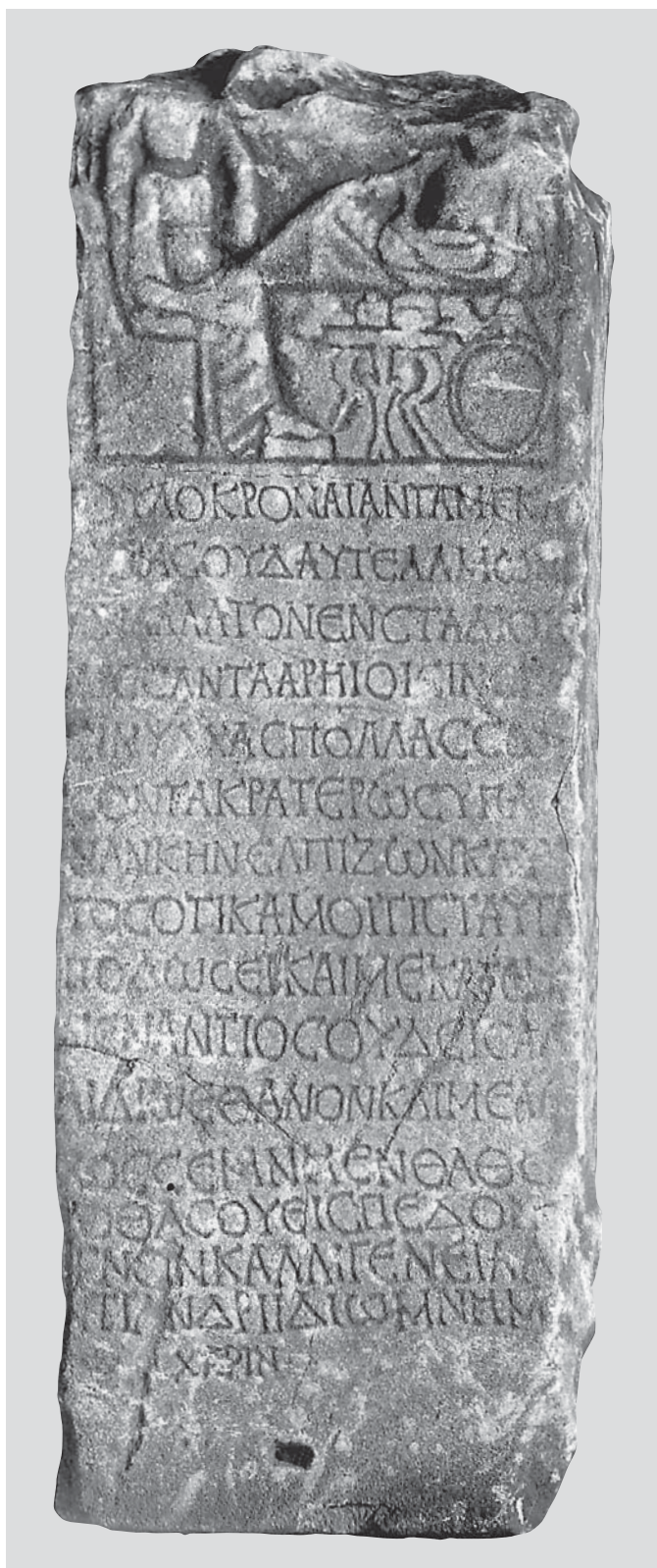
253. Stèle funéraire d'un homme barbu. Inv. 2341.



254. Partie inférieure d'une stèle funéraire. Inv. 3750.



255. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : angle inférieur droit d'une stèle.



256. Pilier funéraire du gladiateur Ajax. Inv. 228.



257. Fragment inférieur gauche d'une stèle funéraire. Inv. 2697.



258. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorgiou : petit relief à fronton.



259. Stèle funéraire incomplète disparue.



260. Stèle funéraire incomplète disparue.



261. Stèle funéraire complète, très tardive. Inv. 89.



262. Calyves de Liménaria, église Hagios Gheorghios : stèle funéraire.



263. Musée national d'Athènes : relief à la mémoire d'un tuteur. Inv. 1525.



264. Stèle funéraire incomplète d'une femme. Inv. 640.



265. Stèle funéraire avec femme à l'enfant. Inv. 2327.



266. Bas d'une stèle funéraire avec femme à l'enfant. Inv. 3428.



267. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou :
stèle funéraire d'un forgeron.



268. Stèle funéraire d'un couple avec deux serviteurs. Inv. 62.



269. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papageorghiou :
stèle d'un couple avec serviteur.



270. Stèle funéraire avec serviteur recomposée :
inv. 1493 + dessin du fragment supérieur perdu.



271. Stèle funéraire d'une femme avec chien. Inv. 170 + 2031 :
a. état actuel ; b. fragment partiellement disparu.



272. Petite stèle funéraire d'un forgeron.
Inv. 1607.



273. Partie gauche de la stèle funéraire
d'un vigneron. Inv. 1376.



274. Stèle funéraire disparue d'une femme avec enfant.



275. Stèle funéraire d'une femme seule.
Inv. 2553.



276. Stèle funéraire d'une femme seule.
Inv. 1174.



277. Fragment supérieur droit avec table
aux fruits. Inv. 1863.



278. Partie gauche d'une petite stèle funéraire. Inv. 641.



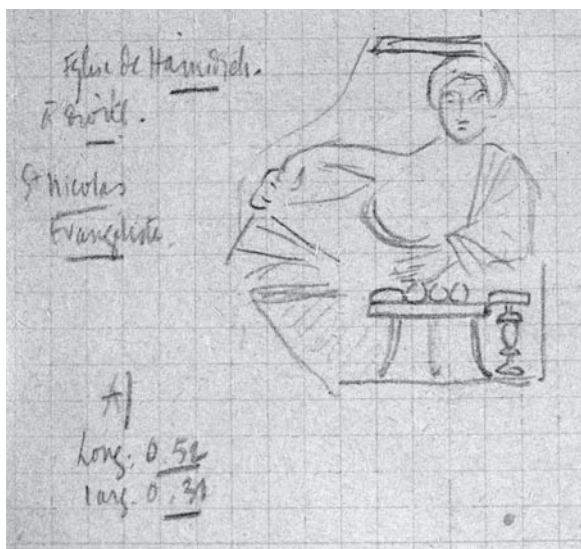
279. Fragment avec le corps des deux protagonistes. Inv. 2766.



280. Partie droite d'une stèle funéraire avec banqueteur. Inv. 184 = 2788.



281. Fragment droit d'une stèle funéraire. Inv. 1661 = 2787.



282. Liménaria, église Haghios Nicolaos :
fragment avec banqueteur, disparu.



283. Angle supérieur droit avec tête du
banqueteur. Inv. 1525.



284. Tête et torse d'un banqueteur. Inv. 634.



285. Fragment inférieur droit avec torse du
banqueteur. Inv. 645.



286. Partie gauche d'un relief
avec mère à l'enfant. Inv. 167 = 2780.



287. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou :
fragment supérieur gauche avec femme assise.



289. Angle supérieur gauche avec femme assise. Inv. 639.



288. Angle supérieur gauche
avec femme assise. Inv. 2760.



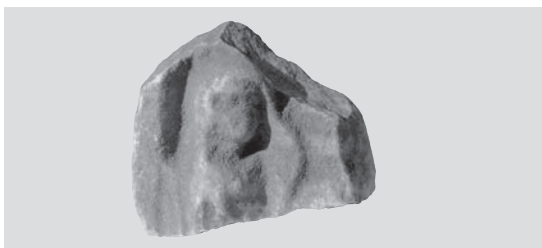
290. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou :
angle supérieur gauche avec femme assise.



291. Angle supérieur gauche avec torse de femme.
Inv. 2793.



292. Calyvès de Liménaria,
anc. coll. Papagheorghiou : angle supérieur
gauche avec tête de femme.



293. Fragment supérieur gauche d'un petit relief.
Inv. 1868.



294. Petit fragment supérieur gauche avec tête de
femme. Inv. 633.



295. Liménas, place centrale, maison Théologhitis :
angle supérieur gauche avec tête de femme.



296. Fragment avec visage de femme.
Inv. 2781.



297. Calyvès de Liménaria, anc. coll. Papagheorghiou : fragment inférieur gauche avec femme assise.



298. Angle inférieur gauche avec jambes d'une femme assise. Inv. 454.



299. Fragment inférieur gauche inscrit. Inv. 3037.



300. Fragment avec pieds de la femme assise. Inv. 1594.



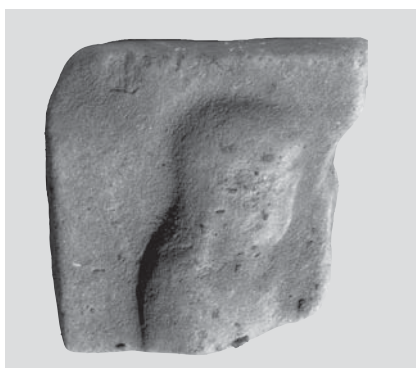
301. Stèle funéraire familiale. Inv. 2725.



302. Fragment supérieur gauche avec deux personnages. Inv. 1031 + 1870.



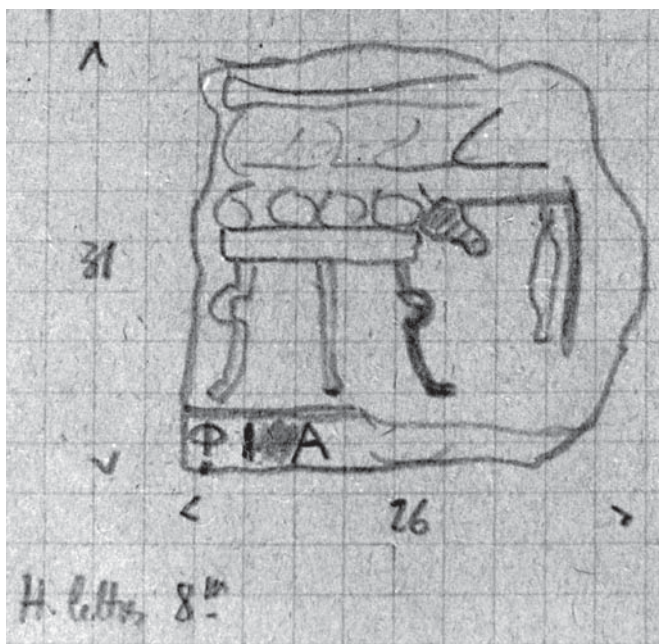
303. Corps d'un banqueteur allongé. Inv. 1848 + 2204.



304. Angle supérieur gauche avec silhouette de femme. Inv. 638.



305. Main gauche d'un banqueteur?
Inv. 2784.



306. Fragment avec lit et table ronde, disparu.



314. Hommage à un intellectuel héroïsé. Inv. 651.



315. Grand relief avec personnage barbu. Inv. 2420 + 2421.

Cet ouvrage a été imprimé et relié
en 400 exemplaires
par l'imprimerie n.v. PEETERS s.a.
à Herent (Belgique)

ISBN 978-2-86958-311-5
Imprimé en Belgique
